



HAL
open science

Paysages de saltus : réalités et représentations des espaces intermédiaires à l'époque actuelle

Caroline Cieslik

► **To cite this version:**

Caroline Cieslik. Paysages de saltus : réalités et représentations des espaces intermédiaires à l'époque actuelle. Art et histoire de l'art. Université Rennes 2, 2021. Français. NNT : 2021REN20009 . tel-04010753

HAL Id: tel-04010753

<https://theses.hal.science/tel-04010753>

Submitted on 2 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THESE DE DOCTORAT DE

L'UNIVERSITE RENNES 2

ECOLE DOCTORALE N° 595
Arts, Lettres, Langues
Spécialité : *Esthétique*

Par

Caroline Cieslik

Paysages de *saltus*

Réalités et représentations des espaces intermédiaires à l'époque actuelle

VOLUME 1

Thèse présentée et soutenue à Rennes, le 22 janvier 2021
Unité de recherche : Histoire et Critique des Arts, EA 1279

Rapporteurs avant soutenance :

Catherine Grout Professeure, école nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille, ED SHS de Lille
Pieter Uyttenhove Professeur, Ghent University, Faculty of Engineering and Architecture

Composition du Jury :

Arno Gisinger Maître de Conférences, Université Paris 8, ED EDESTA
Catherine Grout Professeure, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille, ED SHS de Lille
Patricia Limido, Professeure, Université Paris Diderot, ED131
Pieter Uyttenhove Professeur, Ghent University, Faculty of Engineering and Architecture
Dir. de thèse : Pierre-Henry Frangne Professeur, Université Rennes 2, ED ALL

Invité(s)

Jacques Baudry Directeur de recherche, chargé de mission en retraite, INRA, UMR BAGAP, ED EGAAL :
Écologie, Géoscience, Agronomie, Alimentation

À Mélusine & François

Remerciements

Mes premiers remerciements vont à mon directeur de thèse Pierre-Henry Frangne pour avoir accepté de me suivre dans ce long travail de recherche. Je remercie Jacques Baudry pour nos déambulations à travers le bocage et Hervé Regnaud pour nos voyages insulaires partagés avec nos étudiant.e.s géographes et plasticien.ne.s. Je remercie chaleureusement Manon Letors et Marine Lethellec pour leur contribution sans faille à la partie pratique de cette recherche, Clara Cieslik et Alexandre Texier pour leur aide de développeurs web avisés.

Milles mercis à Élo pour les cafés.

Acronymes / Abréviations

av. n. è.	avant notre ère
de n. è.	de notre ère
CRS	Compagnie Républicaine de Sécurité
NDDL	Notre-Dame-des-Landes
CNRS	Centre National de Recherche Scientifique
DATAR	Délégation à l'Aménagement du Territoire
GPS	Global Positioning System
LPO	Ligue Protectrice des Oiseaux
OPP	Observatoire Photographique du Paysage
OSUR	Observatoire des Sciences et de l'Univers de Rennes
PNR	Parc Naturel Urbain
PLU	Plan Local d'Urbanisme
PLUi	Plan Local d'Urbanisme intercommunal
PNU	Parc Naturel Urbain
PNR	Parc Naturel Régional
RTM	Restauration des Terrains de Montagne
SCoT	Schéma de Cohérence Territoriale
SRADDET	Schéma Régional d'Aménagement de Développement durable et D'égalité des Territoires

ZAA	Zone Atelier Armorique
ZAC	Zone d'Aménagement Concerté
ZAD	Zone à Défendre

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	15
PREMIERE PARTIE DEFINIR LE <i>SALTUS</i>	33
CHAPITRE I Le <i>saltus</i> dans les textes antiques	35
1. Référencement des définitions du <i>saltus</i>	35
2. L'usage du terme <i>saltus</i> dans les écrits antiques Tacite, les agronomes romains Varron et Columelle, Virgile	43
3. <i>Saltus</i> perceptions, usages, symboliques	47
CHAPITRE II Le désagrègement progressif du <i>saltus</i> du Moyen Âge au XXe s.	61
1. Le <i>saltus</i> au Moyen Âge	61
2. Le <i>saltus</i> à l'époque moderne	67
3. L'affranchissement du <i>saltus</i> du système agricole à l'époque contemporaine	74
CHAPITRE III La redécouverte du <i>saltus</i>	77
1. Usage historique	77
2. Des enjeux contemporains et environnementaux	81
3. La nature ordinaire, les friches, le Tiers Paysage	87
INTERMEDE	97
DEUXIÈME PARTIE L'OBSERVATOIRE DES PRAIRIES	111
CHAPITRE I Le site des prairies Saint-Martin	115
1. De l'agriculture à l'industrialisation du site	115
2. Les jardins familiaux	118
3. La pollution du site : catalyseur de la mise en place du projet de Parc Naturel Urbain	119
4. Le Parc Naturel Urbain, un exercice de « clarification » du paysage	121
5. La densification urbaine	125
6. Paysage politique, paysage vernaculaire	128
7. Les caractéristiques du site	137
CHAPITRE II L'observatoire d'environnement urbain	141
1. La mise en place de l'observatoire d'environnement urbain	141
2. La dynamique de la recherche sur le paysage dans les structures de recherches rennaises	145
3. Premières expérimentations et analyses des différents outils de représentation utilisés dans la recherche sur le paysage (le marais de Boucey)	147
4. Les Observatoires Photographiques du Paysage : histoire et méthodes	152
CHAPITRE III L'OPP des prairies Saint-Martin	161
1. Trois campagnes photographiques sur le paysage qui ont nourri l'OPP des prairies Saint-Martin	161
2. Le protocole photographique/l'expérience et sa trace	174
3. L'archive	195
CHAPITRE IV La friche urbaine : expression spatiale d'une transition d'usage — approches croisées art, écologie, géographie	207
1. La collecte des données des autres disciplines scientifiques	207
2. Le croisement des données	214

CHAPITRE V	De la nature ordinaire à la mise en scène de la nature	239
1.	Les bouleversements du paysage : la contraction de l'espace	239
2.	La normalisation des paysages	251
3.	Requalifier ou renaturer les friches	255
4.	Le paysage, un outil de contrôle des pouvoirs politiques	258
INTERMEDE 2		269
TROISIÈME PARTIE REFUGE OU RÉSERVE ?		273
CHAPITRE I	La pastorale antique, un refuge ?	281
1.	Les <i>topia</i> , l'origine du paysage	282
2.	Fresques sacro-idylliques et scènes mythologiques, une nature sacrée	290
3.	Les pastorales de la poésie virgilienne, entre mythes et réalités	301
4.	La poésie virgilienne : paysage, pouvoir et propagande	308
5.	L'analogie, l'ontologie de la relation	314
CHAPITRE II	Les survivances de la pastorale antique	321
1.	La scène satyrique, un <i>revival</i> de la pastorale antique à la Renaissance italienne	322
2.	Peintures de paysage et scènes de théâtre à Venise au XVIe. s., de la scène satyrique à la satire	327
3.	Le Pittoresque, la nature mise en scène	337
4.	Retour aux prairies Saint-Martin : des paysages éclectiques de la friche à l'unité du parc paysager	347
CHAPITRE III	Les réserves, une nature sanctuarisée	357
1.	Les réserves artistiques de Barbizon, la mise au vert des Franciliens	358
2.	Les paysages des <i>Survey photographs</i> , la <i>wilderness</i>	370
3.	<i>Locus aomenus</i> et réserve, des paradis sur terre ?	377
INTERMEDE 3		387
QUATRIÈME PARTIE PAYSAGE ET LIBERTÉ		391
CHAPITRE I	<i>Middle landscape, no man's land, paysages ordinaires</i>	397
1.	Middle landscape	399
2.	Les <i>New topographics</i> , la neutralité et l'ordinaire	402
3.	Les « no man's land » contemporains	414
CHAPITRE II	De l'ordinaire au commun	421
1.	Quel processus démocratique de construction du paysage ?	423
2.	Les communs, les paysages du peuple ?	428
CHAPITRE III	Le saut	447
1.	Le cycle de la nature, le plaisir et la peur, la vie et la mort	450
2.	La traduction photographique du saut dans les paysages des prairies	457
3.	Les passeurs	460
4.	Relier	470
CONCLUSION		499
BIBLIOGRAPHIE / SITOGRAPHIE		505
LISTE DES FIGURES		533

INTRODUCTION

Photographe, je travaille sur le paysage.

J'arpente un territoire donné jusqu'à définir un positionnement, à la fois physique et intellectuel, affirmer un point de vue sur un espace, cadrer. J'analyse les traces de l'activité humaine sur son environnement afin de traduire la relation de l'homme à ses paysages : influencé par son milieu de vie et simultanément le modifiant irrémédiablement, des paysages à la fois matrices et empreintes. Ainsi je comprends le paysage, non pas uniquement comme un espace purement topographique donc figé, mais comme un lieu mouvant, car en plus ou moins lente ou brutale modification du fait de l'écosystème, de l'action et de la perception humaine : l'acte photographique capte l'inscription du temps sur la surface sensible d'un espace vivant.

Le paysage est donc à l'œuvre dans ma démarche comme un dépôt de strates, résultante de la sédimentation continue des actions humaines et naturelles sur nos espaces de vie et perçu au travers de la culture, de la sensibilité et de la corporéité d'un spectateur. De fait, je travaille à partir d'images fixes et d'images en mouvement : le montage en diaporama d'images photographiques donne une temporalité à mes paysages, le travail de vidéos en plans fixes capte les flux qui viennent s'inscrire sur un espace donné.

La notion de paysage étant pluridisciplinaire, ma pratique se nourrit tout autant de travaux réalisés dans les champs artistiques que des écrits de philosophes, d'écologues, d'historiens ou de géographes.

Le « saltus », espace intermédiaire

Cette recherche sur les paysages de *saltus* fait suite à une pièce antérieure, intitulée, *Monoculture*¹, un diaporama photographique sur l'une des formes paysagères les plus courantes en France, le champ.

¹ *Monoculture*, 2008, diaporama photographique, cinq minutes, <https://carolinecieslik.myportfolio.com/monoculture>, consulté le 23 avril 2018.



Figure 1 Monoculture, 2008, diaporama photographique, cinq minutes.

L'enjeu de ce travail est de questionner notre perception de ces paysages banals et fonctionnels voués à la production agroalimentaire de masse. Habiter, circuler, travailler, telle est l'utilisation que nous faisons de ces territoires, machinale c'est-à-dire à la fois mécanique, mais aussi sans réflexion pérenne car prise dans l'engrenage d'un système économique. Cette mise à plat de nos modes de vie tend à souligner le lien étroit existant, entre industrialisation du paysage et la pauvreté biologique, visuelle et culturelle qui en résultent.

L'aboutissement de ce travail a nécessité des lectures pluridisciplinaires sur les relations complexes entre écologie, paysage et agriculture. Nombre d'historiens et de géographes emploient la trilogie « *ager, saltus, silva*² » pour décrire les différents espaces agricoles, « *ager* » désignant les cultures, « *silva* » la forêt, et « *saltus* » vise un espace intermédiaire, ponctuellement prélevé par l'homme notamment à des fins pastorales : le *saltus* est un espace de parcours (le terme est issu du même mot latin signifiant originellement « saut »). Si les termes *ager* et *silva* sont aisément traduisibles, le mot *saltus* ne possède pas d'équivalent en français : il est utilisé en latin dans des textes contemporains³. De plus, les espaces de *saltus* sont difficiles à se représenter, car en lien avec de multiples formes présentes dans le paysage (marais, prairies, tourbières, haies,

² Georges Bertrand, « Pour une histoire écologique de la France rurale » in DUBY Georges et WALLON Armand (éd.), *Histoire de la France rurale*, Paris, Éd. du Seuil, « L'univers historique », 1975. *Histoire de la France rurale t. 1 : des origines à 1340*, p. 34-113 ; PITTE Jean Robert, *Histoire du paysage français : de la préhistoire à nos jours*, Paris, Tallandier, 2001, 440 p, p.98.

³ POUX Xavier, NARCY Jean-Baptiste et RAMAIN Blandine, « Réinvestir le saltus dans la pensée agronomique moderne : vers un nouveau front eco-politique ? », in *L'Espace Politique*, n° 9, 15 janvier 2010. ; LEPART Jacques, MARTY Pascal et KLESCZEWSKI Mario, « Chapitre 2 - Faut-il prendre au sérieux les effets des changements du paysage sur la biodiversité ? » in *Paysages : de la connaissance à l'action*, BERLAN-DARQUE Martine, LUGINBÜHL Yves et TERRASSON Daniel (dir.), s.l., Editions Quæ, 2007, p. 29.

etc.) et avec des formes de paysages au sens géographique du terme (garrigues, landes, jachères, friches, etc.).

Cependant, le concept suscite depuis quelques années l'intérêt de scientifiques⁴ dans le cadre de recherches sur la biodiversité et l'aménagement du territoire. En effet, le *saltus* échappe à la séparation classique nature/culture, la relation anthropique au milieu n'étant pas toujours destructrice mais aussi créatrice d'écosystèmes riches, ce qui implique de reconsidérer la notion de production dans notre réflexion sur le paysage. Il remet aussi en cause le traditionnel clivage urbain/rural, car le *saltus* apparaît aujourd'hui dans certaines friches industrielles, périphéries et espaces urbains délaissés. En regard de mon premier travail sur les champs de l'agriculture intensive, le *saltus* peut être considéré comme le contraire d'*ager* (un espace sauvage, un espace du vivant, en opposition aux mono spécificités des espaces de l'agriculture intensive) ou son corolaire dans la mesure où les friches sont aussi le produit de l'intensification des rendements et de l'accélération des rythmes d'aménagement puis de déprise de nos territoires de vies. Dans le contexte de surproduction agricole, la réflexion sur les relations de l'homme avec son environnement est désormais propice à sa redéfinition et sa représentation en tant que paysage, pour donner une dimension sensible et culturelle aux enjeux écologiques, sociaux, et environnementaux déjà présents dans ce concept.

Nature et paysage en crise

Le phénomène de crise se définit par une rupture soudaine, profonde, entre le passé et l'avenir. Nous évoluons dans un contexte de crise écologique⁵ liée à la surexploitation des ressources planétaires, à la multiplication des déchets. Elle fragilise les populations et remet en cause certains modes de vie, de construire, de cultiver, d'habiter. D'où provient le déséquilibre de l'activité anthropique avec les ressources de son environnement ?

⁴ Le concept de *saltus* a été l'objet d'un programme de recherche dans le cadre du programme Diva 2 sur l'agriculture et la biodiversité, <https://www6.inra.fr/programme-diva/DIVA-2>, consulté le 19 novembre 2015.

⁵ L'écologie est une discipline scientifique qui étudie les relations des organismes vivants avec leur milieu et un courant politique mobilisé sur les questions d'environnement, c'est dans ce second sens qu'il est question de crise écologique.

Depuis plusieurs décennies, l'ontologie naturaliste issue de la pensée moderniste est remise en cause pour le clivage qu'elle opère entre le concept de nature et celui de culture. Elle figure parmi les quatre ontologies énoncées par l'anthropologue Philippe Descola⁶ pour définir les « systèmes de propriétés des existants, [qui] servent de points d'ancrage à des formes contrastées de cosmologies, de modèles du lien social et de théories de l'identité et de l'altérité⁷ », à savoir le naturalisme, l'animisme, le totémisme et l'analogisme. L'ontologie naturaliste oppose à la nature, la culture, au sauvage, le domestique. Elle pose aussi les bases des sciences modernes en énonçant le savant/chercheur en tant que sujet, observateur extérieur et objectif de son objet étude : il transcende la nature.

Le paysage occidental serait issu de ce « grand partage » entre nature et culture, entre sujet et objet, entre naturel et artificiel. Il produit une discontinuité entre l'homme devenu alors un observateur extérieur et son environnement. La représentation de la nature devient un sujet pictural à part entière qu'Anne Cauquelin nomme « l'invention du paysage⁸ », telle une fenêtre sur l'extérieur qui glisse progressivement au premier plan des tableaux. En se référant aux travaux d'Erwin Panofsky⁹ sur la perspective, Philippe Descola démontre qu'à partir de la Renaissance, ce dispositif optique place le paysage dans une hiérarchie, un ordonnancement, dont les proportions continues diffèrent des techniques de raccourcis plus subjectives de la vision antique. Elle représente la cohésion d'un monde unifié dans un espace rationnel — elle systématise et stabilise l'univers extérieur dans une parfaite maîtrise de l'espace géométrique, de l'optique et du décentrement cosmologique. C'est ce que Panofsky nomme une « objectivation du subjectif ». Ce dualisme spécifique de la cosmologie occidentale accorde aux hommes tout ce qu'il a retiré aux êtres naturels¹⁰.

La dissociation de la nature et de la culture aboutit au XIXe s. à la naissance de l'environnementalisme porté par le concept américain de la *wilderness*, construit à travers

⁶ DESCOLA Philippe, *Par-delà nature et culture*, Paris, NRF : Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines », 2005, 623 p.

⁷ *Ibid.*, p. 176.

⁸ CAUQUELIN Anne, *L'invention du paysage*, 4. ed., Paris, PUF, « Quadrige », 2013, 160 p.

⁹ PANOFSKY Erwin, BALLANGE Guy et DALAI EMILIANI Marisa, *La perspective comme forme symbolique: et autres essais*, Paris, Les Éd. de Minuit, 1975, 273 p.

¹⁰ BEAU Rémi, *Éthique de la nature ordinaire : recherches philosophiques dans les champs, les friches et les jardins*, Éditions de la Sorbonne., Paris, s.n., 2017, 342 p, p.15.

la pensée des philosophes transcendentalistes américains Henry David Thoreau, Ralph Waldo Emerson ou John Muir. Sous couvert de préservation de l'environnement, elle se définit comme une nature sauvage qui exclut toute intervention humaine. La *wilderness* est issue du mythe américain de la frontière : au fur et à mesure de leur conquête à l'ouest des États-Unis, les colons ne perçoivent pas les modifications anthropiques des territoires construits et habités par les populations indigènes¹¹, ils les pensent vierges de toute trace anthropique. Le concept de *wilderness* ne déconstruit pas le dualisme de l'homme et de la nature, mais les maintient dans une « extériorité radicale¹² ». L'exclusion de l'homme afin de protéger la nature est une utopie : aucun espace n'est purement naturel. De plus, elle met en péril des sociétés non occidentales en justifiant l'exclusion de leur milieu de vie sous couvert d'une protection de la nature¹³.

Les préoccupations écologiques évoluent dans les années 70 vers d'autres postures tels le biocentrisme (tout individu vivant est à égalité avec tout autre) ou l'écocentrisme (les valeurs sont envisagées non entre des entités vivantes distinctes, mais à travers les relations que les espèces entretiennent avec les ensembles naturels) puis en 2000 avec l'avènement du concept d'anthropocène introduit par le géologue et biologiste américain Eugène Stoemer et le géochimiste néerlandais Paul Crutzen¹⁴. Prenant acte de la place prépondérante de l'action anthropique dans le changement climatique et donc dans l'évolution biosphère, le terme désigne le produit de l'impact humain sur la biosphère comme une nouvelle ère géologique. Par ailleurs, la crise écologique est alors envisagée à une échelle mondiale. Ces différents modèles de pensée et ces concepts soulèvent tout autant de questionnements sur notre relation à la nature, que la complexité à moraliser les relations sociétales à l'environnement et à modéliser leurs conséquences sur la biosphère.

À ces valeurs morales et politiques s'ajoutent des présupposés esthétiques : de nombreuses représentations artistiques nourrissent l'histoire de l'environnementalisme.

¹¹ Rémi Beau se réfère aux textes de Frederick Jackson Turner, *The frontier in American history*, 1920 et William Cronon, *The trouble with Wilderness : Or Getting Back to the Wrong Nature*, 1995, *ibid.* p. 209.

¹² *Ibid.*, p. 17.

¹³ LARRERE Catherine, « La question de l'écologie. Ou la querelle des naturalismes », in *Cahiers philosophiques*, n° 4, vol. 127, 2011, p. 63-79.

¹⁴ *Ibid.*, p. 65-72.

La *wilderness* émerge aussi à travers les paysages grandioses des peintres de la Hudson River¹⁵ ainsi que les travaux des *survey's photographs*¹⁶ : Franklin Roosevelt est en possession de leurs images au moment où il engage la création du parc naturel de Yellowstone en 1872. Un siècle plus tard, en 1975, l'exposition *New topographics : photographs of a man altered landscape* remet en cause la seule protection de la *wilderness* en montrant entre autres, les travaux photographiques sur les espaces suburbains de Lewis Baltz et de Robert Adams qui représentent l'impact de la consommation de masse sur l'environnement¹⁷. Ces images participent à forger de nouvelles représentations de types de paysages, tels les paysages périurbains. Poursuivant ce questionnement sur la protection de l'environnement, en France, le colloque « Mort du paysage » organisé en 1982, par François Dagognet, François Guéry et Odile Marcel¹⁸ questionnent tout autant la définition même du paysage, envisagé alors sous plusieurs disciplines (écologie, esthétique, histoire, géographie...) que les valeurs et les perceptions des nouveaux territoires issus de l'industrialisation après-guerre. Deux ans plus tard, la commande photographique de la DATAR s'inscrit dans cette continuité en invitant des photographes professionnels à « recréer une culture du paysage en France¹⁹ ». Les codes esthétiques paysagers naviguent entre les États-Unis et l'Europe²⁰.

La Convention Européenne du Paysage²¹ signée en 2000 à Florence entérine dans un texte politique le caractère à la fois perceptif, écologique, environnemental et social du paysage. Celui-ci est défini comme « une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et

¹⁵ R. Beau, *Éthique de la nature ordinaire*, op. cit., p. 211.

¹⁶ François Brunet, Bronwyn Griffith et M. Gidley (eds.), *Images of the West : survey photography in French collections, 1860-1880*, Giverny : [Chicago], Musée d'Art Américain ; Terra Foundation for American Art : Distributed by the University of Chicago Press, 2007, 135 p.

¹⁷ FOSTER-RICE Greg et ROHRBACH John (éd.), *Reframing the New topographics*, 1st ed., Chicago, Center for American Places at Columbia College Chicago : Distributed by the University of Chicago Press, 2010, 233 p, p.16.

¹⁸ DAGOGNET François (éd.), *Mort du paysage ? Philosophie et esthétique du paysage : actes du colloque de Lyon*, Seyssel : [Paris], Champ Vallon ; Diffusion, Presses universitaires de France, « Collection Milieux », 1982, 239 p.

¹⁹ <http://missionphoto.datar.gouv.fr/fr/content/la-question-du-paysage>, consulté le 10 juillet 2018.

²⁰ Les peintres de la Hudson River sont inspirés par la peinture occidentale, l'exposition des *New Topographics* quant à elle mêle des photographes américains et des photographes européens. Enfin, dans le cadre de la mission de la Datar, les commanditaires font appels à des artistes des *New Topographics* tel Franck Gohlke ou Lewis Baltz et des photographes européens.

²¹ CONSEIL DE L'EUROPE, *Convention Européenne du Paysage*, Florence, 2000.

de leurs interrelations ». Le paysage est un « élément essentiel du bien-être individuel et social ». La convention se présente comme un « instrument consacré exclusivement à la gestion, et à l'aménagement de tous les paysages européens. » En ce sens, elle responsabilise les États et les populations sur le devenir de leurs paysages. Elle pose trois catégories de paysages (remarquables, ordinaires et dégradés) sans pour autant donner les critères de jugement de ces types de paysages. En 2008, les recommandations de la convention apportent de nouvelles clés de lecture en faisant le constat de l'accélération des transformations des paysages dues à « l'évolution des techniques de production agricole, sylvicole, industrielle et minière et des pratiques en matière d'aménagement, d'urbanisme, de transport, de réseaux, de tourisme et de loisirs et plus généralement les changements économiques mondiaux ».

Il semble alors paradoxal que le paysage, issu du processus de dissociation entre nature et culture incriminé dans la crise environnementale, pour autant, se trouve être un élément de réponse à cette même crise.

L'objectivation du paysage

Dans un article paru dans l'Information Géographique intitulé « Les grands récits du paysage occidental. Une traversée historique et critique (XIX e. – XX e. s.) », Serge Briffaut²² fait l'inventaire des multiples théories sur l'origine du paysage et ses redéfinitions. L'auteur note qu'il est « possible de voir dans la réémergence récente des grands récits de l'émergence du paysage une expression de la crise de cette figure et de ses répercussions sur les institutions qui fonctionnent autour d'elle et par elle : savoirs constitués, politiques (d'aménagement des espaces et des territoires, de protection des beautés naturelles...), pratiques (le tourisme notamment, considéré en ses formes les plus profondément ancrées dans l'histoire).²³ ». La crise environnementale se traduit par une quête des origines du paysage et une redéfinition du concept qui tend ainsi à repenser notre relation à l'environnement. Le géographe émet l'hypothèse « que le “moment” du paysage ne soit qu'une parenthèse, d'assez courte durée, dans l'histoire des relations de l'Occident à ses mondes environnants. (...) ce moment du “paysage”

²² Serge Briffaut, « Les grands récits du paysage occidental. Une traversée historique et critique (XIX^e-XXI^e siècles) », *L'Information géographique*, 2014, vol. 78, n° 3.

²³ *Ibid.*, p. 69.

pourrait bien être celui sur lequel s'étend le règne, aujourd'hui contesté, de la figure de l'observateur, telle que construite aux temps romantiques ».

Au regard de cet inventaire non exhaustif des tentatives de définitions ou redéfinitions du paysage à travers son histoire par des philosophes, des historiens, des géographes, il est assez complexe de circonscrire le concept. Le travail de synthèse de Jean-Marc Besse²⁴ dans son livre, *Le goût du monde, exercices de paysage*, fait référence. Il définit cinq types d'orientation paysagère. La première approche est culturaliste, elle envisage le paysage comme étant issu d'un processus représentationnel. Le principe d'artialisation théorisé par le philosophe Alain Roger nomme le procédé esthétique qui transforme le pays en paysage. Cette première définition se fonde sur une autre approche plus ancienne de la géographie humaine qui se focalise essentiellement sur « les pratiques de production et les usages culturels qui organisent le paysage de façon à en faire un territoire habitable par un groupe humain.²⁵ ». La troisième approche est systémique : moins culturaliste que les deux précédentes, elle envisage le paysage comme une réalité matérielle, visible, mais qui est aussi le produit de forces objectives et indépendantes, le couplage de temporalités et de spatialités à la fois humaines et naturelles (climat, etc.). La quatrième approche est phénoménologique, le paysage est issu de la relation corporelle sensible immersive de l'homme dans son environnement, l'approche est à la fois psychologique et philosophique. La dernière approche envisage le paysage comme un projet : elle est caractéristique des paysagistes, des architectes, des urbanistes. Cependant, comme le souligne Jean-Marc Besse, toute personne confrontée à un paysage réel est à l'intersection de ces cinq orientations. Se confronter au paysage est-ce se trouver face à un objet ou bien/et entre plusieurs entités et disciplines ?

Serge Briffaut nomme « crise de l'observateur (...) le principe d'un savoir scientifique fondé sur la distanciation objectivante et les économies complexes et plurielles du regard et de la sensibilité qu'engage, en pratique, la construction d'une connaissance de la nature²⁶ ». Est-il possible de concilier une posture objective

²⁴ Jean-Marc Besse, *Le goût du monde : exercices de paysage*, Arles : [Versailles], Actes sud ; ENSP, 2009, 227 p.

²⁵ BESSE Jean-Marc, « Le paysage, espace sensible, espace public », in *Meta : Research in hermeneuthics, phenomenology, and practical philosophy*, n° 2, II, 2010, p. 28.

²⁶ S. Briffaud, « Les grands récits du paysage occidental. Une traversée historique et critique (XIXe-XXIe siècles) », art cit, p. 79.

caractéristique de la démarche scientifique issue du naturalisme (l'observateur scientifique transcende l'objet extérieur et donc le paysage) d'un objet qui lui-même intègre une part de sensibilité, de corporéité et de subjectivité ?

Le paysage à travers l'objectif

Estelle Zhong²⁷, citant la critique de Bruno Latour de l'approche philosophique de la nature engagée par la Modernité, définit la crise de l'environnement comme une crise du sensible :

« on entend que notre goût et notre disponibilité la plus sensible au monde, comme aux œuvres, ont été en partie mutilés par la réification de la nature qui a accompagné la Modernité (Latour, 2015). Mutilés au sens où une gamme subtile de percepts et d'affects qui nous connectaient au monde sensible, dans toute sa richesse et son intensité émotionnelle, a été réduite à peau de chagrin. (...) Ce rapport d'extériorité et de surplomb au monde devenu nature, caractéristique de toute une tradition de la peinture de paysage, de Bruegel à l'Hudson River School, a participé à l'invention de nos habitudes de percevoir, de concevoir et d'agir à l'égard du vivant. Le milieu vivant comme environnement englobant et immersif est devenu nature, qui est devenue paysage, c'est-à-dire un espace construit par le sujet, en dehors de, objectivé, qui n'existe et n'a de valeur que par et pour les humains. »

La posture d'observateur et le primat d'une approche purement visuelle et distante coupent-ils pour autant le spectateur de ses autres sens ? Jean-Marc Besse énonce lui aussi les limites de ce type d'approche spectatorielle du paysage :

« La définition qui faisait du paysage un panorama naturel, généralement découvert depuis une hauteur, permettant ainsi au spectateur d'obtenir une sorte de maîtrise visuelle sur le territoire (...) est aujourd'hui mise en crise, aussi bien sur le plan des représentations et des perceptions que sur celui des réalités et des projets. La relation

²⁷ ZHONG Estelle, N° 84 | *Que peut l'art face à la crise écologique ?*, <http://www.sciencespo.fr/artsetsocietes/fr/archives/106>, 5 avril 2016, consulté le 8 juin 2018..

entretenu avec les paysages est devenue plus complexe et moins «naturelle»²⁸ ».

Paradoxalement, les représentations iconographiques du paysage demeurent aujourd'hui préconisées dans les choix politiques : la Convention Européenne du Paysage recommande à la fois une analyse et une sensibilisation au paysage. À cet effet, les collectivités territoriales multiplient les atlas et les observatoires du paysage en mobilisant très largement l'image photographique. Celle-ci est un instrument d'analyse, de sensibilisation, mais aussi de promotion du paysage. Elle est tout autant issue d'une pratique photographique personnelle aujourd'hui amplifiée par les réseaux sociaux qu'à travers des communications publicitaires privées et des initiatives publiques. Par ailleurs, une effervescence de la création artistique du paysage photographique existe depuis les dernières décennies²⁹.

À la fois un schème perceptif et un enchevêtrement de strates d'un territoire construit par des sociétés sur un substrat naturel, la construction du paysage repose sur de multiples couches, des strates, ce qui lui confère une dimension mémorielle : « le paysage est une manière de fixer par un dispositif entre autres visuel la relation d'une société au monde³⁰ ». Cette perception émerge au XIXe. s. définit par le peintre romantique Carl Gustav Carus et le géographe Alexander von Humboldt comme l'appréhension d'une nature en mouvement. Elle institue le paysage en tant que trace ce qui n'est pas sans rappeler l'indicialité³¹ du dispositif photographique. Le paysage « tel qu'il s'organise dans le champ visuel, commence à contenir et à révéler ce qui ne se voit pas directement : un passé et un devenir³² ». Cette relation au temps est similaire à l'action de coupe spatio-temporelle de la photographie.

²⁸ J.-M. Besse, « Le paysage, espace sensible, espace public », art cit, p. 260.

²⁹ OLLIER Christine et BAILLY, JEAN-CHRISTOPHE, *Paysage cosa mentale. Le renouvellement de la notion de paysage à travers la photographie contemporaine*, Paris, Loco, 2013, 341 p. ; BERTHO Raphaële et CONESA Héloïse, *Paysages français : une aventure photographique, 1984-2017*, Paris, BnFrance éditions, 2017, 292 p.

³⁰ Philippe Descola et Tim Ingold, *Être au monde. Quelle expérience commune.*, Lyon, PU Lyon, 2014, p. 16.

³¹ Rosalind E. Krauss, *Le photographique : pour une théorie des écarts*, Paris, Macula, 1991, 222 p.

³² S. Briffaud, « Les grands récits du paysage occidental. Une traversée historique et critique (XIXe-XXIe siècles) », art cit, p. 66.

« Ce paysage qui existe sur le mode de la trace ou de l'archive a ainsi acquis une profondeur historique, ou plus largement représentationnelle, au sens où la finalité de la représentation est de rendre présent ce qui ne l'est plus ou pas : ce qui est passé, mais aussi ce qui est ailleurs. Or, la reconnaissance de cette épaisseur documentaire du paysage apparaît indissociable, dans la première moitié du XIXe siècle, de la relativisation culturelle de cet objet paysage³³. »

L'émergence de cette inflexion historique du paysage est contemporaine de celle de la photographie. Se positionner face à son objet d'étude comme l'engendrerait *a priori* l'acte photographique exclut-il l'appartenance au paysage ? L'incomplétude de cette perception du paysage serait-elle celle de l'image photographique et en particulier celle de l'approche documentaire qui a trouvé « une postérité dans une photographie contemporaine (...) empreinte d'une rhétorique de l'objectivité³⁴ » ?

Le milieu, le tiers, le saut

Confrontés aux limites de la dissociation de la nature de la culture, du sauvage et du domestique, de l'artificiel et du naturel, William Cronon convoque la notion de « *middle ground* » :

« The wilderness dualism tends to cast any use as abuse, and thereby denies us a middle ground in which responsible use and non-use might attain some kind of balanced, sustainable relationship. My own belief is that only by exploring this middle ground will we learn ways of imagining a better world for all of us : humans and nonhumans, rich people and poor, women and men, First Worlders and Third Worlders, white folks and people of color, consumers and producers—a world better for humanity in all of its diversity and for all the rest of nature too. The middle ground is where we actually live.

³³ S. Briffaud, « Les grands récits du paysage occidental. Une traversée historique et critique (xixe-xxie siècles) », art cit, p. 66.

³⁴ POIVERT Michel, « Olivier Lugon, Le Style documentaire. D'August Sander à Walker Evans, 1920-1945, Paris, Macula, 400 p., 114 ill. NB, bibl., ind., 30 E. », in *Études photographiques*, n° 11, mai 2002.

It is where we—all of us, in our different places and ways—make our homes.³⁵ »

Le concept propose un intermédiaire entre la radicalité de la *wilderness* et celle d'une perception purement artificielle des espaces urbains. L'historien d'art Leo Marx se saisit de l'idéal pastoral pour définir un intermédiaire en ville et *wilderness* qu'il nomme le « *middle landscape* ». De même l'écologue Mickaël Rosenzweig en 2001 envisage une « écologie de la réconciliation³⁶ », c'est-à-dire une écologie des milieux non protégés, ordinaires. À travers une approche politique du paysage, le concept de Tiers-Paysage du paysagiste Gilles Clément³⁷ mobilise les mêmes aspirations.

Dans cette même intentionnalité, le terme *saltus* semble pertinent à analyser, car il présente plusieurs caractéristiques déterminantes aux vues des problématiques décrites précédemment et pour autant absentes des concepts précédemment cités. En premier lieu, le *saltus* possède un ancrage historique antique — la pastorale — l'une des formes de genèse du paysage. À travers celui-ci, je fais l'hypothèse que ce moment d'émergence du paysage échappe à une séparation radicale de la nature et de la culture, et que cette approche sera véhiculée à travers la forme pastorale.

Le *saltus* est pluridisciplinaire : il est utilisé en histoire, en écologie et en géographie. En tant qu'espace du saut, il est par essence dynamique dans une dimension spatio-temporelle. À travers un usage plus contemporain, le *saltus* recoupe les espaces en friche. Ces territoires sont d'un point de vue sociétal en crise : ils sont en rupture avec des usages passés et pour autant sans projet effectif, avec un avenir incertain. Les friches sont considérées comme des zones marginales, à la frontière des territoires sociétaux. Ce sont des espaces hors norme.

« La crise a toujours été “bonne à penser”, pour reprendre l'expression de Lévi-Strauss à propos des mythes. D'une certaine manière, il n'y a de pensées sérieuses qu'en crise. Toutes les sociétés se

³⁵ CRONON William, « *The Trouble with Wilderness or, Getting Back to the Wrong Nature* », in *Uncommon Ground: Rethinking the Human Place in Nature* W. W. Norton & Co. (éd.), 1995, p. 69-90.

³⁶ ZHONG Estelle, N° 84 | *Que peut l'art face à la crise écologique ?*, <http://www.sciencespo.fr/artsetsocietes/fr/archives/106>, 5 avril 2016, consulté le 8 juin 2018.

³⁷ CLEMENT Gilles, *Manifeste du Tiers Paysage*, s.l., s.n., 2004.

constituent dans la crainte de l'événement. Lorsque celui-ci survient, il doit être interprété de telle sorte qu'il puisse être ramené à l'ordre des choses, à la contingence ordinaire. Hier, c'était la fonction des sorciers, aujourd'hui, c'est par exemple celle des économistes, qui essaient de nous montrer les enchaînements. Quand nos gouvernants nous disent : "on va s'en sortir, retrouvons nos manches...", il y a là un rituel comparable aux rituels des sociétés primitives face à l'imprévu.³⁸ »

Dans le contexte de crise du paysage et de l'environnement décrit précédemment, il me semble légitime d'en analyser les dynamiques. Les friches remettent en cause certaines typologies d'espace (urbain, industriel, rural) à travers leur pluralité d'usages qui tendent à s'imbriquer du fait de l'évolution de l'aménagement du territoire et donc de leur développement inhérent à la multiplication des zones. Elles représentent aujourd'hui une forme de laboratoire paysager.

La méthode

Comment faire advenir un nouveau type et une nouvelle relation au paysage ?

Cette démarche est nourrie par l'approche définie par l'anthropologue Tim Ingold qui questionne dans ces travaux « la genèse, c'est-à-dire la manière dont les processus émergent et se transforment et transforment ceux à travers lesquels ils passent.³⁹ »

Cette recherche nécessite un premier travail théorique de définition du *saltus* à partir de son usage dans un *corpus* de texte de l'Antiquité à la période contemporaine afin de définir ces intermédiarités. Ce *corpus* est composé d'écrits d'agronomes, d'arpenteurs, d'historiens et de poètes. L'usage du mot à l'époque contemporaine quant à lui, est plus rare. Principalement utilisé par des latinistes, des historiens et des géographes, il est mobilisé dans les années 2000 dans un contexte de préoccupation

³⁸ Marc Augé, « La crise est bonne à penser », Libération 7 mars 2009.

³⁹ P. Descola et T. Ingold, *Etre au monde. Quelle expérience commune., op. cit.*, p. 50.

environnementale qui apporte un renouveau dans l'usage du mot. Il est aussi utilisé par l'écrivain Pascal Quignard dans son poème *Inter aérias ego*⁴⁰.

La seconde partie consiste en l'identification, l'expérience et l'analyse d'un site contemporains qui répond au critère du *saltus* et sa représentation photographique. Je m'appuie pour cela sur un dispositif expérimental : un Observatoire Photographique du Paysage (OPP) au sein d'un observatoire d'écologie urbaine sur un espace en friche⁴¹.

Le site est des prairies Saint-Martin à Rennes est un espace intermédiaire. Il se situe à proximité du centre-ville de Rennes. Il est composé de prairies ponctuellement fauchées par la ville, d'une friche industrielle, d'anciens jardins familiaux, et de zones boisées. En 2013, la municipalité exproprie les propriétaires des jardins pour pollution des sols. Le site est alors en friche, dans l'attente d'un projet de parc naturel urbain coordonné par l'agence Base⁴². Le projet tend à transformer le site en jardins partagés, prairies et zones humides. La mise en place du parc implique la réouverture du milieu par coupes d'arbres et de buissons présents sur le site, l'excavation d'une partie des terres et l'expropriation de la zone habitée du site⁴³. Le projet crée des tensions politiques. Ce territoire à la densité végétale peu commune en milieu urbain suscite depuis plusieurs années l'intérêt des écologues, des climatologues et des géographes travaillant sur le territoire de la métropole de Rennes. Ils notent la singularité de ce type d'espace, généralement situé dans les marges, mais ici en l'occurrence à l'intérieur de la ville. En 2011, l'Institut National d'Environnement⁴⁴ a souhaité la mise en place d'un observatoire d'écologie urbaine sur le site afin d'enregistrer l'impact de l'évolution des pratiques anthropiques sur la biodiversité. Le thème fédérateur de cet observatoire est la notion de paysage au sens large. L'interdisciplinarité de l'observatoire offre un dialogue autour d'un même terrain de recherche, sur le concept de paysage et ses différentes représentations. Si le terme paysage est polysémique, en écologie ou en arts,

⁴⁰ QUIGNARD Pascal, ALFERI Pierre, CLEMENS Eric, et al., *Inter : Inter aérias fagos*, Paris, Argol, « L'Estran », 2011, 164 p.

⁴¹ Jean NABUCET *et al.*, « Mise en place de l'observatoire d'écologie urbaine de Rennes : site des Prairies Saint Martin - Zone Atelier Armorique » in Inforsid 2015.

⁴² Base, *Rennes : Prairies Saint-Martin*, <http://www.baseland.fr/fr/parcs/rennes-prairies-saint-martin>, consulté le 07 septembre 2015.

⁴³ <http://metropole.rennes.fr/actualites/urbanisme-deplacements-environnement/urbanisme/prairies-saint-martin-extension-du-perimetre-damenagement/>, consulté le 10 septembre 2015.

⁴⁴ <https://osur.univ-rennes1.fr/ZA-Armorique/page.php?115>, consulté le 10 septembre 2015.

il est issu d'un même processus unificateur d'éléments hétérogènes structurés par le cadre en peinture ou en photographie d'un point de vue formel, et par l'étude de systèmes de relations entre des espèces et leur environnement en écologie⁴⁵. Le paysage est une grille de lecture de notre environnement qui s'articule entre paysage-milieu et paysage-représentation.

Issus d'une tradition de commandes des parcs naturels ou des collectivités territoriales passées à des photographes dans la continuité de la mission photographique de la DATAR pour renouveler les regards sur leurs paysages, les OPP consistent à effectuer des prises de vues sur un territoire donné, qui seront rephotographiées dans le temps. La photographie par son caractère indiciel articule ces deux constituantes du paysage. L'observatoire photographique constitue un ensemble de points de vue reconduits dans le temps afin d'enregistrer les modifications du territoire : le paysage est évolutif, bouleversé dans son cadre, composé puis décomposé. Les opérations de classements et de montages de la base de données offrent alors la possibilité de recomposer un autre type de paysage, celui-ci entre plusieurs images.

La troisième partie est une étude de la représentation artistique de la pastorale de l'Antiquité à la période moderne, afin de comprendre les points de jonction et les divergences avec les images de l'OPP, tout en prenant en compte les contextes politiques et sociétaux de ces représentations. L'ethnologue Gérard Lenclud, place le processus d'émergence d'un paysage à travers « l'existence dans l'appareil cognitif du sujet percevant, d'une liste infiniment ouverte de propriétés prototypiques prêtes à être affectées à tous les spectacles du monde susceptibles d'être embrasés par la vision et isolés (...) ces spectacles pourront être dépositaires (ou non) du statut de paysage, pourvus d'une valeur et accrochés à une cimaise mentale »⁴⁶.

⁴⁵ Voir l'analyse comparative des définitions du paysage en écologie et en art effectuée à l'occasion de la formation interdisciplinaire sur le paysage organisée par l'Observatoire des Sciences et de l'Univers de Rennes en 2015 : Caroline CIESLIK, « Paysages à la croisée des images : photographie et télédétection » in *Les représentations du paysage*, Jacques BAUDRY (dir.), https://osur.univ-rennes1.fr/FHNPaysage/e107_files/downloads/osur_formation-paysage-10mars_cieslik.pdf, consulté le 15 septembre 2015.

⁴⁶ Gérard Lenclud « Pour une approche ethnologique des paysages » in *Paysage au pluriel: pour une approche ethnologique des paysages*, Paris, Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 1995, p. 3-17, p. 10.

La quatrième partie tend à dépasser cette approche spectatorielle du paysage en mobilisant le concept comme une forme de construction politique à travers la notion de commun et et à travers elle redéfinir la place de l'artiste dans la société.

Hybridation

« Mais la noble profession de chercheur — la quête personnelle du savoir et de la vérité — a été détournée par nos responsables politiques en charge des finances, dans l'esprit borné desquels la recherche est devenue un processus industriel de recueil de données et de traitement de l'information. Les arts sont supposés palier à cette situation en la recouvrant d'une façade séduisante, en rendant hommage à la créativité, et en étant les dépositaires d'un esprit critique qui joue le rôle de la mauvaise conscience pour l'esprit bien-pensant. L'érudition et la poésie, de même que la science et la foi ont été alignées des deux côtés d'une division entre réalité et imagination. Cette division a causé un tort considérable et doit être effacée⁴⁷. »

Cette thèse poursuit/approfondit une démarche engagée dans le paysage à la fois plastique, pratique, créative, mais aussi théorique, conceptuelle et philosophique. L'objet de cette recherche tend à créer une nouvelle typologie d'espaces caractérisée par l'entre-deux, la marge, l'intermédialité. En m'aventurant dans cette double posture, à la fois de plasticienne et de théoricienne, je me positionne alors dans le même type de dynamique que mon sujet d'étude, partagée entre l'intuition, la subjectivité et le « faire » revendiqués par la création et l'objectivité, les méthodes, l'intellectualisation plus spécifiques à la théorie.

Pour autant, ces deux activités ne me semblent pas antinomiques, la création plastique et la recherche théorique sont toutes les deux mues par une même dynamique de cheminement et de questionnement exploratoire. Le choix et l'approche d'un sujet par un artiste ou un chercheur reposent aussi sur une personnalité, une sensibilité particulière. Si l'artiste peut affirmer sa personnalité, sa sensibilité à travers ces travaux, elle n'est jamais absente du travail du chercheur. De même, le terme de démarche n'est

⁴⁷ INGOLD Tim, *Marcher avec les dragons*, Bruxelles, Zones sensibles, 2013, 379 p, p.12.

pas le propre du vocabulaire de la recherche scientifique, mais aussi celui de l'artiste. Une part des divergences repose sur des questions de production. Le chercheur produit une pensée qui sera transmise sous forme de texte, de schéma, de communication orale, le plasticien crée des formes plastiques porteuses de sens. Afin d'hybrider les différents savoirs et expériences produits dans le cadre de cette thèse, je souhaite produire un objet hors-norme qui tend à trouver sa légitimité dans/entre ces deux espaces, la recherche et l'art.

PREMIERE PARTIE

DEFINIR LE *SALTUS*

Cette première partie tend à définir le concept de *saltus* afin d'en étudier les réalités, les usages, les perceptions. Cette recherche nécessite une traversée des différentes époques historiques, depuis l'origine du terme dans l'Antiquité romaine jusqu'à nos jours. Cette première partie est donc séquencée en trois chapitres qui marquent l'évolution de l'usage du mot. Dans l'Antiquité, les usages du terme *saltus* sont riches, les sens sont nombreux. Puis avec l'évolution de langue latine vers le français, ils tendent à se restreindre. L'époque actuelle marque un certain renouveau quant à l'usage du mot à travers une revalorisation des espaces en friche.

Ce travail de définition nécessite une étude étymologique du terme afin de comprendre ses origines, un classement des différents sens du mot *saltus* issus d'un corpus de dictionnaires latin/français, de dictionnaires de la langue française et d'encyclopédies. Ces analyses sont approfondies par l'étude de textes agronomiques, géographiques, historiques, et littéraires mobilisant le mot.

« La nature sauvage est une réalité éminemment culturelle et l'opposition entre les deux pôles sauvage/domestique, quand elle affleure, est davantage le fruit d'un choix conceptuel. S'intéresser aux usages sociaux de la nature consiste donc à étudier la fabrique idéologique et pratique de l'environnement par et dans la société.⁴⁸ »

Définir le *saltus* nécessite conjointement d'étudier l'évolution du concept de nature, ainsi que celle du système agricole et de la notion de propriété propre à chaque époque.

⁴⁸ Fabrice Guizard-Duchamp « Les espaces du sauvage dans le monde franc : réalités et représentations » in SOCIETE DES HISTORIENS MEDIEVISTES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PUBLIC (éd.), *Construction de l'espace au Moyen Age : pratiques et représentations ; XXXVIIe congrès de la SHMES (Mulhouse, 2 - 4 juin 2006)*, Paris, Publ. de la Sorbonne, « Publications de la Sorbonne Histoire ancienne et médiéval », 2007, 459 p, p.118.

CHAPITRE I Le *saltus* dans les textes antiques

I. Référencement des définitions du *saltus*

Ce premier chapitre référence les différents sens du mot *saltus* tel qu'il est utilisé dans les textes antiques. Les définitions étudiées sont issues du *Grand Gaffiot*⁴⁹, du *Dictionnaire étymologique de la langue latine*⁵⁰, du *Nouveau dictionnaire latin français, rédigé, particulièrement d'après les grands dictionnaires de Forcellini, de Georges, de Freund et de Klotz, par Eugène Benoist, Henri Goelzer*⁵¹ et de *l'Étymologie du français. Les curiosités étymologiques*⁵². Ces définitions sont représentatives de l'ensemble des significations du *saltus* aux vues des dictionnaires latins français existants consultés en bibliothèque universitaire et sur la bibliothèque numérique Gallica⁵³. Les textes latins cités par ces ouvrages datent du troisième siècle av. n. è. pour le plus ancien (Plaute⁵⁴ [254-184 av. n. è.]) au deuxième siècle après Jésus-Christ pour le plus récent (Festus Grammaticus⁵⁵).

Tel qu'il est défini dans le Gaffiot, le premier sens du terme *saltus* est saut.

« 1 *saltus*, *saltus*, m. (*salio* ; fr. saut), saut, bond : CIC. CM 19 ; SEN. Ep. 15, 4 ; LUCR. 5, 559 ; VIRG. En. 12, 287 ; 12, 326 ; *saltum*, *saltus dare* OV. M. 4, 551 ; 2, 165, faire un bond, des bonds. »

Le dictionnaire référence dans un second paragraphe d'autres sens :

⁴⁹ GAFFIOT Félix et FLOBERT Pierre, *Le grand Gaffiot : dictionnaire latin-français*, 3. éd. revue et augm., Paris, Hachette, 2008, 1766 p., p. 1404.

⁵⁰ ERNOUT Alfred, MEILLET Antoine et ANDRE Jacques, *Dictionnaire étymologique de la langue latine : histoire des mots*, Retirage de la 4. ed., Paris, Klincksieck, 1994, 833 p., p. 590.

⁵¹ GOELZER Henri et BENOIST Eugène, *Nouveau dictionnaire latin-français, rédigé, particulièrement d'après les grands dictionnaires de Forcellini, de Georges, de Freund et de Klotz, par Eugène Benoist, Henri Goelzer*, Paris, Garnier frères, 1893, 1710 p.

⁵² GARRUS René, *Étymologies du français. Les curiosités étymologiques*, Paris, Belin, 1996, vol. 3/, 426 p.

⁵³ <http://gallica.bnf.fr/services/engine/search/sru?operation=searchRetrieve&version=1.2&startRecord=0&maximumRecords=15&page=1&query=%28gallica%20all%20%22saltus%22%29&filter=dc.type%20all%20%22monographie%22%20and%20sdewey%20all%20%22443%22>, consulté le 22 avril 2017

⁵⁴ PLAUTE, [Comédies]. *Tome II, Bacchides. Captivi. Casina*, traduit par Ernout Alfred, Paris, Les Belles Lettres, 1933, 234 p, p.215-216.

⁵⁵ F. Gaffiot et P. Flobert, *Le grand Gaffiot, op. cit.*

« 2 *saltus*, *saltus*, m. (1 *saltus* ; it. *salto*)

1 d'après AEL. GALL. d. FEST. 392, 33, région de bois et de pacages, cf. VARR. R 2, 3, 6, pâturages boisés ; *floriferis in saltibus* LUCR. 3, 11, dans les pâturages fleuris cf. VIRG. G. 3, 40 ; 4, 53 ; CIC. Quinct 28 ; CURT. 4, 3, 21 ; *saepire plagis saltum* LUCR. 5, 1251, entourer de filets un bocage

2 (cette même région dans la montagne) défilé, gorge, passage, pas : *saltus Pyrenaei* CAES. C. 1, 37, 1 (ou) *saltus Pyrenaeus* CAES. C. 3, 19, 2, gorges des Pyrénées ; *saltus Thermopylarum* LIV. 36, 15, 6, défilé des Thermopyles

3 (mesure agraire contenant quatre centuries ou 800 jugères) : VAR. R. 1, 10, 2

4 (fig.) a) (métaph. plais.) PL. Cas. 922 ; CURC. 56 b) *saltus damni* PL. Men., situation épineuse. »⁵⁶

Le terme permet de décrire la couverture végétale d'un site et son usage (« région de bois et de pacages ») ou d'en qualifier la topographie (« défilé, gorge, passage, pas »). Le mot nomme une unité de mesure agraire : le *saltus* est la plus grande surface de terre appropriée dans le cadre de l'assignation des terres. Le mot a aussi pour sens vagin⁵⁷. Enfin, il désigne une situation épineuse.

L'analyse d'une autre définition d'un dictionnaire latin français plus ancien apporte d'autres nuances à la sémiologie du terme :

⁵⁶ Ibid.

⁵⁷ *Illa haud uerbum favit , et saepit ueste id qui estis (mulieres).*

Ubi illum saltum uideo opsaeptum, rogo ut altero sinat ire.

« Elle ne répond pas un mot, et elle rempare avec sa tunique ce qui fait que vous êtes (femmes). Quand je vois le passage bouché de ce côté, je lui demande de me laisser passer par l'autre chemin. »

Plaute, [Comédies]. Tome II, *Bacchides. Captivi. Casina, op. cit.*, p. 215-216.

« *saltus*, *ûs*, (...) Ov. Juv. Danse. Cael.-Aur. : Palpitation du cœur. || Cael.-Aur. Mouvement réflexe. (En partic.) — *lunae*. Auct. Queroli. Pleine lune.

2. *saltus*, *ûs* (1. *saltus*, et. en fr. pas c.-à-d. défilé), m. Cass. Nep. Liv. Just. Région montagneuse et boisée, coupée de ravins et de gorges ; bois, forêt, clairière, retraite des bêtes fauves. — *Pyrenxus*. Nep. Les Pyrénées. — Grajus. Nep. Les Alpes. *Uno saltu apros duos capere* (prov.). Plaut. Prendre deux sangliers dans un même bois (faire d'une pierre deux coups). *Exhoc saltu damni*. Plaut. De ce déluge de maux (litt. de ce taillis inextricable de difficultés). Varr. Virg.. Jct. Pâturage (dans une région boisée.) Cic. Juv. Propriété rurale, domaine contenant des pâturages. Varr. Mesure agraire (contenant 4 centuries ou 800 arpents = 201, hect. 46. Caes. Virg. Just. Gorge, défilé, pas.⁵⁸ »

Le *saltus* est employé pour désigner les « palpitations du cœur », un « mouvement réflexe », un « repère de bêtes fauves » ou encore une « propriété rurale ». Le terme est aussi utilisé dans deux expressions « saut de pleine lune », « *Exhoc saltu damni*. Plaut. De ce déluge de maux » et un proverbe « *Uno saltu apros duos capere capere* (prov.). Plaut. Prendre deux sangliers dans un même bois (faire d'une pierre deux coups) ». ⁵⁹

Pour l'ensemble de ces dictionnaires, les définitions sont divisées en deux familles, l'une liée au mouvement, au saut, au bond et l'autre au territoire (le *saltus* en caractérise la topographie, la géographie, l'usage du sol ou la mesure). Les sens liés au territoire sont nombreux. À première lecture, il ne semble pas avoir *a priori* de lien entre certains d'entre eux, tels « pas, gorge, défilé » et « mesure agraire »⁶⁰. Le terme est aussi utilisé dans des expressions latines ou des proverbes. Approfondir les usages du mot,

⁵⁸ H. Goelzer et E. Benoist, *Nouveau dictionnaire latin-français, rédigé, particulièrement d'après les grands dictionnaires de Forcellini, de Georges, de Freund et de Klotz, par Eugène Benoist, Henri Goelzer, op. cit.*, p. 1352-1353.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 1353.

⁶⁰ *Ibid.*

recréer des liens entre ses différentes acceptions et donc en comprendre l'évolution nécessite de croiser ce premier travail de référencement avec l'analyse de textes antiques.

Saltus – mouvement du corps humain

Le premier sens du mot *saltus* est saut. Il provient de la racine *salt* —⁶¹ qui a engendré les mots saltimbanque, salto ou saltation. Il existe peu de travaux sur les significations du mot *saltus* liés au mouvement ou à la danse : le terme semble être moins ambiguë que lorsqu'il est utilisé dans un contexte lié au territoire. René Garrus⁶², dans sa recherche étymologique propose quelques explications quant à l'usage du terme. Il émet l'hypothèse que *saltus* est à l'origine du mot saut :

“Exulter – Sauter, latin *salire* : bondir. Le verbe *salire* a donné le sens saillir, qui, jusqu'au XVI^e siècle, a voulu dire « s'élancer. ». *Salire* avait également le sens de “s'accoupler avec” en parlant du mâle, acception conservée par saillir. L'adjectif dérivé *salax* “qui saillit volontiers” a inspiré le français salace, “lubrique”. *Saltare*, verbe dérivé du participe *saltus*, signifiait “danser en sautant”, “gesticuler”. Plus expressif, il supplanta *salire* au sens de “bondir”. Le verbe sauter est directement issu du latin *saltare*. On peut considérer le nom saut soit comme issu du nom latin *saltus* de même sens, soit comme dérivé de sauter⁶³. »

Cette recherche étymologique apporte des précisions sur les connotations du mot. Celui-ci évoque une dynamique. Il est issu de la même racine que *salire* qui, dans un sens grivois, à engendrer les verbes « sauter » ou « saillir ». Le mot est donc doublement lié à une connotation sexuelle : Plaute⁶⁴ utilise le terme *saltus* dans sa comédie *Casina* pour désigner le sexe féminin à travers la métaphore d'un passage étroit.

⁶¹ CELLARD Jacques, *Les racines latines du vocabulaire français*, 3. éd., Bruxelles, Duculot, « Entre guillemets », 2000, 218 p, p.124.

⁶² R. Garrus, *Étymologies du français. Les curiosités étymologiques*, op. cit., p. 165.

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ F. Gaffiot et P. Flobert, *Le grand Gaffiot*, op. cit.

Le verbe *saltare* dérivé de *salire* est plus expressif. Il est traduit par « gesticuler » ou « danser en sautant »⁶⁵, il désigne un mouvement très énergique. Cependant cette explication est controversée par l'Abbé Dubos⁶⁶ citant Varron. Selon ses sources, l'étymologie de « *saltatio* » (la danse) ne provient pas du terme « *saltus* », mais « du nom d'un Arcadien dénommé Salius, qui le premier avait enseigné cet art aux Romains ». Les pratiques de la danse par les anciens ne relevaient pas uniquement pour lui de bonds, mais aussi de gestes pour imiter les attitudes des corps, les démarches, c'est-à-dire « l'expression des sentiments »⁶⁷.

Si l'origine étymologique de « *saltare* » est ambiguë, en revanche, le mot *saltus* lui, signifie bond. Philippe Heuzé⁶⁸ dans sa recherche sur *L'image du corps dans l'œuvre de Virgile* explicite la symbolique du bond. Pour cela, il s'appuie sur deux passages de l'*Énéide* de Virgile (70-19 av. n. è.) comprenant le mot *salto*. Le premier extrait dépeint le saut d'Hercule à travers la fumée du monstre pour entrer dans sa tanière⁶⁹. Le second passage retrace le bond de Turnus pour se jeter dans le Tibre afin d'échapper aux Troyens⁷⁰. Le bond encore plus que la course exalte pour l'auteur l'adresse : le corps est vainqueur de l'espace et de la pesanteur. Cette connotation particulièrement dynamique du terme est aussi commentée par Jean-Yves Guillaumin⁷¹ quant à l'expression *saltum* ou *saltus dare* « faire un bond ou des bonds » utilisée par le poète Ovide (43 av. n. è.-17 ap. n. è.) dans les *Métamorphoses*. Dans le livre 2⁷², elle est utilisée pour dépeindre le mouvement du char de Phaéton qui, mal dirigé, fait des bonds dans les airs. Dans le

⁶⁵ R. Garrus, *Étymologies du français. Les curiosités étymologiques*, op. cit., p. 165.

⁶⁶ Jean-Baptiste Dubos et Dominique Désirat, *Réflexions critiques sur la poésie et sur la peinture*, Paris, École Nationale Supérieure des Beaux-Arts, 1994, p. 425.

⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁸ HEUZE Philippe, *L'image du corps dans l'œuvre de Virgile*, [Rome] : Paris, Ecole française de Rome ; Diffusion de Boccard, « Collection de l'Ecole française de Rome », 1985, 675 p, p.441.

⁶⁹ Non tulit Alcides animis seque ipse per ignem praecipiti iecit saltu.

« Ce qu'Alcide, dans sa colère, ne supporta pas ; tête première, il s'élança d'un bond parmi le feu (...)

Praecipiti saltu : la position d'Hercule est celle d'un plongeur ; en effet, la valeur littérale de l'adjectif est la meilleure ; c'est elle que retiennent les traducteurs et celle que choisit le plus fréquemment le poète. » *Ibid.* p. 441.

⁷⁰ Turn demum praiceps saltu sese omnibus armis in fluuium dedit.

« Alors, tête la première, d'un bond, avec toutes ses armes, il se confie au fleuve ». *Ibid.*, p. 443.

⁷¹ GUILLAUMIN Jean-Yves, *Sur quelques notices des arpenteurs romains*, Besançon, Presses Univ. de Franche-Comté, « Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité », 2007, 180 p, p.110.

⁷² Ovide, *Métamorphoses*, 2, 165.

livre 4⁷³, elle est de nouveau employée pour décrire le mouvement d'une Sidonienne qui s'apprête à plonger dans la mer du haut d'un rocher afin d'échapper à sa rivale Junon qui la transforme alors en roc. Elle est réutilisée par les arpenteurs romains⁷⁴ pour commenter la discontinuité du tracé du *limes Gallicus*.

Le *saltus* évoque un mouvement intense. Il existe une corrélation entre l'action de sauter ou de gesticuler qui implique des mouvements vifs et l'état physiologique du sauteur : le terme *saltus* peut être employé pour nommer des palpitations du cœur⁷⁵. Les exemples littéraires choisis par Philippe Heuzé⁷⁶ et Jean-Yves Guillaumin⁷⁷ relèvent tous d'un contexte de fuite, de combat, le saut est instinctif. Dans l'*Énéide*⁷⁸, Virgile utilise plusieurs fois le terme *saltus*. Dans l'un des passages, *saltus* désigne le saut d'Hélénor pour échapper aux Latins lors de la guerre de Troie « pareil à la bête sauvage qui, cernée par la troupe serrée des chasseurs, tourne sa fureur contre les traits, et, sûre de mourir, s'élançe et saute par-dessus les épieux, il se jette, pour y mourir, au milieu des ennemis, et court là où il voit les traits les plus pressés⁷⁹ ». Cet usage rapproche le saut d'un mouvement réflexe en corrélation avec l'instinct animal.

L'expression « *saltus lunae*⁸⁰ » (saut de pleine lune) est apparue dans l'antiquité tardive au troisième siècle après Jésus Christ. Elle nomme l'opération qui permet d'ajouter un ou plusieurs jours au cycle lunaire pour l'aligner sur le cycle solaire.

Saltus – territoire

Au sein de la deuxième famille sémiologique du terme, liée au territoire, il est possible en croisant les définitions d'en lister quatre sens différents. Le *saltus* est une

⁷³ Ovide, *Métamorphoses*, 4, 552.

⁷⁴ J.-Y. Guillaumin, *Sur quelques notices des arpenteurs romains*, *op. cit.*, p. 110.

⁷⁵ H. Goelzer et E. Benoist, *Nouveau dictionnaire latin-français, rédigé, particulièrement d'après les grands dictionnaires de Forcellini, de Georges, de Freund et de Klotz, par Eugène Benoist, Henri Goelzer*, *op. cit.*, p. 1352-1353.

⁷⁶ P. Heuzé, *L'image du corps dans l'œuvre de Virgile*, *op. cit.*, p. 441.

⁷⁷ J.-Y. Guillaumin, *Sur quelques notices des arpenteurs romains*, *op. cit.*, p. 110.

⁷⁸ VIRGILE, *Œuvres complètes de Virgile*, s.l., J.-J. Dubochet, Le Chevalier et cie., 1845.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 491.

⁸⁰ H. Goelzer et E. Benoist, *Nouveau dictionnaire latin-français, rédigé, particulièrement d'après les grands dictionnaires de Forcellini, de Georges, de Freund et de Klotz, par Eugène Benoist, Henri Goelzer*, *op. cit.*, p. 1351-1352.

« région de bois et de pacages », un « défilé, gorge, passage, pas », une « mesure agraire »⁸¹ contenant quatre centuries soit huit cents arpents ou deux-cent-un hectares puis vingt-cinq centuries⁸² et une « propriété rurale contenant des pâturages⁸³ ». Les acceptions du terme *saltus* liées au territoire sont nombreuses, et par conséquent la traduction moins aisée. Lorsqu'il est employé en tant que mesure ou domaine, le terme demeure en latin : il n'existe pas d'équivalent français. Pour le sens topographique, le *saltus* est traduit par « pas », « gorge », « défilé »⁸⁴. Dans un contexte lié au pâturage, les termes français se multiplient [« pacages », « pâtures » et « pâturage »⁸⁵ — « terrains », « bois », « parcours »⁸⁶ — « forêt »⁸⁷ — « pâquis », « bocage », « clairière », « prés », « fourrés »⁸⁸ — « hallier⁸⁹ »]. Cependant il existe déjà un terme latin pour chacun de ces mots⁹⁰ et d'autre part, ceux-ci ne restituent pas pleinement le sens du mot *saltus*. Parfois ils ont des sens divergents.

Le mot est employé par de nombreux auteurs latins. Les ouvrages cités dans ce chapitre ont été choisis pour leur relation explicite au territoire et à l'environnement, mais aussi pour la pertinence des analyses de ces textes existantes quant à l'usage du terme *saltus*. Toutes les publications d'historiens et d'archéologues qui mentionnent le terme *saltus* ne font pas nécessairement un travail d'approfondissement sémantique du terme. Ils s'appuient sur les définitions du Gaffiot⁹¹, à l'instar du colloque « *Silva et saltus* en Gaule romaine : Dynamique et gestion des forêts et des zones rurales marginales » organisé par l'association d'étude du monde rural gallo-romain AGER et le Centre de Recherche en Archéologie, Archéosciences, Histoire de Rennes I, à Rennes, les 27 et 28 octobre 2004. L'introduction des actes reprend « la trilogie canonique *ager, silva,*

⁸¹ F. Gaffiot et P. Flobert, *Le grand Gaffiot, op. cit.*

⁸² ZANNIER Marie-Pierre, *Paysages du grand domaine et normes agronomiques de Caton à Pline l'Ancien. Représentations de l'espace et « bonne mesure »*, Université du Maine, 2007, 1029 p, p.20, (dactyl.).

⁸³ H. Goelzer et E. Benoist, *Nouveau dictionnaire latin-français, rédigé, particulièrement d'après les grands dictionnaires de Forcellini, de Georges, de Freund et de Klotz, par Eugène Benoist, Henri Goelzer, op. cit.*, p. 1352-1353.

⁸⁴ F. Gaffiot et P. Flobert, *Le grand Gaffiot, op. cit.*

⁸⁵ VARRON, *Économie rurale. T. 2 : Livre II*, traduit par Jacques Heurgon, 2. tirage., Paris, Les Belles Lettres, « Collection des universités de France [Série latine] », 2003, XVII + 171 p.

⁸⁶ VARRON, *De l'agriculture*, Paris, Errance, 2003, 96 p.

⁸⁷ COLUMELLE, *De l'agriculture*, Paris, Errance, 2002.

⁸⁸ VIRGILE, *Bucoliques ; Géorgiques*, traduit par Claude-Michel Cluny, Paris, Éd. de la Différence, 2007.

⁸⁹ VIRGILE, *Les Géorgiques*, traduit par Eugène de Saint-Denis, Paris, Belles Lettres, 2002.

⁹⁰ Successivement *pastio* ou *pascuum*, *locus* ou *aera*, *nemus* ou *oris* ou *silvula*, *compascui*, *silva*, *silvula* ou *rarior*, *silva*, *pratium*, *fructectum*.

⁹¹ F. Gaffiot et P. Flobert, *Le grand Gaffiot, op. cit.*, p. 1404.

saltus » traduite par « l'espace cultivé, la forêt et la friche »⁹². Les espaces étudiés dans le contexte de ce colloque sont décrits comme des lieux à la faible densité de population, comprenant « les forêts, mais aussi la montagne, les friches, les landes, les zones humides et les marais »⁹³.

Trois thèses récentes développent une recherche sur les espaces de *saltus* dans l'Antiquité. Marie-Michelle Pagé⁹⁴ a effectué une recherche sur la gestion des ressources naturelles dans les milieux coloniaux de la province italienne du Samnium (III^e siècle av. n. è. - IV^e siècle de n. è.). Elle commente la multiplicité des sens du mot *saltus* et les difficultés à identifier le sens exact du terme dans Table alimentaire des *Ligures Baebiani*⁹⁵. La thèse sur les arbres fondateurs exemplaires à Rome⁹⁶ de Françoise Perrin-Macé tend à reconstruire l'environnement physique d'Enée et de Romulus en s'appuyant sur les places physiques et symboliques de trois espèces d'arbres : le chêne, le figuier et le cornouiller. Une partie de son travail est donc consacré à l'environnement forestier. Les recherches les plus précises sur le paysage romain sont celles de Marie-Pierre Zannier⁹⁷. Elle a rédigé une thèse sur les paysages des grands domaines agronomiques de Caton à Pline. Cette recherche est principalement fondée sur une étude des traités agronomiques. L'enjeu est de faire émerger un paysage, à travers l'étude de la représentation textuelle d'un espace exploité. La thèse de Marie-Pierre Zannier tend à clarifier les normes utilisées par le cadastre. Elle note la polysémie évolutive du terme *saltus*⁹⁸. Son travail de définition du mot reprend certains des chapitres des actes du colloque *Du latifundium au latifondo : un héritage de Rome, une*

⁹² BERNARD Vincent, FAVORY François, FICHES Jean-Luc, et al. (éd.), *Silva et saltus en Gaule romaine : dynamique et gestion des forêts et des zones rurales marginales ; actes du VII^e colloque AGER, Rennes, 27 - 28 octobre 2004*, Besançon, Presses Univ. de Franche-Comté, « Collection Annales littéraires Série Environnement, sociétés et archéologie », 2014, 260 p.

⁹³ Vincent Bernard, François Favory, Jean-Luc Fiches, et al. (éd.), *Silva et saltus en Gaule romaine*, *op. cit.*

⁹⁴ Marie-Michelle Pagé, *Colonisation, structures agraires et gestion des ressources naturelles dans le samnium romain (III^e siècle av. J.-C. - IV^e siècle ap. J.-C.)*, Faculté des études supérieures de l'Université de Laval, Laval, Québec, 2009, 314 p.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 127.

⁹⁶ Françoise Perrin-Macé, *Recherche sur les arbres fondateurs exemplaires à Rome*, École doctorale de l'École Pratique des Hautes Études, Paris, 2015, 537 p.

⁹⁷ M.-P. Zannier, *Paysages du grand domaine et normes agronomiques de Caton à Pline l'Ancien. Représentations de l'espace et « bonne mesure »*, *op. cit.*

⁹⁸ *Ibid.*, p.21.

création médiévale ou moderne⁹⁹ sur la mutation des domaines agricoles en *latifundia*. Ces travaux ont eux-mêmes nécessité des études des textes gromatiques¹⁰⁰, afin de définir la mesure cadastrale « *saltus* ».

2. L'usage du terme *saltus* dans les écrits antiques

Tacite, les agronomes romains Varron et Columelle, Virgile

Le mot est utilisé par Tacite (58-120 de n. è.) dans trois ouvrages intitulés *La Germanie*, *Annales* et *Mœurs des germains*¹⁰¹, sur lesquels s'appuie Simon Schama¹⁰² pour définir la relation du peuple romain dans l'Antiquité aux espaces sauvages. Tacite est un historien et un sénateur romain. Dans les écrits de Tacite, le *saltus* est tour à tour l'espace des animaux sauvages et donc le territoire de la chasse¹⁰³, les bois dont le séjour a rendu les esclaves sauvages « plus entreprenants »¹⁰⁴, la forêt des Germains ainsi que l'abri de leur bétail¹⁰⁵ et un territoire de combat contre les soldats romains¹⁰⁶. Le *saltus* désigne des espaces de combats contre les Silures¹⁰⁷, les Numides¹⁰⁸ et les Chérusques¹⁰⁹. Le *saltus* appartient aussi à la forêt d'Hercynie habitée par les Cattes, perçu par l'auteur comme un peuple guerrier et dur¹¹⁰. Il désigne encore un bois consacré par les Naharvales pour une religion antique¹¹¹. Le terme est associé presque exclusivement à l'extérieur du territoire romain en des lieux géographiquement très éloignés principalement la Germanie et la forêt d'Hercynie, mais aussi l'Afrique du Nord (les Numides) ou encore l'actuelle Grande-Bretagne (les Silures). En tant qu'espace fermé, il est le théâtre de scènes de conflits, de guet-apens. Il existe une forte tension

⁹⁹ Centre national de la recherche scientifique, France, Editeur scientifique et Université Michel de Montaigne-Bordeaux III, *Du latifundium au latifundo : un héritage de Rome, une création médiévale ou moderne ? : actes / de la table ronde internationale du CNRS organisée à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux III les 17-19 décembre 1992*, Paris, diff. de Boccard, 1995, 502 p.

¹⁰⁰ GUILLAUMIN Jean-Yves (éd.), *Les arpenteurs romains*, Paris, Belles lettres, « Collection des Universités de France », 2005, 336 p.

¹⁰¹ TACITE, *Œuvres complètes avec la traduction en français*, Paris, Firmin Didot frères, fils et Cie, 1869.

¹⁰² SCHAMA Simon, *Le paysage et la mémoire*, traduit par J. Kamoun, Paris, Seuil, 1999, 722 p.

¹⁰³ Tacite, *Tacite, op. cit.*, p. 165.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 102.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 121.

¹⁰⁶ Virgile, *Œuvres complètes de Virgile, op. cit.*, p. 21, 27.

¹⁰⁷ Tacite, *Tacite, op. cit.*, p. 173.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 102.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 27.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 444.

¹¹¹ *Ibid.*, p. 449.

dramatique dans les récits de guerre de Tacite. Beaucoup des scènes se déroulent de nuit ce qui renforce le caractère obscur de ces lieux.

Les *Res Rusticae* sont des ouvrages techniques sur la bonne gestion d'un domaine agricole. Leurs auteurs sont des agronomes romains. Au nombre de quatre (Caton (234-149 av. n. è.)¹¹², Varron (116--27 av. n. è.)¹¹³, Columelle (I s. de n. è.)¹¹⁴ et Palladius (V s. de n. è.)¹¹⁵, deux d'entre eux font mention du *saltus*, Varron et Columelle.

Varron est un écrivain et un savant. Dans son ouvrage sur l'agriculture, il fait référence à des sources grecques et romaines plus anciennes et à son expérience personnelle d'entrepreneur agropastoral¹¹⁶. Il s'appuie aussi sur des études étymologiques afin de légitimer l'usage que tel ou tel mot dénote en lui restituant sa dimension historique¹¹⁷. Une grande part du texte traite du pastoralisme d'où l'emploi du mot *saltus* dans ses écrits. Le terme intervient quatre fois : une première fois pour évoquer la mesure dans le cadre de l'assignation des terres¹¹⁸, une seconde fois pour définir la proportion de pâturages en fonction de la taille des troupeaux à nourrir¹¹⁹. Le *saltus* désigne aussi les espaces de pâture des chèvres, plus sauvages, plus accidentés que ceux des ovins ou enfin un territoire en Italie à proximité du golfe de Tarente : les *saltus* de Métaponte¹²⁰.

Columelle (I s. de n. è.) est un propriétaire de vignobles en Italie. Il utilise deux fois le terme *saltus*. Dans un premier passage, il cite les *Géorgiques* de Virgile, dans un passage dédié à la conduite des troupeaux dans des parcours qui associent des clairières

¹¹² CATON Marcus Porcius, *De l'agriculture*, traduit par Raoul Goujard, 2. tirage., Paris, Les Belles Lettres, « Collection des universités de France », 2002, 111 p.

¹¹³ VARRON, *Economie rurale. T. 1 : Livre I*, traduit par Jacques Heurgon, 2. tirage., Paris, Les Belles Lettres, « Collection des universités de France Série latine », 2003, LXXXV + 277 p.

¹¹⁴ COLUMELLE, *De l'agriculture*, *op. cit.*

¹¹⁵ PALLADIUS Rutilius Taurus Aemilianus, *Traité d'agriculture. T. 1: Livres I et II*, traduit par René Martin, 2. tirage., Paris, Belles Lettres, « Collection des universités de France [Série latine] », 2003, 76 p.

¹¹⁶ M.-P. Zannier, *Paysages du grand domaine et normes agronomiques de Caton à Pline l'Ancien. Représentations de l'espace et « bonne mesure »*, *op. cit.*, p. 47.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 48.

¹¹⁸ CATON, VARRON, COLUMELLE, et al., *Les agronomes latins : Caton, Varron, Columelle, Palladius*, Paris, Firmin Didot frères, fils et cie, 1864, II-650 p, p.73.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 105.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 123.

et des forêts¹²¹. Dans une autre partie, l'auteur décrit les parcs qui servaient à enclorre des bêtes sauvages pour la chasse et dont l'intérieur est occupé par du *saltus*¹²².

Virgile est le poète de Mécène (70 av. n. è.-8 av. n. è.), un homme politique proche de l'empereur Octave-Auguste (63 av. n. è.-14 de n. è.). Mécène est le riche possesseur d'une *latifundia*. Il pourvoit à la sécurité matérielle d'un cercle de lettrés (Horace, Tibulle, Ovide, Virgile...). Les productions de ces auteurs célèbrent le retour de l'Âge d'Or¹²³ et à travers lui, les félicités promises par le nouveau régime. Le terme *saltus* est présent dans les *Bucoliques* et les *Géorgiques*. *Bucoliques* « *Bucolica carmina* », signifie « Chants des bouviers »¹²⁴. C'est un recueil de poèmes sur le chant et l'amour de bergers-poètes. Le titre de sa seconde œuvre, *Géorgiques*, traduit par « les travailleurs de la terre »¹²⁵, est un traité d'agriculture écrit sous une forme poétique. Le poète reprend la tradition pastorale des *Idylles* composées par le poète grec Théocrite au III^e siècle av. n. è.¹²⁶. Dans son œuvre les *Bucoliques*, chaque églogue se déroule dans un cadre spécifique. Quatre environnements différents sont présents tout au long du texte : la ferme, la campagne rustique, la nature sauvage et le *locus amœnus*¹²⁷. Les trois occurrences du terme *saltus* dans les *Bucoliques*¹²⁸ le situent toujours dans les lieux sauvages. Les *Géorgiques*¹²⁹ se composent de quatre livres : « le labourage », « les arbres et la vigne », « les troupeaux » et « les abeilles ». Le terme *saltus* intervient plusieurs fois¹³⁰, en majorité dans le troisième chant qui décrit les espaces sauvages de la chasse et du pâturage. Ce chant a été réalisé sur une commande de Mécène, afin de chanter les vastes espaces de forêts, de montagnes, de pâturages spécifiques de ce type de propriété agricole dédiée à l'élevage¹³¹. Il dénote de la tradition des agronomes latins, qui même

¹²¹ *Ibid.*, p. 343.

¹²² *Ibid.*, p. 387.

¹²³ Voir la définition antique de l'âge d'or, infra p. 303.

¹²⁴ Du grec ancien *boukólos* « bouvier ».

¹²⁵ Du grec *gè* « la terre », et *ergon* « travail ».

¹²⁶ Jean-Pierre Néraudau dans l'introduction de Caton et al., *Les agronomes latins : Caton, Varron, Columelle, Palladius*, Paris, Firmin Didot frères, fils et cie, 1864, p. 387. Virgile, *Bucoliques*, traduit par Eugène de Saint-Denis, Paris, Les Belles Lettres, 1997, p. XI.

¹²⁷ Voir la définition du « *locus amœnus* », le lieu amène, infra p. 303.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 68, 108, 112.

¹²⁹ Virgile, *Les Géorgiques*, *op. cit.*

¹³⁰ *Ibid.*, p. 2, 50, 64, 66, 68, 78, 84, 98, 104, 108.

¹³¹ MARTIN René, *Recherches sur les agronomes latins et leurs conceptions économiques et sociales*, Paris, Les Belles Lettres, « Collection d'études anciennes », 1971, XV-418 p, p.113.

s'ils citent le *saltus* dans leurs écrits s'intéressent en priorité au *fundus*¹³², espace pensé, mesuré et construit du domaine agricole. À l'opposé, les vastes propriétés laissées incultes afin de servir de pâtures aux troupeaux font l'objet de critiques de nombreux auteurs latins¹³³ : elles sont source de conflits de classes sociales entre la bourgeoisie rurale et les riches propriétaires des grands domaines. Les lieux sauvages du *saltus* chez Virgile recourent les réalités agricoles et politiques de son époque.

Dans les deux textes, le terme *saltus* est associé à des noms géographiques, pour la plupart des montagnes. Le Dicté est une montagne de l'île de Crète, dans la partie orientale. Dans une grotte de ce mont, Cybèle cacha Jupiter, pour le soustraire à la cruauté de Saturne qui dévorait ses enfants¹³⁴. Les monts Ménale, Parthenios et Lycée sont en Arcadie, contrée montagneuse du Péloponnèse, elle est située à l'intérieur des terres. Couverte de bois et de pâturages, elle est occupée par une communauté de pasteur, placée sous la protection du dieu Pan. Le mont Ménale est dédié à Appolon, le mont Lycée aussi nommé « montagne des loups », à Jupiter¹³⁵. Le Cithéron est une montagne qui sépare la Béotie de l'Attique¹³⁶. Le mont Taygète est dans le Péloponnèse¹³⁷, la Norique est une chaîne de montagnes entre les Alpes et le Danube¹³⁸. Autres contrées citées, l'Ausonie est l'une des plus anciennes provinces d'Italie¹³⁹, la Lapydie, une zone littorale au nord-est de l'Adriatique¹⁴⁰, enfin la Calabre, contrée très chaude se situe au sud de l'Italie¹⁴¹. La plupart des sites sont donc en Grèce. Ils recouvrent des lieux géographiques réels. Ils sont aussi liés à la mythologie et donc considérés comme des espaces sacrés.

¹³² M.-P. Zannier, *Paysages du grand domaine et normes agronomiques de Caton à Pline l'Ancien. Représentations de l'espace et « bonne mesure »*, *op. cit.*

¹³³ R. Martin, *Recherches sur les agronomes latins et leurs conceptions économiques et sociales*, *op. cit.*, p. 127.

¹³⁴ HELIEZ, *Géographie de Virgile ou notice des lieux dont il est parlé dans les ouvrages de ce poète accompagnée d'une carte géographique*, Paris, Brocas, 1771, 302 p, p.81.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 35.

¹³⁶ Virgile, *Bucoliques ; Géorgiques*, *op. cit.*, p. 231 note 707.

¹³⁷ *Ibid.*, p. 231 note 709.

¹³⁸ *Ibid.*, p. 235 note 802.

¹³⁹ *Ibid.*, p. 225 note 604.

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 235 note 803.

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 235 note 792.

3. Saltus perceptions, usages, symboliques

Tel qu'il est défini dans le Gaffiot¹⁴² puis repris dans ces différents textes, les sens du mot *saltus* dans ces acceptions liées au territoire peuvent être classés en trois familles : l'espace sauvage/l'espace des origines/l'espace sacré, l'espace de pâturage/l'espace utile et enfin, la propriété/l'espace foncier.

Espace sauvage

Le *saltus* nomme un « défilé, gorge, passage, pas¹⁴³ ». Ces types d'espaces représentent des lignes de partage entre deux reliefs, deux pans de montagnes ou deux falaises. L'action de sauter permet de lier un point à un autre ou de contourner un obstacle. Le *saltus* est un passage, un saut entre deux éléments de la topographie, une frontière. Le terme lie l'action du corps qui le parcourt à la topographie.

Ces espaces sont très souvent encombrés par la végétation, les éboulis. Situés en fond de vallées, humides, fermées, et difficilement accessibles, ils sont peu cultivés à l'époque romaine¹⁴⁴. Pour les parcourir, il est nécessaire d'enjamber la végétation, les cours d'eau, les arbres morts qui les obstruent. Leur traversée est difficile, le déplacement y est contraint. Dans les récits de guerre de César¹⁴⁵ et de Tacite¹⁴⁶, ils représentent nécessairement un espace dangereux, propice au guet-apens, mais aussi des points de passages stratégiques à contrôler. Cette situation concrète a engendré sous une forme métaphorique l'expression « *saltus dami*¹⁴⁷ » pour évoquer une situation épineuse.

¹⁴² F. Gaffiot et P. Flobert, *Le grand Gaffiot, op. cit.*

¹⁴³ *Ibid.*

¹⁴⁴ MAZOYER Marcel et ROUDART Laurence, *Histoire des agricultures du monde : du néolithique à la crise contemporaine*, Paris, Éditions du Seuil, 2002, p.?

¹⁴⁵ CESAR Jules, *Commentaires sur la guerre des Gaules ; [Suivis des] Commentaires sur la guerre civile. [Et de la] Vie de César*, traduit par Jean-Pierre Charpentier, Paris, Garnier, 1867, p.258,425.

¹⁴⁶ Tacite, *Tacite, op. cit.*, p. 21, 26.

¹⁴⁷ H. Goelzer et E. Benoist, *Nouveau dictionnaire latin-français, rédigé, particulièrement d'après les grands dictionnaires de Forcellini, de Georges, de Freund et de Klotz, par Eugène Benoist, Henri Goelzer, op. cit.*, p. 1353.

Adossé à des noms de lieux tels « *saltus Hercynius*¹⁴⁸ » ou « *saltus Pyrenaeus*¹⁴⁹ », le *saltus* est alors le toponyme de lieux de montagnes et de forêts. En tant qu'espace montagneux et forestier, il représente majoritairement l'extérieur du territoire romain. En effet, il existe deux sources étymologiques du mot forêt : le terme serait dérivé de *forum* « place publique, tribunal » et aurait engendré l'adjectif *forestis* « placé sous la direction du seigneur », ou bien le mot serait issu du terme *foras* « dehors »¹⁵⁰. Le terme *saltuarius* issu du mot *saltus* possède une connotation similaire : il signifie en latin « garde forestier » et a engendré le terme saltuaire « gardien des frontières »¹⁵¹. Dans l'Antiquité romaine, il existe différents mots pour désigner les espaces boisés : *silva*, *nemus*, *lucus*¹⁵² et *saltus*. Servius (IV^e s. de n. è.) dans son commentaire de l'Enéide, écrit

*lucus enim est arborum multitudo cum religione, nemus uero
composita multitudo arborum, silua diffusa et inculta,*

« un *lucus* est un ensemble d'arbres doté d'un caractère sacré, le *nemus* est un ensemble d'arbres bien ordonné, et la *silva* une forêt épaisse et sans entretien. »¹⁵³

Ces espaces sauvages sont perçus comme l'opposé de la civilisation romaine. Tite-Live (59 av. n. è.-17 ap. n. è.) associe l'adjectif qualificatif *horrendus*, au sentiment de peur qui s'empare d'un marchand et des soldats lorsqu'ils s'aventurent dans la forêt Ciminienne :

*Silva erat Ciminiea magis tum inuia atque horrenda quam nuper
fuerit Germanici saltus, nulli ad eam diem ne mercatorum quidem adita.
Eam intrare haud fere quisquam praeter ducem ipsum audebat.*

¹⁴⁸ TACITE, *Vie d'Agricola ; La Germanie*, traduit par Anne-Marie Ozanam, Paris, Les Belles Lettres, « Classiques en poche », 1997, 170 p, p.111.

¹⁴⁹ J. César, *Commentaires sur la guerre des Gaules ; [Suivis des] Commentaires sur la guerre civile. [Et de la] Vie de César, op. cit.*, p. 258.

¹⁵⁰ R. Garrus, *Étymologies du français. Les curiosités étymologiques, op. cit.*, p. 182-183.

¹⁵¹ BOISTE Pierre-Claude-Victor, *Dictionnaire universel de la langue française avec le latin et l'étymologie... : 13e édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. précédée des « Principes de grammaire d'après l'Académie française » (13ème éd.) / par P. C. V. Boiste ; comparée avec la 6e édition du « Dictionnaire de l'Académie », par MM. Charles Nodier et Louis Barré, par M. Lorain, Paris, Firmin Didot frères, fils et Cie, 1851, p.644.*

¹⁵² Respectivement forêt, bois, bosquet et *saltus*.

¹⁵³ Servius, *Commentaires à l'Enéide de Virgile*, I, 310, Trad. J. Scheid, p. 19 ; Coarelli, « *I luci del Lazio: la documentazione archeologica* », Actes du Colloque, Naples 1989, 1993, p. 48

« La forêt Ciminienne était alors plus impénétrable et d'un aspect plus effrayant, que ne l'étaient, dans ces derniers temps, les forêts de la Germanie ; et jusque-là aucun marchand même s'y avait pénétré. Il n'y avait guère que le général qui eût la hardiesse d'y entrer. »¹⁵⁴

De même, Florus (70-140 ap. n. è.), confère à la forêt un aspect si effrayant qu'elle évoque aux soldats romains une forêt archaïque et mythique, un refuge de bêtes sauvages, et dont les forces primaires peuvent mettre en péril les hommes :

Ciminius interim saltus in medio ante inuius plane quasi Caledonius uel Hercynius adea tum terrori erat, ut senatus consuli denuntiaret ne tantum periculi ingredi auderet. Sed nihil horum terruit ducem ; quin fratre praemisso explorat accessus.

« Cependant, nous séparant d'elles [la coalition des Ombriens et des Samnites], le bois Ciminien jusqu'alors inviolé (à croire vraiment qu'il s'agissait de la forêt de Calédonie ou d'Hercynie) inspirait alors une si grande terreur que le Sénat manda officiellement au consul de ne pas oser affronter un si grand péril. Mais rien de tout cela n'effraya le général ; mieux il fait explorer les voies d'accès par son frère envoyé en éclaireur. »¹⁵⁵

Tacite dans la Germanie¹⁵⁶ décrit les Cattes, habitants de la forêt Hercynienne « *saltus Hercynius* », comme des indigènes issus d'un pays sans forme, au climat rude, une terre sinistre à habiter, hérissée de forêts, enlaidie par des marécages. Les Germains représentent selon lui un peuple sans raffinement ni littérature, mais courageux, chaste, peu soucieux de leurs habits, non corrompus. La Germanie aurait été l'Arcadie de jadis selon Pausanias cité par Simon Schama¹⁵⁷, un lieu barbare où grouillent les cochons sauvages et dont les habitants ressemblent plus à des bêtes qu'à des hommes. La perception des Germains par Tacite est ambiguë, il les considère comme un peuple sauvage et rustre, mais aussi plus pur, moins perverti que le peuple romain.

¹⁵⁴ Tite-Live, *Ab Urbe condita*, IX, 36, 1, cité par F. Perrin-Macé, *Recherche sur les arbres fondateurs exemplaires à Rome*, op. cit., p. 176.

¹⁵⁵ Florus, *Abrégé de l'histoire romaine*, I, 12, 3-4, *Ibid.*

¹⁵⁶ Tacite, *Vie d'Agricola ; La Germanie*, op. cit., p. 91.-115

¹⁵⁷ S. Schama, *Le paysage et la mémoire*, op. cit., p. 59.

Espace des origines

Les montagnes et les forêts sont à plusieurs niveaux de lecture les sources de la civilisation gréco-romaine. Françoise Perrin-Macé¹⁵⁸ note que de nombreux monts à l'époque romaine étaient recouverts de forêts. Ces monts sont les lieux originels des Dieux tel le mont Ida, Ida étant aussi le nom de la nymphe qui a élevé Zeus. La forêt est aussi le lieu d'enfance d'Énée, perçu comme le fondateur société romaine. De même, selon Virgile, la ville est née de « *Rhea Silvia* », la forêt mère¹⁵⁹. Il existe de fait une corrélation entre l'espace de *saltus* et l'enfance des jumeaux Remus et Romulus, fondateur de la ville de Rome : Cicéron (106 - 43 av. n. è.) décrit un espace intermédiaire entre des bois et des prés ou des pâturages dans lequel aurait échoué la corbeille des jumeaux sur le Tibre.

is igitur, ut natus sit, cum Remo fratre dicitur ab Amulio, rege Albano, ob labefactandi regni timorem ad Tiberim exponi iussus esse; quo in loco cum esset silvestris beluae sustentatus uberibus pastoresque eum sustulissent et in agresti cultu laboreque aluissent, perhibetur, ut adoleverit, et corporis viribus et animi ferocitate tantum ceteris praestitisse, ut omnes, qui tum eos agros, ubi hodie est haec urbs, incolebant, aequo animo illi libenterque parerent.

« On rapporte donc que Romulus, aussitôt après sa naissance, fut exposé avec son frère Remus sur les bords du Tibre par l'ordre d'Amulius, roi d'Albe, qui craignait de voir un jour sa puissance ébranlée. Allaité près du fleuve par une bête sauvage, l'enfant fut bientôt recueilli par des pasteurs, qui l'élevèrent dans les travaux et la rudesse des champs. Il devint homme, et la vigueur de son corps aussi bien que la fierté de son âme lui donnèrent sur tous ses compagnons une telle supériorité, que tous ceux qui habitaient alors les campagnes

¹⁵⁸ F. Perrin-Macé, *Recherche sur les arbres fondateurs exemplaires à Rome, op. cit.*, p. 11.

¹⁵⁹ S. Schama, *Le paysage et la mémoire, op. cit.*, p. 97.

où Rome s'étend aujourd'hui vinrent se ranger volontairement sous sa loi. »¹⁶⁰

Ce type d'espace est aussi le territoire de l'enfance de Romulus et Remus, ceux-ci ayant été recueillis par une communauté de pasteurs. Tite-Live (59 av. n. è.-17 de n. è.), quant à lui, utilise précisément le terme *saltus* pour nommer les espaces de liberté de leur adolescence.

Ita velut defuncti régis imperio, in proxima alluvie, ubi nunc ficus Ruminalis est, (Romularem vocatam ferunt) pueros exponunt. Vastæ tum in iis locis solitudines erant. Tenet fama, quum fluitantem alveum, quo expositi erant pueri, tennis in sicco aqua destituisset, lupem sitientem ei montibus, qui circa sunt, ad puerilem vagitum cursum flexisse eam summissas iufantibus adeomiem præbuisse mammas, ut lingua lambentem pueros magister regii pecoris inuenerit. Faustulo fuisse nomen ferunt ab eo ad stabula Larentiae uxori educandos latos. Sunt qui Laureobam, vulgato corpore, lupam inler pastores vocatam putent ; inde locum fabulæ ac miraculo dalum. Ita geniti, itaque educati, quum primum adolevit artas, nec in stabu is, nec ad pecora segues, venando peragrare circa saltus.

« Croyant donc remplir la commission royale, ils les abandonnèrent aux premiers flots, à l'endroit où s'élève aujourd'hui le figuier Ruminal, qui porta, dit-on, le nom de Romulaire. Ces lieux n'étaient alors qu'une vaste solitude. S'il faut en croire ce qu'on rapporte, les eaux, faibles en cet endroit, laissèrent à sec le berceau flottant qui portait les deux enfants une louve altérée, des cendres des montagnes d'alentour, accourut au bruit de leurs vagissements, et, leur présentant la mamelle, oublia tellement sa férocité, que l'intendant des troupeaux du roi la trouva caressant de la langue ses nourrissons. Faustulus (c'était, dit-on, le nom de cet homme) les emporta chez lui et les confia aux soins de sa femme Larentia. Selon d'autres, cette Larentia était une prostituée à qui les bergers avaient donné le nom de

¹⁶⁰ Cicéron, *De la République*, II, 4, 289, M.T. Cicero et al., *Oeuvres complètes de Cicéron*, s.l., J.J. Dubochet et compagnie, 1843, p. 303-304.

Louve ; c'est là l'origine de cette tradition merveilleuse. Telle fut la naissance et l'éducation de ces enfants. À peine arrivés à l'âge de l'adolescence, ils dédaignent l'oisiveté d'une vie sédentaire et la garde des troupeaux ; la chasse les entraîne dans les forêts d'alentour. »¹⁶¹

La perception du *saltus* sauvage est double. Il est le lieu sauvage parfois effrayant, mais aussi le lieu originel où, selon Françoise Perrin-Macé, a échoué la nacelle de Remus et Romulus, ce qui n'est pas sans faire penser au passage de la naissance. Le renversement de la corbeille des jumeaux et leur allaitement est un saut. Le *saltus* est un lieu sombre et étroit, Plaute¹⁶² lui associe la métaphore du vagin. Ces extraits lient par conséquent doublement, le *saltus* à l'espace des origines, à la fois d'un point de vue physiologique (le passage de la naissance) et métaphorique.

Espace sacré

Les *saltus* sont les territoires des marges et des confins dont il faut s'approprier les espaces par des formes politico-religieuses : des recherches archéologiques ont trouvé des traces de lieux de cultes antiques en montagne dans des espaces pâturés qui assurent l'appropriation d'espaces peu fréquentés par les hommes et la protection des bergers¹⁶³ - ce sont des territoires parcourus, mais aussi des espaces sacrés.

Les lieux arborés sont aussi considérés comme espaces sacrés du fait de leur physionomie : selon Théocrite cité par Françoise Perrin-Macé¹⁶⁴, la forêt est une espace de liens au sens physique du terme à travers la présence des arbres traits d'union entre la Terre et le Ciel et donc entre les hommes et les dieux. Sous l'acception de forêt, les *saltus* peuvent accueillir des lieux de cultes comme celui cité par Tacite¹⁶⁵.

Le *saltus* est par conséquent un espace de passage à différents niveaux de lecture : il est un passage au sens géographique du terme, mais aussi un lieu de transition sociétale

¹⁶¹ TITE-LIVE, *Œuvres de Tite-Live: (Histoire romaine)*, traduit par D. Nisard, s.l., Chez Firmin Didot frères, « Collection des auteurs latins avec la traduction en français », 1864, p.6.

¹⁶² F. Gaffiot et P. Flobert, *Le grand Gaffiot, op. cit.*

¹⁶³ Vincent Bernard, François Favory, Jean-Luc Fiches, et al. (éd.), *Silva et saltus en Gaule romaine, op. cit.*, p. 122.

¹⁶⁴ F. Perrin-Macé, *Recherche sur les arbres fondateurs exemplaires à Rome, op. cit.*, p. 16.

¹⁶⁵ Tacite, *Tacite, op. cit.*, p. 449.

du sauvage au civilisé, ou encore un lieu abritant des espaces sacrés, c'est-à-dire des espaces de communication entre les hommes et les dieux.

Espace d'usages

Bien que perçus comme des lieux sauvages, de moindre pression humaine, le territoire des fauves, les zones de *saltus* sont aussi des espaces fonctionnels. Il est possible de relever leurs usages multiples dans les traités agronomiques. Dans les textes de Varron, le *saltus* est intégré au système agricole romain. Il représente une ressource, un espace de pâture.

Ager cultus ab eo quod ibi cum terra semina coalescebant, et ubi inconsitus incultus. Quod primum ex agro plano fructus capiebant, campus dictus; posteaquam proxima superiora loca colere coeperunt, a colendo colles appellarunt; quos agros non colebant propter silvas aut id genus, ubi pecus possit pasci, et possidebant, ab usu salvo saltus nominarunt. Haec etiam Graeci νομής, nostri nemora.

« On dit qu'un champ est *cultus* (cultivé), parce que les semences s'incorporent (*coalescunt*) avec la terre. *Incultus* (inculte) s'explique de même en sens contraire. De ce que l'usage était originairement de recueillir (*capere*) les fruits dans la plaine, on lui a donné le nom de *campus* (champ) ; mais, depuis, la culture s'étant étendue aux lieux qui la dominant, on appela ces lieux *colles* (collines), de *colere* (cultiver). Quant aux terrains que les propriétaires ne pouvaient cultiver, à cause des bois ou d'autres obstacles, mais où ils pouvaient faire paître leur bétail, l'usage auquel on les employait leur fit donner le nom de *saltus*. Les Grecs disent *νομήαι*, de *νέμω* (paître), d'où est venu notre mot *nemora*. »¹⁶⁶

Le *saltus* est un espace intermédiaire entre la terre vierge de tout ensemencement et celle de la culture. Ainsi décrit par Varron, coexistent au II^e siècle av.

¹⁶⁶ VARRON, « *De la langue latine* » in Macrobe (*Oeuvres complètes*). Varron (*De la langue latine*). Pomponius Mela (*Oeuvres complètes*), traduit par Huot, Paris, J.-J. Dubochet, Le Chevalier et cie., 1850., p. 483.

n. è., des espaces naturels (essentiellement des forêts, qui sont la couverture végétale spontanée sous des latitudes tempérées), le *saltus* des bergers et des domaines agricoles cultivés. Les terres pour être semées ont été nécessairement défrichées. Sous des latitudes méditerranéennes, « soumises à des cycles de culture fréquemment répétés, les forêts de ce genre évoluent vers des formations végétales dégradées, des sortes de landes typiques des régions tempérées chaudes que sont le maquis et la garrigue¹⁶⁷ ». Ces formations sont peu fertiles, elles sont donc réservées au pâturage. Seules les terres les plus riches constituent les cultures permanentes. Les terrains boisés peu propices à la culture, car trop élevés, trop accidentés ou trop éloignés sont demeurés *silva*. Cependant ils n'étaient pas toujours distincts du *saltus*, celui-ci restant quelquefois encombré d'arbres et la forêt étant parfois partiellement déboisée et parcourue par les animaux. D'espace de transition entre l'*ager* et la *silva*, le *saltus* est aussi un espace transitoire. Conditionné par des dynamiques de colonisation/décolonisation des hommes et d'épuisement/enrichissement des sols, l'*ager* peut évoluer en *saltus*, et celui-ci, si les conditions climatiques le permettent redevenir *silva* et inversement¹⁶⁸. Varron apporte certaines nuances pour nommer ces espaces agricoles :

Saltus est, ubi silvae et pastiones sunt, quarum causa quoque : si qua particula in eo saltu pastorum aut custodum causa aratur, ea res non peremit nomen salti (saltuis), non magis quam fundi, qui est in agro culto et eius causa habet aedificium, si qua particula in eo habet siluam.

« On appelle *saltus* un terrain où se trouvent des bois et des pâturages, également à cause de ceci : si quelques parcelles de ce terrain sont cultivées pour la commodité des bergers ou des gardiens, le terrain ne perd pas pour cela le nom de *saltus*, pas plus que le fonds de terre, qui consiste en terres labourées, pour l'exploitation desquelles on a construit un bâtiment, ne perd le nom de *fundus*, s'il s'y trouve une partie de bois. »¹⁶⁹

¹⁶⁷ M. Mazoyer et L. Roudart, *Histoire des agricultures du monde, op. cit.*, p. 291.

¹⁶⁸ *Ibid.*, p. 292.

¹⁶⁹ Aelius Gallus d'après Festus grammaticus, *De la signification des mots*, Paris, C.-L.-F. Panckoucke, 1846, vol. 2/2, XVI-755 p., p. 543.

Enfin, être mis partiellement en culture, n'ôte pas la dénomination de *saltus* à un territoire principalement pâturé et boisé, d'où une certaine souplesse dans l'usage du terme. Le système agricole romain repose sur la bonne mesure à partir du domaine agricole : le *fundus*. Varron définit ainsi le *fundus* :

« *Fundus* (fonds de terre) dérive de *fundamentum* (fondement), parce qu'un champ est, en quelque sorte, un fondement de bestiaux et d'argent ; ou bien de *fundere* (répandre, produire), parce qu'il produit beaucoup de fruits annuellement. »¹⁷⁰

Il implique pour son exploitation de l'investissement, du travail, du temps et est en conséquence, le résultat d'une présence humaine durable sur une portion de territoire plus stable¹⁷¹. Dans les traités agronomiques, les modes d'exploitation du *fundus* ne doivent rien laisser au « hasard¹⁷² ». Le *saltus* est l'opposé du *fundus*. Il est l'espace de l'impermanence, du parcours. Éloigné des habitations, les espaces de *saltus* sont des territoires dangereux, ils impliquent pour les bergers, une vie rude¹⁷³. Leur qualité d'espaces sauvages ne signifie pas pour autant qu'ils soient vierges de toutes traces humaines. En plus du pâturage qui modifie la végétation du site, mais aussi des chemins et des sentiers tracés par le passage des hommes et des troupeaux, le *saltus* est ponctué de cabanes et de clôtures temporaires pour parquer provisoirement les bêtes¹⁷⁴.

Parfois éloigné, dangereux et localisé sur des terres peu fertiles, le *saltus* n'en est pas moins indispensable au système agricole romain. Celui-ci est basé sur la polyculture, tout domaine comprend une part de champs, d'incultes et de bois. Les *pastiones* et les autres lieux de pâture au sein du *fundus* n'étant pas suffisant pour subvenir tout au long de l'année aux besoins du troupeau, et les agronomes ayant le souci de diversifier l'alimentation de leur bétail, il est nécessaire de compléter leur nourriture par les parcours¹⁷⁵. De plus, tout système agricole nécessite d'équilibrer les prélèvements faits à

¹⁷⁰ Varron, « De la langue latine » in Macrobie (*Oeuvres complètes*). Varron (*De la langue latine*). Pomponius Mela (*Oeuvres complètes*), *op. cit.*

¹⁷¹ M.-P. Zannier, *Paysages du grand domaine et normes agronomiques de Caton à Pline l'Ancien. Représentations de l'espace et « bonne mesure »*, *op. cit.*, p. 757.

¹⁷² *Ibid.*, p. 262.

¹⁷³ Varron, *De l'agriculture*, *op. cit.*, p. 68.

¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 52.

¹⁷⁵ M.-P. Zannier, *Paysages du grand domaine et normes agronomiques de Caton à Pline l'Ancien. Représentations de l'espace et « bonne mesure »*, *op. cit.*, p. 393-395.

la terre (récoltes, fauches) par des apports en minéraux et fertilisants. Dans l'agrosystème romain, *ager* et *saltus* sont ainsi complémentaires : les animaux partent pâturer en journée et sont ensuite parqués la nuit sur les jachères afin de fumer celles-ci. En Méditerranée la faible production d'herbe en été limitant considérablement la taille des troupeaux, il est nécessaire d'avoir recours à la transhumance pour éloigner une partie du troupeau en surnombre et de disposer le reste de l'année d'une quantité d'animaux suffisante pour pâturer les alentours. Mais « le mode de transfert de fertilité par parcage de nuit est somme toute peu efficace de sorte qu'il faut disposer d'une grande étendue de *saltus* et de troupeaux nombreux pour parvenir à fumer, plutôt mal que bien, une petite superficie d'*ager*.¹⁷⁶ ».

Indispensable, il est loué par certains auteurs pour ces qualités propres¹⁷⁷. S'il est parfois considéré comme inculte (mais une terre ne le reste jamais dans l'absolu, car cette notion est surtout tributaire de l'évolution des techniques agricoles), il n'en demeure pas moins un espace de ressources diversifiées telles l'élevage, mais aussi l'apiculture¹⁷⁸ et la chasse¹⁷⁹. Les Romains ont coutume d'enclorre de vastes terrains afin d'y parquer pour les chasser des espèces sauvages (chevreuils, daims, cerfs, etc.). Ces enclos recouvrent des espaces de *saltus* puisque pâturés par des animaux sauvages. Le *saltus* est aussi un espace de ressource en bois. Associé aux forêts, ces lieux sont les territoires des ateliers artisanaux en métallurgie et en terre cuite¹⁸⁰, car ils procurent l'énergie nécessaire pour le fonctionnement des foyers.

Espace foncier/espace collectif

Le mot *saltus* est aussi la plus grande unité de mesure dans le cadre de l'assignation des terres par l'État. Varron le définit ainsi :

*Hae porro quattuor, centuriae coniunctae ut sint in utramque partem
binae, appellantur in agris diuisis uiritim publice saltus.*

¹⁷⁶ M. Mazoyer et L. Roudart, *Histoire des agricultures du monde, op. cit.*, p. 297.

¹⁷⁷ Virgile, *Les Géorgiques, op. cit.*, p. 99.

¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 109.

¹⁷⁹ Columelle, *De l'agriculture, op. cit.*

¹⁸⁰ Vincent Bernard, François Favory, Jean-Luc Fiches, et al. (éd.), *Silva et saltus en Gaule romaine, op. cit.*, p. 133-146.

« En outre quatre de ces *centuriae*, jointes à raison de deux de chaque côté, s'appellent dans les territoires répartis individuellement au nom de l'État, des *saltus*. »¹⁸¹

Il consiste en un carré de quatre *centuriae* soit 2 014 400 m²¹⁸². Quatre siècles plus tard, pour l'arpenteur Siculus Flaccus¹⁸³ (III^e s. de n. è.), il atteint vingt-cinq *centuriae*. Il permet aussi de quantifier l'espace. Il désigne aussi de grandes propriétés agricoles basées sur le pâturage extensif, dont la plupart et les plus vastes sont situées en Afrique¹⁸⁴. Cette diversification dans l'usage du terme peut s'expliquer par le processus d'appropriation de la terre qu'ont développé les Romains au fur et à mesure du développement de leur système agricole, mais aussi de leur territoire. Ainsi, la notion de *saltus* a son importance dans la colonisation des terres. Les auteurs latins définissent les Romains comme issus d'un peuple de pasteur. Avec la mise en culture des terres, s'est développée la notion de propriété collective puis individuelle. Ainsi l'espace des champs est devenu très vite propriété par *heredium* « du père de famille »¹⁸⁵. En revanche, les espaces du *saltus*, dont l'exploitation incorpore peu de capitaux et de travail sont demeurés propriétés collectives, *ager publicus*¹⁸⁶. Le terme désigne les terres appartenant au peuple, des pâturages collectifs. Moins protégés sur le plan juridique, leurs limites sont moins nettes. Mais du fait de la société romaine, moins intéressée par le pastoralisme que par la distribution des terres, l'*ager publicus* est devenu *possessio* à son tour à partir de la fin du IV^e s.¹⁸⁷. Au fur et à mesure de l'accroissement de leur territoire, les Romains ont créé des colonies ; la colonisation s'opère par la confection de la *forma* s'est à dire établissement d'un cadastre qui définit la propriété des terres¹⁸⁸. Dans le

¹⁸¹ « Successivement : iugum, versus, iugerum, actus quadratus, acnua, scripulum, uncia, sextans, centuria, saltus. »

M.-P. Zannier, *Paysages du grand domaine et normes agronomiques de Caton à Pline l'Ancien. Représentations de l'espace et « bonne mesure »*, op. cit., p. 461 note 16.

¹⁸² Varron, *Économie rurale. T. 2*, op. cit., p.

¹⁸³ « Si (les limites) renferment un groupe de vingt-cinq *centuriae*, on parle de *saltus*. »

Jean-Yves Guillaumin (éd.), *Les arpenteurs romains*, op. cit., p. 60.

¹⁸⁴ BEAUDOUIN Édouard, *Les grands domaines dans l'Empire romain d'après des travaux récents*, Paris, L. Larose, 1899, VII-358 p, p.9.

¹⁸⁵ TRAPENARD Camille, *L'Ager scripturarius : contribution à l'histoire de la propriété collective*, Paris, Société du Recueil J.-B. Sirey et du Journal de Paris, 1908, XII-222 p, p.3.

¹⁸⁶ *Ibid.*, p. 6.

¹⁸⁷ Gérard Chouquer et Association en Région Centre pour l'Histoire et l'Archéologie (eds.), *Archéologie des parcellaires : actes du colloque d'Orléans (mars 1996)*, Paris, Ed. Errance, 1996, p. 207.

¹⁸⁸ C. Trapenard, *L'Ager scripturarius : contribution à l'histoire de la propriété collective*, op. cit., p. 163.

cadre de cette assignation, le *saltus* est la plus grande portion de terre attribuée. Les historiens¹⁸⁹ font l'hypothèse qu'étant donné la plus faible valeur foncière des espaces de pâture, liée probablement aux qualités pédologiques des sols, ces lots étaient de plus grande étendue. D'unité de mesure, ils sont devenus domaines eux-mêmes¹⁹⁰.

Quantifiables, ils sont une source de revenus pour l'administration romaine. Marie-Michelle Pagé¹⁹¹ a étudié les cadastres dans le Samnium romain, au sud des Apennins en Italie. Elle identifie, à l'échelle régionale du Samnium, la gestion des *saltus* publiques sous l'Empire impliquant deux paliers d'administration : une gestion impériale concernée par la grande transhumance d'envergure interrégionale et une gestion locale appliquée à un élevage de plus petite envergure, adaptée aux besoins locaux. Alors que l'administration impériale gère encore l'*ager scripturarius* sous l'Empire, il revient aux villes de gérer l'*ager compascuus*, deux sous-catégories de terres publiques générant de part et d'autre des revenus à partir du pâturage et ayant donc légitimement reçu le nom générique de *pascua*. En effet, les prélèvements de ressources pâturées impliquent le versement d'un *vectigal*. L'usage du mot *saltus* dans les textes agronomiques et gromatiques dénote le souci d'appropriation et de maîtrise du sol, traduit par l'usage de la « bonne mesure¹⁹² » des Romains, qui diversifient les termes et multiplient les détails dans la *forma* afin de nommer, mais aussi d'imposer et de contrôler chaque portion du sol. Les espaces de *saltus*, bien que ne nécessitant pas nécessairement de propriété et aux usages multiples, souvent de grande étendue sont ainsi nommés, considérés, quantifiés, qualifiés.

Dans son *Dictionnaire de l'étymologie*, Alfred Ernout reprend les termes du Gaffiot et propose une explication sur l'évolution sémiologique du terme :

¹⁸⁹ Centre national de la recherche scientifique, France, Editeur scientifique et Université Michel de Montaigne-Bordeaux III, Editeur scientifique Bibliographie, *Du latifundium au latifundo : un héritage de Rome, une création médiévale ou moderne ? : actes / de la table ronde internationale du CNRS organisée à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux III les 17-19 décembre 1992*, op. cit., p. 112.

¹⁹⁰ É. Beaudouin, *Les grands domaines dans l'Empire romain d'après des travaux récents*, op. cit., p. 22.

¹⁹¹ M.-M. Pagé, *Colonisation, structures agraires et gestion des ressources naturelles dans le samnium romain (III^e siècle av. J.-C. - IV^e siècle ap. J.-C.)*, op. cit., p. 187.

¹⁹² M.-P. Zannier, *Paysages du grand domaine et normes agronomiques de Caton à Pline l'Ancien. Représentations de l'espace et « bonne mesure »*, op. cit., p. 884.

« *saltus*, -us m. : saut, bond, puis “passage étroit, pas” (cf. Pas de Calais, Pas des Thermopyles), “défilé” (sensu obsceno, dans Pit. Cas. 922 et Cu. 56) ; et, comme ces endroits sont souvent couverts de bois ou de pâturages, “pâturage, herbage”, et même “mesure de terre de quatre centuries” (Varr., R. R. 1, 10). »¹⁹³

La diversification de la sémiologie du mot *saltus* est significative de l’histoire de l’appropriation des territoires par le peuple romain. À l’origine, le *saltus* est un espace sauvage, qui désigne aussi un territoire d’usages principalement agricoles puis une mesure dans le cadre de l’assignation des terres et enfin une propriété foncière. Ce mode de gestion du territoire est caractéristique de la gestion des Romains de leurs espaces de vies : il est nécessaire de quantifier, de mesurer, d’imposer les terres dans un souci de bonne gestion du territoire.

La connotation dynamique du terme se transpose à différents niveaux de lecture. La mobilité du saut, qui est le premier sens du mot, est aussi celle des corps qui traversent les espaces *saltus* du fait de leur topographie accidentée et de leurs usages : le *saltus* est un espace de parcours, mais aussi bien souvent un espace de tension politique, il est le théâtre de scènes de guerre. Par ailleurs, l’état de *saltus* est fluctuant dans le temps : il est soumis aux dynamiques d’appropriation puis d’abandon du territoire.

D’un point de vue descriptif, les espaces de *saltus* sont des espaces accidentés, montueux, arborés, la plupart du temps situés aux frontières des territoires romains. Ils représentent le monde sauvage. Ils sont les espaces des bergers, des peuples barbares et des Dieux.

La perception du sauvage est double dans l’Antiquité. Le qualificatif « *fera* » (sauvage) s’oppose aux hommes. Il désigne les bêtes sauvages et le gibier. Danièle Conso¹⁹⁴ a analysé l’usage du mot *fera* chez les auteurs antiques (Lucrèce, Cicéron et Virgile) : « si l’affrontement est la règle, entre *ferae* et *homines*, les contacts sont rares, parce que les *ferae* vivent loin des hommes, dans les montagnes et les forêts ». Les perceptions des espèces sauvages sont ambiguës : les *ferae* sont dépourvues de raison

¹⁹³ A. Ernout, A. Meillet et J. André, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, op. cit.

¹⁹⁴ Danièle Conso, « *Ferus* et la “sauvagerie” des hommes. Étude sur les critères de la polysémie », *Annales littéraires de l’Université de Besançon*, 1993, vol. 499, p.89-105, p. 90.

(Lucrèce 3, 753), ou de raison et de parole (Cicéron, De orat. 1, 32, Off. 1, 50). Elles sont guidées par l'instinct, le « *iudicium ferarum* », (Cicéron, Tuse. 5, 73) qui les pousse à se défendre (Cicéron, Mil. 30). Cicéron leur reconnaît du courage (Cicéron, Off. 1, 50). Elles aspirent à la liberté (Cicéron, Rep. 1, 55, *libertate ne feris quidem quicquam esse dulcius*, « même les bêtes sauvages n'ont rien qui leur soit plus cher que la liberté »). Les hommes peuvent être aussi assimilés à des *ferae*, chez Cicéron pour leur caractère malfaisant (S. Rose. 150, Att. 5, 16, 2), ou chez Virgile pour leur courage (En. 9, 551-553). « *Ferus* » au sens sauvage est caractérisé par un premier sème « qui est étranger à la société humaine et/ou la civilisation ». De celui-ci sont issus deux sèmes afférents « qui vit en liberté », « qui peut être redoutable ». Le deuxième sens de *ferus* est « violent », « incontrôlable ». Il est employé dans des contextes de scènes de guerre, de désir amoureux ou de transport mystique. Il existe une certaine proximité entre la polysémie du terme *ferus* et celle de *saltus*. En effet, l'étude des définitions du mot *saltus* révèlent qu'il peut-être le territoire de la guerre, de la chasse, des mythes ou un espace sacré. Le mot a aussi une connotation sexuelle. Les passages accidentés et montueux, les forêts obscures représentent pour le peuple romain des territoires hostiles, peu facilement contrôlables du fait de leur impermanence. Il existe une liaison étroite entre le caractère indomptable des territoires de *saltus* et celui de leurs usagers.

Le sens du terme *saltus* évolue dans l'Antiquité romaine. Il nomme les espaces sauvages (la Rhea Silva) des mythes fondateurs. Avec le défrichage du territoire pour le cultiver et le développement du modèle agronomique romain, les *saltus* représentent par la suite l'extérieur du territoire romain, en particulier la Germanie et la Bretagne¹⁹⁵ ou les grands domaines agricoles de pâturages extensifs des colonies africaines. Ils nomment des espaces perçus comme sauvages, car pour les penseurs romains non mis en forme, « à l'état de *saltus*¹⁹⁶ » comme l'écrit René Martin. Dans une toute autre sens, il désigne aussi le saut, le bond, un mouvement intense. Il a aussi une connotation sexuelle, il nomme le vagin de la femme.

¹⁹⁵ P. Descola, *Par-delà nature et culture*, op. cit., p. 87.

¹⁹⁶ R. Martin, *Recherches sur les agronomes latins et leurs conceptions économiques et sociales*, op. cit., p. 383.

CHAPITRE II Le désagrègement progressif du *saltus* du Moyen Âge au XXe s.

I. Le *saltus* au Moyen Âge

Du « *saltus* » au « sault »

À l'Empire Romain succèdent en Europe les invasions « barbares ». Guy Fourquin qualifie le Haut Moyen Âge de temps obscur¹⁹⁷. Les populations menacées auraient quitté les plaines pour se replier sur des terres moins accessibles, les citadins se seraient exilés des villes trop exposées et se réfugiés dans des résidences rurales¹⁹⁸. De cette période de l'histoire, il reste peu d'écrits, et ce d'autant plus sur les espaces sauvages qui « ne sont pas signifiés avec évidence sous la plume des auteurs¹⁹⁹ ». L'usage du mot *saltus* est rare. De plus, le Moyen Âge ne laisse aucun traité agronomique. Avec l'époque carolingienne vient le retour de traces écrites. Cette période marque aussi la lente évolution du latin au français.

Grégoire de Tours (540-594), rare auteur de cette période dont nous soient parvenus les écrits²⁰⁰, utilise dans l'*Histoire des Francs* les expressions « *Vosagi saltus* »²⁰¹, « *saltus silvarum* »²⁰² ou encore « *saltus montenses* »²⁰³. Le mot *saltus* est accolé aux noms de forêts ou de montagnes. Dans l'*Etymologie* rédigée par Isidore de Séville (560-636), le terme *saltus* est défini au chapitre « arbres » :

¹⁹⁷ Guy Fourquin, intitulé « La nuit barbare », la première partie de son chapitre « Les VIe et VIIe siècles », Georges Duby et Armand Wallon (éd.), *Histoire de la France rurale, op. cit.*, p. 319.

¹⁹⁸ *Ibid.*, p. 312.

¹⁹⁹ Fabrice Guizard-Duchamp « *Saltus* altomédiéval : entre abus de langage et réalité spatio-économique » in SOCIÉTÉ DES HISTORIENS MÉDÉVISTES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PUBLIC (éd.), *Être historien du Moyen Âge au XXIe siècle : XXXVIIIe congrès de la SHMESP (Cergy-Pontoise, Évry, Marne-la-Vallée, Saint-Quentin-en-Yvelines, 31 mai - 3 juin 2007)*, Paris, Publ. de la Sorbonne, « Publications de la Sorbonne Histoire ancienne et médiévale », 2008, 304 p, p.117.

²⁰⁰ Guy Fourquin in Georges Duby et Armand Wallon (éd.), *Histoire de la France rurale, op. cit.*, p. 321.

²⁰¹ TOURS Grégoire DE, *Sancti Georgii Florentii Gregorii, episcopi Turonensis, Opera omnia, necnon Fredegarii scholastici Epitome et chronicum, cum suis continuatoribus et aliis antiquis monumentis, ad codices manuscriptos et veteres editiones collata, emendata et aucta, atque notis et observationibus illustrata, opera et studio domni*, Paris, apud editorem (J.-P. Migne), 1849, p.203.

²⁰² *Ibid.*, p. 795.

²⁰³ *Ibid.*, p. 811.

Saltus sunt vasta et silvestria loca, ubi arbires exsiliunt in altum.

« Les *saltus* sont des lieux vastes et forestiers, où les arbres s'élancent en hauteur. »²⁰⁴

Il utilise aussi le terme au chapitre « montagnes » :

Saltus est densitas arborum alta, vocata hoc nomine, eo quod exiliat in altum, et in sublime consurgat.

« Le *saltus* est dense en arbres hauts, ce qui donne le nom, à ce qui s'élève en hauteur, ce qui saute en l'air. »²⁰⁵

L'auteur fait le même usage du terme *saltus* que Grégoire de Tours. Il relie la dynamique du saut à la verticalité c'est-à-dire à la hauteur des arbres et non à la pratique du parcours. Il assimile ce type d'espace aux forêts et aux montagnes. Il existe une filiation avec l'usage antique du terme, quant à la caractérisation de ces espaces à travers leur topographie et leur couverture végétale. Mais le mot perd le sens de saut, de danse, d'espace pâturé, de mesure, de domaine, donc une partie de son ambivalence.

Auteur du Moyen Âge Central, Raban Maur (780-856) dans l'encyclopédie *De Universo*²⁰⁶, reprend les termes d'Isidore de Séville et cite aussi la Bible

De saltu. Saltus dictus, quasi exsilire in altum : est enim saltus altius exsilire vel longius. Saltus enim mystice profectum virtutum significat, ut est illud in Isaia : Tunc saliet claudus sicut cervus (Isa. XXXV) ; et in alteram partem in Evangelio : Canlavimus vobis tibiis, et non saltastis (Luc. VII).

« Du *saltu*. On parle de *saltus* pour nommer le fait de sauter en hauteur : mais en fait le *saltus* est tout autant l'action de sauter en hauteur que de sauter en longueur. Mystiquement *Saltus* signifie progresser, comme l'écrit Isaïe : Le boiteux bondira comme le cerf (Isa.

²⁰⁴ Isidore de Séville, *Sancti Isidori, hispalensis episcopi, Opera omnia, Romae anno Domini 1797 excusa, recensente Faustino Arevalo, qui Isidoriana praemisit ; variorum praefationes, notas, collationes, qua antea editas, qua tunc primum edendas, collegit ; veteres editiones et codices mss. romanos contulit.*, Tome 3-4, Paris, apud editorem, 1850, p. 523.

²⁰⁵ *Ibid.*, p. 606.

²⁰⁶ MAUR Raban, *De universo*, Paris, apud editorem (J.-P. Migne), 1851, p.367.

xxxv). Et dans une autre partie de l'Évangile : nous avons joué sur la flûte des airs joyeux et vous n'avez pas voulu danser (Luc. VII). »

Le terme a dans cette citation uniquement le sens de danser ou sauter. En revanche, l'adjonction du sens « progression » est intéressante au regard des liens entre le *saltus*-saut et le *saltus*-territoire : elle renvoie aussi à l'attitude physique nécessairement dynamique pour circuler dans le *saltus*, à l'action de pistage et de poursuite liée à la chasse, l'une des principales activités de ce type de territoires.

D'après l'étude réalisée par Joseph Morsel²⁰⁷, le mot *saltus* est présent une quarantaine de fois dans la *Vulgate*, essentiellement dans le *Livre d'Isaïe*. Il est absent du *Nouveau Testament* à l'exception d'un sermon d'Augustin²⁰⁸, où le Christ est évoqué par la métaphore « *ex semine sancti Spiritus propagata in saltu virginali primitiva vitis* ». Le *saltus* dont il y est question est un *saltus* virginal, c'est-à-dire spirituel, donc fécond. Il renvoie de nouveau à l'espace originel. L'examen du sens de *saltus* dans la *Vulgate* montre que le mot semble plus ambivalent que *silva* : tout autant associé aux arbres et aux bêtes sauvages (ourses, lions, bêtes féroces), qu'également associé à *montes* et à *desertum*. Il peut figurer aussi comme métaphore d'Israël. Le *saltus* est souvent détruit par le feu, ce qui représente un acte du châtement divin. L'usage du mot redevient agricole pour décrire la transformation du monde sauvage inculte en un espace productif et maîtrisé. Cette pratique n'est pas sans rappeler des techniques agricoles, par lesquelles il est courant de mettre le feu à un territoire pour le défricher, mais aussi pour le fertiliser. Contrairement aux espaces cultivés sur lesquels est très vite exclu (après défrichement) l'usage du feu, le *saltus* est régulièrement soumis par nécessité et par tradition à des incendies, ceux-ci facilitant le pâturage par la destruction des taillis et des buissons, et favorisant pour un temps le retour de la strate herbacée²⁰⁹.

Dans le Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe s.²¹⁰, sont présents les termes *salt*, *sault* « détroit », « défilé » et ses dérivés

²⁰⁷ Joseph Morsel in Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public (éd.), *Construction de l'espace au Moyen Age*, op. cit., p. 297-316.

²⁰⁸ Saint-Augustin, PL 47, Col. 1144, cité par Joseph Morsel, op. cit., p. 302, note 14.

²⁰⁹ Georges Bertrand attribue au *saltus* le titre de « royaume du feu » in Georges Duby et Armand Wallon (éd.), *Histoire de la France rurale*, op. cit., p. 1001.

²¹⁰ GODEFROY Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle*, Paris, F. Vieweg, 1881.

saultere « sauter », *saultet* « petit saut » ou *saulteur* « sauteur ». Le mot *saltus* évolue vers son équivalent roman « sault », celui-ci est utilisé fréquemment dans la toponymie des lieux présumés de bois ou des montagnes²¹¹.

Le « *saltus* » ou « *l'incultum* » des médiévistes

S'il existe peu de trace de l'emploi du mot *saltus* chez les auteurs du Moyen Âge, le terme n'en demeure pas moins utilisé par les historiens pour décrire l'agrosystème médiéval²¹². L'insécurité du territoire implique un repli de la population durant le Haut Moyen Âge, l'espace se referme ce qui provoque une « dilation de l'espace inculte²¹³ » que les historiens qualifient de *saltus*. Le Moyen Âge est caractéristique des périodes d'abandon puis de conquête des terres qui fluctuent en fonction de l'évolution du climat, des guerres et des espaces géographiques²¹⁴. Sur nombre de ces terres sont répertoriés les mêmes multiples usages du *saltus* que pendant l'Antiquité (chasse, apiculture...) ²¹⁵.

Durant cette longue période de l'histoire, les prés de fauches et les stabulations se développent. Ils permettent par l'adjonction de fumier de donner aux champs de meilleurs rendements²¹⁶. Cette évolution implique une diminution des pâtures. Si les prés de fauches sont pour la plupart des propriétés privées, la pratique de pâturage communautaire perdure, et ce territoire est lui aussi nommé *saltus* par les historiens²¹⁷. Ces espaces sont souvent à la limite des finages, des espaces d'entre-deux. Les pratiques

²¹¹ Joseph Morsel, « Construire l'espace forestier » in Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public (éd.), *Construction de l'espace au Moyen Age*, op. cit., p. 332.

²¹² JUSSIAU Roland, MONTMEAS Louis et PAROT Jean-Claude, *L'élevage en France : 10000 ans d'histoire*, Dijon, Educagri, 1999, 539 p, p.169. Dans ce travail de synthèse sur l'histoire de l'élevage en France, si l'origine du *saltus* est reconnue être antique, le mot est utilisé pour la première fois en partie III (V^e – XV^e s.).

²¹³ *Ibid.*

²¹⁴ J.R. Pitte, *Histoire du paysage français*, op. cit., p. 98-118.

²¹⁵ Robert Durand « *Dès urso manu* : l'exploitation de la faune du *saltus* au Portugal » DELORT Robert, MORNET Elizabeth, MORENZONI Franco, et al. (éd.), *Milieus naturels, espaces sociaux: études offertes à Robert Delort*, Paris, Publications de la Sorbonne, « Histoire ancienne et médiévale », 1997, 761 p, p.107-117.

²¹⁶ M. Mazoyer et L. Roudart, *Histoire des agricultures du monde*, op. cit., p. 342.

²¹⁷ *Ibid.*, p. 357.

sont d'usages collectif, cependant, elles ne sont pour autant pas libres, elles sont réglementées par des droits²¹⁸.

Certains historiens préfèrent à l'emploi du terme « *saltus* », le mot « *incultum*²¹⁹ ». Il permet d'opposer de façon plus nette, le territoire cultivé (anciennement « l'ager ») au territoire inculte (le « *saltus* »). Au grès des mouvements de conquêtes puis d'abandon des terres, mais aussi de la disparité des usages d'une même portion de territoire, *ager*, *saltus* et *silva* s'imbriquent dans le paysage avec quelquefois beaucoup de difficultés pour les dissocier et une certaine perméabilité dans l'usage de termes²²⁰. La terre au repos prend le nom de « *pâtis* »²²¹ en Haute Bretagne, et une très longue jachère se nomme une « friche »²²² ; pâturée par les bêtes pendant plusieurs années, il devient alors difficile de la distinguer du *saltus* et peut lui être assimilée. La forêt tient-elle aussi une place importante dans le pâturage des animaux domestiques, en particulier des porcs²²³, elle est propriété seigneuriale, l'usager bénéficie de droits, qui lui octroient parfois alors la permission de défricher une partie du bois pour y construire leur habitat et de nouveau les espaces sont ambivalents.²²⁴

Les espaces du sauvage au Moyen Âge

Le terme *saltus* désigne les espaces sauvages. Au Moyen Âge sauvage s'écrit « salvage ». Le mot définit dans le F. Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*

²¹⁸ Marie-Pierre Ruas « Prés, prairies, pâtures : éclairages archéobotaniques » in BRUMONT Francis, *Prés et pâtures en Europe occidentale: actes des XXVIIIe Journées internationales d'histoire de l'Abbaye de Flaran, 15 et 16 septembre 2006*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2008, 292 p, p.50.

²¹⁹ Fabrice Guizard-Duchamp « *Saltus* altomédiéval : entre abus de langage et réalité spatio-économique » in Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public (éd.), *Être historien du Moyen Âge au XXIe siècle*, op. cit., p. 119.

²²⁰ Daniel Pichot « L'herbe et les hommes : prés et pâturages dans l'Ouest de la France (XIe-XIVe siècle) » in F. Brumont, *Prés et pâtures en Europe occidentale*, op. cit., p. 50-51.

²²¹ *Ibid.*

²²² *Ibid.*

²²³ R. Jussiau, L. Montméas et J.-C. Parot, *L'élevage en France*, op. cit., p. 176.

²²⁴ En atteste ce cartulaire de Saint-Denis-de-Nogent-Le-Rotrou datant de 1080, analysé par Kathleen Thompson : « Do etiam et concedio omnes saltus meos consuetudiarions usibus ecclesie Sancti Dionisii et hanitaculis monachorum omnibusque hominibus illorum, ita ut homo Sancti Dionisii, si voluerit, intra saltus habitet, et exinde domum suam edificiet... » in THOMPSON Kathleen, « Sept textes pour une fondation. Les premiers temps de Saint-Denis de Nogent-Le-Rotrou et leurs réécritures », in Bibliothèque de l'École des chartes, n° 2, vol. 160, 2002, p. 641-666.

et de tous ses dialectes du IX^e e au XV^e siècle²²⁵ qualifie « des animaux, qui vivent loin des lieux habités par les hommes ; qui vivent en liberté dans les bois et les campagnes ; non apprivoisé ». Il est l'opposé du domestique. Une plante est « sauvage » lorsque son mode de reproduction est affranchi de la culture anthropique, le mot caractérisant la spontanéité de son processus de multiplication. « Par métaphore, retiré du monde, monastique », le terme ainsi défini nomme une certaine pratique de la spiritualité qui nécessite la solitude, des espaces éloignés, peu fréquentés. « Sauvage » peut aussi qualifier un lieu, où l'homme ne vient pas, n'exerce pas son action, il caractérise ce qui est « inculte », « farouche », « indiscipliné », « étrange », « rude », « pénible », « contraire », « adverse »²²⁶.

Selon Fabrice Guizard-Duchamp²²⁷, cette perception du sauvage au Moyen Âge recouvre la même ambiguïté que celle dans l'Antiquité. En effet, les espaces sauvages ne sont pas les territoires quotidiens des hommes de leur environnement : à la catégorisation domestique/sauvage est corrélée la hiérarchisation pur/impur selon une organisation selon l'axe vertical terre/ciel. Isidore de Séville²²⁸ dans le paragraphe « *de animalibus* » classe les animaux plus ou moins proches de l'homme ainsi : d'abord les bêtes de somme, puis les bêtes sauvages, les espèces proches du sol puis celles provenant du sous-sol. Une autre hiérarchisation s'opère concentriquement autour de l'homme puis autour de l'espace domestique et enfin vers le monde lointain jusqu'à la mer. Cependant une troisième vision reprend l'idée grecque du *cosmos* selon laquelle le monde est un tout dont la perfection comprend aussi la sauvagerie en tant qu'espace où règnent les bêtes sauvages. Cette notion de sauvage est alors largement opposée à la notion de domestication des plantes et des animaux inventés dès la création des premières villes en Mésopotamie et découlant du désir de garder dans un enclos fixe le gibier et le végétal comestibles à proximité d'un habitat stable.

Le terme *saltus* demeure ambivalent : il peut être stérile ou terre agricole. Cependant son sens et son usage se restreignent : le mot perd l'acception de « mesure »

²²⁵ Cf. définition de « sauvage », F. Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, op. cit.

²²⁶ *Ibid.*

²²⁷ Fabrice Guizard-Duchamp in Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public (éd.), *Construction de l'espace au Moyen Age*, op. cit., p. 119.

²²⁸ Isidore de Séville, cité par F. Guizard-Duchamp, op. cit.

et de « propriété ». S'il existe peu d'emploi du terme chez les auteurs médiévaux, paradoxalement le mot semble correspondre à une réalité des espaces sauvages du Moyen Âge. À travers l'usage qu'en font les médiévistes plusieurs siècles plus tard, il semble cependant permettre d'identifier une réalité du territoire médiéval, un espace d'usages agricoles de nouveau soumis à des dynamiques de conquête et délaissé, une zone tampon à la limite du finage entre les espaces totalement cultivés à forte valeur ajoutée que sont les champs et les jardins de subsistance, et le milieu forestier « sauvage », c'est-à-dire non maîtrisé. De même qu'à l'époque antique, l'exercice de catégorisation de ces espaces se heurte cependant à leurs limites qui dans l'absolu en sont moins nettes, les espaces peuvent se recouvrir et les usages s'enchevêtrer²²⁹.

L'espace sauvage est aussi un espace de retraite, monastique, l'isolement est associé à la quête de spiritualité. L'ordre des frères de Saint-Benoît et l'ordre des Chartreux fuient le monde en s'isolant dans les montagnes afin de défricher les forêts et de s'élever à Dieu par le labeur et la prière²³⁰.

2. Le *saltus* à l'époque Moderne

La disparition du *saltus* des textes modernes

Avec la fin du Moyen Âge advient une nouvelle production de traités agronomiques. Pierre de Crescens²³¹ (agronome italien 1230-1321), Charles Estienne (agronome 1504 [?]-1564) et Jean Liébault²³² (médecin 1535-1596) ainsi qu'Olivier de Serres²³³ (agronome 1539-1619) produisent de nouveaux écrits sur l'art de cultiver. Ils s'inspirent des auteurs antiques par le séquençage des chapitres, mais aussi en citant de nombreuses fois les agronomes latins²³⁴. Pour tous trois, à l'instar des auteurs romains, le premier chapitre est consacré au domaine ainsi qu'aux devoirs du

²²⁹ Fabrice Guizard-Duchamp in Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public (ed.), *Construction de l'espace au Moyen Age*, op. cit., p. 122.

²³⁰ P. Descola, *Par-delà nature et culture*, op. cit., p. 77.

²³¹ CRESCENS Pierre DE, *Le Livre des prouffitz champestres et ruraulx, touchant le labour des champs, vignes et jardins, pour faire puy, fontaines, citernes, maisons et aultres édifices, lequel a esté extrait du jardin de santé du grant propriétaire de Virgile et de plusieurs aultres docteurs auctentiques, et fut jadis composé par maistre Pierre Des Crescens...*, Paris, imprimé par la veufve de feu Michel Le Noir, 1521.

²³² ESTIENNE Charles et LIEBAULT Jean, *L'agriculture, et maison rustique ; plus un Bref recueil des chasses... et de la fauconnerie*, Lyon, Jacques du Puys, 1583.

²³³ SERRES Olivier de, *Le théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, Arles, Actes Sud, 2001, 1545 p.

²³⁴ Olivier de Serres cite Caton. *Ibid.*, p. 146., le titre de Pierre de Crescens quant à lui est éloquent

propriétaire, et de nombreux thèmes sont similaires tels les champs, le soin du bétail, les « mouches à miel », les arbres fruitiers ou les vergers, la vigne, le bois. Le domaine agricole est encore largement envisagé comme polyculture. Si les auteurs traitent de la pâture des animaux et même, des « *pastis sauvages*²³⁵ » pour reprendre les mots d'Olivier de Serres, le mot *saltus* est résolument absent des trois traités. Pierre de Crescens reprend deux passages des *Géorgiques* de Virgile qui comprennent le mot « *saltus* » :

« les chèvres se veulent tenir à paistre comme font les brebis,
mais elles ont de leurs natures propres qu'elles de délectent plus en
bois et aulnois qu'en prez »²³⁶

Ce passage est lui-même extrait de l'*Economie rurale* de Varron :

*Non multo aliter tuendum hoc pecus in pastu atque ouillum, (quod)
tamen habent sua propria quaedam, quod potius siluestribus saltibus
delectantur quam pratis.*

« Il n'y a pas de grande différence dans la manière de traiter ces
bêtes et les ovins, pour ce qui touche à la pâture ; elles ont toutefois des
particularités qui leur sont propres, car elles aiment mieux les pacages
boisés que les prés. »²³⁷

Dans le texte de Pierre de Crescens, le terme *saltus* est traduit par « bois » ou « pacages boisés ». L'agriculture est désormais pensée sans le terme.

De même qu'il n'est plus cité dans les traités agronomiques, le mot *saltus* n'est plus une occurrence des dictionnaires de langue française²³⁸. Il appartient désormais aux

²³⁵ *Ibid.*, p. 435.

²³⁶ P. de Crescens, *Le Livre des prouffitz champrestres et ruraulx, touchant le labour des champs, vignes et jardins, pour faire puys, fontaines, citernes, maisons et aultres édifices, lequel a esté extraict du jardin de santé du grant propriétaire de Virgile et de plusieurs aultres docteurs auctentiques, et fut jadis composé par maistre Pierre Des Crescens...*, *op. cit.*, p. 32-33.

²³⁷ Varron, *Économie rurale. T. 2, op. cit.*

²³⁸ *Dictionnaires des XVe et XVIIe s. Estienne 1549, Nicot 1606, Cotgrave 1611, Ménage, 1650, Richelet 1680 Furetière 1687, Furetière 1690, Ménage, 1694, Académie, 1694, Corneille, 1694, s.l., Classique Garnier.*

dictionnaires latins/français, tel celui de Robert Estienne²³⁹ ou celui de Philibert Monet²⁴⁰ qui au grès de différentes citations le définit comme « bond en l'air²⁴¹ », « pour peupler le taillis²⁴² », « bois de coupe²⁴³ », « bosquet, bocage, petite forêt²⁴⁴ », « clos de bois de plaisance²⁴⁵ », « forêt de pâturage²⁴⁶ », « forêt en commun avec un autre²⁴⁷ », « centuries carrées, aires quatre çans arpans romains, aire de deus milles çans pieds de chaque flanc²⁴⁸ ». Le sens est alors disloqué à travers les différents paragraphes où le mot est cité. Les acceptions de « bois » et de « forêt » demeurent, la traduction « bocage » apparaît. Le *saltus* est aussi connu des traducteurs de latins et parmi eux, les auteurs de l'époque inspirés par la littérature latine²⁴⁹. Le *saltus* traverse ainsi les écrits à travers le goût des penseurs modernes pour la littérature antique. Enfin, il demeure très utilisé, accolé aux noms de lieux en géographie ancienne comme dans l'Encyclopédie de Denis Diderot tels « *pyreneaus saltus* » ou « *gallicanus saltus* »²⁵⁰.

L'atrophie du *saltus* dans l'espace rural

S'il n'est plus présent dans les traités agronomiques, il apparaît légitime de se demander si pour autant le *saltus* disparaît de l'agrosystème. Au XVIIIe. s., l'évolution des pratiques culturales permet la disparition des jachères. Elles sont remplacées par des prairies artificielles de graminées ou de légumineuses ou des plantes sarclées fourragères. L'évolution de ces pratiques implique une production de fourrage plus conséquente, et par conséquent une réduction des parcours²⁵¹. Cette intensification de l'agriculture offre

²³⁹ ESTIENNE Robert, *Dictionarium, seu latinae linguae thesaurus...* (a Roberto Stephano, Paris, ex officina R. Stephani, 1543.

²⁴⁰ MONET Philibert, *Invantaire des deus langues françoise et latine, assorti des plus utiles curiositez de l'un et de l'autre idiome*, Paris, Vve de C. Rigaud et P. Borde, 1635.

²⁴¹ « *sublimi saltus* » *Ibid.*, p. 26.

²⁴² « *ad propagationem saltus* » *Ibid.*, p. 95.

²⁴³ « *caedus saltus* » *Ibid.*, p. 138.

²⁴⁴ « *modicus saltus* », *Ibid.*, p. 139.

²⁴⁵ « *delicati saltus conceptum* », *Ibid.*, p. 216.

²⁴⁶ « *saltus pascuas* », *Ibid.*, p. 384.

²⁴⁷ « *saltus dominus patiaris* », *Ibid.*, p. 422.

²⁴⁸ « *saltus* », *Ibid.*, p. 553.

²⁴⁹ Jean de La Fontaine, *Nouvelles œuvres inédites de J. de La Fontaine : suivies de documents historiques contemporains (Edition augmentée de six contes et d'un portrait)*, Paris : Hachette, 1869, l'auteur reprend quelques vers de Virgile issus des Géorgiques livre I, le mot *saltus* y est traduit par forêt, p. 55

²⁵⁰ DIDEROT Denis, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, Briasson, David, Le Breton, 1751, vol. 13/.

²⁵¹ M. Mazoyer et L. Roudart, *Histoire des agricultures du monde, op. cit.*, p. 411-412.

de meilleurs rendements. Ces évolutions sont aussi liées à des conditions juridiques tel le droit de fermer les terres, ce qui implique un recul de l'*indivis* avec l'*enclosure* des terres et ainsi le développement de la propriété privée²⁵². À partir de 1669, la grande ordonnance forestière de Colbert contribue à interdire le pâturage des forêts royales dont le bois d'œuvre est une richesse qui fait de la futaie un territoire à forte valeur ajoutée²⁵³. Cependant, les parcours demeurent prescrits par les traités agronomiques et même, les prairies naturelles sont considérées par Olivier de Serres²⁵⁴ meilleures que les prairies artificielles c'est-à-dire celles semées de sainfoin ou de luzerne. De plus, de très fortes disparités régionales subsistent : les terres de montagne et le sud de la France demeurent les territoires du pastoralisme parcourus par les animaux aux rythmes des transhumances²⁵⁵. La France laisse encore une grande place à la vaine pâture jusqu'à la fin du XVIIIe. s. L'inculte garde une place importante dans les bocages de l'ouest : souvent perçu comme monde clos de propriétés individuelles, Annie Antoine²⁵⁶ décrit « la porosité du bocage », expression au sens double, car permettant une libre circulation des bêtes à travers les chemins pour pâturer, mais aussi désignant un paysage où il est souvent impossible de dissocier dans certains cas par la couverture végétale un champ, d'une jachère, d'une friche²⁵⁷. Au demeurant, il est difficile de délimiter la notion de cultiver dans les agricultures anciennes : les prairies sont couvertes d'une végétation spontanée, mais entretenue de même que les landes sont taillées et semées.

Malgré la raréfaction du mot, le *saltus* perdure dans l'espace rural. Une part du *saltus* peut alors s'assimiler à la dénomination de « terres vaines et vagues²⁵⁸ », terme de jurisprudence qui perdure jusqu'à nos jours et désigne depuis le XVIe s. les terres incultes. Malgré sa réputation de vain, ce type de territoire demeure une ressource pour le monde paysan.

²⁵² *Ibid.*, p. 224.

²⁵³ R. Jussiau, L. Montméas et J.-C. Parot, *L'élevage en France*, *op. cit.*, p. 205.

²⁵⁴ O. de Serres, *Le théâtre d'agriculture et mesnage des champs d'Olivier de Serres, seigneur du Pradel*, *op. cit.*, p. 437-438.

²⁵⁵ R. Jussiau, L. Montméas et J.-C. Parot, *L'élevage en France*, *op. cit.*, p. 207-212.

²⁵⁶ ANTOINE Annie, « La porosité du bocage. La circulation dans les bocages de l'Ouest au XVIIIe siècle » in *La fabrication du paysage, 12-14 mars 1998, Kreiz, 11, Études sur la Bretagne et les pays celtiques*, Les Éditions du CRCB., Rennes, s.n., 1988, p. 175-190.

²⁵⁷ ANTOINE Annie, « Archéologie du paysage et histoire culturelle de l'Ouest », in *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, n° 103, 1996, p. 7-25.

²⁵⁸ DALLOZ Armand, *Recueil critique de jurisprudence et de législation*, Paris, Dalloz, 1839, p.303.

Le dualisme nature/culture - l'éloge de la productivité à l'opposé des friches

Quels sont les espaces perçus comme sauvages du monde moderne? Les territoires occidentaux s'étendent avec les découvertes puis les colonisations de nombreux espaces jusqu'alors inconnus grâce au développement de la marine à voile. Cette période marque la naissance du mythe du « bon sauvage ». Le terme sauvage ne qualifie pas les territoires situés à l'intérieur du royaume français, mais les peuples découverts lors de des explorations. Introduit par Montaigne²⁵⁹ dans ses *Essais* chapitre 31 dans un chapitre intitulé « Les Cannibales », l'auteur prend parti pour les Indigènes, qui auraient à l'inverse des hommes modernes, l'âme non corrompue, ce qui n'est pas sans rappeler la perception des Romains des peuples barbares.

Dans la première partie du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité*²⁶⁰, Rousseau ne prétend d'ailleurs pas décrire la nature telle qu'elle fut à l'origine. L'état de nature, « qui n'existe plus, qui n'a peut-être point existé, qui probablement n'existera jamais » est la fiction d'hommes à l'état sauvage, sans rapport des uns avec les autres. La terre est alors pourvue de ce qui lui est nécessaire.

« La terre abandonnée à sa fertilité naturelle, et couverte de forêts immenses que la cognée ne mutila jamais, offre à chaque pas des magasins et des retraites aux animaux de toute espèce.²⁶¹ »

Le philosophe reprend le récit d'un monde originel forestier, à l'instar de la mythologie antique. Il ajoute à sa description, la luxuriance d'un monde pourvu, généreux, tel le paradis chrétien.

« Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire : Ceci est à moi, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses

²⁵⁹ MONTAIGNE Michel de, *Les essais*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 2007, 1975 p.

²⁶⁰ ROUSSEAU Jean-Jacques, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, Ellipses, 1999, 96 p.

²⁶¹ *Ibid.*

semblables : Gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous êtes perdus, si vous oubliez que les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne.²⁶² »

L'accession à la propriété est pour Jean-Jacques Rousseau la fin de monde sauvage et le commencement de la société civile, un monde qui se doit d'être régi par la politique et le contrat social afin d'échapper aux tensions, aux guerres, aux conflits induites par la propriété.

« Tant que les hommes se contentèrent de leurs cabanes rustiques, tant qu'ils se bornèrent à coudre leurs habits de peaux avec des épines ou des arêtes, à se parer de plumes et de coquillages, à se peindre le corps de diverses couleurs, à perfectionner ou à embellir leurs arcs et leurs flèches, à tailler avec des pierres tranchantes quelques canots de pêcheurs ou quelques grossiers instruments de musique, en un mot tant qu'ils ne s'appliquèrent qu'à des ouvrages qu'un seul pouvait faire, et qu'à des arts qui n'avaient pas besoin du concours de plusieurs mains, ils vécurent libres, sains, bons et heureux autant qu'ils pouvaient l'être par leur nature, et continuèrent à jouir entre eux des douceurs d'un commerce indépendant : mais dès l'instant qu'un homme eut besoin du secours d'un autre ; dès qu'on s'aperçut qu'il était utile à un seul d'avoir des provisions pour deux, l'égalité disparut, la propriété s'introduisit, le travail devint nécessaire et les vastes forêts se changèrent en des campagnes riantes qu'il fallut arroser de la sueur des hommes, et dans lesquelles on vit bientôt l'esclavage et la misère germer et croître avec les moissons.²⁶³ »

Il développe une fiction pour penser l'émergence de la vie en société. L'insouciance de l'homme sauvage est proche de celle des hommes de l'âge d'or Romain. La construction politique nécessite un contrat social. Comme l'écrit Raphaël Larrère, selon Rousseau, la nature sauvage est à jamais détruite par l'homme :

²⁶² *Ibid.*

²⁶³ *Ibid.*

« Tout ce qu'ils peuvent espérer, c'est d'en retrouver l'illusion, en un lieu de retraite où se consoler des misères de la vie en société. Cette retraite, Rousseau la recherche dans les bois. (...) Ainsi dans la septième promenade des Rêveries, il se souvient d'une herborisation qu'il fit un jour : "J'étais seul, je m'enfonçais dans les anfractuosités de la montagne, et de bois en bois, de roche en roche, je parvins à un réduit si caché que je n'ai vu de ma vie un aspect plus sauvage".²⁶⁴ ».

Le siècle des Lumières est celui de la raison et de l'objectivation du réel qui figure le monde d'un point de vue mécanique. Selon Philippe Descola²⁶⁵, l'émergence au XVIIIe s. de la physique moderne et celle, simultanément des savoir-faire d'horlogers, de verriers, d'artisans rendent possible l'expérimentation dans le monde dissocié de la nature que représente le laboratoire. La dissociation de l'homme et de la nature est alors irréversible selon P. Descolas, mais n'est pas encore à son point culminant²⁶⁶. Rémi Beau constate dans les textes agronomiques de cette époque un regard binaire sur le cultivé et l'inculte, le productif et l'improductif en rupture avec les espaces incertains du *saltus* de la trilogie agraire antique au profit d'un partage binaire *ager* et *silva*. Les agronomes à l'instar de Belial des Vertus²⁶⁷ dénigrent tout espace jugé improductif comme les friches et représentatif selon lui du vide.

L'accession à la propriété est soutenue par les physiocrates au XVIIIe s. dont selon eux dépend la productivité de l'agriculture²⁶⁸. Il ne doit pas exister de terres sans usages et la propriété individuelle est la mieux adaptée au mode de culture choisi. Ceci implique l'*enclosure* des terres, l'abandon de la jachère et de la vaine pâture.

La modernité va donc progressivement transformer deux points essentiels du système agricole : elle dévalorise l'inculte jugé peu productif au profit de l'*ager* et elle tend à diminuer les usages collectifs au profit de la propriété individuelle. Elle fait ainsi disparaître les diversités et les complémentarités d'usages de différentes typologies

²⁶⁴ LARRERE Raphaël, « L'art de produire la nature une leçon de Rousseau », in *Le courrier de l'environnement de l'INRA*, n° 22, 1994, p. 5-13.

²⁶⁵ P. Descola, *Par-delà nature et culture*, op. cit., p. 97.

²⁶⁶ L'auteur situe l'autonomie du dualisme nature/culture au XIXe. s.

²⁶⁷ R. Beau, *Ethique de la nature ordinaire*, op. cit., p. 164.

²⁶⁸ *Ibid.*, p. 220.

d'espaces jusque-là nécessaire au système agricole. Le « grand partage » pour reprendre l'expression de P. Descolas entre nature et culture se traduit aussi dans le système agricole avec la dévalorisation des espaces intermédiaires, semi-sauvages ou semi-naturels, mais aussi l'éviction du principe de repos de la terre (la friche, la jachère) au profit de la productivité. La modernité implique une forme de radicalité, elle conçoit à travers la différence entre deux entités (nature/culture, inculte/espace cultivé) des principes d'oppositions antagonistes l'un de l'autre et non un système de complémentarités.

3. L'affranchissement du *saltus* du système agricole à l'époque contemporaine

Avec la Révolution française de 1789 adviennent plusieurs bouleversements dans la vie paysanne : la République abolit les droits féodaux, elle vend les propriétés nationales et elle encourage à subdiviser les biens communaux, car elle convainc par les biens faits de la propriété individuelle. Cette disparition d'une partie des ressources communales aurait profité aux riches propriétaires plus qu'aux plus pauvres, qui alloués d'une modique parcelle se voient réduit l'étendue des parcours collectifs²⁶⁹. Depuis plusieurs siècles, la forêt est un territoire à forte valeur ajoutée du fait du développement de l'industrie, elle est protégée par les dirigeants, ainsi le vote du Code forestier²⁷⁰ de 1827 exclut le pâturage des forêts nationales. Le XIXe s. est aussi le théâtre des derniers défrichements forestiers intensifs, d'où la nécessité de reboisement²⁷¹. Ce processus a impliqué l'appropriation par l'État des terres parfois sur pâturées pour une mise en défens et une plantation d'arbres à repousse rapide, essentiellement des conifères²⁷². À la même époque, les marais accusés d'être peu productifs, vecteurs de fièvres et causes de la pauvreté de leur population sont soumis à de vastes travaux d'assèchement²⁷³. Cette

²⁶⁹ Maurice Agulhon et al., *Apogée et crise de la civilisation paysanne : 1789 - 1914*, Paris, Éd. du Seuil, 1980, p. 23-28 et R. Jussiau et al. op. cit., p. 246.

²⁷⁰ Code Forestier, Paris, 1827, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57242480.r=code%2Bforestier.langFR>, consulté le 26 juin 2017.

²⁷¹ M. Agulhon, G. Désert, R. Specklin, et al., *Apogée et crise de la civilisation paysanne*, op. cit., p. 177-180.

²⁷² CHARBONNIER Quentin, « Émergence et adoption de la loi pastorale française, contexte historique », in *Pastoralismes d'Europe. rendez-vous avec la modernité! Pastum Hors-Série. Actes de la rencontre éponyme du 1er mars 2012*, Hors-série, 2012, p. 23-28.

²⁷³ LUGINBÜHL Yves, *La mise en scène du monde : la construction du paysage européen*, Paris, CNRS éd., 2012, 432 p, p.83.

vision globalisante du territoire implique des campagnes de grands travaux étatiques, entre autres sur les terres jugées les moins productives. D'actions nationales, le monde rural est à partir du milieu du XXe s. conditionné par une Politique Agricole Commune²⁷⁴ à échelle européenne qui en fixant les prix à la production, oriente la nature des produits agricoles et favorise les exploitations agricoles mono spécifiques²⁷⁵.

Les successions de révolutions agricoles du XIXe s. puis du XXe s. affranchissent l'agrosystème du *saltus*. Les possibilités d'enrichissement des sols par le développement des engrais chimiques permettent la mise en culture et l'amélioration des rendements des terres les moins fertiles²⁷⁶. L'alimentation des animaux évolue avec le développement des prairies artificielles, du maïs et l'industrialisation des aliments et compléments alimentaires pour le bétail. À partir du milieu du XXe s. il est désormais courant d'élever le bétail en hors-sol²⁷⁷. Les campagnes traversent ensuite une succession de crises. En effet, le monde rural se vide avec la motorisation du travail qui lui permet de s'affranchir de la masse salariale. La spécialisation des productions transforme l'exploitation familiale en entreprise avec la disparition de la polyculture paysanne au profit d'une exploitation agricole intensive qui pour survivre doit assurer un rendement maximum²⁷⁸. Le système polyculture élevage disparaît majoritairement au profit de produits achetés à des firmes agrochimiques, les espèces sont génétiquement standardisées. Ainsi l'agriculture est intégrée à la filière industrielle par la production des semences, l'usage d'intrants et de pesticides agrochimiques puis la vente des produits dans la grande distribution²⁷⁹.

La surproduction, la baisse de qualité des produits, les crises sociales économiques du monde agricole et les pollutions environnementales liées à l'industrialisation massive des pratiques remettent ce fonctionnement en question²⁸⁰. La

²⁷⁴ R. Jussiau, L. Montméas et J.-C. Parot, *L'élevage en France*, *op. cit.*, p. 443.

²⁷⁵ X. Poux, J.-B. Nancy et B. Romain, « Réinvestir le saltus dans la pensée agronomique moderne », *art cit.*

²⁷⁶ M. Mazoyer et L. Roudart, *Histoire des agricultures du monde*, *op. cit.*, p. 506.

²⁷⁷ R. Jussiau, L. Montméas et J.-C. Parot, *L'élevage en France*, *op. cit.*, p. 421.

²⁷⁸ MENDRAS Henri, *La fin des paysans*, Le Méjan, Arles : [Bruxelles] : [Lausanne], Actes sud ; Labor ; L'Aire, « Babel », 1992, 436 p.

²⁷⁹ R. Beau, *Ethique de la nature ordinaire*, *op. cit.*, p. 42.

²⁸⁰ Cf. M. Mazoyer et L. Roudart, « Crise agraire et crise générale », *Histoire des agricultures du monde*, *op. cit.*, p. 585-628.

critique des impacts de ce système sur l'environnement apparaît dès 1962 à travers l'ouvrage *Silent spring* écrit par Rachel Carson²⁸¹. Les études se multiplient depuis sur les effets de l'agrochimie sur la pollution des eaux et des sols, les disparitions de certaines populations animales et l'augmentation des maladies professionnelles chez les agriculteurs. Plusieurs scientifiques²⁸² décrivent les effets négatifs sur l'environnement d'un système productiviste.

²⁸¹ CARSON Rachel Louise, *Printemps silencieux*, Marseille, Editions Wildprojects, 2014, 287 p.

²⁸² Cf. R. Beau, « La critique écologique », *Ethique de la nature ordinaire*, *op. cit.*, p. 49-52.

CHAPITRE III La redécouverte du *saltus*

I. Usage historique

Les travaux d'archéologies et d'histoire permettent de redéfinir le terme, et travailler sur son sens dans un usage antique. Les historiens de l'agriculture s'emparent de la trilogie antique *ager, saltus, silva*, pour qualifier d'autres systèmes agricoles²⁸³ que le système antique en majorité les médiévistes²⁸⁴. Le mot *saltus* apparaît aussi dans des dictionnaires spécialisés, tel le *Dictionnaire d'histoire et de géographie agraire*²⁸⁵, le *Dictionnaire du monde rural. Les mots du passé*²⁸⁶, ou le *Dictionnaire de l'écologie et de l'environnement*²⁸⁷. L'acception la plus large est la définition d'Henri Friedel qui qualifie « l'ensemble des prairies *saltus* »²⁸⁸, définition qui apparaît très approximative au regard des recherches développées dans ce chapitre.

Paul Fénelon définit le mot ainsi :

« Pâturage dans une région boisée. Terrains réservés au pâturage souvent incultes ou boisés, ils sont situés aux extrémités des finages, sur des terres médiocres et montueuses entre l'*ager* et la *sylva*, selon la trilogie latine. Etym. du latin *saltus*. »²⁸⁹

Cette définition reprend les acceptions antiques et médiévales du terme, à savoir son assimilation à des espaces forestiers ou des espaces de montagnes, en le limitant au pâturage. Cependant le *saltus* est un milieu aux multiples usages et si le pâturage en est l'attrait principal, son utilisation ne peut être réduite à cette seule activité. Marcel Lachiver décrit le *saltus* comme :

²⁸³ M. Mazoyer et L. Roudart, *Histoire des agricultures du monde, op. cit.*

²⁸⁴ *Ibid.*, p. 15-18.

²⁸⁵ FENELON Paul, *Dictionnaire d'histoire et de géographie agraires: français, anglais, allemand, espagnol, italien*, 2. éd., rev. Augm., Paris, Conseil international de la langue française, 1991, 801 p.

²⁸⁶ LACHIVER Marcel, *Dictionnaire du monde rural : les mots du passé*, Paris, Fayard, 1997, 1766 p.

²⁸⁷ FRIEDEL Henri, GUICHARD Jack et BARLOY Jean-Jacques, *Dictionnaire de l'écologie et de l'environnement*, Paris, Larousse, 1980.

²⁸⁸ *Ibid.*

²⁸⁹ P. Fénelon, *Dictionnaire d'histoire et de géographie agraires, op. cit.*

« L'ensemble des terrains qui ne sont pas régulièrement cultivés à l'exclusion des forêts. Le *saltus* comprend toutes les formations herbacées et buissonnantes (landes, pelouses montagneuses, maquis, garrigues, friches), ni tout à fait naturelles, ni tout à fait œuvre de l'homme, c'est avant tout un terrain de parcours, un milieu appauvri pacagé par le bétail. »²⁹⁰

Dans sa description, le *saltus* est un espace intermédiaire entre l'espace naturel et l'espace anthropisé, partagé entre des espaces sauvages et des espaces agricoles. Son couvert végétal est lui aussi un intermédiaire entre le milieu ouvert du champ et celui de la forêt. Il est décrit comme une formation « herbacée et buissonnante » et lui est assimilé un ensemble de garrigues, maquis, landes, pelouses montagneuses et friches. Le maquis et la garrigue sont des formations dégradées de la forêt méditerranéenne. La garrigue se développe sur un sol calcaire et le maquis sur un sol acide. Les landes sont elles aussi des terres incultes, résultantes de la disparition du couvert forestier en région tempérée.

Cette définition reprend les termes de Georges Bertrand qui y ajoute « certaines friches et vieilles jachères et l'ensemble des terrains vagues »²⁹¹. Le géographe ne le distingue pas toujours de la forêt, en particulier dans les régions où les beaux boisements sont rares comme sur les bords de la méditerranée. Il conclue que « l'espace pastoral est à la fois plus réduit et plus vaste que le *saltus* ». Il est difficile de décrire les milieux propres au *saltus* étant donné leur diversité, mais aussi leur fluctuation dans le temps. Si Marcel Lachiver exclut les forêts, Georges Bertrand n'est pas formel sur ce point. Ces définitions perpétuent ainsi l'ambiguïté du terme. Le *saltus* n'est pas qualifié en fonction de sa couverture végétale, mais plutôt de sa perception et de son usage. Les dénominations de « friches » et de « terrains vagues » cités par Georges Bertrand impliquent que le *saltus* peut s'inscrire dans des espaces post-industriels ou urbains.

²⁹⁰ M. Lachiver, *Dictionnaire du monde rural*, op. cit.

²⁹¹ Georges Bertrand, « Pour une histoire écologique de la France rurale » in Georges Duby et Armand Wallon (éd.), *Histoire de la France rurale*, op. cit., p. 92.

La France s'enfriche

L'intensification de l'agriculture et la hausse des rendements impliquent une réduction de la surface des terres cultivées. Nombres d'espaces anciennement agricoles (landes des régions océaniques, garrigues méridionales, prairies de haute et moyenne montagne) alors sous-exploités, s'enfrichent. Fernand Braudel les qualifie de *saltus*, si l'activité agricole a été abandonnée, ils ne sont pas pour autant totalement désertés. Ils représentent des espaces de chasse, de cueillette, ils accueillent des pratiques multiples, mais résiduelles :

« Le *saltus*, c'est dix, cent choses à la fois : des landes, des collines abandonnées à la végétation sauvage ; des vignes qui ont cessé d'être cultivées, mais où survivent d'ordinaire quelques arbres fruitiers, plantés jadis entre les rangées de ceps, parfois obstinés à produire encore ; ou bien des lignes désordonnées de charmilles, clôtures anciennes qui sont abandonnées à elles-mêmes, ont grandi démesurément, aussi hautes que celles qui bordent, sous la main de jardiniers soigneux, les allées princières d'Europe de l'Est... Et plus encore ce sont des formations buissonnantes, "des taillis, des broussailles, entremêlés de végétations herbacées". Enfin des forêts, elles surtout. (...) souvent aujourd'hui surtout, la situation s'inverse. Le *saltus* grandit de lui-même. Les friches "s'étendent comme une lèpre", » elles sautent aux yeux » écrit Lucien Gachon, à propos des massifs cristallins d'Auvergne. Elles attestent la ruine du paysage rural. Fermes et moulins ruinés se voient partout sans qu'il s'élève de nouveaux bâtiments ». Les régions abandonnées, vidées d'homme se couvrent d'ajoncs, de bruyères, de genêts... Pour les enfants en vacances, c'est l'univers des découvertes, des pseudos-aventures²⁹²... »

À travers l'usage qu'en fait l'historien, le *saltus* recoupe les territoires les plus larges possible avec un certain flou sémantique, mais dépeint le tableau d'une campagne,

²⁹² BRAUDEL Fernand, *L'identité de la France : espace et histoire*, Paris, Flammarion, « Champs Histoire », 2009, 410 p, p.138-143.

où les traces d'un monde rural passé s'effacent progressivement au profit d'une végétation buissonnante. Sous-exploité, le milieu se referme et l'écosystème spécifique à la relation anthropique disparaît pour laisser place à une végétation banalisée²⁹³. En effet, les strates les plus riches en biodiversité sous des latitudes tempérées sont les clairières, les lisières, les milieux semi-ouverts qui cumulent l'ensoleillement et la protection ombragée. Avec la disparition du pâturage, mais aussi des fauches, et de l'entretien des haies, des espèces animales et végétales disparaissent, car privées de leur biotope.

Le contexte de surproduction et de conscience environnementale implique une nouvelle vision du territoire et influence les politiques publiques. La pollution n'est alors plus comprise comme le seul fait des villes, mais les campagnes du fait de l'industrialisation de l'agriculture sont elles aussi incriminées. Cette pollution du milieu rural est double : d'une part, l'agriculture intensive détruit les écosystèmes avec l'usage de produits chimiques et d'autre part la campagne accueille aussi souvent des industries polluantes²⁹⁴. De plus, l'intérêt pour le paysage de campagne s'accroît avec le développement d'un goût « néorural » des citadins, mais aussi de nouveaux habitants²⁹⁵. L'agrosystème industriel est remis en question et certains agronomes, des écologues, ainsi que des associations naturalistes cherchent des solutions pour préserver la biodiversité, la qualité de l'air et de l'eau et un système de production pérenne²⁹⁶.

²⁹³ Marianne Cohen (ed.), *La brousse et le berger : une approche interdisciplinaire de l'embroussaillage des parcours*, Paris, CNRS Éditions, 2003, p. 7.

²⁹⁴ Marc Jollivet « Du rural et de l'urbain dans les sociétés européennes contemporaines » in LUGINBUHL Yves (éd.), *Nouvelles urbanités, nouvelles ruralités en Europe*, Bruxelles ; New York, P.I.E. Peter Lang, 2007, 532 p, p.501-512.

²⁹⁵ MARCEL Odile, *Le défi du paysage : un projet pour l'agriculture*, Seyssel, Editions Champ Vallon, 2004, 320 p, p.29.

²⁹⁶ R. Jussiau, L. Montméas et J.-C. Parot, *L'élevage en France, op. cit.*, p. 475.

2. Des enjeux contemporains et environnementaux

Le *saltus*, un concept agro écologique

En 2009, des chercheurs en agronomie invoquent le *saltus* avec une perspective contemporaine liée à des enjeux paysagers et environnementaux²⁹⁷. Sont incriminés deux processus dans la réduction de la biodiversité : « la fermeture du paysage et la disparition des pelouses et des prairies permanentes ». Le *saltus* y est décrit comme espace dont la reproduction à l'opposé « des cultures entièrement sous contrôle humain (...) il laisse plus de place aux dynamiques spontanées »²⁹⁸, un espace qui « perd de son utilité avec le développement des cultures fourragères, l'abandon de la polyculture, l'intensification des conditions de production animale, la concentration des exploitations agricoles et leur recentrage sur les terres les plus productives dans les nouveaux contextes techniques²⁹⁹ ». De même, la réduction des zones humides (- 50 % en un demi-siècle) participe à l'atrophie du *saltus*. Pourtant ce milieu est reconnu comme le refuge de la biodiversité par la préservation d'un paysage ouvert. Or cette crise de la biodiversité intervient au moment même d'une crise du système agricole contemporain. Cette fermeture du paysage, au-delà des considérations formelles, implique une « homogénéisation et une eutrophisation des taches qui le constituent » avec des effets « considérables »³⁰⁰ sur la biodiversité. En effet, la reproduction des espèces implique pour perdurer des échanges entre différentes populations. Pour cela, les habitats doivent être connectés par une trame, un réseau. L'isolement d'une population sur un territoire trop exigü entraîne sa disparition.

Deux ans plus tard, Xavier Poux, docteur en agronomie invoque à son tour ce concept en tant que possible conjugaison entre agriculture et biodiversité. Il définit alors le *saltus* dans son acception la plus large : « dans l'optique d'une réactualisation du concept, nous défendons l'approche la plus large qui, aux habitats listés par G. Bertrand, intègre dans le *saltus*, les prairies pauvres ou productives, sèches ou humides, dans la

²⁹⁷ Jacques Lepart, Pascal Marty et Mario Kleszczewski, « Chapitre 2 - Faut-il prendre au sérieux les effets des changements du paysage sur la biodiversité ? » dans *Paysages : de la connaissance à l'action*, s.l., Editions Quæ, 2007, p. 29-40.

²⁹⁸ *Ibid.*, p. 30.

²⁹⁹ *Ibid.*, p. 34.

³⁰⁰ *Ibid.*, p. 41.

mesure où elles ne sont pas labourées et où elles abritent une flore locale diversifiée. Dans la même lignée, des formations arborées non labourées et constituées d'essences spontanées et variées peuvent conceptuellement être rattachées au *saltus* : haies, pré-vergers non labourés, châtaigneraies extensives... Au regard de nos critères, elles ne sont effectivement pas labourées et ne sont clairement ni de l'*ager*, ni de la *silva* : elles sont l'expression arborée du *saltus*³⁰¹ ».

Le terme permet ainsi défini, de reconsidérer la dimension productive d'un certain nombre d'espaces, aujourd'hui qualifiés de « végétation semi-naturelle » ou de « corridors écologiques », reconnus pour leur rôle dans le maintien de la biodiversité. En effet, ces deux dénominations les coupent de leur dimension productive, les situant « en marge des espaces anthropisés et ce faisant, situent l'homme (l'agriculteur de fait) en périphérie de ces espaces »³⁰². Ce concept agronomique est à comprendre en relation avec l'*ager* c'est-à-dire au travers des qualités et échanges³⁰³ que peuvent avoir les espaces du *saltus* en regard des espaces entièrement cultivés. Étant donné l'étendue et la diversité des territoires qu'il recoupe, le *saltus* serait ainsi un concept pertinent pour intégrer ces zones négligées ou mal définies, à échelle nationale dans la Politique Agricole Commune et les travaux de l'Inra³⁰⁴.

Le *saltus*, un concept de paysagiste

Le terme est aussi utilisé par Antoine Quenardel, jardinier, paysagiste, diplômé de l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles dans le cadre d'une étude du territoire du Rocher de Saulx, situé sur une butte entre le plateau de Nozay et la plaine de Saulx, dans la région naturelle du Hurepoix, en Essonne.

« Espaces agricoles, allées forestières, vergers, jardins familiaux, friches et richesses géologiques, voici quelques exemples de ce qu'offre ce site de 98 hectares classé Espace Naturel Sensible (ENS). Enchâssé

³⁰¹ Xavier Poux, Jean-Baptiste Nancy et Blandine Romain, « Le *saltus* : un concept historique pour mieux penser aujourd'hui les relations entre agriculture et biodiversité », *Courrier de l'environnement de l'INRA*, juillet 2009, n° 57, p. 25.

³⁰² X. Poux, J.-B. Nancy et B. Romain, « Le *saltus* : un concept historique pour mieux penser aujourd'hui les relations entre agriculture et biodiversité », art cit.

³⁰³ *Ibid.* p. 25-26.

³⁰⁴ *Ibid.* p. 32.

dans l'agglomération, cerné par les infrastructures routières et dans l'axe des couloirs aériens de l'aéroport d'Orly, le territoire de petits jardins étudié, 90 hectares à une quinzaine de kilomètres au sud de Paris en fin du plateau du Hurepoix, a pu conserver ses qualités grâce à une volonté politique constante et forte. »³⁰⁵

Antoine Quenardel observe des traces de l'évolution de l'agriculture avec l'abandon de certaines cultures maraichères, l'évolution des jardins familiaux apparus sur d'anciennes terres agricoles de manière plus ou moins licite avec leur cabanon de jardin souvent réalisé à partir de matériaux récupérés, préalablement stockés avant d'être réemployés et l'enfrichement de certaines parcelles. Il qualifie le territoire « d'espace au caractère impermanent et indéterminé³⁰⁶ ». Le paysagiste note les qualités écologiques, agro économiques et sociales de cet espace aux multiples usages, partagé entre l'urbain et le rural. Il classe le territoire dans la catégorie du Tiers Paysage³⁰⁷. Pour le nommer, l'auteur reprend le terme *saltus*, « appréhendé par défaut, comme une catégorie intermédiaire³⁰⁸ ». Il s'appuie pour le définir sur les écrits du géographe Georges Bertrand qui le définit comme « un milieu écologique de transition, instable, menacé tour à tour par la mise en culture et la recolonisation forestière, et qui a enregistré toutes les fluctuations des sociétés et des économies rurales »³⁰⁹. À Saulx-les-Chartreux, les parcelles observées sont exemplaires d'une « harmonie et solidarité entre ville et campagne³¹⁰ »

³⁰⁵ QUENARDEL Antoine, « Des petits jardins dans un “grand jardin” : Inventaire, étude et compréhension d'un phénomène jardinier furtif à Saulx-les-Chartreux (91) », in *Revue d'ethnoécologie*, n° 8, 1 juillet 2015.

³⁰⁶ *Ibid.*

³⁰⁷ Le concept de Tiers Paysage du paysagiste Gilles Clément est défini dans la sous-partie suivante, 3. La nature ordinaire, les friches, le Tiers Paysage, infra p. 90.

³⁰⁸ A. Quenardel, « Des petits jardins dans un “grand jardin” », art cit.

³⁰⁹ Georges Bertrand, « Pour une histoire écologique de la France rurale » in Georges Duby et Armand Wallon (éd.), *Histoire de la France rurale*, op. cit.

³¹⁰ A. Quenardel, « Des petits jardins dans un “grand jardin” », art cit.

Le *saltus* dans la poésie de Pascal Quignard

*Inter aerias fagos*³¹¹ est un poème de Pascal Quignard, écrit en latin en 1976. Il est pour l'auteur la « matrice de l'œuvre à venir ³¹² ». Publié en 2011 par Bénédicte Gorillot, celle-ci a confié sa traduction à sept poètes³¹³ en les exhortant à se libérer avec la langue et avec la traduction : *Inter* est un livre de l'entre, entre le latin et le français, entre les multiples appropriations des auteurs-traducteurs. Pascal Quignard fait six fois usage du terme « *saltus* » dans un texte de quelques phrases. Déployer son poème dans les espaces de *saltus* invite à revenir aux origines du langage, « une langue sauvage qui prend les mots par la racine³¹⁴ ».

Le thème récurrent de l'œuvre de Pascal Quignard est l'obsession des images de l'origine, de la naissance et de la mort, l'inscription du commencement et de la fin d'un cycle. Écrit au sortir d'une dépression, le poème s'attache à l'histoire de la langue latine. Il s'agit pour Pascal Quignard de revenir au latin, une langue morte depuis le XXe s. et dont nous sommes privés de certitude quant à la prononciation. L'auteur fait référence à Ovide, un poète de la fin de la République, à Saint-Jérôme traduisant l'Ancien Testament dans le désert, au silence de Saint Thomas « qui clôt le monde médiéval » et à Pétrarque « le premier renaissant »³¹⁵.

Le poème décrit la terreur panique dans la forêt sauvage, et l'enraiment consécutif de la parole : Pascal Quignard se réfère pour cela à la remontée d'Orphée dans les Métamorphoses d'Ovide³¹⁶ par un chemin étroit, qui est selon lui la métaphore d'un vagin, et donc celle d'une naissance avant le premier cri. Dans une lettre de Pascal Quignard à Bénédicte Gorillot écrite en 2009, l'auteur décrit ainsi le *saltus* :

« Le *saltu* est dans le *saltus* veut dire le salut est dans l'inessarté.

Saltus en latin équivaut à friche, lande, rippe. Opter pour *saltus* pour

³¹¹ P. Quignard, P. Alferi, E. Clemens, et al., *Inter*, op. cit.

³¹² *Ibid.*, p. 9.

³¹³ Pierre Alferi, Éric Clemens, Michel Deguy, Bénédicte Gorillot, Emmanuel Hocquard, Christian Prigent, Jude Stéfan.

³¹⁴ COUSIN DE RAVEL Agnès, LAPEYRE-DESMAYSON Chantal et RABATE Dominique (éd.), *Les lieux de Pascal Quignard : actes du colloque de l'Université du Havre, 29 et 30 avril 2013*, Paris, Gallimard, « Cahiers de la NRF », 2014, 256 p, p.72.

³¹⁵ P. Quignard, P. Alferi, E. Clemens, et al., *Inter*, op. cit., p. 20.

³¹⁶ *Ibid.*, p. 23.

moi veut dire non seulement il faut quitter la protection des remparts, mais il faut traverser les champs, il faut traverser les vignes, les oliviers, les moissons, il faut se glisser sous les fils de fer barbelés, il faut rejoindre le non cultivé. Il faut revenir à l'étape d'avant. Il faut revenir à l'étape d'avant dans la vie veut dire il faut revenir au sauvage, au nu, au rudiment, au rudis, à l'aparlance, au silence, à l'ombre. Il faut revenir à l'espace d'avant dans la langue veut dire il faut revenir au latin.³¹⁷ »

« C'est la limite du *limes*. Là, dans ce dernier frontin, les derniers légionnaires guettaient l'autre monde, "spéculaient" le monde non connu. Sur les cartes est indiqué *Hic sunt leones*. Là commencent les lions. Là, dans cet espace indéfriché, indéfrichable, inhumain, commencent les lions de saint Jérôme. *In saltibus*, dans ce qui n'est pas encore foulé par l'homme, dans ce qui n'est ni forêt, ni champ, ni jungle, dans l'indéfriché préhumain aucun silence n'existe encore.³¹⁸ »

Le poème autorise tous les sens de *saltus*. À travers les diverses traductions figurent plusieurs significations du *saltus*. Il est selon Pierre Alferi³¹⁹, « une friche » et pour Éric Clemens³²⁰, une « danse », un « bond ». Michel Deguy³²¹ le traduit par « saillies » et Bénédicte Gorillot³²² successivement par « bois », « gorge sauvage », « nature engorgée », « folle sauvagerie » et « assaut sauvage ». À travers la transcription d'Emmanuel Hocqart³²³, le *saltus* est le « dehors », le « sans langage en forêt », « une région sauvage », « les régions qui sont extérieures », « ce qui est étranger au langage » et enfin « le bout du champ ». Christian Pringent³²⁴ traduit le terme par « l'ouvert ». Jude Stefan³²⁵ utilise le sens plus classique de « forêts ».

³¹⁷ *Ibid.*, p. 17.

³¹⁸ *Ibid.*, p. 22.

³¹⁹ *Ibid.*, p. 59-63.

³²⁰ *Ibid.*, p. 67-71.

³²¹ *Ibid.*, p. 75-86.

³²² *Ibid.*, p. 91-101.

³²³ *Ibid.*, p. 105-115.

³²⁴ *Ibid.*, p. 119-121.

³²⁵ *Ibid.*, p. 127-129.

Le texte porte sur le passage, la dérive de l'être au sortir de la dépression par la « verbalisation de son vécu ». Tout comme le *saltus*, c'est un passage du sauvage de « la danse par bond » et « du sans langage qui dressé par la langue maternelle se coupe de son sol ».

« Le *saltus*

Le bord, la laisse, le chemin des dieux, le buisson de ronces
d'Ulysse, la friche,

L'écrit. »³²⁶

Le poème octroie un lieu métaphorique à un état psychique : l'enjeu est d'extérioriser un état intérieur, psychologique. Le lieu est simultanément la source et le reflet d'un état d'âme.

« Donner à voir à la terre qui est taire. Terre qui n'est pas encore linguistique, terre qui n'est pas encore monde, qui n'est pas encore essartée par la culture³²⁷ ».

Il rejoint la fiction de l'état de nature de Jean-Jacques Rousseau, celui d'hommes esseulés. Revenir à l'origine nécessite de s'intéresser au sauvage. Selon Pascal Quignard :

« C'est la sauvagerie même : *solus vagusque*. Le mot français "sauvage" qui se décompose dans les deux petits adjectifs latins "*solus*" et "*vagus*" nomme celui qui erre seul dans la forêt. Celui qui "vague seul" dans le *saltus* ou le couvert est le héros de l'approche. En lui la meute s'éloigne. En lui, le premier royaume est le plus proche, ou du moins le moins oublié possible.³²⁸ »

³²⁶ *Ibid.*, p. 34.

³²⁷ CALLE-GRUBER Mireille et FRANTZ Anaïs (éd.), *Dictionnaire sauvage Pascal Quignard*, Paris, Hermann, 2016, 758 p, p.275.

³²⁸ QUIGNARD Pascal, *Mourir de penser*, Paris, Bernard Grasset, « Dernier royaume », 2014, 221 p, p.93.

Le poème est sur l'échappée, l'errance, un texte écrit pour transporter et se transporter. C'est une œuvre ouverte, écrite sous la forme d'un *cut up*³²⁹, par juxtaposition de phrases collées les unes aux autres ce qui confère au texte son ambiguïté : elle reproduit la dynamique du saut dans la structure même du poème. Il décrit la juxtaposition de la naissance et du sentiment d'effroi : la solitude et l'errance précèdent la création.

3. La nature ordinaire, les friches, le Tiers Paysage

La nature ordinaire

Rémi Beau³³⁰ dans sa thèse de doctorat sur *L'éthique de la nature ordinaire. Recherche philosophique dans les champs, les friches et les jardins* fait lui aussi usage du concept de *saltus*. La nature ordinaire se distingue de la nature sauvage et reculée de l'idée américaine du *wilderness*³³¹. Elle est à l'opposé de la nature « véritable » et naturelle » par sa proximité avec les hommes³³². Dans le modèle de la Rome antique, la nature ordinaire serait à la fois dans la *silva*, dans la cité, dans l'*ager*, dans l'*hortus* et à l'intérieur du *saltus*. Dans le modèle nord-américain, elle serait entre les villes et la *wilderness*. Elle implique une éthique relationnelle.

À travers son étude historique de l'évolution du système agronomique, le philosophe note la disparition du *saltus* parce que perçu comme « l'inculte » alors qu'il est pourtant vecteur d'une diversité biologique. Les usagers du *saltus* sont des « acteurs de la protection de l'environnement à travers une forme d'intervention humaine dans ces espaces naturels ou semi naturels, de pression moyenne ni trop faible pour contenir le développement des espèces ligneuses, ni trop forte pour permettre la croissance de formations végétales spontanées³³³ ». Le passage du concept de *saltus* à celui de friche marque selon lui l'oubli de la nature ordinaire, elle-même définie comme « quotidienne, proche, commune, banale, partenaire, ou encore commensale, interstitielle,

³²⁹ Mireille Calle-Gruber et Anaïs Frantz (éd.), *Dictionnaire sauvage Pascal Quignard*, *op. cit.*, p. 277.

³³⁰ R. Beau, *Ethique de la nature ordinaire*, *op. cit.*

³³¹ La représentation de la *wilderness* est abordée dans la Troisième partie, Refuge ou réserve ? *infra* p. 369-380.

³³² R. Beau, *Ethique de la nature ordinaire*, *op. cit.*, p. 225.

³³³ *Ibid.*, p. 199.

humanisée³³⁴ ». En développant une éthique de la nature ordinaire, le philosophe souhaite ainsi « rendre à nouveau visible la part naturelle de nos activités sociales³³⁵ » en donnant une valeur morale à nos relations à la nature à la fois pour son utilité pour l'homme mais aussi pour elle-même.

Les friches

La géographe Lauren Andres³³⁶ évoque dans ses travaux de recherche non pas une friche, mais des friches, en vue de résorber l'hétérogénéité de définitions produites par la recherche scientifique. Ces espaces délaissés par l'homme sont marqués par les traces d'activités anthropiques révolues. Les friches à l'origine sont les terrains non cultivés, les jachères. Le mot vient du néerlandais *versch/virsch* pour désigner les terres gagnées sur la mer en l'endigant. Les jachères étaient pâturées par les animaux puis amenées à être recultivées après des cycles de pâture plus ou moins longs³³⁷. Le mot friche est associé au mot frais, à l'idée de renouveau, cependant il prend une connotation négative avec la rationalisation de l'agriculture à la fin du XVIIIe s. qui perçoit tout espace laissés vacant ou au repos comme annonciateur de la famine³³⁸. Puis, avec le déclin de la société industrielle, le mot est employé pour désigner des délaissés urbains, les sites industriels construits par l'homme puis abandonnés avec la désindustrialisation.

³³⁴ *Ibid.*, p. 225.

³³⁵ *Ibid.*, p. 291.

³³⁶ Lauren Andres « Les friches : chancres, témoins, ressources et laboratoires ? Retours sur la richesse d'espace in et hors-paysage » in PEILLOD Claire, *Transtopie : état des lieux 2008-2009*, Reims, Ville de Reims, Ecole supérieure d'art et de design de Reims, 2009, 119 p, p.12-22.

³³⁷ « Friche. [Terrain non cultivé : “ Les jacheries qui n'i refiche Le soc, redemorrnt en friche.” (Rose, v. 19774.)] — “ Biens vaccans, et de quelque sorte que ce soit, sont droits de haulte justice appartenant au seigneur d'icelle, comme terres en friche, ou fractis, non cultivées de memoire d'homme, ny advouées, ou reclamées d'aucuns. ” (N. C. G. II, p. 1077 a.) Étymol. et Hist. 1. 1251 (Cart. de Notre-Dame de la Roche ds R. Hist. litt. Fr. t. 12, p. 710); 2. 1269-78 an friche (J. de Meung, Rose, éd. F. Lecoy, 19544). On admet d'ordinaire (FEW t. 17, pp. 424-425 et Bl.-W.5) que le mot (et sa var. freche dep. 1287 ds Gdf. Compl.) vient du m. néerl. *versch/virsch* “ frais, nouveau ” (Verdam) qui, employé avec le mot lant “ terre ” désigne une terre qu'on a gagnée sur la mer en l'endigant. », *Dictionnaires des XVe et XVIIe s. Estienne 1549, Nicot 1606, Cotgrave 1611, Ménage, 1650, Richelet 1680 Furetière 1687, Furetière 1690, Ménage, 1694, Académie, 1694, Corneille, 1694, op. cit.*

³³⁸ Cf. R. Beau, « les friches, l'inculte et l'oubli de la nature ordinaire » in *Ethique de la nature ordinaire, op. cit.*, p. 155-160.

Jean-Christophe Bailly³³⁹ caractérise les friches par leur absence de projet immédiat, ce qui relègue ce type de territoires dans les marges. Elles sont situées en périphérie des villes, des territoires gérés, des voies de communication, leur marginalité repose sur un point de vue spatial et idéologique. Ces espaces délaissés par l'institution deviennent pour certains territoires de conquête. L'absence d'occupations pérennes implique la marginalité de leurs occupants. Les friches recourent différents acteurs : des promeneurs, des glaneurs, des squatters. Cette absence de projet immédiat en créant une certaine vacuité dans l'usage anthropique laisse place à la spontanéité des processus de reconstitution de la végétation : l'évolution des espaces en friche est le fruit des interactions entre nature, traces d'activités révolues et usages ponctuels. Ce retour à la nature ne représente donc pas une exclusion, mais une moindre pression anthropique sur l'environnement.

Les territoires industriels ou urbains une fois en friche sont paradoxalement des réservoirs de vies. Leur étude a marqué les débuts de l'écologie urbaine³⁴⁰ : les biologistes et écologues de Berlin-Ouest n'ayant plus du fait de leur isolement géographique leur terrain de recherche habituel (campagne ou site naturel), ont analysé les associations végétales et animales sur les délaissés urbains de la ville allemande après la Seconde Guerre mondiale. Leurs travaux ont contribué à déplacer le point de vue selon lequel, la biodiversité serait le propre des espaces naturels. Les friches ont renoué alors avec un intérêt pour la nature au sens grec de la *phusis*³⁴¹, valorisant son processus de croissance et donc sa dynamique. Elles ne sont plus considérées comme un territoire en décrépitude du fait de l'abandon des activités humaines, mais comme un espace en évolution permanente, permettant d'expérimenter une autre relation au paysage. Elles sont pour la philosophe Catherine Larrère et l'écologue Raphaël Larrère³⁴², des espaces de vies : leur laisser une portion du territoire non négligeable est souhaitable pour laisser à la nature un espace où la dynamique du vivant est non maîtrisée par l'homme.

³³⁹ ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE LA NATURE ET DU PAYSAGE (BLOIS), *Autour des friches*, Paris ; Besançon, Editions de l'Imprimeur, 2005, p.7.

³⁴⁰ LARRERE Catherine et LARRERE Gérard Raphaël, *Penser et agir avec la nature : une enquête philosophique*, Paris, La Découverte, 2015, 336 p, p.78.

³⁴¹ Jean-Christophe Bailly « Tentative de portrait du paysage photographié » in C. Ollier et Bailly, Jean-Christophe, *Paysage cosa mentale*, op. cit., p. 7-11, 8.

³⁴² C. Larrère et G.R. Larrère, *Penser et agir avec la nature*, op. cit., p. 140.

Le Tiers Paysage

Ce point de vue croise les travaux de Gilles Clément³⁴³, à l'origine du concept de Tiers Paysage qui tend à repenser la valeur de ces espaces en tant que forme refuge de la biodiversité pour expérimenter une autre relation à ces paysages envisagés sous des aspects de « mobilité, multitude d'échelles, limites et réserves³⁴⁴ ». Le concept de Tiers Paysage a été créé pour répondre à une commande du Syndicat « le Lac de Vassivière »³⁴⁵, d'une charte paysagère pour le territoire de Vassivière visant l'aménagement d'une série de jardins autour du lac et sur l'île en développant une réflexion sur les paysages du lac et de l'arrière-pays. Le paysagiste s'est attaché à rechercher la biodiversité sur ce territoire. Celui-ci est partagé entre des prairies et des forêts. Les deux sont gérés de manière intensive : les forêts sont plantées exclusivement de résineux et donc mono spécifiques et les prairies sont conventionnelles, artificielles ce qui signifie qu'elles sont semées et traitées. Le paysagiste n'y trouve pas de biodiversité. Il aperçoit celle-ci dans les délaissés, les bouts, les espaces vacants, inoccupés, car jugés trop arides, trop encavés, trop pauvres pour être exploités. La biodiversité se trouve alors dans les lieux qui ont échappé à la mécanisation et à l'industrialisation de l'agriculture. Elle forme une réserve, car elle concentre une partie du patrimoine génétique de la biodiversité. Il est donc nécessaire de la considérer et de la nommer, pour Gilles Clément « on ne prend pas soin de ce que l'on ne connaît pas »³⁴⁶. De cette analyse, Gilles Clément crée le concept de Tiers Paysage en référence au Tiers État et publie *Le Manifeste du Tiers Paysage*³⁴⁷. La mise en réserve du Tiers Paysage n'est pas cependant le fruit d'une décision de l'institution qui soustrait un espace aux activités humaines, mais le délaissement et la marginalisation d'un territoire qui laisse une plus large part aux espèces animales et végétales sans en exclure un usage extensif. Le Tiers paysage et la friche disparaissent dès qu'un usage est réhabilité par l'institution.

³⁴³ G. Clément, *Manifeste du Tiers Paysage*, op. cit.

³⁴⁴ Ibid.

³⁴⁵ http://www.ciapiledevassiviere.com/fr/actualites_evenements.aspx?id=212, consulté le 3 juillet 2017.

³⁴⁶ Gilles Clément, *Voir les délaissées*, entretien avec Ruth Stegassy dans l'émission les Pieds sur terre, 10/12/2009, <https://www.franceculture.fr/emissions/voix-nue/gilles-clement-45-voir-les-delaisses>, consulté le 5 juillet 2017.

³⁴⁷ G. Clément, *Manifeste du Tiers Paysage*, op. cit.

Le Tiers Paysage est un fragment de ce que son auteur appelle « le Jardin Planétaire ». Cet autre concept est destiné à envisager de façon conjointe et enchevêtrée la diversité des êtres sur la planète et le rôle gestionnaire de l'homme face à cette diversité. Le concept de Jardin Planétaire est forgé à partir d'un triple constat : la finitude écologique, le brassage planétaire et la couverture anthropique.

« Cependant, les limites du jardin planétaire existent bien réellement, elles se situent aux limites mêmes de la biosphère, du sommet de la troposphère aux premières épaisseurs de la lithosphère. La planète ainsi perçue répond bien aux définitions du jardin : nous voici dans un enclos commun.³⁴⁸ »

Le jardin planétaire est mu par des dynamiques naturelles sur lesquelles parfois les hommes interagissent, les accélèrent ou les ralentissent. Les hommes sont des « entremetteurs de rencontre ». Comme le souligne R. Beau, selon la pensée de G. Clément « les dynamiques naturelles se développent au cœur des sociétés humaines. Quand bien même nous voudrions les exclure, le Tiers Paysage nous rappelle, que dans chaque interstice de nos aménagements, que l'on ne peut pas congédier la nature³⁴⁹. »

³⁴⁸ CLEMENT Gilles, *Jardins, paysage et génie naturel : leçon inaugurale prononcée le jeudi 1er décembre 2011*, Paris, Collège de France, 2013, 42 p.

³⁴⁹ R. Beau, *Ethique de la nature ordinaire*, op. cit., p. 289.

Depuis ses origines, le mot *saltus* est de sens pluriel. Dans ce travail de recherche importe sa relation au territoire et au paysage. Plus qu'un type de milieu qu'il permet de définir, il caractérise une certaine relation de l'homme à son environnement.

La dynamique et l'impermanence

Le concept *saltus* vient du mot saut. Il qualifie l'espace de parcours, entre autres du berger. Il est lié à un acte de prélèvement, ce qui implique des sauts dans une dimension horizontale, mais aussi une dimension verticale : le *saltus* est l'espace d'un itinéraire de point en point afin de prélever, mais aussi l'espace du saut du fait de la hauteur des strates végétales, des cours d'eau, des roches à enjamber. En tant qu'espace de parcours, le *saltus* est aujourd'hui fréquenté par les promeneurs. Le *saltus* implique une dynamique des corps le traversant. Dans une dimension spatio-temporelle, il est une zone intermédiaire, un entre-deux, à savoir la limite des finages au Moyen Âge et plus généralement les marges des territoires exploités. S'il comprend dans une acception plus large le bocage, les chemins de parcours et les sentiers, il est alors le maillage de la campagne. Lié à des dynamiques d'enfrichement et de défrichement, il peut être un espace de conquête ou un espace délaissé. Il rappelle ainsi les dynamiques territoriales liées à toute occupation de l'homme. Même s'il y a de plus en plus anthropisation des milieux du fait d'une activité humaine intensive dont les perturbations sur l'environnement sont avérées à de multiples échelles³⁵⁰, avec les années les espaces ne sont pas toujours occupés à l'identique. Le *saltus* est transitoire. Du fait de sa faible productivité, le *saltus* épuisé est parmi les premiers délaissés.

Le collectif

L'indivis n'est pas une condition *sine qua non* du *saltus*. Cependant, il est souvent d'usages collectifs, car ses activités comme le pâturage extensif nécessitent un faible investissement et peu de travail humain. Il est donc souvent sur les territoires des

³⁵⁰ Jean-Paul Billaud avec la collaboration de Louis Lorvellec « Les nouveaux territoires de l'environnement » in Yves Luginbuhl (éd.), *Nouvelles urbanités, nouvelles ruralités en Europe, op. cit.*, p. 385-386.

communs ou des communaux et donc un espace de droits³⁵¹. De plus en tant qu'espace de pluriactivités (pâturage, cueillette, chasse, apiculture, fauche, bois de chauffage, étrépage) il peut réunir différents protagonistes. Il y a aujourd'hui un transfert de cet usage commun de terres agricoles au travers, parfois des volontés de laisser ces territoires accessibles, ouverts voir aménagés pour les promeneurs.

Espace du vivant

Le *saltus* est l'espace des animaux (des bêtes sauvages, des fauves dans l'Antiquité ainsi que celui du bétail dans sa plus large diversité). Il est aussi l'espace des insectes et entre autres des abeilles qui sont des pollinisatrices. Il accueille la végétation dans toute sa diversité, étant donné la multitude de milieux qu'il recoupe : des plantes annuelles et des vivaces, des ligneux, des mousses, des sédums, des espèces pyrophiles ou hydrophiles, mais surtout des espèces pionnières. La végétation (et l'écosystème associé) est ce qui en fait la richesse puisque c'est elle en premier lieu, qui est prélevée dans le *saltus*, avec la possibilité de se régénérer spontanément. Le *saltus* est nécessairement l'espace des hommes, puisque lié à une relation anthropique. Il est depuis toujours territoire de la marche ce qui implique une relation corporelle et sensible immersive dans le milieu (à la différence des espaces traversés à grande vitesse).

Espace de la réserve ?

Le *saltus* est depuis toujours l'espace de réserve de biens nécessaires aux paysans. Étant donné la disparition des milieux primaires (vierges de toute trace humaine), il représente sur notre territoire aujourd'hui l'essentiel des réserves en termes de biodiversité³⁵². Du fait de son statut transitoire, de sa marginalité dans la structuration du territoire, de la faible marque de l'homme (souvent non perçue par un regardeur non initié), de la spontanéité laissée au processus de reconstitution de la végétation et donc de la nature, il est la part sauvage de notre environnement.

³⁵¹ CHARBONNIER Pierre, FOLLAIN Antoine, FOURNIER Patrick, et al., *Les espaces collectifs dans les campagnes, 11e-21e siècle : [actes du colloque, Université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand, 15-17 mars 2004]*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2007, 520 p, p.11-38.

³⁵² J. Lepart, P. Marty et M. Kleszczewski, « Chapitre 2 - Faut-il prendre au sérieux les effets des changements du paysage sur la biodiversité ? », art cit, p. 35.

« Jardin et forêt, champ et landes, restanque et maquis, oasis et désert, village et savane, autant de paires bien attestées qui correspondent à l'opposition faite par les géographes entre écoumène et érème, entre les lieux que les hommes fréquentent au quotidien et ceux où ils s'aventurent plus rarement. ³⁵³»

Parmi les premières expériences transmises sur l'autonomisation du paysage, la contemplation de Pétrarque³⁵⁴ au sommet du Mont Ventoux amène l'auteur à un retour sur lui-même : l'avènement d'un paysage intériorisé et donc l'émergence d'une forme de subjectivité. Alain Mérot³⁵⁵ estime qu'un paysage en peinture (à la différence d'une vue purement topographique) doit comprendre une part d'indéterminé pour autoriser une projection personnelle, une forme de réappropriation. Le *saltus* représenterait donc une réserve sur notre territoire de vie, réserve au même titre que l'espace laissé vierge en peinture pour la réappropriation du spectateur promeneur³⁵⁶.

En conclusion de cette première partie, il me semble fondamental de préciser qu'elle dresse des lignes générales sur l'évolution du système agricole occidental, il existe nécessairement de nombreux contre-exemples, liés aux diversités des territoires et de leurs usages. Cependant, comme Nadine Vivier note que :

« s'est imposée une vision simplifiée des sociétés rurales, fondée sur des *a priori*. Trois d'entre eux ont eu un impact particulièrement durable :

- la routine paysanne. Le progrès ne peut venir que d'en haut. C'est une idée qui s'est imposée dès le milieu du XVIII^e siècle, au moins ;
- un sens inéluctable donné à l'histoire : la victoire de l'individualisme ou du collectivisme qui condamne la propriété communale. Or celle-ci n'a pas régressé, globalement, simplement son mode de jouissance a évolué ;

³⁵³ P. Descola, *Par-delà nature et culture*, op. cit., p. 59.

³⁵⁴ Pétrarque, « L'ascension du Mont Ventoux » in RITTER Joachim, *Paysage : fonction de l'esthétique dans la société moderne*, Paris, Editions de l'Imprimeur, « Collection Jardins et paysages », 1997, 109 p.

³⁵⁵ Alain Mérot, *Du paysage en peinture : dans l'Occident moderne*, Paris, Gallimard, 2009, p. 255.

³⁵⁶ G. Clément, *Manifeste du Tiers Paysage*, op. cit.

- la vision négative de la paysannerie imposée au lendemain de la chute du second Empire. Réprobation des républicains contre le vote de soutien des campagnes à Napoléon III qui ne pouvait, à leurs yeux, que procéder du conservatisme. Volonté des notables les plus conservateurs de retrouver audience et prestige en mettant en valeur leur rôle dans les progrès agricoles. Cette vision ne peut se renverser qu'à partir des années 1960, lorsque les idéologies commencent à être remises en question et que la véritable révolution des campagnes change la perception du monde paysan.³⁵⁷ »

L'étude d'un site précis (les prairies Saint-Martin à Rennes) dans la seconde partie permet d'ancrer cette réflexion dans un contexte cette fois-ci plus délimité dans le découpage du temps et de l'espace. Cette recherche tend ainsi à intégrer des variations d'échelles, avec des mouvements de zoom et de dézoom spatiaux temporels.

³⁵⁷ VIVIER Nadine, « Les communaux, patrimoine du pauvre. Un discours sur les sociétés rurales » in *Campagnes de l'Ouest : Stratigraphie et relations sociales dans l'histoire*, Annie Antoine (éd.), Rennes, Presses universitaires de Rennes, « Histoire », 2015, p. 121-133.

Intermède

En parallèle de ce travail de définition du terme *saltus* qui constitue cette première partie, j'ai recherché des sites contemporains représentatifs du concept. Je me suis, dans un premier temps, focalisée sur les pratiques ancestrales du pastoralisme : les parcours, la vaine pâture. J'ai identifié des lieux sur lesquels elles étaient encore effectives et munie de ma chambre photographique, j'ai été « voir sur place³⁵⁸ ».

Ouessant est une île à l'extrême ouest de la péninsule bretonne. Elle est située dans la Réserve de Biosphère de la Mer d'Iroise et fait partie du Parc Naturel Régional (P.N.R.) Armorique. Elle est l'un des rares territoires en France à avoir conservé la pratique de la vaine pâture³⁵⁹ : les propriétaires ovins laissent en liberté leurs moutons de la fin du mois de septembre au début du mois de février. Les moutons sont parqués le reste de l'année pour contrôler la période d'agnelage et préserver les cultures. Cette pratique communautaire a été conservée du fait de l'insularité. Elle permet de lutter contre l'enfrichement de l'île. La photographie (Fig.2) a été prise début janvier 2013 en milieu d'après-midi à l'extrémité de la pointe du Pern sur une zone propriété du conservatoire du littoral. La lande en coussin à droite se mêle aux herbes à gauche. Elle forme un tapis au premier plan sur lequel glisse le regard vers des rochers, une plage de galets puis l'océan.

³⁵⁸ BAILLY Jean-Christophe, *Le dépaysement. Voyages en France*, Paris, Points, 2012, 502 p.

³⁵⁹ <https://www.cemo-ouessant.fr/ouessant/pr%C3%A9sentation/>, consulté le 13 novembre 2018.



Figure 2 Ouessant, janvier 2014.



Figure 3 L'Aubaret, septembre 2013.

Les Causses et les Cévennes sont deux massifs montagneux au sud de la France étalés sur quatre départements : l'Aveyron, le Gard, l'Hérault et la Lozère. Leur paysage a été classé en 2011 par l'UNESCO paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen. Constitué de montagnes et de profondes vallées, il « est représentatif de la relation existante entre les systèmes agropastoraux et leur environnement biophysique, notamment au travers des drailles ou routes de transhumance³⁶⁰ ». Les mêmes sentiers sont traversés depuis plus d'un millénaire. La zone classée est vaste : elle représente une surface de 3144 km². J'ai photographié le site de l'Aubaret sur le versant sud du mont Lozère en septembre 2013 (Fig. 3). Au premier plan, la prairie d'herbes blondes est mêlée de quelques pierres. Elle conduit à un second plan où le paysage se referme sous l'expansion des espèces ligneuses. L'élévation du mamelon ferme l'horizon.

Le marais de la Sangsurière est un marais communal. Il appartient à la réserve naturelle nationale des marais de la Sangsurière et de l'Adriennerie (RNN102). Il est situé dans le P. N. R. des Marais du Cotentin et du Bessin. Il a conservé une gestion commune avec un principe de pâturage collectif. L'ancienne conservatrice, Cécile Binet, explicite dans son rapport d'activité la nécessité de continuité de ce type de pratique extensive pour maintenir les qualités spécifiques à ce type de milieu :

« Le maintien des pratiques agricoles extensives sur la périphérie de la Sangsurière, les travaux de restauration (broyage de végétation, abattage de ligneux) et d'entretien (fauche en bandes) effectués dans la partie centrale permettent de maintenir les prés tourbeux, prés hygrophiles, prairies acidiphiles et les différentes formes de cladiaies dans un bon état de conservation. Cependant, certains secteurs de prés tourbeux alcalino-acides, avec ou sans faciès à sphaignes, situés entre les mares de la Fédération et de gabion, sont particulièrement peu portants. Ils sont exploités par des engins agricoles sans adaptation particulière (pas de roues jumelées), et le sol présente depuis 2007 des signes de dégradations avec de profondes ornières. Les autres secteurs peuvent être considérés comme en bon état de conservation. Toute

³⁶⁰ <https://whc.unesco.org/fr/list/1153>, consulté le 13 novembre 2018.

intensification des pratiques agricoles (fertilisation, drainage, surpâturage), mais aussi tout abandon des pratiques agricoles extensives menacerait la bonne conservation des habitats³⁶¹. »

J'ai rencontré la conservatrice en février 2013 et photographié le site (Fig. 4). La photographie est prise sur la partie sud du marais, en fin de matinée. L'eau au premier plan rend perceptible le marais. Elle forme quelques taches de lumière disséminées dans l'image. L'horizon est fermé par des arbres qui forment à la fois la limite de la réserve et l'horizon dans l'image.



Figure 4 Marais de la Sangsurière, février 2013.

³⁶¹ BINET CECILE, *Plan de gestion 2011-2015 de la Réserve Naturelle Nationale de la Sangsurière et de l'Adriennerie*. Les Veys : P.N.R. des marais du Cotentin-Bessin, D.R.E.A.L. Basse-Normandie, p.83.

En prospectant sur ces trois territoires éloignés les uns des autres de plusieurs centaines de kilomètres, j'ai photographié trois typologies d'espaces différentes : le littoral, la moyenne montagne et la campagne. Ces territoires sont reconnus pour leur qualité environnementale : ils sont multi classés (Parc Naturel Régional et/ou National, réserve, etc.). Ils sont donc gérés par des institutions.

J'ai choisi de les photographier à la chambre, mon appareil de captation photographique de prédilection pour le paysage : la taille assez imposante du dispositif nécessite de s'ancrer dans l'environnement sur un trépied. Le négatif argentique mesure quatre *inches* de haut par cinq de large : il permet d'enregistrer de nombreux détails. Le film utilisé est le Fuji NS 160 : cette émulsion à l'origine conçue plutôt pour le portrait restitue une lumière douce et chaude. Pour construire ces images, j'ai élevé l'appareil photographique à la hauteur de mon regard et j'ai cadré une grande partie du sol en rehaussant la ligne d'horizon grâce à un décentrement du corps arrière. Je crée un léger effet de perspective et un ajout de netteté au premier plan par une bascule avant du corps avant (selon la règle de Scheimpflug³⁶²). La mise en œuvre de la chambre photographique est lente et posée. Elle engage un ensemble d'actions conjointes mentales et corporelles nécessaires à la construction et à la captation de l'image à travers une série importante de réglages : mesurer la lumière avec une cellule extérieure, effectuer la mise au point manuelle en ajustant le tirage entre le plan optique et le corps arrière, régler le diaphragme et de la vitesse directement sur l'optique, placer le châssis équipé d'un film dans le corps arrière, fermer le diaphragme, ôter le volet de protection du châssis, déclencher, reposer le volet de protection du châssis. La plupart de ces actions n'existent plus à l'échelle d'un reflex numérique ou de tout autre appareil automatisé. Elles obligent à décomposer chaque opération ce qui produit un effet méditatif de la construction de l'image en amplifiant les actions conjointes du corps qui porte, règle, visse, dévisse, etc. Elles nécessitent de la concentration et des gestes maîtrisés. La captation s'effectue avec une certaine lenteur, elle s'inscrit dans une durée : elle fait pour moi écho à la sédimentation profonde dans le paysage des couches, des traces le constituant.

³⁶² ADAMS Ansel et BAKER Robert, *The camera*, New York, NY, Little, Brown and Company, « The Ansel Adams photography series », 2014, 203 p.

Pour un œil non naturaliste, il existe peu de traces anthropiques perceptibles dans ces trois images. Elles semblent intemporelles et donnent à voir une forte naturalité des espaces photographiés. Les sites apparaissent isolés. De fait, ils sont situés loin des centres urbains, des métropoles et donc des lieux de décisions et de pouvoir. Ils se présentent comme des morceaux de nature offerts à la vue. Leur préservation repose sur la continuité des pratiques qui les ont modelés. Il n’y avait pas de bétail au moment où je les ai photographiés, ni de promeneurs. Ces paysages sont représentés en quelque sorte tels des déserts ou des lieux désertés. Seul l’amas de pierres sinueux qui limite la draille dont le sol se dévoile à gauche sur l’image prise dans les Cévennes (Fig. 3) est un indice à peine perceptible des usages anthropiques. Les horizons sont nus de constructions humaines ou de fils électriques. Ce sont des frontières naturelles : l’océan, la montagne, la forêt. Il n’y a pas de saut dans ces images, mais une forme de continuité ? Or le *saltus* tel qu’il a été défini au terme de la première partie est le passage, la transition, la marge et donc une zone de tension entre le sauvage et le domestique.

J’ai ensuite photographié des territoires de pratiques agricoles menées dans un contexte péri urbain ou post industriel. Les Amis du Transformateur est une association installée sur une friche industrielle (un ancien transformateur électrique) classée depuis Espace Naturel Sensible par le conseil général Loire-Atlantique. Le projet paysager initié par des ateliers de l’École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles est d’accompagner

« l’art d’une reconquête de la friche par la nature sur des terrains perturbés au sol ingrat sans toutefois éliminer les traces du passé et en économisant les moyens à mettre en œuvre pour aider, consolider et développer les richesses biologiques sur le site et le marais³⁶³. »

Le ralentissement de l’enrichissement est géré par le pâturage d’un troupeau de sept vaches nantaises installées sur le site. Une production de viande découle de cette activité. L’atelier repose sur le bénévolat des membres de l’association, l’entre-aide et l’échange de procédés avec les éleveurs alentour. La réappropriation par agriculture de la friche est une démarche collective. Le caractère transitoire du paysage est inhérent au

³⁶³ Reconversion d’une friche industrielle en Espace Naturel Sensible par l’association Les Amis du Transformateur : bilan 2012, Saint-Nicolas de Redon.

projet : il est assumé comme une spécificité. Selon Barbara Monbureau, l'une des paysagistes à l'origine de l'association, les espaces de *saltus* sur le site seraient « la nature dans laquelle on va prélever des fruits, régulièrement, mais avec un rythme assez espacé pour qu'elle se régénère toute seule, entre deux prélèvements. Au Transformateur, le *saltus* serait constitué par : les prés-marais, les bois issus d'enrichissement (site industriel et prés-marais), deux vergers et la dalle de la friche industrielle, entretenue très soûplement (par les vaches l'hiver et deux fauches par an. On y prélève de l'herbe pour les vaches, des mûres, du bois de chauffage, des pommes. À part le potager et le "jard'andain" [un jardin travaillé par fantaisie esthétique] tout serait *saltus*. ».

Elle qualifie elle-même cette vision de « romantique »³⁶⁴.

Selon Gabriel Chauvel, deuxième pilier fondateur du Transformateur, le *saltus* est « le pacage libre³⁶⁵ » donc l'extérieur du domaine. En ce sens, il n'y aurait pas de *saltus* au Transformateur. Le site du Transformateur est sciemment laissé ouvert, mais les normes obligent à le sécuriser par des barrières, des clôtures. De plus, l'espace libre n'existe plus ou alors des libertés d'usages sont prises illicitement sous forme de squat. J'ai photographié le Transformateur en hiver lorsque les vaches sont parquées sur la dalle pour garder leurs pattes au sec, car les prairies à l'entour sont inondées (Figure 5 et 6). À gauche, l'ancienne halle structure l'image. Au sol, au premier plan, une zone de sédum envahit le bitume. Elle nous conduit à un poteau en béton tronqué qui retient un fil pour empêcher les vaches d'accéder à la halle. Ces trois éléments, ainsi que, à droite de l'image, un fût d'arbre échoué sur le sol, guident le regard du spectateur vers le troupeau de vaches au troisième plan. Quatre d'entre elles ont les yeux fixés vers l'objectif : elles m'ont observée tout au long de mes opérations de réglages photographiques, à la fois curieuses et distantes. La seconde photographie représente une allée bitumée partiellement recouverte par la végétation (saules, sédum, etc.).

³⁶⁴ Volume 2, Annexes, Le *saltus* au Transformateur, p. 267-268.

³⁶⁵ Ibid.



Figure 5 Les Amis du Transformateur, Saint-Nicolas de Redon, 2013.



Figure 6 Les Amis du Transformateur, Saint-Nicolas de Redon, 2013.

Les lignes au sol sont des anciennes structures de l'espace industriel. Elles forment un cadre ou une sorte de réservoir pour la recolonisation de l'espace par la végétation. Les lignes directrices qui construisent l'image conduisent le regard au centre vers une barrière de fortune constituée de quelques branches liées par des câbles et derrière celle-ci un horizon boisé avec des ajoncs en fleurs.

La Ferme du Bonheur est un site d'expérimentation « agro-poétique » installé à Nanterre sur la dernière friche derrière le quartier de la Défense. L'Association développe une activité agricole et culturelle, une production de produits fermiers, de concerts et de spectacles vivants. Les projets proviennent d'initiatives individuelles. Le lieu s'est maintenu plusieurs années malgré un programme urbain sur le Parc Rural Expérimental³⁶⁶, un morceau de terre gelé d'un territoire à forte valeur foncière.

« Ça s'appelle — en toute humilité — le PRÉ, Parc Rural Expérimental ». Il ne s'agit pas moins que de reconstituer, par-dessus un flux de 200 000 voitures par jour [*grosso modo*, la couverture des souterrains de deux autoroutes], un terrain de production agricole traditionnelle et d'aménager tous les espaces publics et techniques : du théâtre [forcément au centre] aux écuries et autres espaces dévolus aux animaux, en passant par les ateliers de fabrication divers, les bains publics, l'administration, etc. Nanterre changerait de visage et l'autoroute deviendrait bocage³⁶⁷... »

Les images ont été prises lors d'un après-midi de janvier 2013 passé à parcourir le « champ de la garde » : le berger emmène les moutons pâturer (Fig. 7), Hélène de Troye, la truie, est attachée par une chaîne (Fig. 8). L'association est longtemps précaire puis elle trouve une forme de légitimité auprès de la ville.

³⁶⁶ QUENARDEL Antoine, « Les jardins intérimaires, entre précarité et pérennité. La ferme du Bonheur à Nanterre », in *Les Carnets du paysage*, n° 9 et 10, 2003, p. 257-273.

³⁶⁷ Birck Danielle, « La ferme du bonheur », http://www1.rfi.fr/francefr/articles/096/article_60803.asp, consulté le 20 novembre 2018.



Figure 7 La Ferme du Bonheur, Nanterre, 2013.



Figure 8 La Ferme du Bonheur, Nanterre, 2013.

La Ferme du Bonheur fait partie des projets sélectionnés par les architectes Encore Heureux pour le pavillon de la seizième biennale d'architecture de Venise dont le thème était lieux infinis : « des lieux pionniers qui explorent et expérimentent des processus collectifs pour habiter le monde et construire des communs »³⁶⁸.

Ces dernières images forment des pastorales contemporaines. La présence du bétail produit un sentiment d'incongruité : elle est devenue peu habituelle dans nos paysages urbains, même si elle tend à ressurgir ponctuellement à travers des pratiques d'écopâturage. Les images font émerger une forme de filiation de la pastorale et de la friche qui, me semble-t-il, est plus profonde que la simple juxtaposition d'animaux dans des espaces périurbains. Les démarches des Amis du Transformateur et de la Ferme du Bonheur sont pluridisciplinaires : elles mêlent agriculture et culture. Les décisions et les usages du territoire sont collectifs. Elles pourraient s'apparenter aux *saltus* si ce n'est que ces espaces sont aujourd'hui acceptés par les institutions et ne génèrent plus de tension politique. En cela, ils ne sont plus tout à fait des marges.

Jeff Wall est photographe. Il réalise des mises en scènes à partir de tableaux qui ont marqué l'histoire de la peinture. Son image *Diatrobe*, produite en 1985 (Figure 9) reprend le tableau de Poussin, *Diogène jetant son écuelle* (Figure 10) peint trois siècles et demi plus tôt. Le paysage peint par Nicolas Poussin représente le philosophe, abandonnant son écuelle à la vue d'un enfant buvant dans ses mains. Les deux hommes sont dans un sous-bois. Un chemin sinueux puis un cours d'eau conduisent le regard du spectateur au centre du tableau, où se dresse au second plan, une ville. À la place de la nature idéalisée, propre aux représentations du XVIIe. s.³⁶⁹, J. Wall déploie ses personnages dans une friche.

³⁶⁸ ENCORE HEUREUX (éd.), *Lieux infinis : construire des bâtiments ou des lieux ?*, Paris, Institut français : B42, 2018, 347 p.

³⁶⁹ GALERIES NATIONALES DU GRAND PALAIS (FRANCE) et MUSEO DEL PRADO (éd.), *Nature et idéal: le paysage à Rome, 1600-1650: Grand Palais, Galeries nationales, Paris, 9 mars-6 juin 2011 ; Museo nacional del Prado, Madrid, 28 juin-25 septembre 2011*, Paris, Réunion des musées nationaux, 2011, 284 p.

Figure 9 Jeff Wall, *Diatribes*, 1985, caisson lumineux, 203x229 cm.

Figure 10 Nicolas Poussin, *Diogène jetant son écuelle*, 1648, huile sur toile, 160x221 cm, Musée du Louvre, 7308.

Il y a une part d'inconscient dans son processus de travail : lorsqu'il a vu les lieux, il a pensé aux images de Poussin³⁷⁰. Selon lui, « chaque paysage urbain ou naturel est une projection faite à partir d'espaces superposés et tissés dans la mémoire ». Les friches, les banlieues, les zones périurbaines sont les décors de ses mises en scène photographiques.

« Et de cette dégradation des rapports entre l'homme et la nature dépend aussi la dégradation de ses conditions de vie. C'est ainsi qu'à moitié envahie par la végétation, à moitié détruite par la civilisation, la banlieue devient un endroit impropre à l'habitation et donc cristallise les inégalités. Wall instaure une équation entre l'harmonie avec la nature et le bonheur et établit un lien direct de causalité entre le développement de la société de consommation à l'ère capitaliste et les problèmes de société tels le racisme, l'exclusion, l'exploitation, la pauvreté, l'absence de parité entre les sexes, etc.³⁷¹ »

Aux vues des premières analyses de la production d'images, mais aussi des questions soulevées sur le statut des friches dont le travail de Jeff Wall, il est nécessaire

³⁷⁰ WALL Jeff et CHEVRIER Jean-François, *Essais et entretiens 1984 - 2001*, Paris, École Nationale Supérieure des Beaux-Arts, « Écrits d'artistes », 2001, 378 p, p.54-76.

³⁷¹ DEBRABANT Camille, « Jeff Wall : la mise en scène d'un paysage dé-naturé », <https://hicsa.univ-paris1.fr/documents/pdf/CIRHAC/camille%20debrabant.pdf>, consulté le 12 nov. 2020.

d'expliciter plus profondément les relations entre les paysages du genre de la pastorale et ceux de la friche pour comprendre les liens unissant ces deux catégories *a priori* très éloignées : la pastorale serait une forme paysagère idéale, le théâtre des amours des bergers-poètes et les friches, les paysages d'une ère post-industrielle, les produits de la surconsommation d'espace de la société capitaliste, des territoires délabrés, dévastés. L'étude de leur relation à la nature en prise avec un contexte culturel, sociétal et politique est indispensable pour énoncer les dispositifs qu'ils engendrent, les interactions à l'environnement et au milieu qu'ils impliquent, expliciter si des filiations sont possibles. D'autre part, je souhaite approfondir l'expérience photographique du paysage : dans ma première campagne d'images, chaque lieu a été enregistré à des saisons différentes. Or, le cycle de la nature et son évolution sont déterminants dans les représentations de paysages composées d'une grande part de matière organique pour en comprendre leurs diverses facettes. Je m'engage dans une relation plus profonde à un site spécifique avec un suivi temporel régulier.

DEUXIÈME PARTIE

L'OBSERVATOIRE DES PRAIRIES

Cette seconde partie expose le cas pratique de cette recherche : le développement d'un Observatoire Photographique du Paysage au sein d'un Observatoire d'environnement urbain sur un espace en friche (les prairies Saint-Martin, Rennes).

En premier lieu, je présente le site d'étude choisi, les prairies Saint-Martin : son contexte géographique, son histoire, ses enjeux sociétaux, environnementaux et politiques. J'explique en quoi ces caractéristiques correspondent aux paysages de *saltus* tels qu'ils sont définis à la fin de la première partie. Les sources sont hétérogènes. Peu de travaux historiques sur le site existent. Le seul ouvrage entièrement dédié aux prairies est un livre pédagogique destiné à l'enseignement en primaire et édité dans les années 90³⁷². La géographe Paula Nahmias a aussi soutenu une thèse dont une partie du terrain de recherche se situe aux prairies³⁷³. Les autres documents mobilisés sont principalement issus des services d'urbanisme de la métropole rennaise, ou de la presse locale.

Puis, je décris le dispositif de suivi : un Observatoire Photographique du Paysage au sein d'un observatoire d'environnement urbain et le protocole établi. Pour cela, j'effectue un retour historique sur l'observation photographique de l'évolution des paysages (ses enjeux, l'usage de ce type d'images dans les politiques publiques du paysage ou la recherche en urbanisme) à travers trois expériences qui m'ont inspirée : les travaux photographiques de la Restauration des Terrains de Montagne, le projet *Recollecting landscape*³⁷⁴ mené par le laboratoire de l'université de Gent à partir des

³⁷² GETIN J., LE VACON J.-L., VINCENT P., et al., *Les Prairies Saint-Martin*, Rennes, CRDP Bretagne, Ville de Rennes, 1995.

³⁷³ NAHMIA Paula, *L'habiter citoyen interrogé par l'agriculture urbaine*, thèse de doctorat, Université Rennes 2, 2017, 409 p, (dactyl.).

³⁷⁴ UYTENHOVE Pieter, *Recollecting Landscapes*, <http://www.recollectinglandscapes.be/>, consulté le 18 avril 2019.

images du géobotaniste belge Jean Massart et enfin la campagne photographique « OPPGR2013³⁷⁵ » du collectif « les panoramistes ».

Enfin, j'analyse les données collectées, à la fois celles qui sont issues de la démarche photographique, mais aussi celles mobilisées par d'autres chercheurs appartenant à des disciplines scientifiques complémentaires (l'écologie et la géographie). Nous partageons à la fois un terrain de recherche et un intérêt commun pour le paysage. La participation au colloque « les friches urbaines une forme de nature en ville » organisée par l'université de Tours en mai 2019³⁷⁶ est l'occasion d'articuler nos données. Grâce à leur complémentarité, nous explicitons les dynamiques multifactorielles qui façonnent ces paysages intermédiaires.

La démarche artistique rencontre celle du chercheur, le sensible s'associe à la théorie, ce qui implique un va-et-vient entre l'expérience physique et concrète de l'environnement et sa mise à distance par un travail d'analyse critique des formes produites. La méthode mêle le protocole et l'intuition. À travers cette étude de cas, je désire apporter des réponses à plusieurs questions. Les paysages urbains sont en prises avec de multiples tensions, des interrogations sur la place de la nature en ville, la spontanéité de certains processus et le désir politique de maîtrise des territoires. En quoi sont-ils exacerbés dans la friche ? Quelles en sont les formes de régulation ? Les paysages sont en lien avec le ressenti physique de l'environnement, les sensations, les émotions. Quelles en sont les parts visibles et invisibles et comment la photographie peut-elle les révéler ?

« La trace, c'est la définition de sa structure, c'est quelque chose qui part d'une origine, mais qui aussitôt se sépare de l'origine et qui reste comme trace dans la mesure où c'est séparé du tracement, de

³⁷⁵ MATHIEU Geoffroy et STOFLETH Bertrand, *OPP GR2013*, <http://www.opp-gr2013.com/>, consulté le 18 avril 2019.

³⁷⁶ CIESLIK Caroline, HELLIER Emmanuelle, CROCI Solène, NABUCET Jean, BUTET Alain, « La friche urbaine, expression spatiale d'une transition d'usages : apports croisés art, écologie et géographie » <https://urbanwastelands.sciencesconf.org/>, consulté le 18 juillet 2019.

l'origine traçante. C'est là qu'il y a trace et qu'il y a commencement de l'archive³⁷⁷. »

³⁷⁷ DERRIDA Jacques, BOUGNOUX Daniel, STIEGLER Bernard, et al., *Trace et archive, image et art*, Bry-sur-Marne, INA Éditions, « Collection Collège iconique », 2014, 101 p, p.49.

CHAPITRE I Le site des prairies Saint-Martin

I. De l'agriculture à l'industrialisation du site

Jusqu'au XIXe. s., les Prairies Saint-Martin sont composées de prairies humides vouées au pâturage. À l'est, le site est délimité par une rivière au cours naturel, l'Ille. Les seuls éléments bâtis sont liés à l'usage de l'eau : le moulin Saint-Martin (mentionné pour la première fois en 1255³⁷⁸) et le moulin de Trublet. À la fin du XVIIIe. s., l'Ille se sépare en deux, en aval du moulin Trublet pour former un bras, peut-être creusé pour évacuer l'eau en période de crue. La zone habitée effleure les Prairies au Sud, mais ne s'étend pas au-delà.

Au début du XIXe. s., le canal de l'Ille est construit. Des tanneries s'implantent sur le site. Le moulin Trublet, auparavant utilisé pour moudre le blé, est reconverti en 1895 à son tour en une tannerie dénommée « la manufacture de cuirs lissés Y. et M. Zwingelstein et Cie », puis « la société des Tanneries de France ». Leur activité marque profondément le territoire à travers le rejet de polluants et leur imprégnation durable dans les sols environnants. Le faubourg apparaît amorçant l'urbanisation, à la périphérie du site. Le tanneur Leroux transforme un grand terrain en jardins pour ses ouvriers. Cette initiative relève d'une logique paternaliste : il procure à ses employés une occupation alors largement pratiquée par les classes dominantes³⁷⁹.

En 1929, l'Office Public d'Aménagement et de Construction implante des jardins ouvriers entre le bras de l'Ille et le cours naturel de la rivière. Dans l'entre-deux-guerres, le lotissement Raoul Anthony est construit sur des remblais sous forme d'habitats modestes pour pallier le manque de logements. Les bras de l'Ille sont remblayés au nord pour édifier la Zone Industrielle Trublet. Elle accueille jusqu'à trois cents entreprises : des entrepôts frigorifiques, de la production d'engrais, des entreprises d'équarrissage, de peintures, des nettoyages de radiateurs à l'acide, des stockages et des remplissages de batteries, des dépôts de fioul, de l'artisanat du bâtiment et de l'artisanat d'art, un garage

³⁷⁸ CURACULL Jérôme, « Prairies Saint-Martin : un patrimoine végétal urbain en voie de disparition », in *Place Publique*, n° 6, 2010.

³⁷⁹ *Ibid.*, p. 34-35.

automobile, une carrosserie (celle-ci est la dernière entreprise en activité dans les années 2010). Après la Seconde Guerre mondiale, le site est de nouveau remblayé, entre autres, la grande prairie au sud³⁸⁰. Simultanément, l'urbanisme continue de se développer progressivement autour des prairies (Fig.11).

Figure 11 Création artistique Heurtier, Rennes quartier nord Saint-Martin, 1961, négatif sur film, Musée de Bretagne, 971.0037.409.

À partir de 1970, des projets routiers (dont celui d'une large pénétrante reliant la quatre-voies en direction du Mont-Saint-Michel au centre-ville de Rennes) bloquent la construction d'une partie du site. Le projet routier est abandonné en 1994. La municipalité engage des études visant la préservation et la mise en valeur des prairies Saint-Martin. Des urbanistes, des paysagistes et des écologues font des propositions successives d'aménagement des lieux. Un cabinet privé de sociologues, missionné par la ville, réalise une enquête ethnologique. Il forge une représentation romantique d'un « lieu sauvage³⁸¹ », sans pour autant développer les réalités des multiples pratiques qui façonnent ses paysages. En 1995, à la suite d'un épisode météorologique de fortes précipitations, Rennes et sa région sont inondées. Afin de préserver l'habitat

³⁸⁰ J. Curacull, « Prairies Saint-Martin : un patrimoine végétal urbain en voie de disparition », art cit.

³⁸¹ *Ibid.*

environnant, la ville envisage cet espace comme un potentiel champ d'expansion des crues. Au nord, la zone industrielle est en fin d'activité : il reste deux artisans et une association, la plupart des bâtiments sont à l'abandon. Les services de l'État sollicitent la restauration du lit majeur de la rivière. Les remblais de la Zone Industrielle Trublet doivent être décaissés de 60 000 m³. Le lotissement Raoul Anthony, en zone inondable, doit être exproprié. Le projet prévoit une mise en valeur des prairies humides, des boisements alluviaux et des jardins ouvriers qui occupent le reste du site. En 2001, trois objectifs d'utilité publique sont énoncés : ouvrir le lieu aux Rennais, valoriser le caractère écologique du site, conforter le terrain dans son rôle d'expansion des crues.³⁸² Pour mener à bien cette opération, la Ville de Rennes achète progressivement les terrains et obtient une Déclaration d'Utilité Publique en 2006³⁸³.

Figure 12 Prairies Saint-Martin à Rennes, Capture d'écran Google Earth, 2012.

³⁸² VILLE DE RENNES, *Déclaration d'utilité publique du projet « Parc Naturel Urbain des Prairies Saint-Martin »*. Autorisation au titre du code de l'environnement (loi sur l'eau). Cessibilité des terrains à exproprier pour permettre la réalisation de ce projet. Rapport d'enquête, s.l., s.n., 2016.

³⁸³ ROUX Laurence, « Aménagement du Parc Naturel Urbain des Prairies Saint-Martin à Rennes (35) » in *Reconversion des friches urbaines polluées. Journées techniques nationales 25-26 mars 2014. Contributions écrites*, Paris, ADEME, 2014, p.50.

2. Les jardins familiaux

Les jardins familiaux représentent huit hectares sur l'ensemble du site. Paula Nahmias décrit dans sa thèse un lieu de vie champêtre investi par des familles modestes :

« Les jardins des Prairies Saint-Martin constituent une exception, de cent vingt parcelles ayant été aménagées sur des terrains inondables, en 1929, par l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC). En dehors de l'autoconsommation alimentaire, ces lieux jardinés étaient de véritables espaces de vie qui permettaient aux familles modestes d'avoir un espace en plein air, de retrouver une qualité de vie. Ces jardins étaient l'occasion d'entretenir la convivialité, de pratiquer des échanges dans une ambiance champêtre de bon voisinage³⁸⁴. »

Ils font figure d'exceptions parmi les jardins familiaux de la ville de Rennes. Leur emplacement est privilégié : ils sont proches du centre-ville alors que la plupart des jardins familiaux se situent « en périphérie, à côté de la rocade, des centres commerciaux et des grands ensembles (...) Ces localisations génèrent des nuisances sonores (effet de la rocade) et des problèmes de mobilité pour certains habitants (jardins mal desservis par les transports en commun)³⁸⁵ ». La densification du tissu urbain tend à repousser les jardins familiaux proches du centre-ville en périphérie. À l'inverse des autres jardins familiaux de la ville, ils ne sont pas gérés par l'association des jardins familiaux de la ville de Rennes, mais directement par les services de la Direction des jardins et de la biodiversité. Les parcelles des jardins sont aussi plus grandes (400 à 500 m²) que celles des autres sites (qui ne dépassent pas les 300 m²), ce qui laisse la possibilité aux locataires d'un usage récréatif.

L'analyse de la géographie des pratiques agricoles laisse entrevoir « les traces très nettes d'une culture rurale en milieu urbain : stratification des haies, végétaux taillés, introduction d'anciennes variétés légumières et fruitières³⁸⁶ ». Les plantes, et en particulier les haies taillées, tressées, palissées, portent les marques d'un savoir-faire

³⁸⁴ P. Nahmias, *L'habiter citoyen interrogé par l'agriculture urbaine*, op. cit., p. 108.

³⁸⁵ *Ibid.*, p. 109.

³⁸⁶ *Ibid.*, p. 108.

historique³⁸⁷. Le morcellement du site en de nombreuses parcelles protégées par ces haies favorise la perception d'un lieu clos, mystérieux, intimiste. Les cabanes sont bricolées avec des matériaux de récupération. A. Getin qualifie les prairies Saint-Martin de « bocage » par ³⁸⁸. Les pratiques culturelles sont diversifiées : les types de haies implantées sont multiples, les espèces végétales cultivées et leurs traitements sont variés³⁸⁹.

Figure 13 Alain Armet, Prairies Saint-Martin, 2004, musée de Bretagne.

3. La pollution du site : catalyseur de la mise en place du projet de Parc Naturel Urbain

La Ville de Rennes rachète les jardins ouvriers fin 2003, ils font « l'objet d'une remise en état progressive³⁹⁰ », entre autres, à travers le remplacement des cabanes usagées par les modèles standardisés rouge et vert. Elle mène aussi une étude sur la qualité des eaux souterraines en 2008 dans l'objectif d'implanter des points d'eau d'arrosage par un principe de pompage dans la nappe phréatique. Les premiers résultats d'analyse donnent des concentrations en plomb supérieures à la réglementation sur des échantillons de salades cultivées dans les jardins. Une étude approfondie est lancée ainsi qu'une enquête sur les pratiques culturelles et les habitudes de consommation de chaque locataire des jardins. Elle confirme un impact généralisé des parcelles en métaux lourds³⁹¹ avec des concentrations très variables d'une parcelle à l'autre. Sont incriminées

³⁸⁷ J. Curacull, « Prairies Saint-Martin : un patrimoine végétal urbain en voie de disparition », art cit.

³⁸⁸ *Ibid.*, p. 23.

³⁸⁹ *Ibid.*, p. 67.

³⁹⁰ L. Roux, « Aménagement du Parc Naturel Urbain des Prairies Saint-Martin à Rennes (35) » in *Reconversion des friches urbaines polluées. Journées techniques nationales 25-26 mars 2014. Contributions écrites, op. cit.*, p. 51.

³⁹¹ Plomb, cuivre et zinc.

« les activités de tannerie en amont, des pratiques peu respectueuses de l'environnement dans les jardins ou l'utilisation à d'autres fins que le jardinage, le ruissellement des eaux urbaines alentour, le dépôt de polluants urbains au cours des épisodes réguliers de crue³⁹² ». Les parcelles les plus polluées ne correspondent pas à celles dont les plantes potagères sont les plus touchées. La surface cultivée est importante (huit hectares), une évacuation ou un remplacement des terres s'avèrent inenvisageables pour la ville qui décide de fermer progressivement les jardins. Étendu à l'ensemble des parcelles dont la ville de Rennes est propriétaire, le diagnostic révèle la présence de plusieurs spots de pollution localisés, qui sont évacués en centre d'enfouissement. La Zone Industrielle Trublet fait l'objet d'investigations en 2014.

Compte tenu de la suppression des jardins, le projet de mise en valeur des prairies subit un profond bouleversement : huit hectares doivent trouver une nouvelle identité, de nouveaux usages. Pour la ville, il est inenvisageable de laisser le site sans aménagement, sans usage :

« La solution consistant à ne réaliser aucun aménagement n'apparaissait pas pérenne puisqu'elle ne permet pas de régler les problèmes de sécurité vis-à-vis des inondations. De plus, une partie importante des prairies resteraient en friche (ZI Trublet), avec les interrogations quant à la salubrité de la zone (état du bâti, pollution éventuelle). Enfin, la dégradation du site se poursuivrait, le morcellement des espaces fonciers rendant difficiles les opérations de nettoyage et d'entretien par les propriétaires.³⁹³ »

Un concours de maîtrise d'œuvre est organisé en 2011 pour revisiter l'ensemble du projet, en rassemblant les compétences de paysagistes-urbanistes, d'écologues et d'hydrauliciens. Le jury choisit le projet de l'équipe paysagiste Baseland, accompagnée d'INGEROP (cabinet d'ingénierie et de conseils, hydrauliciens) et EODD (ex-CSD, ingénieurs-conseils en écologie), qui selon la ville « concilie le mieux les enjeux

³⁹² L. Roux, « Aménagement du Parc Naturel Urbain des Prairies Saint-Martin à Rennes (35) » in *Reconversion des friches urbaines polluées. Journées techniques nationales 25-26 mars 2014. Contributions écrites, op. cit.*, p. 51.

³⁹³ *Ibid.*, p.20.

complexes des prairies Saint-Martin ³⁹⁴ ». L'étude d'impact, publiée en juin 2015, est réalisée par MEDIATERRE Conseil³⁹⁵.

4. Le Parc Naturel Urbain, un exercice de « clarification » du paysage

Baseland est une agence de paysage et d'urbanisme fondée en 2000 par Franck Poirier, Bertrand Vignal et Clément Willemin, paysagistes issus de l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles. Elle comprend une cinquantaine d'employés (des architectes, des ingénieurs, des urbanistes). Elle est implantée dans trois villes : Paris, Lyon et Bordeaux, elle a deux agences à Paris. Elle répond à des commandes de projets liés à l'urbanisme et au paysage. Elle travaille uniquement pour des collectivités territoriales en revendiquant « des propositions innovantes, aux frontières de l'architecture, du paysage, de l'écologie, du design et de la programmation³⁹⁶ ». Elle intervient dans des environnements éclectiques : des ZAC, les campus, des écoles, des projets urbains, des logements, des fleuves, des littoraux, des parcs et jardins. Elle a obtenu des commandes de la plupart des métropoles françaises (Lyon, Nantes, Rennes, Bordeaux, Montpellier, Lille, Strasbourg, Clermont-Ferrand, Le Grand-Paris, Orléans, Rouen, Saint-Étienne).

L'équipe propose à travers un projet de Parc Naturel Urbain de convertir le site en une zone de loisirs et des prairies humides. Tous les boisements seraient conservés sauf un, au nord proche de la Zone Industrielle Trublet. Celle-ci doit être rasée, et les terres polluées seraient décaissées. Elles constitueraient un belvédère édifié à l'extrémité nord du site pour contempler le parc. Au sud, une butte de jeu confinerait sous un géotextile, les terres polluées décaissées des jardins familiaux. Ces derniers seraient reconvertis en prairies humides pâturées. La partie du site recouverte de zones naturelles (des bois et des prairies humides) serait quant à elle soustraite à toute fréquentation du public, des affûts limitrophes permettraient d'observer les oiseaux. Le parc doit aussi accueillir les locaux techniques du service espaces verts de la ville, une étable, une guinguette. Des jardins potagers, un jardin *arboretum* et un verger pépinière seraient

³⁹⁴ *Ibid.*

³⁹⁵ MEDIATERRE CONSEIL, *Parc Naturel Urbain des Prairies Saint Martin à Rennes. Résumé non technique De l'Étude d'Impact sur l'Environnement*, Alfortville, Mediaterrre Conseil, 2015.

³⁹⁶ BASE, *Le site officiel de la BASE, paysagistes dplg*, <http://www.baseland.fr/>, consulté le 15 mars 2019.

implantés le long du canal. La grande prairie est dédiée à la fête et au sport, et au nord-est, un plateau sportif serait construit. Pour désenclaver le site, deux passerelles sont prévues, de nouveaux axes de circulations envisagés.

Sur la carte du projet (Fig. 14), tel qu'il est arrêté en 2015, des pictogrammes dissocient les zones dédiées à l'homme, de celles destinées aux animaux domestiques, ou encore aux espèces sauvages. Chaque portion de territoire est consacrée à un usage.

La mise en place du parc nécessite d'exproprier les habitants du lotissement Raoul Anthony ainsi que la dernière maison à la marge des anciens jardins familiaux. L'ensemble des éléments bâtis du site doivent être détruits à l'exception d'une longère, inscrite au Plan Local d'Urbanisme en tant que patrimoine local. D'importants terrassements, notamment au niveau de la Zone Industrielle Trublet, permettront de reconstituer le lit majeur de la rivière et d'autres, plus modérément, de créer des zones humides dans les jardins. L'état de l'ancienne tannerie de la Zone Industrielle Trublet avec sa cheminée en brique n'autorise pas sa conservation : elle doit être détruite. L'axe routier le long du canal (une voie sans issue) serait interdit à la circulation. L'équipe de paysagistes souhaite éclaircir par coupes d'arbres, principalement les futures pâtures et les prairies humides et planter d'autres espèces ligneuses, en particulier, le long de la grande prairie et sur un nouvel axe la traversant. Elle projette de construire du mobilier en bois (des bancs, des tables de pique-nique...) et remplacer l'ensemble des ponts et des passerelles au-dessus des cours d'eau.



Figure 14 © Base, carte du projet de Parc Naturel Urbain, 2015.

Selon la ville de Rennes, l'agence Base répond aux différents enjeux énoncés par la commande :

- le développement du potentiel attractif des prairies Saint-Martin et de sa fréquentation par les Rennais, en lien avec l'esprit du site, l'activité des quartiers riverains et dans le respect de la fragilité des écosystèmes présents ou en devenir,
- la valorisation écologique et paysagère de la rivière, des prairies humides et de la ripisylve, la renaturation et la restauration des corridors écologiques,
- le développement du champ d'expansion des crues et la reconstitution du lit majeur de la rivière, au droit du bras naturel de l'Ille,
- le renforcement de l'identité des lieux, tout particulièrement en révélant la présence de l'eau,
- l'implantation d'un troupeau pour permettre une gestion pastorale des espaces naturels et assurer par sa présence une animation permanente sur le site,
- la recomposition de la frange bâtie du canal et la requalification de sa berge, pour constituer une couture avec le tissu urbain,
- le développement de liaisons transversales avec le centre-ville et le quartier périphérique.³⁹⁷

La définition du projet est soumise à une concertation en 2012³⁹⁸. À l'issue d'une phase réglementaire qui comprend un nouveau dossier de Déclaration d'Utilité Publique, une enquête parcellaire et un dossier Loi sur l'eau, les travaux sont programmés entre 2015 et 2020. Des inventaires de la faune et de la flore sont réalisés sur les quatre saisons entre août 2012 et juillet 2013. Trois cent soixante et une espèces végétales communes sont recensées, mais aucune espèce remarquable n'est découverte

³⁹⁷ L. Roux, « Aménagement du Parc Naturel Urbain des Prairies Saint-Martin à Rennes (35) » in *Reconversion des friches urbaines polluées. Journées techniques nationales 25-26 mars 2014. Contributions écrites, op. cit.*, p. 52.

³⁹⁸ Aménagement d'un Parc Urbain à Haut Niveau Écologique aux Prairies Saint-Martin à Rennes 1er Atelier/14 Nov. 2012 « État des lieux, patrimoine et valeur du lieu ».

sur place ³⁹⁹. Le projet, tel qu'il est conçu, dessine, remodèle l'intégralité du site par des mouvements importants de terres, et la réouverture de nouveaux points de vue. Cependant, selon l'agence d'architectes paysagistes :

« la structure spatiale et végétale du projet est largement issue de l'armature actuelle, qualitative. Il s'agit seulement de clarifier les différentes structures de paysage existantes. Le site s'organise selon un gradient ouest-est de naturalité et d'humidité, du plus domestique au plus sauvage, du plus sec au plus humide. Cette gradation se fait aussi bien sur le plan paysager et spatial, qu'écologique⁴⁰⁰. »

5. La densification urbaine

La ville de Rennes lance le chantier du parc dans un contexte de forte densification de l'espace urbain, à travers de nombreux programmes immobiliers et le renouvellement global du paysage rennais du fait de plusieurs projets d'aménagement de l'espace public. La métropole rennaise fait face à un solde migratoire positif depuis plusieurs années, entre 2012 et 2017 l'agglomération rennaise a gagné près de 44 000 habitants.

Au nord des Prairies, la ZAC Armorique est en construction depuis 2010. Elle doit accueillir près de six cents logements, des bureaux, des commerces. « On peut parier que le quartier sera bien coté⁴⁰¹ », annoncent les promoteurs immobiliers. À la frontière est, à la place de l'ancien patronage des Cadets de Bretagne, le groupe immobilier Giboire construit un ensemble de trois immeubles soient deux cent six appartements et une salle de sport. La ville soutient un important programme d'accession à prix maîtrisé mais l'augmentation du prix des biens fonciers sur le reste du parc immobilier tend à repousser les classes populaires en dehors du centre-ville. Au sud de la zone, la ZAC

³⁹⁹ Ville de Rennes, *Déclaration d'utilité publique du projet « Parc Naturel Urbain des Prairies Saint-Martin »*. Autorisation au titre du code de l'environnement (loi sur l'eau). Cessibilité des terrains à exproprier pour permettre la réalisation de ce projet. Rapport d'enquête, *op. cit.*, p. 110.

⁴⁰⁰ « Aménagement du Parc Naturel Urbain des Prairies Saint-Martin à Rennes (35) » in *Reconversion des friches urbaines polluées. Journées techniques nationales 25-26 mars 2014. Contributions écrites*, *op. cit.*, p. 54.

⁴⁰¹ *Le nord de Rennes s'apprête à changer de visage*, <https://www.lavieimmo.com/immobilier-rennes-14042/le-nord-de-rennes-s-apprete-a-changer-de-visage-21704.html>, consulté le 16 mars 2019.

Plaisance comptabilise près de trois cent cinquante futurs logements. Il sera relié à la ZAC Armorique et aux Prairies par une nouvelle passerelle⁴⁰². Plus de mille habitations sont construites autour des Prairies. Les groupes immobiliers font très largement la publicité du futur parc, celui-ci est un argument majeur de promotion des nouveaux logements du quartier (Fig. 15).



Figure 15 Promotion immobilière à proximité des Prairies Saint-Martin, 8 novembre 2018.

La ville souhaite aussi offrir un espace de détente et de promenade à proximité du nouveau centre des congrès construit dans l'ancien couvent des Jacobins (ouvert en 2017). Le projet est pensé dans un quartier en plein renouvellement :

« Ainsi, les projets ayant été recensés au sein de l'aire d'influence du projet d'aménagement du Parc Naturel Urbain des Prairies Saint-Martin sont les suivants :

⁴⁰² GOFF Laurent Le, *op. cit.*

- la ZAC Armorique (pas d’avis d’Autorité environnementale),
- la ZAC Plaisance (pas d’observations de la part de l’Autorité environnementale),
- le centre des congrès des Jacobins (avis tacite de l’Autorité environnementale dans le cadre du permis de construire du centre de congrès émis le 8 octobre 2012),
- la ligne B du Métro (avis de l’Autorité environnementale sur l’étude d’impact relative au projet de ligne b du Métro automatique de Rennes Métropole rendu le 7 novembre 2011),
- l’îlot Cochardière (pas d’avis d’Autorité environnementale),
- le parc des Tanneurs (pas d’avis d’Autorité environnementale),
- la Coulée Verte Patton (pas d’avis d’Autorité environnementale).⁴⁰³ »

La densification urbaine s’observe sur l’ensemble de la ville à travers la multiplication des ZACs (Fig. 16).

Figure 16 Capture d’écran, URBA-Rennes, ZACs, carte interactive 3D de Rennes, <http://www.urba-rennes.fr/pages/zacs/>, consulté le 19 avril 2020.

⁴⁰³ Mediaterrre Conseil, *Parc Naturel Urbain des Prairies Saint Martin à Rennes. Résumé non technique De l’Étude d’Impact sur l’Environnement, op. cit.*, p. 37-38.

Elle entraîne la disparition simultanément de nombreux espaces vacants. L'une des plus grandes friches à Rennes, l'ancien et vaste terrain militaire « la Courrouze », d'une centaine d'hectares, resté partiellement inoccupé avec l'abandon des industries militaires dans les années 90, devient une ZAC en 2003, les travaux commencent en 2006. Ils s'échelonnent sur plus de quinze ans en faisant disparaître progressivement les espaces délaissés du site⁴⁰⁴. De même, l'ancienne friche industrielle « Baud Chardonnet », d'une soixantaine d'hectares, est convertie en ZAC : elle doit accueillir deux mille six cents logements, des équipements et des commerces. Un parc urbain aménagé par l'agence Jacqueline Osty remplace des espaces en friche et des jardins familiaux⁴⁰⁵. En 2019, la ville compte treize ZAC, et sept projets immobiliers hors ZAC⁴⁰⁶. La municipalité de Rennes est, en 2019, la métropole française qui investit le plus après Bordeaux⁴⁰⁷. Elle reprend un modèle spécifique à la plupart des métropoles françaises ⁴⁰⁸.

6. Paysage politique, paysage vernaculaire

En réaction aux annonces faites par la ville, quant à la pollution du site et « malgré un important dispositif d'information et de sensibilisation des locataires tout au long de l'étude, un climat hostile s'installe autour de la pertinence des résultats, du niveau de risque encouru et de l'acceptation de la fermeture des jardins⁴⁰⁹ ». Une partie du conflit s'explique à travers les diversités de représentations sociales de la nature des lieux projetés par les habitants et les usagers d'une part et la municipalité d'autre part, ainsi que les différences d'usages et de fonctions qu'elles impliquent.

⁴⁰⁴ *La Courrouze - L'histoire*, <http://www.lacourrouze.fr/decouvrir-le-projet-urbain/l-histoire>, consulté le 20 mars 2019.

⁴⁰⁵ *URBA-Rennes \ ZAC Baud-Chardonnet*, <http://www.urba-rennes.fr/pages/zacs/zac-baud-chardonnet/>, consulté le 20 mars 2019.

⁴⁰⁶ *URBA-Rennes \ Données cartographiques*, <http://www.urba-rennes.fr/pages/donnees-cartographiques.html>, consulté le 20 mars 2019.

⁴⁰⁷ BERREZAI Olivier, *Conseil municipal de Rennes. Les élus votent le budget 2019*, <https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/conseil-municipal-de-rennes-les-elus-votent-le-budget-2019-6210523>, 4 février 2019, consulté le 20 mars 2019.

⁴⁰⁸ FABUREL Guillaume, *Les métropoles barbares*, Lyon, le Passager clandestin, 2019, p.27.

⁴⁰⁹ L. Roux, « *Aménagement du Parc Naturel Urbain des Prairies Saint-Martin à Rennes (35)* » in *Reconversion des friches urbaines polluées. Journées techniques nationales 25-26 mars 2014. Contributions écrites, op. cit.*, p. 51.

Le point de vue de la municipalité

L'opposition à la création du parc n'est pas la première source de conflit sur ce territoire : le préambule de l'ouvrage *Les Prairies Saint-Martin* rappelle qu'elles ont été menacées par la construction d'une pénétrante. Les associations d'environnement ont attiré l'attention des pouvoirs publics et de la population sur le caractère « exceptionnel du lieu ». Une étude réalisée par la Société d'Études et de Protection de la Nature en Bretagne montre la richesse du site en termes de biodiversité, notamment celles des oiseaux.⁴¹⁰

Edmond Hervé, l'ancien maire de Rennes de 1977 à 2008, dans sa préface de l'ouvrage pédagogique de la collection « Visiter et comprendre » sur le site des Prairies Saint-Martin, valorise l'identité champêtre de ce lieu, « exceptionnel⁴¹¹ » pour un centre-ville urbain :

« La cité a besoin de temps et son action s'inscrit forcément dans la durée. La ville est un lieu de vie et de liberté par la diversité des habitants, la pluralité de ses initiatives, la richesse de son patrimoine. Au cœur de ce dernier, nous plaçons la nature et le cadre de vie où se nourrit la qualité même de la vie. Les prairies Saint-Martin sont un espace naturel exceptionnel, au centre même de Rennes. Leur préservation a mûri dans la durée d'un dialogue citoyen entre les associations, les habitants, leurs élus. Les prairies constituent donc ce bien commun dont chacun doit se sentir gestionnaire et responsable. Il faut mieux connaître pour en découvrir le sens, la richesse, la variété et en assurer leur évolution. Le présent traduit cette volonté.⁴¹² »

Ses successeurs Daniel Delaveau et Nathalie Appéré conservent le projet. Les prairies Saint-Martin ont une place centrale dans le rapport *La nature en ville à Rennes, Contribution au projet urbain Rennes 2030* réalisé par l'Agence d'Urbanisme et de Développement Intercommunal de l'Agglomération Rennaise (AUDIAR). Il recense

⁴¹⁰ J. Curacull, « Prairies Saint-Martin : un patrimoine végétal urbain en voie de disparition », art cit, p. 9.

⁴¹¹ *Ibid.*

⁴¹² J. Getin, J.-L. Le Vacon, P. Vincent, et al., *Les Prairies Saint-Martin, op. cit.*, p. 5.

une quarantaine d'espèces d'oiseaux, dont trois espèces « à enjeux » (le Martin pêcheur, la Grande aigrette et le Tarin des aulnes), quatre espèces d'Amphibiens (le Triton alpestre, le Triton palmé, le Crapaud commun et la Grenouille verte), deux espèces de reptiles (le Lézard des murailles et la Couleuvre à collier). Parmi les mammifères terrestres, le site accueille l'Écureuil roux, le Lapin de garenne et le Ragondin. Il abrite aussi plusieurs espèces de Chauves-souris. De très nombreuses espèces d'insectes sont elles aussi présentes (des papillons, des odonates, des coléoptères...). Une espèce remarquable a été inventoriée parmi les libellules : la Cordulie bronzée, considérée comme rare en Bretagne. De nombreuses espèces de poissons vivent dans les eaux des ruisseaux et du canal⁴¹³ selon l'agence. Aux vues de cette diversité biologique, le rapport s'exprime en faveur du projet de parc naturel urbain : il doit permettre d'augmenter « le potentiel biologique du site, véritable noyau de biodiversité au cœur de la ville⁴¹⁴ ». Selon la municipalité, l'aménagement doit valoriser les paysages des prairies Saint-Martin, l'environnement et la biodiversité, et améliorer la circulation en ville. Il porte des enjeux sociaux et récréatifs, et fonctionnels (la gestion hydraulique et la dépollution des sol). Par leur projet, les paysagistes « renaturent » le site. Autour, « les accroches urbaines »⁴¹⁵ s'intensifient. Leur geste amplifie le contraste entre un territoire « naturel » et l'espace urbain autour, il renforce son identité.

Les prairies sont aussi une zone de dépôts : la présence de déchets est récurrente. J. Guetin évoque un chantier d'insertion mené par Études et Chantier en 1992 : les participants sont chargés de nettoyer les prairies. Toutes sortes d'objets sont retirés de l'eau (des cadres de vélos, des pneus, une machine à laver...) ⁴¹⁶. Il existe aussi des squats dans les maisons inoccupées, des étudiants de l'école d'architecture en font déjà mention dans leur mémoire de fin d'études dans les années 90⁴¹⁷. Les prairies abritent une population précaire : la ville de Rennes n'en fait pas explicitement mention dans ses

⁴¹³ AGENCE D'URBANISME ET DE DEVELOPPEMENT INTERCOMMUNAL DE L'AGGLOMERATION RENNAISE, *Nature en ville à Rennes Contribution au projet urbain Rennes 2030*, s.l., s.n., 2015, p.16.

⁴¹⁴ *Ibid.*, p. 17.

⁴¹⁵ L. Roux, « Aménagement du Parc Naturel Urbain des Prairies Saint-Martin à Rennes (35) » in *Reconversion des friches urbaines polluées. Journées techniques nationales 25-26 mars 2014. Contributions écrites*, op. cit., p. 52.

⁴¹⁶ J. Curacull, « Prairies Saint-Martin : un patrimoine végétal urbain en voie de disparition », art cit, p. 91.

⁴¹⁷ BARBEDET Christine, « Quand les prairies Saint-Martin étaient un cas d'école », in *Place Publique*, octobre 2012, p. 115-118.

documents. Seule l'étude d'impact du futur parc, réalisée en 2015, décrit succinctement, à demi-mots, ce type d'usages des lieux :

« Cerclées par l'eau et souvent inondées, les Prairies sont un lieu d'occupation précaire (...) Difficilement accessible, et cela s'en ressent dans le paysage. L'occupation humaine est partout perceptible, mais l'impression d'abandon est constante. Ce mélange laisse à voir un paysage de libertés, un espace sauvage, où tout peut arriver. Dans ces paysages, enthousiasme, fascination et inquiétude sont liés (...) l'occupation des lieux est très hétérogène sur l'ensemble du périmètre opérationnel. Les Prairies Saint-Martin sont un site à vocation multiple. Elles accueillent des loisirs, sont un lieu de détente, de promenade, mais aussi un ancien site industriel et un espace d'habitation. Aujourd'hui en mutation, de par l'abandon de la ZI Trublet et la suppression des jardins familiaux, l'occupation des sols est, pour une large part du périmètre opérationnel, à redéfinir.⁴¹⁸ »

La vacance des maisons et jardins expropriés n'est pas envisageable : les usages non contrôlés, subversifs provoquent un sentiment de flou et d'abandon — à l'opposé, l'aménagement dessine, décide, réaffirme une identité.

« Plus qu'un parc, les prairies Saint-Martin interrogent la place de la nature et du sauvage dans la ville. Il ne s'agit pas de sanctuariser le lieu ni de le mettre en opposition à la ville. Il ne s'agit pas non plus de le banaliser. Son statut ambigu est pour nous un moteur de recherche, d'inventions et de nouvelles pratiques liées à une nature urbaine fertile, vivante.⁴¹⁹ »

Le point de vue de la municipalité est celui de l'aménageur et du gestionnaire. À travers la création du PNU, la municipalité souhaite à la fois protéger une zone naturelle,

⁴¹⁸ Mediaterrre Conseil, *Parc Naturel Urbain des Prairies Saint Martin à Rennes. Résumé non technique De l'Étude d'Impact sur l'Environnement*, op. cit., p. 16-17.

⁴¹⁹ L. Roux, « Aménagement du Parc Naturel Urbain des Prairies Saint-Martin à Rennes (35) » in *Reconversion des friches urbaines polluées. Journées techniques nationales 25-26 mars 2014. Contributions écrites*, op. cit., p. 54.

tout en densifiant les usages anthropiques. Elle souhaite mieux en maîtriser les fonctions, les circulations. C'est une opération d'ouverture du site au sens physique comme au sens sociétal du terme pour selon les aménageurs, donner accès aux prairies à l'ensemble des Rennais. Cependant, l'un des premiers leviers de l'aménagement est la nécessité de créer un espace d'extension des crues aux vues de l'urbanisation des zones limitrophes.

Le point de vue des habitants

Paula Nahmias, à travers ses observations *in situ*, ainsi que l'analyse d'entretiens avec les usagers du site (les habitants, les jardiniers et les promeneurs) ne retranscrit pas un lieu sauvage et abandonné. Les prairies sont, selon elle, un espace d'usages diversifiés :

« En tant que lieu public accessible à tous, il est donc possible d'y observer plusieurs modes d'habiter : habitants du quartier, jardiniers, pêcheurs, glaneurs, joggeurs, flâneurs, artistes, fêtards... Nous avons observé une dynamique sociale entre les habitants, les jardiniers et les visiteurs, rythmée par les saisons : cueillette de fruits, de fleurs, observation des oiseaux et de la microfaune des zones humides, conservation des espèces. En effet, une partie du site traversé par la rivière l'Ille correspond à une zone humide riche en biodiversité. Le classement de cet espace en zone inondable n'a pas empêché le bon déroulement de tous ces usages⁴²⁰. »

Les jardiniers renouent pour certains aux prairies Saint-Martin avec leur propre histoire : leur passé familial d'agriculteurs. Il existe des jardins sous une « forme officielle », d'autres apparaissent de manière « spontanée » : l'abandon d'un jardin, les terrains délaissés ou considérés comme vacants ne restent pas sans usages. Ils sont réappropriés sous forme de jardins partagés⁴²¹. Des glaneurs fréquentent les prairies : ils ramassent les fruits des arbres qui dépassent des parcelles, des fleurs, du bois. Cette pratique n'est pas nécessairement mal perçue par les locataires des jardins. Ces

⁴²⁰ P. Nahmias, *L'habiter citoyen interrogé par l'agriculture urbaine*, op. cit., p. 125.

⁴²¹ *Ibid.*, p. 273.

« habitudes associées au site, relatives aux pratiques agricoles et alimentaires qui ont pour résultat des modalités d’appropriation de l’espace permettent des perméabilités entre les délimitations d’un espace, avec une concrétisation de divers modes d’échanges. Il existe une forme de souplesse entre les caractéristiques des espaces privés et publics⁴²². » Le territoire est aussi reconnu pour la qualité de son environnement sonore, il est protégé des nuisances liées à la circulation automobile par les boisements⁴²³. Les strates végétales hautes masquent les immeubles environnants. Ces caractéristiques participent au ressenti pour le promeneur d’être coupé de la ville. La sensation d’être dans un environnement naturel apporte concrètement un sentiment de ressourcement aux promeneurs et aux cueilleurs⁴²⁴.

L’annonce de la ville de Rennes en 2011 dans la presse, de la reconversion du site en un Parc Naturel Urbain (où les jardins « n’auraient pas leur place ») et de la future expropriation des maisons donne lieu à un conflit sur plusieurs années entre la municipalité et les usagers⁴²⁵. Malgré les propositions de relocalisation dans d’autres sites, les jardiniers sont en colère : « On ne déménage pas un jardin⁴²⁶ ». Les habitants des maisons, parmi lesquels beaucoup figurent des personnes âgées ayant passé leur vie sur place, envisagent très difficilement d’être relogés ailleurs⁴²⁷. Tous s’organisent dans des collectifs : l’association « Préservons les Prairies Saint-Martin », le collectif « Prairies libres » et le « Comité de vigilance des Riverains du canal Saint-Martin ». D’autres collectifs citoyens et des personnes à titre individuel se greffent à ce mouvement. Ils organisent des réunions publiques d’information afin de s’opposer au projet ainsi que la réoccupation des jardins délaissés rachetés par la ville. Leurs actions remettent en cause plus largement la politique urbaine de Rennes⁴²⁸.

⁴²² *Ibid.*, p. 146.

⁴²³ Mediaterrre Conseil, *Parc Naturel Urbain des Prairies Saint Martin à Rennes. Résumé non technique De l’Étude d’Impact sur l’Environnement*, op. cit.

⁴²⁴ P. Nahmias, *L’habiter citoyen interrogé par l’agriculture urbaine*, op. cit., p. 163.

⁴²⁵ *Ibid.*, p. 125.

⁴²⁶ *Ibid.*, p. 165.

⁴²⁷ Ville de Rennes, *Déclaration d’utilité publique du projet « Parc Naturel Urbain des Prairies Saint-Martin ». Autorisation au titre du code de l’environnement (loi sur l’eau). Cessibilité des terrains à exproprier pour permettre la réalisation de ce projet. Rapport d’enquête*, op. cit., p. 31.

⁴²⁸ P. Nahmias, *L’habiter citoyen interrogé par l’agriculture urbaine*, op. cit., p. 166.

Figure 17 Affiche d'appel à manifester contre le projet de parc, prairies Saint-Martin, <http://prairiestmartin.canalblog.com/>, consulté le 19 avril 2020.

Ils manifestent dans l'espace public, à travers, par exemple, des dons de légumes et la distribution de soupes partagées (fabriquées avec les végétaux donnés par les jardiniers du site et des dons d'agriculteurs) sur la Place Sainte-Anne, en plein cœur du centre-ville et à quelques minutes des prairies Saint-Martin ⁴²⁹. Six pétitions sont déposées en mairie à l'occasion de l'enquête sur la déclaration d'utilité publique du projet de Parc Naturel Urbain des prairies Saint-Martin : « Non au projet d'un Parc Naturel Urbain aux Prairies Saint-Martin » (quatre-vingt-seize signatures) et « Pour la sauvegarde des Prairies Saint-Martin » (quatre-cent-douze signatures et cinquante-trois signatures avec commentaires) déposées par le collectif « Prairies libres » ; « Non aux expropriations des habitants du canal Saint-Martin » (sept-cent-trente-quatre signatures), « Contre l'expropriation des maisons du bord du canal » mise en ligne en octobre 2015 (trois-cent-cinquante-quatre signatures au 29 avril 2016) et un cahier de quatorze pages de doléances (soixante-dix-huit signatures) déposé par le Comité de Vigilance des Riverains du canal Saint-Martin ; un « Appel à signatures » contre la démolition des huit maisons le long du canal Saint-Martin (trente-sept signatures)⁴³⁰.

Les propriétaires des maisons portent un recours devant le tribunal administratif de Rennes. Leurs arguments sont financiers et urbanistiques, ils s'opposent à certaines des affirmations de la municipalité. Ils soutiennent que la densification de la ville est un objectif « louable », mais qu'elle ne nécessite pas de procéder par « l'élimination de l'existant au regard d'un projet uniquement destiné à l'agrément de la population ». Le coût d'aménagement du site est un autre argument à leurs yeux : les acquisitions et les démolitions des maisons situées le long du canal sont onéreuses et ne semblent pas toutes justifiées. Par ailleurs, « l'argument de construction d'une nouvelle voie piétonne n'est pas recevable, dans le sens où le chemin de halage, à usage de liaison douce, existe déjà ». Ils observent aussi que, si l'habitat est diffus le long du canal, c'est en raison de la politique de rachat puis de déconstruction de maisons menée par la ville de Rennes depuis plusieurs années. Ils soutiennent que toutes les constructions disposent d'un dispositif d'assainissement individuel conforme. L'aménagement d'un accès pour les voitures existe déjà, les huit maisons représentent à peine dix véhicules, un accès

⁴²⁹ *Ibid.*, p. 315.

⁴³⁰ *Ibid.*, p. 27.

véhicule serait de toute manière nécessaire pour l'accès au bâtiment des jardiniers, aux livraisons pour la guinguette et pour l'ancien bon accueil... Enfin, ils soulignent que les prairies dans leur état actuel (c'est-à-dire en présence de constructions) sont déjà considérées comme « un des poumons verts de Rennes »⁴³¹. Les habitants dont les habitations se situent le long du canal obtiennent gain de cause⁴³².

Pour une partie des usagers, une autre des conséquences de l'aménagement du Parc Naturel Urbain serait la perte d'identité des prairies : elles représentent selon eux un lieu chargé d'histoire, d'humanité, de sociabilité, de nature non disciplinée. Ils déplorent la suppression des jardins familiaux et le lien social qu'ils engendraient⁴³³. Le site a aussi une valeur patrimoniale, aux vues des pratiques d'occupation de l'espace, largement emprises d'une culture des classes ouvrières modestes. « Les caractéristiques sociales des jardiniers lui ont forgé une identité propre qui le distingue absolument et radicalement de tous les autres sites de jardins familiaux de la ville⁴³⁴ ». Selon l'historien Jérôme Curacull, les prairies Saint-Martin dépassent « largement l'intérêt local ; le site est unique à l'échelle du département tout au moins, et probablement de l'ouest rural. C'est le cas typique d'un site banal devenu exceptionnel par la disparition de formes paysagères autrefois dominantes »⁴³⁵.

Les revendications de certains opposants au Parc Naturel Urbain des Prairies Saint-Martin défendent une nature quotidienne, ordinaire et une forme de liberté dans les pratiques et usages de l'espace issus pour certains d'une culture libertaire. Elles sont le fruit d'expériences auto organisées dans des associations, des collectifs, etc.

Les divergences politiques que suscite ce projet d'aménagement révèlent les oppositions entre le « paysage politique » et le « paysage vernaculaire » tels qu'ils ont été définis par le géographe américain John Brinckerhoff Jackson (1909-1996) :

⁴³¹ *Ibid.*, p. 33.

⁴³² BERREZAI Olivier, « Prairies Saint-Martin : la Ville renonce à exproprier », in *Ouest France*, 1 sept. 2016 p.

⁴³³ P. Nahmias, *L'habiter citoyen interrogé par l'agriculture urbaine*, *op. cit.*, p. 33-35.

⁴³⁴ NAHMIA Paula et HELLIER Emmanuelle, « La gouvernance urbaine en question : le cas des lieux de nature cultivée. Une lecture de la situation rennaise », in *VertigO*, Volume 12 Numéro 2, 12 septembre 2012.

⁴³⁵ J. Curacull, « Prairies Saint-Martin : un patrimoine végétal urbain en voie de disparition », art cit.

« Le paysage politique tel que le caractérise Jackson résulte de la décision d'un pouvoir central. Il correspond souvent à la réalisation d'un archétype, d'un idéal social, religieux et moral et sa manifestation est d'autant plus visible qu'il est plus centralisé. (...) Ce paysage rend visible le pouvoir qu'il incarne en aménageant un certain nombre de lieux capables de le manifester : forums, jardins, places publiques (nous avons vu aussi, tout à l'heure, que le pouvoir se manifeste par une iconographie, y compris paysagère, appropriée).

Le paysage vernaculaire c'est un paysage qui évolue à l'écart ou en marge des grands axes visibles du pouvoir, mais qui en même temps compose avec lui. Jackson rappelle que *verna*, à l'origine, désigne l'esclave né dans la maison de son maître. Tout autant que le côté "ancillaire", c'est le côté "attaché à un lieu" qui importe ici, et qui donne au "paysage vernaculaire" sa signification véritable de "paysage locale".⁴³⁶ »

Elles traduisent, comme le souligne Jean-Marc Besse, « deux conceptions du paysage (...) chacune d'entre elles, porteuses en même temps de conceptions différentes de l'espace, de l'identité territoriale, et de la communauté politique⁴³⁷ ».

7. Les caractéristiques du site

Le site des prairies Saint-Martin est au cœur de problématiques qui révèlent les tensions actuelles entre la densification des centres-villes métropolitains, la volonté aménagiste des pouvoirs politiques et l'intérêt pour les friches d'autre part de chercheurs, d'artistes, ou d'une part de la population locale. Son histoire révèle les divergences entre l'usage des habitants de la nature ordinaire telle qu'elle a été définie par Rémi Beau⁴³⁸ et un désir de contrôle par les gouvernants.

⁴³⁶ BESSE Jean-Marc, « Le paysage, entre le politique et le vernaculaire. Réflexions à partir de John Brinckerhoff Jackson », in *ARCHES, Association Roumaine des Chercheurs Francophones en Sciences Humaines*, n° 6, 2003, p. 9-27.

⁴³⁷ *Ibid.*, p. 16-17.

⁴³⁸ Voir Partie 1, Chapitre 3 La nature ordinaire, supra p. 87.

Un enrichissement progressif

La friche a conquis progressivement les prairies Saint-Martin durant plusieurs décennies. En effet, le projet de pénétrante a gelé l'urbanisation depuis les années soixante-dix : il a laissé de nombreux espaces vacants. Les mémoires de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne, rédigés dans les années quatre-vingt-dix, font aussi état de plusieurs squats dans des locaux abandonnés. Le rachat progressif de l'espace foncier par la ville de Rennes, dans le cadre du projet de réaménagement en Parc Naturel Urbain à partir de 2003, a accéléré le processus d'enrichissement. De même, la baisse des activités économiques de la Zone Industrielle Trublet puis son abandon en 2011 ont participé à cette dynamique. Enfin, en 2013, avec l'expropriation de l'ensemble des jardins familiaux (hormis quelques parcelles dont Rennes n'a pas la maîtrise foncière) le site est quasiment entièrement délaissé, à l'exception de quelques maisons de l'îlot du lotissement Raoul Anthony, et d'un jardin. Le pourcentage de zones en friche recouvre alors presque la totalité des prairies Saint-Martin.

Des stratifications multiples, un exercice de catégorisation des espaces complexe

Cependant, le territoire du fait de multiples stratifications d'usages passés n'est pas uniforme. Sur place, il existe une grande diversité de typologies de paysages : des prairies ponctuellement fauchées par la ville, des sous-bois, le maillage des anciens jardins familiaux, la friche industrielle au nord, des rives, des zones bâties. L'exercice de catégorisation du site est délicat : il se situe dans l'espace urbain et pour autant, à travers les descriptions des différents usagers, son ambiance relève de celle d'un paysage champêtre. L'industrialisation a fortement marqué le site, au Nord avec la présence d'une friche industrielle, mais aussi à travers des infrastructures résiduelles issues des activités des anciennes tanneries, comme le bras de l'Ille creusé artificiellement, qui traverse les sous-bois et les anciens jardins familiaux. L'occupation du sol, les habitats et les jardins relèvent d'une culture ouvrière et rurale. Différents types d'axes de circulation traversent le territoire : une route (la voie sans issue du canal Saint-Martin), quelques rues qui desservent le lotissement, un chemin de halage le long du canal, une route abandonnée en direction de la Zone Industrielle Trublet, des chemins gravillonnés à l'emplacement des anciens jardins et quelques sentiers de terre entre les haies.

Un site marginal en centre urbain

Si le site apparaîtrait comme un délaissé, il n'est pas pour autant déserté. Il accueille des populations au mode de vie perçu comme marginal par la société (des squatters, des glaneurs, etc.). Cette marginalité de certains de ces usagers, ne se traduit pas pour autant d'un point de vue spatial sur la situation géographique du site dans la ville : les prairies ne sont pas en périphérie urbaine, comme pourrait le faire penser l'étymologie du qualificatif marginal, elles sont proches du centre-ville. Elles forment une enclave pour certains, un territoire traversé pour d'autres.

Un refuge ou une réserve ?

Le territoire est constitué de strates multiples et diversifiées qui se traduisent par une forte hétérogénéité de paysages. Certaines parties sont ouvertes (la grande prairie au sud) et d'autres sont fermées (les sous-bois), quelques zones sont minérales (dont un fragment de route abandonnée) et beaucoup d'autres sont exclusivement végétalisées. Certains espaces sont composés de structures complexes (par exemple l'ancien maillage de haies des jardins familiaux), d'autres sont plus homogènes (la grande prairie au sud), ils offrent des points de vue hétérogènes. Ces caractéristiques expliquent la richesse biologique, plutôt en espèces communes, d'oiseaux, de mammifères, de poissons, de plantes. Dans cet espace de moindre pression anthropique, les usages de la friche sont à observer, leur interaction avec l'environnement à comprendre. Le lieu accueille aussi celles et ceux dont le monde de vie n'est pas sédentaire (squatters, personnes vivants sous des tentes, cabanes, caravanes ou en camion).

Un espace d'usages, sujet à controverses

Le futur Parc Naturel Urbain est au cœur d'enjeux urbanistiques contemporains : le projet est pensé à l'échelle d'une métropole soumise à une forte densification urbaine. La construction du parc implique le remodelage profond de la topographie du site, de sa couverture végétale et des modifications de certains de ces usages. La ville n'a pas la maîtrise foncière de la totalité du site ce qui tend à retarder les travaux et conforter les espaces de déprise, par exemple les anciens jardins familiaux.

Aux vues de ces caractéristiques, le territoire répond aux critères de définition du concept de *saltus*, tels qu'ils ont été énoncés dans la première partie. Il est pertinent d'observer, de capter, d'analyser, les modifications de son environnement pour représenter les dynamiques paysagères qu'elles sous-tendent, et à travers elles, de questionner les multiples relations à la nature qu'elles engagent. Quels sont les usages anthropiques de ces délaissés et comment modèlent-ils les lieux ? Quelle est la part de naturalité dans l'évolution des paysages du site ?

CHAPITRE II L'observatoire d'environnement urbain

I. La mise en place de l'observatoire d'environnement urbain

Les prairies sont un terrain d'études pour les enseignants-chercheurs des universités rennaises qui travaillent sur le paysage et l'environnement urbain. La proximité des *campus* de Rennes 1 et de Rennes 2 en fait un site privilégié pour l'enseignement de l'écologie urbaine, de la pédologie, de la géographie, etc. Le futur aménagement interpelle certains scientifiques. Le territoire étant caractérisé par une grande hétérogénéité paysagère et un fort impact sociétal, il est jugé pertinent pour mener des études consacrées aux disciplines qui fondent l'Institut National de l'Écologie et de l'Environnement (INEE) du CNRS : l'écologie, l'étude de la biodiversité et des interactions hommes-milieux. L'INEE propose de mettre en place un observatoire d'environnement urbain. Je suis associée à cette initiative par un écologue, Jacques Baudry (unité INRA-SAD paysage⁴³⁹) impliqué dans le programme DIVA 2 sur le *saltus*⁴⁴⁰ et rencontré à ce sujet en 2013.

Nous nous réunissons pour la première fois le 4 octobre 2013, afin de mettre en place l'observatoire. Cinq unités de recherche sont associées. Elles recoupent différentes

⁴³⁹ L'unité INRA-SAD paysage visent à produire des connaissances sur les relations entre activités agricoles, dynamiques du paysage et de la biodiversité. Ces recherches sont orientées vers la construction de méthodes d'aide à la décision, pour des acteurs de la gestion des paysages et de la biodiversité (agriculteurs, agents du développement agricole et territorial, acteurs de l'action publique)

<https://www6.rennes.inra.fr/sad/>, consulté le 23 mars 2019.

⁴⁴⁰ DIVA est un programme du service de la recherche du Ministère en charge de l'Écologie dont l'INRA-SAD assure l'animation scientifique. Le programme DIVA vise à promouvoir des recherches sur les relations entre l'action publique, l'agriculture et la biodiversité. Au-delà des publications scientifiques qui en résultent, le programme doit déboucher sur des références pouvant apporter une aide à la décision pour la définition et la mise en œuvre d'actions publiques répondant à des enjeux de préservation et de gestion de la biodiversité par l'agriculture.

<https://www6.inra.fr/programme-diva/DIVA-2>, consulté le 23 février 2018.

disciplines : la géographie⁴⁴¹, l'écologie⁴⁴², l'agroécologie du paysage⁴⁴³ et l'art⁴⁴⁴. Les principaux acteurs de cet observatoire sont un climatologue (Hervé Quénol, LETG Rennes COSTEL), deux géographes, l'une spécialiste de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme (Emmanuelle Hellier, ESO Rennes), l'autre des Systèmes d'Information Géographiques (Jean Nabucet, LETG Rennes COSTEL), deux écologues, dont les recherches portent sur l'écologie urbaine (Solène Croci, LETG Rennes COSTEL) et l'activité lombricienne (Guenola Pérès, INRA/Agrocampus 1069 Rennes) et moi-même, en tant que photographe et doctorante en esthétique (Histoire et Critique des Arts, EA1279).

Les chercheurs sont sensibles aux caractéristiques des prairies Saint-Martin, à leur part importante et diversifiée de surfaces végétalisées et à leur diversité, à leurs conditions climatiques particulières, aux enjeux de dépollution des sols, à leur enclavement dans une matrice urbaine fortement minéralisée, à leur contexte politique

⁴⁴¹ LETG rennes Costel (Littoral - Environnement - Télédétection – Géomatique) est une Unité Mixte de Recherche dédiée à la géographie de l'environnement. Le programme scientifique de LETG poursuit l'objectif de contribuer aux connaissances relatives aux interactions nature/société par une démarche modélisatrice et intégratrice qui se situe aux interfaces géographiques terre-mer-atmosphère.

<http://letg.cnrs.fr/>, consulté le 23 mars 2019.

Espaces et Sociétés (ESO) regroupe des géographes, des aménageurs et des chercheurs d'autres disciplines (sociologie, psychologie environnementale, info-com, architecture et urbanisme). L'objectif scientifique est de contribuer à l'appréhension et la compréhension de la dimension spatiale des sociétés selon quatre axes : les divisions sociales de l'espace, les pratiques et les représentations de l'espace, l'action collective territorialisée et les questions théoriques et méthodologiques.

<http://eso.cnrs.fr/fr/index.html>, consulté le 23 mars 2019.

⁴⁴² L'unité ECOSystèmes, BIOdiversité, Evolution (ECOBIO) est une unité pluridisciplinaire d'écologie dont l'axe fédérateur a pour objet la biodiversité des écosystèmes continentaux et insulaires, de la molécule à l'écosystème. Elle a pour objectifs d'analyser les capacités d'adaptation (comportementales et/ou physiologiques) des organismes et leurs stratégies d'évolution face aux changements climatiques et/ou aux pressions anthropiques (agriculture, urbanisation), d'identifier les mécanismes qui régissent l'assemblage des communautés et la co-existence de la biodiversité, de quantifier le rôle de la biodiversité dans le fonctionnement des écosystèmes et son lien avec les services écosystémiques, et de comprendre ses relations avec les hommes et les territoires au travers des politiques publique

<https://ecobio.univ-rennes1.fr/>, consulté le 23 mars 2019.

⁴⁴³ INRA SAD paysage, cf. note p

⁴⁴⁴ Le laboratoire Histoire et Critique des Arts est nourri par de multiples approches méthodologiques et disciplinaires (arts visuels, architecture, photographie, musique, archéologie et philosophie de l'art, littérature), l'EA 1279 Histoire et critique des arts investit un spectre étendu d'objets de recherche avec une attention particulière aux transferts culturels et aux relations entre les arts. L'EA 1279 appréhende les notions « arts » et « critique » sous des angles historiques, théoriques et épistémologiques très larges, et s'inscrit dans le vaste champ actuel de l'histoire culturelle.

et à leur histoire sociétale. Selon les recherches menées en écologie, le site fait partie de la Trame Verte et Bleue et pourrait avoir un rôle important dans la connectivité des paysages urbains et le maintien des espèces en ville. Les écologues s'interrogent sur l'empreinte des activités industrielles passées sur une partie de ce territoire. Quels sont leurs impacts sur la biodiversité actuelle et le fonctionnement de ses sols ? Quel est le devenir des contaminations accumulées dans le paysage ? Enfin, la perception du risque, son acceptabilité par la population nécessite des recherches en lien avec les sciences humaines et sociales. Il est important d'étudier cet espace durant toute la phase d'aménagement (avant, pendant et après travaux d'aménagement) par l'intermédiaire d'observations et d'expérimentations réalisées sur le long terme et de la modélisation spatiale. Chacun souhaite mettre en place différentes formes de suivis. Dans ce contexte de profondes mutations de cet environnement complexe, je propose un Observatoire Photographique du Paysage.

Les données acquises sur le site des prairies Saint-Martin

Nous collectons en fonction de nos disciplines de multiples données dans le cadre de l'observatoire d'environnement urbain.

Tableau 1 : Diversité des types de données acquises sur le site des Prairies Saint-Martin⁴⁴⁵

Disciplines	Types de mesures	Type de capteur	Paramètre	Fréquence
Géographie	Occupation du sol	Satellitaire, aéroporté	LAI, classification...	Décennale, annuelle, ponctuelle
	Structure de l'occupation du sol	Aéroporté : LIDAR	Hauteur, structure, classification	Acquisition ponctuelle
	Drône	Sensefly	Hauteur, classification	Horaire, infra-horaire
Climatologie	Climat local	Stations climatiques	Température, vent, humidité	Horaire
	Flux de température	Tour à flux (Campbell)	Température, vent à différentes hauteurs	Infra-horaire
	Profils verticaux de vent	SODAR (scintec)	Vitesse et direction de vent	« Journalière »
	Modèle climatique	ArpègeS, WRF	Température...	Interannuelle
Écologie	Inventaire carabes, oiseaux...	Pièges Barber, IPA	Richesse et diversité	Interannuelle
	Circulation	GPS	Trajectographie	Ponctuelle
Pédologie	Pollution des sols	Sondage	Concentration	Ponctuelle
	Qualité biologique des sols	Biodiversité	Bio-indicateur	Ponctuelle
	Transfert de polluant	Biodiversité	Concentration	Ponctuelle
Sociologie	Perception du site	Enquête		Ponctuelle
	Bien-être	Enquête		Ponctuelle
Histoire	Fouille de données	Archives		Ponctuelle
Art	Photographie	Chambre monorail Arca swiss 4x5 inches Film Fuji NS 160	Perceptions	Intra-annuelle

⁴⁴⁵ NABUCET Jean, ROUAN Mathias, HUBERT-MOY Laurence, et al., « Mise en place de l'observatoire d'écologie urbaine de Rennes : site des Prairies Saint Martin - Zone Atelier Armorique », in *Congrès INFORSID 2015 Atelier autour du concept d'Observatoire en environnement, actes de l'atelier*, p. 33-46.

Dans le cadre de l'observatoire d'environnement urbain des prairies Saint-Martin, les échelles spatio-temporelles divergent en fonction des spécialités. Un même terrain de recherche est appréhendé à travers différents prismes de lectures, différentes épistémologies, différentes représentations. Les géographes et les écologues travaillent beaucoup avec des images hors-sol (satellites, lidar, photographies aériennes) qui offrent un point de vue dominant du territoire. Elles couvrent de vaste portion de territoire. Elles sont très éloignées de notre vécu du paysage au quotidien. Elles ne permettent pas de reconnaître les types de plantes. Je pense que la captation photographique du point de vue du piéton est complémentaire de ce type de données, afin de resituer nos repères corporels, représenter un paysage de nature ordinaire proche de notre expérience quotidienne de l'environnement.

2. La dynamique de la recherche sur le paysage dans les structures de recherches rennaises

D'une discipline à l'autre, l'observatoire d'environnement urbain des prairies mobilise différents outils de captation, mais surtout des pas spatio-temporelle hétérogènes. Si les satellites couvrent facilement toute l'échelle du site, les écologues placent des maillages de pièges sur de petites portions de territoires pour effectuer leurs relevés. Par ailleurs, nous n'avons pas la même définition du paysage, nous ne mobilisons pas les mêmes représentations, nous n'utilisons pas les mêmes biais épistémologiques : si certaines disciplines revendiquent une totale objectivité comme l'écologie, mon dispositif de captation des paysages photographiques implique une part de subjectivité. Pour autant, la forte dynamique et l'expérience de la recherche sur le paysage à Rennes nous apportent des outils pour l'articulation de nos travaux.

La Zone Atelier Armorique

L'observatoire d'environnement urbain est intégré à la Zone Atelier Armorique (ZAA). Cette structure a pour objectif de condenser sur un territoire délimité, par l'intermédiaire de multiples dispositifs d'observation et de modélisation, des recherches interdisciplinaires sur l'environnement et les anthroposystèmes en relation avec les questions sociétales. Ces études sont menées sur le long terme en partenariat avec les acteurs locaux, elles sont orientées vers l'aide à l'action publique. Les Zones Ateliers

sont organisées en réseau à l'échelle nationale (le Réseau des Zones Ateliers)⁴⁴⁶, à l'échelle européenne (*European Long-Term Ecosystem Research in Europe* eLTER)⁴⁴⁷. La Zone Atelier Armorique se focalise sur les paysages agricoles et urbains, en intégrant l'ensemble de l'Ille-et-Vilaine. Elle comporte plus particulièrement trois territoires privilégiés, trois entités paysagères différentes : le bocage, la plaine alluviale et la ville Rennes.

L'observatoire d'environnement urbain des prairies Saint-Martin devient une composante forte de l'entité ville⁴⁴⁸.

L'Observatoire des Sciences et de l'Univers de Rennes (OSUR)

L'observatoire d'environnement urbain est mené dans le cadre de l'Observatoire des Sciences et de l'Univers de Rennes (OSUR), une composante de l'université de Rennes 1, qui assure une mission de formation dans le domaine des sciences de la Terre, de l'écologie et de l'environnement. Cette structure fédérative pilote les recherches en environnement en associant les principaux laboratoires de cette thématique au sein du pôle scientifique rennais. Les « dynamiques des paysages » sont un thème fédérateur dans les activités de l'OSUR⁴⁴⁹. Il signe en 2014 une convention avec la ville de Rennes afin de formaliser un partenariat avec les unités recherches impliquées dans l'observatoire d'environnement urbain des prairies Saint-Martin.

L'OSUR pilote aussi la *Formation paysage*. Ce séminaire fait intervenir des chercheurs, des politiques et des acteurs privés dans le cadre de journée de débats sur des thèmes communs. Il « conjugue ces différents regards pour aborder la dynamique et le fonctionnement des paysages. Les laboratoires concernés ont, chacun dans leur domaine, une capacité d'expertise et de formation reconnue, le paysage étant un objet au croisement des sciences humaines et des sciences de la nature. » Les objectifs de cette formation sont pluriels :

⁴⁴⁶ Zone Atelier Armorique, <https://osur.univ-rennes1.fr/za-armorique/>, consulté le 27 mars 2019.

⁴⁴⁷ *Taking Europe's pulse - Research for our continent's future — LTER in Europe*, <http://www.lter-europe.net>, consulté le 27 mars 2019.

⁴⁴⁸ Zone Atelier Armorique - Présentation, <https://osur.univ-rennes1.fr/za-armorique/za-armorique-presentation>, consulté le 27 mars 2019.

⁴⁴⁹ OSUR, <https://osur.univ-rennes1.fr/>, consulté le 27 mars 2019.

« proposer aux participants une approche structurée de l'analyse du paysage en faisant intervenir des disciplines multiples et en s'appuyant sur des résultats de recherche, développer l'interconnaissance entre doctorants, chercheurs, enseignants-chercheurs et laboratoires sur les régions Bretagne et Pays de la Loire, autour d'un objet commun, le paysage, permettre une rencontre entre courants épistémologiques, théoriques et méthodologiques différents, et contribuer à en identifier les points d'accroche et de complémentarité⁴⁵⁰. »

Le format diffère de celui d'un colloque ou d'une journée d'étude. Les enjeux sont moindres : la parole est plus libre. Chaque session accueille entre vingt et quarante personnes. Le nombre limité de participants favorise des temps d'échanges et de paroles très interactifs. Ce dispositif stimulant est l'occasion de présenter mes recherches à plusieurs reprises (*les représentations du paysage*⁴⁵¹, *Végétalisation des paysages urbains*⁴⁵², *le paysage de la forêt*⁴⁵³). J'ai assisté à plusieurs sessions. La qualité du dispositif amorce de nouvelles expériences sur la pluridisciplinarité ou l'interdisciplinarité. Elle permet à chacun de « s'approprier ». Depuis 2018, je me suis membre du comité d'organisation.

3. Premières expérimentations et analyses des différents outils de représentation utilisés dans la recherche sur le paysage (le marais de Boucey)

À l'occasion de la première session de la formation paysage, j'ai mené une expérimentation sur les multiples outils de représentation du paysage dans la recherche circonscrite à une échelle spatio-temporelle plus réduite que celle de l'observatoire des Prairies. Son analyse m'a aidé à comprendre le dispositif photographique de l'OPP des prairies Saint-Martin.

⁴⁵⁰ Formation de haut niveau « Paysage », <https://osur.univ-rennes1.fr/FHNPaysage-17-18/>, consulté le 19 avril 2019.

⁴⁵¹ Formation de haut niveau « Paysage » : 10 mars 2015 - Formation de Haut Niveau « Paysage », <https://osur.univ-rennes1.fr/FHNPaysage/page8f14.html?7>, consulté le 19 avril 2019.

⁴⁵² Formation de haut niveau « Paysage » : 13 octobre 2016 - Formation de Haut Niveau « Paysage », <https://osur.univ-rennes1.fr/FHNPaysage-16-17/pagea87f.html?4>, consulté le 19 avril 2019.

⁴⁵³ Formation de haut niveau « Paysage », <https://osur.univ-rennes1.fr/FHNPaysage-17-18/page/3oct2017>, consulté le 19 avril 2019.

La ZAA réunit de nombreux travaux sur le bocage. En tant que corridor écologique, il a fait l'objet de recherches en écologie sur la connectivité des paysages. J'ai photographié en 2014, le terrain d'étude de Julie Betbeder⁴⁵⁴ (LETG Costel). Elle a soutenu une thèse de doctorat sur l'usage des images radar à Très Haute Résolution Spatiale (THRS) et optiques afin d'identifier et de caractériser les éléments du paysage agricole potentiellement constitutifs des corridors écologiques puis de comparer les images issues de différents dispositifs de représentation de l'environnement. Les images issues du travail de thèse de doctorat de Julie sont les images radar et plus particulièrement un indicateur polarimétrique qui en est dérivé, l'entropie de Shannon.

Elles permettent de quantifier le degré d'ouverture de la canopée des haies : cet indicateur a pu être évalué d'un point de vue écologique. En utilisant différents indicateurs, des méthodes de classification et des dates clefs, les géographes cartographient les zones humides. L'apport des séries temporelles d'images radar améliore les modèles biologiques visant à expliquer la distribution de la biodiversité dans les paysages agricoles. Le développement de nouvelles métriques de connectivité en intégrant des informations dérivées de données de télédétection est pertinent d'un point de vue écologique. Le faisceau radar (micro-ondes) permet de pénétrer la structure de la haie. Les images produites une fois traitées sont un outil de quantification⁴⁵⁵.

Des différents sites qu'elle analyse dans sa recherche, je me suis focalisée sur le marais de Boucey pour les qualités environnementales de ces paysages pâturés cernés par le bocage. J'ai effectué le suivi à la chambre photographique. J'ai reconduit des points de vue sur deux saisons afin de pouvoir capter les différentes temporalités du bocage : le couvert végétal avec ses feuilles en été et l'architecture de la haie en hiver (Fig. 18).

⁴⁵⁴ BETBEDER Julie, *Evaluation des données de télédétection pour l'identification et la caractérisation des continuités écologiques*, thesis, Rennes 2, 2015, (dactyl.).

⁴⁵⁵ BETBEDER Julie, NABUCET Jean, POTTIER Eric, et al., « Detection and Characterization of Hedgerows Using TerraSAR-X Imagery », in *Remote Sensing*, n° 5, vol. 6, 28 avril 2014, p. 3752-3769.



Figure 18 Marais de Boucey,
 première ligne : prises de vues en hiver, 02/02/2015, respectivement à 17:00, 16:30 et 16:05 ;
 seconde ligne : prises de vue en automne, 26/09/2014, respectivement à 17:30, 17:10 et 16:24.

Le manque de recul sur ce terrain d'étude a nécessité de monter trois captations photographiques en panoramique pour représenter deux lignes de haies en perspective. Chaque ensemble réunit donc trois images avec des disjonctions et des jonctions. L'optique grand-angle utilisée⁴⁵⁶ a permis de faire un lien entre micro et macrocosme dans l'image photographique. Plusieurs dizaines de minutes s'écoulent entre chaque image, le passage du temps est perceptible à travers l'allongement des ombres et l'évolution de la hauteur du soleil. La diffusion de l'ombre et de la lumière est caractéristique des lumières de saisons et de la météorologie. Les ombres sont marquées en été, le ciel est dégagé. La lumière est diffuse en hiver, le ciel est couvert. La photographie lie le contexte lumineux au temps climatique, tous deux ayant une influence sur le végétal.

⁴⁵⁶ Optique Rodenstock 150 mm

L'analyse des différentes représentations issues de cette expérience de confrontation implique d'articuler plusieurs types d'images issues de dispositifs de captation hétérogènes (mobilisant l'optique ou le radar).

Cependant, une fois traitées, les images ont toutes la même matérialité : ce sont des images matricielles. L'opération de montage (Fig. 19) consiste en un classement décroissant des points de vue selon l'échelle de territoire capté :

- images satellites (Google earth),
- images satellites TerraSar-X dérivée de l'entropie de Shannon,
- photographie aérienne,
- photographie à la chambre,
- photographie hémisphérique.

Puis, les séries temporelles sont reprises pour les images à la chambre et l'image TerraSarX.

De cette confrontation d'images, je fais différentes observations :

- il existe une hétérogénéité d'échelles en fonction des outils utilisés. L'image radar et plus spécifiquement l'image dérivée de l'entropie de Shannon font apparaître la haie en tant que réseau avec la possibilité de couvrir une grande portion de territoire. Il est aussi possible d'extraire le réseau de haies des autres formes du paysage. Les images optiques permettent quant à elles l'identification des espèces végétales présentes sur le site. La profusion de détails spécifique à l'image photographique peut être problématique pour une analyse quantitative.

- Les séries temporelles sont pertinentes dans les deux cas (optique et radar) : il est plus aisé de percevoir finement la structure de la haie sur les images d'hiver que les images d'été.

- La photographie hémisphérique fait rupture avec les autres images : elle donne une forme circulaire à un élément linéaire dans le paysage. La haie est perçue comme

un tout, fermée sur elle-même et non une coupe extraite d'un milieu (les photographies avec des optiques classiques impliquent de l'hors-champ).

– Il existe des relations différentes pour l'opérateur et le spectateur en fonction des outils de captation. L'image du satellite est une image où le capteur est extraterrestre ; l'image aérienne produite à partir d'un dirigeable (Airpapillon) se fait avec une interface spécifique à la prise de vue ; l'image photographique « classique » implique une relation immersive dans le paysage ce qui nécessite une relation corporelle au terrain. L'image radar tend à se rapprocher de la représentation cartographique à travers le point de vue aérien, l'image photographique à la chambre présente le point de vue le plus usuel sur le paysage, l'image aérienne en oblique étant intermédiaire. La circulation accrue des images radar tend à nous familiariser avec ces nouveaux codes de représentation du paysage.⁴⁵⁷



Figure 19 Différents types de représentations du territoire du marais de Boucey.

Expérimenter le principe de reconduction de l'OPP sur un site et une temporalité plus réduite me permet ainsi de juger de la pertinence de la photographie et de la reconduction des images au rythme des saisons pour suivre l'évolution du paysage au regard des images satellites.

⁴⁵⁷ Caroline CIESLIK, « Paysages à la croisée des images : photographie et télédétection », https://osur.univ-rennes1.fr/FHNPaysage/e107_files/downloads/osur_formation-paysage-10mars_cieslik.pdf, consulté le 15 septembre 2015.

4. Les Observatoires Photographiques du Paysage : histoire et méthodes

Le principe d'un Observatoire Photographique du Paysage consiste à effectuer des prises de vues sur un territoire donné, qui seront rephotographiées dans le temps. Leur popularité en France⁴⁵⁸ résulte d'un engagement depuis plus d'un siècle de l'État français de commandes sur la documentation photographique du territoire.

La première commande de l'État passée à des photographes, par l'intermédiaire de la Commission des monuments historiques est la Mission Héliographique : elle débute en 1851. L'architecte Viollet-le-Duc, en charge de la restauration du patrimoine au sein de cette commission note l'intérêt, la « véracité » de la captation photographique pour documenter les édifices :

« l'architecte-restaurateur à utiliser la photographie pour attester de l'état des édifices sur lesquels il intervient. Contrairement au dessin et même à la chambre claire, la photographie a cet avantage de dresser des procès-verbaux irrécusables et des documents que l'on peut sans cesse consulter, même lorsque les restaurations masquent des traces laissées par la ruine. »⁴⁵⁹

Un siècle plus tard, elle inspire la commande photographique de la Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR), lancée en 1983 par Bernard Latarjet et François Hers. Elle poursuit la volonté des institutions d'engager des photographes pour rendre compte de l'évolution du territoire. Cette action tend à mobiliser le concept de paysage sous des problématiques sociales et environnementales, afin d'en analyser les profonds changements : la reconstruction après la seconde guerre mondiale du territoire, le développement de l'industrialisation et de nombreuses infrastructures des trente glorieuses puis les conséquences des crises économiques et écologiques, dont la désindustrialisation.

⁴⁵⁸ GUITTET Caroline, *Pour une meilleure intégration des Observatoires Photographiques du Paysage dans la gouvernance territoriale (exemple de la région Bretagne)*, thesis, Rennes 2, 2016, (dactyl.). La thèse de Caroline Guittet sur l'intégration des Observatoires Photographiques du Paysage dans la gouvernance territoriale recense en 2016 quatre-vingt-treize OPP français

⁴⁵⁹ MONDENARD Anne DE, « La Mission héliographique : mythe et histoire », in *Études photographiques*, n° 2, 1 mai 1997.

Le colloque *Mort du paysage*⁴⁶⁰ organisé à Lyon en 1981 prend acte des profonds changements du paysage advenus depuis la seconde guerre mondiale. En complémentarité du développement, dans la recherche sur le paysage, de la photographie aérienne, depuis le XXe siècle, les commanditaires revendiquent le choix d'une photographie prise du sol, d'un point de vue à pied.

Les images produites (Fig. 20 à 22) renouvellent l'identité du paysage français. L'importante médiatisation de la commande, sa diffusion à travers des publications et des expositions propagent l'usage de la commande photographique comme un outil de compréhension de l'évolution du territoire et de sa perception par les artistes. Elle implique la création de services photographiques et cinématographiques liés aux différents ministères chargés du logement, de la construction et de l'urbanisme. D'autres missions photographiques, comme la mission du conservatoire du littoral et la mission Transmanche sont lancées en 1986.⁴⁶¹

La création de l'Observatoire Photographique National du Paysage se situe dans cette filiation. Elle est engagée par le ministère de l'Environnement en octobre 1991, à la suite d'une communication en conseil des ministres datée du 22 novembre 1989. Il a pour objectif de « constituer un fonds de séries photographiques qui permette d'analyser les mécanismes et les facteurs de transformations des espaces ainsi que les rôles des différents acteurs qui en sont la cause de façon à orienter favorablement l'évolution du paysage ». Il associe les services de l'État et les collectivités territoriales et aux autorités compétentes créent, sur un territoire donné, avec l'aide d'un professionnel de la photographie, un itinéraire photographique⁴⁶².

⁴⁶⁰ Supra p. 20.

⁴⁶¹ BERTHO Raphaële, *La Mission photographique de la DATAR : un laboratoire du paysage contemporain*, Paris, La Documentation française, 2013, 184 p, p.19.

⁴⁶² MINISTERE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ENVIRONNEMENT, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, *Itinéraires photographiques. Méthode de l'Observatoire photographique du paysage*, Paris, Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages, 2008, 74 p., p.6.

Figure 20 Robert Doisneau, Banlieue d'aujourd'hui, dans les banlieues et les villes nouvelles de la région parisienne, Mission photographique de la DATAR.

Figure 21 Dominique Auerbacher, Lieux communs, Lyon, Budapest, Rome, etc., Mission photographique de la DATAR.



Figure 22 Dans l'atelier de la mission photographique de la Datar, Regards de 15 photographes, Jean-Louis Garnell, Paysages en chantier, Rencontres Internationales de Photographie, Arles 2017.

Figure 23 Anne Favret et Patrick Manez, Itinéraire n° 9, Ville de Montreuil, Parc des Guilands vers de le rocher de Vincennes, novembre 1996.

Figure 24 Anne Favret et Patrick Manez, Itinéraire n° 9, Ville de Montreuil, Parc des Guilands vers de le rocher, novembre 2002.

Le Bureau des paysages instaure dix-neuf itinéraires photographiques entre 1991 et 2003. Il publie la méthode de l'Observatoire Photographique du Paysage⁴⁶³ en 2008 pour aider les collectivités territoriales à mettre en place des OPP selon une méthode commune. La médiathèque « Terra » des Ministère de la Transition écologique et solidaire et Ministère de la Cohésion des Territoires les récence sur une cartographie en ligne⁴⁶⁴ : ces observatoires sont à l'échelle de villes (itinéraire n° 9 Ville de Montreuil Figure 23 et 24), de parcs naturels (itinéraire n° 12 Livardois-Forez) ou d'un département (itinéraire n° 2 Hérault). Les territoires photographiés sont pour la plupart relativement vastes, les points de vue sont souvent éloignés de plusieurs kilomètres. Les reconductions ont lieu en majorité une fois par an. Parfois, elles ont été adaptées aux modifications du paysage jugées très faibles, elles sont reconduites par moitié tous les deux ans⁴⁶⁵. Les OPP se multiplient : les collectivités locales développent l'outil indépendamment de l'État en s'inspirant de la méthode du Ministère chargé de l'environnement ou en élaborant leur propre méthode⁴⁶⁶.

Caroline Guittet, dans sa thèse de doctorat sur l'intégration des Observatoires Photographiques du Paysage dans la gouvernance territoriale soutenue en 2016 référence plusieurs recherches menées en sciences sociales sur les OPP. Elle note que « l'intérêt porté aux observatoires par la recherche scientifique est récent, mais les travaux se multiplient ces dernières années et contribuent à explorer un champ de recherche très ouvert et encore mal structuré ». Elles sont élaborées « dans le cadre de recherches-actions en médiation paysagère pour fédérer les acteurs du territoire autour d'un projet de territoire : elles questionnent l'OPP en tant qu'outil de participation des

⁴⁶³ *Ibid.*

⁴⁶⁴ MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENERGIE, *Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie - Observatoire Photographique National du Paysage*, <https://terra.developpement-durable.gouv.fr/observatoire-photo-paysage/home/>, consulté le 18 avril 2019.

⁴⁶⁵ C'est le cas de l'observatoire mené par le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse et le photographe Gérard Dalla Santa. *L'observation photographique au service des politiques du paysage. Actes du colloque européen Jeudi 13 et vendredi 14 novembre 2008, Paris*, La Défense, Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages sous la direction de la qualité du cadre de vie Bureau des paysages et de la publicité extérieure, 2009, p.169.

⁴⁶⁶ C. Guittet, *Pour une meilleure intégration des Observatoires Photographiques du Paysage dans la gouvernance territoriale (exemple de la région Bretagne)*, *op. cit.*, p. 19.

acteurs du territoire »⁴⁶⁷. Les OPP sont un outil d'analyse de l'évolution des paysages complémentaire des images satellites et des photographies aériennes. Les recherches en sciences sociales préconisent de les utiliser comme des objets intermédiaires de médiation du paysage⁴⁶⁸. Caroline Guittet note l'intérêt des séries pour enregistrer de microchangements du paysage et ainsi combler « l'amnésie paysagère »⁴⁶⁹, concept qu'elle emprunte au géographe Jared Diamond.

Elle note aussi que « les OPP ne sont pas une spécificité française. L'ouvrage *Repeat Photography, Methods and Applications in the Natural Sciences* (2010) coordonné par Robert H. Webb, Diane E. Boyer et Raymond M. Turner décrit la gestion de ces archives historiques et les méthodes employées pour repérer les lieux de prises de vue des photographies anciennes. Les chercheurs américains se sont très tôt intéressés à la photographie repérée afin d'examiner les dynamiques végétales pour appréhender l'adaptation végétale au milieu et/ou pour étudier le climat. (...) L'analyse de séries historiques est donc un exercice récurrent aux États-Unis en géographie, en écologie et en climatologie⁴⁷⁰. »

Le programme de recherche ANR (2014-2017) intitulé Photographie et paysage, Savoirs, Pratiques, Projets, et coordonné par le géographe Frédéric Poussin interroge la photographie de paysage dans la mise en œuvre des projets de paysage et dans l'histoire des pratiques photographiques. Le programme a analysé plusieurs ensembles d'étude stratégiques : les photographies du géographe John Brinckerhoff Jackson, théoricien du paysage nord-américain, les paysagistes-photographes (Jacques Simon, Gilles Clément), la collaboration entre photographes et paysagistes (Alain Marguerit et Gérard Dufresne) et le travail de photographes dans le cadre d'Observatoires Photographiques du

⁴⁶⁷ C. Guittet, *Pour une meilleure intégration des Observatoires Photographiques du Paysage dans la gouvernance territoriale (exemple de la région Bretagne)*, op. cit.

⁴⁶⁸ BLOUIN-GOURBILLIERE Claire, *L'élaboration d'images "paysages" habitantes: un levier participatif d'aménagement du territoire. Le cas du Parc naturel régional de la Brenne*, Université d'Angers, 2013, 629 p, (dactyl.).

⁴⁶⁹ C. Guittet, *Pour une meilleure intégration des Observatoires Photographiques du Paysage dans la gouvernance territoriale (exemple de la région Bretagne)*, op. cit., p. 129.

⁴⁷⁰ *Ibid.*, p. 258.

Paysage⁴⁷¹. Frédéric Pousin et Raphaële Bertho⁴⁷² analysent l'expérience de l'OPP du PNR des Vosges du Nord lancé en 1997⁴⁷³. Ils explicitent une méthode pour valoriser le fonds photographique. Ils préconisent l'étude du contenu descriptif de l'image par la mise en œuvre d'une forme d'interprétation qui canalise la polysémie de l'image photographique pour faire émerger des questions transversales. Les photographies peuvent servir de support à des débats sur le paysage au service du projet, elles sont vues comme un outil de gestion en commun du territoire et nécessitent l'élaboration d'outils de médiation⁴⁷⁴. L'analyse de l'observatoire questionne les deux chercheurs sur sa mise en œuvre et son protocole :

« Quel est le pas de temps le plus pertinent de l'observation ? (...) Doit-il être déterminé avant tout par les commanditaires ou les destinataires ?⁴⁷⁵ »

La doctorante en architecture Frédérique Mocquet au Laboratoire Infrastructure, Architecture, Territoire (UMR 3329)⁴⁷⁶ considère ces pratiques photographiques comme des dispositifs pour « interroger les moyens et formes de production, d'usages et de représentations de nos espaces urbains et de nos manières de les habiter »⁴⁷⁷. Elle décrit les difficultés d'analyses des collectivités territoriales engagées dans des OPP de leurs archives photographiques, du fait d'une faible culture visuelle, et plus spécifiquement de la photographie contemporaine, non seulement du grand public, mais également des professionnels. Elles relèguent bien souvent le photographe du rôle de prestataire de services et déplacent l'analyse sur les pièces non photographiques (cahiers des charges, carnets de route, comptes rendus, etc.).

⁴⁷¹ LANCRET Nathalie et POUSIN Frédéric, *Le projet scientifique*, <http://photopaysage.huma-num.fr/projet-scientifique/>, 5 juillet 2017, consulté le 19 avril 2019.

⁴⁷² BERTHO Raphaële et POUSIN Frédéric, « L'Observatoire photographique du paysage du PNR des Vosges du Nord : de l'oeuvre à l'action », in *Projets de paysage*, 12 janvier 2017.

⁴⁷³ Itinéraire n° 11 Parc naturel régional des Vosges du nord, *Photothèque OPNP*, <https://terra.developpement-durable.gouv.fr/observatoire-photo-paysage/oppview.do?sw0=11+0035>, consulté le 19 avril 2019.

⁴⁷⁴ R. Bertho et F. Pousin, « L'Observatoire photographique du paysage du PNR des Vosges du Nord : de l'oeuvre à l'action », art cit, p. 13-14.

⁴⁷⁵ *Ibid.*, p. 18.

⁴⁷⁶ *Recherche | Laboratoire LIAT* | <https://paris-malaquais.archi.fr/la-recherche/p/laboratoire-liat/>, consulté le 1 avril 2019.

⁴⁷⁷ *Frédérique MOCQUET | UMR AUSser 3329*, <http://www.umrausser.cnrs.fr/frederique-mocquet>, consulté le 1 avril 2019.

« De la théorie au terrain, le projet photographique se trouve effacé au profit du projet administratif. »⁴⁷⁸.

L'ouvrage *Prises de vue. Un paradigme pour l'observation du paysage*⁴⁷⁹ publié en 2019 propose l'analyse critique par un groupe interdisciplinaire⁴⁸⁰ du corpus d'images de l'OPP mené depuis 40 ans en Haute-Savoie. Il tend à extraire des images archivées des données à la fois sur l'impact de l'urbanisation des paysages quotidiens, mais aussi sur la diversité des perceptions des paysages photographiés. Le paysage est tout autant abordé d'un point de vue administratif qu'émotionnel. Les paysages photographiques croisent les paysages vécus à travers l'expérience autobiographique de certains des auteurs⁴⁸¹. Loin d'inféoder l'image photographique à d'autres disciplines, le premier texte de l'ouvrage « Révélation inattendue d'un métier » est écrit par un photographe, Guillaume Bonnel⁴⁸². L'auteur des photographies, Sylvain Duffard⁴⁸³ clôt l'ouvrage d'une postface.

La recherche sur les OPP se développe depuis une dizaine d'année. Les questionnements portent tout autant sur les différents protocoles de reconduction possible que sur les méthodes d'analyse du corpus d'images. Je note l'intérêt de ce type suivi pour enregistrer les dynamiques végétales. De plus, le médium facilite une approche transversale, car il est analysable par différents chercheurs issus de plusieurs disciplines, les données sont aussi analysables par le grand public, les habitants.

Aux prairies, l'enfrichement du site favorise le développement de la végétation. La mise en place d'un OPP permet d'engager une fréquentation assidue du terrain, et un suivi régulier pour en observer et en enregistrer les modifications, les traces des usages

⁴⁷⁸ MOCQUET Frédérique, « L'Observatoire photographique national du paysage : archive rétrospective et prospective des territoires », in *Livraisons d'histoire de l'architecture*, n° 31, 14 juillet 2016, p. 51-64.

⁴⁷⁹ DUFFARD Sylvain, JAKOB Michael, CONSEIL D'ARCHITECTURE urbanisme et environnement de Haute-Savoie, et al., *Prises de vue : un paradigme pour l'observation du paysage*, s.l., s.n., 2019.

⁴⁸⁰ Théoricien du paysage, historienne de la photographie, écologue, architecte, géographe, docteur en droit de l'environnement, photographe.

⁴⁸¹ Les contributeurs de l'ouvrage, Pierre Donadieu, Claude Reicher et le photographe Sylvain Duffard introduisent chacun leur texte par une courte introspection sur leur vécu du territoire photographié

⁴⁸² S. Duffard, M. Jakob, urbanisme et environnement de H.-S. Conseil d'architecture, et al., *Prises de vue, op. cit.*, p. 19-30.

⁴⁸³ *Ibid.*, p. 185-187.

anthropiques, leur interaction avec la naturalité du site. Il constitue une mémoire des paysages de la friche, une base d'images analysable par des chercheurs d'autre discipline, des habitants, des usagers, etc.

CHAPITRE III L'OPP des prairies Saint-Martin

I. Trois campagnes photographiques sur le paysage qui ont nourri l'OPP des prairies Saint-Martin

Il existe plus d'une centaine d'OPP en France, avec une pluralité d'acteurs, de territoires de dispositifs engagés. J'ai choisi d'analyser trois expériences menées à différentes époques, sur différents territoires. Je les ai retenues à la fois pour la proximité des typologies d'espaces photographiés avec mon sujet d'étude (des territoires de pâture, de landes, de friches ou des espaces périurbains), mais aussi pour la pertinence des enjeux soulevés par ces corpus photographiques. L'analyse critique de leurs méthodes et de leurs résultats m'ont été utile pour mettre en place le protocole de l'OPP des prairies.

Les photographies de la Restauration des Terrains en Montagne

À la suite d'une succession de catastrophes en milieu montagneux, causées par des éboulements et des crues, l'État français prend le contrôle foncier de vastes espaces de montagne. Il crée au XIX^e s., le Service de Restauration des Terrains en Montagne (RTM) au sein de l'administration des Eaux et forêts. Il effectue en moyenne et en haute montagne des travaux de consolidation en construisant différents types d'ouvrages. Il lance simultanément une grande campagne de reboisement des pentes fragilisées⁴⁸⁴. Nourris des réflexions engagées par l'architecte Viollet-le-Duc (1814-1979) sur le rôle de la photographie dans le suivi de la restauration du patrimoine architectural, les ingénieurs forestiers de la RTM se saisissent dès 1885 de ce nouvel outil afin de suivre l'évolution de leurs travaux, mais aussi pour sensibiliser la population à leur action. Les forestiers opèrent dans un espace intermédiaire à la limite de la végétation haute, entre les sommets et la plaine, entre « nature sauvage et nature domestiquée »⁴⁸⁵.

⁴⁸⁴ Q. Charbonnier, « Émergence et adoption de la loi pastorale française, contexte historique », art cit, p. 23.

⁴⁸⁵ LEBART Luce, « La “restauration” des montagnes. Les photographies de l'Administration des forêts dans la seconde moitié du XIX^e siècle », in *Études photographiques*, n° 3, 1 novembre 1997.

Le fonds photographique comprend plusieurs milliers d'images conservées dans les archives départementales de chaque territoire de montagne⁴⁸⁶. J'ai choisi d'analyser le fonds des Hautes Alpes, de 1882-1914, une période considérée par les historiens comme l'âge d'or de la RTM⁴⁸⁷. Accessible en ligne⁴⁸⁸, il est riche de plus de trois mille images (sur plaque de verre notamment) réalisées depuis la fin du XIXe siècle jusque dans les années 1950⁴⁸⁹.

Les premières photographies présentent une vision catastrophiste de la montagne : le paysage est constitué de vastes pentes dénudées, les terrains sont éboulés⁴⁹⁰.

L'action des populations autochtones est largement mise en cause par les ingénieurs au début de la mission (Fig. 25) : elles sont accusées de prélever de manière excessive les végétaux et de participer au surpâturage⁴⁹¹. Ravagée par l'homme, la nature menacée apparaît sur les images menaçantes (Fig. 26) : par le recul et l'aplatissement des plans, certaines photographies présentent les villages écrasés par la proximité d'une pente, d'un chemin d'avalanches, des éboulements.

⁴⁸⁶ RICHEFORT Isabelle, « Les archives photographiques des services de Restauration des Terrains en Montagne », in *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen*, n° 1, vol. 59, 1988, p. 53-57.

⁴⁸⁷ CLAUS Sylvie, « Les archives de la restauration des terrains de montagne », in *La Gazette des archives*, n° 2, vol. 230, 2013, p. 109-114.

⁴⁸⁸ ARCHIVES HAUTES ALPES, *Fonds photographique du service de restauration des terrains de montagne*, https://archives.hautes-alpes.fr/archive/fonds/FRAD005_21Fi, consulté le 19 avril 2019.

⁴⁸⁹ Patrimoine numérique. Catalogue des collections numérisées, http://www.numerique.culture.fr/pub-fr/document.html?base=dcollection&id=FR-DC-AD005_008, consulté le 19 avril 2019.

⁴⁹⁰ BRUGNOT Gérard, *Restaurer la montagne : photographies des eaux et forêts du XIXe siècle*, Paris : Arles, Somogy ; Museon Arlaten, 2004, 188 p.

⁴⁹¹ Q. Charbonnier, « Émergence et adoption de la loi pastorale française, contexte historique », art cit.



Figure 25 Communaux et forêt communale - montagne de Seymuit. Vue prise en montant à Bréziers par la route venant du pont de Rochebrune, 1913, Service de Restauration des Terrains de Montagne, archives départementales des Hautes-Alpes, 21 Fi 304.



Figure 26 Communaux et forêt communale. Rive droite du torrent de Bréziers. Mont Colombis au fond, 1913, Service de Restauration des Terrains de Montagne, archives départementales des Hautes-Alpes, 21 Fi 3039.



Figure 27 Vue d'ensemble de la série, Service de Restauration des Terrains de Montagne, archives départementales des Hautes-Alpes, 1890, 21 Fi 22.



Figure 28 Vue d'ensemble de la montagne de Céüse, 1925, Service de restauration des terrains de montagne, archives départementales des Hautes-Alpes, 21 Fi 1439.

Plus tard, les images montrent les travaux entrepris par les forestiers dans la reconstruction des montagnes. Le discours est positiviste : pour rendre explicite le propos, les photographies d'avant et d'après sont présentées en diptyques dans les publications de la RTM⁴⁹². Les premières images sont dénuées de toute présence humaine, il est difficile d'en retrouver les proportions : elles perdent le spectateur dans un espace sans échelle. Les hommes réapparaissent dans les images montrant les travaux d'utilité publique : ce sont des ingénieurs, des ouvriers. À l'inverse d'une transition écologique progressive, les différents ensembles d'images opposent deux états du paysage (Fig. 27 et 28). Des trois mille plaques du fonds, les images de troupeaux sont exceptionnelles et toujours asservies au constat de surpâturage.

Malgré l'instrumentalisation des images du fonds par le service de l'État pour défendre son propre point de vue, éloigné de celui des populations locales, le fonds n'en demeure pas moins une ressource iconographique majeure sur l'évolution du paysage de montagne. Il représente l'une des premières démarches de suivi photographique du paysage. Certains paysages se sont métamorphosés en plusieurs décennies du fait de la repousse des arbres. Il constitue une mémoire imposante des paysages montagneux, il est à l'échelle temporelle du végétal.

Recollecting landscape, un OPP intégré à recherche en urbanisme

En Belgique, Jean Massart, alors conservateur du Jardin Botanique de l'État porte au début du XIXe. s. un regard avant-gardiste sur les paysages belges. Soucieux de participer à la conservation des « paysages d'intérêts scientifiques⁴⁹³ », il développe un outil pédagogique de reconnaissance des plantes endémiques du nord de la Belgique destiné aux écoliers. Son travail est conservé à la bibliothèque universitaire de Gent⁴⁹⁴. L'originalité de cette approche est, à la différence de nombreux botanistes de l'époque,

⁴⁹² L. Lebart, « La "restauration" des montagnes. Les photographies de l'Administration des forêts dans la seconde moitié du XIXe siècle », art cit.

⁴⁹³ MASSART Jean, *Pour la protection de la nature en Belgique*, Bruxelles, Lamertin, 1912, 308 p, p.3.

⁴⁹⁴ *Ghent University Library Search Results*,

<https://lib.ugent.be/en/catalog?q=jean+massart&type=image>, consulté le 18 avril 2019.

de représenter grâce à la photographie les végétaux dans leur contexte paysager⁴⁹⁵. Le géobotaniste analyse les conditions de vie des plantes dans leur environnement.

Les dossiers *Les districts alluviaux et littoraux*⁴⁹⁶ et *Les districts Campiniens et Flandriens*⁴⁹⁷ sont constitués de planches de grande taille. Chacune est composée d'une image (un paysage) de trente par quarante centimètres, d'une description succincte et quelquefois d'une image plus petite ou d'un schéma. Les paysages sont classés par districts, puis en sous-rubriques. Elles s'intitulent « Limites », « Conditions d'existence », « Associations végétales », « Culture ». À travers sa démarche, la notion de paysage recoupe à la fois l'anthropisation du milieu et sa représentation photographique. Parmi les paysages photographiés, il existe de vastes zones de landes, de pâtures, etc. Les figures humaines ou animales sont parfois présentes dans l'image : elles permettent de restituer l'échelle du territoire. Elles interviennent en tant qu'éléments de composition. Les espaces photographiés sont relativement habités, très anthropisés.

Si la vision du paysage se veut scientifique, le cadrage et la composition sont esthétiques, les ciels sont repeints⁴⁹⁸ pour ajouter de la profondeur à l'image. Les différentes échelles des photographies présentes sur les planches permettent d'apprécier les structures du paysage. Elles mettent en relation micro et macrocosme.

⁴⁹⁵ FIESCHI Caroline, *Photographier les plantes au XIXe siècle : la photographie dans les livres de botanique*, Paris, Ed. du CTHS, « CTHS-Sciences », 2008, 176 p, p.29-31.

⁴⁹⁶ BOMMERT Charles et MASSART Jean, *Les aspects de la végétation en Belgique : les districts littoraux et alluviaux*, Bruxelles, Jardin botanique, 1908.

⁴⁹⁷ BOMMERT Charles et MASSART Jean, *Les aspects de la végétation en Belgique : Les districts Campiniens et Flandriens*, Bruxelles, Jardin botanique, 1912.

⁴⁹⁸ Les émulsions photographiques capturaient moins de contrastes au regard des capacités de l'œil humain. Il a longtemps été impossible, pour les photographes de paysage, d'enregistrer à la fois les sols et les ciels. Ceux-ci étaient souvent absents. Pour pallier ce manque, il était courant de repeindre les ciels ou de procéder à des photomontages comme le montrent les images de Gustave Le Gray. Il effectuait plusieurs prises de vue avec différents réglages pour enregistrer d'une par le sol, la mer, et d'autre part le ciel plus lumineux.

AUBENAS Sylvie et APRAXINE Pierre, *Gustave Le Gray, photographe (1820-1884)*, <http://expositions.bnf.fr/legray/index2.htm>, consulté le 19 avril 2019..

Figure 29 Jean Massart, Lillo, réserve naturelle Gagelschoor, 22 juin 1904, 51° 18' 31" NB 04 ° 17' OL N, 40 x 50 cm, bibliothèque universitaire de Gent, Belgique.

Figure 30 Charlier : Antwerpen 36, 25 juillet 1980.

Figure 31 Kempenaers : Antwerpen 36, 12 juillet 2003.

Figure 32 De Cleenew : Antwerpen 36, 10 juillet 2014.

Figure 33 Jean Massart, Genk (Wintersatg) 26 mai 1905, 50° 58' 22" NB 05 ° 28' 00" OL ZO 75, 40 x 50 cm, Bibliothèque Universitaire de Gent, Belgique.

Figure 34 Charlier : Genk 56, 30 mai 1980.

Figure 35 Kempenaers: Genk 56, 22 juillet 2003.

Figure 36 De Cleene : Genk 56, 22 mai 2014.

Pour ces qualités scientifiques et esthétiques, cet ensemble de paysages est choisi pour des reconductions photographiques en 1980 par Leo Vanhecke, botaniste au Jardin botanique de Belgique. La première série est en noir et blanc afin de respecter le point de vue de Jean Massart. Elle est effectuée par le photographe Georges Charlier⁴⁹⁹. Ils publient un livre intitulé : *Paysages de Flandre jadis et aujourd'hui : de la pauvreté dans la verdure à la surabondance dans la grisaille*. L'analyse des couples d'images dénonce l'industrialisation massive et la banalisation de la végétation⁵⁰⁰.

En 2004, l'Institut d'Architecture de Flandres et le laboratoire d'urbanisme de l'université de Flandre commissionnent une nouvelle reconduction au photographe Jan Kempenaers. Le projet de recherche est nommé « *Recollecting landscape* »⁵⁰¹. Ils se saisissent de la qualité des paysages photographiques de Jean Massart et de l'opportunité de la seconde reconduction soixante-dix ans plus tard pour enregistrer de nouvelles modifications du paysage sur plusieurs décennies. Les chercheurs désirent valoriser l'étude de ce corpus afin d'orienter les projets d'urbanisme. Le travail de Jan Kempenaers introduit la couleur. En 2014, une quatrième reconduction est confiée au photographe Michiel De Cleene. Des spécialistes en urbanisme et en étude du paysage analysent les images : Pieter Uyttenhove, Dries Vanbelleghem, Ive Van Bouwel, Reinout Debergh et Benoît Willequet. Selon Pieter Uyttenhove, les séries photographiques appellent à la production d'un récit pour reconstituer les liens, les pas entre plusieurs paysages d'une même série. Il utilise la métaphore du scénario cinématographique qu'il souhaite transposer à la pratique du projet en urbanisme. Le *corpus* photographique est selon lui un outil de cette démarche⁵⁰².

⁴⁹⁹ UYTTEHOVE Pieter, *Recollecting Landscapes - 1980 - Charlier*, <http://www.recollectinglandscapes.be/en-1980-charlier>, consulté le 19 avril 2019.

⁵⁰⁰ VANHECKE Leo, CHARLIER Georges, VERELST Luc, et al., *Paysages de Flandre jadis et aujourd'hui : de la pauvreté dans la verdure à la surabondance dans la grisaille*, Meise, Jardin botanique national de Belgique, 1981, p.133.

⁵⁰¹ P. Uyttenhove, « *Recollecting Landscapes* », art cit.

⁵⁰² UNIVERSITE JEAN-MONNET, SAINT-ETIENNE (UJM), *Colloque universitaire international Le paysage temps photographié*, Université de Saint-Étienne, communication de Pieter Uyttenhove, Saint-Étienne, 2018, <https://www.youtube.com/watch?v=07kT-ap8WfY>, consulté le 22 janvier 2019.

OPP GR2013, inverser la commande

Bertrand Stofleth et Geoffroy Matthieu sont deux photographes diplômés de l'École Nationale supérieure de la Photographie. Ils travaillent tous deux principalement sur le paysage. Ils répondent à plusieurs commandes d'OPP à travers leur association, dénommée les panoramistes⁵⁰³.

Paysages Usagés est un projet artistique de représentation des paysages de la métropole marseillaise, qui prend lui aussi la forme d'un OPP. Il est à l'initiative des deux photographes. Geoffroy Matthieu habite Marseille. Ils interrogent le rapport à la commande photographique en inversant les notions de commanditaire/commandité et en considérant les images produites comme une proposition d'analyses et non comme des illustrations de problématiques connues. Les photographies ont débuté en 2012 : elles intègrent le parcours du sentier de Grande Randonnée 2013 (GR2013), le premier GR en milieu périurbain, à l'initiative des « artistes-marcheurs » pour Marseille-Provence 2013, capitale européenne de la culture. Le sentier est matérialisé par le dessin d'un trait blanc dans l'image (Fig. 37).

Figure 37 Bertrand Stofleth et Geoffroy Mathieu, OPP GR 2013, capture d'écran, <http://www.opp-gr2013.com/#>, consulté le 20 avril 2020.

⁵⁰³ MATHIEU Geoffroy et STOFLETH Bertrand, *Les Panoramistes*, <http://www.geoffroymathieu.com/lespanoramistes/quisommesnous.html>, consulté le 19 avril 2019.

Le projet intègre une médiation sous la forme d'un échange. Trente images sont reconduites par les photographes, les soixante-dix autres par des bénévoles, une fois par an. Ceux-ci en échantent accueillent en dépôt un tirage photographique d'auteur d'un des paysages du GR2013. Le temps de reconduction est engagé sur dix ans. Le Gr 2013 a fait l'objet d'un topo guide au même titre que d'autres GR sur le territoire français⁵⁰⁴.

À l'invitation des photographes, un comité de pilotage composé des artistes du Cercle des marcheurs (à l'origine du GR2013), de géographes, de paysagistes et d'aménageurs a accompagné les artistes dans leur appropriation et leur connaissance du territoire. En s'adossant au circuit du GR, ils marquent la dimension corporelle et sensible du paysage⁵⁰⁵. Paysages usagés poursuit une réflexion sur les différentes typologies de paysages des territoires spécifiques de la métropolisation des grands centres urbains, des zones périurbaines, intermédiaires. Une grande hétérogénéité d'espaces se côtoie entre la ville et les espaces naturels, des zones protégées et des zones commerciales. Les paysages sont donc des patchworks, avec différents types usages et de réappropriations. Si la métropole d'Aix-Marseille-Provence n'a pas été à l'origine de la commande, elle se saisit pourtant des images pour illustrer ces documents d'urbanismes ou communiquer. Cependant, la doctorante Frédérique Mocquet note que :

« Celle-ci s'est emparée du *corpus* réalisé pour renforcer sa réflexion et son discours sur la métropole, mais ne s'est pas impliquée en amont du projet. Son usage des photographies lors des conférences métropolitaines et sur des supports de communication (en ligne) mérite d'être interrogé, car il semble se situer à la fois entre réel usage des images, comme moyen de révélation des complexités du territoire et de sensibilisation des publics et des différents acteurs de la future métropole, et outil de marketing territorial par la caution artistique.⁵⁰⁶ »

⁵⁰⁴ G. Mathieu et B. Stofleth, « OPP GR2013 », art cit.

⁵⁰⁵ F. Mocquet, « L'Observatoire photographique national du paysage », art cit, p. 28.

⁵⁰⁶ *Ibid.*, p. 27.

La transposition d'une partie de ces méthodes sur l'OPP des prairies Saint-Martin

J'ai transposé certains des principes méthodologiques de ces travaux photographiques sur l'OPP des prairies Saint-Martin.

Une première campagne photographique pour la possibilité d'un suivi sur des temps longs

Les photographies de la RTM ont permis de conserver une trace des paysages à l'échelle temporelle de la vie végétale, en particulier celle des espèces ligneuses (qui atteignent leur maturité après plusieurs décennies). Dans le cadre du projet de PNU des prairies Saint-Martin, les aménageurs vont engager des modifications profondes sur la morphologie des sols avec l'excavation et le déplacement d'importants volumes de terre. De plus, ils prévoient des coupes puis des plantations conséquentes d'arbres. Certaines parties seront entièrement rasées, puis elles seront végétalisées. L'aménagement du parc va modifier l'écosystème et les usages : l'écosystème mettra probablement plusieurs années à se reconfigurer. Il est important de conserver une mémoire des paysages actuels pour permettre si nécessaire une étude comparative grâce à une nouvelle campagne photographique dans plusieurs décennies.

Une approche du paysage transversale

Le projet de recherche *Recollecting landscape* fait figure d'exemple quant à la pluridisciplinarité de l'analyse d'un fonds photographique sur l'évolution du paysage. De même, la mémoire photographique est engagée sur plusieurs décennies. Les différentes campagnes photographiques ont aussi des visées pédagogiques depuis la création des premières images par Jean Massart jusqu'aux dernières campagnes de reconductions à travers des publications⁵⁰⁷ et des expositions⁵⁰⁸. Par ailleurs, je trouve que la métaphore du scénario employée par Pieter Uyttenove quant à la dynamique induite par le principe de reconduction des images, permet d'envisager les séries

⁵⁰⁷ VANHECKE Leo, CHARLIER Georges et VERELST Luc, *Landschappen in Vlaanderen vroeger en nu Van groene armoede naar grijze overvloed*, Meise, De Nationale Plantentuin van België, 1981, 140 p. NOTTEBOOM Bruno, UYTENHOVE Pieter et MASSART Jean (éd.), *Recollecting landscapes : rephotography, memory and transformation 1904-1980-2004-2014*, Amsterdam, Roma Publication, « Roma publication », 2018, 227 p.

⁵⁰⁸ Le projet a été exposé au SMAK à Gent en 2006 et au deSingel International Arts Campus en 2017, <http://www.recollectinglandscapes.be/en-algemeen-exhibition>, consulté le 13 mars 2020.

photographiques non pas uniquement dans l'instantanéité, mais aussi à travers une durée, celle du cinéma. De plus, le concept de scénario confère un caractère prospectif à l'analyse de la production photographique.

Un territoire vécu et parcouru

Le projet OPPGR2013 partage avec celui des prairies Saint-Martin, un contexte politique de métropole française animées par de profondes modifications des paysages liés au dynamisme de ce type de territoire, le développement des infrastructures ou du parc immobilier. De plus, les deux artistes associent la photographie à une pratique de la marche, à une expérience corporelle du territoire en mouvement. Le territoire photographié est aussi habité et vécu par l'un des photographes, ce qui induit une proximité entre le terrain de recherche et l'expérience du paysage au quotidien. Le principe de la commande est inversé comme pour l'OPP des prairies Saint-Martin : les commanditaires sont les commandités.

La finesse des reconductions, le grain du paysage

Ces trois démarches photographiques ont investi des territoires de différentes échelles, mais tous sont beaucoup plus vastes que celui des prairies Saint-Martin. Les reconductions sont effectuées selon des temporalités plus ou moins longues, mais à minima à l'échelle d'une année, ce qui ne permet pas d'enregistrer, d'observer les modifications intra-annuelles des paysages et les cycles saisonniers. À l'inverse, créer une forte densité de point de vue sur un territoire permet des recoupements plus précis entre les images.

En écologie du paysage, le grain correspond à la résolution spatiale de la zone étudiée. La finesse du grain d'une recherche sur le paysage est décidée en fonction des objectifs de la recherche. Afin de suivre les microchangements des prairies Saint-Martin, en tant que territoire extrêmement fragmenté avec des habitats diversifiés, il est pertinent de choisir un grain de suivi fin, c'est-à-dire une certaine densité de points de vue à l'échelle spatio-temporelle.

2. Le protocole photographique/l'expérience et sa trace

« Le concept de trace est si général que je ne lui dois pas de limite en vérité. Pour dire les choses très vite, il y a très longtemps, j'avais essayé d'élaborer un concept de trace qui fût justement sans limites, c'est-à-dire bien au-delà de ce qu'on appelle l'écriture ou l'inscription sur un support connu. Pour moi, il y a trace dès qu'il y a expérience, c'est-à-dire renvoi à l'autre, différance, renvoi à autre chose, etc. Donc partout où il y a de l'expérience, il y a de la trace, il n'y a pas d'expérience sans trace. Donc tout est trace, non seulement ce que j'écris sur le papier ou ce que j'enregistre dans une machine, mais quand je fais ça, tel geste, il y a de la trace. Il y a du sillage, de la rétention, de la protention et donc du rapport à de l'autre, à l'autre, ou à un autre moment, un autre lieu, du renvoi à l'autre, il y a de la trace. Le concept de trace, je le dis d'un mot parce que ça demanderait de longs développements, n'a pas de limite, il est coextensif à l'expérience du vivant en général. Les animaux tracent, tout vivant trace⁵⁰⁹. »

L'OPP des prairies n'a ni commanditaire ni cahier des charges prédéterminé par un comité de pilotage : il s'appuie sur un contexte et un sujet de recherche. Les autres membres de l'observatoire d'environnement urbain des prairies Saint-Martin m'ont laissée libre, ils n'avaient pas de recommandations particulières sur l'emplacement des points de vue ou la méthode de reconduction. J'ai mis en place le protocole en fonction de mon analyse du site, de mon expérience pratique et théorique du paysage et de la photographie, il est adapté aux spécificités des prairies Saint-Martin.

« L'animal règne sur l'espace, l'arbre sur le temps⁵¹⁰. »

⁵⁰⁹ DERRIDA Jacques, BOUGNOUX Daniel, STIEGLER Bernard, et al., *Trace et archive, image et art*, Bry-sur-Marne, INA Éditions, « Collection Collège iconique », 2014, 101 p, p.59.

⁵¹⁰ HALLE Francis, « L'animal règne sur l'espace, l'arbre sur le temps », in *Le Temps*, 12 nov. 2013.

Parcourir l'espace

Pendant une année, de juin 2013 à août 2014, j'ai parcouru les lieux toutes les saisons et j'ai placé au fur et à mesure les points de vue en photographiant des paysages. Pour faciliter leur classement, j'ai divisé le site en quatre zones :

- La Zone 1 comprend la grande prairie au nord et les sous-bois environnants
- La Zone 2 est celle des anciens jardins familiaux : elle est cernée par des cours d'eau, elle est accessible par trois passerelles ou ponts.
- La Zone 3 est celle du lotissement Raoul Anthony. Plus urbanisée, elle comprend les berges du canal, elle est longée à l'ouest par une voie sans issue. Elle s'arrête au nord à l'entrée d'une grande prairie.
- La Zone 4 se concentre sur la friche industrielle : elle est marquée par des voies bitumées inusitées et les anciennes tanneries.

Ce découpage s'est opéré en fonction des obstacles aux déplacements humains⁵¹¹ (par exemple les cours d'eau) et des voies de circulation. Une partie du territoire est scindé en deux dans sa longueur selon un axe nord-sud, un bras de l'Ille creusé artificiellement. Au nord de la zone 2, il n'est pas possible de rejoindre la zone 4, il faut faire un détour. Cet endroit forme une sorte de proue. Les chemins, les routes, les ponts délimitent les zones. Ce choix était intuitif, j'analyse aujourd'hui qu'il relève d'une expérience pratique et pragmatique des parcours : le protocole de l'OPP nécessite de revenir de multiples fois sur les lieux. Il est plus simple pour ensuite catégoriser, classer, organiser les images et les observations de m'appuyer sur mes circulations et ma mémoire corporelle de l'environnement, celle de mes parcours à travers le site. J'ai classé les points de vue selon des typologies d'espaces : les sous-bois, la friche industrielle, les prairies, les anciens jardins familiaux, les zones urbanisées. Cependant, certains points de vue ont évolué au cours des trois années et changés de typologie. Par exemple, beaucoup des anciens jardins se sont transformés en prairies. Le zonage quant à lui n'est

⁵¹¹ Un cours d'eau n'est pas une frontière pour d'autres espèces comme par exemple les oiseaux.

pas révélateur de ces typologies : il existe des sous-bois et des prairies dans toutes les zones.

Les images sont réalisées à la chambre photographique, au format 4x5 *inches*. L'appareil que j'utilise est une chambre Arca swiss monorail : elle est assez imposante, mais elle permet des mouvements optiques plus importants que les autres types de chambres photographiques appelées *folding* ou « chambres de campagne », plus légère et usuellement utilisée pour photographier en extérieur. Les corps de l'appareil sont en métal, ils sont montés sur des crémaillères ce qui confère une grande fluidité et beaucoup de précision pour les mouvements optiques. J'utilise un trépied en bois (en frêne), car il absorbe mieux les vibrations qu'un pied métallique. En revanche, il est plus lourd. Par ailleurs, il est isolant, son contact est plus agréable quand il fait très chaud ou très froid. Le trépied est réglé de sorte que la chambre photographique soit à la hauteur de mon regard : en effet j'ai préféré homogénéiser la hauteur de prise de vue de l'ensemble des images pour faciliter les reconductions photographiques en fixant un étalon corporel. Les plans-films sont de la marque Fuji. Ce sont des négatifs couleurs Ns160⁵¹², du même type que ceux utilisés pour mes premières expérimentations (à Ouessant, dans les Causses, etc.). Conçus à l'origine pour le portrait, j'apprécie leurs teintes chaudes et leur rendu sur les paysages. Par ailleurs, le choix d'une pratique argentique entraîne un coût lié à l'achat et au développement des films. Cependant, il a un effet positif, car il implique une économie d'images et donc une plus grande précision et attention aux captations photographiques.

J'ai débuté l'observatoire avec une optique Rodenstock dont la longueur focale est de 150 mm, soit l'équivalent d'un 50 mm en 24x26, ce qui est à peu près la couverture du champ de vision de l'homme. Cependant, elle a une couverture de champ trop étroite pour ce type de paysage, d'autant plus que le site des prairies Saint-Martin offre souvent très peu de recul du fait de la complexité de ses trames (les haies, les cours d'eau, etc.).

⁵¹² 160 signifie 160 iso, ils sont de faible sensibilité, ils nécessitent une importante luminosité mais leur grain est fin. Hélas, depuis 2017 ils ne sont plus fabriqués.

L'optique ultra grand-angle⁵¹³ acquise en 2014 capte une très large portion d'espace depuis chaque point de vue, beaucoup plus étendue que celle de la couverture du champ de vision humain. Je l'ai conservée pour toutes les captations, afin d'homogénéiser les relations et les distances aux différents espaces et objets photographiés. Le dispositif de prises de vue facilite la mise en relation dans le cadre de l'image de différents éléments qui se constituent alors en paysages. L'utilisation d'un diaphragme fermé (F/22 ou F/32) permet une grande profondeur de champ au sein des images, il participe à la collecte d'une profusion de détails. Ces choix opératoires permettent la mise en relation des différentes échelles spatiales du paysage à l'intérieur d'un cadre.

Je ne me suis pas fixée un nombre de points de vue spécifique par zone, je n'ai pas pensé en chiffres (la méthode de l'OPP recommande quarante points de vue reconduits sur le choix d'une centaine⁵¹⁴ ; au contraire je pense que le nombre de points de vue doit être adapté au grain du paysage). J'ai parcouru le site, parfois sans rien photographier, je me suis laissée guidée par des intuitions ou des points stratégiques d'un point de vue géographique (par exemple, les extrémités nord et sud de la grande prairie zone1 (Fig. 38 et 39).

Dans les sous-bois, je me suis intéressée à l'architecture des arbres, à l'orientation de la lumière. J'ai cadré relativement haut afin de restituer les dynamiques des branches, des troncs (Fig. 40). Pour représenter les jardins et les prairies, j'ai laissé plus de proportions dans les images au sol grâce à des mouvements optiques de la chambre photographique (des bascules du corps avant vers le sol et des décentrement du corps arrière). Ils retranscrivent une sensation de plongée vers le premier plan. Dans les anciens jardins, j'ai enregistré les dernières traces d'aménagement des usagers : une table (Fig. 41), une colonne tronquée (Fig. 42), etc.). Certains points de vue m'ont retenu pour un détail dérisoire, par exemple un brin de laine accroché à une branche d'arbre, tel le reliquat d'une installation artistique (Fig. 43). Dans les zones urbaines et la friche, je me suis focalisée sur les chemins et les routes (Fig. 44 et 45). Pour faciliter le repérage

⁵¹³ Objectif Rodenstock : grand angle Apo Grandagon 55 mm.

⁵¹⁴ Ministère de l'Écologie, de l'Environnement, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, *Itinéraires photographiques. Méthode de l'Observatoire photographique du paysage, op. cit.*, p. 33.

des points de vue, j'ai créé un code pour les nommer : Zone (1 à 4) – typologie Friche (F), Jardins (J), Prairie (P), Sous-Bois (SB) – numéro – nombre de la reconduction (1 à 12).



Figure 38 Z1P2(1) 02/07/14 08 : 58 1 s. 18.4°C 0mm/1h 15km/h.



Figure 39 Z1P3(1) 10/10/13 19 : 00 3 s. 11.6°C 0mm/1h 19km/h.



Figure 40 Z1SB1(1) 23/07/14 09 : 30 2 s. 20°C 0mm/1h 9km/h.



Figure 41 Z2J13(1) 15/04/14 18 : 30 1/4 s. 16°C 0mm/1h 24km/h.



Figure 42 Z277(1) 12/04/14 17 : 30 1/2 s. 16°C 0mm/1h 24km/h.



Figure 43 Z279(1) 01/04/14 17 : 20 1/2 s. 19.7°C 0mm/1h 28km/h.



Figure 44 Z4P1(1) 04/07/14 08 : 41 1/4 s. 18°C 0mm/1h 4km/h.



Figure 45 Z3U2(1) 24/06/14 18 : 30 1/15 s. 25°C 0mm/1h 20km/h.

En reportant les points sur une carte, je me suis assurée que l'ensemble du site était couvert (Fig. 46) J'ai très peu photographié le lotissement, qui me semblait moins riche aux vues de mon sujet de recherche : il est composé de jardins conventionnels et non de friches. De même, j'ai peu photographié les paysages de l'eau. Je pense aujourd'hui que c'est un manque. L'eau est un marqueur fort des paysages des prairies Saint-Martin et le lotissement a quant à lui aujourd'hui disparu. Mais la contrainte de mon dispositif photographique nécessite un terrain plutôt stable (les paysages de l'eau sont plus délicats à photographier) et l'accès aux terrains privés est compliqué. L'OPP est composé de vingt-quatre points de vue. Répartis sur la trentaine d'hectares du site, le maillage est l'un des plus fins parmi les OPP recensés par l'OPNP, beaucoup plus que bien d'autres OPP qui a minima sont à l'échelle d'une ville ou d'un PNR⁵¹⁵.



Figure 46 OPP des prairies Saint-Martin, carte des points de vue.

⁵¹⁵ Excepté l'OPP du chantier de l'hôpital de Chambéry qui est à peu près de la même taille, c'est le plus petit territoire photographié au vue des OPP recensés en 2015 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, *Observatoires photographiques du paysage « locaux »*. *Recensement et typologie*, Paris, s.n., 2015, p.8.

Pour retrouver les points de vue sur place, j'ai d'abord utilisé un GPS, mais il n'était pas suffisamment précis pour reconduire avec exactitude les photographies. En effet, il a une précision de 50 cm en zone ouverte et jusqu'à deux mètres dans les sous-bois (en fonction de la couverture nuageuse et des obstacles à la connexion au satellite). Étant donné que j'utilise une optique ultra grand-angle, le moindre déplacement implique de grandes variations dans l'image reconduite. J'ai donc planté des amers, des morceaux bois ou de métal dans le sol⁵¹⁶. Ils disparaissaient, glanés par d'autres usagers du site. J'ai alors bombé légèrement les points de vue, mais ces marques elles-mêmes s'effaçaient du fait à la fois de la forte activité organique (due à la décomposition ou la pousse des végétaux), mais aussi de dépôts alluviaux (à la suite de plusieurs épisodes d'inondations). J'ai couplé le système d'amers avec un autre dispositif pour avoir plus de fiabilité dans mes reconductions. J'ai imprimé sur des rhodoïds transparents les images photographiques en positif et en noir à blanc à l'échelle exacte de mes plans films et donc de la visée optique sur le dépoli. Une fois les amers retrouvés, ou après une reconnaissance visuelle comparative, j'installe la chambre sur le trépied, je place le rhodoïd sur le dépoli (je le glisse dans une lamelle) et je repositionne les éléments du paysage sur l'image transparente, comme sur un calque⁵¹⁷.

Je n'ai pas pu reconduire certains points de vue à cause de difficultés d'accès : la grande friche industrielle des tanneries Leroux était trop isolée, trop délabrée pour y retourner régulièrement avec tout mon attirail photographique (Fig. 47) De même, une ancienne maison a été squattée la saison suivante (Fig. 48). Les habitants n'étaient pas toujours présents, seuls les chiens demeuraient à domicile, il s'est avéré trop difficile d'y retourner régulièrement.

⁵¹⁶ Les GPS ne sont pas assez fins : j'ai besoin d'une précision à 10-30 cm près.

⁵¹⁷ Voir la vidéo réalisée à l'occasion du MOOC « *Dynamiques des paysages* », <https://www.fun-mooc.fr/courses/univrennes1/110001/session01/about>. Elle présente *in situ* mon protocole de prises de vue photographique.



Figure 47 Point de vue depuis les anciennes tanneries Leroux, 8 mai 2014.



Figure 48 Maison squattée du lotissement Raoul Anthony, octobre 2014.

Fixer le temps

Les prairies sont une friche aux surfaces extrêmement végétalisées. Le paysage est constitué majoritairement d'éléments organiques. Dans la plupart des OPP nationaux, les reconductions sont annuelles. Je pense que c'est un réel manque pour des espaces dont la naturalité implique des évolutions saisonnières. L'enregistrement des modifications cyclique du vivant est essentiel pour retranscrire les dynamiques des paysages de la friche. Je reconduis les images des prairies Saint-Martin quatre fois par an pour suivre le rythme des saisons. Les points de vue sont placés selon différentes orientations (nord, sud, etc.). Il existe à travers les photographies de l'OPP des lumières du matin, de l'après-midi, etc. J'ai choisi des éclairages expressifs, modelés et hétérogènes pour reproduire les diversités d'ambiances lumineuses de la nature. J'ai souvent utilisé le principe du contre-jour. La lumière traverse les feuilles et les pétales, elle éclaire la végétation et elle révèle à travers la vitalité des couleurs, son principe de vie. Elle participe à la construction du paysage au risque parfois d'une moindre visibilité de certains détails à l'intérieur image : les contre-jours brûlent parfois des parties de l'image (Fig. 49 et 50) et ils créent des *flare*. Ces points aveugles renvoient à notre physiologie. Le point aveugle est le seul endroit de la rétine qui ne voit pas, en raison de l'absence de photorécepteurs. Il correspond au passage du nerf optique et des vaisseaux sanguins. De plus, nous ne pouvons fixer du regard le soleil au risque de nous éblouir. Il peut nous aveugler. J'ai photographié la lune (Fig. 51). Ces astres sont présents dans quelques images de l'OPP. Ils figurent une part de notre cosmogonie dans ces paysages.



Figure 49 Z2J5(6) 09/10/15 13 : 50 1/8 s. 15.2°C 0mm/1h 15km/h.



Figure 50 Z2SB1(5) 07/08/15 13 : 52 1/2 s. 26.2°C 0mm/1h 6km/h.



Figure 51 Z3P1(11) 17/01/17 08 : 55 10 s. 0.4°C 0mm/1h 0km/h.

Pour assurer une certaine cohérence, la méthode de l'OPP préconise de reconduire les images dans des conditions de prise de vue identiques :

« la saison, ou mieux, la date ; la lumière, ou plus exactement, les conditions météo ; l'heure, si le temps est ensoleillé (ombres portées).⁵¹⁸ »

À la fin de la première année de campagne photographique aux prairies Saint-Martin, une palette chromatique de variations lumineuses et végétales est en place. Pour autant, je n'ai pas reconduit les images à des dates exactes ou sous une lumière identique, contrairement aux recommandations de la méthode de l'observatoire photographique. Je souhaitais me laisser la liberté de renouveler ces ambiances lumineuses. De nouveau, c'est une décision prise aux vues de mon expérience photographique : à des dates identiques, la lumière peut, d'une année sur l'autre être banale, plate, etc. La lumière dans le paysage retranscrit des émotions, mais aussi elle traduit la saisonnalité et la météorologie. Dans le cadre des reconductions, j'ai de nouveau varié les plages horaires de travail : il s'est avéré plus simple d'effectuer les photographies en hiver ou en automne quand la trajectoire du soleil est plus basse. Au printemps et en été, la lumière est en général plus froide. L'astre au zénith écrase les masses. J'ai beaucoup travaillé aux levers et aux couchers du soleil. J'ai apprécié la vitesse exponentielle à laquelle le soleil apparaît en été à travers l'allongement de mes temps de pose en l'espace de quelques minutes. La mesure photographique de la lumière (retranscrite en un couple diaphragme / temps de pose) est devenue l'étalon du couvert nuageux et de la position de la Terre par rapport au soleil au moment de la prise de vue.

Je suis retourné plus d'une centaine de fois aux prairies en trois années. Cette régularité a été possible grâce à la proximité du terrain avec mon domicile. Je pouvais ainsi observer l'ambiance lumineuse et en fonction de son évolution, choisir exactement les moments propices, effectuer un suivi parfois quotidien des modifications du paysage, de la végétation. Certains points de vue sont rephotographiés sur le principe des floraisons (Fig. 52 à 57).

⁵¹⁸ Ministère de l'Écologie, de l'Environnement, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, *Itinéraires photographiques. Méthode de l'Observatoire photographique du paysage, op. cit.*, p. 47.



Figure 52 Z2ŷ4(4) 10/05/15 19 : 01 1 s. 22.1°C 0mm/1h
17km/h.



Figure 53 Z2ŷ4(8) 04/04/16 19 : 39 2 s. 14°C 0mm/1h
13km/h.



Figure 54 Z2ŷ4(12) 23/03/17 18 : 17 3 s. 9.3°C 0mm/1h
11km/h



Figure 55 2ŷ13(1) 15/04/14 18 : 30 1/4 s. 16°C 0mm/1h
24km/h.



Figure 56 Z2ŷ13(8) 01/05/16 18 : 50 1 s. 15.5°C 0mm/1h
6km/h.

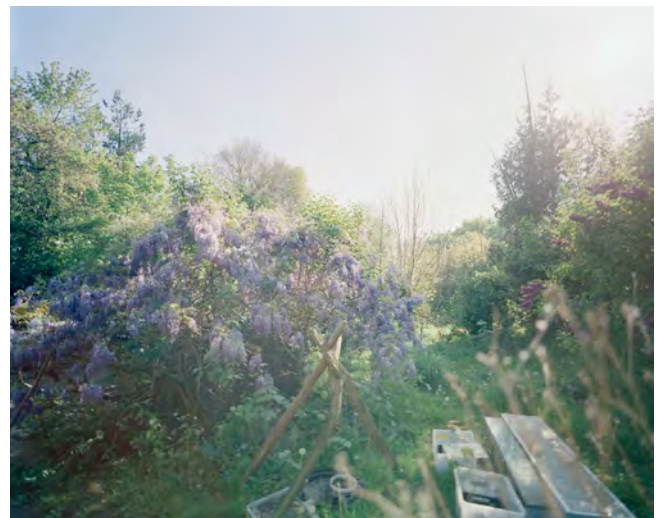


Figure 57 Z2ŷ13(12) 21/04/17 18 : 15 1/4 s. 18.4°C
0mm/1h 7km/h.

En été, je recherchais les formes végétales d'un apogée organique, à savoir quand les herbes sont les plus hautes. J'ai varié les conditions climatiques des captations photographiques, le vent (Fig. 58), le gel (Fig. 51), le brouillard (Fig. 59), la pluie (Fig. 60).

Le suivi temporel de cet observatoire présente le paradoxe du mobile et de l'immobile dans le paysage photographique : l'immobilité des points de vue ancrés sur le territoire et l'apparente immobilité de la captation photographique à travers la fixation du temps. Cependant, la vie organique est en constante évolution : les cycles annuels modifient ses formes et ses couleurs. Par ailleurs, le choix de travailler avec un diaphragme fermé pour favoriser la profondeur de champ implique des temps de pose assez longs, allant jusqu'à plusieurs secondes. L'appareil enregistre alors la mobilité des végétaux les jours de vent. Elle s'inscrit sur l'image par des flous de bougé. Ils incarnent une forme spécifique, qui traduit un ressenti physique dans le paysage.

La photographie fixe le parcours des rayons lumineux. Il existe une double relation entre l'atmosphère météorologique et les paysages photographiés. D'une part, elle conditionne les couleurs des photographies, la pluie par exemple laisse un film sur les images. D'autre part, le temps climatique influe aussi sur la végétation (le soleil et la pluie sont nécessaires à l'activité organique). Afin de rendre explicite cette relation, l'appareillage en capteurs du site des Prairies effectué par le laboratoire de géographie LEGT-COSTEL permet le recoupement des paysages avec les données météorologiques. L'observatoire marque ainsi l'évolution de la végétation, de la lumière conjointe et de l'esthétique des paysages photographiques. Ces données météorologiques (température, vent, précipitation) traduisent aussi un ressenti corporel de l'environnement.

J'ai arrêté les reconductions à la fin du printemps 2017, quand le gros œuvre du futur parc naturel urbain a débuté sur les prairies et que la friche s'est transformée en chantier. J'ai alors effectué un suivi ponctuel avec un appareil numérique, plus léger et moins coûteux.



Figure 58 Z2f14(2) 28/11/14 17 : 00 5 s. 15.5°C 0mm/1h 17km/h.



Figure 59 Z2J11(11) 07/02/17 08 : 48 3 s. 5.1°C 0mm/1h 7km/h.



Figure 60 Z1SB1(3) 15/12/14 10 : 50 8 s. 8.4°C 3mm/1h 7km/h.



Figure 61 Z2j4(9) 18/07/16 19 : 17 2 s. 32.7°C 0mm/1h 17km/h.

3. L'archive

L'archive se constitue pour pallier un défaut de souvenirs. Elle consiste en un acte de prélèvement, de stockage, de classement des documents.

« Sur ce fond général et sans limites, ce qu'on appelle l'archive, si ce mot doit avoir un sens délimitable, strict, suppose naturellement de la trace, il n'y a pas d'archive sans trace, mais toute trace n'est pas une archive dans la mesure où l'archive suppose non seulement une trace, mais que la trace soit appropriée, contrôlée, organisée, politiquement sous contrôle. Il n'y a pas d'archive sans un pouvoir de capitalisation ou de monopole, de quasi-monopole, de rassemblement de traces statuaire et reconnues comme traces. Autrement dit, il n'y a pas d'archive sans pouvoir politique.⁵¹⁹ »

L'archive photographique des prairies est composée de vingt-quatre points de vue reconduits chacun douze fois, soit deux cent quatre-vingt-huit paysages. Les enjeux de cette mémoire photographique sont doubles : l'analyse des images tend à expliciter l'évolution des paysages de cette friche à travers l'interrelation des multiples usagers avec leur environnement. Les friches sont des espaces intermédiaires : comment les usagers s'adaptent-ils à la naturalité mouvante du site (la pousse des végétaux, la fermeture des espaces, le rythme des saisons, etc.) L'autre enjeu est politique. Le parc naturel urbain est construit malgré l'opposition d'un certain nombre d'habitants. Il est important de conserver les traces de l'état transitoire dans lequel se trouvent les prairies Saint-Martin avant l'importante transformation du site. Dans plusieurs années, les images permettront de mener une étude comparative entre deux types d'espaces potentiellement différents dans leurs formes, leurs usages, leur esthétique.

J'ai numérisé chaque plan-film à très haute définition. J'ai commencé un stockage numérique des images traitées avec l'aide de Manon Letors, alors étudiante en photographie à l'École Nationale Supérieure de photographie d'Arles. Vues simultanément, ces centaines d'images s'amointrissent les unes par rapport aux autres. Le spectateur se perd face à une profusion de détails. J'ai alors imaginé un premier

⁵¹⁹ J. Derrida, D. Bounoux, B. Stiegler, et al., *Trace et archive, image et art, op. cit.*, p. 59.

système de classement pour mener une étude comparative des photographies. Afin de faciliter la consultation de la base de données, j'ai agencé les reconductions photographiques en grilles sous forme de planches ordonnées selon des typologies : les chemins/les routes (planche 1), les jardins (planche 2), les sous-bois (planche 3), les prairies (planche 4), les espaces urbanisés (planche 5). Elles offrent la régularité d'un système orthonormé. Les images sont classées selon l'espace en abscisse (la position géographique du point de vue), et selon le temps en ordonnée (la date et l'heure de la photographie). Chaque ensemble forme un bloc d'images. Ce modèle facilite une analyse comparée des photographies par point de vue ou par saison. Il permet d'observer les cycles et les ruptures. Les intervalles entre chaque image sont réguliers. Les images ainsi réunies créent une forme de palette, de nuancier, en fonction des variations chromatiques caractéristiques des différents types de lieux photographiés et des saisons. D'une année sur l'autre, il est possible d'observer sur les images les transformations cycliques des formes et des couleurs végétales (floraisons, feuillages, etc.).

Pour extraire les données de chaque série, j'ai ensuite pensé une table de critères⁵²⁰ à analyser aux vues des traces enregistrées :

- la végétation (types d'espèces identifiées, répartition dans l'image et leur évolution au cours des trois années, l'enfrichement ou le repli)
- les cycles végétaux (floraison, perte des feuilles, etc.), même si le protocole n'a pas arrêté des dates de reconductions fixes il est tout de même possible d'observer la variabilité des événements saisonniers en comparant les campagnes photographiques d'une même saison à une ou deux années d'intervalle
- la météorologie (échantillons de ciels, traces d'humidité, inondations, vent) profondément liée à la diffusion de la lumière dans le paysage en fonction du couvert nuageux
- les traces d'usages anthropiques

⁵²⁰ Paysages de *saltus*, Volume 2, Annexes Tableaux d'analyse des séries photographiques p. 279 à 371.

- les interventions de la ville (les coupes, les fauches, les premiers chantiers pour le parc)
- l'horizon urbain et son évolution au cours des saisons et des modifications des espaces (la présence d'immeubles par exemple)

Le principe de série permet à la fois d'enregistrer des événements ponctuels, mais aussi à travers des études comparatives de déterminer des cycles, des ruptures. Par ailleurs, il existe tout autant à travers l'analyse de ces séries photographiques, des évolutions infimes que des modifications profondes. Il est aussi possible d'observer les conséquences d'un événement ponctuel sur plusieurs années. L'observatoire, à travers l'enregistrement à la fois des traces d'usages anthropiques et de l'évolution de la végétation, permet de comprendre une part des relations hommes nature des prairies Saint-Martin.

Les dynamiques spatio-temporelles du paysage

Les captations photographiques opèrent une coupe spatio-temporelle prise entre l'instantanéité d'une lumière fugitive sur un espace donné et les différentes temporalités qui constituent le paysage. Ces paysages très organiques sont marqués par les événements météorologiques : le vent crée du mouvement à l'intérieur des images sur les végétaux, l'état hydrique du sol est visible à travers des épisodes d'inondations (Fig. 62 et 63) ou de sécheresse. Le paysage est en prise avec les événements climatiques dont les effets sont beaucoup plus visibles sur les sols que sur des surfaces minéralisées. Les lumières choisies sont extrêmement variées. Elles donnent à voir une palette de ciels, d'ombres et de lumières éclectiques en fonction des saisons, de l'heure de prise de vue et du couvert nuageux. Elles traduisent un ressenti physique du site (le chaud, le froid, la pénombre, l'éblouissement, l'humide, le sec).



Figure 62 Z2J9(7) 28/01/16 16 : 45 1 s. 9.2°C 0mm/1h 6km/h.



Figure 63 Z2SB1(8) 12/03/16 16 : 35 1/2 s. 12°C 0mm/1h 11km/h.

Les confrontations de plusieurs images d'un même point de vue donnent à lire les dynamiques des paysages des prairies Saint-Martin.

Les cycles saisonniers

D'une année sur l'autre, il est possible d'observer sur les images la rémanence des formes et des couleurs végétales (les floraisons, les feuillages, etc.). Le rythme de la création suit alors celui de la nature. Le territoire est très fragmenté : les haies, les jardins ouvriers, les sous-bois, les cours d'eau, les barrières et les grilles découpent l'espace en une mosaïque de paysages différents. Les prairies Saint-Martin sont cernées par les immeubles. Du fait d'une végétalisation importante du site (des sous-bois, des haies), de nombreux points de vue s'ouvrent et se ferment au rythme des saisons. Certains horizons boisés laissent transparaître les immeubles en hiver (Fig. 64 et 65). En été, le paysage se ferme masquant ainsi sa localisation urbaine : un même point de vue offre alors des paysages variables, plus ou moins fragmentés, plus ou moins hétérogènes. L'environnement urbain est imperceptible sur une partie des points de vue.

De même, il existe une saisonnalité de certains usages comme le glanage des fruits en été, ou par exemple une plus faible densité de camions stationnés en été.



Figure 64 Z2SB5(5) 10/08/15 10 : 48 21 s. 23.6°C 0mm/1h 6km/h.



Figure 65 Z2SB5(4) 23/03/15 09 : 28 1 s. 3.0°C 0mm/1h 6km/h.

Les ruptures

Les séries ainsi classées donnent à voir aussi les ruptures dans l'écosystème. Elles sont liées par exemple, à des coupes de la végétation par la ville qui a engagé les travaux du futur parc (Fig. 66 et 69) à la gestion du site à travers des fauches saisonnières ou au squat d'une parcelle puis son abandon (Fig. 70 et 71).

Certaines marques comme les traces du passage d'un camion ou la disparition d'un tas sont plus ou moins longues à s'effacer. Il existe aussi de nombreuses traces liées au squat. Il modifie plus au moins les espaces en fonction de la nature de l'habitat : tente ou cabane. Les parcelles squattées sont celles qui sont peu visibles des axes de passage, ce sont des sous-bois ou des espaces encore protégés par les haies des anciens jardins.

La résilience

Aux vues des analyses des séries photographiques, il existe pour une partie des points de vue, un processus de re-naturalisation du site (engagé avec l'effacement de la mémoire horticole par les travaux de la ville avec le démantèlement des cabanes de jardins puis un ensauvagement des parcelles du fait de l'absence de fauche). Le site se referme sur les parties non touchées par les coupes d'arbres ou les fauches ; sans aucune intervention anthropique, les anciens jardins seraient certainement amenés à évoluer en sous-bois comme il a été le cas sur d'anciennes parcelles (Fig. 74 et 75).

Reconduire les points de vue permet d'enregistrer la trace d'un processus que les écologues nomment la résilience, c'est-à-dire la capacité d'un écosystème à s'adapter à des modifications brutales. Le suivi de re-végétalisation d'une route (Figure 76 et 79) devient un marqueur des passages des temps biologiques. Le temps opère alors une mutation du paysage. En effet, les traces peuvent apparaître comme des cicatrices. Un élément anthropique perd son usage et se fait absorber par son environnement : un recouvrement total par la végétation entraîne une disparition de ses traces. D'autres points de vue arborent au contraire un horizon plus urbanisé du fait de coupes d'arbres liées au projet d'aménagement.

Les paysages de la friche sont dessinés à la fois par la nature, par le pouvoir politique et par les usagers.



Figure 66 Z2Ź12(1) 09/07/14 10 : 00 1/8 s. 15.3°C
0.2mm/1h 15km/h.



Figure 67 Z2Ź12(7) 26/01/16 09 : 23 3 s. 8°C 0mm/1h
17km/h



Figure 68 Z2Ź12(4) 10/05/15 16 : 40 1/2 s. 20.6°C
0mm/1h 15km/h.



Figure 69 Z2Ź12(5) 07/08/15 13 : 25 1/4 s. 25°C 0mm/1h
9km/h.



Figure 70 Z1SB1(6) 28/10/15 10 : 01 8 s. 10.5°C 0mm/1h 13km/h.



Figure 71 Z1SB1(7) 11/02/16 10 : 20 8 s. 1.7°C 0mm/1h 2km/h.



Figure 72 Z2P1(3) 12/12/14 15 : 47 5 s. 9.5°C 3.4mm/1h 13km/h.



Figure 73 Z2P1(10) 06/10/16 10 : 07 1 s. 9.4°C 0mm/1h 18km/h..



Figure 74 Z2J3(1) 01/04/14 18 : 00 1/2 s. 17.8°C 0.4mm/1h 26km/h.



Figure 75 Z2J3(12) 21/04/17 17 : 52 1/4 s. 18.7°C 0mm/1h 7km/h.



Figure 76 Z4F1(1) 29/04/14 18 : 30 3 s. 14°C 0mm/1h 7km/h.



Figure 77 Z4F1(5) 25/05/15 07 : 03 2 s. 13.3°C 0mm/1h 13km/h.



Figure 78 Z4F1(9) 31/08/16 18 : 45 1/2 s. 24.9°C 0mm/1h 19km/h.



Figure 79 Z4F1(12) 08/05/17 08 : 04 1 s. 6.0°C 0mm/1h 4km/h.

CHAPITRE IV La friche urbaine : expression spatiale d'une transition d'usage — approches croisées art, écologie, géographie

Les données collectées au sein de l'observatoire sont multiples et les types de recherches sont hétérogènes. Nous sommes quatre chercheurs à nous être réunis pour articuler les résultats issus de trois disciplines : l'écologie, la géographie et l'art. L'enjeu est de comprendre les interactions entre les usagers et leur environnement, les dynamiques des paysages et leurs facteurs d'évolution.

I. La collecte des données des autres disciplines scientifiques

Écologie urbaine

Solène Croci (LETG — UMR6554) est la coordinatrice de l'observatoire environnement urbain des prairies Saint-Martin. Elle effectue des recherches en écologie urbaine sur le territoire de Rennes Métropole depuis plusieurs années. Parmi les enjeux de la biodiversité, il est important de déterminer la place du site étudié dans la trame écologique de la ville. Les Prairies Saint-Martin sont-elles un réservoir de biodiversité ? Continueront-elles à l'être après les travaux ? EN 2007, le site est reconnu comme un des rares « MNIE » Milieux Naturels d'Intérêt Écologique en ville dans le Plan Local d'Urbanisme de la ville de Rennes. Par ailleurs, dans le cadre du programme de recherche CorBAM⁵²¹ de modélisation des corridors écologiques principaux pour le hériçon à Rennes, les Prairies Saint-Martin apparaissent comme un site carrefour pour cette trame verte. Cela suggère un possible rôle important de ce lieu pour la circulation des espèces à l'échelle de la ville.

Pour suivre l'évolution de la faune, les écologues ont choisi deux modèles qui présentent des régimes alimentaires ainsi que des modes de déplacements différents : Solène Croci et Alain Butet (ECOBIO UMR 6553) suivent l'évolution des populations de petits mammifères. Ils se sont rapprochés de l'association de naturalistes Bretagne

⁵²¹ L'Université de Rennes s'est engagée dans une étude visant à déterminer les structures linéaires qui contribuent à la mise en relation des espèces et des espaces urbains, et à établir une modélisation des déplacements.

vivante⁵²² : Mathieu Beaufile, naturaliste membre de cette association effectue un suivi des populations aviaires. Ces deux types de faunes sont également connus pour bien répondre à la modification des paysages (notamment en milieu agricole).

Les petits mammifères

Les chercheurs disposent huit lignes de trente-quatre pièges monocaptures INRA en fin de journée et les relèvent le lendemain matin. Ils les redéposent en fin d'après-midi à d'autres emplacements, puis les relèvent de nouveau le lendemain. Ils réalisent ce protocole sur trois nuits pour couvrir la totalité du site. Au total sont déposés huit lignes chaque nuit soit vingt-quatre lignes de trente-quatre pièges donc huit cent seize pièges au total. L'emplacement des lignes de pièges est toujours le même (Fig. 80).



Figure 80 Carte de localisation des pièges monocaptures INRA.

Les lignes de pièges sont disposées dans des espaces boisés et des espaces ouverts (ceux-ci correspondent aux anciens jardins familiaux). Chaque piège monocapture INRA est muni d'une boîte-dortoir. Elle est garnie de sciure pour absorber l'humidité et les urines, d'une cuillère de mélange de graines servant de nourriture, et d'un morceau de pomme pour l'apport en eau. Les boîtes-dortoirs sont garnies en début de semaine une fois, et leur contenu est renouvelé seulement s'il y a eu une capture et/ou si la sciure a moisi en raison de l'humidité. En cas de piégeage, il est parfois suffisant de ne remplacer que le bout de pomme. À la fin de la semaine, les boîtes-dortoirs sont vidées

⁵²² BRETAGNE VIVANTE, *Bretagne Vivante*, <https://www.bretagne-vivante.org/>, consulté le 10 novembre 2020.

et leur contenu jeté. À chaque relevé, les pièges fermés doivent être vérifiés. En cas de capture, les écologues notent la date, le nom des participants, le climat, le numéro de la ligne, le numéro du piège, l'espèce capturée, le poids de l'animal, son sexe, et toutes autres informations intéressantes dans les fiches préparées. En cas de non-capture, ils notent la date, le nom des participants, le climat, le numéro de la ligne et du piège.

Les piégeages ont été réalisés de 2014 à 2016 puis ils ont été arrêtés pendant le gros œuvre du futur parc naturel urbain, du fait de l'important remaniement des sols. Ils seront repris après. Les données enregistrées concernent donc la phase d'avant le gros œuvre : elle inclue le début de la destruction des jardins familiaux. Les espèces les plus fréquentes sont le Mulot sylvestre (*Apodemus sylvaticus*), le Campagnol roussâtre (*Myodes glareolus*) et la Musaraigne musette (*Crocidura russula*). Elles sont caractéristiques des espèces présentes dans les petits boisements à Rennes⁵²³ étudiées en 2008. De ce point de vue, le site est donc cohérent avec les autres réservoirs de biodiversité potentiels à Rennes. Il y a une présence avérée de rat des moissons (des nids ont été trouvés, mais il n'y a pas eu de capture, car les pièges ne sont pas adaptés pour cette espèce). Cette espèce n'est pas présente dans les autres petits bois de l'étude, ce n'est pas une espèce de boisement. Sa présence illustre que la diversité d'habitat aux Prairies Saint-Martin semble permettre une plus grande diversité. Les résultats des différentes campagnes de piégeages ont été représentés sous forme de graphiques. Le premier compare le nombre d'individus capturés parmi les trois espèces. Les trois suivants sont chacun dédiés à une espèce spécifique en dissociant les types de milieux : les bois ou les friches (Fig. 81)

⁵²³ CROCI Solène, BUTET Alain, GEORGES Anita, et al., « Small urban woodlands as biodiversity conservation hot-spot : a multi-taxon approach », in *Landscape Ecology*, n° 10, vol. 23, décembre 2008, p. 1171-1186.

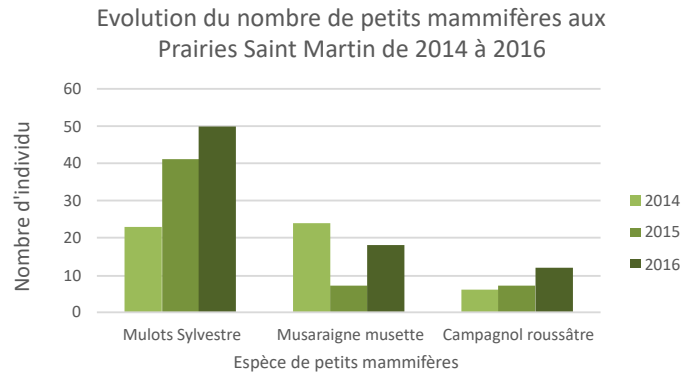


Figure 81 Évolutions des populations de micro mammifères aux PSM, 2014-2016.

Chaque espèce a sa propre dynamique temporelle. Le mulot sylvestre est le plus abondant. C'est une espèce de boisement or, c'est le type d'espaces qui a été le moins remanié pendant la phase avant gros œuvre et qui devrait être le moins modifié. Le mulot et le campagnol sont plus en bois, ce qui était attendu. En revanche, il y a un effondrement en 2015 pour les musaraignes... Pour le campagnol, la population est aussi plus abondante en bois et semble même présenter un léger accroissement. Il faudra déterminer, après les travaux, si le site maintient ce nombre d'espèces, et s'il y a des changements dans le nombre d'individus.

Les oiseaux

La méthode choisie est dénommée Indices Ponctuels d'Abondances (IPA) : tous les oiseaux vus ou entendus dans un rayon de cent mètres autour du point d'écoute sont recensés. Chaque IPA a une durée de dix minutes. Ils sont effectués au lever du jour. Il y a sept points d'IPA répartis dans le site (Fig. 82) et trois sessions par an (mars, mai et juin). Pour les oiseaux, il n'y a pas de distinction entre les points par rapport au type d'habitat, car aux prairies Saint-Martin se retrouvent souvent les deux types d'habitats (friche et sous-bois) dans les rayons de cent mètres.

Le pas de temps avec sept points d'écoute localisés est de dix ans à minima pour obtenir des résultats significatifs. Les évolutions des populations en nombre et en diversité ont été représentées sur deux graphiques. Il n'y a aucune variation significative des oiseaux nicheurs globale de 2014 à 2016 (Figure 83) sur les points d'écoute uniquement des variations mineures spécifiques (même s'il y a moins d'oiseaux en 2015, les espèces même moins communes sont toujours là...). L'une des zones les plus

abondantes en espèces peu communes est celle qui longe le bras de l'Île à l'est du site. Elle ne sera pas remaniée dans le cadre du projet de parc urbain.



Figure 82 Points IPA, collection Mathieu Beaufiles, Bretagne Vivante.



Figure 83 Évolution du nombre d'oiseaux aux prairies Saint-Martin, Bretagne Vivante, 2014-2018.

Cependant, à la suite de la coupe rase dans la friche au nord du site qui a eu lieu en hiver 2019, il y a eu un effondrement de la population des espèces spécifiques des friches (Tourterelle des bois, Fauvette des jardins, Hypolaïs polyglotte...). Selon le naturaliste, ces trois espèces par disparition progressive de ce type d'espace remplacé par des « parcs écologiques » sont en train d'être éjectées année après année de la ville de Rennes.

Géographie

Deux projets sont menés par deux unités de recherche en géographie rennaise), l'une spécialisée en géographie sociale (ESO), l'autre en cartographie et télédétection (LEGT-COSTEL).

Enquête d'usages

L'enquête d'usage a consisté en une collecte des données qualitatives relatives à la fréquentation et à l'usage des espaces des Prairies Saint-Martin. L'ensemble du projet vise à suivre les évolutions de ses usages sociaux avant et après travaux d'aménagement. L'enquête a consisté exclusivement en une activité de recueil de données à partir d'observations. Il n'a pas été réalisé d'entretien dans le temps imparti. L'objectif méthodologique relève du comptage et de la caractérisation de l'activité pratiquée de *visu* ; les caractéristiques démographiques des usagers étaient laissées à l'appréciation de l'observateur-enquêteur si bien que les résultats obtenus sur ce point ne permettent que

d'obtenir des ordres de grandeur, et non une précision quantitative. Le comptage des fréquentations par des dispositifs techniques de la Ville de Rennes n'existe pas pour ce parc du domaine public, parce qu'il n'est pas matérialisé par des limites physiques explicites, contrairement à d'autres parcs de la Ville de Rennes, pourvus de portes et fermés entre la tombée de la nuit et le lever du jour. À ce propos, il n'a pas été fait d'observation nocturne des usages du parc des Prairies.

La mise en œuvre de la méthode a consisté pour l'enquêteur à se poster à cinq « entrées » du parc sur des plages horaires variables dans la journée et également le week-end. L'observation a totalisé trente-deux plages d'une heure à une heure et demie environ, lors des mois d'août et de septembre 2015 (huit plages pour l'entrée 1, huit pour l'entrée 2, quatre reprises à l'entrée 3, à cinq reprises à l'entrée 4, à sept reprises à l'entrée 5).

Au total, un peu plus de trente-cinq heures d'observation ont été conduites, et mille trois cent quarante et une personnes ont été décomptées et si possible, caractérisées dans leurs profils sociodémographiques et leurs activités sur le site. Les motifs de fréquentation des Prairies ne sont pas simples à établir sans interroger les usagers. C'est pourquoi, sur le total des mille trois cent quarante et une personnes décomptées, une catégorie « inconnu » comptabilise les usages non identifiés au vu de la tenue et du comportement de l'utilisateur. L'activité promenade arrive très nettement en tête de liste, à laquelle on peut ajouter la « promenade avec chien ». L'activité sportive est ensuite répertoriée, devant l'activité professionnelle qui peut recouvrir les employés des services espaces verts ou plus marginalement sans doute des naturalistes, des chercheurs, des photographes, etc. Déjeuner, cueillette, visite scolaire, et loisirs complètent la panoplie des usages identifiés.

En somme, ce sont des activités assez libres et diversifiées qui sont pratiquées aux Prairies ; certaines impliquent de traverser cet espace en transition (vingt à soixante pour cent des personnes observées sont à vélo, selon les entrées) ou d'en parcourir une partie (promenades, promenades du chien, cueillette), d'autres l'utilisent de manière statique (déjeuner). Les prairies Saint-Martin sont aussi des lieux de vie de quartier : la Maison de quartier Saint-Martin se trouve non loin du canal côté Prairies. Des résidents permanents et temporaires habitent les lieux, dans les maisons le long du canal, dans le

lotissement Raoul Antony (maisons et caravanes/camions), dans une maison à la jonction entre la zone boisée et la prairie. Des chemins en dehors des voies principales tracées par le piétinement ont été également relevés, et complètent un maillage plutôt sinueux et parfois en « cul-de-sac ».

Téledétection, climatologie et cartographie

La recherche en télédétection, en climatologie et en cartographie nécessite elle aussi de croiser différentes échelles : la région, la métropole et le site des prairies Saint-Martin. Les géographes effectuent un suivi de la couverture végétale grâce à des captations d'images satellites et de photographies aériennes. Ces représentations permettent de modéliser les Trames Vertes et Bleues qui sont un outil pour les écologues de suivi de la biodiversité : ces corridors écologiques assurent la bonne circulation des espèces sur le territoire, ils sont nécessaires à leur maintien. Ces trames intègrent les documents de planification urbaine. Le corolaire de ce suivi est celui de l'étalement urbain enregistré grâce aux données satellites, Radar, Lidar à haute définition.

À l'échelle des prairies, l'analyse des photographies aériennes depuis 1924 rend compte de l'évolution des usages du site, et de son urbanisation progressive (Fig. 84). La grande prairie au sud était un champ de foire dans les années soixante. Puis, avec l'abandon progressif des jardins familiaux, le site s'est peu à peu enfriché. Sa fermeture s'est accélérée sur les dernières années puis les coupes opérées par la ville dans le cadre du chantier du futur parc ont rouvert les paysages.

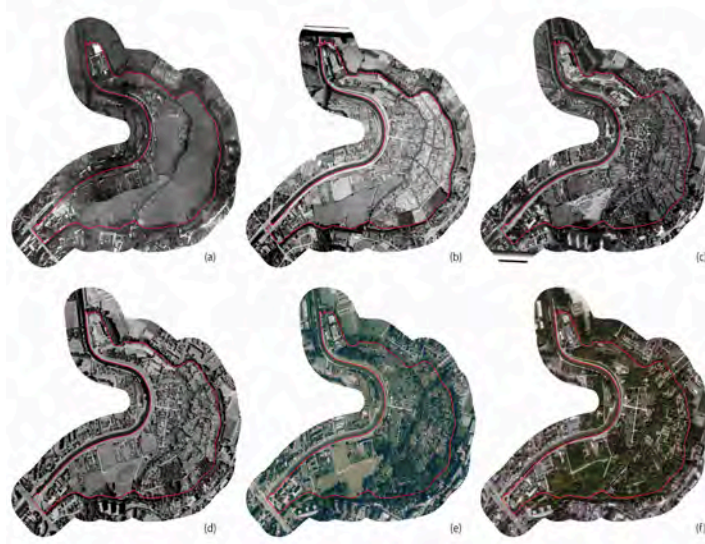


Figure 84 Jean Nabucet, *Mosaïque de photographies aériennes datant de : (a)1924, (b)194,7 (c)1970, (d)1990, (e)2010 et (f)2013.*

Les prairies ont été aussi équipées de capteurs météorologiques. Ceux-ci ont été placés à différents endroits du site en fonction du paysage, des types de surfaces (végétalisés ou artificiels), de l'altitude. Il existe une très forte variabilité de la température en fonction des paysages. À l'échelle de la ville de Rennes, les prairies Saint-Martin représentent une bulle de fraîcheur dans l'îlot de chaleur urbain grâce à la canopée des arbres sur le site qui préserve l'humidité et des températures plus fraîches.

2. Le croisement des données

Les chercheurs de l'observatoire ont opéré différents types de suivis. Les enjeux et les méthodes sont spécifiques à chaque discipline. Cependant, les écologues ont besoin des images de télédétection pour expliquer leurs résultats en fonction des modifications de l'environnement et de l'évolution du couvert végétal. Le rapprochement entre la télédétection et l'écologie est donc indispensable. De même, à partir de nos analyses respectives entre les données issues de l'enquête d'usages et celle des traces des usages anthropiques captés par l'OPP, il a été légitime de croiser nos travaux. Il est plus difficile de rapprocher les sciences humaines et sociales dont certaines des données reposent sur la subjectivité et sont peu chiffrées. Au contraire, les recherches en écologie impliquent une approche très numéraire. Cependant, il existe des relations avérées entre l'écologie et les sciences humaines et sociales depuis plusieurs

années, les Zones Ateliers en sont les cadres privilégiés⁵²⁴. Le concept de paysage du fait de sa plasticité a permis l'articulation de nos données.

Les usages

L'enquête d'usage a été menée à la fin de l'été 2015. Les données corroborent les traces enregistrées dans les images de OPP et mes observations du site. Cependant, l'enquête a été ponctuelle (deux mois). L'OPP assure la pérennité de ces usages sur les trois années de suivi (2014-2017). En revanche, il ne permet pas de quantifier.

Le géographe fait l'hypothèse que le squat a lieu plutôt à la belle saison, car celle-ci est jugée, à priori, la plus propice pour habiter en extérieur. Cette hypothèse s'est révélée fautive : les tentes sont visibles à toutes les saisons sur les images de l'observatoire. Aux usages inventoriés par l'enquête, il faut ajouter la pêche, le dépôt de déchets, les jardins « sauvages », les installations artistiques, la cueillette et une nourrisseuse de chat aperçue de temps en temps. Des usages similaires sont observés dans d'autres terrains en friche⁵²⁵.

Il est pertinent de croiser les données de l'approche numéraire de l'enquête avec le ressenti du site. Les chercheurs supposaient que les prairies étaient peu fréquentées. Or les statistiques montrent une fréquentation assez importante (en journée, une personne traverse en moyenne le site toutes les deux minutes). L'analyse des photographies peut expliquer cette différence entre le ressenti des lieux et la réalité : l'horizon est majoritairement très peu dégagé, excepté certains axes comme le canal ou la grande prairie au sud. Une personne passe puis disparaît rapidement du champ de vision de l'observateur ce qui explique la sensation d'isolement. Elle peut aussi emprunter un chemin parallèle et se placer dans une certaine proximité sans être visible.

Les statistiques de fréquentation démontrent aussi qu'il y a un tout petit plus d'hommes que de femmes. Les géographes expliquent cela par la peur d'une partie de la population féminine des espaces en friche. Cette aversion est reconnue par d'autres

⁵²⁴ LAGADEUC Yvan et CHENORKIAN Robert, « Les systèmes socio-écologiques : vers une approche spatiale et temporelle », in *Natures Sciences Sociétés*, n° 2, vol. 17, 2009, p. 194-196.

⁵²⁵ SCAPINO Julie, *De la friche urbaine à la biodiversité : Ethnologie d'une reconquête : (La petite ceinture de Paris)*, thesis, Paris, Muséum national d'histoire naturelle, 2016, p.281, (dactyl.).

chercheurs qui travaillent sur ce type de terrain, elle demeure un frein à leur acceptation par la société, les habitants et les pouvoirs politiques⁵²⁶. Elle repose entre autres sur la crainte de la présence d'usages illicites supposés être plus fréquents dans ce type d'espace et celle des fréquentations d'une partie de la population jugée marginale.

Il y a aussi sur place des habitués, qui pour la plupart recherchent une forme de liberté et de calme dans un lieu intimiste. Dans le cadre d'échanges informels, certains m'ont confié être inquiets du devenir du site : ils craignent qu'il soit urbanisé ou modifié. Ils déplorent aussi l'abandon des jardins. L'hypothèse que nous faisons est que l'acceptabilité du parc par les habitants dépend aussi de sa fréquentation. Certains ne connaissent pas les lieux par peur ou par manque de commodités et d'aménagements : ils sont donc en demande d'une reprise par la ville de sa gestion. Au contraire, pour d'autres, ce morceau de nature peu aménagé représente un espace de liberté.

Les prairies Saint-Martin sont plus fréquentées en semaine que le week-end. Il n'a pas été fait dans le cadre de l'enquête d'observations nocturnes. Pour ma part, j'ai beaucoup photographié à l'aube et à l'aurore, car ce sont des lumières plus douces surtout en été. Il est alors très rare d'y croiser des passants. Les seuls présents sur place sont les habitants (ceux du lotissement, des squats et parfois des sans-abris). Il est alors possible de ressentir un sentiment de solitude ou d'isolement assez rare en milieu urbain. Par ailleurs, parmi les usages répertoriés par l'enquête d'usages, certains sont saisonniers comme les barbecues, les cueillettes. Les rythmes de fréquentations sont donc conditionnés par les rythmes circadiens et saisonniers.

Les circulations, les voies officielles, les chemins de traverse

Le site est régulièrement fréquenté, excepté la zone 4 au nord, car celle-ci est beaucoup plus enfrichée et isolée (c'est un cul-de-sac). Les usagers des prairies sont mobiles, il y a peu d'aménagement sur place pour s'asseoir ou manger. Ils utilisent différents modes de déplacement. De nouveau, pour les étudier, nous avons croisé les photographies de l'OPP, les données collectées par l'enquête d'usages et mes observations.

⁵²⁶ *Ibid.*, p. 349.

La majorité des passants circulent à pied, d'autres sont à vélo. La présence de véhicule est très largement minoritaire, sauf le long du canal (Fig. 85) et dans une des ruelles du lotissement Raoul Anthony où étaient garés des camions (Fig. 86) avant leur expulsion du site. Les véhicules aperçus sont d'ailleurs pour la plupart garés et non en mouvement : les prairies Saint-Martin sont une voie sans issue pour les véhicules motorisés et non un espace de traversée urbaine.

L'enquêteur a détaillé les fréquentations à différentes entrées. Les points observés font pour certains partis de l'OPP.

« L'entrée N° 1, dite "entrée des tanneurs" est l'entrée la mieux aménagée des Prairies Saint-Martin. On y trouve trois bancs où s'arrêtent régulièrement tous types de personnes. On peut y accéder par deux voies différentes : soit par la rue François Menez, perpendiculaire à la rue de Saint-Malo, soit par le canal Saint-Martin. La rue de Saint-Malo est très passante, surtout aux heures de pointe durant lesquelles de nombreux d'automobilistes y transitent. On y trouve également un nombre important de commerces. Le canal Saint-Martin est lui aussi un axe passant, surtout le week-end où de nombreux piétons et cyclistes y pratiquent le jogging ou s'y promènent. Cette entrée est située à proximité de l'auberge de jeunesse, du parc des tanneurs, du jardin du séchoir, d'une maison de retraite située sur le canal Saint-Martin, mais également de l'ESPE (450 m) et de la place Saint-Anne (800 m). Concernant les transports en commun, l'entrée des Tanneurs est située à 800 m de la station de métro Saint-Anne et à 850 m de la station de métro. Elle est également desservie tout les ¼ d'heure par le bus 12, à l'arrêt auberge de jeunesse qui est située rue de Saint-Malo. Les usagers se rendant aux prairies Sain-Martin en voiture peuvent se garer sur le parking de l'auberge de jeunesse. L'entrée des tanneurs donne un accès direct à la future "plaine festive et sportive" ainsi qu'au GR39. »

Cette entrée est à proximité, un peu en contrebas, du point de vue Z1P3 (Fig. 39). C'est le paysage le plus ouvert du site. Il est régulièrement fréquenté par des passants, des promeneurs, des groupes de marcheurs ou d'étudiants. Certains usagers

sont statiques : ils s'installent dans la prairie pour boire un verre, jouer, ou faire un barbecue. Les herbes hautes en été limitent l'accès à certaines de ses parties. Des chemins parfois sont tracés par les usagers puis réempruntés par les suivants. La prairie est fauchée en juillet.



Figure 85 Z3U1(3) 15/12/14 10 :12 6 s. 7.6°C 0mm/1h 7km/h



Figure 86 Z3U2(4) 31/05/15 07 : 48 1 s. 14.3°C 0.2mm/1h 20km/h.



Figure 87 Z2U1(2) 23/09/14 16 :32 4 s. 19.5°C 0mm/1h 13km/h.

« L'entrée n° 2, dite “entrée Jules Ferry” est accessible par la rue d'Antrain, au niveau de l'intersection entre celle-ci et la rue Jules Ferry. C'est la seconde entrée la moins fréquentée des Prairies Saint-Martin. Les cyclistes doivent en effet arpenter un fort dénivelé, glissant par temps de pluie, et se résignent la plupart du temps à descendre de leur vélo tant la pente est raide, d'autant que le passage est rendu étroit par la présence d'une rambarde qui sépare les deux possibilités d'accès. Les piétons quant à eux doivent emprunter des marches très irrégulières. Cette entrée est pourtant située à proximité de l'IEP (300 m), de la faculté de droit et de sciences politiques (550 m), du collège Adoration (400 m), de l'école élémentaire publique Camille Claudel (400 m), du Rectorat (300 m) ainsi que du Carrefour City de la rue de Fougères. Concernant les modes de déplacement mis à disposition par la STAR, cette entrée est desservie toutes les 10 minutes environ par la ligne 5 à l'arrêt Jules Ferry située à quelques mètres à peine de celle-ci. S'y trouve également une station Vélo Star, que certains usagers utilisent pour se rendre aux Prairies. »

Cette entrée correspond au point de vue Z2U1 (Fig. 87). Est-ce un hasard de la météorologie des jours de prises de vues, le sol photographié est très souvent humide sur les images ? L'accès est donc délicat, comme le relève l'enquêteur. C'est un espace assez enclavé.

« L'entrée n° 3, dite “entrée du canal Saint-Martin” est accessible à pied ou à vélo par le canal Saint-Martin. C'est l'entrée la moins fréquentée des Prairies Saint-Martin, même en comptabilisant la majorité d'usagers longeant le canal. Deux raisons à cela : d'une part il y a toujours une à plusieurs voitures garées juste devant l'entrée, rendant sa visibilité quasiment nulle, d'autre part les joggeurs et promeneurs sont davantage attirés par les bords du canal Saint-Martin. Cette entrée donne pourtant un accès direct et facile à la future “plaine festive et sportive” et est située à proximité de l'auberge de jeunesse et d'une maison de retraite. Cette entrée n'est en revanche desservie par

aucun transport en commun. Les résultats obtenus peuvent comporter un biais statistique en raison du nombre insuffisant d'observations. »

Cette entrée n'a pas été photographiée. Elle mène à la prairie visible sur les points de vue Z1P3 (Fig. 38) et Z1P2 (Fig. 39).

« L'entrée n°4, dite "entrée du Bon Accueil" est accessible aux piétons, aux cyclistes et aux automobilistes par le canal Saint-Martin. C'est l'entrée la plus fréquentée des Prairies si l'on prend en compte la majorité d'utilisateurs longeant le canal Saint-Martin. Cette entrée se trouve à proximité directe de la maison de quartier et de l'association d'art contemporain "Le Bon Accueil". Un parking informel, situé devant la longère, permet aux usagers et résidents des Prairies de garer leur voiture. En revanche cette entrée n'est desservie par aucun transport en commun. Un panneau d'information permet aux résidents et usagers de se tenir au courant de l'actualité du quartier. Trois conteneurs à déchets sont en outre mis à disposition des résidents, gênant certaines fois l'accès aux Prairies. »

Elle correspond au point de vue Z3U1 (Figure 88). Sont très souvent présents des véhicules, beaucoup de passants et des sportifs qui longent le canal. C'est un lieu de vie pour les personnes vivant en camion. Après que la ville a déposé des blocs de pierre pour interdire l'accès au lotissement Raoul Anthony (Fig. 89), les véhicules se sont déportés à la périphérie du site, le long du canal (Fig. 90 et 91). Dans le futur parc, l'accès à cette rue sera lui aussi limité par des bornes. Cet usage disparaîtra.



Figure 88 Z3U2(6) 26/11/15 17 : 23 2 s. 10°C 0mm/1h 6km/h.



Figure 89 Z3U2(12) 06/04/17 17 : 40 1/8 s. 16.1°C 0mm/1h 18km/h.



Figure 90 Z3U1(7) 11/02/16 09 : 45 1 s. 1.7°C 0mm/1h 2km/h.



Figure 91 Z3U112) 20/04/17 18 : 32 1/4 s. 14.3°C 0mm/1h 18km/h.

« L'entrée n° 5, dite "entrée de la Motte-Brûlon" est accessible à pied ou en vélo par la rue de la Motte-Brûlon. L'accès aux Prairies est assuré par une passerelle inondable qui enjambe le bras est de l'Ille. L'entrée de la Motte-Brûlon est traversée par la Coulée Verte et le GR39. À proximité directe se trouve un petit parc, servant aussi bien de lieu de détente pour les lycéens que de terrain de jeu pour les chiens. Un petit chemin longeant ce parc débouche sur un lotissement situé en face des Prairies, de l'autre côté du bras est de l'Ille. Non loin de l'entrée se trouvent également le collège Clotilde Vautier et l'Aepec de La Salle (établissement de formation continue). Concernant les transports en commun, l'entrée de la Motte-Brûlon est desservie toutes les 30 minutes environ par la ligne 36 à l'arrêt Volney. »

Elle n'est pas très loin du point de vue Z2J9 (Fig. 43) mais celui-ci vise la direction opposée. C'est, la plupart du temps, par ce passage que j'arrive aux prairies. À la mauvaise saison, la passerelle est relevée. De même que l'entrée 2, elle est inaccessible quelques semaines par an.

Il existe différents types de voies pour circuler à travers le site. Des voies bitumées, le canal est le plus fréquenté. Il y a aussi quelques rues qui donnent accès au lotissement où se garent les camions. Deux chemins gravillonnés, parallèles l'un de l'autre (dont un GR) traversent les anciens jardins. Plus loin, un autre chemin, assez étroit, en terre, coupe la grande prairie en son milieu. Les deux routes abandonnées au nord du site sont extrêmement peu fréquentées, elles disparaissent progressivement, colonisées par les mousses, les sédums et les herbes. Des chemins de traverse sont dessinés à travers les bois et les friches par certains usagers en fonction des emplacements des squats et des saisons. Ils sont moins fréquentés que les voies de circulation officielles. Quand un chemin est ouvert, il est réutilisé par d'autres. Un passage de fortune, entre des arbres, enjambe un bras de l'Ille avec quelques pierres posées en travers du lit du cours d'eau pour relier plus rapidement la zone 2 et la zone 3 au nord du site (sans faire un détour par le pont Fig. 92). Cependant, il est impossible de l'emprunter quand le niveau de l'eau est trop haut. De même, pour accéder à la route abandonnée, il n'y a pas de passage depuis le nord du canal. Il faut d'abord rentrer dans la grande prairie de la zone 3 puis

se diriger vers le nord. Pour parcourir l'ensemble du site, il est nécessaire de faire de nombreux détours à cause des cours d'eau, des barrières et des haies, des zones enfrichées, inextricables.



Figure 87 Z2U1(2) 23/09/14 16 : 32 4 s. 19.5°C 0mm/1h 13km/h.

La circulation à travers le site est sinueuse, ce qui rallonge les temps de parcours. Des passages s'ouvrent et se referment au rythme des saisons. Les prairies sont couvertes de rosée à l'aube, il faut souvent des bottes pour y accéder sans être trempé. Les herbes sont hautes en été et les taillis sont fermés par des plantes épineuses, des orties. Certaines parties du site sont plusieurs fois par an inaccessible à cause des inondations. Il existe donc un certain nombre d'aléas liés aux saisons, aux intempéries, à l'enfrichement (par exemple à la fermeture de certains milieux par des ronces, des épineux, des orties) : ils limitent la circulation sur place. Ces événements, liés à la naturalité, contraignent les passages et les accès au site, ils impliquent une forme de régulation des usages et des fréquentations.

L'ouverture et la fermeture du paysage

Il n'y a pas de botaniste au sein de l'observatoire. Pour autant, j'ai sollicité Vincent Jung, écologue à Rennes ⁵²⁷, spécialiste des milieux prairiaux pour recueillir son analyse quant à la diversité végétale à partir à la fois de sa connaissance du terrain (il a plusieurs fois emmené des étudiants dans le cadre d'exercices pédagogiques aux prairies) et de la base de données d'images photographique. Certains milieux sont stables comme les sous-bois (Fig. 93 et 94), d'autres se referment. Les fauches de la ville sur place ont été sporadiques pendant les trois années de la phase avant le gros œuvre. Ainsi, une des parcelles n'a pas été fauchée pendant trois ans, pour autant elle est demeurée une prairie (Fig. 95 et 96). D'autres jardins sont colonisés par le frêne, l'érable, le saule, le genêt, et l'ajonc : sans intervention anthropique, ils se transformeront au contraire progressivement en sous-bois (Fig. 97 et 98). Il n'est pas toujours possible de reconnaître toutes les espèces végétales sur les images à cause de l'effet optique de perspective de la captation photographique. Il limite la finesse des détails en arrière-plan. Par ailleurs, les graminées sont très difficiles à nommer sans être manipulées étant donné la proximité visuelle nécessaire pour les identifier. Cependant, l'écologue a pu qualifier les prairies et analyser leurs dynamiques. Elles sont du type « otrophe », elles sont situées sur des terres riches en nutriments ce qui paradoxalement réduit leur diversité floristique. Elles abritent des espèces communes entre autres le Brome, le Pâturin, le Cabaret des oiseaux, des Vesces, la Berce, la Carotte sauvage, le Rumex, la Renoncule, le Panais, le Sénéçon, le Liseron, des espèces horticoles.

⁵²⁷ https://ecobio.univ-rennes1.fr/personnel.php?qui=Vincent_Jung, consulté le 17 juillet 2019.



Figure 93 Z2SB2(2) 20/10/14 17 : 30 15 s. 16°C 0mm/1h 9km/h.



Figure 94 Z2SB2(12) 16/03/17 15 : 46 1 s. 19.9°C 0mm/1h 7km/h



Figure 95 Z2J11(1) 04/07/14 10 : 00 1/8 s. 21.9°C 0mm/1h 6km/h.



Figure 96 Z2J11(12) 08/05/17 08 : 31 1/2 s. 7°C 0mm/1h 2km/h.



Figure 97 Z2J14(3) 11/02/15 18 : 33 2 min. 6.8°C 0mm/1h 6km/h.

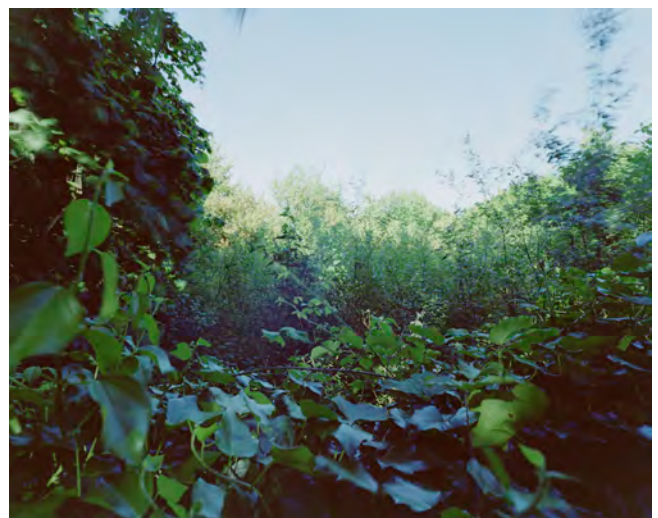


Figure 98 Z2J14(12) 25/05/17 17:54 1 s. 27.5°C 0mm/1h 28km/h.

L'ouverture et la fermeture du paysage s'opèrent aussi au rythme des saisons. Les horizons urbains sont visibles en hiver, ils disparaissent en été. La réouverture du site par coupe d'arbre et l'urbanisation grandissante autour accentue ce phénomène : des grues sont visibles sur les points de vue, la ville apparaît à l'horizon. Les travaux du futur parc ont aussi créé des zones de dépôts qui sont alors devenues des buttes recolonisées par des végétaux (Fig. 99 et 100). Des parties du sol ont été raclées, elles en gardent les traces plusieurs mois voire plusieurs années (Fig. 101 et 102). Des opposants au projet de futur parc, aux coupes d'arbres et aux expulsions ont manifesté à cette occasion. Certains ont peint les arbres à la bombe de peinture pour perturber le marquage officiel des arbres à abattre. Les traces sont restées sur les écorces⁵²⁸. Un vigile a assuré la surveillance du chantier pendant les travaux avant le gros œuvre. Sa voiture était garée à côté de la zone de dépôt (Fig.101). Les coupes d'arbres de la ville, la réouverture de certains milieux entraînent des protestations de certains habitants.

Afin de préserver la faune, la ville a entrepris un chantier de protection de la reproduction des batraciens : l'association Études et Chantiers a organisé la pose de filets dans le cadre d'un chantier de réinsertion. Mais les bâches ont été très vite vandalisées (Fig. 102 et 103). Elles ont jonché le sol plusieurs années.

⁵²⁸ FLOCHLAY Nathalie, Tension sur le chantier des prairies Saint-Martin, Ouest France, publié le 14 novembre 2015 <https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/tension-sur-le-chantier-des-prairies-saint-martin-3844258>



Figure 99 Z2J12(4) 10/05/15 16 : 40 1/2 s. 20.6°C
0mm/1h 15km/h.



Figure 100 Z2J12(10) 06/10/16 09 : 23 2 s. 7.4°C
0mm/1h 14km/h.



Figure 101 Z1P3(6) 13/11/15 17 : 14 8 s. 12.5°C
0mm/1h 15km/h.



Figure 102 Z1P3(12) 23/03/17 18 : 04 1 s. 9.3°C
0mm/1h 11km/h.

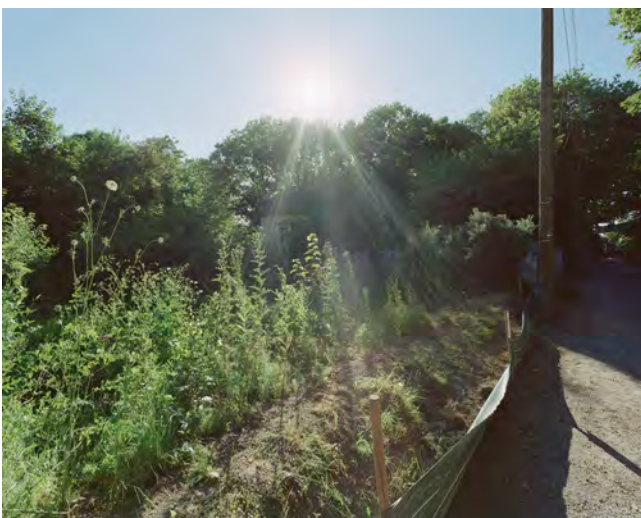


Figure 103 Z2J3(9) 18/07/16 19 : 00 1/4 s. 32.7°C
0mm/1h 17km/h.

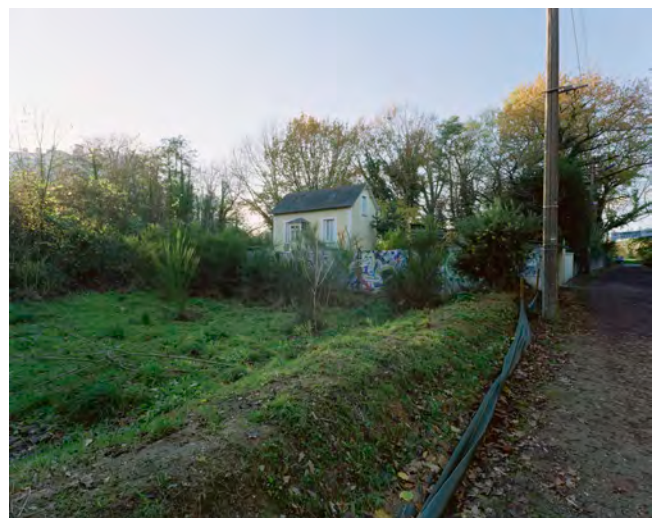


Figure 104 Z2J3(10) 22/11/16 15 : 59 3 s. 12.1°C
0mm/1h 11km/h.

La réouverture des parcelles est aussi liée au squat. Celui-ci modifie plus ou moins durablement le paysage en fonction des types d'habitats construits et de leur durée. Pour autant, les squatters prennent garde à être peu visibles des axes de circulation. Pendant les trois années d'observation photographique, les tentes ont beaucoup tourné sur le site. Deux des points de vue de l'OPP ont été habités. Ainsi, j'ai suivi l'évolution de la réappropriation puis de l'abandon de ces deux parcelles.

Le premier point de vue est au sud de la grande prairie dans un sous-bois au bord du cours d'eau (Fig. 105 à 108). En 2015, un couple s'est installé dans des conditions très précaires. Sous la bâche retenue par un arbre, ils ont planté une tente. Ils ont installé un peu de mobilier autour. Ils occupaient le site avec leurs animaux de compagnie (un chien et trois chats — ceux-ci avaient un morceau de laine attaché à l'une de leurs pattes pour ne pas s'échapper). Ils sont restés quelques semaines. Ils m'ont dit que c'était provisoire. Ils sont partis quand l'Ille a débordé. Ils ont laissé quelques déchets, demeurés au sol plusieurs années après. Une des branches de l'arbre s'est affaissée puis s'est brisée après leur installation. Le lien qui accrochait la bâche est lui aussi resté accroché à la branche. Ce type d'événement traduit les temporalités spécifiques de la friche, dont la naturalité fait évoluer lentement les paysages. Les interventions anthropiques sont souvent plus promptes à modifier ces espaces. Les objets délaissés peuvent ensuite stagner pendant plusieurs mois.

L'autre parcelle squattée photographiée est située dans les jardins familiaux. Elle abrite une cabane recouverte d'une glycine (Fig. 109 à 112). Les haies sont demeurées en place, les arbres n'ont pas été coupés, car la ville n'avait pas alors la maîtrise foncière de la totalité du site. Le jardin est donc peu visible du chemin avoisinant. Plusieurs fois, des tentes ont été plantées puis déplacées rapidement. À l'automne 2016, un jeune homme d'une vingtaine d'années s'est installé. Il a adopté une portée de chiots. Il s'est construit une cabane, il a aménagé un jardin, il est resté plus d'une année. Il a fermé la parcelle avec une barrière. Puis, il a abandonné le lieu quand le gros œuvre a commencé à la fin du printemps 2017.



*Figure 105 Z1SB1(5) 23/07/15 11 : 52 3 s. 20.7°C
0mm/1h 6km/h.*



*Figure 106 Z1SB1(6) 28/10/15 10 : 01 8 s. 10.5°C
0mm/1h 13km/h.*



*Figure 107 Z1SB1(8) 04/04/16 08 : 33 4 s. 8°C 0mm/1h
15km/h.*



*Figure 108 Z1SB1(12) 08/05/17 09 : 02 15 s. 8°C
0mm/1h 0km/h.*



Figure 109 Z2Ź13(4) 20/04/15 16 : 37 1/4 s. 21°C
0mm/1h 13km/h.



Figure 110 Z2Ź13(5) 30/08/15 16 : 15 1/4 s. 14°C
0mm/1h 20km/h.



Figure 111 Z2Ź13(7) 28/01/16 17:45 6 s. 7.4°C 0mm/1h
7km/h.



Figure 112 Z2Ź13(11) 09/02/17 17 : 03 2 s. 5.8°C
0mm/1h 11km/h.



Figure 113 L'envers du point de vue Z3f13 squat expulsé, cabane détruite et glycine à terre, 28 avril 2018

L'une des maisons, située au bout de la rue Henri Monneraie, a été squattée par R. Elle est visible sur un point de vue (Figure 47) qui n'a pas été reconduit par la suite. R. n'était pas toujours présent, l'accès au jardin était fermé. Lorsque je l'ai croisé en octobre 2014, il m'a dit être soulagé de pouvoir « poser ses valises » après plusieurs années passées à vivre sur les routes. Il m'a expliqué avoir l'autorisation du propriétaire. Une jeune femme habitante des prairies, M., faisait le lien avec les propriétaires des maisons en cours d'expropriation pour procurer des logements à des personnes en difficulté. La ville a détruit le toit de la maison le lendemain de la trêve hivernale, au printemps 2017. Pour autant, la ruine est restée debout plusieurs mois avant d'être totalement démantelée. R. s'est réfugié dans la parcelle qui était auparavant habitée par M..

La naturalité du site une forme de régulation des usages

Les saisons rythment les formes du paysage, dont l'horizon, mais aussi certains usages. Il existe à la fois des cycles saisonniers et des transformations pérennes. Fréquenter assidument les prairies Saint-Martin permet d'être en contact avec différentes formes de nature (l'une sauvage et l'autre jardinée), mais aussi prendre conscience de l'impact des phénomènes climatiques sur le vivant : par exemple, la sécheresse est visible sur les sols perméables des prairies et leur végétation alors qu'elle ne serait pas perceptible sur les surfaces bétonnées et imperméabilisées des centres urbains. Sur les planches de l'observatoire, on observe entre autres des printemps très secs. De plus, il existe peu d'infrastructure sur place : l'attention se porte plus facilement sur la nature.

Le site semble s'auto réguler aux vues des données collectées : il n'y a pas d'effondrement des populations animales, ni une progression du squat. Certaines parties du site sont autogérées. S'il n'existe aucune espèce animale ou végétale rare sur le site, pour autant celui-ci est remarquable à l'échelle de la ville : avec la disparition des deux autres grandes friches urbaines, les prairies restent le dernier espace hors normes de grande taille sur le territoire rennais. Il existe aussi une porosité entre l'espace public et l'espace privé. L'absence de mobilier urbain et donc d'usages prédéterminés laisse la place à de multiples réappropriations, souvent éphémères. Les prairies Saint-Martin sont caractérisées par la mobilité. Elles sont à la fois très parcourues, une zone d'habitat

ou d'installations temporaires, rythmés par des dynamiques naturelles : elles présentent des formes évolutives. Elles ne sont pas ceintes par des barrières officielles. Elles sont aussi un carrefour dans la TVB de la ville de Rennes.

Les paysages des prairies Saint-Martin constituent une nature ordinaire, quotidienne qui s'ensauvage sur certaines parcelles abandonnées ou bien est autogérée ou privatisée dans le cadre de réappropriations plus ou moins pérennes. Les activités anthropiques sont dispersées sur l'ensemble du site avec un roulement des localisations de certains usages comme le squat en tentes, dont les emplacements changent souvent. De même, les chemins de traverse évoluent chaque année en fonction des squats, des fauches, et du développement de la végétation sur place. Ces rotations permettent ainsi de limiter par exemple les méfaits du piétinement sur les sols. Il existe, sur une grande partie du site, de l'indéterminé aux vues d'initiatives ponctuelles, individuelles et non programmées. La naturalité du site opère une régulation des usages.

Le site est beaucoup parcouru, les usagers ont une pratique de l'espace en mouvement. Les chemins dans les prairies sont sinueux et labyrinthiques, les temps de parcours rallongés. L'espace est fragmenté par de nombreuses haies, des talus, les cours d'eau. La base de données photographiques donne à voir des cycles essentiellement saisonniers à la fois organiques, mais aussi dans les usages, parfois des ruptures qui sont souvent le fait d'événements anthropiques. Il y a aussi des mutations de certains types de paysage.

Certains habitants ont créé des dynamiques collectives. Ils ont aménagé un jardin avec un système de récupération d'eau de pluie, des cabanes à oiseaux et ponctuellement des dons de légumes de retour du marché (protégés par le parasol rouge Fig. 114). Ils se sont aussi organisés pour collecter les déchets laissés sur place : ils ont déposé une signalétique de prévention à l'entrée des prairies. Il n'y a pas, aux vues des données récoltées par les écologues, de concurrence entre les usagers du site et de la faune, celle-ci tend même à se développer dans les sous-bois. Certains habitants sont sensibles à la biodiversité sur place et désirent en prendre soin, comme en attestent les cabanes pour les oiseaux.



Figure 114 Z3U2(8) 10/05/16 09 : 47 1/2 s. 15.4°C 0mm/1h 4km/h.

À terme, intouchées les prairies Saint-Martin sont amenées à se refermer et à prendre la forme d'une nature plus sauvage, probablement un sous-bois à travers la colonisation du site par des espèces ligneuses. Pour autant, la fermeture des milieux n'est pas forcément le signe d'un développement de la biodiversité. En revanche, ce type d'espace est propice pour les pratiques illicites comme le squat sous forme d'habitat précaire et donc l'accueil des personnes jugées selon leur mode de vie marginales.

CHAPITRE V De la nature ordinaire à la mise en scène de la nature

À partir du commencement du gros œuvre du chantier de PNU, j'ai effectué un suivi photographique plus léger, ponctuel avec un appareil numérique pour différentes raisons : travailler à la chambre demande beaucoup de temps, j'ai privilégié à l'enregistrement de nouvelles images, l'analyse de la base d'images existante. C'est aussi un dispositif très coûteux. J'envisage une dernière campagne de reconduction à la chambre une fois les travaux terminés. Pour autant sur les clichés, j'observe déjà les profondes modifications de nouvelles zones, d'autres sont intouchées.

I. Les bouleversements du paysage : la contraction de l'espace

Dans le tableau ci-contre, j'analyse à travers les transformations qu'impliquent les différentes phases du site, leurs caractéristiques et les questions auxquelles en tant que chercheurs nous devons répondre par un suivi sur les prochaines années, une fois le gros œuvre terminé :

Tableau 2 Analyse des paysages des prairies Saint-Martin : de la friche au PNU

La friche	Phase de gros œuvre	Parc
Peu d'aménagements urbains	Création de nombreux aménagements	Quels usages ? Visées récréatives et pédagogiques ? Quel impact sur la fréquentation ?
Présence de sols pollués	Dépollution et remaniement des sols	Impact sur la biodiversité ? Disparition ou dispersion de la pollution ?
Une Enclave/Zone parcourue/Un carrefour dans la TVB	De nouvelles circulations/de nouvelles entrées / apparition de la signalétique	Quelles circulations anthropiques ? Quels impacts sur la fréquentation ? Quel impact sur la biodiversité ?
Des barrières naturelles, mais peu d'interdiction	Système de protection et de zonage	Quels sont les effets de cette régulation sur les usages anthropiques et la biodiversité ?
Horizon fermé	Ouverture des espaces les plus fermés, enrichés au nord du site. Construction d'immeubles autour. Création de belvédères Pose de luminaires	Plus de visibilité sur le site et sur la ville environnante Espace moins intimiste Quel impact sur les usages, la fréquentation ?
Dynamique des paysages naturels, enrichissement du site Réouverture à certains endroits par des squats ou des occupations temporaires	Réouverture de certaines zones rasées	Quelles dynamiques ? Quelles évolutions ? Quels désirs de maîtrise des formes pour conserver les usages (par exemple les affûts nécessitent de conserver un territoire dégagé pour pouvoir observer la faune). De même, la plaine festive est-elle plus régulièrement fauchée ?
Squat / Marginalité de certains usagers	Diminution du squat Dispositif anti-stationnement pour les camions	Disparition des maisons squattées. Disparition des camions. Qu'en est-il des tentes ?
Espace de moindre pression anthropique	Création d'espaces de réserve et simultanément désir d'attractivité du futur parc	Effet sur la biodiversité ?
Cycles spontanés ou espaces auto gérés		Une gestion plus sophistiquée par la municipalité. Qu'en est-il de l'autogestion ? Quel coût pour la collectivité ?
Nature ordinaire, commune hostile pour certains, espace de liberté pour d'autres		Une nature plus « qualitative ⁵²⁹ », plus policée,

⁵²⁹ Le terme qualitatif a été employé par la municipalité en 2019 pour qualifier le renouveau engagé par les travaux du futur parc naturel urbain sur la biodiversité en réponse aux réticences formulées par des associations naturalistes (LPO, Bretagne Vivante). Celles-ci déplorent la disparition de certaines espèces animales et aviaires suite aux coupes rases d'arbres engagées pour la réouverture de prairies au nord du site.

		plus dessinée, plus sophistiquée ?
--	--	------------------------------------

Du dessin au dessein

La morphologie du site relevait d'usages accumulés progressivement sur plusieurs décennies (l'habitat, les jardins familiaux, l'industrialisation puis sa désertion). Avec le développement de la friche et celui de la végétation, certaines lignes qui structuraient les espaces comme les haies, les chemins, sont devenues plus floues. Le projet des paysagistes redessine l'intégralité du territoire par des mouvements de terres, de nouveaux chemins... Beaucoup d'arbres sont plantés en ligne, du mobilier en bois scié contraste avec les formes organiques sur place. Le nouveau dessin des paysagistes est extrêmement visible sur les images satellites (Fig. 115 et 116).

Les paysagistes ont aussi installé de la signalétique : les différentes zones sont désormais nommées et des plans permettent de se situer. Ces réappropriations jusqu'à la terminologie des lieux inventée pour le projet (« la forêt galerie », « le chablis », « la zone humide ») laissent, à mon sens, peu de place à la créativité des usagers : même les cabanes pour enfants et les nichoirs sont déjà construits. C'est donc un parc « clé en mains », prêt à être consommé très loin de l'inventivité induite par le vide de la friche du fait de l'abandon et de l'absence d'aménagement. Il n'y a plus de vacance sur place.

Par ailleurs, sur certaines zones beaucoup d'arbres ont été coupés, dont certains fruitiers ou des espèces horticoles comme des rosiers et des glycines. D'autres arbres, des espèces locales ont été plantées en dépit du potentiel de régénération spontanée observé dans certaines parcelles. Les plants sont âgés de plusieurs années, ils ont été élevés en pépinières. Ces techniques sont à l'opposé des régénérations spontanées, pertinentes pour conserver une plus grande diversité génétique. Ces dernières ont le mérite d'être gratuites contrairement à l'achat de plan en pépinière. En revanche, il n'est pas toujours possible de choisir exactement l'emplacement des futurs arbres. Le choix est donc à la fois économique, mais aussi conceptuel : l'une des méthodes repose sur le laisser-faire, l'observation puis la sélection ce qui nécessite aussi beaucoup de temps, l'autre implique une transformation plus spectaculaire des espaces et permet un dessin plus précis de l'architecte paysagiste.

Figure 115 Capture d'écran Google Earth, 2014.

Figure 116 Capture d'écran Google Earth, 2017



Figure 117 Parc Naturel Urbain, affûts.



Figure 118 Parc Naturel Urbain.

La démarche est donc assez loin du génie naturel d'observation, de soin de chaque plante, recommandé par Gilles Clément⁵³⁰. La transformation massive et soudaine de certaines zones entièrement rasées est spectaculaire, le chantier implique alors l'expulsion temporaire ou définitive d'une grande partie des êtres vivants (les animaux, les humains et les végétaux vivants sur place). Les sols sont mis à nu pendant plusieurs semaines voire plusieurs mois, ce qui n'est pas propice au maintien de leur activité organique. Puis ils sont réensemencés par un semis rustique ou pour la grande prairie par une banque de graine collectée sur place.

Interdictions et incitations : le retour à l'ordre

Les paysagistes ont subdivisé l'espace en dressant des barrières (Fig. 117) qui limitent l'accès anthropique à une partie du territoire. Des panneaux d'interdiction sont posés sur ces frontières.

Sur les autres parcelles, au contraire, de nouveaux aménagements facilitent les circulations anthropiques avec par exemple la création de nouveaux chemins, de passerelles. Le site est maintenant maillé de nombreuses infrastructures : des tables et des sièges (Fig. 118), qui invitent les usagers à se poser, une butte de jeux, un plateau sportif, des affûts pour observer la faune. Il offre ainsi de multiples attractions avec des usages prédéterminés pour chacun des secteurs. Une partie de la grande prairie est désormais régulièrement fauchée pour servir de plaine festive à des événements à la belle saison. L'ancrage au sol de certaines activités diminue les possibilités de rotations des usages observées dans la friche.

⁵³⁰ G. Clément, *Jardins, paysage et génie naturel*, op. cit.



Figure 119 Z2f11(9) 05/07/16 07:31
3 s. 15.5°C 0mm/1h 6km/h



Figure 120 Z2f11, recondution au reflex numérique



Figure 121 ZZ2f13(5) 30/08/15 16:15 1/4
s. 14°C 0mm/1h 20km/h



Figure 122 Z2f13, recondution au reflex numérique

Les aménagements auront sans doute un effet bénéfique sur les circulations urbaines et l'attractivité du parc : les lieux semblent beaucoup plus fréquentés. Mais à l'inverse, ils font perdre au lieu son caractère intimiste, son aspect labyrinthique, les dynamiques spontanées de la friche. La prairie fleurie est devenue un « salon sieste » (Fig. 120). Elle est plus régulièrement fauchée. De même, la proue au nord est maintenant qualifiée de « solarium », elle est agrémentée de sièges, de tables de pique-nique et de bassins. Les jardins, reconvertis jusqu'alors en prairies fleuries du fait du développement de la friche, ont laissé la place à un semis de ray-grass sur les terres remaniées par les engins : il devra s'enrichir d'une plus grande diversité végétale dans les prochaines années⁵³¹. Sur la proue, au nord de la zone 2, presque toutes les haies ont été coupées. Les anciens jardins et les cabanes squattées ont disparu au profit de mobiliers ou de bassins. Les usages subversifs s'éteignent progressivement comme le squat (à cause de la destruction des cabanes, de l'expulsion et de la destruction des maisons), le stationnement des personnes vivant en camion (du fait de dispositifs anti-stationnement puis de bornes pour bloquer la circulation des véhicules) est désormais impossible.

Le processus de décision est lui-même questionné. La ville fait mention d'une « vaste phase de concertation⁵³² ». Les chercheuses Emmanuelle Héllier, Catherine Carré et Nathalie Dupont ont analysé dans leur article sur les représentations concurrentes de l'eau dans les projets urbains, les trois ateliers publics de concertation organisés entre novembre 2012 et janvier 2013 dans le cadre du projet de PNU des prairies Saint-Martin. Les habitants étaient invités à échanger à partir d'un dossier documentaire sur une série de questions préparées par la ville et le paysagiste.

« la confrontation ouverte des motifs environnementaux reste encore dans un angle mort du projet urbain. Les appropriations passées de cet espace, les connaissances acquises par les usagers des lieux, les constructions et plantations effectuées dans les jardins (haies, vergers...) qui pour certaines étaient très anciennes n'ont pas été prises

⁵³¹ Ces observations ont été réalisées sur place au printemps 2019 par l'écologue et botaniste Vincent Jung.

⁵³² RENNES METROPOLE, *Prairies Saint-Martin : un parc naturel au cœur de Rennes !*, <https://social.shorthand.com/metropolerennes/ngONKEAtcn/prairies-saint-martin-un-parc-naturel-au-coeur-de-rennes>, consulté le 14 avril 2020.

en compte dans le projet ni reconnues comme pouvant faire partie des discussions. Dès le départ, le projet s'est basé sur construction *ex nihilo* indépendante de ce patrimoine. Enfin, la formulation préalable des grands axes de l'aménagement du PNU par le maître d'ouvrage ne donnait pas la possibilité à des initiatives alternatives de s'exprimer ni aux fondements de la démarche d'être co-construits ; les modifications et idées nouvelles ne pouvaient intervenir qu'à la marge. Cette minoration des apports possibles des usagers du lieu dans la construction initiale du projet se retrouve aussi dans l'appréhension de la question de l'eau sur ce lieu et notamment dans sa composante inondation. »⁵³³

Cette phase de concertation ne permet pas selon les trois chercheuses aux habitants de s'approprier le projet ni de mettre à profit leur savoir vernaculaire. Une enquête d'utilité publique est ouverte en 2016 alors que les travaux ont déjà commencé. Les habitants le long du canal obtiennent gain de cause pour conserver leurs maisons, mais le projet est construit *ex nihilo* indépendamment du patrimoine sur place (les connaissances vernaculaires, les constructions et les plantations dans les jardins, les vergers et les haies ne font pas partie des discussions).

« L'héritage social et patrimonial, celui de milieux urbains mixtes, mêlant activités productives, habitat populaire, friches et milieux naturels ouverts n'apparaît plus dans le plan d'aménagement du PNU⁵³⁴ ».

Sous la menace de fermeture du jardin collectif situé au numéro 84 du Canal Saint-Martin, les jardiniers ont déposé un nouveau projet au budget participatif de la Ville en 2018 pour relocaliser leur activité sur le site. L'association le GAEC Saint-Martin,⁵³⁵ soutenue par les rennais a ainsi obtenu 1 000 m² à au numéro 106 du Canal

⁵³³ HELLIER Emmanuelle, CARRE Catherine et DUPONT Nadia, « Des représentations concurrentes de l'eau dans les projets urbains. Le cas des prairies Saint-Martin à Rennes », in *Sud-Ouest européen*, n° 47, 15 août 2019, p. 41-55.

⁵³⁴ *Ibid.*

⁵³⁵ GAEC SAINT-MARTIN, *GAEC Saint-Martin*, <https://gaecducanalsaintmartin.wordpress.com/>, consulté le 14 avril 2020.

Saint-Martin. Le projet de PNU remet en cause certains anciens usages qui doivent alors passer par une démarche de démocratie participative pour réimplanter leur activité sur place. Le processus de décision relève d'une pratique administrative, juridique ou démocratique, à l'opposé des appropriations spontanées (comme les constructions des maisons sans permis après-guerre, le squat) qui ont façonné une partie du site.

La contraction de l'espace et du temps

Les horizons sont rouverts par des coupes de végétaux, ils font paraître l'espace plus petit, car l'horizon est plus dégagé, moins intimiste. Désormais, on aperçoit la ZAC Armorique au nord et le lotissement auparavant caché par la friche (Fig. 123 et 124). Les temps de parcours sont potentiellement diminués grâce à la création de nouveaux axes de circulation. Certains d'entre eux sont maintenant équipés de candélabres dans des espaces auparavant non éclairés.

La friche opérait une dilation de l'espace par l'effet d'un horizon peu dégagé et d'un allongement des temps de parcours lié à des difficultés de circulation (du fait de la présence d'herbes hautes et ponctuellement d'inondations). À l'opposé, son aménagement crée une contraction spatio-temporelle liée à une plus grande visibilité de l'ensemble du site (sous l'effet de la création de belvédères, d'horizons plus dégagés), l'interdiction d'accès à une partie du site et un raccourcissement des temps de parcours lié à la création de nouveaux axes de circulations. L'espace est devenu lisible, efficace, attractif. L'expulsion des squats, l'expulsion des personnes vivant en camion, la disparition des ateliers d'artistes le long du canal mettent fin à des usages pratiqués sur place depuis plusieurs décennies. Les pontons des pêcheurs ont eux aussi été démontés. Le site est exclusivement conçu au service de la nature, de certains loisirs, de la régulation des crues et des déplacements.



Figure 123 Z4P1(12) 08/05/17 07:51 1 s. 6°C 0mm/1h 4km/h



Figure 124 Z4P1, reconduction au reflex numérique, mars 2019..

L'aménagement implique l'effacement d'une partie de la mémoire des lieux (le passé industriel, les jardins familiaux avec le démantèlement des cabanes, la disparition de certaines des haies) au profit d'une circulation et d'une gestion inédite pensée à l'échelle du site. Il diminue l'épaisseur des traces temporelles accumulées sur places sur plusieurs décennies, en remuant et excavant les terres, il détruit une partie de la mémoire des sols tout autant d'un point de vue archéologique qu'écologique.

Ce profond bouleversement est aussi social : je me questionne sur les expulsions des personnes les plus pauvres. Le nettoyage progressif des friches urbaines converties en ZAC ou en parcs urbains tend à repousser les populations jugées marginales par leur mode de vie en dehors de la ville. Paradoxalement, autour du futur parc, la promotion immobilière fait de ce nouveau lieu un argument de vente commerciale. Lise Bourdeau-Lepage dans l'ouvrage *Nature en ville, désir et controverses*, rappelle que plusieurs études menées sur le prix immobilier attestent d'une relation positive entre la proximité d'un espace vert et le prix du foncier⁵³⁶.

La mise en scène de la nature

Le projet implique la création d'un belvédère et d'une butte de jeu respectivement au nord et au sud du site. Ils offrent des points de vue privilégiés pour contempler le parc. Cela permet aussi de conserver sur place une partie des terres excavées. Il y a aussi des affûts pour observer la faune à proximité de la réserve, des panneaux pédagogiques, une nouvelle topologie pour nommer les différentes zones du parc. C'est une forme de mise en scène de la nature avec l'usage parfois d'hyperboles : les bois par exemple sont devenus une « forêt galerie ». À l'opposé, la nature de la friche était vide de toute communication et existait simplement pour elle-même. À l'inverse, le projet de parc est extrêmement médiatisé : il fait l'objet d'articles dans les médias locaux⁵³⁷ ; il est qualifié de futur « central park⁵³⁸ » par le journal de la métropole Grand Rennes. Les prairies sont vouées pour les paysagistes et les politiques à l'initiative du

⁵³⁶ BOURDEAU-LEPAGE Lise et BAILLY Émeline, *Nature en ville : désirs et controverses*, s.l., s.n., 2017, 160 p, p.24.

⁵³⁷ OUEST-FRANCE, *Les prairies Saint-Martin, futur poumon vert de Rennes*, <https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/les-prairies-saint-martin-futur-poumon-vert-de-rennes-3337676> , 15 avril 2015, consulté le 9 avril 2020.

⁵³⁸ BASE, « Rennes aura son “Central Park” », *Grand Rennes*, 31 mai 2012.

projet à devenir un « lieu de rassemblement culturel et populaire, s'appuyant sur la culture urbaine spécifique de Rennes : une offre de festivals culturels favorisant une appropriation temporaire ou permanente de l'espace public par ses habitants⁵³⁹ ».

2. La normalisation des paysages

Ces différents aménagements et les mutations des paysages qu'ils impliquent provoquent des débats entre les chercheurs de l'observatoire : pour certains, la vocation d'un tel site en ville est avant tout d'accueillir la population même si les perspectives d'une plus grande fréquentation, entraîneront peut-être une baisse de la biodiversité. La place de la faune sauvage est-elle à l'extérieur de la ville ? Des chercheurs de l'observatoire pensent que, même si la nature est mise en avant dans la communication du projet, pour autant les profonds bouleversements engendrés par les nombreuses modifications du site vont rebattre les cartes de l'écosystème⁵⁴⁰. Le naturaliste de Bretagne vivante qui effectue le suivi des oiseaux pense que l'aménagement ne va rien changer sur les communautés aviaires qu'il suit.

Le concept de Parc Naturel Urbain

La dénomination de Parc Naturel Urbain ne correspond pas à un label reconnu de protection de la nature à l'opposé des parcs naturels nationaux ou des parcs naturels régionaux. Les parcs naturels urbains renvoient à différentes entités. Par exemple, le parc naturel urbain de Lomme (commune de Lille) est décrit comme une zone de loisirs⁵⁴¹. Celui de la ville de Strasbourg lui s'inspire du modèle des parcs naturels régionaux. Il comprend différents secteurs, les enjeux sont de développer des aménagements et des usages respectueux de la biodiversité. Deux Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) introduisent ces projets et principes dans le futur PLU intercommunal. L'une vise à inscrire les actions de valorisation et de maillage du territoire projet de territoire du PNU Bruche dans le futur PLU. L'autre

⁵³⁹ BASE, *Rennes : Prairies St-Martin*, <https://www.baseland.fr/projets/rennes-prairies-st-martin/>, consulté le 9 avril 2020.

⁵⁴⁰ Par exemple la friche au nord (zone 4) a été entièrement rasée, avec la disparition dans un premier temps de presque toutes les espèces animales et végétales. Ces débats m'interrogent aussi sur la légitimité d'un seul modèle, d'une seule forme de pensée de l'aménagement du territoire.

⁵⁴¹ *Parc Naturel Urbain*, <https://www.ville-lomme.fr/Nos-equipements/Parc-Naturel-Urbain>, consulté le 2 septembre 2019.

visé à renforcer la place de la Trame Verte et Bleue dans le projet de territoire à l'échelle de l'agglomération⁵⁴². Le PNU de Rennes est présenté comme, en premier lieu un espace de loisirs pour les citoyens tout en conciliant la préservation de la biodiversité avec un système de zonage pour préserver de toutes fréquentations certaines parcelles⁵⁴³ et un principe de gestion différenciée. Il tend à faire cohabiter un principe de réserve avec des activités de loisirs et des pics de fréquentations du public (liés à des événements festifs). Est-il nécessaire d'entretenir des barrières pour réguler la biodiversité et les usages ? Ou inversement est-il possible de laisser les usagers du site s'autoréguler ? Quelle place à la réappropriation des espaces un tel zonage laisse-t-il aux usagers ? Comment est-il intégré à la Trame Verte et Bleue de la ville dans un quartier en pleine densification urbaine ? Si le projet de PNU de Rennes est sélectionné pour le label "capitale de la biodiversité" en 2016 entre autres pour son programme de dépollution des sols et pour la conception de la trame verte et bleue à l'échelle de la ville, cette dernière est remise en cause en 2019 dans l'évaluation de la révision du Plan Local d'Urbanisme de Rennes Métropole par la Mission Régionale d'Autorité Environnementale :

« Le PLU prévoit de relier les différents lieux de nature en ville, notamment le long des cours d'eau, par des cheminements doux. Il aborde donc essentiellement la question de la trame verte et bleue au regard de son usage récréatif sans vision ni ambition sur le plan des fonctionnalités écologiques. Le dossier présente également une trame verte et bleue sans l'inscrire dans le reste du territoire, au-delà de la métropole rennais.

L'Ae recommande de prendre en compte les fonctionnalités écologiques de la trame verte et bleue, y compris au sein de la ville, et de l'inscrire dans le territoire de l'agglomération.⁵⁴⁴ »

⁵⁴² *Aménagement d'un parc naturel urbain | Capitales Françaises de la Biodiversité*, <http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/amenagement-dun-parc-naturel-urbain>, consulté le 2 septembre 2019.

⁵⁴³ *Prairies Saint-Martin*, <https://metropole.rennes.fr/prairies-saint-martin>, consulté le 3 septembre 2019.

⁵⁴⁴ MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE, *Plu-rennes__35__avis_delibere.pdf*, http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/2018-005793-34395_5793_-plu-rennes_35_avis_delibere.pdf, consulté le 3 septembre 2019.



Fig. 125 Z4F1(1) 29/04/14 18:30
3 s. 14°C 0mm/1h 7km/h



Fig. 126 Z4F1 28/02/19 16:27



Fig. 127 Z1P2(1) 02/07/14 08:58
1 s. 18.4°C 0mm/1h 15km/h



Fig. 128 Z2P1 27/07/18 16:54



Fig. 129 Parc Naturel Urbain, février 2020.

À l'échelle de la métropole rennaise, la densification urbaine, l'augmentation de la population et la préservation de la biodiversité sont-elles conciliables et si oui comment ? La construction du PNU implique la modification profonde de l'écosystème en place sur plusieurs hectares. La topographie est remodelée, les sols profondément remaniés (Fig. 125 et 126). Des semis de ray-grass (Fig. 127 à 129) tendent à réintroduire des espèces végétales sur les sols à nus. Seule la grande prairie a bénéficié du réensemencement à partir de sa propre banque de graines. Quel sera le devenir de cet écosystème ?

3. Requalifier ou renaturer les friches

De nombreux scientifiques s'interrogent sur la disparition progressive des friches des socio-écosystèmes urbains. Au colloque *Les friches urbaines, une forme de nature en ville*, plusieurs chercheurs de différents pays croisent leurs analyses de ces espaces délaissés étudiés tout autant pour leurs intérêts écologiques, que sociaux et économiques (les friches sont une réserve foncière particulièrement convoitée dans les métropoles en quête de croissance démographique).

Audrey Muratet est écologue et botaniste ; elle travaille sur le recensement de la biodiversité des friches depuis plusieurs années. Elle a publié en 2017 une flore des friches urbaines avec des photographies de son père Myr Muratet. Dans leur introduction, les auteurs présentent ainsi les friches :

« La diversité des plantes et des animaux ainsi que leurs interactions fécondes en font les refuges d'une nature exubérante qui ne se laisse ni gérer ni domestiquer. S'ils le sont pour la flore et la faune, ils le deviennent aussi pour des êtres humains qui s'y installent, seuls ou en groupes, afin de vivre leur existence à l'abri des regards, d'autres en font des décharges.

Ces occupations entraînent inévitablement l'intervention des pouvoirs publics ou privés, qui évacuent et détruisent les campements,

clôturent et mettent en place des dispositifs dissuadant toute réinstallation.⁵⁴⁵ »

Audrey Muratet déplore la chute importante de diversité floristique dans les espaces étudiés en région parisienne. Invitée en conférence à l'EESAB en 2019 pour présenter un ouvrage sur l'écologie urbaine⁵⁴⁶, elle note que l'ensemble des friches représentées dans la flore des friches urbaines ont disparu en quelques années⁵⁴⁷.

Julie Scapino a soutenu une thèse en 2016 en anthropologie de l'environnement. Elle étudie une vaste friche urbaine, qui représente de forts enjeux territoriaux pour la biodiversité parisienne : la petite ceinture. Construite au XIXe s. autour de Paris, cette voie ferrée, en grande partie inutilisée, a été colonisée par la flore et la faune. Officiellement interdite au public, elle est pourtant intensément fréquentée par de nombreux habitants. L'autrice a étudié les rapports au lieu et à la nature qu'elle abrite chez les usagers informels des rails. La petite ceinture s'est institutionnalisée au titre de la nature. D'une part, une gestion différenciée est appliquée depuis 2006 par des équipes dont l'action participe d'une mise en ordre de l'espace. D'autre part, la Mairie de Paris aménage certains points du linéaire en jardins associatifs ou publics. Elle note que la reconquête du délaissé va aussi de pair avec des modalités nouvelles de maîtrise du vivant et une normalisation du lieu et de sa pratique sociale.

« L'aménagement de la promenade du XVe repose sur une délimitation visuelle nette entre l'espace des promeneurs et l'espace du végétal. Seule la voie conservée le long de l'allée principale est un entre-deux, légèrement enherbé, invitation pour les plus joueurs. Déambuler sur les vieilles traverses et entre les herbes folles. La friche est mise en vitrine et le rapport à la nature promu de manière privilégiée par les concepteurs est celui de la contemplation.⁵⁴⁸ »

⁵⁴⁵ MURATET Audrey, MURATET Myr et PELLATON Marie, *Flore des friches urbaines du nord de la France et des régions voisines*, s.l., s.n., 2017, p.7.

⁵⁴⁶ MURATET Audrey, CHIRON François et MURATET Myr, *Manuel d'écologie urbaine*, Dijon, Les Presses du Réel, « Collection Al Dante », 2019, 114 p.

⁵⁴⁷ Audrey et Myr Muratet, *Écologie des villes*, conférence 6 novembre 2019, Rennes, <https://vimeo.com/374947623>, consulté le 8 avril 2020.

⁵⁴⁸ J. Scapino, *De la friche urbaine à la biodiversité*, *op. cit.*, p. 441.

Elle décrit la volonté de la Mairie de Paris de « changer le regard » (et donc les représentations) des habitants et des professionnels de l'urbain sur les espaces sauvages que sont les friches avec le Plan biodiversité 2011) entre autres en créant des espaces verts éloignés des traditions horticoles. Cependant, les rapports à d'autres formes de vie en milieu urbain sont loin de se résumer à une relation visuelle. « La promenade de la PC15 participe-t-elle finalement à la continuité d'un rapport à une nature "décor" ? Certes, le relâchement du contrôle rend visibles les cycles végétaux, largement effacés dans la culture horticole, et rend le désordre végétal acceptable. Mais le modèle de la promenade, mise à part l'introduction d'un discours pédagogique-scientifique sur la biodiversité, reste inchangé et les rapports des citoyens au vivant ne sont pas renouvelés.⁵⁴⁹ ». Elle qualifie de « nettoyage social » l'institutionnalisation de la petite ceinture, car celle-ci participe à la construction d'une version « socialement acceptable »⁵⁵⁰ de la friche en la débarrassant partiellement (sur les portions interdites d'accès) ou complètement (comme sur la promenade du XV^e) de ses pratiques et populations indésirables.

Le cas de la petite ceinture présente des similarités avec celui des prairies : la volonté aménagiste sous couvert d'enjeu de nature expulse les populations jugées indésirables et normalise ainsi les usages des lieux. Une part de l'approche du site vise à valoriser un point de vue visuel sur les paysages. Aux prairies, la création de deux belvédères (au nord et au sud du parc), d'affûts pour observer la faune sauvage et d'une mare pédagogique ont vocation à mettre en scène la nature et à instruire le citoyen.

Émelyne Bailly, docteure en urbanisme, a comparé plusieurs dynamiques politiques de promotion du paysage à des visées d'attractivité, de naturalisation et d'embellissement créées par des professionnels aux paysages perçus et vécus par les habitants dans deux contextes géographiques éloignés : les quartiers périphériques de New York (Melrose dans le South Bronx) et de Paris (l'Île-Saint-Denis/Saint-Denis)⁵⁵¹. Elle observe le même déploiement dans les deux villes de la végétation afin de créer des « villes nature » au détriment de la nature sauvage des délaissés jugée « nuisible » et « sale ».

⁵⁴⁹ *Ibid.*, p. 442.

⁵⁵⁰ *Ibid.*, p. 444.

⁵⁵¹ BAILLY Emeline, « Des espaces publics aux espaces paysagers de la ville durable », in *Articulo*, Special issue 4, 25 novembre 2013.

Elle évoque alors la métaphore du décor, de la mise en nature au détriment des interstices, qu'elle qualifie de vides. Elle rapproche cette notion de vide à celle d'Henri Maldiney « qui associe l'œuvre d'art au vide. Pour lui, le vide n'est pas une négation du monde, mais au contraire une condition du rythme, du souffle — par la renaissance du vertige originel suscité —, qui rend possible la manifestation de l'être, la perception sensible du monde. Du rien émerge le tout, la possibilité "d'être le monde". Ce vide sensible constitutif des lieux permettrait une perception sensible, une interprétation de ce qui nous est commun. »⁵⁵²

Si les géographies de ces terrains de recherches sont hétérogènes, les processus engagés par les politiques sont identiques : concilier dans ces métropoles des espaces de nature sauvage, mais paradoxalement aménagée avec des politiques de densification et de construction du foncier, le concept de nature étant aussi un élément essentiel de marketing territorial⁵⁵³. La création d'espace vert répond à une politique d'attractivité⁵⁵⁴.

« Cette stratégie urbaine ne s'embarrasse pas des héritages bâtis et humains. Elle n'hésite pas à recomposer au nom de la biodiversité une nature semi-artificielle aux vertus environnementales⁵⁵⁵. »

Ce désir implique un nouveau rapport au vivant et à la nature sauvage qui me semble-t-il est paradoxal : la reconstruction d'une forme de nature sauvage sur des espaces jusqu'alors largement anthropisés implique l'effacement des traces des usages passés et donc de la mémoire du site et avec elles la disparition de formes vernaculaires (aux prairies Saint-Martin, ce sont les jardins familiaux, les habitats modestes d'après-guerre), mais aussi le bouleversement de l'écosystème en place au profit de la création d'une nouvelle nature.

4. Le paysage, un outil de contrôle des pouvoirs politiques

Le processus d'aménagement de la friche est identique sur ces terrains de recherche à travers :

⁵⁵² *Ibid.*, p. 10-11.

⁵⁵³ G. Faburel, *Les métropoles barbares*, *op. cit.*, p. 60.

⁵⁵⁴ L. Bourdeau-Lepage et É. Bailly, *Nature en ville*, *op. cit.*, p. 24.

⁵⁵⁵ *Ibid.*, p. 40.

– la normalisation des espaces par l'éviction de toute forme de marginalité, le nettoyage des traces, des déchets, des squats, des éléments et des présences anthropiques jugés néfastes, la standardisation d'une partie des mobiliers remplacés par des formes industrielles (à l'opposé des formes bricolées de la friche)

– un retour à l'ordre avec une politique de gestion des flux des populations animales, végétales et humaines. La maîtrise des usages s'opère au détriment des appropriations par des incitations ou des interdictions qui prennent la forme de mobiliers, de barrières, de panneaux pédagogiques dans l'espace public.

– L'espace produit est alors le fruit de l'hybridation de la naturalité et de l'artificialité grâce à l'ingénierie écologique qui met à l'œuvre une « techno nature⁵⁵⁶ » comme au jardin des confluences à Lyon. La nature est programmée comme une zone d'équipement de service.

Retrouver l'image d'une nature sauvage, originelle avec la création d'une réserve n'est-ce pas entériner la dissociation homme-nature au détriment des usages poreux et diversifiés de la friche ? Le pouvoir politique métropolitain souhaite trouver une place dans l'enceinte de la ville à une nouvelle forme de nature sauvage sous réserve de la cerner, de la contenir, de la gérer, de la parquer. Le sauvage n'est-ce pas ce qui nous échappe ? La nature n'est-elle pas ce qui pousse, ce qui croît ?

Les hétérotopies

Julie Scapino associe dans ses recherches les friches aux hétérotopies.

« La friche, qu'elle soit urbaine, industrielle ou rurale, n'est pas un espace en dehors de la société. Elle résulte de processus socio-économiques, politiques, technico-administratifs, etc. Pourtant, elle rendrait possibles des processus nouveaux, qui reflètent en même temps qu'ils contestent le fonctionnement dominant. Le délaissé ferroviaire engendre-t-il des possibilités de renouvellement de la

⁵⁵⁶ *Ibid.*, p. 114.

fabrique de la ville? Et que deviennent-elles quand la friche s'institutionnalise?⁵⁵⁷ »

Le concept a été défini par Michel Foucault à l'occasion d'une conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967 et publié en 1984⁵⁵⁸. Il désigne des espaces absolument autres, différents des utopies, car contrairement à ces dernières, ils ont un emplacement bien réel, « tous les autres emplacements réels que l'on peut trouver à l'intérieur de la culture sont à la fois représentés, contestés et inversés, des sortes de lieux qui sont hors de tous les lieux, bien que pourtant ils soient effectivement localisables (...) les hétérotopies supposent toujours un système d'ouverture et de fermeture qui, à la fois, les isole et les rend pénétrables⁵⁵⁹ ».

Or ce sont bien des dynamiques d'ouverture et de fermeture, peu contrôlées par les pouvoirs publics, mais plutôt issues de la naturalité du site et de réappropriations d'individus qui caractérisent les dynamiques des paysages des prairies Saint-Martin. Si elles sont beaucoup traversées, peu pénètrent dans les parties les plus enrichies à l'exception de celles et ceux qui recherchent une forme d'isolement pour se ressourcer ou pour s'approprier une parcelle de la friche, parfois y habiter.

Les hétérotopies « ont, par rapport à l'espace restant, une fonction ». Elles sont soit un espace « d'illusion (...) qui dénonce comme plus illusoire encore tout l'espace réel, tous les emplacements à l'intérieur desquels la vie humaine est cloisonnée », soit un espace de « compensation », aussi parfait que l'extérieur est brouillon⁵⁶⁰. Les friches sont bien en retrait des logiques d'aménagement et de consommation de la société contemporaine. Elles échappent au contrôle du pouvoir politique, l'abandon du site laisse la place à la naturalité, elles offrent alors une espace de repos, un lieu de ressourcement pour certains, un vide, un lieu d'accueil pour les plus précaires, un refuge pour les espèces sauvages, un terrain pour les pratiques illicites.

⁵⁵⁷ J. Scapino, *De la friche urbaine à la biodiversité*, op. cit., p. 143.

⁵⁵⁸ FOUCAULT Michel et DEFERT Daniel, *Dits et écrits : 1954 - 1988. 4 : 1980 - 1988*, Nachdr., Paris, Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines », 1999, 895 p.

⁵⁵⁹ Michel FOUCAULT, Dits et écrits 1984, *Des espaces autres* (conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967), in *Architecture, Mouvement, Continuité*, n°5, octobre 1984, pp. 46-49.

⁵⁶⁰ Ibid.

L'espace de la friche en se soustrayant au contrôle des pouvoirs publics permet une forme d'autorégulation et d'autonomie. La municipalité se réapproprie à travers l'aménagement du paysage à la fois la naturalité de la friche (selon les médias, le projet de parc tend à créer une nature plus « qualitative ») et tend à en contrôler les usages du site. Le projet paysager donne au territoire des prairies Saint-Martin de nouvelles fonctions, comme celle d'accueillir les débordements de la nature : les crues. Mais, si l'Ille risque de déborder, c'est aussi à cause de l'artificialisation croissante des sols du fait du développement de la ville. Si la crue est un phénomène naturel, celui-ci est largement amplifié par la surconsommation d'espace foncier et ce d'autant plus dans des métropoles en forte densification. Les prairies Saint-Martin ont une fonction de loisirs, qu'elles avaient déjà avant le projet de parc (des personnes venaient s'y promener, pique-niquer, etc.). Ces usages sont réaffirmés, démultipliés par l'ajout de mobilier pour le divertissement, des jeux pour les enfants, des agrès pour le sport. Elles sont confortées aussi dans leur fonction pédagogique sur la nature, bien que paradoxalement la mare pédagogique prenne place sur un site dont tout le couvert végétal a été détruit, puisque rasé à blanc. Le paysage a donc des fonctions, anticipées, prédéterminées pour les populations humaines et la faune. Les circulations sont contrôlées avec l'apparition de barrières et d'interdictions, de dispositifs anti-stationnement puis anti-circulation.

Le contrôle des usages à travers l'aménagement du paysage

À travers de vastes politiques d'aménagement dans les métropoles, le paysage devient alors un outil de contrôle des pouvoirs politiques. Au prisme des travaux de Michel Foucault sur les dispositifs disciplinaires et de sécurité puis leurs évolutions vers la société de contrôle théorisée par Gilles Deleuze, je vais montrer en quoi le processus de fabrication du paysage relève aussi des mécanismes de pouvoir analysés par ces deux philosophes. Michel Foucault dans les cours donnés au collège de France de 1977 à 1979 intitulés *Territoire, sécurité et population* et *Naissance de la biopolitique* a détaillé différents mécanismes de pouvoir.

« Les sociétés occidentales modernes, à partir du XVIII^e siècle, ont repris en compte le fait biologique fondamental que l'être humain

constitue une espèce humaine. C'est en gros ça que j'appelle, que j'ai appelé, comme ça, le bio-pouvoir⁵⁶¹. »

« la souveraineté s'exerce dans les limites d'un territoire, la discipline s'exerce sur le corps des individus, et enfin la sécurité s'exerce sur l'ensemble d'une population⁵⁶². »

Le pouvoir disciplinaire aménage grâce à un quadrillage disciplinaire l'espace compris alors comme un vide, c'est-à-dire vierge de tout présupposé. Les dispositifs de sécurité, eux prennent en compte les constituantes du milieu et tentent d'anticiper les événements qui vont s'y dérouler.

« la souveraineté capitalise un territoire, posant le problème majeur du siège du gouvernement, alors que la discipline architecture un espace et se pose comme problème essentiel une distribution hiérarchique et fonctionnelle des éléments, la sécurité va essayer d'aménager un milieu en fonction d'événements ou de séries d'événements ou d'éléments possibles, séries qu'il va falloir régulariser dans un cadre multivalent et transformable (...) Il s'agit simplement de maximaliser les éléments positifs, que l'on circule le mieux possible, et de minimiser au contraire ce qui est risque et inconfort⁵⁶³ »

Le projet de PNU mêle un aménagement de l'espace qui est de l'ordre du dispositif disciplinaire et celui de la sécurité. Certaines zones ont été traitées comme des pages blanches par un *tabula rasa* radical des formes de vie sur place (la friche au nord et la future mare pédagogique), la pose de barrières contraint les circulations, la réouverture de certains axes et la pose de candélabres offrent une meilleure visibilité du site. Les lieux sont plus lisibles donc plus facilement contrôlables. L'insertion du parc dans la logique urbaine (à travers le choix de la proximité du métro, du centre des congrès, le désenclavement de la friche, la densification des loisirs, l'occupation du sol par des mobiliers pour dissuader les réappropriations) sont de l'ordre du dispositif

⁵⁶¹ FOUCAULT Michel, SENELLART Michel, EWALD François, et al., *Sécurité, territoire, population : cours au Collège de France, 1977-1978*, Paris, Seuil : Gallimard, « Hautes études », 2004, 435 p, p.3.

⁵⁶² *Ibid.*, p. 13.

⁵⁶³ *Ibid.*, p. 21-22.

sécuritaire, ils favorisent, ordonnent, agencent les usages jugés appropriés au site en fonction d'un système de zonage qui soustrait le sauvage de l'espace de parcours et de loisirs.

« L'ordre, c'est ce qui reste lorsqu'on aura empêché en effet tout ce qui est interdit⁵⁶⁴ ».

Selon Michel Foucault, le processus disciplinaire prend forme avec la gestion des physiocrates de la population au XVIIIe s. en fonction du climat et du milieu qui deviennent alors des variables techniques. Le pouvoir découpe de nouveaux objets dans le réel : le peuple, jusqu'alors indénombrable, ingérable, le peuple qui se révolte laisse place à la population qui elle, est classée en catégories (genre, âge, classe sociale, etc.). Dans ces ensembles, les marges sont à contre sens de la loi, le quadrillage disciplinaire tend à rendre conforme à un modèle. Le pouvoir engage un processus de normalisation pour contrôler ceux et celles qu'il gouverne.

La discipline « normalise » en homogénéisant un ensemble, un espace et un temps, et, d'autre part, en individualisant, en marquant des distances, les écarts entre les individus. La discipline est une force positive d'incitation, d'orientation. Pour opérer avec efficacité, la société disciplinaire doit éviter les nomades (dont les personnes vivant en camions, en tentes, les squats). Mais le dispositif disciplinaire trop rigide tend à ralentir les flux de capitaux et donc l'économie. La société de contrôle théorisée par Gilles Deleuze opère sur les mouvements, il s'agit de gérer des flux de personnes et de biens afin de favoriser le mouvement des capitaux et donc de dynamiser l'économie.

« Ce moment de mutation se caractérise par le maintien de techniques disciplinaires résiduelles, par exemple à l'école ou dans les prisons, à côté de nouvelles tendances qui s'orientent vers les techniques de contrôle. Deux visions de la société coexistent actuellement, provoquant de nombreux heurts au sein du système⁵⁶⁵. »

« La normalisation marque la fin nécessaire des disciplines, car elle suppose une homogénéisation si parfaite qu'elle ne permet pas de

⁵⁶⁴ *Ibid.*, p. 47.

⁵⁶⁵ M. Foucault et D. Defert, *Dits et écrits, op. cit.*, p. 2.

répondre à l'irruption de la nouveauté. En contrôlant les virtualités des individus, elle les oriente vers une ligne d'intégration actuelle, mais cette ligne est toujours changeante, mouvante, alors que la discipline est strictement réglée, laissant très peu de marge de manœuvre⁵⁶⁶. »

Il en va de même souvent dans le traitement des espaces en friche par les politiques. Soient ils sont convertis en ZAC et réinjectés dans le flux de l'économie capitaliste à travers la promotion immobilière, soit ils sont reconvertis en Parc c'est-à-dire que des formes précises de nature y sont redessinées pour des usages anticipés et conventionnels comme le loisir et le divertissement, mais au détriment des usages marginaux comme le squat ou les pratiques de jardinages « sauvage ». Les dynamiques spontanées, indisciplinées, les porosités entre espace privé et espace public, les marges disparaissent. Le projet de PNU redécoupe les espaces en dissociant celui du sauvage, de celui du citoyen. C'est un retour à l'ordre. Le dispositif de contrôle insère le projet de PNU dans une pensée de la ville en mouvement, les passerelles et les nouvelles voies de circulation désenclavent le site, l'offre de loisirs divertit les habitants, il favorise l'afflux d'argent avec le développement et la montée des prix du foncier. Si Rennes a développé un dispositif important et reconnu d'accession aidée à la propriété pour lutter contre la hausse des prix immobiliers, pour autant les choix politiques de la métropole, de la Région et de l'État avec le développement d'une politique d'attractivité, la création d'une ligne LGV Rennes-Paris, d'un centre des congrès, tend à faire monter le prix du foncier.

« C'est un état de rareté, en effet, qui fait monter les prix. Plus les prix montent, plus bien entendu ceux qui détiennent les objets rares tiennent à les stocker⁵⁶⁷. »

Michel Foucault analyse les effets de la rareté d'une ressource, en l'occurrence les aliments, sur le comportement de la population, la disette entraîne le risque d'une plus grande mortalité et avec elle la révolte du peuple. Les mécanismes du pouvoir pour

⁵⁶⁶ DA SILVA Emmanuel (éd.), *Lectures de Michel Foucault. Volume 2: Foucault et la philosophie*, s.l., ENS Éditions, 2003.

⁵⁶⁷ FOUCAULT Michel, SENELLART Michel, EWALD François, et al., *Sécurité, territoire, population : cours au Collège de France, 1977-1978*, Paris, Seuil : Gallimard, « Hautes études », 2004, 435 p, p.32.

contrôler ce phénomène s'appuient non pas sur un contrôle des prix et des biens, mais sur la libre circulation en dehors du territoire du grain afin que le phénomène s'annule de lui-même.

La végétation permet de lutter contre l'îlot de chaleur urbain, les espaces cultivés permettent une forme d'autonomie alimentaire. La nature, le vivant, la faune et la flore sont des enjeux fondamentaux pour créer des villes supportables aux vues des changements climatiques et écologiques, ils doivent être pris en compte dans l'aménagement du territoire, dans la gestion de la ville et de l'espace public, les métropoles ne peuvent négliger cette donnée. Or la densification, l'artificialisation croissante des sols, la chute de la biodiversité, ces phénomènes créent un effet de rareté, la nature devient précieuse, d'où pour les municipalités la nécessité de la contrôler mais aussi des mouvements de révoltes de certains citoyens dès que l'on touche à la nature. Les questions d'urbanismes sont en prise avec des débats et des conflits avec la population locale. Les coupes d'arbres de la ville (aux prairies Saint-Martin en février 2019⁵⁶⁸, mais aussi avenue Janvier⁵⁶⁹, et avenue Henri Fréville⁵⁷⁰) suscitent des protestations chez certains citoyens et des associations. La ville crée une commission de l'arbre pour tenter résoudre ces conflits.

Le Parc est donc le fruit de paradoxes : c'est la municipalité qui a créé la friche par gel du foncier sur cette zone (pour le projet de pénétrante puis celui de parc). Elle accentue le phénomène avec l'expulsion des jardins familiaux et la politique de préemption des maisons. Mais les contestations d'une partie des Rennais ralentissent le processus de transformation de la friche en parc. Les paysagistes se saisissent de la naturalité de la friche, de son caractère sauvage. Mais pour autant, le dessin extrêmement présent, les interventions lourdes, les expulsions des plus précaires, le

⁵⁶⁸ NICOLLE-ANNIC Jeanne, *Rennes. Des riverains choqués par l'abattage des arbres aux prairies Saint-Martin*, <https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/rennes-des-riverains-choques-par-l-abattage-des-arbres-aux-prairies-saint-martin-6230935>, 20 février 2019, consulté le 23 avril 2020.

⁵⁶⁹ ENEE Virginie, *L'abattage d'arbres avenue Janvier émeut des Rennais*, <https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/l-abattage-d-arbres-avenue-janvier-emeut-des-rennais-6582383>, 25 octobre 2019, consulté le 23 avril 2020.

⁵⁷⁰ *Rennes. Pourquoi 35 platanes sont abattus avenue Fréville ?*, <https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/rennes-pourquoi-35-platanes-sont-abattus-avenue-freville-6261197>, consulté le 23 avril 2020.

nettoyage de la friche, stérilisent les lieux de leur mémoire et des vies en place pour créer une nature plus conventionnelle et maîtrisée. La normalisation annihile l'intermédiaire des paysages des prairies Saint-Martin, les porosités, les dynamiques au profit de formes plus rigides, contrôlées et potentiellement beaucoup plus figées. Il s'agit de mettre en contact les citadins avec la nature tout en les excluant des zones les plus sauvages du site. Pour cela, il faut aussi détruire la nature préexistante sur certaines zones, au profit de la dépollution et de la préservation de l'habitat urbain des crues. Il faut aussi interdire l'habitat illégal et avec lui expulser les plus précaires de nouveau au profit de la nature, exclure toute présence humaine pour développer une nature plus sauvage, extraordinaire, un réservoir.

Le paysage de la friche est en prise avec de nombreuses polarités : l'ordre et le désordre, la nature et la culture, le corridor et la frontière, la contrainte et la liberté. Le désordre apparent de la friche offre à travers son aménagement un nouvel ordre social et écologique. Le territoire peu aménagé représente une enclave, une frontière pour certains, c'est pourtant un corridor écologique pour les espèces sauvages, un carrefour dans la TVB de Rennes, un point d'accueil pour les populations nomades. Les contraintes liées à la naturalité du site offrent une forme de liberté.

Ann Sgard dans son article sur le paysage et la mémoire propose de « lever le verrou de la naturalisation qui tend à enfermer le paysage dans la seule catégorie rurale ou “naturelle”, lever le verrou de la dépolitisation qui cantonne le paysage dans un idéal du beau consensuel et fédérateur, lever le verrou du paysage remarquable qui oublie les territoires du quotidien »⁵⁷¹ »

Il ne s'agit pour autant pas de sanctuariser ou d'idéaliser le site et la friche. Un abandon du site de toute activité anthropique impliquerait une homogénéisation des paysages et probablement une baisse de la biodiversité. La porosité de la friche repose sur des dynamiques multiples et mobiles. Elles ne sont pas le fait des politiques, elles sont nourries par l'implication de certains citadins et des citoyens.

⁵⁷¹ SGARD Anne, « Questionner le paysage et la mémoire. Empreintes, traces, marques », in *Mémoires en jeu*, vol. 7, 2018, p. 113-119.

« Paysage et mémoire sont tous deux des processus de construction, tant individuels que collectifs, toujours en cours, ils partagent ce rapport complexe aux émotions (...) Le rapprochement de la mémoire et du paysage met particulièrement en lumière les dimensions politiques de celui-ci. (...) Comment concilier les mémoires plurielles, sans en confisquer aucune, sans figer le sens. Le projet n'est pas que technique et esthétique, il est éthique.⁵⁷² »

⁵⁷² *Ibid.*

Intermède 2

En parallèle, je fréquente un autre lieu, la Zone À Défendre de Notre Dame des Landes. C'est une vaste zone de bocage sur laquelle, l'État souhaitait construire un aéroport. Des militants (des zadistes) se sont installés sur place dans des habitats auto construits. Il y a de nombreuses barricades. Il y a des tours de guets. Il y a un phare. L'histoire présente quelques similitudes avec celle prairies Saint-Martin (c'est un lieu dont l'espace foncier est gelé par un projet d'aménagement, il existe un conflit entre les usagers et le pouvoir public). Cependant l'échelle, le devenir du site, le contexte politique et citoyen diffèrent d'un projet à l'autre.

Là-bas, je ressens toujours un sentiment de familier, je ne sais pas l'expliquer.

Une manifestation est organisée le 15 avril 2018 pour protester contre la deuxième vague d'expulsion des militants installés sur place (l'opération César). Elle est autorisée par la préfecture mais le climat sur place est extrêmement tendu. Nous sommes plusieurs milliers à nous réunir au lieu-dit Bellevue. Les CRS sont nombreux et armés, l'hélicoptère gronde en permanence. La tension est extrêmement palpable. Les grenades claquent tout l'après-midi : certaines libèrent des trainées de gaz jaunes, j'apprends le soir qu'ils sont neurotoxiques. Il y a aussi parfois des arcs en ciels dans le ciel : ce sont les canons à eaux. À la tombée du jour, nous rentrons. J'ai le sentiment d'avoir alors entrevu quelque chose de la guerre.

Le soir, je retouche des photographies promises à certains de mes étudiants pour leur journal Vitrine qui doit paraître le lendemain. Par souci d'économie, elles seront imprimées en noir et blanc. J'en sélectionne quelques-unes, je passe l'une des images de barricades en bichromie. Et là, enfin, face à l'image photographique, je comprends soudain en quoi la ZAD résonne dans ma mémoire.

Jozef

Mon grand-père est né près de Cracovie en 1920. Il a connu la guerre. Il a été déporté plusieurs années : à Plaszow puis à Dachau. Au sortir de la guerre, sous la pression de l'union soviétique, il a émigré en France, près de Fontainebleau. Il a été

traducteur pour l'armée américaine (il parlait huit langues) puis ouvrier dans les usines Boulogne Billancourt. C'était un démiurge. Il ne s'arrêtait jamais de construire, c'est le propre de ceux qui sont sortis des camps, créer pour conserver sa condition humaine. À côté de la maison familiale, il a érigé une tour en pierre, haute, ronde, comme celle d'un château médiéval, en haut il a fait une chapelle. Le jardin était fermé par une imposante grille en fer, forgée elle aussi de ses propres mains et partout autour de la maison des matériaux récupérés, accumulés, entassés. Enfant, quand je l'allais lui rendre visite, sur place, j'avais le sentiment que quelque chose d'inédit, de très sombre, hors du temps, émanait du site et dont le sens m'échappait profondément.

En retouchant cette photographie, vingt ans plus tard, je comprends enfin l'origine du sentiment étrange qui m'oppressait chaque fois que j'allais rendre visite à mon grand-père. Là-bas, sans le savoir, je faisais l'expérience de quelque chose qu'il avait inscrit sur place, les lignes défensives d'un paysage de la guerre.

Je relie le paysage et la mémoire⁵⁷³.

⁵⁷³ S. Schama, *Le paysage et la mémoire*, op. cit.

TROISIÈME PARTIE

REFUGE OU RÉSERVE ?

« *For it seems to me that neither the frontiers between the wild and the cultivated, nor those that lie between the past and the present, are so easily fixed... The sum of our pasts, generation laid over generation, like the slow mod of the seasons, forms the compost of our future. We live off it*⁵⁷⁴. »

Cette recherche est construite de deux parties de nature différente. La première partie définit le *saltus*. Pour cela, j'ai opéré une traversée de différentes périodes historiques (l'Antiquité, le Moyen-Âge, l'Époque moderne puis contemporaine), afin de dessiner la trajectoire du terme (de son sens, de son usage) et à travers elle, de comprendre une part de l'évolution de notre relation à la nature. L'intérêt pour le terme *saltus*, avec l'avènement de la crise écologique contemporaine révèle, au-delà du besoin d'un renouveau des méthodes agricoles, l'impératif d'un changement profond de nos relations à l'environnement et au vivant et à travers elles, la nécessité d'un renouveau philosophique, politique et esthétique de notre relation au paysage.

Dans la seconde partie, j'étudie un site contemporain qui répond aux critères du *saltus*. Cette partie croise une démarche photographique artistique avec des recherches en géographie et en écologie. J'analyse les dynamiques des paysages des prairies Saint-Martin, leur construction, leur évolution et leur perception. Les paysages de la friche sont le fruit d'interactions entre les usagers et la naturalité du site. Certaines des logiques de la friche relèvent du nomadisme : une part des habitants des prairies Saint-Martin sont nomades, l'emplacement de leurs usages, les formes du paysage sont mobiles. Selon Michel Foucault⁵⁷⁵, dans un contexte de société disciplinaire, les nomades ne sont pas souhaitables : du fait de leur mobilité, ils sont difficilement contrôlables. La municipalité à travers le projet de PNU se saisit de la naturalité de la friche. Elle donne de nouvelles formes aux paysages, un nouvel ordre au site, en interdisant certains usages comme le jardinage (par précaution sanitaire), l'habitat légal et illégal. Les dynamiques de la friche

⁵⁷⁴ S. Schama, *Le paysage et la mémoire*, op. cit., p. 574.

⁵⁷⁵ Emmanuel Da Silva (éd.), *Lectures de Michel Foucault. Volume 2*, op. cit., p. 5.

sont de l'ordre de l'éphémère et du réversible à l'inverse du remodelage profond de la topographie du site engagé pour créer le champ d'expansion des crues. Deux visions opposées de la nature s'affrontent sur ce projet.

La mutation du lieu (sa transformation en PNU) réintroduit le dualisme de notre relation moderne à la nature. L'homme moderne s'est construit selon des polarités, dont certaines sont à l'œuvre dès l'Antiquité : nature et culture, sauvage et domestique. Si les usagers de la friche ménagent des porosités entre nature et culture, à l'inverse, le PNU entérine leur clivage du fait d'une redistribution de l'espace et de ses usages. Il tend à imposer un nouveau modèle qui correspond à des représentations préétablies de la nature : la réserve d'une part, le parc de loisirs d'autre part. L'étude du site révèle des césures sous-jacentes entre les gouvernants et les usagers pour définir les principes d'ordre et de désordre, de contrôle et de liberté, de légalité et d'illégalité. La gestion des prairies Saint-Martin et leur devenir soulèvent des questions sociales et politiques, quant à la redistribution du pouvoir sur un territoire. Il apparaît à l'issue de cette deuxième partie que l'intermédialité des paysages des prairies Saint-Martin relève tout autant d'une situation marginale d'un point de vue territorial que d'un point de vue sociétal. Dans une friche, nous sommes confrontés à l'altérité, entre humains et non-humains, mais aussi entre les membres d'une société et ceux qui sont considérés du fait de leur mode de vie à sa marge. Si nous souhaitons renouveler notre relation au paysage, nous devons aussi questionner les relations entre gouvernants et gouvernés, entre paysagistes, artistes, scientifiques et usagers.

La pastorale et la friche ?

Pastorale et friche : l'adjonction de ces deux termes peut paraître au premier abord incongru. Quel lien existe-t-il entre le désordre du terrain vague et la campagne idyllique des bergers, des faunes et des nymphes ?

La crise environnementale que nous traversons se traduit à travers une remise en cause du modèle urbain, un questionnement sur la place de la nature en ville et plus largement dans notre vie, d'où un regain d'intérêt pour les friches, les réserves ou un phénomène d'exode rural. Ces dynamiques ne seraient-elles pas proches de certains des enjeux évoqués par les pastorales ?

Le paysage pastoral est une forme d'idéalisation d'un mode de vie intermédiaire entre nature et culture, un paysage de nature amène où les hommes se réfugient pour exercer leur art de la musique ou de la poésie. Dans l'introduction de l'ouvrage *The Pastoral Landscape*, John Dixon Hunt⁵⁷⁶ constate un écart entre la réalité de la vie quotidienne du berger et ses représentations pastorales. Le genre ne signifie pas simplement dépeindre un berger et ses moutons, mais exprimer un mode de vie divergent d'une réalité pragmatique, à la fois subtile et insaisissable. La pastorale n'est ni la réalité ni le mythe, elle est entre les deux. Selon l'historien d'art Christophe Brouard :

« La confluence des deux dimensions de la fiction du récit et de la réalité vécue du narrateur est l'un des principes fondateurs de la poésie bucolique, à l'instar de Virgile ou encore de Sannazaro qui ont tous construit la pastorale sur cette double focalisation du récit⁵⁷⁷. »

Le genre existe à différentes époques et à travers différents médias (la poésie puis la peinture et la musique). Loin de décrire un idéal plat, la pastorale est selon J. D. Hunt, constituée de tensions entre « *the imagery of peace, ease and rural refuge, and some internal (for example psychological malaise) or external (for example, death) threat to them*⁵⁷⁸ ». Elle est à la fois « lyrique, à travers l'exaltation de la nature et d'un âge d'or. Elle est aussi un regard aiguisé, porté sur la société, qu'il s'agisse d'éloge ou de ce que l'époque n'arrive pas à être⁵⁷⁹. » En cela, elle peut être une satire de son temps. En se déployant dans le monde rural, elle peut exprimer une rupture avec l'environnement urbain.

⁵⁷⁶ HUNT John Dixon, Center for Advanced Study in the Visual Arts (U.S.), National Gallery of Art (U.S.), et al. (éd.), *The Pastoral landscape*, Washington : Hanover, National Gallery of Art ; Distributed by the University Press of New England, « Studies in the history of art / Center for Advanced Study in the Visual Arts, Symposium papers », 1992, 228 p, p.11-16.

⁵⁷⁷ BROUARD Christophe, « *Ut pictura pastoralia* » *La naissance du paysage. Les scènes champêtres dans la peinture et le dessin à Venise pendant la première moitié du XVIe siècle*, thèse de doctorat, Ecole Pratique des Hautes Études, 2010, p.8, (dactyl.).

⁵⁷⁸ John Dixon Hunt, Center for Advanced Study in the Visual Arts (U.S.), National Gallery of Art (U.S.), et al. (éd.), *The Pastoral landscape*, op. cit., p. 15.

⁵⁷⁹ C. Brouard, « *Ut pictura pastoralia* » *La naissance du paysage. Les scènes champêtres dans la peinture et le dessin à Venise pendant la première moitié du XVIe siècle*, op. cit., p. 9.

La réserve

Le développement des réserves naturelles à partir du XIX^e s. semble être issu lui aussi d'un même processus d'idéalisation d'un territoire à travers la représentation de ses paysages. En effet, les deux premières réserves publiques (du paysage à Fontainebleau et de la nature aux États-Unis) sont toutes deux liées à la représentation picturale et photographique du paysage.

Il existe des liens profonds entre les codes esthétiques paysagers d'une société et la façon dont elle aménage le territoire. Ces codes esthétiques (ce que nous trouvons beau ou laid) traduisent les valeurs que nous accordons à certaines formes (paysagères en l'occurrence) en fonction de notre culture, de notre histoire et de notre sensibilité. Ce système de valeurs est fondé sur des préoccupations, des enjeux culturels, politiques, économiques. Ce jugement esthétique influe sur nos usages et à travers eux sur l'aménagement d'un territoire. Le goût d'une époque pour certains types de paysages est lié à ses modes d'habiter et ses lieux de villégiatures.

Les survivances

Parfois, pour mieux comprendre une situation, il faut faire un pas de côté, prendre une forme de recul.

Aby Warburg (1866-1929) utilise le principe méthodologique de l'inactualité pour écrire l'histoire de l'art. Ce qui fait sens dans une culture, selon lui, c'est le symptôme, l'impensé, l'anachronique de cette culture⁵⁸⁰. Il opère donc des sauts spatio-temporels en rapprochant des images de différentes époques. Il mobilise le concept de « *Nachleben* », « survivance » (*survival* en anglais), qu'il reprend de l'anthropologue anglo-saxon de Edward Tylor (1832-1917)⁵⁸¹. Il tend ainsi à dépasser l'opposition entre un modèle d'évolution et l'intemporalité souvent associée à l'anthropologie. Selon E. Tylor, nous sommes au quotidien à la fois des créateurs, mais aussi nous transmettons et modifions un héritage profond issu des siècles antérieurs. Il

⁵⁸⁰ DIDI-HUBERMAN Georges, *L'image survivante : histoire de l'art et temps des fantômes selon Aby Warburg*, Paris, Minuit, « Paradoxe », 2002, 592 p, p.53.

⁵⁸¹ *Ibid.*, p. 52.

évoque en ce sens « la ténacité des survivances⁵⁸² ». Aby Warburg s'inspire aussi de la psychologie, il envisage l'histoire de l'art à travers le rapprochement de représentations appartenant à différentes époques comme un travail de la mémoire. La mémoire dans la psychanalyse freudienne est un processus inconscient. Elle est constituée de réminiscences actives.

« Ces restes, ces résidus, comme Freud les appelle, sont des souvenirs qui « n'ont rien à voir avec la conscience. Les plus intenses et les plus tenaces de ces souvenirs sont ceux laissés par des processus qui ne sont jamais parvenus à la conscience » (1920, p. 30). Ce fonds mnésique originaire constitue ce que nous pourrions appeler le mycélium traumatique de la mémoire. Ce mycélium ramasse les impressions, les empreintes, les réminiscences, les échos des jouissances et des terreurs originaires. Exilées de la conscience, ces impressions laissées par les traumatismes précoces réclament, tout en s'y dérochant sans cesse, une représentation et une figuration⁵⁸³. »

Les traces impensées de la mémoire se rappellent au sujet à travers un travail psychique de transformation et d'actualisation. Le sujet s'en rappelle, mais sans s'en souvenir, il s'en rappelle dans ses rêves, ses transferts et ses symptômes. Aby Warburg mobilise ce principe autour de la notion de « Pathosformel⁵⁸⁴ », à travers l'analyse de la gestuelle de la tragédie. Elle est selon lui un symptôme impensé d'une culture. L'intensification liée à la forme tragique est le sentiment de l'existence, elle relève d'un archaïsme pulsionnel, d'une transmission inconsciente.

Quelle est la légitimité de ce type de démarche retransposé aux paysages de la friche ? L'intérêt pour la friche, la relation à la nature qu'elle implique relève à mon sens d'un enjeu d'avenir, de préservation et de respect du vivant. L'attachement à son caractère semi-sauvage semble aussi remonter de représentations passées. L'un des mythes sur lequel la société moderne s'est construite est celui d'une édification des

⁵⁸² E. Tylor, *Primitive Culture. Researches into the development of mythology, Philosophy, Religion and Custom*, 1871, cité par G. Didi-Huberman, *L'image survivante*, op. cit. p. 57.

⁵⁸³ GORI Roland, « La mémoire freudienne : se rappeler sans se souvenir », in *Cliniques méditerranéennes*, n° 1, no 67, 2003, p. 100-108.

⁵⁸⁴ G. Didi-Huberman, *L'image survivante*, op. cit. p. 191-202.

sociétés humaines marquée par le passage du sauvage au civilisé, de la nature à la culture. Le concept de nature a donc pour l'homme moderne une dimension originelle. Opposé à la culture, il serait ce qui a existé avant l'homme, avant la société. Questionner notre relation à la nature et au sauvage tend à nous tourner vers notre propre origine. Le propos de Pascal Quignard, cité en première partie, fait sens :

« Le *salto* est dans le *saltus* veut dire le salut est dans l'inessarté. *Saltus* en latin équivalait à friche, lande, rippe. Opter pour *saltus* pour moi veut dire non seulement il faut quitter la protection des remparts, mais il faut traverser les champs, il faut traverser les vignes, les oliviers, les moissons, il faut se glisser sous les fils de fer barbelés, il faut rejoindre le non cultivé. Il faut revenir à l'étape d'avant⁵⁸⁵. »

Ainsi, notre relation au paysage de friche ne relève pas uniquement du contemporain, elle a un héritage anachronique. Une crise survient lorsqu'une société ne se projette plus dans l'avenir tout en étant en rupture avec son passé. Sortir d'une situation de crise appelle à une forme de mutation, la quête de nouveaux modèles. Investir des pans de passé enfoui est-ce poursuivre une quête idéaliste d'une renaissance ? Ou est-ce perpétuer une vision nostalgique ?

Les photographies de l'OPP ne sont pas le réel, le site physique constitué d'objets, mais sa représentation. Elles mobilisent des codes esthétiques. De même, les paysagistes et les politiques utilisent pour construire le projet de PNU des représentations (la réserve, la mise à en scène) qui font écho à des modèles paysagers préétablis. Les images, ainsi mobilisées, analysées ne sont pas inertes, ni statiques elles se mêlent se rapprochent dans une construction non plus chronologique, mais révélatrice d'une part impensée de notre relation aux paysages de friches. Cette démarche engage un travail de la mémoire pour reconstruire une nouvelle histoire.

Remonter le temps signifie dans le cadre de cette recherche inscrire ces paysages intermédiaires dans la durée, dans de multiples couches spatio-temporelles à travers des sauts entre différentes images, d'autres paysages, d'autres lieux.

⁵⁸⁵ P. Quignard, P. Alferi, E. Clemens, et al., *Inter*, op. cit., p.17.

Je reformule la méthode de cette recherche : la première partie est une forme d'avancée dans l'histoire, la seconde est un battement dans le contemporain, enfin la troisième partie tend à défaire l'histoire des représentations du paysage, dénouer pour renouer l'anachronique en opérant des sauts entre passé et contemporain. L'enjeu est peut-être de répondre à la question posée par Leo Marx, en conclusion de l'ouvrage *the Pastoral Landscape*. L'historien écrit dès 1992 que si l'humanité a longtemps pensé vivre à la merci des forces de la nature, cette relation se trouve aujourd'hui inversée, face aux dommages irréparables que l'homme inflige à notre planète. Il conclut :

« *Does pastoralism have a future*⁵⁸⁶? »

⁵⁸⁶ Leo Marx in John Dixon Hunt, Center for Advanced Study in the Visual Arts (U.S.), National Gallery of Art (U.S.), et al. (éd.), *The Pastoral landscape, op. cit.*, p. 233.

CHAPITRE I La pastorale antique, un refuge ?

Il existe au sein de l'Antiquité romaine un intérêt profond pour la représentation de la nature sous le règne de l'empereur Octave-Auguste. Ces quelques décennies rassemblent la production littéraire virgilienne, mais aussi celles de nombreuses représentations picturales paysagères (les fresques sacro-idylliques et les *topia* décrites par l'architecte Vitruve) sur les murs des villas antiques. Je tends dans ce chapitre à travers l'étude des codes esthétiques de pastorales littéraires et picturales antiques et conjointement, l'analyse de leur contexte politique, de comprendre les valeurs accordées à la nature et leur traduction dans le paysage. Pour cela, je mobilise de nouveau la thèse de Marie-Pierre Zannier⁵⁸⁷ sur les paysages des grands domaines agricoles romains, mais aussi les analyses des paysages picturaux et littéraires antiques de Jean Michel Croisille⁵⁸⁸, Agnès Rouveret⁵⁸⁹ Bettina Bergman⁵⁹⁰ et Eleanor Winsor Leach⁵⁹¹.

⁵⁸⁷ ZANNIER Marie-Pierre, *Paysages du grand domaine et normes agronomiques de Caton à Pline l'Ancien. Représentations de l'espace et « bonne mesure », op. cit.*

⁵⁸⁸ CROISILLE Jean-Michel, *Paysages dans la peinture romaine : aux origines d'un genre pictural*, Paris, Picard, « Antiqua », 2010, 157 p.

⁵⁸⁹ ROUVERET Agnès, « Peinture et art de la mémoire : le paysage et l'allégorie dans les tableaux grecs et romains », in *Comptes-rendus des séances de l'année - Académie des inscriptions et belles-lettres*, n° 3, vol. 126, 1982, p. 571-588.

⁵⁹⁰ John Dixon Hunt, Center for Advanced Study in the Visual Arts (U.S.), National Gallery of Art (U.S.), et al. (éd.), *The Pastoral landscape, op. cit.*

⁵⁹¹ LEACH Eleanor Winsor, *Vergil's Eclogues ; landscapes of experience*, Ithaca [N.Y.], Cornell University Press, 1974, 281 p.

I. Les *topia*, les paysages antiques

Les premières pastorales, ou tout au moins celles qui nous sont parvenues remontent à l'Antiquité gréco-romaine sous la forme d'écrits poétiques à travers les *Idylles* de Théocrite, elles-mêmes reprises trois siècles plus tard par Virgile. Leur univers est proche de certaines des scènes peintes sur les murs des villas antiques qui figurent des bergers et des troupeaux au milieu d'arbres, de sanctuaires.

Peut-on considérer ces représentations picturales et littéraires comme des paysages, alors que le mot lui-même n'existe pas en latin ? Selon le géographe Augustin Berque⁵⁹² repris par Philippe Descola⁵⁹³, il n'existerait pas de paysage dans l'Antiquité. Il adviendrait à la Renaissance et se serait développé dans un laps de temps restreint (de la Renaissance à la révolution industrielle). Il aurait émergé avec la distinction de l'espace physique (l'espace universel newtonien) du phénoménal (l'espace sensible) et à travers elle, la scission de l'environnement (factuel, physique, écologique) du paysage (sensible, phénoménal, symbolique). L'auteur prolonge ainsi la théorie de l'artialisation d'Alain Roger⁵⁹⁴ qui transforme le pays (l'environnement) en paysage (la représentation artistique), une opération qui s'effectue *in visu* (les peintures) et *in situ* (l'art des jardins). A. Berque, en reprenant la théorie d'Ernst Gombrich⁵⁹⁵, situe la naissance du paysage occidental à la Renaissance des pays du Nord. Il observe, dans certaines de leurs peintures, le glissement progressif de la fenêtre, du cadre sur l'environnement extérieur au premier plan du tableau. Cependant, il semble que la création du paysage ne soit pas uniquement à l'initiative des artistes, j'y reviendrai dans la troisième sous-partie, à travers l'étude des relations entre paysage et communs⁵⁹⁶.

⁵⁹² Augustin Berque, « De paysage en outre-pays » in ROGER Alain et AUGOYARD Jean-François (éd.), *La théorie du paysage en France : 1974 - 1994*, Seyssel, Champ Vallon, « Les classiques de Champ Vallon », 2009, 463 p, p.346-359.

⁵⁹³ P. Descola, *Par-delà nature et culture*, op. cit., p.116.

⁵⁹⁴ ROGER Alain, *Court traité du paysage*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines », 1997, 199 p.

⁵⁹⁵ GOMBRICH Ernst, *L'écologie des images*, Paris, Flammarion, 1983, 434 p, p.15-43.

⁵⁹⁶ C'est la thèse que défend Kenneth Olwig. Voir Quatrième partie, sur le paysage et les communs, infra p. 434-443.

À l'inverse, Agnès Rouveret⁵⁹⁷ et Jean-Michel Croisille⁵⁹⁸ pensent que le terme *topia* serait l'équivalent latin du « paysage ». Que signifie « *topia* » ?

De même qu'il existe une production pendant l'antiquité de traités agronomiques⁵⁹⁹, l'architecte romain Vitruve (-90 — 15 av. n. è.) a produit un recueil théorique des méthodes constructives sous l'Empire romain. Le traité est écrit vers -15 av. n. è. et dédié à l'empereur Auguste. Il décrit les procédés constructifs des édifices publics, privés et leurs décorations. Il consacre un chapitre du livre VII aux fresques peintes sur les murs des édifices antiques. Il définit ainsi le mot « *topia* » :

« ambulationes vero, propter spatia longitudinis, varietatibus topiorum ornarent (70) ab certis locorum proprietatibus imagines exprimentes : pinguntur enim portus, promuntoria, litora, flumina, fontes, euripi (71), fana, luci, montes, pecora, pastores : nonnullis locis item signarent megalographiam habentem deorum simulacra, seu fabularum dispositas explicationes, non minus troianas pugnas, seu Ulixis errationes, per topia, ceteraque quae sunt eorum similibus rationibus ab rerum natura procreata ».

« Les galeries, à cause de leur longueur, furent ornées de paysages qu'ils animaient par des points de vue tirés de certaines localités ; c'étaient des ports, des promontoires, des rivages, des fleurs, des fontaines, des ruisseaux, des temples, des bois, des montagnes, des troupeaux, des bergers ; dans quelques endroits ils peignaient de grands sujets où figuraient les dieux ; ou bien c'étaient des épisodes empruntés à la mythologie, ou les guerres de Troie, ou les voyages d'Ulysse ; partout des paysages nulle part rien qui ne fût en harmonie avec les productions de la nature⁶⁰⁰. »

L'architecte associe les lieux représentés dans les *topia* aux « productions de la nature ». Les fresques comprennent des constructions anthropiques (des ports, des

⁵⁹⁷ ROUVERET Agnès, 2004 : Agnès Rouveret, *Pictos ediscere mundos. Perception et imaginaire du paysage dans la peinture hellénistique et romaine*, in Ktema. Civilisations de l'Orient, de la Grèce et de Rome antiques, 29, 2004, p. 325-344.

⁵⁹⁸ J.-M. Croisille, *Paysages dans la peinture romaine*, op. cit., p. 13.

⁵⁹⁹ Cette production de traités a été étudiée dans la première partie, supra p. 53-58.

⁶⁰⁰ VITRUVÉ, *De l'architecture*, Tome 2, Paris, C.-L.-F. Panckoucke, 1847, vol. 2/2, 580 p, p.141.

temples, etc.), mais aussi des espaces sauvages tels les bois, les montagnes, ces derniers peuvent être assimilés au *saltus*. L'architecte mentionne les protagonistes de ces scènes : les troupeaux et les bergers, mais aussi les Dieux, les personnages de la mythologie. Il est possible d'opérer une filiation de ces représentations murales à la poésie virgilienne (*les Bucoliques — les Géorgiques*), qui déploie les mêmes sujets. Afin d'étayer la thèse d'un concept élaboré du paysage dans l'Antiquité romaine, je précise qu'il existe déjà, à cette époque, un art des jardins, mais aussi, à travers des jeux d'ouvertures et de fermetures sur l'environnement extérieur des villas antiques, le souci d'une mise en relation de l'architecture avec l'environnement extérieur ou avec les fresques des villas. Bettina Bergman analyse dans le texte *Exploring the Grove Pastoral Space on Roman Wall*, les représentations des fresques antiques en lien avec leur support architectural du I^{er} s. av. n. è. au I^{er} s. de n. è.).

« *The pastoral conflicts evident in single images and in their relations to larger wall designs unfold in the overlapping spaces of the domus, where the viewer's experience of inside and outside, art and nature, old and new provides resolution. Indeed, Roman images of groves can only be understood as a part of shifting attitudes toward the landscapes that reshaped domestic design*⁶⁰¹. »

L'historienne analyse le jeu de perspective offert par les colonnes, les portiques, ainsi que celui des fresques murales cernées par des frises. Ils cadrent à la fois les représentations des bosquets sacrés, mais aussi des éléments de l'espace environnant. Par ailleurs, elle note à travers le témoignage de Pline Le Jeune (61-113 ap. n. è.), l'intérêt du consul pour le panorama maritime capturé par les trois fenêtres de sa villa. Dans les villas construites au premier siècle après notre ère, des points de vue multiples sur l'extérieur, depuis une même salle, invitent le spectateur à se mouvoir pour passer d'une image ou d'une vue à une autre. Ainsi, à travers des dispositifs architecturaux,

⁶⁰¹ Bettina Bergman, *Exploring the grove. Space on Roman Wall* John Dixon Hunt, Center for Advanced Study in the Visual Arts (U.S.), National Gallery of Art (U.S.), et al. (éd.), *The Pastoral landscape*, op. cit., p. 21-46, 38.

scénographiques et picturaux, des morceaux d'environnements sont cadrés et isolés, puis associés les uns aux autres, à travers différents agencements⁶⁰².

Les *topia* n'ont pas une simple vocation d'ornementation. Dans l'article *Topia : Landscape before Linear Perspective*, Veronica della Dora⁶⁰³ analyse les origines du terme *topia*. Le premier sens de *topia* est lié au mot grec τ'οπιον (*t'opion*), un diminutif du nom τ'οπος (*t'opos*, place). Associé aux fresques antiques, il peut signifier « petites places » ou « miniatures », il est en cela analogue au terme italien *paesetti* qui précède le mot paysage. Il est « défini selon une conception stoïcienne de la particularité : les *topia* sont les images tirées des caractéristiques propres et bien définies de certains sites⁶⁰⁴ ». Ils renvoient à des vues panoramiques et en cela, se rattachent à la tradition cartographique issue de l'hellénisme qui accordait une grande importance aux cartes territoriales peintes. Elles étaient utilisées tant par des géographes que des historiens dans le cadre de la « chorographie », selon la notion ptoléméenne d'analyse régionale⁶⁰⁵. Les *topia* sont peintes dans des galeries, des promenoirs, elles sont donc associées à la marche ou à la déambulation.

Le second sens de *topia* remonte à l'emploi par Cicéron des termes *topiarus* « jardinier » et *topiara* « jardins ornementaux ». Les *topia* sont les sculptures végétales pour embellir les jardins. Le mot est dérivé du mot grec ancien τ'οπεῖον (*tope'ion*), il désigne une corde (comme celles utilisées sur les navires). À l'époque hellénistique, τ'οπῖα (*top'ia*) désigne de manière plus générique les « cordes utilisées dans l'agriculture », y compris les cordes employées par les jardiniers pour donner diverses formes aux plantes (formes humaines, d'objets et d'animaux). Après la conquête de la Grèce par les Romains, beaucoup de ces mêmes jardiniers auraient importé leur art et leurs techniques horticoles. Selon Veroniqua Della Dora⁶⁰⁶, il n'y a pas de contradiction entre ces deux définitions de *topia* : les cordes permettent aux branches de prendre des formes

⁶⁰² *Ibid.* p. 40.

⁶⁰³ DORA Veronica DELLA, « *Topia : Landscape before Linear Perspective* », in *Annals of the Association of American Geographers*, n° 3, vol. 103, mai 2013, p. 688-709.

⁶⁰⁴ *Ibid.*

⁶⁰⁵ BRUNON Hervé, « L'essor artistique et la fabrique culturelle du paysage à la Renaissance. Réflexions à propos de recherches récentes », in *Studiolo. Revue d'histoire de l'art de l'Académie de France à Rome*, p. pp.261-290.

⁶⁰⁶ V. della Dora, « *Topia : Landscape before Linear Perspective* », art cit.

spécifiques, et celles-ci, à leur tour, fonctionnent comme des simulacres évoquant d'autres images. Par ailleurs, elle rapproche cette pratique ornementale figurative de la tradition grecque des jardins méditatifs comme espaces d'apprentissage : les philosophes stoïciens et Platon (428/427 - 348/347 av. n. è.) avaient l'habitude d'enseigner en marchant dans les jardins. Les *loggiati* (colonnades) décorées d'images, servaient de *loci memoriae*, de dispositifs visuels pour la mémorisation de concepts. Dans l'Antiquité, les Grecs reliaient le fonctionnement de la mémoire au sens de la vue : selon Platon et Aristote (384-322 av. n. è.), le souvenir repose sur des images internes imprimées dans la mémoire. Des dispositifs spatiaux spécifiques pour entraîner la mémoire se sont développés à côté des jardins. Cicéron lui-même aurait possédé une salle circulaire décorée avec des niches contenant des statues de divinités auxquelles l'orateur aurait associé des parties de son discours afin de le mémoriser.

Agnès Rouveret⁶⁰⁷, à travers l'étude des textes d'Aristote, de Cicéron et de Quintilien, note qu'il existe une filiation entre les *loci (topoi)* et les *imagines* dans l'Antiquité. En effet, Aristote associe l'imagination à la mémorisation :

« La *phantasia* est une faculté ambiguë, riche en potentialités positives et négatives. Elle naît d'une disposition commune à tous les hommes et règle les mécanismes de phénomènes psychologiques comme le rêve ou le travail de la mémoire. Elle rend compte de l'activité artistique ; le poète ou le peintre sont des êtres capables de communiquer à leurs semblables des images particulièrement puissantes. Mais lorsque l'individu perd le contrôle rationnel sur son imagination, il devient la proie du délire et de la mélancolie⁶⁰⁸. »

L'art de la mémoire consiste à transposer une notion à mémoriser sur un objet représenté, et ainsi en constituer une transposition imagée. En poésie, un tel transfert porte le nom de métaphore. Quintilien (35 – 100 de n. è.), reconnu comme l'un des principaux développeurs des *ars memoriae*, appelle « *energheia* » ou « *evidencia* » les descriptions, qui à travers le choix des mots, font surgir une scène aux yeux du public. Selon l'orateur romain, les mots transmettent les images mentales de l'orateur au

⁶⁰⁷ ARISTOTE De L'Âme et De la Mémoire et de la Réminiscence, cité par A. Rouveret, art. cit.

⁶⁰⁸ A. Rouveret, « Peinture et art de la mémoire », art cit, p. 572.

spectateur. Ainsi le discours est mémorisé à travers des images (existantes et/ou mentales), puis il imprègne, pénètre le spectateur en lui transmettant des images saisissantes, vivantes. Ces images de mots ou images mentales étaient susceptibles de rester gravées à leur tour dans la mémoire grâce à leur vivacité, elles étaient donc analogues aux *topia* peintes⁶⁰⁹.

Selon Agnès Rouveret, les fresques antiques rassemblent en un lieu une collection d'objets ou de personnages, dont les liens réciproques sont d'ordre discursif, à travers par exemple la transposition d'un mythe, d'une allégorie ou de lieux typiques (des paysages ou des architectures). L'image peinte est intimement liée au langage, elle « dit toujours quelque chose et cette conception discursive de l'ensemble du tableau devait se maintenir longtemps dans la tradition de l'art occidental⁶¹⁰ ». En cela, elle rejoint la célèbre citation du poète latin Horace (62 – 8 av. n. è.) :

« *ut pictura poeisis*⁶¹¹ ».

Il existe des relations dans l'Antiquité romaine entre les représentations figurées des fresques peintes sur les murs des villas antiques et l'art du discours et de la poésie. Il est légitime dans le cadre de cette recherche d'étudier des pastorales à la fois picturales et littéraires.

La scène satyrique, un exutoire

Il existe un second passage du traité de Vitruve, dans le livre III, sur les *topia*, en lien avec les décors de théâtre de la scène satyrique :

« Il y a trois sortes de scènes : la première qu'on appelle tragique, la seconde comique, la troisième satyrique. Leurs décorations offrent de grandes différences : la scène tragique est décorée de colonnes, de frontons, de statues et d'embellissements magnifiques ; la scène comique représente des maisons particulières avec leurs balcons, avec des fenêtres dont la disposition est tout à fait semblable à celle des

⁶⁰⁹ V. della Dora, « *Topia : Landscape before Linear Perspective* », art cit.

⁶¹⁰ A. Rouveret, « Peinture et art de la mémoire », art cit, p. 588.

⁶¹¹ HORACE, *L'art poétique*, Paris, Garnier, 1944.

bâtiments ordinaires ; la scène satyrique est ornée d'arbres, de grottes, de montagnes et de tout ce qui compose le paysage des *topia*⁶¹². ».

L'architecte fait référence à différents modèles de théâtre antique : la tragédie, la comédie et le drame satyrique. La tragédie grecque est un genre dramatique noble opposé à la comédie, cette dernière reproduit l'histoire des gens moyens. La scène tragique est composée d'une architecture prestigieuse, la scène comique est composée de maisons ordinaires, de propriétés individuelles. Le drame satyrique est un intermédiaire entre la tragédie et la comédie : il associe le drame au grotesque. Le décor de la scène satyrique contient des éléments de la nature sauvage : les grottes, les montagnes. Il existe une forme de hiérarchie, de graduation dans ces différents types de décors : le plus prestigieux et élaboré est celui de la tragédie, le drame satyrique mobilise des éléments naturels. Il est joué à la fin des tragédies. Les acteurs sont grimés en satyres, des êtres hybrides, mi-hommes, mi-animaux, ils miment des rictus, ils exécutent des danses expressives, des sauts⁶¹³. La figure du satyre provient de l'antiquité grecque (Fig. 130), elle est caractérisée par une sexualité débridée, le satyre est souvent représenté en érection, c'est un être lubrique, attiré par la curiosité, une figure qui mêle la sauvagerie et le civilisé. Sa curiosité est peut-être la recherche d'une forme de vérité. Le satyre est un être bondissant et dansant. Dans le drame satyrique *Le Cyclope* d'Euripide, les satyres sont des esclaves : ceux du cyclope Polyphème puis ceux du dieu de la vigne, Dionysos⁶¹⁴. Pour jouer les drames satyriques, les acteurs ont d'abord peint leur visage puis ils ont porté des masques. L'assemblée, elle aussi, se colore le visage. L'acte de se peindre le visage en rouge est mentionné par Virgile, dans le livre VI des *Bucoliques* (la nymphe écrase des mures sur le visage de Silène, un satyre alors endormi⁶¹⁵) puis dans le livre X (Pan a le visage peint de rouge vermillon⁶¹⁶). Les drames satyriques placés à la fin des tragédies, par leur caractère grotesque, permettent une prise de distance aux spectateurs, ils sont une sorte d'exutoire des tensions dramatiques de la tragédie.

⁶¹² VITRUVÉ, *De l'architecture, Tome 1*, Paris, C.-L.-F. Panckoucke, 1847, vol. 1/2, 588 p, p.489.

⁶¹³ VOELKE Pierre, « Figure du satyre et fonctions du drame satyrique », in *Mètis. Anthropologie des mondes grecs anciens*, n° 1, vol. 13, 1998, p. 227-248.

⁶¹⁴ *Ibid.*

⁶¹⁵ Virgile, *Bucoliques ; Géorgiques, op. cit.*, p. 65.

⁶¹⁶ VIRGIL et RAT Maurice, *Les Bucoliques ; Les Géorgiques*, Paris, GF Flammarion, 1998, 253 p, p.90.



Figure 130 Aphrodite, Pan et Éros, I s. av. n. è., Musée national archéologique d'Athènes. Le dieu grec Pan a les mêmes attributs que les satyres, il est composé d'un corps mi-homme, mi-bouc. Leur figure est monstrueuse.



Le lieu sauvage est donc à travers la scène satyrique, celui de l'expression des sentiments du grotesque, du rire, d'une attitude corporelle et d'une sexualité débridée. L'ivresse des satyres est une forme de lâcher-prise. C'est un univers grivois, animé de mimes, de danses. Ornées de bois et de montagnes, les scènes des drames satyriques sont proches des territoires du *saltus* des bergers. Le lieu et l'action du drame satyrique lient en une même entité, les deux sens du mot *saltus* : le saut, le mouvement corporel d'une part et le territoire d'autre part, la danse expressive et le lieu sauvage. Le *saltus* est à la fois l'espace et l'action caractéristique des satyres.

2. Fresques sacro-idylliques et scènes mythologiques, une nature sacrée

Parmi les fresques découvertes à Pompéi, il existe plusieurs scènes qualifiées de paysages sacro-idylliques. Les fresques sacro-idylliques possèdent les traits de la nature décrite par Virgile : sacrée, pastorale, champêtre. Elles sont aussi connues sous le terme de bosquets sacrés. Le terme bosquet désigne un espace sacré dans la nature avec un ou plusieurs arbres et les ruines d'un temple, placées sur des rochers, des promontoires. Les emplacements sont souvent entourés de cours d'eau : il faut franchir des ponts, des portes pour y accéder, ce sont donc des espaces en retrait, isolés du territoire séculier (Fig. 132 à 135). L'origine de ces paysages mystiques repose sur l'association d'éléments de la nature à la présence de divinités. Les bois, les arbres, les grottes, les éléments du sauvage ont un caractère sacré pour les antiques : les grottes sont le lieu de culte de Pan, et selon Pline les forêts sont les temples des divinités. Les arrière-plans de certaines des fresques sont constitués de montagnes, ils créent une profondeur, mais aussi un sentiment d'isolement : ils ferment le paysage⁶¹⁷. La relation antique au sauvage est ambiguë, mêlée de peur et de respect. Le dieu Pan à travers sa monstruosité effraie les nymphes et les bergers. Du nom Pan vient le mot « panique ». Peut-être incarne-t-il la peur des dieux, ces derniers détenant le destin des hommes entre leurs mains ?

Le « paysage au chevrier » (Fig. 134) montre un berger, ce dernier mène un bouc au sacrifice. Tous ces sanctuaires sont en ruines, ils sont mêlés aux arbres sacrés. Ils sont marqués par le passage du temps, c'est à dire l'appartenance à des époques plus

⁶¹⁷ E.W. Leach, *Vergil's Eclogues ; landscapes of experience, op. cit.*, p. 108.

anciennes, la figure du berger symbolise le monde primitif. L'espace sacré est donc le lieu à la fois des divinités, mais aussi celui des bergers.

Dans le paysage vertical de la villa d'Agrippa Postumus, à Boscotrecase (Fig. 132), au premier plan, il y a des rochers, de l'eau, de la végétation, des arbres. Un pont relie ce premier plan au sanctuaire. À l'intérieur, une divinité féminine est assise au pied d'une colonne, elle tient un sceptre. Deux hommes sont placés en face de cette divinité, l'un d'eux tend les mains vers elle, il semble lui adresser une prière. Ils sont sur le pont, soit à l'extérieur du sanctuaire. Le berger, à l'inverse, est placé en retrait, à droite de la divinité à l'intérieur du sanctuaire. L'arrière-plan est constitué d'une ville et au loin de rochers. Au pied de la colonne, il y a une tablette. Bettina Bergman⁶¹⁸ note la présence d'objets votifs dans les représentations de bosquets sacrés et d'épigrammes. Ce sont des objets de mémoire : ils portent des traces du passé, le nom des morts, l'existence d'un ordre ancien. Le site est gardé par une statue érigée à l'entrée du sanctuaire. Ainsi, ils sont des lieux de dialogue entre les hommes d'une part et les divinités d'autre part. Le berger, placé dans l'espace du sanctuaire a un statut privilégié, en retrait, c'est un observateur de la scène.

Des scènes avec des personnages mythologiques reprennent les mêmes éléments (Fig. 135 et 136). Sur une autre fresque, Paris est reconnaissable par son bonnet, il a été élevé dans les montagnes par des bergers. De nouveau, la scène a un caractère paisible. Cette apparente tranquillité des fresques sacro-idyllique n'est pas caractéristique de la perception romaine de la plupart des territoires sauvages qui représentent des espaces de dangers potentiels. Cependant, même s'ils sont situés à l'extérieur des villes, le sanctuaire est un espace délimité, protégé, il semble offrir une forme de sérénité.

⁶¹⁸ Bettina Bergman in John Dixon Hunt, Center for Advanced Study in the Visual Arts (U.S.), National Gallery of Art (U.S.), et al. (éd.), *The Pastoral landscape, op. cit.*, p. 24.



Figure 132 Boscorecase, Villa d'Agrippa Postumus, cubiculum 16, paroi Nord, I s. av. n. è., Musée national de Naples.



Figure 133 Paysage sacro-idyllique, Pompéi (prov. inconnue), I s. de n. è., Musée national de Naples.



Figure 134 Sacrifice du bouc, Pompéi (prov. inconnue), I s. de n. è., Musée national de Naples.



Figure 135 Paysage avec Paris, Pompéi (prov. inconnue), Musée national de Naples.

Le mythe de Polyphème et Galatée, a été repris dans plusieurs villas de la Rome Antique⁶¹⁹. La fresque peinte sur l'un des murs de la villa d'Agrippa Postumus à Pompéi (Fig . 136) représente le cyclope et la nymphe dans un paysage de montagnes, de rochers escarpés, imbriqués avec la végétation. L'atmosphère est beaucoup plus sombre que celle des bosquets sacrés. Une statue posée sur une colonne en bas du tableau et un pont, tous deux au premier plan, marquent l'entrée du lieu. La légende décrite dans les métamorphoses d'Ovide raconte que Polyphème, amoureux de Galatée, en surprenant la nymphe avec un berger, écrase ce dernier sous un rocher, pour se venger. Polyphème est placé au centre de la fresque, Galatée est à sa droite en arrière-plan. Le cyclope est assis au pied d'une colonne, entouré de son troupeau (selon Homère, les cyclopes sont des pasteurs), il tient une Lyre, son torse est immense. Des recherches récentes ont révélé la présence d'une caverne : le cyclope y est dressé, prêt à lancer une pierre vers le bateau (celui d'Ulysse selon le récit d'Homère ?). À l'arrière-plan, il y a un édifice perché sur un rocher, peut-être un temple ou un portique. Ainsi représentée, la scène confère au mythe un environnement sauvage. L'univers rocheux et sauvage du pays des Cyclopes se rapprocherait donc de celui du *saltus*. À l'intérieur de la fresque, sur un même panneau coexistent deux temps différents d'une même histoire. La scène est construite à partir de l'adjonction de différents éléments, les figures semblent flotter dans l'espace. Le paysage est représenté selon une perspective atmosphérique construite d'un premier plan plus clair (comme les rochers sur lesquels est assis le cyclope) que l'arrière-plan, mais aussi des jeux d'échelles décroissants pour induire une illusion de profondeur. La fresque ne reproduit pas, à l'inverse des tableaux renaissants de la perspective albertienne, un point de vue spatio-temporel unique et fixe. Elle représente dans un paysage sauvage, construit à travers l'adjonction de différents points de vue et temporalités, un choix de scènes emblématiques d'un récit mythologique.

⁶¹⁹ Eleanor WINSOR LEACH « *Polyphenmus in a Landscape. Traditions of Pastoral Courtship* » in John DIXON HUNT, Center for Advanced Study in the Visual Arts (U.S.), National Gallery of Art (U.S.), et al. (éd.), *The Pastoral landscape, op. cit.*, p. 63-87.



*Figure 136 Polyphème et Galatée, Boscotrcase, I s. av. n. è.,
Metropolitan Museum of Art, New York.*



Figure 137 Pompéi, Villa des Ceii, viridarium, mur est.



Figure 138 Pompéi, Villa de M. Lucretius Fronto, viridarium, paroi Nord.



Figure 139 Pompéi, Villa de M. Lucretius Fronto, viridarium, paroi Nord.

Les *paradeisos*, les premières réserves

Il existe aussi parmi les fresques antiques, des représentations d'espaces sauvages, sans figure humaine. Les *paradeisos* désignent à l'origine des parcs clos orientaux peuplés d'animaux sauvages⁶²⁰. Ce mot est l'ancêtre du terme actuel « paradis » qui signifiait à l'origine espace clos. L'usage des *paradeisos* est identique à celui des *vacerra*⁶²¹ : ce sont de vastes enclos pour les animaux sauvages destinés à la chasse et considérés comme *saltus* par les Romains. Il existe des représentations de ces espaces dans les villas de Ceii (Fig. 137) et la villa de Lucretius Frontius (Fig. 138 et 139) Celle de la maison des Ceii est composée d'une montagne rocheuse, au premier plan un lion pourchasse un taureau, et au milieu des sangliers et un cerf fuient un chien, des bédouins tentent d'échapper à un léopard. À gauche se dressent un rocher et un édifice rond entourant un tronc épais. La fresque de villa de Lucretius Frontus représente elle aussi des scènes de chasse d'animaux : de gauche à droite, un cerf et un cheval sont attaqués par un tigre, un sanglier et un lion sont placés dans un paysage d'arbres et de rochers. L'absence d'édifice renforce son caractère sauvage. Les scènes se situent dans un cadre, ajouré de végétaux pour la villa des Céii, telles des fenêtres ouvertes sur un paysage. Les deux fresques sont placées dans le *viridrium*, un jardin d'hiver. Elles créent ainsi une ouverture, une sensation d'étendue en ouvrant l'espace fermé du jardin. La dynamique des postures des animaux mais aussi celle de leur composition les oppose donc à l'atmosphère paisible et close du jardin. Selon Donatella Mazzoleni⁶²² cet espace infini est l'évocation du « désert absolu sans lieu ni temps, l'espace antique et sans règles de la liberté vitale originelle ». Ces scènes de chasse confrontent le spectateur à un comportement animal observé dans la nature, leur nécessité de tuer pour vivre.

Les *topia* représentent les lieux remarquables, typiques de l'antiquité dont les espaces sauvages pratiqués par les bergers et ceux de la chasse. La reproduction d'épisodes de la mythologie antique leur confère une dimension mémorielle. Ces fresques antiques sont potentiellement des espaces liés au discours et à la mémoire. Elles

⁶²⁰ J.-M. Croisille, *Paysages dans la peinture romaine*, op. cit., p. 15.

⁶²¹ Les *vacerra* sont les parcs antiques destinés à enfermer des animaux sauvages pour la chasse.

⁶²² Donatella Mazzoleni « L'art, l'espace et l'infini » in MAZZOLENI Donatella, PAPPALARDO Umberto, ROMANO Luciano, et al., *Fresques des villas romaines*, Paris, France, Citadelles et Mazenod, DL 2004, 2004, 413 p., p. 7-39.

invitent le regardeur à une posture dynamique : la multiplicité des motifs au sein d'une même salle où leur représentation selon Vitruve dans des promenoirs incite le spectateur à la déambulation ou tout au moins à un regard mobile. La mémoire est dans l'Antiquité une pratique incarnée. Elle interagit avec la matière du paysage, ses couleurs, ses formes, ses spécificités, elle est facilitée par la déambulation du sujet mémorisant dans l'espace du jardin ou celui de la villa. Ces représentations de la nature sont marquées par le passage du temps à travers la figuration de ruines et d'objets votifs ou bien elles appartiennent à un autre temps, celui du mythe. Les paysages sacro-idylliques et les scènes mythologiques confèrent un caractère sacré à la représentation de la nature. Les bergers en sont les figures profanes, mais aussi les témoins d'un temps archaïque. Placés au pied des sanctuaires, ils semblent être des passeurs entre les hommes et les dieux, mais aussi le monde sauvage et le monde domestiqué.

Le sacré dans le paysage antique

Ces représentations picturales de sanctuaires font échos à des réalités du paysage antique. Certains bois sont sacrés et donc sanctuarisés. Ces lieux sacrés sont des espaces publics, ils ne sont pas appropriables, mais cela ne signifie pas qu'ils sont sans usages. Ils sont destinés au culte des Dieux, culte qui dans sa signification antique issue de *colere* signifie prendre soin. La présence de bergers dans les fresques sacro-idylliques peut aussi être une réalité, les ruines ayant peut-être été pâturées par du bétail, afin d'éviter que la végétation ne se referme et maintenir ainsi l'espace ouvert et en empêchant la colonisation par la nature de la ruine, maintenir la culture, conserver la mémoire. Des exemples existent plus tard, dans les ruines de la Villa Hadrien⁶²³. Les *lucus* (bois sacrés) sont aussi parfois situés à l'intérieur des *fundus* (propriétés romaines). Marie-Pierre Zannier note que le *lucus* « appartient juridiquement à une autre dimension, celle du sacré, laquelle implique une forme de relation — de piété — faite de réserve et de distance de la part des hommes⁶²⁴ ». Cela signifie que les Romains reconnaissent la propriété divine d'un lieu de l'espace foncier.

⁶²³ Jonh PINTO « *Pastoral Landscape and Antiquity : Hadrians's Villa* » in John Dixon Hunt, Center for Advanced Study in the Visual Arts (U.S.), National Gallery of Art (U.S.), et al. (éd.), *The Pastoral landscape, op. cit.*, p. 187.

⁶²⁴ M.-P. Zannier, *Paysages du grand domaine et normes agronomiques de Caton à Pline l'Ancien. Représentations de l'espace et « bonne mesure* », *op. cit.*, p. 816.

Mais le caractère sacré d'un lieu n'est pas un rempart indestructible contre sa destruction à des fins privées ou politiques. À l'époque de l'Empire, il existe des protestations contre la destruction des jardins funéraires et des bosquets sacrés au profit d'annexion à des fins privées. M.-P. Zannier note sous le principat d'Auguste une évolution du statut protégé des bois sacrés vers une désacralisation et une banalisation au profit par exemple de l'agriculture. Elle note que Virgile, dans l'introduction du chant II des *Géorgiques*, divise les arbres en deux genres qui correspondent à deux périodes successives : il y a d'une part ceux dont la reproduction est naturelle et d'autre part, les arbres que l'expérience humaine (*usus*) a permis de faire pousser.

« Cet exercice de catégorisation traduit une césure dans les relations des Romains aux espèces sauvages et à celles qui ont été domestiquées. Les premières sont indépendantes de l'homme et appartiennent à des temps primitifs ; les secondes sont le fruit de l'activité humaine. Les bois sacrés appartiennent à la nature non domestiquée, ils sont relégués du côté du passé, de la conservation des origines, mais réduits à l'époque de Virgile pour ainsi dire à l'état de reliques esthétiques, de « bosquets sacrés »⁶²⁵.

Ces tensions provoquées par des usages antagonistes de la nature sont aussi décrites par Paolo Fedeli dans son livre sur *L'écologie antique*⁶²⁶. Il atteste de la pratique courante dans l'antiquité romaine du déboisement pour fournir nombre d'activités anthropiques : la métallurgie, la construction, l'artisanat, et la nécessité de défricher pour la mise en culture et les pâturages. Il relate un épisode qui a marqué l'histoire antique : la transformation du lac Avernus qui selon les croyances abritait des divinités infernales et la destruction des bois à l'entour en dépit des scrupules religieux afin d'ouvrir une flotte dans le cadre de la lutte de César contre Sextus Pompée. Suite à cette destruction, une profonde tempête dut être apaisée avec des rites religieux. Virgile fait aussi mention de cet épisode dans les *Géorgiques* puis dans l'*Énéide*. Conscient des détracteurs de cette destruction, de leurs protestations contre les faits des gouvernants,

⁶²⁵ *Ibid.*, p. 774.

⁶²⁶ FEDELI Paolo et COGITORE Isabelle, *Écologie antique : milieux et modes de vie dans le monde romain*, Gollion (Suisse), Infolio, 2005, voir *Les Romains et l'environnement naturel* p. 25-32 et *Le déboisement* p.75-83.

l'auteur en fait la propagande : dans les descriptions de l'Énéide, les bois sacrés du lac Arverne sont redevenus intacts.

Ces espaces sacrés sont parfois l'objet d'annexion à des fins privées. Leur statut évolue sous l'Empire. Dans un passage de *l'Histoire naturelle*, Pline l'Ancien⁶²⁷ est partagé entre le respect des croyances traditionnelles et le scepticisme :

« Les forêts furent les temples des divinités et, suivant le rite antique, les campagnes dans leur simplicité consacrent encore aujourd'hui à un dieu leur arbre le plus beau. Et, pour nous, les statues où brillent l'or et l'ivoire ne nous inspirent pas plus de vénération que les bois sacrés et leur silence même... Bien mieux, notre crédulité peuple les forêts de Silvains, de Faunes, de diverses sortes de déesses, attribuant à ces bois des divinités propres, comme si elles leur étaient tombées du ciel. »⁶²⁸

Lors de leur annexion ou de leur destruction, les Romains, conscients d'empiéter sur des espaces religieux, convoquent des rites pour s'abroger de la colère des dieux. Une victime est sacrifiée afin d'apaiser le courroux que peut susciter le déboisement d'une portion d'un *lucus*, l'acte est considéré comme une atteinte à la puissance du dieu ou de la déesse tutélaire du lieu⁶²⁹. Mais inversement, ils utilisent aussi des rites religieux pour protéger l'espace du *fundus* de toute intrusion des forces du sauvage : le *lucum conlucare* est un rite agraire. La procession des suovetauriles consiste à construire une clôture invisible autour du domaine rural :

« En mettant rituellement en évidence le pourtour de l'ager, l'ambulation des victimes promises au sacrifice a pour fonction de défendre la périphérie et son contenu contre toute forme de violation et de péril (...) Sur un plan symbolique, l'ambulation rituelle sur le pourtour de l'ager peut être considérée comme l'opération qui consiste à enfermer la totalité de l'espace foncier, et les êtres qui le peuplent,

⁶²⁷ PLINE L'ANCIEN, *Naturalis Historiae*, XII, 1-2, cité par M. P. Zannier, op.cit. p. 775.

⁶²⁸ M.-P. Zannier, *Paysages du grand domaine et normes agronomiques de Caton à Pline l'Ancien. Représentations de l'espace et « bonne mesure »*, op. cit., p. 775.

⁶²⁹ *Ibid.*, p. 770.

dans une manière d'enceinte magique. À l'intérieur du cercle, tout est lumière, légalité et harmonie ; espace repéré, réglé, distribué⁶³⁰ ».

Dans l'antiquité romaine, il faut à la fois protéger la propriété agricole du sauvage, et inversement, les espaces de nature sacrée, les bois, les bosquets, doivent être soustraits des annexions ou des destructions à des fins privées ou politiques. Il existe une forme d'ambivalence des sentiments du divin et à travers eux, de ceux développés vis-à-vis sauvage : ils sont mêlés de peur et de respect. Leur protection repose sur des principes et des rites religieux. Il existe de réelles tensions entre la sanctuarisation des bois et le détournement de leur fonction religieuse à des fins privées ou politiques, des conflits entre les intérêts des divinités et ceux des hommes.

3. Les pastorales de la poésie virgilienne, entre mythes et réalités

Les *Bucoliques* de Virgile sont une forme d'écrits structurellement complexes, car elles sont composées de multiples récits imbriqués. Elles comprennent dix églogues, qui portent chacune le nom de différents protagonistes. Certains des personnages sont inspirés de la réalité, comme Gallus (69-26 av. n. è), qui fait référence à un poète romain, un ami de Virgile⁶³¹. D'autres appartiennent à la mythologie, telles les nymphes ou les satyres. Les lieux, eux aussi, sont multiples. Les *Bucoliques* se déroulent dans quatre types de lieux : la ferme, la campagne rustique, l'espace sauvage et le *locus aomenus*⁶³². Il existe une grande variété de paysages : des pâturages, des grottes, des routes, des vignes, des champs, des bosquets, le paysage le plus extrême étant celui de l'espace sauvage, il est longuement décrit dans l'églogue X.

Les chants sont ancrés dans différentes temporalités : le cycle des saisons, celui de la vie humaine (de la naissance à la mort), celui de l'histoire et le temps du mythe. L'organisation des églogues est, elle aussi, très maîtrisée. Elles sont réparties ainsi :

« 1. Histoire contemporaine/autobiographique

⁶³⁰ *Ibid.*, p. 777.

⁶³¹ Gallus est un poète contemporain de Virgile. Il a introduit à Rome la poésie élagiaque. L'églogue dix racontent ses amours malheureuses avec l'actrice Lycoris. VERGILIUS MARO Publius, CASANOVA-ROBIN Hélène, SAINT-DENIS Eugène de, et al., *Bucoliques*, Paris, Les Belles Lettres, 2014, 296 p, p.XIII.

⁶³² *Supra* p. 45.

2. Monologue
3. Dialogue
4. Églogue semi-bucolique
5. Centre : apothéose
6. Églogue semi-bucolique
7. Dialogue
8. Monologue
9. Histoire contemporaine/autobiographique
10. Adieu⁶³³ »

La Première et la Neuvième églogue racontent la dépossession des petits propriétaires par le futur empereur Octave-Auguste (63 a. n. è. — 14 de n. è.) au profit des vétérans romains ; la Deuxième et la Huitième évoquent les amours malheureuses ; la Troisième et la Septième sont des chants amébées (construits selon une métrique antique) ; la Quatrième et la Sixième représentent l'histoire d'un commencement, celui d'un nouvel âge d'or ou d'une cosmogonie. La Dixième est à part, elle décrit l'opposé de la nature idéale. La succession des églogues forme un cycle à l'image de celui de nature (le cycle des saisons), de la vie humaine (le cycle de la vie et de la mort) et de l'histoire. Il y a une forme d'apogée au milieu.

Les paysages des *Bucoliques* sont ceux de la pastorale. Ils ne font pas l'objet de longues descriptions, ils se lisent à travers la condensation d'éléments géographiques, topographiques ou végétaux, ils ne sont pas une représentation littérale de la nature : ils révèlent d'une philosophie et un point de vue. Il existe une proximité entre les paysages et les sentiments des bergers, tous deux se font écho, le caractère paisible du *locus aomenus* invite au repos et à la paix intérieure, à l'inverse, les paysages de la guerre ou de l'exil sont froids et imprègnent leurs protagonistes d'un sentiment de doute et d'incertitude. Le poète opère une transformation du réel en un espace mental complexe

⁶³³ P. Vergilius Maro, H. Casanova-Robin, E. de Saint-Denis, et al., *Bucoliques, op. cit.*, p. XXVIII.

qui se traduit par un partage des lieux entre des hommes, des dieux, des espèces animales et végétales, et qui se traduit par l'adjonction d'images mentales à la réalité. Les écrits sont peuplés d'être hybride comme les faunes, les satyres. Par exemple, l'églogue VI est celle du satyre, Silène.

Le *locus aomenus*, le refuge

Le *locus aomenus* est un *topos* de la littérature antique, c'est le lieu amène, idéal et protecteur. Il est composé d'une clairière paisible à l'ombre des arbres et de la fraîcheur des ruisseaux, proche des bosquets sacrés représentés sur les murs des villas antiques et des *topia* décrites par Vitruve. Le *locus aomenus* est une source d'inspiration pour les bergers-poètes. Dans l'œuvre de Virgile, il a un statut particulier par rapport aux autres types de paysages, car il se juxtapose à eux : il consiste en une réappropriation subjective d'un idéal de la nature. Selon Eleanor Winsor Leach⁶³⁴, il existe une tension au sein du livre entre la réalité des lieux où se situent les protagonistes et le *locus aomenus*, qui lui est fantasmé par les bergers. Le *locus aomenus* est aussi souvent rapproché de l'Arcadie. Ce territoire est un des lieux de la reconstruction des origines proposée par Virgile : l'auteur raconte dans une autre de ses œuvres, l'*Énéide*, qu'exilé du ciel par Jupiter, Saturne se serait réfugié dans le Latium. Une fois dans le Latium, le dieu aurait édicté des lois, enseigné des techniques et instauré l'âge d'or, une époque d'équilibre idéal entre les hommes et les dieux, qui marque le passage de la sauvagerie à la civilisation⁶³⁵. Le poète grec Hésiode (VIIIe s. av. J.-C.) décrit, dans *Les Travaux et les Jours*, la première version du mythe de l'âge d'or, il a été repris par la suite par de nombreux auteurs grecs et latins. Il classe les hommes en cinq races : race d'or, race d'argent, race de bronze, race des héros, race de fer. Elles se sont succédé sur terre, depuis la création de l'homme par Cronos. Dans un passé lointain, l'âge d'or, les hommes vivaient comme des dieux, ils connaissaient un bonheur parfait, ils sont maintenant accablés de maux. Les hommes de la race d'or sont justes, ils ne connaissent ni la vieillesse, ni la maladie, ni le travail. Ils sont proches des dieux. Selon le schéma d'Hésiode, la condition humaine

⁶³⁴ Dans l'églogue I, Tityre et Mélibée sont à proximité d'une ferme, dans l'églogue X, Gallus erre dans un lieu sauvage.

⁶³⁵ FABRE-SERRIS Jacqueline, « Un usage romain d'un mythe grec : l'Arcadie, un nom et des images ? » in *Mythe et fiction*, Danièle Auger et Charles Delattre (éd.), s.l., Presses universitaires de Paris Ouest, 2010, p. 427-439.

se dégrade successivement race après race. Les hommes de la race de fer connaissent la maladie, la tourmente. Ils doivent maintenant travailler pour pouvoir jouir des fruits de la terre. Le mythe de l'âge d'or préfigure l'utopie d'un monde idéal, où les hommes mènent une vie paisible et heureuse en harmonie avec les dieux et la nature.

Dans *les Bucoliques*, Virgile mentionne bien l'Arcadie, mais celle-ci n'existe pas en tant que telle, elle est plutôt un espace périphérique ou imaginaire de certains des protagonistes⁶³⁶. Le *saltus* fait partie de l'Arcadie : il est associé à la solitude, c'est une prison ou un refuge. Le terme *saltus* est utilisé dans deux églogues (la Sixième et la Dixième). La Sixième églogue est considérée comme un manifeste poétique, car elle rompt avec la tradition de la poésie bucolique : les protagonistes ne sont pas des bergers, mais principalement des personnages mythologiques⁶³⁷. Elle est dédiée à Silène, un satyre. Il est le fils de Pan. Il est souvent représenté comme un vieillard ivre et lubrique⁶³⁸. Dans la Sixième églogue, il est capturé endormi par deux bergers, Chromis et Mnasyles, et une Naiade, Églée. En échange de sa liberté, il leur chante plusieurs histoires : la création du monde, les cailloux jetés par Pyrrha, le règne de Saturne, le larcin de Prométhée, Hylas, les amours malheureux de Pasiphaé éprise d'un taureau, les pommes des Hespérides et enfin Gallus errant aux bords du Parnasse. C'est donc sur le chant des origines que s'ouvrent les mythes racontés par le satyre.

« Alors vous eussiez vu les Faunes et les bêtes sauvages s'ébattre en cadence, et les chênes les plus durs balancer leurs cimes ; Le Parnasse rocheux n'a point tant de joie à entendre Phébus, ni le Rhodope et l'Ismare n'admirent autant Orphée.

Car il chantait comment, à travers la vie immense, s'étaient confondues les semences de la terre, de l'air, de la mer et du feu fluide ; comment de ces premiers éléments sortirent tous les principes et se forma lui-même l'orbe tendre du monde ; comment alors le sol commença à durcir, à renfermer Nérée dans la mer, et à prendre peu à

⁶³⁶ P. Vergilius Maro, H. Casanova-Robin, E. de Saint-Denis, et al., *Bucoliques, op. cit.*, p. XXXVII.

⁶³⁷ *Ibid.*, p. 146.

⁶³⁸ VIRGILE, *Les Bucoliques ; Les Géorgiques*, traduit par Paul Rat, Paris, Garnier-Flammarion, 1967, 252 p, p.65-66.

peu les formes des objets ; comment la terre bientôt voit avec étonnement le soleil luire dans sa nouveauté et les nuages s'élever pour retomber en pluie, tandis que les forêts commencent à poindre et que quelques rares animaux errent sur des montagnes inconnues⁶³⁹. »

L'auteur conte le mythe de la création du monde, il décrit une danse collective des Dieux, des êtres hybrides (les faunes) et des arbres, soit une forme de communion (« en cadence⁶⁴⁰ ») entre plusieurs entités. La formation du paysage s'opère à partir de la séparation de la terre et de la mer puis des forêts et des montagnes, le passage de l'informe à la distinction des choses et des espèces. Les premiers paysages sont sauvages (« montagnes inconnues⁶⁴¹ »). Les autres histoires contées par Silène reprennent des thèmes amoureux. Il existe une réelle densité mythologique dans son chant, les récits sont parfois évoqués simplement par un seul et unique vers. Ils dépeignent les relations entre des hommes, des animaux et des dieux. À travers l'histoire de Pasiphaé, par exemple, le satyre condamne la passion entre une bête et un homme. Elle est retenue prisonnière du *saltus* pour l'empêcher de rejoindre le taureau et ainsi succomber à sa passion pour une bête. Les mythes sont marqués par la passion, le malheur et la violence. À la fin du poème, Linus remet à Gallus la flûte d'Hésiode, cet acte illustre les liens qui existeraient entre le lieu et le génie des hommes et des peuples⁶⁴². Le tableau final est typique des pastorales, il décrit le traditionnel coucher conjointement du soleil et des troupeaux, qui représentent une forme d'apaisement.

Dans l'organisation générale des *Bucoliques*, la dernière églogue est considérée comme étant à part des autres poèmes, elle est qualifiée d'adieu. Le poète conte les malheurs de Gallus, (l'ami de Virgile alors disgracié par Auguste), un berger-soldat parti à la conquête des colonies : il est exilé.

« Mais maintenant un amour insensé me retient sous les armes
du cruel Mars, au milieu des traits et des coups de l'ennemi.⁶⁴³ »

⁶³⁹ Virgil et M. Rat, *Les Bucoliques ; Les Géorgiques, op. cit.*, p. 66.

⁶⁴⁰ Ibid.

⁶⁴¹ Ibid.

⁶⁴² P. Vergilius Maro, H. Casanova-Robin, E. de Saint-Denis, et al., *Bucoliques, op. cit.*, p. 163.

⁶⁴³ Virgil et M. Rat, *Les Bucoliques ; Les Géorgiques, op. cit.*, p. 90.

Gallus est en Arcadie, le poète erre dans l'incertitude et le froid et pour remédier à son malheur, il s'imagine un lieu accueillant peuplé de nymphes. Les origines du malheur du berger sont doubles : la guerre qui l'éloigne de son pays d'origine et l'infidélité. Lycoris, son amante, a quitté sa province d'origine pour partir au-delà du Rhin suivre un autre homme. La nature des lieux se joint au malheur de Gallus et lui fait écho :

« les lauriers mêmes, les bruyères même les pleurèrent le Ménale
couvert de pins et les rocs du Lycée glacé le pleurèrent⁶⁴⁴ ».

Dans ces deux églogues, les liens entre les hommes et la nature dépassent le contexte productif et agricole : la nature est l'expression de leur sentiment et inversement, l'émotion influe sur leur perception de leur environnement. Le *saltus* est présent dans le chant des origines. Il est la prison de Pasiphaé. Puis, dans l'églogue X, il est l'Arcadie sauvage de Gallus.

« Quels bois vous retinrent ? (...) Cependant, je parcourrai le
Ménale en me mêlant aux nymphes ou bien je chasserai les sangliers
fougueux, aucun frimas ne sera m'empêcher d'entourer de ma meute
les bois du Parthénus⁶⁴⁵. »

Il est situé dans le Parthénus, un territoire aux confins de l'Arcadie. Dans les *Bucoliques* de Virgile, le *saltus* est un lieu vaste, mais fermé, une prison ou un refuge, il est toujours situé en périphérie de l'histoire principale : ce n'est pas le lieu où se situent les protagonistes Silène et Gallus, c'est un ailleurs, imaginé (le territoire des Naïades et des Nymphes) ou fantasmé (une échappée).

L'Arcadie comprend à la fois le territoire sauvage et le refuge, le *locus aomenus*, la clairière protégée par des arbres. Le lieu pastoral virgilien comprend le *saltus* mais ce dernier n'est pas le bosquet de l'Arcadie paisible. Le terme tel qu'il est utilisé dans les églogues VI et IX, désigne un lieu vaste, mais fermé, isolé et sauvage. Il est occupé par des hommes (les bergers), des nymphes, des dieux, dont des êtres hybrides comme Pan

⁶⁴⁴ *Ibid.*, p. 89.

⁶⁴⁵ Virgile, *Les Bucoliques ; Les Géorgiques*, *op. cit.*, p. 89.

ou les satyres, des animaux. Le *saltus* est le « repaire des bêtes sauvages⁶⁴⁶ », c'est un lieu de solitude, qui révèle l'ambiguïté de tout refuge ou désert, l'isolement représente une cause de vulnérabilité pour l'homme, mais aussi, alors seulement, loin de la société, la rencontre possible avec l'autre, le sauvage, les êtres hybrides, les satyres. Le paysage idéal ou le *locus amœnus* est un *topos* de la littérature antique qui a largement inspiré la littérature européenne⁶⁴⁷. Il existe aussi, dans certains textes antiques,⁶⁴⁸ son opposé le *locus horridus*, ce dernier a été l'objet de moins d'analyses que le *locus amœnus*. Hervé Brunon cite pour décrire ce lieu, les descriptions virgiliennes des Enfers et des entrées infernales du monde terrestre, dans un passage de l'Énéide :

*Est locus Italiae medio sub montibus altis nobilis et fama multis
memoratus in oris, Ampsancti ualles ; densis hunc frondibus atrum urget
utrimque latus nemoris, medioque fragosus dat sonitum saxis et torto uertice
torrens. Hic specus horrendum et saeui spiracula Ditis monstrantur ruptoque
ingens Acheronte uorago pestiferas arepit fauces quis condita Erinys ; inuisum
numen terras caelumque leuabat.*

« Au centre de l'Italie, sous de hautes montagnes, il est un lieu célèbre et dont la renommée a porté le nom en bien des pays, la vallée d'Ampsanctus : pressée sur l'un et l'autre de ses versants par le flanc noir d'un bois aux feuillages serrés ; au milieu, un torrent fait éclater sur des rochers le fracas de ses tourbillons. Là se voit une caverne pleine d'horreur, les soupiraux du cruel Dis ; un abîme énorme, béant dans une faille de l'Achéron, y découvre des passes empestées où disparut l'Érinys ; l'odieuse divinité soulageait de sa présence le ciel et la terre⁶⁴⁹. »

Les grottes sont les entrailles de la Terre et la porte d'un autre monde. Elles sont sombres, humides, un souffle d'air peut parfois s'échapper du gouffre. Les éléments constitutifs du *locus horridus* – l'environnement montagnard, l'épaisse forêt, le relief

⁶⁴⁶ *Ibid.*, p. 129.

⁶⁴⁷ BRUNON Hervé, « 'Locus secretus' : topique et topophilie », Arquà-Trévis, Italy, Trévis, Edizioni Fondazione Benetton Studi Ricerche / Canova, « Memorie », 2005.

⁶⁴⁸ Hervé Brunon cite l'évocation des Enfers au sixième livre de *L'Énéide*, Virgile.

⁶⁴⁹ Virgile, VII, 563-571, cité par H. Brunon

escarpé, les rochers, la caverne, le grondement des eaux d'un torrent – renvoient à une nature sauvage et même hostile à l'homme⁶⁵⁰. Il inspire une part des paysages décrits dans le poème *Le paradis perdu* de Jonh Milton. Paolo Fedeli note dans *l'Écologie antique* que les caractéristiques du *locus aomenus* (sérénité, beauté, absence d'excès) qui participent à son idéalisation lui confèrent un certain immobilisme. À l'inverse, l'atmosphère sombre et ténébreuse, la sauvagerie caractéristique du *locus horridus* donnent vie à ces récits en les dramatisant, lui confèrent un caractère dynamique⁶⁵¹.

4. La poésie virgilienne : paysage, pouvoir et propagande

Bettina Bergman associe la pastorale antique à une rêverie, une escapade, une dialectique entre la nature et la civilisation⁶⁵². Elle mêle le mythe intemporel d'une part et la contingence historique d'autre part. Or, le contexte politique d'écriture des *Bucoliques* est fondamental pour en comprendre le sens : loin de la stabilité d'une campagne idyllique qui serait caractéristique du lieu pastoral, les *Bucoliques* ont été écrites dans un contexte de guerre civile. Virgile les compose entre 43 et 40 av. n. è., un an après l'assassinat de César. Des violences succèdent à cet évènement. Le second *Triumvirat* est constitué en 43 par Octave-Auguste, Antoine et Lépide. L'idéal républicain disparaît en 42 avec la défaite de Brutus et Cassius face aux troupes des *triumvirs* au profit de l'empire instauré par Octave-Auguste. Une partie des terres de la Gaule Cisalpine sont alors distribuées aux vétérans, après avoir été confisquées aux petits propriétaires. Virgile est une des victimes de ces mesures : il est contraint alors d'implorer Octave pour recouvrer son bien⁶⁵³. Les bergers font explicitement référence dans leurs chants à ces évènements qui troublent leurs vies et les questionnent quant à leur avenir :

« Partout dans la campagne entière, il y a tant et tant de troubles⁶⁵⁴ ! »

⁶⁵⁰ H. Brunon, « "Locus secretus" », art cit.

⁶⁵¹ P. Fedeli et I. Cogitore, *Ecologie antique, op. cit.*, p. 99-100.

⁶⁵² Bettina Bergman in John Dixon Hunt, Center for Advanced Study in the Visual Arts (U.S.), National Gallery of Art (U.S.), et al. (éd.), *The Pastoral landscape, op. cit.*, p. 21.

⁶⁵³ P. Vergilius Maro, H. Casanova-Robin, E. de Saint-Denis, et al., *Bucoliques, op. cit.*, p. IX.

⁶⁵⁴ *Ibid.*, p. 2.

« Mais nous, nous en irons d'ici pour l'Afrique assoiffée, les uns, parviendront en Scythie, au torrent crayeux de l'Oaxe, au loin chez les Bretons, à l'opposé du monde entier. (...) Ces terres défrichées si travaillées, un soldat impie les aura ? Un barbare ces semailles ? Voilà où la discorde, pour leur malheur a amené les citoyens ! nous avons pour ces gens semés tout notre bien⁶⁵⁵ ! »

Les intrigues relèvent donc d'évènements privés (les amours des bergers), du contexte politique (la crise profonde que traverse alors la Rome antique) et des mythes. Il existe au sein des écrits de Virgile, une tension entre la fable de l'apaisement face à une crise politique profonde, le chant d'un âge d'or révolu, et la réalité historique. Virgile instaure à travers l'évocation d'un nouvel âge d'or, la recherche d'une renaissance⁶⁵⁶. Les désordres sociaux et politiques éveillent un sentiment de nostalgie : face à la crise, le monde romain revient sur son passé pour l'analyser, le comprendre, l'inventorier. La vie en Arcadie et l'âge d'or sont la métaphore d'un monde meilleur. Le *locus aomenus*, le lieu bucolique, est une échappatoire à la réalité, aux désordres politiques et sentimentaux.

Les *Géorgiques* sont un traité poétique qui rend hommage aux paysans. C'est le fruit d'une commande de Mécène (vers 70 av. n. è. — 8 av. av. n. è.) un homme politique proche d'Octave-Auguste. Virgile lit en août 29 son poème devant Auguste : l'œuvre tend à exalter les valeurs traditionnelles romaines, incarnées par la figure du paysan qui, en cultivant ses terres, contribue à la prospérité et à la paix de la société⁶⁵⁷. En 2019, à travers une nouvelle traduction du texte, Frédéric Boyer⁶⁵⁸ relève un souci écologiste avant-gardiste du poète qui préfigure avec les chants de la vie agricole, les mouvements contemporains des néoruraux et le désir d'un retour à la terre. Frédéric Boyer note aussi l'empathie de Virgile pour la condition animale.

⁶⁵⁵ *Ibid.*, p. 6.

⁶⁵⁶ E.W. Leach, *Vergil's Eclogues ; landscapes of experience*, *op. cit.*, p. 35.

⁶⁵⁷ M.-P. Zannier, *Paysages du grand domaine et normes agronomiques de Caton à Pline l'Ancien. Représentations de l'espace et « bonne mesure »*, *op. cit.*, p. 60.

⁶⁵⁸ VIRGILE et BOYER Frédéric, *Le souci de la terre*, Paris, France, Gallimard, 2019, 251 p.

Dans une autre relecture, Charlie Kerrigan⁶⁵⁹, dans sa thèse de doctorat sur la géographie de l'Empire romain dans les Géorgiques, démontre que si l'écrivain vante les modes de vie et les mœurs de la vie agricole, il retranscrit aussi la situation politique méditerranéenne (l'impérialisme romain) de son époque. Le texte est dédié à Mécène, Virgile y rend hommage à César et à Octave-Auguste, de plus il est écrit après une période politique extrêmement instable.

« We need only mention here the century 133-31 B.C., with its history of repeated (attempts at) agrarian legislation, the settlement of veterans, the extra-judicial appropriations of land and property which accompanied the Sullan and triumviral proscriptions, the effects of a series of civil wars on the population and land of the Italian peninsula, the slave basis of Roman agriculture only obliquely hinted at in the poem, and the growing spread of Roman imperialism in the Mediterranean, for the reader to get some idea of the politics of land in this period. It is also a post-war poem, completed in the years following the Battle of Actium in 31. Octavian's reported burning of documents related to the civil conflicts⁶⁶⁰. »

À la fin des *Bucoliques*, le berger Gallus s'avère être un soldat, les *Géorgiques* reprennent aussi l'image du « fermier soldat » à travers l'usage d'un vocabulaire martial :

« Si avec le hoyau, tu ne fais pas une guerre aux mauvaises herbes, si tu n'épouvantes à grand bruit les oiseaux (...) Il nous faut dire maintenant quelles sont les armes propres aux rudes campagnards⁶⁶¹ »

Comment le poète mêle-t-il agriculture et références géopolitiques ? Quelle est la place du *saltus* ?

Le poème vante le caractère paisible de la vie agricole, mais il décrit aussi la violence, les victimes de la montée en puissance de Rome : il oppose la vie apaisée du

⁶⁵⁹ KERRIGAN Charlie, *Geography and Empire in Virgil's Georgics. A study of the poem and its reception in Britain and the British Empire, c.1820-1930*, Thesis, Trinity College Dublin. School of Histories & Humanities. Discipline of Classics, 2018, 318 p, (dactyl.).

⁶⁶⁰ *Ibid.*, p. 2-3.

⁶⁶¹ Virgile, *Les Bucoliques ; Les Géorgiques*, op. cit., p. 101-102.

cultivateur à la discorde des armées et à la corruption des citadins fortunés. Le poème fait aussi référence à la diversité des pratiques et des productions agricoles liées à l'étendue de l'Empire romain et à l'hétérogénéité de sa géographie. Dans le livre III des Géorgiques, dédié à la conduite des troupeaux, il existe à travers le choix du champ sémantique, une métaphore des *saltus* vierges et inaccessibles en territoires de conquête pour figurer le caractère inédit pour Virgile de la commande de Mécène (écrire un poème champêtre), mais aussi pour chanter les conquêtes de César. Charlie Kerrigan⁶⁶² note que, contrairement à Caton et à Varron, l'auteur ne prend pas la villa comme unité du système agricole. Il tend à expliquer cette omission dans un souci d'éviter de soulever les tensions liées à l'évocation du partage par les triumvirs des propriétés au profit des soldats. Le texte est donc marqué par la volonté expansionniste des Romains et le processus de colonisation à travers le partage des terres agricoles. Vanter les mérites de la vie agricole tend à encourager le maintien d'une forme de stabilité politique sur le territoire par l'occupation de terres par des partisans d'Auguste : des vétérans. Les Romains justifient aussi leur impérialisme à travers la supériorité selon eux des déterminismes naturels de leur terre, dont la clémence de leur climat. Elles attestent de la supériorité de la civilisation qu'ils ont développée (dont l'agriculture) et donc de la nécessité de leur domination sur des terres étrangères.

Le livre IV est dédié aux abeilles. Le poète développe un propos admiratif du modèle sociétal des abeilles. Frédéric Boyer⁶⁶³ lit dans le récit à la fin du livre de la disparition de ces insectes, un présage, un écho aux bouleversements écologiques actuels. Cependant, de nouveau, la lecture de ce livre est double. Il ne s'agit pas uniquement dans cet écrit de vanter les mérites d'une société animale : dès les premières lignes le texte est destiné à Mécène, Virgile utilise donc la société des abeilles comme la métaphore de celle des hommes : « je te dirai les chefs magnanimes et tour à tour les peurs de la nation entière, ses passions, ses peuples, ses combats. »

L'auteur fait usage pour la décrire d'un vocabulaire martial :

⁶⁶² KERRIGAN Charlie, *Geography and Empire in Virgil's Georgics. A study of the poem and its reception in Britain and the British Empire*, op. cit., p. 52.

⁶⁶³ Frédéric Boyer, interviewé par Romain de Becdelièvre, Par les temps qui courent, <https://www.franceculture.fr/emissions/par-les-temps-qui-courent/frederic-boyer> France culture, 05 avril 2019.

« mais si elles (les abeilles) sortent pour livrer bataille, car souvent la discorde s'élève entre deux rois et provoque un grand trouble (...) quand tu auras fait quitter le champ de bataille aux deux chefs, livre à mort celui qui t'a paru le plus faible, afin qu'il ne soit pas un fardeau inutile : laisse le meilleur régner seul dans sa cours⁶⁶⁴ »

Ainsi, il vante à la fois la fidélité des abeilles à leur souverain, prêtes à défendre leur roi, mais aussi il préconise l'éviction de toute concurrence du pouvoir au profit du meilleur, c'est-à-dire le monopole du roi. Il est aussi important de noter la perception des genres : dans les écrits de Virgile, les abeilles ont un roi et non une reine ce qui traduit une méconnaissance du fonctionnement de cette communauté animale : les essaims d'abeilles sont en réalité organisés autour d'une reine. Marqué par les désordres de la lutte pour le pouvoir à la suite de l'assassinat de César et la guerre civile qui lui a suivi, Virgile aspire à travers un pouvoir unique à une stabilité politique. Si effectivement, il existe dans les différents livres un réel souci de la condition de vie animal à travers le soin porté au bétail par l'agriculteur, l'œuvre n'en demeure pas moins un écrit politique dédié aux représentants du pouvoir contemporain de Virgile, une profession de foi envers le nouvel empereur et l'éloge d'une gouvernance impérialiste et expansionniste.

Les *Géorgiques* vantent aussi les intérêts économiques de l'activité agricole. Mécène est épris d'art et d'agriculture, il possède de vastes domaines qu'il fait fructifier. Le principat d'Auguste est marqué par l'expansion de certaines propriétés agricoles, l'accumulation de richesses par certains propriétaires et un système profondément inégalitaire : l'exploitation des *fundus* repose en parti sur le travail d'esclaves (jusqu'à 70 % sous époque d'Auguste)⁶⁶⁵. Les bergers sont eux aussi potentiellement des esclaves de ces domaines.

Virgile aurait destiné son poème en priorité aux vétérans des guerres civiles, afin de valoriser leur lot de terre, et faire renaître l'autarcie économique de Rome. M. P. Zannier note que le protagoniste des *Géorgiques* n'est pas « socialement très précis ». Si

⁶⁶⁴ Virgile, Les Bucoliques ; Les Géorgiques, op. cit., p. 158.

⁶⁶⁵ M.-P. Zannier, *Paysages du grand domaine et normes agronomiques de Caton à Pline l'Ancien. Représentations de l'espace et « bonne mesure »*, op. cit., p. 230.

certains passages indiquent plutôt un paysan modeste, le personnage semble plus mythique que réel, il est le symbole de l'austérité des temps passés. L'évocation lyrique du paysan qui « travaille sans tunique », en harmonie avec la nature, quelle que soit d'ailleurs sa condition sociale »⁶⁶⁶, diffère des destinataires des *Géorgiques* :

« dès le chant I (50 sq.), se dessine la figure du riche propriétaire qui entend pratiquer sur ses terres une culture spécialisée. À partir des vers 460-475 du chant II, la figure de celui qui jouit de l'*otium* sur ses vastes domaines se précise, complétée par l'évocation d'une campagne jardinée et l'allusion aux *saltus* riches en gibier, tandis que les vers 515-522 livrent les éléments d'une exploitation agricole d'importance, bien pourvue en personnel (...), en bétail et en terroirs et productions complémentaires. Enfin, tout le chant III est dévolu au grand élevage spécialisé, dont un tiers à l'élevage des chevaux, qui ne peut être le fait que de grands propriétaires possédant des écuries de course, sans compter le reste du livre qui évoque la chasse à courre : bref, une culture exclusivement aristocratique dont la « grande chasse » est l'une des composantes notoires⁶⁶⁷ ».

Le paysan virgilien est une image archaisante au service de la propagande augustéenne, « il s'agit de camoufler le nouvel ordre social et politique, dont l'instauration s'amorce, sous la permanence de réalités qui remontent jusqu'à une antiquité légendaire »⁶⁶⁸. En dédiant son poème à Mécène, Virgile, s'adresse en premier lieu à l'entourage de l'homme politique. Le poème n'est pas destiné aux paysans, mais à l'élite sociale et politique romaine.

Les *Géorgiques* attestent de l'étroite relation de Virgile avec le pouvoir : le texte est marqué par l'impérialisme, et la propagande pour les hommes politiques de son époque. Il existe un réel paradoxe au sein de son œuvre : elle vante les mérites de l'image archaïque et austère du paysan tout en s'adressant à des personnalités fortunées. Virgile lui-même incarnait un paysan « mal peigné et négligemment vêtu » dans une satire que

⁶⁶⁶ *Ibid.*, p. 88.

⁶⁶⁷ *Ibid.*, p. 89.

⁶⁶⁸ *Ibid.*

lui avait consacré Horace⁶⁶⁹. Pour autant, le poète accumule un patrimoine immobilier et foncier ; « il aurait en outre investi dans l'achat de biens fonciers et immobiliers une partie des 10 millions de sesterces reçus de ses protecteurs et admirateur. Sa position de poète quasi officiel s'est donc accompagnée de gratifications exceptionnelles⁶⁷⁰ ».

5. L'analogie, l'ontologie de la relation

Selon Philippe Descola⁶⁷¹, l'ontologie naturaliste spécifique de la société occidentale moderne est précédée de l'ontologie analogiste. Dans l'Antiquité, le terme *analogia* veut dire « analogie, rapport, proportion ». Il reprend la pensée de Michel Foucault dans son texte *Les mots et les choses*. Le philosophe note que « jusqu'à la fin du XVIe. s. la ressemblance a joué un rôle bâtisseur dans le savoir de la culture occidentale. C'est elle qui a conduit pour une grande part l'exégèse et l'interprétation des textes : c'est elle qui a organisé le jeu des symboles permis la connaissance des choses visibles et invisibles, guider l'art de les représenter⁶⁷². » À l'inverse, la modernité s'est construite sur le dualisme, la séparation entre nature et culture, objet et sujet. Parmi les différentes formes d'articulation du savoir à la ressemblance, Michel Foucault invoque l'analogie :

« l'analogie assure le merveilleux affrontement des ressemblances à travers l'espace ; mais elle parle comme celle-là, d'ajustements, de liens et de jointure. Son pouvoir est immense, car les similitudes qu'elle traite ne sont pas celles visibles, massive des choses elle-même, il suffit que ce soit les ressemblances plus subtiles des rapports. Ainsi allégée, elle peut tendre à partir d'un même point un nombre indéfini de parentés⁶⁷³. »

⁶⁶⁹ C. Brouard, « *Ut pictura pastoralia* » *La naissance du paysage. Les scènes champêtres dans la peinture et le dessin à Venise pendant la première moitié du XVIe siècle*, op. cit., p. 29.

⁶⁷⁰ M.-P. Zannier, *Paysages du grand domaine et normes agronomiques de Caton à Pline l'Ancien. Représentations de l'espace et « bonne mesure »*, op. cit., p. 82.

⁶⁷¹ DESCOLA Philippe, *Par-delà nature et culture*, Paris, NRF : Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines », 2005, 623 p, p.353.

⁶⁷² FOUCAULT Michel, *Les mots et les choses : une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, « Collection Tel », 2010, 400 p, p.32.

⁶⁷³ *Ibid.*, p. 36.

Si les liens et les jointures entre les existants sont multiples, il existe un point privilégié « saturé d'analogie⁶⁷⁴ », c'est l'homme, « en proportion avec le ciel comme avec les animaux et les plantes, comme avec la terre, les métaux, les stalactites, ou les orages. Dressé entre les phases du monde, il a un rapport au firmament⁶⁷⁵ ».

L'analogie permet par un jeu de ressemblance de remettre de l'ordre dans la prolifération des choses et des existants. L'inventivité de l'analogie repose sur sa capacité à « traquer à des fins pratiques toutes les similitudes et les résonances offertes à l'influence par l'observation : la recherche du bonheur ou des causes de l'infortune s'appuie sur l'hypothèse que les qualités, les mouvements ou les modifications de structure de certains existants exercent une influence sur la destinée des humains où sont eux-mêmes influencés par le comportement de ces derniers⁶⁷⁶ ». L'analogie est fondée sur un processus de mise en relation par gradation progressive, en cela elle s'oppose au dualisme du naturalisme. Ce dernier est fondé sur le partage des hommes de leur environnement, de la culture opposée à la nature. À travers l'usage de la perspective albertienne, le naturalisme crée une distance entre l'homme et le monde environnant⁶⁷⁷.

Gérard Chouquer⁶⁷⁸ a analysé les méthodes des arpenteurs romains selon les principes de l'analogie. Il existe des analogies géométriques par exemple des champs en forme de lune, de croissant, ou de tête de bœuf et il existe des analogies harmoniques (des mesures fondées sur des rapports arithmétiques, comme « les contraires, les gains, les sixtes, les intervalles »). Il constate que les arpenteurs utilisent la mesure de leur corps comme référent pour mesurer les lieux. Par ailleurs, ils créent des liens, des chaînes, entre des entités que nous jugerions hétéroclites, l'espace est structuré par différentes unités hiérarchiquement emboîtées : *fundus*, *pagus*, cité. Les arpenteurs antiques ont développé un sens de la proportion ou de la mise en rapport constant et général, c'est l'une des caractéristiques principales de la rationalité antique. L'ontologie analogiste

⁶⁷⁴ *Ibid.*, p. 37.

⁶⁷⁵ *Ibid.*

⁶⁷⁶ P. Descola, *Par-delà nature et culture*, op. cit., p. 352.

⁶⁷⁷ *Ibid.*, p. 118.

⁶⁷⁸ CHOUQUER Gérard, « Les mondes analogiques antiques et l'archéogéographie de l'espace : L'exemple des controverses agraires », in *Les nouvelles de l'archéologie*, n° 125, 30 octobre 2011, p. 8-12.

classe ainsi les existants sur une échelle graduée : elle crée un système de constantes en produisant de vastes réseaux d'analogies, en reliant les propriétés intrinsèques des différentes entités. Elle instaure par exemple des liens, des correspondances entre le microcosme et le macrocosme. Elle tend vers une rationalité spatiale à travers une mise en relation dans l'espace des différents éléments pour le rendre cohérent bien plus qu'une rationalité temporelle.

Les collectifs analogistes ne conçoivent pas, à l'inverse des modernes, le temps comme une flèche, marqueur de la progression du passé vers l'avenir. Le temps analogiste est caractérisé par le cycle de l'éternel retour, ce qui serait une façon pour ces collectifs d'avoir une forme d'emprise, de présage, de leur avenir. Ce temps originel est celui de l'âge d'or, le retour aux temps arcadiques plébiscités sous l'empire d'Auguste, auquel je reviendrai dans la deuxième sous-partie (refuge ou réserve?). Selon les collectifs analogistes, le temps du mythe précède l'histoire des hommes⁶⁷⁹.

L'analogie se traduit par des représentations spécifiques :

- les chimères, des êtres hybrides qui sont les fruits de l'assemblage de différentes entités choisies pour leurs caractéristiques, leurs qualités intrinsèques,
- les réseaux qui opèrent les liens entre différentes entités
- la répétition métonymique d'une même image à différents niveaux d'enchâssement⁶⁸⁰.

Dans les récits de la mythologie gréco-romaine, il existe des points d'union entre l'homme et la nature à travers le récit de métamorphoses du corps humain en forme animal ou végétal et la présence d'hybrides mi-hommes, mi-animaux comme les satyres.

⁶⁷⁹ *Progrès et déclin : entretiens avec Philippe Descola et Dominique Lecourt.*, Editions du Philosophoire., Paris, s.n., 2011.

⁶⁸⁰ DESCOLA Philippe, MUSEE DU QUAI BRANLY et EXPOSITION LA FABRIQUE DES IMAGES (éd.), *La fabrique des images: visions du monde et formes de la représentation ; [publié à l'occasion de l'Exposition « La Fabrique des Images » présentée au Musée du Quai Branly du 16 février 2010 au 11 juillet 2011]*, Paris, Somogy Éd. d'Art [u.a.], 2010, 223 p, p.165-182.

Les fresques sacro-idylliques relèvent bien d'une construction analogique. Elles font référence à des scènes de la mythologie. Les artistes représentent des êtres hybrides (par exemple des faunes ou des satyres). Leur construction interne relève d'une ontologie de la relation. Les scènes mythologiques ne sont pas construites selon l'espace géométrique à point de vue unique de la perspective albertienne, leur espace est au contraire, souvent qualifié de flottant par les historiens de l'art du fait de l'adjonction de différents points de vue. En effet, s'il existe un souci de la perspective, lié à la scénographie depuis l'antiquité grecque puis reprise dans le traité d'architecture de Vitruve, les artistes de l'Antiquité n'organisent pas rationnellement sur un plan, les volumes de l'espace à trois dimensions. Au lieu de converger vers un point de fuite unique comme dans la perspective moderne, les fuyantes sont organisées selon différents points de fuite.

La construction des églogues de Virgile, relève, à mon sens, du même procédé. À travers l'imbrication de différents récits métonymiques, elle n'opère pas de focalisation depuis un point de vue spatio-temporel unique sur un espace homogène, rationalisé. L'atmosphère est flottante, la narration est construite de multiples passages d'un lieu géographique à un autre, du temps historique à la réalité subjective ou à la mythologie. La narration est extrêmement dynamique : elle est proche du vagabondage de nos pensées qui sont rarement ancrées dans un lieu et une temporalité uniques et figés, nous sommes en prise entre plusieurs temps (avant, après) et différentes réalités. Les philosophes antiques connaissent l'impossibilité de représenter l'espace perçu par l'homme selon une perspective géométrique du fait de la courbure de notre champ visuel⁶⁸¹. Les limites de certains paysages sont diffuses à l'instar de notre perception visuelle qui est plus nette et plus claire au centre du champ de vision. Nous ne pouvons donc considérer la perspective à point de vue unique comme un progrès dans la manière de représenter le paysage, mais plutôt comme une relation au monde.

⁶⁸¹ DALAI EMILIANI Marisa, *Perspective - Universalis.edu*, <http://www.universalis.edu.com/encyclopedie/perspective/>, consulté le 3 octobre 2020.

Dans l'Antiquité, l'art du paysage prend la dénomination de *topia*. Ces représentations de la nature ont une fonction décorative certes, mais aussi une dimension mémorielle. La représentation figurée est associée à l'art du discours, à la poésie, au langage. Une part des lieux représentés sont les espaces sauvages, montueux et boisés des bergers (ils sont cités deux fois dans les descriptions de Vitruve). Liés au décor de la scène satyrique, ils sont associés à la figure du satyre, un être hybride, à la fois sauvage et civilisé, expressif, qui pratique la danse et la musique. Il est caractérisé par l'ivresse et une sexualité débridée. Le satyre incarne une forme d'exutoire à travers la sauvagerie de son comportement face au monde civilisé, l'expressivité de ses mouvements (des bonds et des danses). Les satyres sont liés doublement au *saltus* : ils évoluent dans les espaces sauvages des bergers (les grottes, les montagnes, les bois), ils sautent et dansent de manière expressive. Libérés de certaines des conventions de la société, ils incarnent une sorte de souffle. Celui-ci est lié à l'instrument de prédilection des bergers, du Dieu Pan (dont le corps a la forme de celui des satyres), la syrinx. Le musicien en soufflant dedans, déforme son visage, ce qui lui confère un aspect monstrueux. Le souffle est aussi nécessaire à leur attitude corporelle dynamique (danses, sauts, poursuites des nymphes et ébats érotiques). L'être humain est l'opposé du satyre, qui lui, ne contrôle pas ses désirs. Le satyre est le représentant d'une culture archaïque. Il est aussi épris de curiosité. C'est un être bondissant et dansant, son corps se meut, animé par une énergie motrice, peut-être celle de la création. Pan est associé à la fécondité. Les bergers de la poésie virgilienne sont en prise avec des questionnements politiques et sociaux. Leur relation au monde sauvage traduit leur questionnement sur la liberté : si l'être sauvage possède une forme de liberté et d'expressivité de mouvement, il est aussi prisonnier de ses propres désirs comme les bergers sont prisonniers de leurs amours.

La résurgence de la pastorale grecque sous l'empire d'Auguste marque le goût de l'époque pour la représentation poétique et picturale de la nature. Les *Géorgiques* sont une forme de propagande politique qui vantent à travers l'activité agricole, les bénéfices de la fructification des terres, et le maintien de l'ordre politique sur le territoire à travers la culture des terres par les vétérans, mais aussi à travers l'image primitive du berger, le retour d'un âge d'or, d'un temps de paix et de stabilité incarné par le nouvel ordre politique, le principat d'Octave-Auguste. Cet éloge de la simplicité du berger est

paradoxalement destiné à une élite sociale qui s'enrichit du labeur ceux qui travaillent la terre. L'origine du paysage est liée à une hiérarchie sociale très marquée.

La nature est aussi potentiellement le temple des divinités, le statut sacré de certains bois leur confère une protection. Pour autant, elle ne résiste pas toujours à des intérêts privés ou publics. Les animaux sauvages sont plébiscités pour la pratique de la chasse et enfermés par de riches propriétaires dans des parcs. Ces derniers sont représentés dans des *paradeisos*, les ancêtres des réserves. Les *paradeisos* inspirent une part de l'image chrétienne du paradis chrétien, celle d'une nature enclose. Il existe deux espaces opposés depuis l'antiquité, le *locus aoemnus* et le *locus horridus*. Ils sont deux versants de notre relation à la nature, deux Arcadie, l'une accueillante, généreuse, l'autre déserte, sauvage, hostile à l'homme. À travers le *locus aomenus* et le *locus horridus*, l'Arcadie idéalisée de l'âge d'or et l'Arcadie sauvage, la relation à la nature originelle est à la fois source de plaisir, lorsqu'elle prend la forme de la clairière protectrice et ombragée, du lieu de création, de repos et d'amour des bergers ; elle est source de peur, d'effroi, d'insécurité lorsqu'elle prend les formes des paysages montagneux ou forestiers, sombres et froids. Les figures des satyres possèdent en eux deux principes opposés, nature et culture, ils sont à la fois musiciens et danseurs, ils sont liés à l'art, et leur comportement est animé par les pulsions du sauvage. Leur hybridité, la réunion de ces deux principes homme et animal, rire et peur dans une même entité leur confère une forme monstruosité.

CHAPITRE II Les survivances de la pastorale antique

Je poursuis l'analyse du modèle pastoral à travers sa résurgence à deux moments historiques qui à mon sens, en mobilisant le modèle pastoral virgilien, ont eux aussi participé à une part de notre relation moderne à la nature. Il existe à Venise au XVI^e s. un renouveau du genre paysager. Les intellectuels vénitiens se saisissent des écrits de Virgile, ils développent une production artistique littéraire et picturale de pastorales qui se traduit dans l'art des jardins, dans l'aménagement des domaines privés de la campagne à l'entour. Dans cette sous-partie, je croise l'analyse historique de la thèse de Christophe Bourard⁶⁸² sur la naissance du paysage pictural et littéraire pastoral à Venise avec les travaux du géographe Denis Cosgrove⁶⁸³ qui, à travers une approche culturaliste, montre les liens de ces représentations avec les réalités des paysages des villas palladiennes.

Le pittoresque est me semble-t-il, un autre moment déterminant de réactivation du modèle virgilien, à la fois d'un point de vue esthétique, mais aussi politique. Jacques Rancière⁶⁸⁴ dans son livre *le temps du paysage* analyse à travers l'art des jardins en Angleterre au XVIII^e s., les effets d'une révolution à la fois philosophique et politique. Il montre que le paysage est tout autant une forme sensible qu'une métaphore de l'ordre politique. Charlie Kerrigan⁶⁸⁵ étudie dans sa thèse de doctorat, la rhétorique des *Géorgiques*, reprise par les auteurs et les critiques britanniques du XVIII^e s. au XXI^e s. : elle a très largement nourri les représentations de l'Empire colonial.

Ces deux moments de renaissance de la pastorale traduisent me semble-t-il en quoi un modèle paysager peut légitimer une forme de hiérarchie sociale, nourri d'enjeux économiques et politiques.

⁶⁸² C. Brouard, « *Ut pictura pastoralia* » *La naissance du paysage. Les scènes champêtres dans la peinture et le dessin à Venise pendant la première moitié du XVI^e siècle*, op. cit.

⁶⁸³ COSGROVE Denis E., *The Palladian Landscape : Geographical Change and its Cultural Representations in Sixteenth-Century Italy*, University Park, Pa, Penn State University Press, 1993, 270 p.

⁶⁸⁴ RANCIERE Jacques, *Le temps du paysage : aux origines de la révolution esthétique*, Paris, La Fabrique éditions, 2020, 135 p.

⁶⁸⁵ C. Kerrigan, *Geography and Empire in Virgil's Georgics. A study of the poem and its reception in Britain and the British Empire, c.1820-1930*, op. cit.

I. La scène satyrique, un *revival* de la pastorale antique à la Renaissance italienne

Selon l'historien d'art Ernst Gombrich, le paysage, découvert à la Renaissance par les artistes de l'Europe du Nord, a été ensuite réélaboré par les peintres italiens et en particulier à Venise à travers la relecture des écrits de Vitruve⁶⁸⁶. De même que les traités agricoles antiques inspirent les agronomes renaissants et modernes, l'architecte et théoricien Leon Battista Alberti (1404-1472) prend modèle sur les écrits de Vitruve pour produire un nouveau traité d'architecture. Il fait mention des trois scènes décrites par l'architecte antique :

« Comme il y a trois genres de poètes au théâtre : les tragiques qui déclament les misères des tyrans ; les comiques qui racontent les soucis et les malheurs des pères de famille ; les satyriques qui chantent les douceurs de la campagne et les amours des bergers ; il n'était pas rare qu'une machine pivotante tirât du sol et offrît au regard un front de scène peint faisant apparaître un atrium une maison ou même une forêt selon qu'il s'accordait à ces lieux et selon la fable qu'on jouait⁶⁸⁷. »

Si Vitruve décrit uniquement les décors de théâtre, Alberti ajoute à la trilogie, l'identité de leurs protagonistes : des tyrans, des pères de famille, des bergers. Par ailleurs, il lie le drame satyrique à un certain idéal pastoral (« les douceurs de la campagne et les amours des bergers ») qui se substitue au caractère à la fois dramatique et grotesque, expressif, grivois, animé, du drame satyrique antique. La douceur du mode de vie des bergers s'oppose aux misères, aux malheurs et aux soucis qui font l'intrigue des comédies et des tragédies, liés à la vie privée (soucis et malheurs des pères de famille) et liés à la vie politique (les tyrans). Alberti reprend cette trilogie théâtrale pour décrire les différents genres de la peinture renaissante :

« Puisque la peinture est variée comme la poésie — une première sorte représente les hauts faits des plus grands princes très dignes de mémoire, une seconde les mœurs des citoyens privés, une troisième la vie champêtre — ; la première, qui a de la majesté, doit être employée

⁶⁸⁶ A. Mérot, *Du paysage en peinture, op. cit.*, p. 102.

⁶⁸⁷ ALBERTI Leon Baptista, *De re aedificatoria*, 1452^e, VIII, 7^e éd., s.l., s.n., 1966, vol. 2/, p.739.

dans les monuments publics et ceux des plus éminents personnages ; la seconde doit être peinte sur les murs des citoyens privés pour servir d'ornement ; la dernière convient très bien au jardin, parce qu'elle est la plus agréable de toutes. Nous nous délassons extrêmement l'esprit en voyant peint des régions agréables, des ports, des scènes de pêche, de chasse, des étendues d'eau, des jeux agrestes, des paysages couverts de végétation et de fleurs. »

S'il existe une forme de hiérarchie sociale énoncée par l'architecte, entre la peinture d'histoire et la scène de genre ou la scène champêtre, cette dernière n'est pas pour autant dénigrée, car elle est « la plus agréable de toutes ». Elle est synonyme de plaisir et de délectation, elle contient une grande variété de motifs. Ces derniers reprennent partiellement les descriptions des *topia* de Vitruve. Les écrits de Vitruve inspirent l'architecte italien Sebastiano Serlio⁶⁸⁸ (1475-1554) dans son livre sur la perspective. Publiés peu après son départ de Venise, les premiers livres d'architecture de Serlio reflètent ses discussions avec l'Arétin (écrivain et dramaturge italien 1492-1556) et les peintres locaux⁶⁸⁹. Selon Alain Merot⁶⁹⁰, Serlio associe chaque scène de théâtre à un genre de la peinture renaissante : ainsi la scène tragique est assimilée à la peinture d'histoire, la scène comique à la scène de genre et la scène satyrique à la pastorale et à travers elle au paysage. Cependant, il n'y a pas de trace du mot paysage dans les écrits de Serlio, c'est Alberti qui associe les trois scènes aux différents genres picturaux. Selon Serlio, la scène comique est la scène « des bourgeois, des gens de loi, des marchands⁶⁹¹ ». Elle se déploie dans un décor urbain. La scène tragique est dédiée aux « grands personnages ». Elle raconte « les accidents amoureux et les mésaventures inopinées, dont la fin sont morts violentes et cruelles ». Leur décor est constitué des « maisons des grands seigneurs comme les rois, les ducs, les comtes et leurs semblables ». La scène satyrique quant à elle, est associée aux jeux des satyres, lesquels sont « repris et licencieusement blâmés dans les discours antiques, ceux qui veulent suivre la volupté brutale ». Selon l'architecte, les hommes de telles conditions étaient « sans aucun respect

⁶⁸⁸ SERLIO Sebastiano, *Les livres d'architecture*, Jean Barbé., Paris, s.n., 1545, p.63-70.

⁶⁸⁹ C. Brouard, « *Ut pictura pastoralia* » *La naissance du paysage. Les scènes champêtres dans la peinture et le dessin à Venise pendant la première moitié du XVIe siècle*, op. cit., p. 407.

⁶⁹⁰ A. Mérot, *Du paysage en peinture*, op. cit., p. 102-103.

⁶⁹¹ S. Serlio, *Les livres d'architecture*, op. cit.

vilipendés et montrés du doigt ce qui signifie que certains personnages avaient la liberté de tout dire comme peuvent le faire les gens rustiques et champêtres ». Il reprend les termes de l'architecte antique pour décrire cette scène :

« Vitruve veut que le lieu où elle se joue soit peint d'arbres de rochers, de montagnes, de vallées, d'herbes, de fleurs, de fontaines et de ruisseaux d'eau courante, car tout ainsi comme les scènes comiques et tragiques les édifices des grands seigneurs et citoyens sont représentés par l'art de la peinture, pareillement cette scène doit imiter les arbres, herbes et autres naturalités lesquels temps plus sont de grands frais plus elles sont admirables à ceux qui les contemplent pour être actes de seigneur riche puissant magnanime et ennemi de l'avarice⁶⁹² ».

Serlio lie les différents genres de théâtre à des catégories sociales : la tragédie raconte l'histoire des grands seigneurs (les rois, les ducs), la scène de genre est celle des bourgeois (les gens de loi, les marchands, etc.) et la scène satyrique est associée aux satyres et à des « gens rustiques et champêtres ». Ces derniers contrairement aux deux autres catégories ont le droit selon l'architecte « de tout dire et de dénoncer la volupté brutale ». Par ailleurs, la scène satyrique doit imiter les arbres, les herbes et autres « naturalités admirables ». Elle transmet une forme de vérité qui provient d'une parole libre, liée à un moindre statut social. Pour autant, si la scène satyrique relève de l'histoire de personnages modestes, Serlio loue dans son texte de magnifiques décors satyriques offerts par de riches commanditaires. À travers la richesse des matériaux et des moyens utilisés, l'architecte plébiscite une mise en scène prestigieuse.

Des gravures accompagnent le texte. La scène tragique (Fig. 140) et la scène comique (Fig. 141) sont construites selon les règles de la perspective albertienne. Leur sol est recouvert d'un pavage de carreaux, les formes sont géométriques. Elles figurent l'architecture renaissance avec ses arcades et ses colonnes reprises des formes antiques. L'ordre caractéristique des deux premières représentations marquées par des architectures orthonormées est aussi perceptible à travers les signes de pouvoir dessinés

⁶⁹² Ibid.

dans les scènes (un drapeau et des statues dont l'une d'entre elles est perchée en haut d'un édifice). La scène satyrique (Fig. 142) est beaucoup plus déstructurée. Il y a certes, une ébauche de perspective à travers la représentation d'un chemin au centre de l'image, il crée une forme d'ouverture dans le paysage forestier touffu. Les constructions représentées sont rudimentaires. Serlio note que, si Vitruve ne fait pas mention de constructions dans ses écrits, il préfère, lui, ajouter ces éléments dans un souci de conformité avec la réalité⁶⁹³. Les trois scènes sont surélevées. Leur accès se fait grâce à des escaliers au premier plan. Les deux premiers sont réguliers, celui de la scène satyrique est constitué de pierres mêlées à la terre, l'une d'entre elles est déchaussée. Le caractère partiellement désorganisé et la simplicité des cabanes contrastent avec la rigidité des deux autres représentations.

⁶⁹³ S. Serlio, *Les livres d'architecture*, *op. cit.*



Figure 140 Sebastiano Serlio, *La scène tragique*, extrait du cinquième Livre d'Architecture (Paris : J. Barbé, 1545), gravure sur bois, The Kunsthistorisches Institut, Florence.

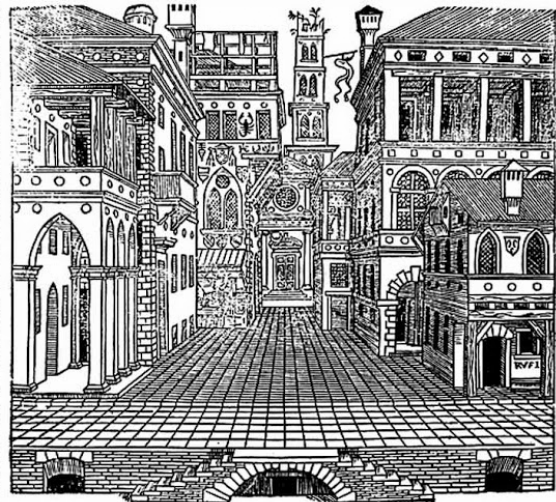


Figure 141 Sebastiano Serlio, *La scène comique*, extrait du cinquième Livre d'Architecture, (Paris : J. Barbé, 1545), gravure sur bois, The Kunsthistorisches Institut, Florence.



Figure 142 Sebastiano Serlio, *La scène tragique*, extraite du cinquième Livre d'Architecture, (Paris : J. Barbé, 1545), gravure sur bois, The Kunsthistorisches Institut, Florence.

2. Peintures de paysage et scènes de théâtre à Venise au XVIe. s., de la scène satyrique à la satire

Quelles sont alors les relations dans l'Italie renaissante, entre les pastorales peintes et le théâtre, entre la peinture de paysage et le décor ?

Christophe Brouard⁶⁹⁴ a étudié « la naissance du paysage » à Venise au XVIe. s. Il opère une filiation entre le goût de l'époque pour le genre pastoral dans la littérature, au théâtre et simultanément, le succès des représentations picturales de pastorales paysagères. Les peintres vénitiens se réapproprient les paysages décrits par Virgile. Les pastorales littéraires (le *Songe de Poliphile* de Francesco Colona (vers 1453-1538) imprimé à Venise en 1499 et l'*Arcadia* de Jacopo Sannazaro (1458-1530) édité à Venise en 1502) connaissent, elles aussi, un franc succès. Écrits, représentations théâtrales et peintures réactivent l'Arcadie virgilienne. Christophe Brouard assimile l'engouement pour le théâtre et la poésie romaine antique à l'impulsion des Compagnies della Calza. Issus de familles riches, ils participent à la fois aux processions officielles, mais aussi aux fêtes privées. Ils font la promotion du théâtre antique : les comédies de Plaute et Terence. Ces pièces revisitées ont une vocation de propagande patriotique.

« Les principaux protagonistes du nouveau genre théâtral qui connaît un grand succès à Venise, le drame pastoral, sont Ruzante et Andrea Calmo ou, différemment, l'Arétin : les premiers développent une satire (parodique de surcroît) du monde rural, tandis que le second façonne une série de comédies teintées d'un cynisme irrévérencieux⁶⁹⁵. »

Le *Concert champêtre* (Fig.143), attribué à Giorgione (1477-1510) puis à Titien (1488-1576), conservé au Louvre est l'un des archétypes de cet idéal pastoral.

⁶⁹⁴ C. Brouard, « *Ut pictura pastoralia* » *La naissance du paysage. Les scènes champêtres dans la peinture et le dessin à Venise pendant la première moitié du XVIe siècle, op. cit.*

⁶⁹⁵ *Ibid.*, p. 415.



Figure 143 Titien, *Concert Champêtre*, 1510, huile sur toile, 109 x 137 cm, Musée du Louvres, Paris.



Figure 144 Titien, *Bacchanale des Andriens*, 1523-1526, 175 cm × 193 cm, Musée du Prado Madrid.

Ce grand tableau comprend cinq personnages dans un paysage champêtre. Les deux femmes sont dénudées : l'une est occupée à verser de l'eau dans un bac ou une fontaine. La seconde tient une flûte à quelques centimètres de sa bouche. Elle regarde le couple d'hommes assis en face d'elles qui semblent discuter. Elles pourraient représenter des nymphes, ces divinités antiques de la nature et sources d'inspiration créatrice. Les hommes sont habillés, l'un élégamment, l'autre plus modestement. Le premier tient un luth. Au loin, un berger, debout, garde son troupeau. Il regarde vers le spectateur ou bien les personnages représentés au premier plan. À l'arrière-plan, dans un paysage vallonné, l'artiste a peint des fabriques. Cette peinture représente une forme possible de l'idéal pastoral, un lieu de repos et de plaisir, de musique et de douceur. Selon Christophe Brouard, « le jeune homme élégant se veut une évocation explicite des compagnons de la Calza, reconnaissables, comme nous l'avons déjà vu, par les longues chausses bicolores qui les distinguaient dans le panorama urbain de leur époque ; son interlocuteur est vêtu plus modestement en revanche et sa veste entrouverte laisse déborder une chemise blanche moins travaillée »⁶⁹⁶. Les fabriques rappellent les lieux de villégiature des notables vénitiens dans les *Domini di Terraferma*, les Domaines de la Terre ferme, les territoires continentaux de la République de Venise. Le tableau mêle donc des réalités contemporaines (l'architecture, les personnages masculins) à une forme de beauté antique idéalisée à travers les figures féminines. Les deux personnages masculins ont pris la place des bergers de la poésie virgilienne auprès des nymphes, le berger quant à lui est retourné dans la campagne à son activité agricole.

Nombre de représentations sculpturales et picturales renaissantes vénitiennes réactivent aussi la figure du satyre : ce dernier est omniprésent dans les maisons des amateurs d'art. Titien l'intègre dans des dessins de collection, tandis que les sculpteurs en déclinent l'image à travers de petits bronzes très appréciés des collectionneurs.

⁶⁹⁶ *Ibid.*, p. 243.

Ces figures « lascives, provocantes, érotiques, mais surtout — ce qui frappe d'emblée — impudiques ou immorales, se trouvaient dans les collections des plus grands humanistes de la ville universitaire — de Pietro Bembo à Leonico Thomeo — aux côtés de productions célébrant la vie champêtre ou d'œuvres de dévotion⁶⁹⁷ ». Comment le drame satyrique de l'antiquité devient-il, à la Renaissance vénitienne, une satire ?

La satire est un écrit critique hérité de l'Antiquité grecque. Elle est un registre fondamental de la poésie et du théâtre vénitien entre 1530-1540. Les Vénitiens sont très friands des thèmes pastoraux racontés dans une langue vernaculaire, au détriment du latin. La *lingua volgare* est pour l'homme de lettres Alessandro Citolini (1500-1582) « l'incarnation d'une culture à la fois populaire, riche et louable parce qu'elle est “viva”, [au contraire du latin, « morta; é sepolta ne libri »] et commune à tous les poètes et intellectuels ; elle compose selon l'auteur les “Comédie, Tragedie, Satire” contemporaines⁶⁹⁸ ». Il défend, à travers l'usage de la langue locale, une forme d'identité patriotique. Il existe une forme de subversité de la figure du satyre par son caractère irrévérencieux ou lubrique en opposition à la morale chrétienne. Le terme « satire » est emprunté du latin *satira* ou *satira*, il a d'abord désigné une macédoine de légumes, un mets regroupant toutes sortes d'ingrédients puis, en littérature, une pièce comique mêlant différents genres⁶⁹⁹. Elle a elle aussi une fonction critique.

Quel est l'objet de la critique des artistes vénitiens ?

Introduit par les membres de la Compagnie della Calza, le dramaturge Ruzante (1492-1542) est le premier auteur à instaurer un type de comédie à la charnière de la satire sociale et politique. Il s'inspire de la tradition pastorale de Sannazaro. Il parodie des textes institutionnalisés fondés sur le plurilinguisme spécifique à Venise. Alessandro Citolini, proche de Serlio, prend lui aussi la défense la *lingua volgare* en évoquant « l'origine pastorale et indigène des grands hommes, la noblesse savante des artistes et des lettrés⁷⁰⁰ ». L'usage d'une langue vulgaire est pour ces auteurs, un retour aux origines

⁶⁹⁷ *Ibid.*, p. 201.

⁶⁹⁸ *Ibid.*, p. 413.

⁶⁹⁹ *Satyre, satire* Académie française, <http://www.academie-francaise.fr/satyre-satire>, consulté le 24 août 2020.

⁷⁰⁰ C. Brouard, « *Ut pictura pastoralia* » *La naissance du paysage. Les scènes champêtres dans la peinture et le dessin à Venise pendant la première moitié du XVIe siècle*, *op. cit.*, p. 419.

et à travers elles la recherche d'une forme de vérité. Le satyre joue lui aussi un rôle dans la formation d'un registre ambigu de la pastorale en peinture. Les Bacchanales ((Fig. 144) peintes par Titien pour Alphonse 1er d'Este, à partir de 1518-1519 se distinguent de l'Arcadie paisible du *Concert Champêtre*, par une représentation de la liesse et de l'ivresse. Elles figurent une nature « plus sauvage, dominée par les satyres, les faunes ou d'autres protagonistes des thiasos bachiques⁷⁰¹ ». La réactivation à travers la pastorale de la figure du satyre du mythe arcadien devient alors l'incarnation brutale ou idéalisée du monde rural, « le satyre semble bien symboliser le désir d'une vérité lucide et démystificatrice propre au style de l'humanisme vénitien du Cinquecento⁷⁰². »

La relecture des écrits de Vitruve par Alberti associe la peinture de paysage au décor de théâtre de la scène satyrique. L'expressivité des drames satyriques de l'antiquité renaît dans les satires vénitiennes, qui tirent une part de vérité du vernaculaire à travers l'usage de la figure du satyre et d'une langue locale. Une part des intellectuels s'approprie à travers la figure du satyre « la liberté des gens rustiques et champêtres de tout dénoncer » évoquée par Serlio dans son traité d'architecture. Face à cet engouement pour la pastorale, les aristocrates, les riches vénitiens se font représenter en berger arcadien. Christophe Brouard n'en est pas étonné :

« Il n'était pas rare en effet que ces bergers incarnent les avatars des poètes dans les églogues pastorales qu'ils composaient (Sannazaro s'incarnait dans le berger Sincero) ; de même, ces églogues évoquaient parfois sans voile l'actualité politique ou sociale⁷⁰³. »

La pastorale vénitienne oscille alors entre la représentation du paysage paisible de la description albertienne et la représentation des formes du sauvage associées à la subversion d'un art plus libéré. Il existe à travers les relectures de l'architecte Vitruve par Alberti, une filiation entre la peinture de paysage et la scénographie : quelles sont les évolutions des représentations de paysage des décors de théâtre antique puis renaissant ?

⁷⁰¹ *Ibid.*, p. 361.

⁷⁰² *Ibid.*, p. 414.

⁷⁰³ *Ibid.*, p. 345.

Du paysage comme décor au décor paysager

Céline-Marie Hervé⁷⁰⁴, dans sa thèse de doctorat, *La machine à (dé) représenter, pour une théorie systémique de la scénographie* s'est intéressée aux dispositifs scénographiques du théâtre antique, renaissant, et contemporain. Elle remet en question une idée longtemps véhiculée par les écrits des historiens : les décors des théâtres antiques seraient constitués de toiles peintes. En effet, les édifices de théâtres grecs sont ouverts sur le paysage extérieur.

« Lorsque le spectateur se rend au théâtre et s'assoit sur les gradins que voit-il ? Des arbres, des montagnes, et parfois même la mer. Le théâtre de Thorikos (V^e siècle av. J.-C) reprend ces trois variations à lui seul ; étant entendu que la végétation pouvait être plus ou moins dense à l'époque et le niveau de la mer, et donc la distance, plus ou moins haut/près⁷⁰⁵. »

Ainsi les spectateurs et les acteurs du théâtre de la Grèce antique font face au paysage. Ils sont en contact, du fait de l'absence de toits et de murs fermés, avec l'environnement extérieur, soumis au vent, à la pluie, à la lumière naturelle et aux sons environnants. Puis, le théâtre s'entoure d'une enceinte : son architecture est fermée à partir de l'antiquité romaine. La façade extérieure de la *skene* est transformée en un mur intérieur. Elle coupe les spectateurs, et l'espace scénique, du paysage. Cependant le ciel persiste encore à certains endroits. Cependant, cette fermeture de l'architecture distend le lien entre le paysage et les débuts du théâtre. Dissocié du site, le théâtre devient « atopique, en quelque sorte déraciné, pour devenir le lieu de tous les possibles fictionnels⁷⁰⁶. » Pour autant, si le théâtre romain se coupe de l'environnement extérieur, il n'a pas forcément de toile peinte en fond de scène. Cécile-Marie Hervé propose une nouvelle traduction des écrits de Vitruve :

« (Cela) engendre encore trois scènes (ou front de scène ou parties du front de scène), l'une que l'on dit tragique, une autre

⁷⁰⁴ HERVE Celine-Marie, *La machine à (dé)représenter : pour une théorie systémique de la scénographie*, Sorbonne, 2018, 651 p, (dactyl.).

⁷⁰⁵ *Ibid.*, p. 194.

⁷⁰⁶ *Ibid.*, p. 288.

comique, la troisième satyrique. Encore ces ornements sont réciproques [«inter»], mais dissemblables en proportion impaire, la tragique se forme des colonnes, fastes et signes attribués à la royauté ; la comique se compose d'édifices privés et de galeries dotées de fenêtres imitant les proportions de construction communes ; la satyrique ornée vraiment/joliment d'arbres, de grottes (ou maisons de campagne), de collines attribués de l'agraire à l'apparence du jardin (paysage)⁷⁰⁷ »

Elle note que ce dernier ne fait pas explicitement référence à des toiles peintes interchangeables dans la description des trois scènes, à l'inverse de ce que beaucoup d'historiens ont supposé en projetant les principes du théâtre italien renaissant sur le théâtre antique. Il est probable que ces décorations étaient directement peintes sur certains murs. Le décor n'a pas encore la fonction de représenter le lieu de l'action, il existe une sorte de disjonction entre le récit et le décor de la représentation théâtrale.

L'archétype du théâtre renaissant italien, lui, est fermé. Il est marqué par des décors représentés à l'aide de la perspective à point de vue unique. Le réel de l'arrière-plan paysager grec se transforme en une toile peinte qui à travers un dispositif géométrique donne l'illusion de la profondeur. La perspective est construite selon un point de vue unique, depuis lequel le spectateur transcende l'espace du tableau. Elle s'organise à partir de « l'œil du prince ». En effet, le point de vue choisi pour la création de décors en perspective est, à la Renaissance, lié à la place occupée dans la salle par les dignitaires. Ce type de scénographie est pensée en fonction d'une hiérarchie sociale. Les représentants du pouvoir accèdent au point de vue géométriquement le plus ordonné, le plus stable, ils dominent à travers la représentation en perspective un espace continu, homogène, potentiellement infini (telle qu'elle a été analysée par Erwin Panofsky⁷⁰⁸). Cette stabilité optique légitime leur pouvoir, en accédant au point de vue géométriquement le plus ordonné, ils sont garants de l'ordre et donc aptes à gouverner

⁷⁰⁷ *Ibid.*, p. 294.

⁷⁰⁸ PANOFSKY Erwin, BALLANGE Guy et DALAI EMILIANI Marisa, *La perspective comme forme symbolique : et autres essais*, Paris, Les Éd. de Minuit, 1975, 273 p.

Perspective et contrôle mercantile de la nature, le point de vue théâtral et la surveillance

À la Renaissance, la République de Venise a du mal à conserver une stabilité sur son territoire au-delà de la lagune : il est l'objet de nombreux conflits. Pour autant, le XVI^e s. est une période économique et artistique florissante. Les Vénitiens annexent au-delà de la bande littorale, les terres intérieures, la Terraferma, elles sont à la fois un lieu de villégiature, mais aussi un territoire de ressources économiques. Venise a au XVI^e s., un rôle central dans la production cartographique en Europe. Elle a besoin de maîtriser cette science pour se défendre des attaques militaires, mais aussi drainer la lagune. Elle l'utilise pour aménager le territoire et développer l'agriculture⁷⁰⁹. Dans son ouvrage, *The Palladian Landscape : Geographical Change and Its Cultural Representations in Sixteenth-Century Italy*⁷¹⁰, Denis Cosgrove s'appuie sur l'exemple de la gestion vénitienne des *Domini di Terraferma*⁷¹¹ pour montrer comment l'utilisation de la cartographie, de l'arpentage et de la représentation scénique en perspective du territoire a permis aux riches propriétaires vénitiens de délimiter et de s'approprier les terres communes de la Terraferma. Elles sont pour la République de Venise des sources de revenus économiques issues de l'agriculture et de l'imposition⁷¹². L'attrait pour la vie à la campagne des notables vénitiens traduit une quête à la fois hédoniste, mais aussi, le désir à travers la fructification de la terre de s'enrichir. L'engouement vénitien pour le genre pastoral dont la poésie virgilienne n'est pas le fruit du hasard : il traduit aussi l'intérêt économique et stratégique des notables vénitiens pour la campagne à l'entour.

D. Cosgrove étudie les villas conçues par l'architecte Palladio (1508-1580), et à travers l'aménagement du paysage à l'entour, le désir de maîtrise des ressources naturelles, dont l'eau par un savant dispositif de canalisation.

« In Venice, the taste for paintings of landscape paralleled a demand for pastoral poetry, arcadian writing and actual landscape views among patrician families investing heavily in the land improvement through drainage, irrigation, New World crops and new labor practices. Newly

⁷⁰⁹ D.E. Cosgrove, *The Palladian landscape, op. cit.*, p. 10.

⁷¹⁰ D.E. Cosgrove, *The Palladian landscape, op. cit.*

⁷¹¹ Les domaines de la Terre ferme étaient les territoires continentaux de la République de Venise,

⁷¹² D.E. Cosgrove, *The Palladian landscape, op. cit.*, p. 48.

*constructed villas were decorated with idyllic trompe l'oeil landscapes that harmonized imaginary scenes of ancient Roman villa life with views of the rustic world surrounding them*⁷¹³. »

Ce mode de construction spatiale et architecturale réactive le modèle de la villa antique dont ses fresques de paysages idylliques peintes en trompe l'œil. Il facilite la modification profonde du territoire et la maîtrise des ressources naturelles grâce à la planification et à l'ingénierie. Ces outils permettent des transformations techniques et mathématiques appliquées à un territoire envisagé comme une représentation scénique. La « place du Prince » des théâtres renaissants, le point de vue dominant de la surveillance est aussi celui des villas palladiennes. Il concilie à la fois la contemplation et le contrôle. Les villas sont conçues et placées dans la topographie pour pouvoir à la fois admirer le paysage, mais aussi garder à l'œil l'ensemble de la propriété⁷¹⁴, ce qui implique une relation double des mécanismes de vision entre un maître et ses sujets, qui consiste à la fois à tout voir, mais aussi pour asseoir son autorité à être vu. Palladio porte une grande attention à l'aménagement des jardins qui sont un lieu de plaisir et de contemplation esthétique. Si les villas offrent d'importants revenus à leurs propriétaires, elles sont pour eux essentiellement des lieux de villégiature afin de se retirer de la ville et philosopher. Les nobles conservent leur résidence principale dans la ville, ils passent la saison chaude dans des lieux calmes et tranquilles. L'approche très technique de l'agriculture est confiée à des intendants, la villa est pour ses propriétaires largement un espace de récréation philosophique et culturelle⁷¹⁵. C.-M. Hervé, de même que D. Cosgrove opèrent une filiation entre le désir de contrôle d'un territoire dont ses ressources naturelles, et le goût pour les représentations figurées du paysage pastoral. Selon lui, à travers le réinvestissement dans les propriétés de la Terraferma des capitaux d'origine commerciale accumulés par l'aristocratie vénitienne, le paysage « transforme la valeur de la terre, en passant de la valeur d'usage qui est celle que la terre revêt dans le système féodal, à la valeur marchande (ou la valeur d'échange) que le capitalisme lui confère. Le paysage émerge au moment où s'impose cette aliénation de la terre – son

⁷¹³ COSGROVE Denis E., « Modernity, Community and the Landscape Idea », in *Journal of Material Culture*, n° 1/2, vol. 11, 2006, p. 49-66.

⁷¹⁴ D.E. Cosgrove, *The Palladian landscape, op. cit.*, p. 10.

⁷¹⁵ *Ibid.*, p. 111.

objectivation comme « pure » propriété indépendante de sa valeur d'usage – et en réponse aux résistances que rencontre le nouveau rapport à la ressource et à l'espace qui s'instaure alors⁷¹⁶ ».

La renaissance de la pastorale à Venise est le fait d'une élite intellectuelle et sociale. Elle s'approprie, à travers la relecture de la culture antique, les traits vernaculaires de la campagne vénitienne. Son goût pour la représentation ordonnée et géométrique de l'espace, révèle aussi le désir d'une maîtrise mathématique de la nature. Ce désir de contrôle se traduit dans un intérêt pour la représentation du paysage. L'aristocratie naturalise à travers le concept même de paysage l'appropriation des terres à des fins récréatives et commerciales. Les pastorales vénitiennes renaissantes sont-elles la représentation d'un fantasme ? À travers le succès de la figure du satyre et celle des nymphes, la scène satyrique est libérée d'un carcan social, religieux et moral. Le recours à ces figures antiques permet de contourner la morale chrétienne.

À la Renaissance, l'usage du cube scénique enferme la représentation théâtrale et le tableau dans une forme d'unicité. Il traduit un désir d'homogénéité. Le point de vue unique et figé de la perspective albertienne et à travers lui, celui du décor de fond de scène, est un espace fixe et figé. Par ailleurs, le décor peint de fond de scène des théâtres renaissants sort les acteurs du paysage : il fige en une représentation d'objets mathématiquement ordonnés le paysage, à l'inverse, les acteurs eux sont mobiles. Le point de vue de l'observateur (l'œil du prince) est fixe. La scénographie renaissante dissocie en trois plans différents le paysage, les acteurs et les spectateurs. La perspective à point de vue unique réduit ces derniers à un œil unique et immobile. Elle dissocie l'espace du temps, elle tend à extraire l'homme du paysage en extériorisant le point de vue de la scène, et à travers lui, le spectateur. Erwin Panofsky a montré dans son ouvrage *La perspective comme forme symbolique* comment l'invention de la perspective linéaire à la Renaissance, par un dispositif optique de représentation de l'espace, induit un nouveau rapport au monde en plaçant le point de vue à l'extérieur du tableau. Paradoxalement

⁷¹⁶ BRIFFAUD Serge, « Les grands récits du paysage occidental. Une traversée historique et critique (XIXe-XXIe siècles) », *art. cit.*

le spectateur objective le monde d'un point de vue subjectif car arbitraire. Ce dispositif comme l'analyse P. Descola⁷¹⁷ induit un face à face entre l'individu et la nature.

En s'intéressant à la nature, à la campagne à l'entour, l'élite sociale et culturelle se focalise sur le territoire des bergers, ou de ceux qui travaillent la terre, et qui appartiennent à un rang peu élevé de la société antique ou renaissante. Et pour autant, à travers l'esthétisation de la figure du berger et du paysage pastoral, ils produisent une idéalisation de leur territoire et de leur condition de vie. En se faisant représenter dans des paysages pastoraux ou habillés en berger, ils légitiment leur appropriation et leur contrôle de la campagne environnante.

3. Le Pittoresque, la nature mise en scène

L'idéal du Beau, la violence du Sublime

Le pittoresque s'est construit à partir des catégories esthétiques du beau et du sublime. Les esthétiques du beau, du sublime, et du pittoresque modèlent successivement une part des relations sociétales à la nature. Elles traduisent la quête d'un idéal, d'une perfection (celle de la nature corrigée pour l'esthétique du beau), ou du dépassement de l'esprit humain (pour l'esthétique du sublime). Elles activent tour à tour la nature accueillante du *locus aomenus* et la nature effrayante du *locus horridus*. Dans leur ouvrage *Objectivité*, Lorraine Daston et Peter Galison⁷¹⁸ se sont intéressés aux représentations figurées des sciences de la Renaissance à l'époque actuelle. Leurs écrits mêlent l'histoire des sciences, l'histoire de l'art et la philosophie. À partir de la Renaissance puis à l'âge classique, l'art se doit d'imiter la nature, mais sa représentation tend vers son idéalisation. Les artistes sont chargés de réaliser les images scientifiques et de constituer des atlas : les deux auteurs définissent les atlas comme des « compilations systématiques d'objets de travail », des « dictionnaires des sciences de l'œil » afin de l'exercer à sélectionner certains types d'objets exemplaires⁷¹⁹. L'approche naturaliste implique de collecter et de classer la diversité des formes produites par la nature (des espèces animales, végétales, des roches, etc.), tout en corrigeant leur irrégularité afin

⁷¹⁷ P. Descola, *Par-delà nature et culture*, op. cit., p. 118.

⁷¹⁸ DASTON Lorraine, GALISON Peter et LATOUR Bruno, *Objectivité*, traduit par Hélène Quiniou et traduit par Sophie Renaut, Dijon, Les Presses du réel, « Fabula », 2012, 581 p.

⁷¹⁹ *Ibid.*, p. 31.

d'atteindre des proportions justes. Au début du XVIIIe. s., l'artiste, selon la « vérité d'après nature », doit effacer toutes les particularités de l'individu, afin d'arriver à l'essence même du gabarit formel d'une espèce. Cette quête d'une forme naturelle, mais idéalisée, traduit les tensions entre les deux définitions de la *physis* Grecque : la diversité des productions de la nature d'une part et l'homogénéité du devenir des entités d'une même espèce, soit le gabarit, la norme, d'autre part.

Ce processus d'idéalisation des formes de la nature par un travail de « correction » de l'artiste concerne aussi la représentation du paysage, mais à des degrés divers. Dans son *Cours de peinture par principe*, Roger de Piles⁷²⁰ (1635-1709) divise la peinture de paysage en deux catégories : le style héroïque et le style champêtre ou pastoral. Le style héroïque est selon lui :

« une composition d'objets qui dans leur genre tirent de l'art et de la nature tout ce que l'un et l'autre peuvent produire de grand et d'extraordinaire. Les sites en sont tout agréables et tout surprenants : les fabriques n'y sont que temples, que pyramides, que sépultures antiques, qu'autels consacrés aux divinités, que maisons de plaisance d'une régulière architecture, et si la nature n'y est exprimée comme le hasard nous la fait voir tous les jours, elle y est du moins représentée comme on s'imagine qu'elle devrait être⁷²¹. ».

Ce style représente une nature composée de différents objets, elle est corrigée par le peintre pour répondre à une forme de convention. Les motifs architecturaux sont remarquables, en lien avec l'histoire, ou des formes de prestige. Le style héroïque est le fruit de l'idéalisation de la nature, de l'histoire ou de la mythologie. L'imagination du peintre lui confère une forme de grandeur. Le style champêtre lui est beaucoup moins apprêté. Il représente

« des pays qui paraissent bien moins cultivés qu'abandonnés à la bizarrerie de la seule nature. Elle s'y fait voir toute simple, sans fard et sans artifice ; mais avec tous les ornements dont sait bien mieux se

⁷²⁰ PILES Roger de (1635-1709) Auteur du texte, *Cours de peinture par principes, par M. de Piles,...*, C;-A. Jombert., Paris, s.n., 1766, 418 p.

⁷²¹ *Ibid.*, p. 158-159.

parer lorsqu'on la laisse dans sa liberté que quand l'art lui fait violence. Dans ce style, les sites souffrent toutes sortes de variétés : ils y sont quelquefois assez étendus pour y attirer les troupeaux de bergers, et quelquefois assez sauvages pour servir de retraite aux solitaires et de sûreté aux animaux sauvages. (...) Ceux au contraire qui font dans le style pastoral s'attachent fortement à la couleur pour représenter plus vivement la vérité. L'un et l'autre style ont leurs spectateurs et leurs partisans. Ceux qui suivent le style héroïque suppléent par leur imagination à ce qui manque à la vérité, et n'y souhaitent rien davantage. »⁷²²

Roger de Piles oppose à la construction anthropique et idéalisée des paysages héroïques, « la bizarrerie de la nature ». Elle se donne à voir sous une forme de nudité (« sans fard, sans artifice »), de liberté et d'abandon. Cet exercice de catégorisation des paysages reproduit une part de la hiérarchisation des scènes peintes des écrits de Serlio et Vitruve entre les scènes prestigieuses de la mythologie, de l'histoire, des grands hommes et celles plus modestes, des bergers. Associé aux pastorales ou à des retraites solitaires, il évoque aussi à travers la représentation d'espaces sauvages, la pratique de l'érémisme religieux représenté dans la peinture. À la période classique, la figuration du paysage s'élabore dans l'atelier de l'artiste, elle est le produit d'un travail de composition, la poursuite d'un idéal d'équilibre entre les différents objets représentés à travers des jeux d'ordonnement réglés par la perspective et la géométrie. Elle tend vers une idéalisation des formes de la nature. Comme le note Jacques Rancière :

« La belle nature ne se contente pas de reproduire les choses reconnaissables, mais assemble les traits des plus beaux modèles en une recherche de perfection que ne comprend pas la nature⁷²³. »

Cette perfectibilité de la nature est donc tout autant visible dans les représentations paysagères classiques que dans les gabarits naturalistes des formes de la nature reproduits dans les atlas scientifiques. Les codes esthétiques de la représentation

⁷²² Ibid.

⁷²³ RANCIERE Jacques, *Le temps du paysage : aux origines de la révolution esthétique*, Paris, La Fabrique éditions, 2020, 135 p, p.18.

de la nature traduisent les paradoxes de la fiction de Rousseau⁷²⁴ sur l'état de nature : la société humaine est en quête d'idéal et de progrès. L'état de nature lui est une fiction où les hommes vivent égaux, mais solitaires. Si cet état leur confère une forme de liberté, celle-ci est limitée, car les hommes isolés sont privés justement de la perfectibilité et du progrès inhérent à vie en société. Leur liberté est relative.

À l'inverse de la perfection de la belle nature des peintres classiques, l'esthétique sublime, à la fin du XVIIIe. s., développe un goût certain, pour le spectacle d'une nature déchaînée. Ce courant esthétique est théorisé par Emmanuel Kant⁷²⁵ (1724-1804) et Edmund Burke⁷²⁶ (1729-1797). Le sublime tend à porter l'esprit au-delà de l'ordinaire : l'impuissance de l'homme face aux forces de la nature l'emmène vers une forme de liberté supérieure. La représentation de la nature devient spectaculaire. Face aux paysages sublimes, le spectateur éprouve le « plaisir et l'effroi » selon Kant et « *the delightful horror* » selon Burke, de ses sensations naît le sentiment de l'infinité et de la privation.

« le beau entraîne directement un sentiment d'épanouissement de la vie et de ce fait est susceptible d'être uni avec l'attrait et une imagination qui joue ; le sentiment de sublime en revanche est un plaisir qui ne jaillit qu'indirectement, étant produit par le sentiment d'un arrêt des forces vitales durant un bref instant, immédiatement suivi par un épanchement de celles-ci d'autant plus fort⁷²⁷ »

L'objet beau est le produit de l'harmonie de nos facultés ; le spectacle sublime ne renvoie qu'à la sublimité de l'esprit lui-même, il n'y a aucune finalité dans l'objet en lui-même ; les objets du paysage, les montagnes entassées en un désordre sauvage, la mer en furie ne sont pas sublimes : « mais l'esprit se sent grandir dans sa propre estime, si en cette contemplation il s'abandonne, sans prêter attention à la forme de ces choses, à l'imagination et à la raison, qui ne fait qu'élargir l'imagination à laquelle elle se trouve

⁷²⁴ Supra p. 71.

⁷²⁵ KANT Emmanuel, Observations sur le sentiment du beau et du sublime, 1764 et Critique de la faculté de juger, 1790.

⁷²⁶ BURKE Edmund, Recherche philosophique sur l'origine de nos idées du sublime et du beau, 1759.

⁷²⁷ KANT Emmanuel, Critique de la faculté de juger, p.85

liée »⁷²⁸. Le sentiment du sublime suppose une culture, plus que le sentiment du beau : « sans développement des idées éthiques, ce que, préparés par la culture, nous nommons sublime ne paraîtra qu'effrayant à l'homme inculte ⁷²⁹».

La naissance de l'esthétique à cette époque implique de théoriser les notions de goût et de jugement. Tel qu'il est défini dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert⁷³⁰, le « goût » n'est pas qu'inné, il est aussi une affaire d'éducation. Les articles publiés à son sujet dans l'encyclopédie sont rédigés par Voltaire (1694-1778) et Montesquieu (1689-1755). Dans la philosophie des Lumières, l'éducation est associée à une forme de progrès. Le goût artistique défini par Voltaire est à la fois « sensuel » et « intellectuel », cela signifie qu'une part du goût se construit. Le goût intellectuel demande « plus de temps pour se former ». Le « mauvais goût » est « de ne pas sentir la belle nature », le goût dépravé est de « préférer le burlesque au noble, le précieux et l'affecté au beau simple et naturel ». Le goût intellectuel permet lui de « prendre peu à peu l'esprit des bons artistes » (Poussin, LeBrun). Une part du goût ainsi défini est associée à une dimension intellectuelle. Les articles de Voltaire et Montaigne sont suivis d'un paragraphe dans lequel les auteurs stipulent que le goût n'est pas arbitraire, il est ce qui est grand et rare, il est destiné au petit nombre.

Cet exercice de définition du goût rejoint le principe de la théorie de l'artialisation d'Alain Roger selon lequel le paysage est le fait de l'artiste et non celui du paysan. Il s'appuie pour cela sur des citations de Pétrarque, de Kant et plus tard de Rilke qui tous témoignent d'une incompréhension de certains paysages par ceux qui travaillent la terre. Si Kant définit le goût pour le beau comme un principe universel pour autant l'intellectualisation liée à l'esthétique du sublime tend à en exclure implicitement ceux qui n'y ont pas accès à une forme d'éducation. Ainsi définit, le paysage sublime, devient le privilège d'une élite intellectuelle et cultivée.

⁷²⁸ *Ibid.*, p.95.

⁷²⁹ *Ibid.*, p. 102.

⁷³⁰ DIDEROT Denis, ALEMBERT D' et PAPILLON Jean-Michel, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres. Mis en ordre & publié par M. Diderot, de l'Académie Royale des Sciences & des Belles-Lettres de Prusse ; & quant à la partie mathématique, par M. D'Alembert, de l'Académie Française, de l'Académie Royale des Sciences de Paris, de celle de Prusse, de la Société Royale de Londres, de l'Académie Royale des Belles-Lettres de Suede, & de l'Institut de Bologne. Tantùm series juncturaque pollet, Tantùm de medio sumptis accedit honoris ! Horat.* Tome septieme, France, s.n., 1757, 1072 p.

« Ce que, préparés par la culture, nous nommons sublime, apparaîtra à l'homme grossier, sans éducation morale, simplement comme effrayant. [...] Ainsi le bon paysan savoyard (dont parle M. de Saussure), qui n'était pas sans bon sens, traitait de fous tous les amateurs des montagnes de glace, sans hésiter⁷³¹ »

L'inculte, c'est aussi un terme qui qualifie les terres non cultivées, elles sont extrêmement dépréciées par les agronomes du XVIII^e et du XIX^e. s. et les physiocrates.

Jardins pittoresques anglais et Révolution française

Le pittoresque se construit sur le terreau du beau et du sublime. Il tend vers le dépassement de l'opposition entre ces deux courants esthétiques. Un réel goût pour la peinture de paysage associé à un renouveau de l'art des jardins se développe alors en Angleterre à la fin du XVIII^e s. Il est nourri par le Grand tour, ce voyage éducatif effectué par de jeunes aristocrates en Europe, à la découverte de paysages exotiques et de ruines antiques. Jacques Rancière dans son livre *Le temps du paysage*⁷³², questionne à travers l'art du paysage pittoresque de la fin du XVIII^e. s. au début du XIX^e. s, les relations entre esthétique et politique, et plus précisément le regard porté par les intellectuels anglais sur la Révolution française. Quels liens existent-ils entre les parcs arborés construits pour le plaisir de leur propriétaire et la révolution d'un système politique ?

Jacques Rancière note, durant cette période, l'évolution du concept de nature. Cette dernière est définie dans le Dictionnaire de l'Académie en 1694 comme « l'ensemble de l'univers », « cet esprit universel qui est répandu dans chaque chose créée et par lequel toutes ces choses ont leur commencement, leur milieu et leur fin » ou encore le « le principe interne des opérations de chaque être »⁷³³. La nature est associée à l'ordre des choses, l'art quant à lui est une imitation humaine de la nature. Le concept évolue cinquante ans plus tard avec les écrits de Thomas Whately (1726 –1772) vers une nouveauté radicale : la nature n'est plus simplement un modèle à imiter, à travers la création de scènes « l'assemblage des arbres, des eaux et des rochers sur une étendue de

⁷³¹ Emmanuel KANT, *Critique de la faculté de juger*, Paris, Vrin, 1974, p. 29, cité par A. Roger, Court traité du paysage, *op. cit.* p. 24.

⁷³² J. Rancière, *Le temps du paysage*, *op. cit.*

⁷³³ *Ibid.*, p. 28.

terre », elle est elle-même l'artiste⁷³⁴. Cette évolution du concept a un impact sur l'art des jardins et à travers lui, l'aménagement du territoire. Mais aussi, elle brouille l'opposition jusque-là établie entre art (culture) et nature. En cela, le XVIII^e s. est le théâtre d'une véritable révolution esthétique.

Le précurseur du pittoresque, William Temple (1628-1699) introduit dès 1685 le goût irrégulier dans les jardins : la beauté n'a pas besoin de règles. Puis entre 1720 et 1730, les rédacteurs du *Spectator* ou du *Guardian*, Addison ou les philosophes Shaftesbury et Pope, définissent une nouvelle relation à la nature ; cette dernière est « libérée des *a priori* formels, elle révèle enfin sa diversité dans l'accumulation des rochers sauvages, le mouvement des eaux vives ou encore les fluctuations de l'ombre et de la lumière⁷³⁵ ». À la génération suivante, selon les architectes paysagistes William Kent (1685-1748) et Lancelot Capability Brown (1716 - 1783), la nature n'est pas seulement un nouvel objet esthétique. Le paysagiste doit la compléter, voire la transformer, pour qu'elle paraisse encore plus naturelle. Le jardin pittoresque s'établit sur une critique du jardin à la française : ce dernier est jugé trop rigide du fait de sa géométrie et de sa rationalité. La critique n'est pas simplement formelle, elle est aussi politique. L'abstraction et la géométrie sont considérées par les adeptes des jardins à l'anglaise comme l'opposé des formes de la nature. Elles sont associées au souci d'ordre et de grandeur du monarchisme français. En 1790, lorsque Edmund Burke publie ses *Réflexions sur la révolution de France*, il dénonce le désir révolutionnaire de vouloir, à travers l'action politique, niveler la société, à la manière dont les décorateurs de jardin à la française nivellent exactement toutes les choses. Il voit à travers l'œuvre de la Révolution française, la disparition d'une société « naturelle » qui se serait lentement construite selon les formes de l'intrigue (*intricacy*), « ce système mélangé d'opinions et de sentiments, qui sans confondre les rangs avait produit une noble égalité et l'avait fait descendre à travers toutes les gradations de la vie sociale »⁷³⁶. Il défend la diversité et la hiérarchie des classes sociales. Les jardins pittoresques créés par Brown sont réalisés pour des clients fortunés. Leurs formes sont caractérisées par la ligne courbe opposée à

⁷³⁴ *Ibid.*, p. 30.

⁷³⁵ Monique Mosset « Pittoresque, art et esthétique » in UNIVERSALIS Encyclopædia, <https://www.universalis.fr/encyclopedie/pittoresque-art-et-esthetique/>, consulté le 12 août 2020.

⁷³⁶ J. Rancière, *Le temps du paysage*, op. cit., p. 93-94.

la ligne droite et des vallonnements, l'inverse de terrasses géométriquement taillées. Afin d'obtenir ces ondulations « naturelles » dans le paysage, il faut paradoxalement aplanir le terrain pour abaisser tout ce qui dépasse. L. C. Brown dégage de grandes perspectives dans ses jardins, il isole des bosquets (*clumps*) de deux ou trois grands arbres afin de rythmer le paysage. Enfin, il encercle le parc de ceintures d'arbres (*belts*) pour le dissocier de la campagne environnante.

L. C. Brown a ses détracteurs : selon le Révérend William Gilpin, le paysage est pittoresque lorsqu'il convoque l'effet d'un tableau. Il s'oppose ainsi à l'académisme d'une imitation fidèle de la nature et aux canons du beau classique. Il se détache aussi de tout référent géographique. La nature suppose qu'il y ait une composition de plusieurs parties. Pour cela, il faut des brisures et des fragmentations. Ce sont les ruptures qui forment la structure même du paysage et non des lignes arrondies des parcs de Brown, ou ses étendues isolées. Les lignes doivent contraster avec les éboulis rocheux, les failles. C'est une nature qui ne se soucie pas de faire de l'art à l'inverse du nivellement des vallons de Brown. Le mouvement artistique met en avant le style du peintre, sa capacité à produire des formes « naturelles ». Mais paradoxalement, cette quête de la nature implique de nouveau de corriger les sites :

« Une pièce d'architecture palladienne peut être élégante au plus haut degré : les proportions de ses parties, le choix des ornements et la symétrie du tout peuvent être extrêmement agréables. Mais si vous l'introduisez dans un tableau, elle devient immédiatement un objet compassé, et cesse de plaire. Pour lui donner de la beauté pittoresque, ce ne serait pas du ciseau, mais du marteau destructeur dont il faudrait faire usage ; il faudrait en renverser une moitié, déformer l'autre, et disperser tout autour les membres mutilés ; en un mot, d'un bâtiment fini et poli [smooth] avec soin, faire une ruine rude⁷³⁷ »

⁷³⁷ W. GILPIN, *Trois Essais sur le beau pittoresque, sur les voyages pittoresques et sur l'art d'esquisser les paysages*, suivi d'un poème sur la peinture de paysage, paru en 1792 et traduit de l'anglais par le Baron de Blumenstein en 1799, postface de M. Conan, Éd. du Moniteur, Paris, 1982.

L'artiste pittoresque cultive le goût des ruines. Les architectes-paysagistes bâtissent de fausses ruines dans leurs parcs. Elles reflètent leur goût pour la dissymétrie, les matières rugueuses, râpeuses et irrégulières. Le pittoresque développe aussi le goût de l'exotisme et du vernaculaire, mais sans chercher à ancrer leurs productions dans leurs réalités géographiques. Aux yeux de William Gilpin, l'artiste sensible au pittoresque se soucie peu des dimensions productives et utilitaires :

« L'œil sensible au pittoresque [...] n'a pas à se mêler aux questions d'utilité. Les affaires de la charrue et de la bêche ne le concernent pas. Il se contente d'examiner la physionomie de la nature en tant qu'objet de beauté⁷³⁸ ».

Entre 1805 et 1810, deux autres architectes paysagistes, Richard Payne Knight (1750-1824) et Uvedale Price (1747-1829) dénoncent eux aussi l'homogénéité du jardin anglais aux lignes pittoresques de L. C. Brown :

« si l'ordre géométrique des parterres, des compartiments et des boulingrins reflétait la vanité des princes, les grands espaces découverts, les sentiers sinueux, les *clumps* et les *belts* du nouveau style traduisent (...) l'orgueil de propriétaires qui traitent le paysage comme leur possession et imposent à leurs malheureux visiteurs ces tours et détours par des chemins serpentineux qui leur en font éprouver l'étendue⁷³⁹ ».

Les critiques des contemporains d'E. Burke et de W. Gilpin du *levelling* (nivellement) sont à la fois celles des formes imposées aux jardins paysagers, mais aussi relatives à l'ordre social : les *levellers* sont les noms donnés aux paysans insurgés du Midland qui au début du XVIIe s. ont détruit les barrières des parcelles agricoles pour s'opposer au mouvement des *enclosures*, qui par un système de clôture a transformé les terres communes en propriétés privées. Ces critiques sur les effets du *levelling* sont tout autant celles de la monarchie absolue que celles de la Révolution française. Ces débats esthétiques et politiques sont contemporains du vote parlementaire du premier *Inclosure*

⁷³⁸ GILPIN William, OGEE Frédéric et BARIDON Michel, *Observations sur la rivière Wye*, Pau, Publications de l'Université de Pau, « Quad », 2009, 182 p, p.94-95.

⁷³⁹ J. Rancière, *Le temps du paysage*, op. cit., p. 39.

Act (1773) qui accélère le démantèlement des communs engagé depuis le XII^e s.⁷⁴⁰. Jacques Rancière note que la puissance publique cristallise ces injustices, en se mettant au service de l'accumulation capitaliste : le développement du parc de Stowe nécessite la destruction de trois villages et le phénomène d'enclosure participe indirectement à la disparition des petites propriétés agricoles au profit de vastes domaines agricoles. Les stratégies pittoresques « suppriment les points de rencontre et les espaces ouverts à tous afin de bien séparer le séjour et les prérogatives des riches des habitations et des conditions d'existence d'une population qu'ils tendent à ramener à un même niveau de pauvreté ». L'art des jardins devient « un art de l'usage avisé de la propriété »⁷⁴¹.

La réception des poèmes de Virgile en Angleterre

Dans les premières décennies du XVIII^e s., la Grande-Bretagne est encore une société à prédominance agricole et préindustrielle ; à la fin du siècle, l'expansion impériale et le développement industriel s'accroissent rapidement. Les titres fonciers sont nécessaires pour entamer une carrière politique et exercer une influence sur la région. À cette époque les propriétés agricoles s'agrandissent sous l'effet de facteurs politiques, juridiques et économiques⁷⁴². La campagne est donc à la fois une composante forte du paysage anglais, mais aussi à travers la propriété agricole, un moyen d'affirmer sa place dans le monde politique. C. Kerrigan⁷⁴³ a étudié la réception des poèmes de Virgile en Angleterre à cette époque à travers l'étude d'articles de la revue *Spectator*, du poème *Seasons* de James Thomson (1700-1748) et de la traduction du poème par John Dryden (1631-1700). Les descriptions virgiliennes de la vie à la campagne représentent pour l'aristocratie anglaise, l'idéal d'une retraite rurale pendant ou après une carrière politique ; la campagne est une échappée des peines et des ennuis de la ville. Les notables britanniques reconnaissent dans les *Géorgiques* une description de la vie rurale adaptable à leur condition de propriétaires terriens. L'aristocratie anglaise y retrouve aussi les paysages italiens du Grand Tour. Joseph Addison (1672-1779) consacre au poète

⁷⁴⁰ *Ibid.*, p. 98.

⁷⁴¹ *Ibid.*, p. 106.

⁷⁴² Cf. BECKETT John et SANCONIE Maïca, « La propriété foncière en Angleterre aux XVII^e et XVIII^e siècles », in *Histoire, économie & société*, n° 1, vol. 18, 1999, p. 25-41.

⁷⁴³ C. Kerrigan, *Geography and Empire in Virgil's Georgics. A study of the poem and its reception in Britain and the British Empire, c.1820-1930*, op. cit., p. 95-110.

plusieurs articles de la revue *Spectator*. Les *Géorgiques* sont « *a collection of the most delightful landscapes*⁷⁴⁴ ». Selon lui, le goût est en partie inné, et en partie acquis par l'éducation et par la société, par « *the writings of the most polite authors* » et « *conversation with men of a polite genius* »⁷⁴⁵. Un homme éduqué « *is let into a great many pleasures that the vulgar are not capable of receiving*⁷⁴⁶ ». L'appréciation de la beauté est en grande partie l'apanage des gens instruits. Les *Géorgiques* à travers l'éloge de la propriété agricole légitiment la condition de riches propriétaires et ainsi la domination du monde rural. Les références virgiliennes à l'impérialisme romain ont aussi nourri la fierté nationale et le patriotisme étroitement liés à l'expansion de l'Empire britannique.

L'esthétique du pittoresque tend à considérer le paysage à l'entour comme un tableau et la nature en est l'artiste. Il opère une forme de personnification et de la nature. Cette personnification annonce le culte panthéiste romantique. Le XVIII^e s. marque aussi l'expansion de la clôture, les *belts* qui séparent le lieu de plaisir des propriétaires fonciers, le parc de la campagne environnante, mais aussi à travers l'incitation à la propriété individuelle la clôture des parcelles agricoles. Le grand partage de la modernité est aussi celui du sol en propriété individuelle et non plus collective. Il fragilise la société des hommes, dans le sens que ces derniers n'usent plus ensemble d'une même terre, mais chacun de leur parcelle. En ce sens, la terre n'est plus une entité qui réunit les usages de plusieurs, mais à travers son appropriation et son usage individuel, un système qui divise les hommes entre eux.

4. Retour aux prairies Saint-Martin : des paysages éclectiques de la friche à l'unité du parc paysager

Quelles filiations existe-t-il entre la pastorale et les paysages des prairies Saint-Martin ?

Dès l'antiquité, l'histoire de la représentation du paysage pastoral traduit une hiérarchie sociale. L'effigie des bergers est associée à une forme de liberté. Pour autant,

⁷⁴⁴ *Spectator* no. 417 (28 June 1712), <https://www.gutenberg.org/files/12030/12030-h/SV3/Spectator3.html>, consulté le 11 novembre 2020.

⁷⁴⁵ *Spectator* no. 409 (19 June 1712), <https://www.gutenberg.org/files/12030/12030-h/12030-h/SV2/Spectator2.html#section409>, consulté le 11 novembre 2020.

⁷⁴⁶ *Spectator* no. 411 (21 June 1712), <https://www.gutenberg.org/files/12030/12030-h/12030-h/SV2/Spectator2.html#section411>, consulté le 11 novembre 2020.

il existe une césure entre le fantasme d'une représentation et la réalité d'une mode de vie. Dans l'antiquité, les bergers sont potentiellement des esclaves. À la Renaissance, la satire est un exutoire des normes sociales. Elle figure à travers le berger, un modèle pour l'aristocratie. Cette dernière en prend les atours, l'apparence, elle développe le goût des espaces pastoraux à travers la villégiature, mais sans nécessairement adhérer à la frugalité de leur mode de vie. Aux XVIIIe et XIXe. s., les propriétés anglaises façonnées selon l'idéal pastoral ingèrent les terres communes. Une part de l'histoire de la pastorale est liée à l'appropriation des terres agricoles par la puissance publique ou privée. La campagne idéalisée est à la fois une ressource économique, mais aussi un lieu de loisir et de contemplation esthétique au profit d'une élite sociale. Sa résurgence à la renaissance italienne ou au XVIIIe s. en Angleterre marque le développement de grands domaines agricoles qui selon Denis Cosgrove (à propos de la campagne vénitienne renaissante) ou Karl Marx⁷⁴⁷ (pour l'Angleterre du XVIIIe s.) sont symptomatiques des inégalités produites par le capitalisme. Les productions artistiques de l'esthétique des paysages du beau, du sublime et du pittoresque, les parcs et les tableaux sont détenus par une élite sociale. Le paysage pastoral a une identité politique forte, il légitime à travers une représentation de la campagne un ordre politique et économique sur un territoire rural tout en mobilisant paradoxalement la valeur refuge, archaïque, primitive, du berger.

Une part de son principe de hiérarchisation sociale se traduit par une forme de mise en scène de la nature. L'histoire du paysage tel qu'elle est définie par Vitruve ou Alberti, mais aussi à travers les décors paysagers des parcs pittoresques et leurs fabriques est associée à la mise en scène. Mettre en scène signifie orchestrer et diriger, montrer, isoler, cadrer, monter (sur scène) pour reproduire, mais aussi transfigurer la réalité. L'histoire des relations entre le sauvage et son spectacle entre le spectateur et le promeneur est celle de jeux d'ordonnements, d'orchestration, à travers des systèmes d'agencements et de cadres.

En quoi l'avènement du Parc Naturel Urbain opère-t-il lui aussi une mise en scène de la nature ?

⁷⁴⁷ NOREL Philippe, « L'émergence du capitalisme au prisme de l'histoire globale », in *Actuel Marx*, n° 1, n° 53, 29 mai 2013, p. 63-75.

À travers le projet de PNU, les paysagistes réintroduisent un dessin homogène. Ils élaborent un plan, et une scénographie des lieux, avec un souci d'homogénéité, d'un tout pour faire parc, pour faire site. Ils ordonnent le patchwork éclectique des prairies Saint-Martin en un système de gradation du plus sauvage au plus anthropisé afin de protéger la nature. Ils ensauvagent une partie du site avec la création d'un système de réserves qui permettrait aux espèces sauvages de se développer. Préservée par des barrières des méfaits des contacts anthropiques, leur observation est cadrée par un système de fenêtres : des affûts. Le belvédère au nord du site et la butte de jeu au sud offrent, grâce à la création de promontoires à partir des terres excavées, un point de vue dominateur sur la friche transformée en parc. Enfin, au milieu des anciens jardins familiaux, une mare à vocation pédagogique est creusée : sa mise en place nécessite l'éviction de l'ensemble du couvert végétal existant (les buissons, les arbres, etc.). La construction du parc consiste en une forme de *tabula rasa* de certaines parties du site dont les squats, jugés indésirables au profit d'une nouvelle nature, recrée depuis la modification de la topographie jusqu'au réensemencement nécessaire après la destruction des couverts végétaux. Les aménagements du parc tendent à renforcer l'attractivité du site à travers des équipements de sports et de loisirs. Le dispositif tend à figer certains usages, et en proscrire d'autres.

L'activité du paysagiste est-elle similaire à celle d'un scénographe ? C'est ainsi que Pierre Donadieu et Michel Périgord la définissent en partie :

« La mise en paysage qui relève de la compétence d'un architecte paysagiste s'appuie sur quatre principes non exclusifs les uns des autres :

1. Dans la tradition picturaliste et théâtrale, la scénographie fournit les manières de regarder le site, ses points de vue fixes et mobiles, ses coulisses et ses rythmes. Elle "spectacularise" le territoire et privilégie les regardeurs, sans en général se préoccuper des regardés. Elle fournit le potentiel paysager d'un espace et en fixe les règles de vision, par exemple dans la pratique dite "sitologique" mise au point en France dans les années 1970.

2. Le deuxième principe, parfois exclusif des autres chez certains praticiens, est de s'appuyer sur la reconnaissance de la géographie physique, voire humaine de l'espace considéré pour dessiner le projet et fonder l'exercice scénographique autant que phénoménologique : faire ressentir par exemple des entités paysagères de vallée et de plateau, articuler leurs relations et souligner leurs limites.

3. Le troisième principe est de s'appuyer sur une lecture historique des lieux pour en souligner la mémoire, les héritages, même modestes, et en repérer les signes patrimoniaux visibles ou invisibles

4. Le dernier principe privilégie la compréhension des relations que les groupes sociaux, autant que les individus, entretiennent entre eux et avec leurs espaces de vie⁷⁴⁸. »

Si ces principes sont « non exclusifs les uns des autres », comment les hiérarchiser ? L'approche scénographique en lien avec la tradition picturaliste et théâtrale est le premier principe énoncé par les auteurs. Elle est liée à la théorie de l'artialisation d'Alain Roger. Pour autant, il est nécessaire de questionner l'ancrage sociétal de cette approche picturale et théâtrale qui certes a spectacularisé le paysage, mais dans les exemples cités précédemment au profit du pouvoir politique ou de riches propriétaires. Le paysage serait-il une forme de luxe ?

Existe-t-il une forme d'appropriation des prairies Saint-Martin à travers l'aménagement d'un paysage ?

Les prairies Saint-Martin sont composées d'espaces privés et publics, mais leur transformation en parc tend à redéfinir le statut d'une grande part des parcelles du territoire. Elles sont un territoire de vie pour certains habitants avec peu ou pas de revenus, mais aussi pour la faune et la flore sauvage en milieu urbain. Elles sont une bulle de verdure dans une matrice urbaine minéralisée qui peut apparaître hostile au nomadisme, mais aussi à une part de la vie animale et végétale. En cela, les prairies Saint-Martin représentent une forme de refuge. La ville se saisit de leur naturalité et

⁷⁴⁸ PERIGORD Michel, DONADIEU Pierre et BARRAUD Régis, *Le paysage : entre natures et cultures*, 2e éd. mise à jour., Paris, A. Colin, « 128. Géopolitique », 2012, 126 p, p.88-89.

tend à en exproprier ses habitants dans un souci d'une plus grande accessibilité au site. Leur aménagement traduit un désir d'ouverture du site à l'ensemble des Rennais tout en opérant la fermeture de certaines zones au profit de la nature. Indirectement, le parc sert aussi la hausse du foncier du quartier à l'entour et la promotion immobilière. La nature en ville est un enjeu politique à la fois d'attractivité, mais aussi une réponse aux désordres urbains liés à la crise environnementale (îlot de chaleur urbain, bien-être des habitants, dépollution de l'air et des sols). La genèse du projet est marquée par des tensions sociales fortes.

Les cabanes des prairies Saint-Martin sont-elles des ruines pittoresques ?

La galeriste Christine Ollier organise en 2012 et 2013 en France, un cycle d'expositions sur quarante années de production de paysages photographiques. Le projet est restitué dans une publication intitulée *Paysage Cosa Mentale, le renouvellement de la notion de paysage à travers la photographie contemporaine*⁷⁴⁹. Elle répartit la production de paysages photographiques contemporains en quatre chapitres, quatre moments : le paysage document, le paysage critique, les nouvelles subjectivités et le nouveau pittoresque. Elle focalise son analyse d'une part sur la relation de l'image photographique au réel à travers la notion de document, sa relation au politique et à l'actualité, et les tensions du médium entre sa prétendue objectivité et la subjectivité de l'artiste. Le dernier chapitre opère une filiation de certaines productions photographiques contemporaines à des pratiques picturales, mais aussi à la narration. L'auteure note dans certaines productions photographiques des réminiscences de l'histoire de la peinture et l'association de modèles historiques à des aspects culturels plus contemporains⁷⁵⁰. Elle observe l'influence du romantisme et du sentiment du sublime chez de nombreux photographes d'Europe du nord. Elle qualifie de « sublime inversé⁷⁵¹ » les démarches de photographes qui ancrent leur production dans une critique environnementale à travers les formes spectaculaires de paysages dévastés. Les photographies de friches de Guillaume Lemarchal sont prises sous un angle de vue saisissant. De même, les installations photographiques de Noémie Goudal confèrent à ses paysages théâtralité, monumentalité. Les tirages sont immersifs, ils sont de très

⁷⁴⁹ C. Ollier et Bailly, Jean-Christophe, *Paysage cosa mentale, op. cit.*

⁷⁵⁰ *Ibid.*, p. 179.

⁷⁵¹ *Ibid.*, p. 224.

grands formats. À l'opposé de ces images, les photographies des prairies Saint-Martin donnent à voir un paysage ordinaire.

Parmi les multiples exemples de photographes paysagers de friches, il existe une apparente proximité entre les images de Joel Sternfeld (Fig. 145 et 146) de la High Line et les photographies de l'OPP des prairies Saint-Martin. J. Sternfeld a photographié la *High Line* à New York, une voie aérienne désaffectée depuis les années 80. Les habitants se sont organisés pour tenter de sauver cette structure de son démantèlement et d'en faire un espace public. Le photographe est alors sollicité pour garder une trace des paysages de la friche. Les prises de vue sont faites à la chambre, entre avril 2000 et juillet 2001. Les images sont effectuées à hauteur d'homme. La *High Line* ouvre un chemin, une perspective à l'intérieur de l'image. L'environnement urbain est perceptible en arrière-plan. Les images sont le fruit de l'observation de la nature, de la végétation, du rythme des saisons. Les images sont publiées dans un ouvrage intitulé *Walking the high line*. Le travail de J. Sternfeld joue un rôle majeur pour la défense du site.

Figure 145 Joel Sternfeld, Walking the high line, Grap Hyacinth, ap. 2000.

Figure 146 Joel Sternfeld, Walking the high line, a peach tree, oct. 2000.

Je ne connaissais pas les images de J. Sternfeld au moment des prises de vue de l'OPP de prairies Saint-Martin. Il existe une réelle proximité des choix de cadrage liés aux larges proportions de sols dans l'image et de chromie du fait de la variabilité des saisons, cependant les contextes de production de ces deux projets photographiques divergent. En effet, comme le souligne Danièle Méaux⁷⁵²

« Les photographies de Joel Sternfeld ont joué un rôle, car elles ont constitué une mémoire des aspects de la friche, au gré des saisons ; elles ont œuvré à son “artialisation” *in visu*, préfigurant une ultérieure “artialisation” *in situ* (Roger A., 1997). Elles ont, de la sorte, participé, à leur manière, à une des grandes entreprises de gentrification de la ville, puisque — comme l’a montré Michel Lussault — les antagonismes qui se manifestent aujourd’hui au sujet de l’occupation de certaines aires spatiales sont bien souvent l’expression de conflits de classes (Lussault M., 2009). Lors de la mobilisation pour la préservation du site, ce sont de fait des habitants aisés, des galeristes, des personnalités du monde de l’art et de la culture qui se mobilisent pour la conservation des vestiges de la voie ferrée⁷⁵³. »

Ce travail illustre la responsabilité des artistes dans les phénomènes de gentrification. Anne Clerval⁷⁵⁴ dans son ouvrage *Paris sans le peuple. La gentrification de la capitale* s’est intéressée à l’histoire du phénomène qui remonterait selon elle au XIX^e. s. avec le renouveau urbain haussmannien, l’ouverture des rues de la capitale, et l’expulsion des industries à la périphérie de la ville. Ces lieux bon marché sont alors repris par des artistes et transformés en atelier. Leur dynamique culturelle attire la bourgeoisie, elle rend ces quartiers attractifs et ainsi elle fait croître le prix de l’immobilier. De plus, selon les règles du marché de l’art contemporain, les galeries vendent majoritairement à une clientèle aisée (ou des collections publiques). L’engouement des artistes pour la friche s’opère au risque de la gentrification des

⁷⁵² Paysages transitoires, Friche et terrains vagues in MEAUX Danièle, *Géo-photographies: une approche renouvelée des territoires*, Trézélan, Filigranes éditions, 2015, 176 p, p.114-125.

⁷⁵³ *Ibid.* p.121.

⁷⁵⁴ CLERVAL Anne, *Paris sans le peuple : la gentrification de la capitale*, Paris, La Découverte Poche, 2016, 280 p.

quartiers à l'entour. S'intéresser au paysage intermédiaire s'est donc aussi questionner la place et le rôle de l'artiste et du paysagiste dans la construction de l'espace public.

Il ne faut ne pas s'y méprendre. Le projet photographique des prairies Saint-Martin est différent de celui de J. Sternfeld. Tout d'abord parce que le contexte politique est différent. La municipalité défend quant à elle à la fois un retour à la nature des lieux, mais aussi à travers une politique d'accession aidée à la propriété un désir de mixité sociale. Le projet politique ne tend pas à faire disparaître le site (comme dans le cas du projet de démantèlement de la *High line*), mais plutôt lui donner une autre forme qui en exclut sa marginalité d'un point de vue social et urbanistique. À travers le projet des paysagistes, le site est lui-même l'objet d'une « artialisation ». Certes les cabanes sont partiellement détruites, mais avant de les considérer comme des ruines, je les perçois comme des squats. La différence est fondamentale, ce n'est pas tant un goût des reliques architecturales que je souhaite transmettre, leur présence sur le site est en prise avec une problématique sociétale du fait de leurs usages. Elles sont des lieux d'habitation de personnes plus ou moins précaires, dont le mode de vie est parfois réfléchi, parfois subi. Il existe aussi de nombreuses marques d'usages dans les images. C'est peut-être l'absence de figure humaine des photographies qui peut biaiser le regard du spectateur, au risque que ce dernier ne perçoive ces paysages comme déjà abandonnés. Pourtant, les successions des séries et les modifications des sites attestent d'une présence anthropique. Peut-être aurais-je dû prendre des portraits des squatters ? Le portrait, tout comme la photographie de paysage est une opération délicate. Je ne souhaite pas donner une forme d'exotisme à la marginalité, en instrumentalisant les images des squatters, en créant des galeries de curiosités, en reproduisant des clichés. Le portrait m'aurait demandé de partager beaucoup de temps avec eux. Si j'ai échangé ponctuellement avec certains d'entre eux sur place, je n'ai pas créé un lien suffisamment stable pour pouvoir mener un travail de portrait de qualité. Les images marquent donc une disjonction entre la réalité d'une réappropriation humaine des lieux plus ou moins discrète, mais omniprésente, et la quasi-absence de figures humaines — elles préfigurent peut-être la disparition des squatters du site.

Le PNU est une forme paysagère qui marque la reprise de contrôle du pouvoir politique sur ce territoire. S'il nourrit indirectement un phénomène de gentrification,

l'un des arguments politiques majeurs en faveur de la construction du parc est d'ouvrir cette espace à une plus large proportion de Rennais tout en préservant la nature. Il ne relève donc pas d'intérêts privés, mais publics. L'éviction d'usages privés du site au profit d'une politique de conservation de la nature par un système de réserve ou de parc est-elle un argument irréfutable⁷⁵⁵ ? Quelle est la place de la représentation du paysage dans l'histoire des politiques de conservation de la nature ?

⁷⁵⁵ Voir Entretien avec Matthieu Theurier, Volume 2, Annexes, p. 258.

CHAPITRE III Les réserves, une nature sanctuarisée

Réserver signifie mettre à part. Dans les réserves des musées et des bibliothèques, les objets qui y sont stockés sont soustraits des espaces accessibles au public pour des questions de conservation, car trop fragiles, ou de moindres nécessités. Dans le droit féodal, la réserve est la partie directement exploitée par le maître et non divisée en tenure. La mise en réserve d'un espace consiste à délimiter une portion de territoire pour en restreindre les accès ou les usages. Ce principe de délimitation est déjà présent même si un peu plus flou dans les pastorales. Le *locus aomenus* est un lieu intimiste à l'abri des arbres, une clairière dans un environnement plus hostile. C'est un refuge, dont les limites protègent d'une intrusion extérieure. Les parcs anglais des XVIII et XIX è. s. sont cernés de *belt*, ces ceintures d'arbres délimitent l'espace privé de chasse et de loisir du propriétaire de la campagne à l'entour, de l'espace agricole, de la terre exploitée. Cette limite, dans ces deux cas, protège un espace de détente et de loisir, d'abris et de repos. À travers les *paradeisos* ou les *vacerra*, il existe aussi dès l'antiquité des clôtures pour délimiter des parcs de chasse et ainsi enfermer les animaux sauvages. La réserve tend donc à fixer des limites au sauvage. Or la nature, c'est ce qui croît, ce qui déborde. Plus elle est sauvage, plus elle échappe à la société. Cette dernière tend à la cadrer dans des mises en scène, des tableaux et des parcs pour l'appréhender. Le principe politique de réserve au XIXe s. opère un basculement radical de notre relation à la nature : le jardin et la propriété étaient traditionnellement enclos pour se préserver du sauvage, avec l'avènement des réserves, la nature est enclose pour être protégée de l'homme. Les premières réserves du paysage au XIXe s. à Barbizon et aux États-Unis sont toutes deux en lien avec des représentations artistiques photographiques et picturales du paysage. La *wilderness* en particulier opère un retournement esthétique en valorisant cette fois-ci le sauvage le plus absolu. Quels liens existe-t-il entre ces représentations et les décisions politiques de conservation de la nature ? Leur mise en place dans l'espace public permet-elle de défendre une approche du paysage plus démocratique ?

I. Les réserves artistiques de Barbizon, la mise au vert des Franciliens

Comme le souligne Simon Schama⁷⁵⁶, primitives ou pastorales, les Arcadies de Virgile, et les parcs paysagers pittoresques sont tous deux les refuges de l'élite, l'Arcadie la plus populaire, car la plus fréquentée, elle, est située paradoxalement dans la forêt royale de Fontainebleau. Barbizon est un village à la périphérie de l'Ile de France, où des artistes se sont réunis au XIXe s. pour représenter les paysages forestiers à l'entour : des peintres connus sous la dénomination d'École de Barbizon et quelques photographes.

L'œuvre de Claude-François Denecourt

Jusqu'au XVIIe s., la forêt souffre d'une mauvaise réputation, elle serait mal fréquentée. Le prieuré de Franchard est le théâtre de l'assassinat du peintre Auguste Garondel par des brigands⁷⁵⁷. Un siècle et demi plus tard, elle est devenue un lieu reconnu de la bourgeoisie francilienne. Le succès des paysages de la forêt de Fontainebleau repose en grande partie, sur l'œuvre de Claude-François Denecourt (1788-1875), surnommé « le sylvain ». Il transforme la forêt en un vaste réseau de parcours, de promenades, afin de distraire et de sortir de la ville les citadins. Il est le premier à dessiner des marques de peinture bleue sur les arbres pour diriger les promeneurs au travers du labyrinthe de sentiers. Il les qualifie lui-même de « fil d'Ariane⁷⁵⁸ ». Ses premiers itinéraires balisés font entre 10 et 15 km de long. Il souhaite, en aménageant la forêt, faire découvrir aux marcheurs sa diversité de paysages et ses arbres spectaculaires. Il renomme ces derniers, avec des noms de personnages historiques ou mythologiques connus. Dans les Gorges de Franchard, le marcheur peut par exemple, découvrir la « Caverne du Druides », excavée et arrangée par Denecourt lui-même, pour prendre une apparence ancienne et mystérieuse⁷⁵⁹. Son action attire les

⁷⁵⁶ SCHAMA Simon, *Landscape and memory*, Fontana Press., New York, [NY], HarperCollins Publishers, 1996, 652 p, p.546.

⁷⁵⁷ MUSEE DES BEAUX-ARTS (LYON, FRANCE) (éd.), *L'école de Barbizon : peindre en plein air avant l'impressionnisme : Lyon, Musée des beaux-arts, 22 juin-9 septembre 2002*, Lyon : Paris, Musée des beaux-arts ; Réunion de musées nationaux, 2002, 319 p, p.32.

⁷⁵⁸ DENECOURT Claude-François (1788-1875) Auteur du texte, *La Forêt de Fontainebleau, ses beautés pittoresques, itinéraire de ses plus jolies promenades, aperçu des travaux Denecourt, 17e édition de ses Guides, ornée de cartes*, s.l., s.n., 1860, p.8.

⁷⁵⁹ S. Schama, *Landscape and memory*, *op. cit.*, p. 556.

artistes et la bourgeoisie, épris de romantisme. Cet élan vers la nature est aussi nourri par le mouvement hygiéniste qui prône les bienfaits du contact des citadins avec la végétation, à travers par exemple, la rénovation de Paris et la création « d'espaces verts » (les Buttes Chaumont, le Parc Montsouris, le Bois de Boulogne et le bois de Vincennes)⁷⁶⁰. L'avènement de la ligne ferroviaire Lyon-Paris facilite l'accès à la forêt aux promeneurs du dimanche en provenance de la capitale.

La passion de C.-F. Denecourt de classer, d'ordonner, de cartographier tend à apprivoiser les espaces sauvages forestiers. Il œuvre à transformer ces derniers en des scènes mythologiques ou tout au moins mythiques ou mystiques grâce au renouvellement d'une toponymie explicite. Il aménage le « Fort de l'Empereur » en l'honneur de celui-ci, il « élève une butte de forme conique, construite en pierres abruptes revêtue de terre plantée de végétaux qui auraient protégé et ombragé un sentier-labyrinthe de la base au sommet, d'où le point de vue, déjà si beau, eût été bien autrement beau encore⁷⁶¹ ». Il fait creuser par quinze ouvriers, une galerie souterraine qu'il nomme la « grotte du serment » et l'ensemble du souterrain « la dernière folie Denecourt⁷⁶² ». Sa démarche confère une dimension théâtrale aux paysages forestiers. À l'occasion de promenades bellifontaines, il organise des rencontres entre les touristes et Guérigny, « l'homme qui embrasse les vipères », les promeneurs sont impressionnés⁷⁶³. Soucieux de communiquer sur ces réalisations, C.-F. Denecourt publie de nombreux guides touristiques de la forêt dont en 1850 *Le petit indicateur du voyageur à Fontainebleau*⁷⁶⁴, un guide touristique qui permet aux voyageurs de s'orienter seul à travers les sentiers. Il transforme les paysages bellifontains en des scènes à la fois sauvages et spectaculaires afin d'abreuver le besoin de nature des citadins et vante leurs beautés pittoresques :

⁷⁶⁰ Bernard Kalaora, « Les salons verts, parcours de la ville à la forêt » in Alain Roger et Jean-François Augoyard (éd.), *La théorie du paysage en France, op. cit.*, p. 109-132, 113.

⁷⁶¹ C.-F. (1788-1875) A. du texte Denecourt, *La Forêt de Fontainebleau, ses beautés pittoresques, itinéraire de ses plus jolies promenades, aperçu des travaux Denecourt, 17e édition de ses Guides, ornée de cartes, op. cit.*, p. 29.

⁷⁶² *Ibid.*, p. 31.

⁷⁶³ S. Schama, *Landscape and memory, op. cit.*, p. 559.

⁷⁶⁴ DENECOURT Claude-François, *Petit Indicateur du voyageur à Fontainebleau, ou Renseignements indispensables pour séjourner agréablement dans ce pittoresque rendez-vous de plaisance*, Librairies du Palais-National., Paris, s.n., 1850, 16 p.

« Son sol, que les eaux diluviennes ont si singulièrement déchiré, présente des mouvements de terrain très remarquables et des accidents aussi variés que multipliés : ce sont des rochers, des gorges profondes, des antres, des cavernes ou des plaines, des vallées, des monts, des buttes de toutes formes et des plateaux ; mais en beaucoup d'endroits, pour ne pas dire partout, des sites charmants, des bois et des bocages offrant des promenades délicieuses⁷⁶⁵. »

Il l'emploie les expressions de « beautés virginales⁷⁶⁶ », d'un « jardin comme seul Dieu sait créer⁷⁶⁷ » pour qualifier les paysages bellifontains. Elles traduisent une perception originelle de la nature forestière, qu'il rapproche d'une forme de paradis. Si C.-F. Denecourt intervient lui-même sur le site, il défend pour autant les paysages de la forêt de toutes modifications indésirables. Il s'oppose aux plantations de conifères⁷⁶⁸. En 1848, il est question de le nommer « conservateur des beautés de la forêt. »

Les images de la forêt

Le site forestier attire les artistes. Théodore Rousseau (1812-1867) s'installe à Barbizon en 1846. L'auberge du père Ganne devient le lieu d'accueil des créateurs en excursion. Les peintres appliquent les conseils du célèbre traité de peinture de Pierre-Henri de Valenciennes publié en 1800 : afin d'accomplir son œuvre, l'artiste doit être en contact avec la nature. Ils profitent de leur séjour à Barbizon pour faire de grandes expéditions. Leur création porte le désir d'un à retour à la nature, un regard sur ses formes, ses lumières, ses atmosphères, et leur impression poétique. Certains abandonnent toute scène anecdotique et toute représentation de la figure humaine à l'image des chênaies peintes par Théodore Rousseau (Fig. 147 et 148). Les peintres de l'École de Barbizon font évoluer l'approche picturale du paysage, en délaissant dans leurs tableaux les références historiques, mythologiques, religieuses courantes dans les paysages de l'âge classique. Leur art est à la croisée de l'observation et de l'émotion,

⁷⁶⁵ C.-F. (1788-1875) A. du texte Denecourt, *La Forêt de Fontainebleau, ses beautés pittoresques, itinéraire de ses plus jolies promenades, aperçu des travaux Denecourt, 17e édition de ses Guides, ornée de cartes, op. cit.*, p. 3.

⁷⁶⁶ *Ibid.*, p. 4.

⁷⁶⁷ *Ibid.*, p. 5.

⁷⁶⁸ *Ibid.*, p. 122.

partagé entre un certain réalisme et une approche romantique, une attention à la mobilité de la lumière, aux formes minérales et organiques et un regard panthéiste sur la nature.

Le romantisme marque le point de bascule entre la nature sanctuarisée antique, habitée des divinités et une nature personnifiée, qui est elle-même l'objet du culte, qui devient en soit, la divinité. Les artistes de Barbizon sont friands de portraits d'arbres : ils les traitent comme des figures humaines⁷⁶⁹. Les morts des arbres remarquables comme le chêne Jupiter sont un véritable traumatisme. Le marchand, critique et historien d'art, Alfred Sensier (1815-1877), ami de Théodore Rousseau qualifie de « renaissance naturaliste⁷⁷⁰ », ce nouvel élan pictural vers la nature. « Ils demandèrent à la seule nature, au sol et au ciel de les inspirer⁷⁷¹ », le peintre Rousseau dédie un « culte de la nature, inquiet du tumulte des hommes⁷⁷² ». La nature offre un modèle à suivre, une nouvelle religion, une nouvelle vérité à travers une quête originelle.

Ce regain d'intérêt pour le sauvage est le fruit d'un délicat équilibre pour les peintres entre l'attirance des touristes nécessaires à leur renommée et la préservation de leur lieu de création de trop d'intrusion⁷⁷³. Théodore Rousseau partage les préoccupations des journalistes Jules-Antoine Castagnary (1830-1888) ou Théophile Thoré (1807-1869), qui sont à la fois critiques d'art, militants républicains et socialistes⁷⁷⁴. L'auteure, George Sand (1804-1876) est-elle aussi, une ardente défenseuse des paysages la forêt de Fontainebleau. Elle séjourne plusieurs jours à Fontainebleau en 1833 avec son amant Alfred de Musset (1810-1857). Elle dénonce la destruction de la nature par les effets de l'industrialisme, ainsi que la laideur et la misère sociale qu'il implique. Comme le souligne Catherine Larrère :

⁷⁶⁹ Musée des beaux-arts (Lyon, France) (éd.), *L'école de Barbizon, op. cit.*, p. 50.

⁷⁷⁰ SENSIER Alfred, *Souvenirs sur Théodore Rousseau, par Alfred Sensier. - Conférence sur le paysage*, Paris, L. Techener, 432apr. J.-C., 1872 p, p.376.

⁷⁷¹ *Ibid.*

⁷⁷² *Ibid.*, p. 379.

⁷⁷³ Bernard Kalaora, op. cit., Alain Roger et Jean-François Augoyard (éd.), *La théorie du paysage en France, op. cit.*, p. 118.

⁷⁷⁴ LARRERE Catherine, « Y a-t-il une esthétique de la protection de la nature ? », in *L'esthétique environnementale*, n° 22, 2018, p. 97-106.

« il ne s'agissait donc pas, en défendant la forêt de la destruction, de réserver l'accès à la beauté d'une nature encore sauvage à une petite élite sociale. L'aspiration à la beauté était démocratique et égalitaire. La nature, aux yeux de George Sand, est un bien commun du peuple.⁷⁷⁵ ».

Paradoxalement, les peintres ont besoin pour vivre de la bourgeoisie financière et industrielle qui investit dans leur tableau⁷⁷⁶. Cette situation illustre l'ambiguïté des relations entre les artistes et le système économique qu'ils critiquent, mais qui leur permet de vivre.

Certains peintres, comme Jean-François Millet (1814-1875), lui-même d'origine paysanne, représentent des scènes de la vie paysanne. Ces tableaux offrent l'image d'une France préservée dans un pays à l'urbanisation et à l'industrialisation croissante. Les idéaux politiques de J.-F. Millet tendent à conférer à la paysannerie les valeurs de la noblesse, les tableaux sont emprunts de religion. Cet archétype de piété paysanne intéresse les politiques à partir de la mise en place du suffrage universel : la classe paysanne représente un nouvel électorat dont il faut construire une identité politique. Ainsi, les politiques reprennent l'image de Millet de paysans pieux, travailleurs, garants des valeurs du passé⁷⁷⁷.

La photographie est toute jeune à l'époque. Quelques photographes (Henri Le Secq (1818-1882), Eugène Cuvelier (1837-1900), Gustave Le Gray (1820-1884) pour les plus connus) produisent eux aussi des images du site nourries de la tradition picturale du paysage. Il existe peu d'ouvrages dédiés au sujet, excepté le livre *Les photographes de Barbizon*⁷⁷⁸ écrit par Daniel Challe. L'absence de légende des images ne permet pas d'identifier précisément les sites ; elle relève une absence de désir d'inventaire.

⁷⁷⁵ *Ibid.*

⁷⁷⁶ Bernard Kalaora, in Alain Roger et Jean-François Augoyard (éd.), *La théorie du paysage en France, op. cit.*, p. 115.

⁷⁷⁷ Musée des beaux-arts (Lyon, France) (éd.), *L'école de Barbizon, op. cit.*, p. 20.

⁷⁷⁸ CHALLE Daniel et MARBOT Bernard, *Les photographes de Barbizon : la forêt de Fontainebleau*, Paris, Editions Hoëbeke/Bibliothèque nationale, « Collection Le Siècle d'or de la photographie », 1991, 92 p.

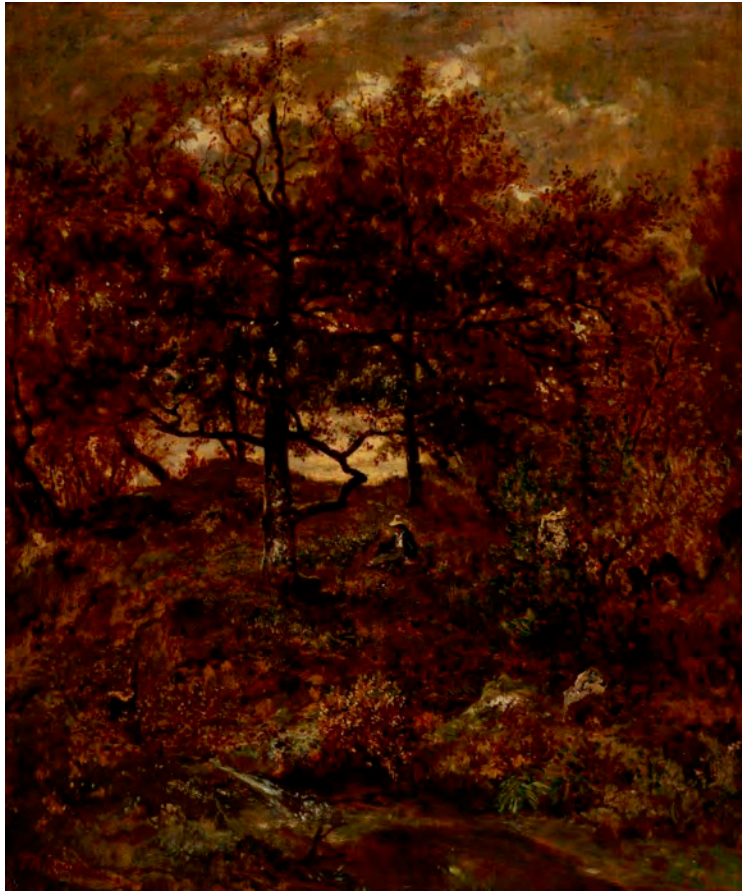


Figure 147 Théodore Rousseau, L'Automne ou Jean de Paris, forêt de Fontainebleau, 1846, huile sur toile 65 x 54 cm, The Minneapolis Institute of Art.



Figure 148 Théodore Rousseau, Soleil couchant sur la Lande d'Arbonne, 1860-65, huile sur panneau 64 x 99 cm, New York, The Metropolitan Museum of Art .

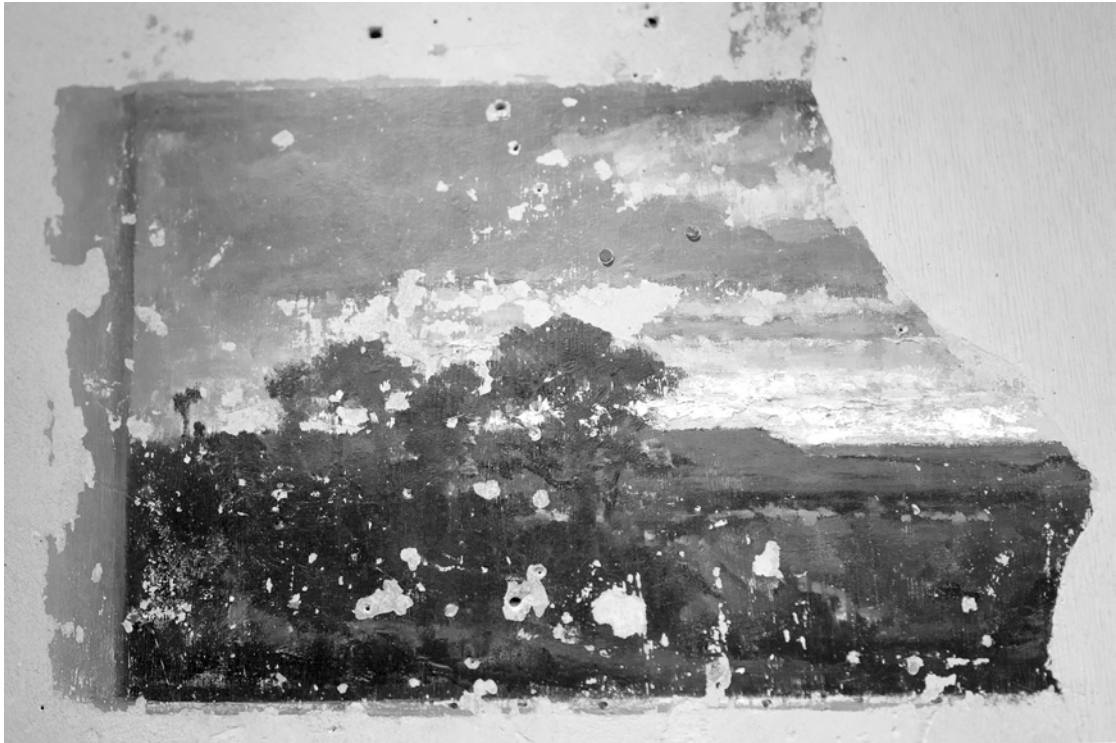


Figure 149 Fresque peinte sur les murs de l'Auberge du Père Ganne, Barbizon.

Figure 150 Eugène Cuvelier, Platière d'Arbonne, 1861, papier albuminé, 19,7 x 25,8 mm, Paris, BNE

Les sujets représentés (mares, chênaies, roches) sont similaires à ceux des peintures, mais il existe des différences liées aux spécificités des médiums utilisés : l'émotion des paysages des peintres est transmise par l'usage de la touche et l'intensité des couleurs et des atmosphères lumineuses tandis que les photographies sont en noir et blanc. Le temps de pose est assez long du fait de la faible sensibilité des émulsions photographiques, il ne permet pas de capter les ciels. La technique parfois utilisée du calotype, un négatif papier épais fibreux et texturé, produit des images assez contrastées avec peu de tons intermédiaires et une certaine imprécision dans les détails. La Lande d'Arbonne (Fig. 150) est une image à l'atmosphère évanescence avec de forts contrastes. Au premier plan, il y a des roches puis en contrebas la végétation touffue plus sombre de la forêt. Le flou de bougé donne un caractère énigmatique au personnage au centre de l'image.

Les conséquences du statut de réserve sur les paysages forestiers

Le géographe Bernard Davasse⁷⁷⁹ a comparé les paysages représentés par les peintres au XIXe et leur réalité contemporaine. Il s'est intéressé aux usages de la forêt représentés sur les toiles exposées au musée d'Orsay, dans le cadre de l'exposition *La forêt de Fontainebleau, un atelier grandeur nature* en 2007. Il note qu'au début du XIXe siècle, la forêt de Fontainebleau fait encore l'objet d'une exploitation diversifiée semblable à d'autres forêts françaises de plaine ou de montagne : des coupes, le ramassage du bois et la pâture du bétail. Ces prélèvements sont exercés par des paysans riverains de la forêt dans le cadre de droits d'usage, pour leurs besoins personnels. Le droit d'affouage leur permet d'assurer l'approvisionnement en bois de feu en effectuant des coupes périodiques dans les taillis et en allant dans les futaies pour ramasser le bois mort ou pour couper le « mort-bois ». À cette époque, la forêt est donc une annexe des champs et un lieu de travail. La disparition ou la forte limitation de ces multiples usages paysans est entérinée par le code forestier de 1827. Ce dernier entraîne des affrontements entre les paysans et les forestiers puis les droits d'usage vont s'éteindre progressivement.

⁷⁷⁹ DAVASSE Bernard, « De la forêt-site à la forêt-territoire. Paysages et pratiques dans la forêt de Fontainebleau d'après les oeuvres des peintres de Barbizon (XIXe-XXIe siècles) », in *Cahiers Jean Hubert*, n° 3, 2009, « Patrimoine et paysage », p. pp.16-29.

« En 1850, sont comptabilisés à Fontainebleau 1100 bovins, soit à peine 10 % de l'effectif présent un siècle plus tôt. Le paysan ne peut plus puiser dans la forêt un complément de ressource souvent indispensable⁷⁸⁰. »

Le géographe note que deux pratiques n'apparaissent pas dans les tableaux : pourtant elles sont attestées par des sources écrites. Sous l'ancien régime, la forêt est un territoire de chasse très apprécié, elle est le privilège du roi. Il existe des antagonismes entre les intérêts de la chasse et ceux des forestiers, qui provoquent de nombreux conflits entre la maîtrise des Eaux et Forêts et la capitainerie des Chasses royales. L'exploitation du grès est elle aussi absente des tableaux des peintres, car réprouvée par ces derniers. Pour autant, elle a façonné une partie de la topographie du site.

Les arbres représentés sur les toiles sont pour beaucoup des arbres de « haut jet » et des « bas branchus ». En revanche, les artistes ne s'intéressent pas aux taillis. Pourtant ils occupent une grande part de la forêt à l'époque. Cette pratique de coupe au ras de la souche favorise des rejets multiples et des arbres de petite taille. Elle permet de s'approvisionner en petit bois. Les artistes se sont focalisés en priorité sur les arbres d'apparence majestueuse, comme les chênes, l'espèce dominante dans leurs tableaux. Il y a aussi de nombreux bouleaux, sur les platières et dans les chaos de grès, sur les versants et dans les gorges sablonneuses. Le pin a été (ré) introduit d'abord sous forme de semis en 1786, puis sous forme de plantation à grande échelle à partir de 1831⁷⁸¹. Les peintres étaient opposés à l'introduction de cette espèce végétale dans la forêt, ils arrachaient les plants. Les peintres ont aussi beaucoup représenté de vastes surfaces rases qui surprennent aux vues des paysages denses actuels de la forêt. Cette vision est confirmée par les sources écrites : dès le XVIIe s., une part importante de la superficie de la forêt de Fontainebleau est non boisée. Elles sont situées essentiellement au niveau des platières ainsi que des pentes et des vallées adjacentes. Il s'agit de landes à callune ou de pelouses, plus ou moins colonisées par le bouleau.

⁷⁸⁰ *Ibid.*, p. 4-5.

⁷⁸¹ *Ibid.*, p. 7.

Beaucoup des évolutions actuelles des paysages bellifontains sont liées à l'abandon de l'exploitation des ressources forestières. En effet, les artistes de Barbizon étaient hostiles à toute modification du site. Selon Théodore Rousseau :

« l'homme s'agite dans son ignorance, intervertit l'ordre dans la nature et rompt les équilibres en troublant les compensations⁷⁸² ».

Suite à des coupes d'arbres, il intitule l'un de ses tableaux « le massacre des Innocents ». Dès 1837, quelques coupes de chênes sont annulées du fait des protestations des peintres⁷⁸³. Le paysage devient un monument qu'il est nécessaire de conserver, la forêt est un musée en plein air. En 1853, la réunion d'une « Commission d'artistes et forestiers » promet de protéger de tout aménagement forestier 624 ha. Puis le décret de 1861 officialise les « réserves artistiques » à savoir 1 097 hectares sont soustraits de toute exploitation sauf pour le bois mort. C'est la première démarche juridique de protection d'un site pour ces paysages : l'initiative est artistique. Le comité est, selon C.-F. Denecourt, composé d'artistes et de savants « amateurs de beauté », « éclairés sur la valeur artistique et pittoresque de notre exceptionnelle forêt ». À la fin du XIXe s., sous la pression des peintres, on restreint aussi l'activité des carrières de grès. En 1907, la dernière exploitation s'arrête à Fontainebleau. Les réserves artistiques sont étendues jusqu'en 1904, les réserves sont portées à 1 693 hectares (1/10 e de la forêt). Paradoxalement, les phénomènes naturels sont réprouvés par une vision très conservatrice et figée de la nature :

« pousse des végétaux, chute de feuilles, pluies torrentielles, chute des arbres deviennent les adversaires redoutés de la forêt. Édifice grandiose, la nature la dénature en lui ôtant les caractéristiques propres à sa monumentalité⁷⁸⁴ »

La protection de la forêt de Fontainebleau perdure au XXe s. avec la création de réserves biologiques dirigées (où il peut y avoir intervention humaine) et de réserves

⁷⁸² A. Sensier, *Souvenirs sur Théodore Rousseau, par Alfred Sensier. - Conférence sur le paysage, op. cit.*, p. 14-15.

⁷⁸³ Bernard Kalaora, op. cit., Alain Roger et Jean-François Augoyard (éd.), *La théorie du paysage en France, op. cit.*, p. 118.

⁷⁸⁴ Bernard Kalaoka, op. cit., *Ibid.*, p. 125.

intégrales (où il n'y a pas d'intervention humaine); les réserves artistiques sont supprimées en 1967. En 1972, les réserves biologiques sont réduites à 279 hectares et les réserves intégrales à 136 hectares. La forêt est aussi classée par l'UNESCO depuis 1998 « Réserve mondiale de la biosphère ». Ces faits juridiques entérinent une perception « naturelle » des paysages forestiers très citadine des artistes. Le paysage, bien que portant les traces de diverses exploitations anthropiques, est envisagé d'un point de vue esthétique comme un espace de création, d'observation, de loisir et de divertissement. Puis, avec les prises de consciences écologiques, les enjeux de conservation sont le fait de problématiques environnementales. L'espace de la réserve est alors un enclos dessiné pour les artistes, les scientifiques et les touristes.

Le phénomène de réserve sur le territoire et la diminution voire l'extinction de la plupart des exploitations opère une quasi-disparition des espaces non boisés et la dissémination du pin. La diminution de la diversité d'usages implique aussi une simplification des formes arborées. La densification de la forêt entraîne une autre modification du paysage : la transformation des chênaies en hêtraies. Du fait du changement de structure de la forêt, le hêtre, qui est une espèce sciaphile (c'est-à-dire qu'elle tolère un ombrage important), se développe au détriment du chêne, espèce héliophile qui a besoin de lumière. Ainsi, sans le savoir, en s'opposant aux coupes d'arbres, les artistes de Barbizon chassent progressivement l'un des principaux sujets de leur toile, le chêne, au profit du hêtre. Le principe de réserve intégrale a ses limites, il ne peut être appliqué à l'ensemble du site. Les forestiers ont mis en place des réserves biologiques dirigées (RBD) afin par exemple d'enlever les arbres d'une platière ou de curer les mares (ces dernières étaient autrefois entretenues pour abreuver les troupeaux et les équipages de chasse). Seules certaines parties de la platière d'Apremont sont proches des tableaux des peintres : sur ces secteurs, des pins et des bouleaux ont été abattus pour « restaurer » les paysages caractéristiques des peintres de l'École de Barbizon.

Grâce à la proximité de Paris, le site rencontre un franc succès auprès des citadins en mal de nature et d'activité sportive de plein air. La forêt de Fontainebleau est une forêt de protection de plus de 21 600 ha, elle est actuellement gérée par l'Office national des forêts (ONF) et l'objectif premier est son aménagement pour l'accueil du public.

L'un des principaux problèmes de l'écosystème forestier est l'érosion liée à une sur fréquentation touristique des sites les plus emblématiques.

« Les chiffres de visites sont tout aussi éloquentes dans leur expansion vertigineuse : 9 millions en 1976 (Ballion, 1975), 13 millions en 1990, 17 millions en 2001, soit le même ordre de grandeur que celui de la circulation automobile au travers du massif (Maresca, 2001). La fréquentation de Fontainebleau éclipse celle d'Eurodisney (13 millions de visites en 2001) et de tous les monuments de la capitale. Même la cathédrale Notre-Dame de Paris, le site parisien le plus visité (et d'accès gratuit, tout comme la forêt), ne comptabilise que 12 millions de visites par an⁷⁸⁵. »

Les paysages de la forêt ont été modelés en partie par les pratiques paysannes, ils sont aujourd'hui parfois aménagés dans certains secteurs pour correspondre à l'image des tableaux. La gestion des paysages forestiers bellifontains traduit des préoccupations formelles et esthétiques, puis d'ordre écologique, en relation avec une fréquentation touristique et de loisir en progression constante.

« comme la plupart des massifs forestiers français, elle est devenue au cours du XXe siècle un espace spécialisé et clos, alors qu'elle avait longtemps été un espace plurifonctionnel ouvert sur les territoires voisins. Rompre cet isolement paraît être, à l'heure actuelle, une des pistes à suivre pour répondre à une question qui reste encore en suspens : quelle gestion et quels aménagements pour demain ? Avec quels acteurs⁷⁸⁶ ? »

Les préoccupations esthétiques des peintres reflètent une certaine méconnaissance des dynamiques qui ont façonné les paysages. En l'intronisant monument, les artistes omettent que les paysages forestiers, composés d'éléments

⁷⁸⁵ ARNOULD Paul et CIESLAK Caroline, « Mise en scène d'objets de nature à Paris et Varsovie : les arbres remarquables de deux forêts périurbaines », in *Natures Sciences Sociétés*, n° 2, vol. 12, 2004, p. 157-171.

⁷⁸⁶ B. Davasse, « De la forêt-site à la forêt-territoire. Paysages et pratiques dans la forêt de Fontainebleau d'après les oeuvres des peintres de Barbizon (XIXe-XXIe siècles) », art cit, p. 9-10.

vivants et forgés par les pratiques paysannes sont nécessairement amenés à évoluer. On ne peut figer un paysage. Leur désir muséal traduit une approche essentiellement iconique de la nature qui tend à immortaliser le paysage. La fabrique d'un imaginaire et d'un imagier de la forêt de Fontainebleau participe à son intronisation en un monument historique et en site touristique.

2. Les paysages des *Survey photographs*, la *wilderness*

De l'autre côté de l'Atlantique et à la même époque se produit un phénomène similaire de protection de la nature à travers la création de parcs naturels. Au milieu du XIX^e s., la découverte d'arbres immenses dans une vallée du Yosemite attire les curieux et les scientifiques. Certains géants de la forêt sont traités comme des monuments, d'autres comme des trophées (ils rejoignent les collections botaniques) ou encore comme des ressources à vendre (il existe aussi à proximité du site un commerce de scierie). Les arbres attirent les visiteurs, leur renommée participe au développement du tourisme dans la région. Certains attribuent une dimension sacrée à ces sujets, le voyage est qualifié lui-même de « pèlerinage ». La ligne de train de San Francisco à Stockton puis Joaquin River facilite le voyage. Les hôtels (*the Mammoth Tree* et *Cottage Hotel*) accueillent les voyageurs⁷⁸⁷. Les arbres deviennent l'objet d'une véritable vénération : ils sont des monuments vivants, et le site est considéré comme un « panthéon des grandeurs botaniques⁷⁸⁸ ».

En 1861, le photographe Carleton E. Watkins (1829-1916) fait un voyage dans la vallée de Yosemite aux États-Unis. Il ramène des images de ces grands espaces alors méconnus de la société ainsi que celles de séquoias géants (Fig. 151). Exposées à la Goupil Gallery à New York, ses visions pittoresques de la grandeur des arbres et des paysages rencontrent un vif succès. Le sénateur de Californie, John Conness (1821-1909), qui a posé les bases de la loi de 1864 pour protéger le Yosemite du développement et de l'exploitation commerciale, possédait un ensemble d'images de C. E. Watkins⁷⁸⁹. Cette loi protège la vallée du Yosemite et Mariposa Big trees « pour un usage public, de villégiature et de loisirs », afin d'« empêcher l'occupation et surtout

⁷⁸⁷ S. Schama, *Landscape and memory*, *op. cit.*, p. 188.

⁷⁸⁸ *Ibid.*

⁷⁸⁹ *Ibid.*, p. 191.

préservier les arbres de la vallée de la destruction »⁷⁹⁰. Watkins est retourné à Yosemite à plusieurs autres reprises dans les années 1860 et 1870. En 1864 et 1865, il est embauché dans le cadre d'une mission géologique pour la Commission géologique Californie. Il est équipé d'un nouvel objectif grand-angle qui confère encore plus de grandeur et d'étendue aux paysages. Après la guerre de Sécession, les États-Unis mènent quatre missions d'exploration dans l'Ouest américain dans un but d'exploration scientifique du territoire. Deux missions débutent en 1867 : une autour du quarantième parallèle le long de la ligne de chemin de fer *Pacific Railroad*, et l'autre sur les territoires du Wyoming, du Nebraska et du Colorado. Deux autres missions sont lancées en 1869 au sud des Rocheuses, situées à l'ouest du centième méridien, une autre sur les plateaux et canyons du bassin moyen du Colorado. Elles vont durer dix ans avant que le *United States Geological Survey*, en 1879, regroupe les différentes campagnes à mener dans cette partie des États-Unis.

Ces missions ont pour but de décrire la topographie et la géologie du territoire, mais aussi la botanique ou l'ethnologie. Les photographes Timothy O'Sullivan (1840-1882), William Henry Jackson (1843-1942) et John Hillers(1843-1925) ont participé à ces missions. En 1871, William Henry Jackson en compagnie du peintre Thomas Moran(1837-1926) participe à l'expédition de l'U.S. G. Survey dans la région du Yellowstone et des Montagnes Rocheuses. Les deux artistes rapportent de nombreuses images de l'ouest sauvage. Les photographies de W. H. Jackson font connaître les paysages des Rocheuses aux Américains, et le Yellowstone. Elles (Fig.152) sont construites de jeux d'échelles : les masses des montagnes en arrière-plan, le geyser dépassent largement les figures humaines. Ceux-ci sont représentés souvent en premier plan, en observateur de petite taille, comparé à la grandeur des éléments naturels. Il faut s'imaginer les conditions d'extrêmes poussières, d'humidité, dans lesquelles les photographes ont travaillé. Thomas Moran est un peintre de la Hudson River School, un courant pictural que l'on a qualifié de luministe par l'usage intense de la lumière dans les images.

⁷⁹⁰ DELUCA KEVIN Demo Ann, « *Imagining Nature and Erasing Class and Race : Carleton Watkins, John Muir, and the Construction of Wilderness* », in *Environmental history, Oxford University Press on behalf of Forest History Society and American Society for Environmental History*, n° 4, vol. 6, 2001, p. 541-560.



Figure 151 Carleton E. Watkins, Grizzly Giant, Mariposa Grove, 1861, papier albuminé, 52,1 x 38,1 cm, Los Angeles, Getty Museum.

Figure 152 William H. Jackson, Grand Canyon du Colorado, 1883, papier albuminé, 53,5 x 42,5 cm, Paris, Musée d'Orsay.



Figure 153 Thomas Moran, The Grand Canyon of the Yellowstone, 1872, Washington DC, National Museum of American Art.

Ses codes esthétiques sont proches de ceux des photographes : ils tendent à magnifier le sublime de la nature sauvage (Fig . 153). L'intensité lumineuse donne une touche expressionniste au paysage. À l'occasion des différentes missions, des images ethnographiques des Indiens ont été produites, mais elles ont rarement été montrées en concomitance de ces grands paysages.

Selon le mythe politique américain, les images rapportées du Yellowstone auraient été déterminantes dans la décision de créer le premier parc national américain au Yellowstone en mars 1872. Elles auraient participé, renforcé l'idée de *wilderness* (d'une nature vierge exempte de toutes traces humaines), les politiques n'ayant pas perçu les modifications des sites par les Indiens. Pour autant, le photographe William Henry Jackson ne s'est jamais prononcé pour un engagement écologiste ou politique⁷⁹¹, il tend à reproduire les modèles des paysages pittoresques et sublimes, importés de l'Europe aux États-Unis, l'esthétique de la nature sauvage. Il existe un écart entre les intentions d'un auteur, d'un artiste, la réception de ses travaux, et les discours que la société, les politiques ou les historiens leur feront porter. François Brunet qualifie de « vulgate historiographique », le récit selon lequel les photos de Jackson auraient « fait le Parc »⁷⁹² parce qu'elles auraient été largement diffusées en 1871-1872 et contribué à sensibiliser l'opinion citadine aux beautés de Yellowstone. Leur distribution aux membres du Congrès aurait persuadé ces derniers du bien-fondé du Parc. Or, si les images ont bien été distribuées aux sénateurs, c'est « surtout à la fin du débat et plus encore après l'adoption de la loi le 30 janvier 1872, auprès de toute une clientèle de notabilités, et ce, dans une visée plutôt promotionnelle ». Les débats qui précèdent la décision de création du Parc ne font pas mention des images. François Brunet souligne que le principal moteur de création du parc est le développement du tourisme : il s'agit plutôt, « comme dans le cas du « *public pleasure ground* » créé dans la vallée de Yosemite en 1864 au titre de certes de ses « caractéristiques visuelles », d'un parc de récréation et d'un « espace de muséification », un « écrin de curiosités naturelles à caractère merveilleux (geysers, cascades, terrasses calcaires ruisselantes), mais dont les motivations explicites furent en grande partie négatives (l'inutilité économique de la

⁷⁹¹ BRUNET François, « Photographie et écologie aux Etats-Unis : l'image à contre-emploi », in *Transatlantica. Revue d'études américaines. American Studies Journal*, n° 1, 30 décembre 2017.

⁷⁹² *Ibid.*

région) »⁷⁹³. F. Brunet souligne ainsi que si les images ont contribué à célébrer les paysages du parc pour autant cette décision politique n'a été votée que parce que le territoire de Yellowstone n'était économiquement pas rentable.

L'histoire politique, les récits de la conquête de la frontière de l'Ouest américain, mais aussi la réception des représentations artistiques de ces paysages perçus comme sauvages ont nourri le mythe d'une nature sans l'homme. Les explorations des colons marquent l'expansion des limites géographiques des États-Unis avec l'annexion des territoires indiens par une société occidentale. Cette dynamique exploratoire est nourrie d'un imaginaire religieux du sauvage à l'origine de l'environnementalisme. Kevin DeLuca et Ann Demo ont relevé, à travers l'étude des images de Carleton Watkins et des écrits de l'auteur américain John Muir, (un des fondateurs de l'environnementaliste), que « les notions de classe et de race sont gravées dans les premiers "textes" du mouvement environnementaliste »⁷⁹⁴. L'examen des photographies du Yosemite de Carleton Watkins, prises dans les années 1860 et l'analyse des essais de John Muir du *Century magazine*, publié en 1890, traduisent selon eux, une représentation de la nature, définie par des questions de races et de classes, qui instituent ce qui vaut la peine d'être préservé.⁷⁹⁵

Ils citent comme l'un des exemples les plus probants, le retrait forcé des peuples autochtones des parcs nationaux de Yosemite, de Yellowstone et de Glacier entre les années 1870 et 1930. Le « *justifying myth* » définit les Indiens comme des êtres « primitifs » faisant obstacle au progrès de la destinée de la nation. Une conception moderne de la société construite sur la notion de progrès qui ne souffre pas de modes de vie divergents. Le journaliste Samuel Bowles (1826-1878), est un défenseur de la protection du site. Il privilégie une conception de la nature sauvage fondée sur le déplacement des Indiens. Dans son best-seller 1868, *The Parks and Mountains of Colorado : A Summer Vacation in thfe Switzerland of America*, il écrit :

« *We know they are not our equals ... we know that our right to the soil, as a race capable of its superior improvement, is above theirs ; [therefore,j*

⁷⁹³ *Ibid.*

⁷⁹⁴ D.A. DeLuca Kevin, « *Imagining Nature and Erasing Class and Race : Carleton Watkins, John Muir, and the Construction of Wilderness* », art cit.

⁷⁹⁵ *Ibid.*, p. 542.

*let us act directly and openly our faith.... Let us say to [the Indian] ... you are our ward, our child, the victim of our destiny, ours to displace, ours to protect.*⁷⁹⁶ »

Les paysages sauvages de C. Watkins représentent les territoires de vie indiens, mais selon les codes d'une tradition visuelle sublime issue de l'imaginaire européen. Weston Naef, conservateur de la photographie au J. Paul Getty Museum note que « *the balance of the one hundred stereographs of Yosemite are totally without figuration*⁷⁹⁷ », c'est-à-dire sans habitation humaine. Ses vues contribuent elles aussi à opposer les paysages sauvages à toute présence humaine durable. La quête d'une nature immaculée nourrit les idéologies nationales, raciales : le lieu est une sorte de pèlerinage pour les visiteurs d'un retour à une nature originelle non pervertie par l'homme⁷⁹⁸. L'auteur John Muir, rend lui aussi populaire la région et tente d'assurer sa préservation à travers ses écrits. Sa popularité lui a valu la reconnaissance de personnalités publiques telles que Ralph Waldo Emerson (1803-1882) ou le président Théodore Roosevelt (1882-1945). Il utilise l'imagerie religieuse pour définir le Yosemite comme un lieu sacré qui mérite une comparaison, non pas avec les espaces exotiques d'Afrique ou d'Amérique du Sud, mais les lieux sacrés de la civilisation blanche. En comparant la nature sauvage américaine aux cathédrales, J. Muir la transfigure en un lieu divin qui réaffirme le lien de l'Amérique avec la civilisation européenne. Mis à part les scientifiques, J. Muir limite aussi les usages du site au tourisme, à l'encontre de ceux qui font du travail manuel dans la nature. Il déplore la présence de bûcherons et de bergers. Paradoxalement, il préconise le tourisme, qui lui nécessite des cuisiniers, des femmes de chambre et des guides touristiques. Selon l'auteur, les Indiens font partie de la nature, ils ne sont pas des agents humains qui transforment le paysage. Ils n'auraient pas plus d'impact que les oiseaux, les écureuils et les rats des bois.

À la même époque, mais sur deux continents différents, les sociétés industrielles occidentales se préoccupent de la conservation et de la protection de la nature à travers

⁷⁹⁶ Cité par D.A. DeLuca Kevin, *ibid.*, p. 544.

⁷⁹⁷ Cité par A. BERGER Martin, « *Whiteness and the Landscape Photography of Carleton Watkins* », in *Ox-ord Art Journal*, no 1, vol. 26, p. 3 23.

⁷⁹⁸ D.A. DeLuca Kevin, « *Imagining Nature and Erasing Class and Race: Carleton Watkins, John Muir, and the Construction of Wilderness* », art cit, p. 548.

des démarches juridiques et politiques. Si elles n'en partagent pas exactement la même conception (du fait de leurs divergences historiques, philosophiques et politiques), pour autant, dans les deux cas, une part des perceptions paysagères affiliées à ces démarches repose sur des représentations du pittoresque et du sublime, une vision romantique de la nature emprunte d'une pensée religieuse.

Cette mise en réserve traduit la crainte pour les artistes, les philosophes de la destruction de la nature sauvage. Elle est nourrie à la fois d'un intérêt esthétique, de la sacralisation d'une nature originelle et d'autre part de l'industrialisation qui au XIX. è. s. transforme rapidement le paysage. Il n'est à mon sens pas un hasard que les premiers paysages de réserves soient forestiers. Ils réactivent le bois sacré antique le *lucus*. Au Moyen Âge, le *saltus* est défini comme un territoire forestier où les arbres sont un lien entre la terre et le ciel, entre les hommes et les dieux⁷⁹⁹. La forêt a aussi une dimension originelle dans les représentations collectives, la protéger c'est donc protéger sa propre origine.

Les défenseurs des paysages de la forêt de Fontainebleau s'adressent à la commission des monuments historiques. Pour les Américains, il n'y a pas de patrimoines gothiques, de cathédrales, sur place, c'est donc la nature elle-même, qui devient un emblème de la nation⁸⁰⁰. La réserve à travers le développement du tourisme participe alors à une part de la démocratisation du paysage. Dans les deux cas, la nature réservée devient alors un objet de consommation touristique de masse, elle souffre paradoxalement de son succès. Les deux courants artistiques n'ont pas la même notoriété. Les paysages de la *wilderness* (des clichés de Watkins aux vues du Yosemite du photographe Ansel Adams) ont connu un grand succès de part et d'autre de l'Océan Atlantique. (*Clearing Winter Storm, Yosemite National Park, California*, » (1944) a été vendu par Sotheby's pour plus de 700 000 dollars)⁸⁰¹. Ils vont aussi susciter l'élan critique des *New topographics*, une exposition photographique dont le titre sous-tend l'impact négatif de l'activité anthropique sur le paysage, qui influence largement les photographes de paysages américains, mais aussi européens.

⁷⁹⁹ Voir la définition au Moyen Âge du *saltus*, supra p. 61.

⁸⁰⁰ C. Larrère, « Y a-t-il une esthétique de la protection de la nature ? », art cit, p. 100.

⁸⁰¹ F. Brunet, « Photographie et écologie aux États-Unis », art cit.

3. *Locus aomenus* et réserve, des paradis sur Terre ?

La notion de refuge implique l'existence d'un danger ou d'une forme de précarité, à laquelle il faut échapper. Le *locus aomenus*, le refuge des bergers est celui des désordres de la société. Il occupe dans l'imaginaire une place intimiste dans un espace plus hostile. Il prend la forme de parcs et de jardins à travers des aménagements paysagers d'inspiration pastorale au profit d'une élite sociale. Si les premières réserves quant à elles sont liées à la chasse dans l'antiquité, elles sont aussi le privilège de l'aristocratie.

Les réserves prennent ensuite forme dans l'espace public cette fois-ci en France et aux États-Unis au XIXe s. à travers la création de réserve artistique ou de parcs naturels. Au-delà d'un même principe de délimitation, de clôture, qu'elle soit physique dans le territoire ou liée à des règles prédéfinies d'usages, quels liens existe-t-il entre le *locus aomenus* et la réserve ? L'une des clés de lecture commune à ces deux types de paysage est peut-être l'assimilation de ces différents lieux au paradis. Ce désir d'un retour à la nature est l'occasion de renouer avec une quête originelle.

Avant d'être au ciel, le paradis fut longtemps sur la terre. Jacques Darriulat analyse l'esthétique du paradis, dans la Genèse (2, 8 sq), le second récit décrit la création divine du paradis et de l'homme :

« le Seigneur Dieu planta un jardin (*paradeisos* en grec dans la version des Septante) en Eden, à l'orient, et il y mit l'homme qu'il avait modelé. Le Seigneur Dieu fit pousser du sol toute espèce d'arbres séduisants à voir et bons à manger, l'arbre de vie au milieu du jardin et l'arbre de la connaissance du bien et du mal. Un fleuve sortait d'Eden pour arroser le jardin et de là se divisait pour former quatre bras. Le seigneur pris l'homme etc⁸⁰² »

Le mot paradis chrétien est issu du mot grec *paradeisos*, il désigne de vastes enclos antiques dans lequel sont enfermés des animaux sauvages. Les premiers chrétiens associent aussi le paradis à l'âge d'or d'Hésiode ou bien encore des îles Fortunées et des

⁸⁰² DARRIULAT Jacques, *Esthétique du paradis terrestre (1) Réflexions sur le paysage*, <http://www.jdarriulat.net/Essais/EsthetiqueParadis/EsthParadis1.html>, consulté le 8 octobre 2020.

Champs-Élysées (Virgile au livre VI de l'Enéide, Ovide, Horace), c'est-à-dire au décor de la pastorale. Mais cette dernière ne connaît pas alors le péché originel. Selon Jacques Darriulat, Augustin (354-430) ou plus tard Thomas d'Aquin (1225-1274) ont interprété le récit du paradis en un sens allégorique et mystique : dans leurs écrits « le paradis terrestre est bel et bien réel, il est susceptible d'être l'objet d'une connaissance sensible et non seulement spirituelle. Il incarne un état de nature bienheureux, réel et non pas simplement "hypothétique", où l'homme était en accord avec le monde, où la nature était pour l'homme l'objet d'un enchantement esthétique permanent. Le paradis enferme le plaisir des sens, c'est donc un lieu immersif, d'innocence. Et l'homme en est la première création⁸⁰³. »

La bascule s'opère au XVIIIe s., elle peut être symbolisée à travers le poème *Le paradis perdu* de John Milton et sa relecture par Kant. L'écrit reprend l'épisode biblique de la chute : l'homme est chassé du paradis. Les descriptions des paysages désertiques de Milton sont les ancêtres des paysages sublimes. L'auteur opère un renversement esthétique en s'intéressant à la représentation du sauvage, de la *wilderness*. William Cronon⁸⁰⁴ note que jusqu'à la fin du XVIIIe s., le terme *wilderness* était le plus souvent utilisé dans la langue anglaise pour nommer des paysages très différents de ceux auxquels il renvoie au XIXe s. puis au XXe s. : des déserts indomptés, désolés ou arides, des terres sauvages et inexploitées. Ils éveillaient un sentiment de confusion ou d'effroi. Cependant, le mot *wilderness* est aussi associé à la Bible, entre autres, il est utilisé très fréquemment dans la version « King James⁸⁰⁵ ». Il fait référence à des lieux en marge de la civilisation, où l'homme cède à l'errance morale et au désespoir. Il a une consonance négative. La *wilderness*, c'est le lieu où Moïse erre avec son peuple pendant quarante années, où ils furent tentés d'abandonner leur dieu pour adorer une idole d'or. La *wilderness* est aussi l'endroit où le Christ lutte contre le diable lors de sa traversée du désert. Le paradis de John Milton est lui au cœur des « flancs hirsutes de ce désert, hérissés d'un buisson épais, défendant tout abord à quiconque cherche à y

⁸⁰³ *Ibid.*

⁸⁰⁴ CRONON William, « *The Trouble with Wilderness or, Getting Back to the Wrong Nature* », in *Uncommon Ground : Rethinking the Human Place in Nature* W. W. Norton & Co. (éd.), , 1995, p. 69-90.

⁸⁰⁵ La Bible du Roi est une traduction anglaise de la Bible, publiée pour la première fois en 1611.

pénétrer...⁸⁰⁶ ». Dans la genèse, une fois Adam et Ève chassés de ce jardin, ils entrent dans un désert, seuls leur travail et la douleur pourront les sauver. Il faut donc transformer la *wilderness* pour la rendre terre habitable. Mais sa traversée est aussi nécessaire pour retrouver la foi. W. Cronon⁸⁰⁷ définit ce lieu comme un terrain de rencontre entre le Christ et Satan, mais aussi les anges ainsi que les bêtes sauvages. Les frontières entre l'humain et le non-humain, le naturel et le surnaturel y sont plus floues qu'ailleurs. Cette traversée du désert inspire les pratiques de l'érémisme et les représentations de nombre de paysages sauvages. La *wilderness* serait ce qu'il reste de la terre sans l'homme avant sa chute du paradis. Elle est associée au territoire du diable et des démons. Dans un sens religieux, c'est un lieu

« to which one came only against one's will, and always in fear and trembling. Whatever value it might have arose solely from the possibility that it might be "reclaimed" and turned toward human ends—planted as a garden, say, or a city upon a hill. In its raw state, it had little or nothing to offer civilized men and women. »⁸⁰⁸

Ce lieu est proche du royaume antique de Pan, qui lui aussi inspire la peur, il est proche de l'Arcadie sauvage antique.

À la fin du XIXe s, les écrits témoignent d'une inversion radicale : les terres sauvages n'ont plus de prix. La *wilderness* devient l'Eden lui-même. Lors de son arrivée dans la Sierra Nevada en 1869, John Muir déclare : « Aucune description du Paradis que je n'ai jamais lue ou entendue ne me paraît si entièrement juste⁸⁰⁹ ». Le lieu sauvage est pour les romantiques un lieu de rencontre avec le divin. Il est « domestiqué » au XIXe. s. à travers son intérêt des touristiques. Son succès lui confère une relation plus apaisée.

Dedans/dehors

Adam et Ève avant leur chute sont à l'intérieur du paradis, comme les bergers de Virgile, au sein du *locus amoenus*. Ils vivent un moment d'harmonie, d'innocence, et

⁸⁰⁶ John Milton cité par William Cronon, *ibid.*

⁸⁰⁷ W. Cronon, « *The Trouble with Wilderness or, Getting Back to the Wrong Nature* », art cit.

⁸⁰⁸ *Ibid.*

⁸⁰⁹ John Muir cité par William Cronon, *ibid.*

d'insouciance. C'est peut-être, à l'échelle de la vie humaine, le souvenir de l'enfance. Chassé du paradis, l'homme doit cultiver la *wilderness* pour la rendre habitable. Il se retrouve face au désert. Il n'est plus dans le paysage, mais à la lisière, la représentation de la *wilderness* vide le paysage de ses figures humaines. Elle traduit la quête d'un monde avant l'homme, si je cite la poésie de Pascal Quignard⁸¹⁰ celle de sa propre origine, de sa propre naissance. Elle traduit ce moment de passage de la vie paradisiaque à la vie terrestre. Mais au XIX^e. s. le récit biblique dépasse largement le symbole pour une prendre forme dans le réel du territoire américain. En instituant la *wilderness* en tant que réserve dans les parcs nationaux américains, en en chassant les protagonistes, les Indiens eux-mêmes pour les parquer dans d'autres réserves, les politiques en excluent toutes formes d'altérité. En créant les parcs nationaux, la politique américaine n'a pas seulement soustrait la nature au développement urbain, elle a en même temps banni toute une série d'usages locaux, ceux de colons ruraux (les chasses et les cueillettes que ceux-ci pratiquaient ont été interdites), et plus violemment, ceux des Indiens. Cette politique se traduit par un souci de cloisonnement sans intermédiaire. W. Cronon pense que la réinterprétation dix-neuviémiste de la *wilderness* est le produit de l'élite bourgeoise. Cette dernière est critique d'une société excessivement raffinée et civilisée, elle prône la nécessité de revenir à un style de vie plus simple et plus primitif. Ce désaveu de la société est une forme d'hostilité à la vie moderne. Mais leurs aspirations sont emprises de contradictions, car elles sont promues majoritairement par des « personnes qui n'ont jamais été contraintes de travailler la terre pour en tirer leur subsistance, les habitants des villes pour qui la nourriture provient de supermarchés ou de restaurants plutôt que de la terre et pour qui les maisons en bois dans lesquelles ils vivent et travaillent n'ont apparemment aucun lien étroit avec les forêts dans lesquelles ces arbres poussent et meurent. »⁸¹¹ Selon W. Cronon, l'autre des paradoxes de la *wilderness* est que si elle meurt quand nous y entrons, seule la suppression de l'homme peut y remédier.

À l'échelle de la société, définir parmi ses territoires, ceux qui relèvent du dedans et du dehors, signifie déterminer ce qu'elle considère comme sauvage ou domestique,

⁸¹⁰ Voir le *saltus* dans la poésie de Pascal Quignard, Partie 1, supra p. 84-87.

⁸¹¹ CRONON William, « Le problème de la wilderness, ou le retour vers une mauvaise nature », in *Ecologie & politique*, n° 1, N°38, 2009, « Presses de Sciences Po », p. 173-199, p. 187.

civilisé ou barbare. La société accepte plus facilement le caractère indomptable de la nature sauvage que les hommes qui y vivent, les sociétés qui s’y développent.

À travers l’histoire religieuse, réinterprétée par les environmentalistes, l’homme expulsé du paradis sanctuarise les déserts de la *wilderness*. La nature sauvage est potentiellement le temple de certaines divinités dans l’Antiquité. Elle devient elle-même une divinité avec le romantisme et l’environnementalisme. Cette sacralisation de la nature, précisément au XIXe s. peut sembler paradoxale : comme le souligne Bérandère Hurand⁸¹² dans l’introduction « Irréductible nature » du recueil de textes qu’elle a dirigé avec C. Larrère sur les relations entre nature et sacré, elle note que, selon une analyse devenue classique, la société moderne s’est pensée et construite contre le sacré, en dehors du sacré, d’où le « désenchantement du monde », expression reprise au sociologue Max Weber pour désigner le recul des croyances religieuses au profit des explications scientifiques. Or, le processus de création de réserve à Barbizon et de façon encore plus marquée aux États-Unis avec la création des premiers parcs nationaux tend au contraire à sacraliser la nature en mobilisant entre autres des métaphores du paradis. Ils sanctuarisent en leur apposant des limites, des espaces de nature sauvage.

Une part de notre relation à la nature, et à travers elle, ses représentations, traduit la quête d’un idéal, d’un paradis terrestre qu’il soit jardiné ou sauvage. Les artistes nourrissent cet idéal de leurs représentations. Des propriétaires ou des hommes politiques à travers l’aménagement de domaines, de parcs ou de réserves donnent une forme de réalité à ces représentations. Cette quête idéaliste est problématique quand elle entraîne la destruction des relations sociales et économiques de populations rurales ou autochtones à leur milieu de vie. Le succès public de ces deux réserves de part et d’autre de l’Atlantique tend à démocratiser le paysage sauvage par le biais du tourisme, mais aussi d’un point de vue pratique, le développement du chemin de fer (à travers la réduction des temps de parcours). Mais en excluant les usages anthropiques liés au prélèvement de ressources, paradoxalement, la mise en réserve d’un territoire tend à en

⁸¹² HURAND Bérandère, « Introduction. Irréductible nature » in *Y a-t-il du sacré dans la nature ?*, Catherine Larrère et Bérandère Hurand (éd.), Paris, Éditions de la Sorbonne, « Philosophie », 2019, p. 7-20.

modifier les formes paysagères. Les parcs et les réserves naturelles créent des conflits d'intérêts entre la conservation de la nature et l'usage de ses ressources.

Sous un angle plus contemporain, les travaux de Guillaume Blanc⁸¹³ sur les parcs nationaux en France, au Canada et en Éthiopie démontrent qu'ils se sont construits en dépit de rapports de force entre les populations locales et le pouvoir politique. En patrimonialisant la nature, c'est-à-dire en « l'historicisant et en valorisant certains types de paysages ou des espèces locales, les politiques donnent à ces parcs naturels une forme d'identité nationale. Cependant ce patrimoine est réinventé, au détriment même, parfois, de l'intérêt de communautés locales, comme les sociétés pastorales⁸¹⁴ ». On ne peut conserver un paysage au même titre qu'un tableau ou une photographie dans un musée. L'assujettissement d'un territoire à sa représentation à travers la fixité du tableau ou de l'image photographique a, à mon sens, participé à cette muséification de la nature. Or, le paysage est en lien avec le vivant, la faune sauvage ou domestique, en lien avec des usages anthropiques, il ne peut être figé.

Virginie Marris dans son livre *La part sauvage du monde*⁸¹⁵ défend la préservation du monde sauvage. Consciente des écueils de la radicalité des premières réserves naturelles, elle soutient non plus l'exclusion des hommes des réserves ou du sauvage, mais une forme de cohabitation harmonieuse entre humains et non humains, une forme d'altérité, sans exclusion radicale. Selon elle :

« penser l'extériorité de la nature, c'est accepter de se donner des limites, de borner notre empire. Il convient pour cela de repenser la frontière entre nature et culture non plus comme une dichotomie, mais comme une dialectique : espace d'échange, de dialogue et de réflexivité. (...) Dans cette dialectique le sauvage est au contraire l'autre face de notre humanité⁸¹⁶ ».

⁸¹³ BLANC Guillaume, « Du terrain pour l'histoire de territoires », in *Hypothèses*, n° 1, vol. 15, 24 septembre 2012, p. 65-74.

⁸¹⁴ GUIMONT Clémence, « Guillaume Blanc, Une histoire environne-mentale de la nation. Regards croisés sur les parcs nationaux du Canada, d'Éthiopie et de France. Paris, Publications de la Sorbonne, 2015, 319 p. », in *Études rurales*, n° 197, 1 juin 2016, p. 207-210.

⁸¹⁵ MARRIS Virginie, *La part sauvage du monde : penser la nature dans l'Anthropocène*, Paris, Éditions du Seuil, « Anthropocène Seuil », 2018, 259 p.

⁸¹⁶ *Ibid.*, p. 201.

Elle reconnaît la contradiction de la mise en réserve du sauvage et la demande grandissante d'espace de nature des citadins, les réserves sont des espaces de tourisme qui nourrissent bien souvent un modèle de consommation. L'un des paradoxes des réserves, c'est leur succès touristique. Baptiste Morizot⁸¹⁷, lui refuse la notion de nature qui est selon lui emprunte d'une vision paternaliste. Il défend le principe de réserves, mais au profit du vivant et non d'un dualisme humain/nature. À travers l'usage de la métaphore du feu, dans son livre « raviver les braises du vivant », il entend non plus protéger la nature comme on protégerait une cathédrale, mais lui « restituer les conditions de sa propre régénération autonome » comme un feu⁸¹⁸. Selon lui, défendre le concept de nature comme un principe d'altérité, comme le fait Virginie Marris, même si cette dernière rompt avec la hiérarchisation propre au dualisme moderne, maintient opposé les deux blocs humains/ nature sauvage⁸¹⁹. Et pour autant, si les modalités qu'il décrit pour réinventer nos relations au vivant et au sauvage sont tout à fait légitimes, il me semble, en revanche que l'entité opposée à la nature n'est pas « les humains » ou l'homme, mais la culture et la société, et si nous voulons dépasser la crise que nous traversons, il faut la penser au regard de ces deux entités. La nature sauvage a une fonction libératoire pour l'homme, parce qu'elle n'est pas la société, elle offre dès l'antiquité une forme d'exutoire, de souffle, elle permet de se libérer d'un carcan social. W. Cronon note que Thoreau associe deux termes pour désigner le sauvage : *wildness*, qui signifie la part sauvage en nous et *wilderness*, celle qui est hors de nous. Selon lui, ces deux aspects sont indissociables, et le second n'existe qu'à travers le premier. Il existe une sauvagerie que « l'on porte en soi-même » celle de la nature romantique subjectivée.

À mon sens cette « sauvagerie » dépasse largement le romantisme, elle existe dès l'Antiquité à travers entre autres la figure du satyre. Dès l'Antiquité, à travers la poésie virgilienne, le paysage qu'il soit amène ou sauvage est l'expression des sentiments et des émotions de l'homme. La devise de Thoreau « *In Wildness is the preservation of the World* » est devenue selon W. Cronon⁸²⁰ à tort « *In Wilderness is the preservation of the World* ». Selon Thoreau, il faut choisir entre être de nature et être social, le retour à la nature

⁸¹⁷ MORIZOT Baptiste, *Raviver les braises du vivant: un front commun*, Arles, Actes Sud, 2020, 208 p.

⁸¹⁸ *Ibid.*, p. 43.

⁸¹⁹ *Ibid.*, p. 186-187.

⁸²⁰ CRONON William, « The Trouble with Wilderness or, Getting Back to the Wrong Nature », in *Uncommon Ground : Rethinking the Human Place in Nature*, op. cit.

sauvage est un retour sur soi et une prise de distance critique sur la société. La nature a alors la fonction des déserts, des retraites, des lieux parfois nécessaires pour effectuer un passage, un cheminement, une forme d'altérité qu'il est, me semble-t-il nécessaire de conserver.

Cependant tel qu'il apparaît au XIXe s., le phénomène de réserve naturelle, nourri du goût pour la nature sauvage de l'esthétique sublime et romantique d'une part, est aussi le symptôme de l'industrialisation et la transformation rapide des paysages. La raréfaction de la nature sauvage en fait un objet convoité. Ce phénomène engendre un risque politique autoritaire qui en sanctuarisant des espaces de nature perçus comme sauvage détruit les relations des populations locales à leur environnement. De plus, un espace sauvage est de fait moins investi par l'homme, ses usagers en représentant une marginalité peuvent rencontrer des difficultés pour faire entendre leurs voix et leurs intérêts.

L'aménagement du site des prairies Saint-Martin et plus largement les volontés politiques actuelles de « renaturer » les friches impliquent l'expulsion d'une population jugée marginale au profit de la nature, elles reproduisent dans une certaine mesure, un phénomène déjà observé. Lorsque le pouvoir se saisit d'une vision dualiste radicale, il tend alors à annihiler les formes d'altérité. Si la sanctuarisation des espaces de nature est le produit de l'industrialisation et de la pollution croissante de notre environnement, le véritable enjeu à mon sens d'un renouveau de notre relation à la nature est de questionner nos modes d'habiter, de construire, de nous nourrir, de nous déplacer, puisqu'ils sont préjudiciables à une forme d'équilibre. Et en ce sens, nous sommes légitimes à réinventer nos propres territoires de vie et non à idéaliser une forme d'exotisme.

La représentation du paysage pose des questions politiques. Dans les exemples cités précédemment, elle est l'expression du contrôle et de l'appropriation de la nature au profit d'une élite sociale ou intellectuelle, mais au détriment des populations locales. Si le processus est le fait d'une élite, le risque est d'imposer une vision du paysage qui n'a pas de fondement avec les réalités des populations qui l'habitent. Comment alors

définir le paysage non plus comme un principe de division, mais de liens ? Comment lui donner une dimension collective ?

Le *saltus* n'est ni le refuge ni la réserve, c'est l'espace qui permet la rencontre entre « les démons », les « bêtes sauvages » et les hommes, celui de l'altérité. Ce saut doit aujourd'hui initier des échanges entre les politiques, les « spécialistes » et les habitants. Il ouvre un possible, lui enlever ses porosités, l'enfermer dans une forme de dualité radicale, c'est détruire cette potentialité. On saute au-devant, au-dessus, et même parfois dans le vide. Le saut traduit le désir ou la nécessité d'un changement.

Intermède 3

Retour à la forêt de Rohanne

La ZAD de NDDL est le territoire d'une lutte qui a duré plusieurs dizaines d'années. À côté des paysans historiques qui se sont battus pour préserver leurs terres, d'autres hommes et femmes se sont installés sur place pour contester le projet d'aménagement. Ils ont développé des activités sur place. Au sein de la ZAD, il existe une grande diversité d'approches, d'idées, des divergences de point de vue, mais tous sont conscients de la nécessité de réinventer nos modes d'habiter, de se nourrir, de se soigner. Des projets sont nés. Le groupe Abrakadaboïs s'est constitué pour prendre soin de la forêt. Il est né de la nécessité de construire des cabanes pour occuper le site et de se chauffer. Pour cela, il faut prélever du bois en plus des matériaux de récupérations. Le collectif vise à mobiliser les ressources de la forêt de façon réfléchie tout en portant un regard sensible sur ces paysages et en respectant le vivant. Les membres du collectif viennent d'horizons très différents : ils sont ingénieurs forestiers « déserteur », bûcherons, charpentiers et élagueurs, ou sans formation. Ils « mènent depuis quatre ans des sessions de formation théorique, des balades sur le terrain, des formations pratiques et des chantiers d'abattage collectifs, en s'inscrivant dans une approche sensible et globale des espaces boisés⁸²¹. »

Ils assument tout autant la dimension politique, écologique, sensible, historique du paysage. Ils sont actuellement en discussion avec les institutions et les collectivités territoriales pour continuer de faire vivre leur projet. En effet le Conseil départemental s'est positionné pour racheter une partie des terres de la ZAD. Les membres du collectif craignent en soumettant la forêt au Régime Forestier et l'ONF l'industrialisation des pratiques forestières au profit de lobbies financiers, comme le dénonce entre autres le mouvement de lutte au sein même de cette institution. Le collectif au contraire cherche à trouver un cadre juridico-administratif qui puisse assurer la poursuite de ses activités, « dans la perspective d'ouvrir la forêt à tous et toutes, et de développer une filière en

⁸²¹ *Abrakadaboïs | la terre en commun*, <https://encommun.eco/projets/abrakadaboïs>, consulté le 21 novembre 2020.

circuit court « de l'arbre à la poutre », à destination des projets de construction locaux. » Ils souhaitent conserver « collectivement un rapport à la forêt qui ne privilégie pas l'aspect économique et gestionnaire, mais qui soit attentif aux dynamiques forestières. Nous ne voulons pas détacher le fait d'habiter ces terres de la multiplicité des relations au vivant que cela implique. Pour la forêt, cela signifie assumer nos besoins en bois tout en ayant une approche particulièrement sensible en utilisant par exemple le débardage à cheval, en favorisant la diversité des essences, et en appliquant une sylviculture douce et irrégulière »⁸²².

En lien avec une autre association sur les techniques non industrielles et les savoir-faire du travail du bois des hommes et des arbres, j'ai eu l'occasion de participer à ces fêtes, à ces chantiers, à des balades (Fig. 154 à 156).

« Habiter, cultiver, prendre soin, arpenter... Au fond, nous en sommes convaincus, c'est d'abord par l'approfondissement de ces usages communs que nous apprendrons à défendre le bocage. Naguère, une infinité de droits collectifs se rapportaient aux communaux (...) Aux antipodes des régimes d'exclusivité de la propriété privée capitaliste, nos usages collectifs dessinent une manière d'envisager la terre non plus comme un immeuble – objet de l'appropriation exclusive d'un propriétaire qui aurait sur elle les pleins pouvoirs – mais d'un bien commun dont les habitants jouissent simultanément, apprenant laborieusement à concilier, à superposer et à ménager leurs multiples usages, apprenant aussi à prendre soin du bocage comme s'ils prenaient soin d'eux-mêmes, à réparer le monde pour les prochaines générations d'habitants⁸²³. »

Là-bas, je photographie des hommes et des femmes dans le paysage⁸²⁴.

⁸²² *Ibid.*

⁸²³ Prises de Terre(s), Notre-Dame- des Landes, été 2019, p.27.

⁸²⁴ Gourbi 5, Volume 2, Portfolio p. 10-11.



Figure 154 Rencontres sur la forêt, Abrakadabois, Réseau des Alternatives Forestières, NDDL, 2019.



Figure 155 Chantier collectif, Abrakadabois, l'école des Renardes, association des Hommes et des Arbres.



Figure 156 Hangar de Bellevue, NDDL, 2019.



Figure 157 Chantier collectif, Abrakadabois, l'école des renardes, association des Hommes et des Arbres.



Figure 157 Gourbi 5, NDDL, avril 2018.



Figure 158 Gourbi 5, NDDL, avril 2018.

QUATRIÈME PARTIE

PAYSAGE ET LIBERTÉ

L'OPP des prairies Saint-Martin, à travers l'hétérogénéité des points de vue et leur évolution montre que les paysages de la friche sont la rencontre entre la naturalité du site et les usages de celles et ceux qui l'investissent. Ils sont parcourus de nuances. Ces nuances de lumières, de couleurs, de formes traduisent des variations d'usages, de saisons, etc. Cependant, lorsque le pouvoir se saisit d'une vision dualiste radicale, il tend à annihiler l'imbrication de ces dynamiques. Dans un contexte de crise, les sociétés se tournent souvent vers une part de leur passé, et l'idéalisent pour se reconstruire un avenir. Pourtant, il est nécessaire de métisser le passé et le présent sans une vision fixiste. Il faut aussi pour sortir de cette crise introduire des tiers entre le pouvoir public et les pouvoirs privés, mais aussi entre les radicalités de la réserve intégrale et de l'artificialisation à outrance.

Dans son texte *La liberté d'être libre*, Hannah Arendt questionne les modalités d'un changement politique radical. Elle constate que les révolutions ne sont pas les causes, mais les conséquences d'une faillite du pouvoir et du gouvernement en place : elles « ramassent le pouvoir quand il traîne dans la rue⁸²⁵ » du fait de la chute de l'autorité politique sur les citoyens et les forces armées. Ce désir de rupture se saisit toujours d'un modèle passé : les révolutions françaises et américaines ont été précédées d'un désir « d'hommes de lettres de fouiller l'histoire antique » non pas par un souci romantique ou nostalgique, mais pour éprouver, étudier, des leçons spirituelles et politiques perdues avec la tradition chrétienne⁸²⁶. Elle note les difficultés d'instaurer une liberté pour toutes et tous sans au préalable construire des institutions : le risque d'une révolution est avec la faillite du pouvoir d'entraîner une forme de despotisme ou de totalitarisme. Elle conclut en citant les *Bucoliques*. Virgile parle d'un grand âge, celui de « fonder Rome à nouveau » et non de fonder une nouvelle Rome : il craint le risque de violence d'un

⁸²⁵ ARENDT Hannah, *La liberté d'être libre : les conditions et la signification de la révolution*, s.l., s.n., 2019, p.40.

⁸²⁶ ARENDT Hannah, *La liberté d'être libre : les conditions et la signification de la révolution*, op. cit., p.43.

nouveau commencement et d'une cassure dans la tradition⁸²⁷. C'est un hymne à la nativité. Être libre et commencer quelque chose de nouveau signifie la même chose pour Hannah Arendt. « Agir a toujours signifié mettre en marche quelque chose qui n'était pas là auparavant ». La chaîne des révolutions pour le meilleur et pour le pire « marque le monde dans lequel nous vivons à travers l'éruption de nouveaux commencements au sein d'un continuum historique »⁸²⁸.

Quel point commun existe-t-il entre une révolution et un paysage ? Peut-être est-ce que tous deux sont liés à un cycle qu'il soit naturel ou politique ? Peut-être est-ce que le renouvellement de certains modèles paysagers traduit une quête de liberté ?

Les *Bucoliques* ont été écrites dans un contexte de crise profonde : les interrogations des bergers sont la voix du poète sur l'instabilité du système politique. Puis dans les *Géorgiques*, en chantant le règne d'Auguste, Virgile aspire à une paix retrouvée et à une forme de stabilité. Une part de cette stabilité repose sur l'occupation des terres par les vétérans afin de maintenir la puissance de Rome aux confins de l'Empire par l'entremise d'une présence romaine agricole sur le territoire. À la Renaissance, S. Serlio ou les compagnies della Calza se saisissent de culture antique, de la figure du satyre en lien avec le paysage pastoral pour porter une parole libérée. « La liberté de tout dire⁸²⁹ » est une critique du pouvoir politique, mais aussi à travers les Bacchanales de la morale chrétienne. Mais cette survivance de la pastorale légitime aussi la mainmise de riches propriétaires sur les communs de la Terraferma. Le modèle pastoral ressurgit à la fin du XVIIIe s. en Angleterre au moment de la Révolution française, Jacques Rancière⁸³⁰ montre que les préoccupations des intellectuels anglais quant aux formes de la nature à travers l'*intricacy* ne sont pas uniquement esthétiques, mais aussi politiques, elles justifient le pouvoir de riches propriétaires sur le peuple. La *wilderness* au XIXe s. est elle aussi mobilisée à la fois dans un contexte de critique sociale par les philosophes transcendantalistes américains, elle se traduit elle aussi, par la mainmise des Occidentaux sur des territoires indiens. Le modèle pastoral surgit quand le modèle urbain (et souvent le pouvoir qui lui est associé) est en crise. Mais cette quête

⁸²⁷ *Ibid.*, p. 74.

⁸²⁸ *Ibid.*, p. 83.

⁸²⁹ Partie 2, S. Serlio, supra p. 324.

⁸³⁰ J. Rancière, *Le temps du paysage*, op. cit.

de liberté n'est pas absolue, elle ne peut exister qu'en repoussant certaines limites ou certaines frontières et celles-ci se traduisent aussi dans les paysages. Derrière une quête de paradis jardiné ou sauvage, les artistes, les politiques, les philosophes cherchent à repousser une marge, qui se traduit alors par d'autres limites physiques ou spirituelles dans le paysage, et en ce sens, ils perpétuent un cycle, celui des révolutions du paysage. Pour autant, si cette quête n'est pas le fruit d'un travail concerté, collectif et partagé avec l'ensemble des habitants, elle ne peut que s'opérer au détriment des libertés de l'autre. La connaissance ne repose pas uniquement sur celle du pouvoir et des spécialistes, elle doit aussi associer celles des habitants. Il existe un savoir vernaculaire qui a bien souvent été oublié au profit d'un savoir officiel, un savoir issu de l'expérience et du faire complémentaire de l'approche théorique, un savoir issu du sensible et qui n'est pas uniquement le privilège des artistes. La modernité, en projetant le sujet au-devant de la scène et du paysage a aussi dans ses excès, privilégié l'individualisme : chercheurs, artistes, politiques, habitants, il faut abandonner une posture égocentrique individualiste et dominatrice pour enfin traduire des intérêts communs aux hommes et respectueux des autres formes de vies qui tous partagent une même planète. Le projet est donc politique, dans le sens qu'il tend à construire la vie en société, à redéfinir ce qui est commun aux membres d'une même société et d'une même planète.

W.J.T. Mitchell dans la publication *Landscape and power*⁸³¹ réunit des travaux de chercheurs qui ont analysé en quoi des représentations culturelles d'un paysage ont participé à forger une identité nationale et sociale. Le paysage est alors une action, un instrument du pouvoir pour naturaliser un ordre ou s'appropriier un territoire. En ce sens, W.J.T. Mitchell ne souhaite plus aborder le paysage comme un nom, mais comme un verbe. L'enjeu n'est plus de considérer le paysage uniquement pour ce qu'il est, mais aussi pour ce qu'il fait, ce qu'il produit sur les individus et les sociétés. En ce sens, il est alors légitime de se poser la question qui agit sur qui ? Et où agir ? Selon William Cronon, idéaliser une *wilderness* lointaine signifie trop souvent ne pas valoriser l'environnement dans lequel on vit. Il déplore une forme de hiérarchisation entre les espaces naturels sublimés au détriment des lieux de vie quotidiens⁸³². Bruce Bégout

⁸³¹ MITCHELL W.J.T., *Landscape and Power*, The University of the Chicago Press, 2002, 376 p., 1-34.

⁸³² W. Cronon, « *The Trouble with Wilderness or, Getting Back to the Wrong Nature* », art cit.

développe une analyse similaire. Dans le chapitre « Approches de nulle part, réflexions sur le paysage ordinaire⁸³³ » du catalogue de l'exposition de la photographie intitulée *Paysages français, une aventure photographique*⁸³⁴, il note le développement de la notion de paysages ordinaires depuis la fin du XXe s., en particulier en photographie, opposée aux paysages pittoresques qu'il qualifie de « joli décor » ou aux paysages spectaculaires du sublime : les paysages ordinaires seraient les arrière-plans dont sont extraits les sites spectaculaires, remarquables devenus les espaces du tourisme.

W. Cronon convoque la notion de « *middle ground* » pour repenser notre relation au paysage.

« The wilderness dualism tends to cast any use as abuse, and thereby denies us a middle ground in which responsible use and non-use might attain some kind of balanced, sustainable relationship. My own belief is that only by exploring this middle ground will we learn ways of imagining a better world for all of us : humans and nonhumans, rich people and poor, women and men, First Worlders and Third Worlders, white folks and people of color, consumers and producers—a world better for humanity in all of its diversity and for all the rest of nature too. The middle ground is where we actually live. It is where we—all of us, in our different places and ways—make our homes⁸³⁵. »

Ce terrain d'entente est l'expression d'une réconciliation entre des catégories opposées de notre société (riche et pauvres, femmes et hommes, etc.) à travers une nouvelle relation à nos espaces de vie. Cependant, aux vues des réalités sociogéographiques, ce terrain d'entente, n'existe pas toujours au sens physique du terme : les riches et les pauvres partagent rarement les mêmes espaces de vie.

⁸³³ Bruce Bégout « Approches de nulle part, réflexions sur le paysage ordinaire » in BERTHO Raphaële, CONESA Héloïse et BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE (éd.), *Paysages français : une aventure photographique, 1984-2017*, Paris, BnFrance éditions, 2017, 292 p, p.21-23.

⁸³⁴ L'exposition *Paysages Français une aventure photographique, 1984-2017* a eu lieu à la Bibliothèque Nationale de France du 24 octobre 2017 au 28 février 2018. Les commissaires étaient Raphaële Bertho, historienne de la photographie et Héloïse Conésá, conservatrice du patrimoine à la BNF.

⁸³⁵ W. Cronon, « *The Trouble with Wilderness or, Getting Back to the Wrong Nature* », art cit.

Quels sont nos paysages ordinaires, quotidiens, ceux qui agissent sur nous et sur avec lesquels nous sommes légitimes d'interagir ? Ils ont à mon sens été représentés à travers les paysages photographiques des *New Topographics* puis ceux de la DATAR. L'ordinaire c'est ce qui rentre dans l'ordre de la norme. En quoi ces paysages traduisent-ils un ordre et une norme ? Peut-être faut-il questionner leur processus de construction. Quelle est leur place dans les politiques publiques du paysage ? Existe-t-il la possibilité d'une élaboration collective du paysage ? La notion de commun serait-elle une piste de réflexion ? Quelles sont alors les places de la nature et de la représentation, de l'artiste et du paysagiste dans ce projet ?

CHAPITRE I *Middle landscape, no man's land, paysages ordinaires*

Penser la « nature ordinaire » selon Rémi Beau⁸³⁶ n'est pas nier la nécessité de protéger les espaces les plus naturels de la planète (sans pour autant les penser vierges de toute action humaine), mais rechercher la nature au sein des sociétés industrialisées ; une nature proche, mais la plupart du temps invisible. B. Bégout⁸³⁷ souligne que le terme « ordinaire », renvoie à une norme, un critère d'évaluation qui détermine ce que l'objet doit être ou ne pas être, une qualité de ce qui est « comme les autres, non remarquables, communs ». La notion de quotidien est, elle aussi relative, car elle est extrêmement variable d'un milieu et d'un mode de vie à l'autre. Cependant le mot permet de définir les paysages moyens, les paysages les plus courants à l'échelle du territoire, ce ne sont pas nécessairement ceux qui occupent la plus grande partie du territoire, mais plutôt ceux qui sont le plus visibles. Selon B. Bégout, les « explorateurs contemporains de parcs d'attractions désaffectés et d'usines abandonnées recherchait le moment de bascule du commun en extraordinaire par la seule grâce du désastre »⁸³⁸. Mais sans transposer l'ordinaire en extraordinaire, une singularité ordinaire préexiste à travers un intérêt minimal qui rejoint « l'inframince » de Marcel Duchamp, cet intérêt porte en lui l'ambiguïté du proche et du lointain, du su et du non su.⁸³⁹ L'ordinaire nomme ce qu'on l'on croit connaître, cependant s'y intéresser c'est tenter de dépasser la normativité de notre société. L'ordinaire est « toujours perdu, il échappe »

Dans la continuité du « *middle ground* » de W. Cronon, Léo Marx pense que le concept de *middle landscape* offre la possibilité d'échapper au dualisme engendré par la *wilderness*. Quelles en sont les réalités dans le paysage américain ? Comment ont-elles été représentées ? Ce désaveu des paysages sublimes au profit des paysages ordinaires ne serait-il pas celui des *New Topographics* puis des photographes qui, dans la lignée de

⁸³⁶ R. Beau, *Ethique de la nature ordinaire*, *op. cit.*, p. 21-22.

⁸³⁷ Bruce Bégout in R. Bertho et H. Conésa, *Paysages français*, *op. cit.*, p. 22-23.

⁸³⁸ Bruce Bégout *Ibid.*, p. 22.

⁸³⁹ Bruce Bégout *Ibid.*, p. 22-23.

la campagne photographique de la DATAR, représentent les paysages du quotidien ?
Quelle est la place et le statut de la friche dans ces travaux photographiques ?

I. Middle landscape

Selon Léo Marx⁸⁴⁰, la notion de *middle landscape* américaine s'est construite à partir de l'imaginaire et du mythe pastoral. Le mythe est selon lui un moyen d'exprimer ou de symboliser l'existence humaine et en particulier de résoudre les conflits entre opposés. Les mythes ne sont pas uniquement à l'œuvre dans l'Antiquité, ils sont aussi importants pour unifier et stabiliser les sociétés modernes⁸⁴¹. Or l'imaginaire pastoral se divise selon lui en deux catégories : le mode de vie pastorale est soit « *a peaceful rural life* » ou une façon d'envisager « *the herdsman as a liminal, or threshold figure* »⁸⁴². Cette marginalité ou cette intermédialité du berger s'est construite à partir de sa représentation en tant que figure à la fois séculaire et religieuse. Le berger est aussi celui qui part loin dans la campagne, il s'extrait de la ville pour nourrir son troupeau. Il est capable de le protéger des dangers du monde sauvage. Ces observations ont induit une forme d'idéalisation de la vie pastorale : « *an ideal liminality in a double sens between society and the surrounding environment and the transcendant and the supernatural* »⁸⁴³. L'idéal pastoral ressurgit, à travers la figure primitive du berger comme un emblème de stabilité, soit en tant que figure marginale, dont la position périphérique peut résoudre des conflits ou des contradictions au sein d'une société divisée entre nature et culture, sauvage et domestique. Cependant, comme je l'ai déjà montré dans les précédents chapitres, cette représentation est fréquemment une vision d'élite. Et selon Léo Marx⁸⁴⁴, elle a bien souvent échoué à révéler les réalités des vies rurales, de leur condition de travail ou de leur pauvreté. Il cite, de même que Jacques Rancière⁸⁴⁵, la transformation de la

⁸⁴⁰ Léo Marx a formulé cette notion pour la première fois dans son ouvrage *The Machine in the Garden, Technology and the Pastoral Ideal in America*, publié en 1964, New York : Oxford University Press.

Dans le cadre de cette thèse, je m'appuie sur un texte plus récent. Léo Marx clôture l'ouvrage *The Pastoral Landscape*, déjà cité dans le cadre de cette recherche. Son chapitre s'intitule « Does pastoralism Have a Future ? » in *The Pastoral Landscape*, op. cit., p. 209-225. Je complète cette étude à travers l'analyse des articles critiques de ROWE Peter G., « Modern Pastoralism and the Middle Landscape », in *Oz*, n° 1, vol. 11, 1 janvier 1989, p. 4-9. MOZINGO Louise A., « Pastoral Capitalism : A History of Suburban Corporate Landscapes », in *Journal of the Society of Architectural Historians*, n° 1, vol. 72, 2011, p. 110-112. et MAUMI Catherine, « L'utopie du middle landscape américain », in *SociologieS*, 2017.

⁸⁴¹ P.G. Rowe, « *Modern Pastoralism and the Middle Landscape* », art cit, p. 4.

⁸⁴² Leo Marx in John Dixon Hunt, Center for Advanced Study in the Visual Arts (U.S.), National Gallery of Art (U.S.), et al. (éd.), *The Pastoral landscape*, op. cit., p. 211-213.

⁸⁴³ Ibid.

⁸⁴⁴ Ibid. p. 233

⁸⁴⁵ J. Rancière, *Le temps du paysage*, op. cit.

campagne anglaise des XVIIIe et XIXe s. selon le modèle pastoral. Elle a été le fait des classes élevées de la société au détriment des terres agricoles des villageois à l'entour.

L'imaginaire pastoral a été reformulé, façonné, à l'échelle de l'histoire de la fabrique des paysages aux États-Unis. Selon Leo Marx, le principal symbole culturel de l'idéal pastoral américain est « *the machine and the garden* ». La machine, c'est la métaphore de l'industrialisation et le jardin, celle de l'Amérique pastorale. La machine dans le jardin figure l'intrusion de l'industrie et de la technologie, en particulier le chemin de fer, dans l'Amérique rurale et préindustrielle. Selon lui, les Américains, en général, ont vécu cette intrusion comme « dissonante » de leurs croyances, ils ont cherché à la surmonter. Le *middle landscape* ne fusionne pas la nature avec la civilisation. Il envisage plutôt une médiation entre ces deux entités. Il se construit sur le dogme religieux selon lequel il faut jardiner la *wilderness* pour la rendre habitable. Il relève aussi du désir des Américains d'éviter les excès des villes européennes jugées surpeuplées et sales. Ce mythe de la pastorale tend à promouvoir le défrichement de la *wilderness* pour la transformer en jardin du monde, et il est l'objet des critiques environnementalistes avec tous les paradoxes que j'ai déjà évoqués. La machine, quant à elle, doit être à côté du jardin et non à l'intérieur. Or, selon Leo Marx, à partir du milieu du XIXe s. l'évolution du paysage américain, à travers le développement de la *suburbanisation* et de l'industrialisation tendent à inclure « *the machine in the garden* ». Il estime qu'après 1860, « *the middle landscape was no longer a realistic cultural ideal but a cheap rhetorical device masking a very different reality. In effect, it became a "popular and sentimental" version of the pastoral*⁸⁴⁶ ».

Cependant, le concept inspire une part de l'urbanisme américain. Il existe d'autres réponses à l'industrialisation et à l'urbanisation que celle dépeinte par Marx : la machine serait à l'intérieur plutôt qu'attendant au jardin. Trois autres versions du paysage intermédiaire se développent dans les paysages urbains et suburbains. En introduisant la nature à travers des cimetières ruraux, des allées rurales et des parcs urbains, certains urbanistes vont tenter d'atténuer les problèmes de la ville. Frederick Law Olmsted envisage les banlieues à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur des limites de la

⁸⁴⁶ SEGAL Howard P. et MARX Leo, « Leo Marx's "Middle Landscape": A Critique, a Revision, and an Appreciation », in *Reviews in American History*, n° 1, vol. 5, mars 1977, p. 137.

ville, et comme faisant partie intégrante des villes dans les deux cas. Il les considère comme des quartiers autonomes et distincts, et non comme des villes complètes, petites ou tentaculaires. Les parcs, les *suburbs* de F. Olmsted sont l'objet d'une méticuleuse démarche de planification. Ils sont composés de maisons modernes selon des emplacements aménagés de passerelles et de promenades, de terrains de jeux, d'espaces publics. Il conçoit à la fois le paysage et le lieu de vie. L'articulation ville-campagne-nature est l'un des grands enjeux urbanistiques du XIXe s. aux États-Unis. Il est l'objet d'un grand nombre d'ouvrages, de revues, de romans, qui façonnent l'idéal du « *suburb* pittoresque ». Cependant, Catherine Mauni note que l'évolution du territoire américain révèle un échec de cette tentative d'harmonie : si en 1900, près de 40 % de la population américaine est urbaine et la production est partagée entre l'économie agricole et industrielle, à la fin de la Première Guerre mondiale, l'industrialisation du pays s'accélère, dont le développement de l'agriculture intensive.

« Le jardin du monde, tout comme le pastoralisme urbain, se désagrégeaient sous les yeux des Américains, ruinés par les forces du capitalisme triomphant qui consolidaient le pouvoir des grandes métropoles, New York en tête, et uniformisaient le pays grâce à sa puissance industrielle, inondant le pays d'automobiles et de petites maisons fabriquées à la chaîne, posées sur des petites parcelles rectangulaires tracées aux abords de la grande route. (...) De fait, la population suburbaine des États-Unis doubla de nouveau au cours de la seconde moitié du XXe siècle, tant et si bien que plus de 50 % des Américains habitaient le *suburb* en 2000 (Warner, 1989)⁸⁴⁷ ».

Comme le souligne D. Cosgrove, les préjudices du surdéveloppement des *suburbs* sont doubles :

« It appears that we have come full circle. A defining historical feature of modernity has been rural depopulation and the destruction of Landschaften. Karl Marx saw modernity as the capture of the countryside by the city ; and Henri Lefebvre wrote of 'the complete urbanization of society' »

⁸⁴⁷ C. Mauni, « L'utopie du middle landscape américain », art cit.

(Lefebvre, 1970). *But in many parts of the world this process has reached a point where 'city', 'country' and 'urbanization' are of diminished analytic value. 'Suburb', an arcadian middle space of dwelling, has emerged since the early 19th century as the authentic spatial expression of modern consumption (King, 2004). And, through the visual language of the picturesque, landscape is the suburb's geographical expression as a consumption space. If such landscape is duplicitous, it is less through obscuring the realities of production, for these have been globally displaced, than in masking a scale and rapacity of material consumption that threatens the sustainability of physical and bio-geographies and thus of dwelling*⁸⁴⁸. »

Devant les villas américaines et les grandes compagnies, la pelouse rase est elle aussi la résurgence formelle de l'imaginaire du paysage pastoral : elle figure la prairie, le territoire de conquête, celui où les pionniers ont installé leurs premières habitations. Le *middle landscape* est une utopie. S'il est nourri de désirs et d'imaginaires, selon Leo Marx, il a échoué face au défi de ménager nature et technologies sur un territoire en pleine expansion industrielle. À travers les *suburbs*, les banlieues pavillonnaires, les zones industrielles, il est recouvert par le territoire des paysages ordinaires des *New Topographics*.

2. Les *New topographics*, la neutralité et l'ordinaire

L'exposition *New topographics photographs of a man-altered landscape* regroupe à la Georges Eastman house en 1975 dix photographes dont huit Américains (Robert Adams, Joe Deal, Frank Gohlke, Nicholas Nixon, John Schott, Stephen Shore, Henry Wessel Jr. et Lewis Baltz) et un couple allemand (Bernd et Hilla Becher). Le commissaire, William Jenkins tire ce titre explicite, du constat d'un paysage américain profondément anthropisé à l'inverse des vues virginales des *Surveys photographs* et celles quelques années plus tard d'Ansel Adams. La conquête de l'Ouest est terminée. Le paysage est parsemé de formes industrielles, de mobil homes, de pavillons. Ces paysages ordinaires sont les sujets des photographies des *New topographics*. W. Jenkins revendique la neutralité des regards posés par les photographes sur le territoire, c'est ainsi qu'il

⁸⁴⁸ D.E. Cosgrove, « *Modernity, Community and the Landscape Idea* », art cit.

justifie l'appellation « *topographics* ». Pour autant, le mot en lui-même renvoie plus à la carte, à l'étude du terrain qu'à la photographie de paysage. Le commissaire défend un style qui se définirait à travers une absence de style : « l'ensemble doit être « objectif », c'est-à-dire sans opinion et sans jugement (*non-judgemental*) envers les choses et les situations photographiées ; il s'agit d'exposer (d'énoncer par la photographie) ce que cela veut dire de faire une photographie documentaire⁸⁴⁹ ».

Il est bien évidemment que le mythe de l'objectivité photographique est tombé depuis. Au sein des *New Topographics*, les démarches des artistes ne traduisent pas une prise de position homogène sur les relations entre photographie et subjectivité. Cependant, il me semble légitime d'essayer de comprendre pourquoi le paysage ordinaire et non celui de la nature sauvage est devenu l'un des emblèmes du paysage documentaire, et pourquoi sa représentation s'est traduite par une prise de distance du photographe vis-à-vis de son sujet photographique.

Les séries typologiques des photographes allemands Bernd et Hilda Becher traduisent cette quête d'objectivité (Fig. 159 et 160). Leur attrait pour les architectures industrielles (des châteaux d'eau et des hauts fourneaux, des gazomètres) est motivé par un intérêt pour leurs formes, elles traduisent selon eux leur fonctionnalité. Les images réalisées à la chambre sont donc classées selon des typologies de formes. Les architectures sont représentées comme des objets, les photographes ont éliminé le maximum de traces de subjectivité, d'émotion de tout ce qui leur semble superficiel — « le narratif, l'émotionnel, le végétatif et l'éphémère — tout cela reste exclu⁸⁵⁰ ». Ils privilégient des temps couverts, des ciels sans nuages. Le fond est neutre, homogène, tels un fond de studio ou une page blanche ou grise, il se soustrait aux variations météorologiques. Les photographes souhaitent « ne pas transformer ces bâtiments industriels en reliques, nous souhaiterions fabriquer une chaîne, sans maillon manquant, de leurs différentes formes⁸⁵¹ ».

⁸⁴⁹ PAQUET Suzanne, « Une nouvelle topographie ou l'art de la périphérie », in *Déplacement*, n° 1, 2008, « Nouvelle revue d'esthétique », p. 35-43.

⁸⁵⁰ Armin Zweite in ZWEITE Armin, *Bernd et Hilla Becher*, Paris, Centre Georges Pompidou, 2004, 93 p, p.8.

⁸⁵¹ Bernd et Hilla BECHER *Anonymes Skulpturen*, Kunst Zeitung n°2 janvier 1969, n. p

Figure 159 Bernd und Hilla Becher, Industrielle Landschaften: Eiserfelder Hütte, 1972; Sammlung Museum für Gegenwartskunst Siegen; © Estate Bernd und Hilla Becher | Foto: Thomas Kellner.

Figure 160 Bernd Becher, Hilla Becher, Sculptures anonymes, 1970, Moma.

Ils privilégient la forme de l'objet sur son histoire, et en cela, leur approche peut être affiliée aux travaux du photographe allemand Renger Patzsch (1897-1966) dont les séries *Die Welt ist schön* et *Die Dinge* rendent visible la structure rigide de l'industrialisation moderne. Walter Benjamin⁸⁵² est critique des images de Renger Patzsch, il l'accuse de rendre esthétique n'importe quel objet par une opération de découpage sans saisir les corrélations humaines dans lesquelles les objets interviennent. Ils défendent la frontalité, un point de vue distancié. Ils extraient les formes architecturales à travers une méticuleuse recherche de point de vue. De fait, ils utilisent parfois des nacelles pour photographier les architectures depuis le point de vue le plus frontal possible, leur face-à-face avec l'architecture implique de surélever leur point de vue corporel. Leur démarche est inspirée des courants photographiques *Die neue Sachlichkeit* en Allemagne et *The straight photography* qui aux débuts du XX^e. s. se sont construits en opposition à la photographie pictorialiste. L'enjeu pour le médium n'est pas d'imiter la peinture, mais bien de se construire selon des caractéristiques qui lui sont propres : netteté, contraste et profusion de détails. Mais l'objectivité photographique est avant cela un souci scientifique.

À partir du XIX^e. s., l'objectivité est devenue un modèle pour les sciences afin de « laisser parler la nature ». Lorraine Daston et Peter Galison⁸⁵³ note que ce type de démarche produit une inversion radicale des valeurs de « la vérité d'après nature » qui elle tend à corriger la nature. Le projet éthico-épistémique à la fin du XIX^e. s. de construire une objectivité mécanique scientifique est fondé sur l'image en effaçant toute intervention volontaire de l'artiste. Pour cela, les scientifiques mettent en place des protocoles pour distancier radicalement la production d'image de celle de l'auteur. La photographie en devient un emblème grâce à sa capacité à produire une image sans la trace de la main humaine. (William Henri Fox Talbot (1800-1877) intitule son édition d'images photographiques *Pencil of nature* : la nature se reproduit toute seule, grâce au procédé qualifié de « mécanique » qui sous l'action de la lumière imprime une image sans la main de l'homme). L'objectivité est « un désir, un combat passionné visant à

⁸⁵² Bernd STIEGLER, *Qu'est-ce que la photographie moderne ? Walter Benjamin et sa critique d'Albert Renger-Patzsch*, <http://lemagazine.jeudepaume.org/2017/09/stiegler-photographie-moderne-patzsch/>, consulté le 11 novembre.

⁸⁵³ Voir L'objectivité mécanique in L. Daston, P. Galison et B. Latour, *Objectivité, op. cit.*, p. 137-222.

supprimer la volonté, une détermination à laisser le monde visible émerger de lui-même sans intervenir dessus⁸⁵⁴ ». La photographie devient alors un moyen de contrôle de sa propre subjectivité.

Que reproche-t-on à la subjectivité ? L'objectivité est le pendant de la subjectivité, défini par Kant comme l'expérience de la conscience ou de l'intériorité. Le souci d'objectivité émerge aussi après la Révolution française, dans une période politique agitée, animée de prises de positions politiques fortes de la part des artistes et des philosophes. À l'opposé, dans un souci de neutralité, l'homme de science se doit de mettre de côté ses émotions du fait de leur instabilité. En faisant le sacrifice de soi, il devient alors « le miroir imperturbable du monde⁸⁵⁵ ». La nature est ainsi autopsiée par un sujet imperturbable. Contre toute attente, l'objectivité devient aussi l'adage de l'artiste au début du XX^e s. *Die Neue Sachlichkeit* se construit en Allemagne après l'expressionnisme de la Première Guerre mondiale. Ces défenseurs prônent alors un « retour à la nature », un « retour à l'ordre » des images sans pathos, ni sentimentalisme, le factuel, le concret, les choses, la vie quotidienne⁸⁵⁶. *Die neue Sachlichkeit* est focalisée sur l'objet, la nature morte, la forme géométrique et industrielle. Or, à travers sa multitude de détails, le paysage ne possède pas d'unité claire, il résiste à la maîtrise du cadre photographique du fait de son échelle. Le paysage photographique, jusqu'alors voué au pittoresque est selon Olivier Lugon, le « grand oublié des années vingt »⁸⁵⁷. La nouvelle objectivité défend des modalités de prises de vue qui vont inspirer le style documentaire américain. Dans son ouvrage *Le style documentaire*, O. Lugon⁸⁵⁸ définit les caractéristiques de ce dernier à travers un souci de luminosité, de netteté, de clarté. Les images du photographe américain Walker Evans (1903 -1975) ont largement inspiré les photographes du style documentaire à travers son souci de « lisibilité » des sujets photographiés, de frontalité, de clarté, et l'intérêt pour les formes vernaculaires américaines (affiches, architectures). L'œuvre de Walker Evans ne se limite pas à la représentation des objets : il existe à travers lui aussi un paysage documentaire⁸⁵⁹ (Fig.

⁸⁵⁴ *Ibid.*, p. 169.

⁸⁵⁵ Schopenhauer cité par L. Daston, *Ibid.*, p. 238.

⁸⁵⁶ RICHARD Lionel, « Nouvelle objectivité », s.l., Encyclopædia Universalis.

⁸⁵⁷ LUGON Olivier, *Le style documentaire : d'August Sander à Walker Evans, 1920-1945*, Paris, Macula, « Le champ de l'image », 2001, 397 p, p.214.

⁸⁵⁸ *Ibid.*, p. 119.

⁸⁵⁹ *Ibid.*, p. 214-240.

161 et 162). Le paysage photographique réintègre la modernité en partie grâce au style documentaire. Les photographes documentaires transforment le paysage en un objet de connaissance, dans la lignée de l'approche romantique de la nature, la *Erdelebenbild* « représentation de la vie sur terre » de Gustav Carus ou des travaux du naturaliste Alexander von Humboldt. Le paysage romantique est lié au paysage documentaire non pas en tant que « genre poétique », mais en tant qu'« objet de connaissance ». À l'opposé de l'expressivité et des emphases romantiques ou sublimes, la photographie documentaire prône une attitude distanciée et détachée. L'ordinaire du paysage est photographié selon un principe de neutralité.

La « vision mécanique » marque alors un intérêt pour les formes industrielles et il semblerait un certain effacement de l'auteur en tant que sujet, au même titre que l'ouvrier s'effacerait derrière sa machine. Mais cette objectivité de la photographie est plus de l'ordre d'une rhétorique que d'une réalité. Cette prise de distance n'engage pas réellement un effacement de l'auteur. Les modes opératoires des photographes sont extrêmement précis et pensés et ils tendent, à l'image des séries des Becher, vers une radicalité formelle qui traduit elle aussi une prise de position personnelle. Lewis Baltz débute la photographie à la fin des années 1960. Il travaille sous forme de séries, dont les aboutissements lui demandent plusieurs années. Elles se composent d'images frontales de motifs similaires, tels les *Tract Houses* (1969-1971) photographiées dans les faubourgs de Los Angeles. Le travail de Baltz est aussi associé à l'art minimal du fait de la géométrie de ses images et du graphisme de ces paysages (Fig. 163 et 164). De plus, il accroche ses séries sous forme de grilles. À l'occasion de l'exposition des *New Topographics*, il présente la série *The New Industrial Parks Near Irvine, California*, réalisée en 1974 et 1975. Elle traduit l'intérêt du photographe américain pour l'abstraction géométrique. Il photographie des zones industrielles et commerciales, avec une forme d'ambiguïté quant à leur statut : certaines semblent entre construction et destruction. Les vues sont frontales et planes, elles sont le fruit d'un méticuleux travail d'observation, il souhaite « mettre de côté son imagination et ses a priori⁸⁶⁰ ».

⁸⁶⁰ CHASSEY Eric de, *Platitudes : une histoire de la photographie plate*, Paris, Gallimard, « Art et artistes », 2006, 246 p, p.161.

Figure 161 Walker Evans, View of Easton, Pennsylvania, 1936.

Figure 162 Walker Evans, Erosion near Oxford, Mississippi, mars 1936..

Figure 163 Lewis Baltz, West wall, R-ohm Corporation 16931 Milliken-Irvine, 1974, courtesy galerie Thomas Zander, Cologne.

Figure 164 Lewis Baltz, Foundation Construction, Many Warehouses, 2891 Kelvin, Irvine 1974, courtesy galerie Thomas Zander, Cologne.

Les images sont très contrastées. Il recherche manifestement les formes régulières, géométriques, représentées d'un point de vue graphique. Malgré une apparente recherche de transparence du photographe, l'artiste est très engagé d'un point de vue politique :

« ce que j'essayais de montrer c'était que, même si l'on élevait ses aspects négatifs de l'industrie, ce n'était toujours pas très vivable. Dans mon esprit, il était très clair que la seule solution c'était de faire disparaître le capitalisme⁸⁶¹. »

Il tend à débarrasser l'industrie de « ces oripeaux rhétoriques ou publicitaires⁸⁶² ». Ces « nouveaux parcs industriels » qui apparaissent dans l'Ouest, tout comme les maisons de banlieue et les mobiles homes photographiés par Robert Adams, Joe Deal et Henry Wessel Jr., sont caractéristiques du paysage américain d'après-guerre.

Robert Adams photographie les paysages suburbains du New West. Contrairement aux Becher, il affirme son engagement pour une cause écologique. Dans la préface de son *Essais sur le beau en photographie*⁸⁶³, il revient sur la série *Our lives our children* à travers laquelle il dénonce les méfaits dangers industries nucléaires : au début des années 1970, Robert Adams aperçoit de sa maison une colonne de fumée s'élever au-dessus de la centrale nucléaire de Rocky Flats près de Denver, au Colorado. Pendant une heure, il regarde la fumée se développer impuissant face à ce qui semble être un accident nucléaire. Finalement, le feu brûlait à l'extérieur de l'usine. R. Adams a alors décidé d'essayer d'imaginer ce qui pourrait être perdu dans une catastrophe nucléaire. Il photographie Denver et sa banlieue ; les individus présentés se trouvent près de l'usine de Rocky Flats. Il s'interroge face à ses conséquences sur les populations « Que vaut une vie⁸⁶⁴ ? ». Selon lui les images de paysages possèdent trois vérités : géographique, autobiographique et métaphorique⁸⁶⁵. Contrairement aux Becher, il n'y a pas dans sa démarche la quête d'une neutralité, mais bien à travers l'émotion transmise par les images et son combat politique, l'engagement d'un sujet sur des questions écologiques

⁸⁶¹ *Ibid.*

⁸⁶² *Ibid.*, p. 162.

⁸⁶³ ADAMS Robert, *Essais sur le beau en photographie*, Périgueux, Fanlac, 1996.

⁸⁶⁴ *Ibid.*, p. 25.

⁸⁶⁵ *Ibid.*, p. 33.

(Fig. 165). Il assume une tension entre la réalité scientifique (géographique selon lui) du paysage photographique et son aspect subjectif⁸⁶⁶.

Malgré un désir d'homogénéité du commissaire, les *New Topographics* regroupent des démarches photographiques dont les engagements, les formes et les enjeux sont divers. Si les séries des Becher sont dans la lignée de *Die Neue Sachlichkeit* (l'intérêt de la modernité pour les formes industrielles), les images de Robert Adams assument une forme de subjectivité. À l'opposé de la décontextualisation produite par les typographies architecturales des Becher, ses images relèvent aussi d'un ancrage dans un espace géographique. Une part des codes esthétiques photographiques associés à la modernité impliquent un détachement du sujet, il pose un regard froid et distancié sur le monde. Le paysage ordinaire de la banlieue, de la zone industrielle est sans emphase, l'image minimise l'expression des sentiments et donnent à lire les formes géométriques de l'architecture industrielle. Elle confère à ses paysages une forme de rationalité et en ce sens, le regard posé sur elle est cohérent avec leur processus de production : l'industrialisation, la mécanisation, la production en série. Il existe aussi à travers cette revendication d'objectivité une corrélation entre les modalités du regard scientifique moderne et du regard artistique.

Les paysages ordinaires sont également les sujets d'étude du géographe américain J. B. Jackson. Sensible au médium photographique, il préface le catalogue de l'un des photographes de l'exposition *New topographics*, Joe Deal. Il produit lui-même en amateur, plus de cinq milles prises de vue à l'occasion de ces voyages (Fig. 166). Jordi Ballesta⁸⁶⁷ a analysé ce corpus d'images photographiques en lien avec la production textuelle du géographe. Selon J. B. Jackson, le citoyen perçoit son environnement avant tout « à travers un pare-brise, une fenêtre de chambre, à partir d'un trottoir bondé, sur la route de l'école, du bureau, du drugstore » loin d'une vision « lointaine, objectivante et décontextualisée »⁸⁶⁸.

⁸⁶⁶ *Ibid.*, p. 34.

⁸⁶⁷ BALLESTA Jordi, « John Brinckerhoff Jackson, au sein des paysages ordinaires. Recherches de terrain et pratiques photographiques amateurs », in *L'Espace géographique*, n° 3, vol. 45, 2016, p. 211-224.

⁸⁶⁸ J. B. Jackson cité par J. Ballesta, *ibid.*

Figure 165 Robert Adams, Tract housing, North Glenn and Thornton, Colorado, 1973, courtesy Fraenkel Gallery et Matthew Marks Gallery.

*Figure 166 Planche de diapositives. J. B. Jackson Pictorial Materials Collection, Center for Southwest Research, University of New Mexico Libraries.
© UNM School of Architecture and Planning. Used by permission. ID: I-N4*

Selon le géographe, la photographie « ne se réalise pas en dehors de, mais au sein de, sans éloigner ni tronquer (..) L'attachement à une expérience visuelle qui n'écarte pas du monde quotidien, l'usage d'un appareillage qui ne détourne pas d'une pleine observation, de même qu'un exercice de la prise de vue qui questionne davantage qu'il ne cadre ». En cela, Jordi Ballesta oppose les modalités de prises de vue photographiques du géographe de celles d'une part des photographes des *New Topographics*. De même, lorsque J. B. Jackson s'installe au Nouveau-Mexique, il ne reproduit pas la vision d'un paysage monument, d'un patrimoine culturel, géologique et de la *wilderness*. Avec « *Looking at New Mexico* », il « définit en creux une pratique photographique faiblement contemplative et toujours attentive aux instabilités en puissance », une photographie du vernaculaire dans sa dimension non monumentale, modeste et changeante, une photographie « tournée en priorité vers ce qui est en devenir, plutôt que ce qui a été »⁸⁶⁹. Comme le souligne J. Ballesta, la photographie non pour archiver, mais pour questionner les incertitudes de l'émergent.

Catherine Mauni⁸⁷⁰ observe que le territoire américain s'est construit à partir du vide et non du plein comme en France. En effet, il s'est développé en effaçant les marques des cultures qui ont précédé les Occidentaux. La France, quant à elle, se reconstruit sur son propre territoire et donc sa propre culture, la société doit choisir parmi les objets, les architectures, ceux qu'il lui semble légitime de conserver. La notion de patrimoine est liée à la modernité, le temps de la modernité, celui du progrès, accélère le processus de construction et de destruction des choses. Il repose sans cesse la question de la conservation. Et pour autant, après la Seconde Guerre Mondiale, les mondes occidentaux américain et européen sont confrontés à des problématiques similaires : la banalisation du paysage, l'homogénéisation des formes et des matériaux, l'extension des villes sur les territoires ruraux, un conflit entre ce mode d'habiter avec la vie organique, du fait des pollutions induites. En cela les images des *New Topographics* inspirent largement celles de la commande de la DATAR. Deux des photographes de l'exposition américaine (Lewis Baltz et Franck Gohlke) sont sollicités pour y répondre. Leurs images

⁸⁶⁹ Ibid.

⁸⁷⁰ BLAIN Catherine, « Catherine Mauni, Usonia ou le mythe de la ville-nature américaine. Paris, Éditions de la Villette, coll. « Penser l'espace », 2008 », in *Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n° 24/25, 1 décembre 2009, p. 208-211.

traduisent une part des problématiques communes de part et d'autre de l'Atlantique liées à l'industrialisation du paysage et au développement de la société de consommation.

3. Les « no man's land » contemporains

Raphaële Bertho et Héloïse Conésa sont les commissaires d'une rétrospective organisée à la Bibliothèque Nationale de France sur la photographie de paysage en 2017. Cette exposition est l'occasion de revenir sur la commande de la DATAR et son influence sur la production photographique paysagère contemporaine. Une des sections de l'exposition est consacrée aux paysages ordinaires, intitulée « *no man's land* ». Les images classées dans cet ensemble appartiennent à différentes typologies d'espaces : des friches, mais aussi des zones pavillonnaires ou des terrains militaires. Les marginalités de ces zones sont, selon elles, à la fois « territoriales et humaines ». Ce sont des espaces « sans qualité, désinvestis par l'homme »⁸⁷¹. Parmi les séries, sont exposées les images d'un lieu que j'ai photographié : La ferme du bonheur⁸⁷². Elles sont prises par Cyrille Weiner (Fig. 169). Les photographies montrent les activités de l'association dans la banlieue parisienne à Nanterre. Il y a aussi dans cette section les zones de villégiature photographiées par Patrick Tourneboeuf (Fig. 168), les images de pavillons de Christophe Sillem (Fig. 167) ou les photographies de terrains militaires de Guillaume Greff (Fig. 179). Selon les commissaires, « le manque le plus cruel » de ces paysages est celui de la communauté des hommes⁸⁷³. Pour aller plus loin, à mon sens, l'absence des hommes dans une zone pavillonnaire n'est pas identique à celle d'un terrain militaire ou d'une friche. Ces différents lieux n'ont pas les mêmes temporalités (les zones pavillonnaires se vident et se remplissent a priori selon les horaires de travail, les terrains militaires en fonction des exercices et les friches en fonction de leur situation géographique et de leur réappropriation).

⁸⁷¹ R. Bertho et H. Conésa, *Paysages français, op. cit.*, p. 174-187.

⁸⁷² *Supra* p. 105-107.

⁸⁷³ R. Bertho et H. Conésa, *Paysages français, op. cit.*, p. 174.

Figure 167 Christoph Sillem, Rue des Genêts, Bailly-Romainvilliers (Seine-et-Marne), 2009 Série « A world around Disney ». Impression jet d'encre pigmentaire (matrice numérique) sur papier Hahnemühle, 81 × 110 cm.

© Christoph Sillem

Figure 168 Patrick Tourneboeuf, Sans titre #10, Série « Nulle part », 1999-2005. Impression jet d'encre pigmentaire (matrice analogique), 100 × 120 cm, BnF, département des Estampes et de la photographie, en cours de cotation

© Patrick Tourneboeuf

Figure 169 Cyrillic Weiner, Terrasse, Nanterre, 2008, Série « La Fabrique du pré », 2004-2014. Impression jet d'encre pigmentaire (matrice analogique), 60 × 80 cm © Cyrillic Weiner.

Figure 170 Guillaume Greff, Jeoffrécourt, 2011, Série « Dead Cities ». Tirage argentique à développement chromogène (C-Print), 80 × 100 cm © Guillaume Greff.

Ces différents types d'espaces ne traduisent pas les mêmes enjeux économiques, ni les mêmes fonctions dans la société. Les zones pavillonnaires sont le fait de promoteurs immobiliers en lien avec une politique publique d'aménagement du territoire, les terrains militaires sont sous la gouvernance de l'État, les statuts des friches sont multiples. La Ferme du bonheur est loin d'être un *no man's land*, c'est un terrain expérimentation : une communauté y est bien présente, celle des membres de l'association avec leurs animaux. C'est peut-être l'esthétique des photographies, la représentation d'un territoire sans l'homme ou presque (il existe quelques figures dans les images de C. Weiner), mais aussi le cadrage frontal et distancié de la plupart des photographes qui tend à rapprocher ces différents types de paysages et à parfois en aplanir les diversités. En revanche, s'il me semble qu'il existe bel et bien des usagers dans ces « no man's land », la métaphore de l'espace de guerre, celles de la frange entre deux lignes de front me semble pertinente dans le cas des friches. Historiquement, le territoire du *saltus* est un lieu de rencontre avec l'autre, et donc parfois un territoire de conflit. Les *saltus* sont des lieux de bataille dans les récits de la Rome antique⁸⁷⁴. Le maquis appartient lui aussi au *saltus* selon Georges Bertrand⁸⁷⁵. Ce type de lieu fait référence aux zones typiques des guérillas dans lesquelles il n'est pas possible d'exercer de grands mouvements de troupes. Dans ces zones labyrinthiques, la connaissance fine des réalités et de la géographie du terrain est un atout pour les combattants. Les modes de vie qui se développent dans les friches sont le fruit d'une nécessité (celle de personnes sans-abris, de migrants, « les lieux de vie de ceux qui n'ont pas d'autre choix que d'être en transit, sans terre et sans patrie⁸⁷⁶ »), mais aussi celui d'une forme de résistance pour survivre ou pour s'éloigner d'une norme sociale: les plantes colonisent des surfaces artificialisées, parfois des sols pollués quand il s'agit de friches industrielles, certains hommes, certaines femmes choisissent d'y vivre, car leurs modes de vie ne correspondent pas aux normes de la société.

Dans leur *Manuel d'Écologie urbaine* Audrey Muratet et François Chiron décrivent les singularités des écosystèmes urbains (dont les friches urbaines), les difficultés qu'ils peuvent poser pour le développement des vies animales et végétales, mais aussi

⁸⁷⁴ Partie I, supra p. 44.

⁸⁷⁵ Partie I, supra p. 78.

⁸⁷⁶ R. Bertho et H. Conésa, *Paysages français, op. cit.*, p. 174.

l'incroyable « plasticité⁸⁷⁷ » du vivant, qui a permis à de nombreuses espèces de s'adapter. Les photographies de Myr Muratet (Fig. 171 à 172), à travers une grande variabilité d'échelles, de typologies d'espaces, et en intégrant des portraits montrent les multiples facettes de ces milieux urbains. À mon sens bien plus que de simples illustrations, elles sont une forme sensible et documentaire des propos des deux écologues. Certaines sont issues de la série CityWalk, réalisée sur les quartiers nord de Paris « bouleversés depuis ces dernières années par des changements urbains et sociaux majeurs, comme les travaux du Grand Projet de Renouveau Urbain de Paris et l'arrivée de réfugiés politiques, économiques, climatiques et autres. Jeunes souvent, Ils errent un peu perdus la journée et se serrent la nuit sous les ponts du nouveau tramway ou de l'échangeur de la porte de la Chapelle ou encore dans de discrets interstices de la ville en chantier⁸⁷⁸. » Il a photographié en regard de ces personnes, les dispositifs anti-personnel mis en place pour les contraindre (Paris 2017-2018). Dans ces photographies sont perceptibles de véritables combats pour rester en vie. Elle s'accroche aux milieux les plus incertains, et dans le cadre de la série CityWalk, la ville s'avère être un milieu hostile pour celles et ceux qui n'ont pas de logement, réfugiés derrière les barrières d'autoroutes et sous les ponts. L'ordinaire c'est la norme, si ces paysages sont qualifiés d'ordinaires, c'est qu'ils sont rentrés dans l'ordre des choses. Il faut faire la part des choses : investir la friche est pour certains un choix sociétal et politique et pour d'autre un acte de survie, subi.

⁸⁷⁷ A. Muratet, F. Chiron et M. Muratet, *Manuel d'écologie urbaine*, op. cit., p. 56-57.

⁸⁷⁸ <https://www.mymuratet.com/>, consulté le 12 nov. 2020.

Figure 171 City walk © Myr Muratet.

Figure 172 City walk © Myr Muratet.

Les paysages ordinaires des *New Topographics* inspirent ceux de la DATAR. Ils sont pour une partie d'entre eux, les paysages moyens, peut-être ceux d'une grande part de la population, les mêmes discriminés par le colloque Mort du paysage⁸⁷⁹. Ils perdurent à travers les photographies de collectifs comme France Territoire Liquide⁸⁸⁰. Au-delà de l'esthétique neutre et distanciée d'une part de la photographie du paysage ordinaire, il semble légitime de questionner leur processus de construction du point de vue des politiques publiques. Les espaces de lotissements et les zones industrielles issues de la société de consommation et photographiées depuis près de soixante ans sont associés à des formes répétitives et aujourd'hui contestées dans les documents de planification territoriale eux-mêmes. Les friches sembleraient appartenir à cet ordinaire dans un processus de consommation d'espace. Cependant, si les lotissements et les zones industrielles sont une finalité pour la société, elles sont pensées et construites pour répondre à des besoins prédéterminés, ce n'est pas le cas des friches. Elles existent par défaut, du fait d'un abandon, d'une absence de projet. Cette absence de finalité se traduit par un retrait de l'ordre et de la norme de nos sociétés contemporaines qui seulement alors laisse place à la nature. En ce sens, elles échappent.

⁸⁷⁹ DAGOGNET François (éd.), *Mort du paysage ? Philosophie et esthétique du paysage : actes du colloque de Lyon*, op. cit.

⁸⁸⁰ <http://www.franceterritoireliquide.fr/>, consulté le 12 nov. 2020.

CHAPITRE II De l'ordinaire aux communs

La société de consommation incite les citoyens à user de toujours plus de choses sans agir, sans créer quelque chose de nouveau, elle n'incite qu'à répéter un modèle. En ce sens, Henri Lefebvre, philosophe marxiste est critique de la société de consommation :

« Pour tous, le sens de la vie c'est la vie dépourvue de sens ; se réaliser, c'est avoir une vie sans histoire, la quotidienneté parfaite (...) la consommation ne crée rien, même pas des rapports entre les consommateurs. Elle n'est que dévorante. L'acte de consommer, bien que pourvu de significations dans la société dite de consommation est un acte solitaire. Il se communique par effet de miroir et un jeu de reflets dans/par le consommateur (...) l'automatisation de la production ne peut avoir pour but et sens l'automatisation des consommateurs. Cette substitution révèle une colossale escroquerie⁸⁸¹ ».

Il en va de même pour une part de notre relation au paysage. Le tourisme de masse, mais aussi la standardisation des modes de construction et d'habiter ne fait que répéter un modèle sans le questionner. Du fait de sa dimension normative, dans le paysage ordinaire de la société de consommation, rien ne peut dépasser.

Il s'agit alors de comprendre la place du paysage dans le processus démocratique. Comment le paysage peut-il prendre une dimension collective et créative, non plus reproduire des automatismes, mais nous inciter à agir ? Pour cela je m'appuierai sur une étude cas réalisée en 2019 sur la place du paysage dans les documents de planification territoriale. Puis j'analyserai en quoi la notion de commun peut nous aider à dépasser cette normativité et agir en société.

⁸⁸¹ Henri Lefebvre cité par PAQUOT Thierry, « De la « société de consommation » et de ses détracteurs » in De quoi avons-nous (vraiment) besoin ? bonheur, consommation, capitalisme., Paris, La Découverte, 2008, p. 54-64.

La friche, parce qu'elle permet la rencontre, parce qu'elle est soustraite d'un cadre privé ou institutionnel, parce qu'il faut réinventer les modalités de partage de l'espace sans passer par l'ordre juridique établi, peut laisser émerger un commun. Mais il faut alors en questionner les modalités de construction.

I. Quel processus démocratique de construction du paysage ?

Avec J. Baudry, écologue à l'INRAE⁸⁸² sur une commande du conseil départemental pour l'atlas des paysages Ille-et-Vilaine⁸⁸³, nous avons réalisé une étude de cas pour aider politiques et citoyens à mieux prendre en compte le paysage dans le cadre de projets d'aménagement. Nous avons pris comme exemple l'intégration d'un nouveau lotissement sur le territoire d'une commune breillienne. Pour cela, nous avons analysé et détaillé à la fois des outils de connaissances des paysages (atlas des paysages, archives locales et départementales) et l'ensemble des documents de planification territoriale qui régissent les règles d'implantation et les formes des aménagements (PLU, PADD, PLUi, SCoT, OAP, SRCE, SRADDET). Dans ces documents, les règles sont multiples. Le paysage dans le SRADDET est défini à la fois en tant que structure physique et perception, il est d'abord envisagé sous un angle patrimonial ou touristique. Il reprend la construction historique d'un paysage d'une nature, aujourd'hui source de loisir, et d'un paysage monument à conserver. Mais de plus en plus, dans la dynamique de la Convention Européenne du Paysage⁸⁸⁴, il est aussi défini comme un outil d'action. En effet, le document relève la nécessité de préserver notre cadre de vie, il est critique de la banalisation du paysage.

Le SRADDET déplore dans l'objectif 28 :

« la banalisation des paysages, liée à l'architecture, aux formes urbaines souvent stéréotypées, à l'usage de matériaux de faible qualité ou à une forme de faillite esthétique de nos aménagements collectifs qui doit être combattue. (...) certaines dynamiques dégradent la qualité et la diversité des paysages, telles que la consommation foncière et l'urbanisation dénuées d'approche qualitative dans des entrées de ville ou des espaces périurbains, marqués par une banalisation accrue⁸⁸⁵. »

⁸⁸² <https://www6.rennes.inrae.fr/bagap/Annuaire/Jacques-Baudry>, consulté le 17 octobre 2020.

⁸⁸³ *Atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine*, <https://paysages.ille-et-vilaine.fr/>, consulté le 17 octobre 2020.

⁸⁸⁴ CONSEIL DE L'EUROPE, *Convention Européenne du Paysage*, Florence, 2000.

⁸⁸⁵ Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires, <https://www.breizhcop.bzh/wp-content/uploads/2019/12/projet-de-SRADDET.pdf>, p. 68-69, consulté le 17 octobre 2020.

Cette remise en cause de la « banalisation du paysage » est le symptôme de la standardisation et de l'industrialisation de nos modes de vie, d'habiter, de construire qui dictés par des modèles préétablis, des modules répétitifs sont dupliqués comme un « ctrl + C » « ctrl + V », un copier, coller, de formes homogènes dans le territoire. Pour autant, ce sont bien ces formes architecturales que nous observons dans le lotissement (Fig. 173 à 175).

Si des règles et des conseils parfois très précis sont développés dans ces documents, ils ne sont pas toujours respectés, peut-être parce qu'ils ne font pas sens pour celles et ceux qui doivent les appliquer. Par exemple, il existe une volonté patrimoniale et écologique de conserver le bocage en Bretagne. Dans le projet de nouveau lotissement, et dans l'ensemble des documents qui lui sont rattachés (SRADDET, SCOT, PLUi, OAP, PADD, PLU), il est question des haies. Le bocage est une forme de forêt linéaire qui pendant deux siècles a permis aux paysans de se fournir en bois (bois de chauffage et bois d'œuvre). Sa forme repose donc sur sa gestion. Au sein du lotissement, ni les aménageurs, ni les futurs habitants n'ont une culture ou un usage de la haie. Nous constatons la destruction du talus par les engins de chantier (Fig. 176), pourtant important pour maintenir cet élément dans le paysage. Comment conserver une forme initialement liée aux travaux agricoles si elle est désinvestie de ses usages et de son mode de gestion ? Qui est alors responsable de la haie ?

Les différents documents mobilisés dans cette étude de cas représentent plusieurs milliers de pages à lire et à analyser. Ils sont destinés principalement aux élus et aux techniciens. Qui, sans une connaissance préalable du vocabulaire technique et administratif, peut se confronter à cette masse de documents ? Comment les habitants peuvent-ils s'en saisir ? Ne faut-il pas introduire des liens beaucoup plus humains et directs entre les personnes pour les décider à agir ensemble que l'intermédiaire de documents administratifs qui certes énoncent et dictent des règles, mais se coupent de tous celles et ceux qui ont plus d'affinité avec l'échange oral et une dimension pratique que la lecture de ce vocabulaire technique ?



Figure 173 Vignoc, lotissement, 2019.



Figure 174 Vignoc, lotissement en cours de construction, 2019.



Figure 175 Vignoc, lotissement, 2019.



Figure 176 Vignoc, talus du bocage entamé par les machines de chantier.

Le quatrième enjeu du SRADDET est un aveu d'une part de l'impuissance des collectivités et des politiques à être entendues des citoyens. Il faut

« réinventer nos modes de faire et nos organisations pour assurer une réelle mobilisation collective à l'heure de la fragilisation de l'action publique et de l'émergence de nouveaux acteurs ». Il existe une « crise de la représentation et de la confiance des citoyens dans leurs représentants qui pourrait conduire à des fractures durables. (...) il existe une fragilisation de l'action publique au regard de la montée en puissance de nouveaux acteurs privés, des contraintes budgétaires et de l'inachèvement des reconfigurations institutionnelles et géographiques. »⁸⁸⁶

L'abstention des électeurs marque une prise de distance de ces derniers avec la vie politique, mais en contradiction avec la montée, aux vues des multiples crises traversées, de revendications environnementales et/ou sociales profondes. Elles se traduisent par des contestations comme en France par exemple à travers le mouvement des gilets jaunes apparu en octobre 2018⁸⁸⁷. Le peuple sort dans la rue pour faire entendre sa voix, peut-être dans une volonté d'une relation plus directe que celle de l'entremise d'un bulletin de vote et d'un programme politique. Une part de ce désenchantement de la vie politique dans les démocraties se traduit par une prise de distance entre les citoyens et les décisions politiques.

Les processus pour pouvoir agir collectivement dans le territoire sur l'espace public sont complexes, car jalonnés de nombreux documents juridiques, et de planification territoriale à différentes échelles. Le citoyen est alors dans une position infantilisante : il ne peut pas ou ne veut pas prendre sa place d'acteur et il ne réussit pas ou ne fait pas entendre sa voix. S'il est désinvesti des choix publics, il ne peut être responsabilisé de ses actes (les autres décident à sa place) ou bien, il organise des

⁸⁸⁶ *Ibid.*, « Diagnostic », p. 3.

⁸⁸⁷ Le mouvement des gilets jaunes est apparu en France en octobre 2018, en protestation de l'augmentation du prix du carburant. Il s'est transformé ensuite en un vaste mouvement de contestation sur les conditions de vies des classes populaires et moyennes. Jellab Aziz, « Gilets jaunes : les enjeux d'une mobilisation », in *Futuribles*, n° 6, N° 433, 31 octobre 2019, p. 81-94.

mouvements de contestations qui prennent la forme de manifestation ou d'occupation (comme les ZAD) dans un rapport de force et de conflit avec l'ordre public.

Les friches urbaines, quant à elles, ne sont pas acceptables en l'état dans le SRADDET⁸⁸⁸, elles sont à « requalifier », à « renaturer » ou à « reconquérir ». Dans l'atlas des paysages d'Ille et vilaine, le mot friche n'existe pas. Dans le PADD du SCoT du pays de Rennes, elles sont avant tout commerciales ou industrielles et il faut limiter leur apparition :

« Le SCoT a comme préoccupation de porter des dynamiques de modernisation et de mutation des sites, nécessaires à la pérennité de l'appareil commercial et permettant de prévenir l'apparition de friches commerciales dans le Pays de Rennes. »

Elles sont abordées sous un angle économique :

« La libération de grands espaces liés aux opérations de compactage de sites ou de cessation d'activités crée des friches industrielles qui ont un potentiel pour accueillir de nouvelles activités. Leur vocation économique est ainsi confirmée, on parle donc de renouvellement économique⁸⁸⁹. »

Le vocabulaire technique et juridique, est difficile à appréhender par les citoyens et pourtant c'est bien lui qui dicte les règles d'aménagement. Il repose principalement sur une culture écrite et non orale, c'est à dire un échange par l'intermédiaire d'un document, sans la vitalité d'un débat oral et collectif. Comment alors réintroduire des formes collectives dans le paysage, la notion de commun serait-elle une piste ?

Dans la langue française, le terme « commun » apparaît en 1160 justement avec le sens d'« ordinaire »⁸⁹⁰. Il est de valeur péjorative, proche du terme « vulgaire », qui se forme à la même époque pour désigner le peuple. Les communs sont les parties d'une

⁸⁸⁸ Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires, <https://www.breizhcop.bzh/wp-content/uploads/2019/12/projet-de-SRADDET.pdf>, p. 48 ; 85-86, consulté le 17 octobre 2020.

⁸⁸⁹ Projet d'Aménagement et de Développement Durables, Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Rennes, <http://www.paysderennes.fr/-PADD-.html>, consulté le 20 novembre.

⁸⁹⁰ <https://www.cnrtl.fr/definition/commun>, consulté le 20 novembre 2020.

propriété destinées aux domestiques. Les communs nécessitent un partage, mais sans nécessairement un principe de division. Ils consistent à bénéficier d'un même espace ou d'un même objet, mais sans le diviser en partie. Ils permettent ainsi de conserver une part de son intégrité. L'histoire du *saltus* est aussi celle des espaces d'usages collectifs, liés entre autres à l'activité pastorale : les pas, les gorges, les défilés sont des zones sauvages qui n'ont pas toujours été l'objet d'annexion à des fins privées. Le *saltus* définit les chemins de transhumance, qui sont eux aussi empruntés par plusieurs. De même, dans les prairies Saint-Martin, certains lieux sont autogérés et le lâcher-prise de la ville de la gestion du site laisse la voie relativement libre à différents types de réappropriations. Ce paysage serait-il de l'ordre d'un commun ?

2. Les communs, les paysages du peuple ?

De nombreux débats aujourd'hui se développent sur le concept de « commun »⁸⁹¹. D'origine latine, la notion comprend les termes « *communis* », « *commune* », « *communia* » ou « *communio* ». Ils nomment non seulement ce qui est « mis en commun », mais aussi, et surtout ceux qui ont des « charges en commun ». Le commun latin implique donc toujours « une certaine obligation de réciprocité liée à l'exercice de responsabilités publiques »⁸⁹². Pour autant, ce qui est de l'ordre du commun n'est pas l'équivalent de public, il n'est pas nécessairement affilié à l'État ou aux collectivités territoriales : le public est l'opposé du privé et le commun est celui de ce qui est propre.

L'autre écueil serait de considérer l'histoire de la notion de commun nécessairement comme une alternative à la propriété. L'un des épisodes les plus cités au regard de la « disparition des communs » est le phénomène des « *enclosure* » anglais prôné par les partisans du libéralisme économique puis repris par les physiocrates français⁸⁹³.

⁸⁹¹ Je m'appuie pour définir les communs sur deux ouvrages à mon sens complémentaires : à la fois sur le livre du philosophe Pierre Dardot qui apporte un éclairage philosophique et politique DARDOT Pierre et LAVAL Christian, *Commun. Essai sur la révolution au XXIe siècle*, Paris, La Découverte, « Poche/Sciences humaines et sociales », 2015, 600 p. mais aussi la thèse de Nadine Vivier, qui elle aborde le sujet selon un point de vue historique sur les réalités et les fonctionnements des biens communs agricoles VIVIER Nadine, « Les communaux, patrimoine du pauvre. Un discours sur les sociétés rurales » in *Campagnes de l'Ouest*, Annie Antoine (éd.), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999.

⁸⁹² *Ibid.*, p. 23.

⁸⁹³ Selon le droit féodal en France ou en Angleterre les communs relèvent strictement de l'usage et non de la propriété. Ce qu'on appelait les « communs » était la « propriété » d'une personne mais faisait l'objet d'un usage collectif par les autres, ceux qui pratiquaient le commun (*commoners*).

Les communs cités dans ces exemples font référence à des systèmes agricoles, selon lesquels des parcelles de propriétés seigneuriales ou communales étaient allouées à des usages collectifs (pâture, affouage, etc.). Une part de ces usages collectifs aurait disparu avec le phénomène « d'*enclosure* » de clôture pour délimiter un usage, une culture individuelle. Les biens communs étaient donc des droits d'usages et non de propriété. Cependant, la notion a été associée au « patrimoine des pauvres, des terres réservées au pâturage commun qui servent à nourrir la vache du pauvre⁸⁹⁴. » Nadine Vivier défend dans sa thèse intitulée « Les biens communaux en France de 1750 à 1914. État, notables et paysans face à la modernisation de l'agriculture » que ce discours est surtout celui des acteurs du XIXe siècle, puis des historiens des deux premiers tiers du XXe siècle⁸⁹⁵. En effet, il existe de nombreuses disparités locales en France et en Europe sur le fonctionnement des communs. Par ailleurs si les communs répondent à la nécessité de fournir des ressources auxiliaires, ils sont parfois destinés seulement à l'usage des notables, les plus pauvres n'ayant plus que l'herbe des bords de chemin pour nourrir leur vache. Si Nadine Vivier observe aussi de grandes disparités dans leur histoire, son étude relève que les divers courants économiques qui ont encouragé leur disparition sont cependant fondés sur deux idées principales :

« l'importance de l'agriculture pour la richesse d'un pays. Qu'elle soit la seule source de richesse (physiocrates) ou l'une des sources (pour Adam Smith, l'activité de l'homme est la source de toute richesse), il est nécessaire d'accroître son produit. L'agriculture joue un rôle déterminant puisqu'elle fournit les nourritures vitales et les matières premières pour créer les biens industriels. La terre crée la richesse : profit pour le fermier, rente pour le propriétaire qui introduit cet argent dans le circuit économique. S'impose alors l'idée d'un impôt unique dont la base est la propriété foncière.

Habituellement, le sol appartenait au seigneur, tandis que les aires de pâturage étaient laissées aux *commoners* ; de même, on distinguait dans les arbres le bois d'œuvre (*timber*), qui revenait au seigneur, et le reste du bois (tout particulièrement celui qui s'était séparé du tronc en tombant au sol), aux *commoners*.

⁸⁹⁴ N. Vivier, « Les communaux, patrimoine du pauvre. Un discours sur les sociétés rurales », art cit, p. 121.

⁸⁹⁵ VIVER Nadine, « Les biens communaux en France de 1750 à 1914. État, notables et paysans face à la modernisation de l'agriculture. », in *Ruralia [En ligne]*, n° 2, 1998.

la garantie des libertés. La non-intervention de l'État doit assurer le libre jeu de la concurrence et l'établissement d'un ordre naturel. L'État doit garantir les droits et les libertés des individus, en particulier le droit de propriété⁸⁹⁶. »

À travers ces recherches historiques, elle réfute les propos de l'article *The Tragedy of the Commons*, de Garrett Hardin⁸⁹⁷ selon lequel l'exploitation collective conduit nécessairement à la surexploitation, les usagers étant incapables de se réguler. Or, N. Vivier observe que si certes la pression sur ces terres est plus ou moins importante en fonction des années, cependant leurs usages sont dictés par de nombreuses règles extrêmement variables en fonction des localités, elles permettent de réguler le nombre de têtes sur le pâturage. Les biens communaux sont loin d'être un système de libre accès. Les usages sont réglementés, parfois taxés.

Si le libéralisme a encouragé leur disparition, une autre idée reçue serait de penser que les biens communs n'existeraient plus : il existe encore 10% de communaux sur le territoire français, la propriété des communes ayant été défendue ou remise en cause en fonction de vagues successives « la fin de l'Ancien Régime où l'on veut maintenir la propriété des communes en favorisant la mise en culture individuelle, la période révolutionnaire où est proposée sa disparition par le partage en toute propriété, enfin le XIXe siècle où l'on défend le patrimoine des communes qui doit fructifier par l'affermage⁸⁹⁸. » En revanche, leurs usages ont évolué.

Le regain actuel d'intérêt pour la notion de commun traduit la nécessité de réfléchir à une alternative à la division actuelle entre biens privés et biens publics, entre propriété privée et propriété publique, entre marché et État. Ces divisions sont fondées sur une approche naturaliste :

« la théorie économique standard admet pleinement la légitimité de la production publique ou gouvernementale au prétexte que certains

⁸⁹⁶ *Ibid.*

⁸⁹⁷ HARDIN Garrett, « *The Tragedy of the Commons* », in *Science*, n° 3859, vol. 162, 13 décembre 1968, p. 1243-1248.

⁸⁹⁸ N. Viver, « Les biens communaux en France de 1750 à 1914. État, notables et paysans face à la modernisation de l'agriculture. », art cit, p. 3.

biens relèveraient *par nature* de l'appropriation privée, tandis que d'autres relèveraient tout aussi *naturellement* de l'action étatique. Cette économie politique ne fait jamais qu'obéir aux principes de la philosophie politique qui, depuis Hobbes au moins, attribuent à l'État la double fonction de protéger la propriété des biens privés et de fournir des biens publics que les atomes égoïstes sont incapables de fournir par leurs seuls moyens⁸⁹⁹. »

Elinor Ostrom, prix Nobel d'économie, en 2009, s'est intéressée aux conditions pratiques et institutionnelles de la gestion collective des ressources naturelles : pâturages, pêcheries, forêts, systèmes d'irrigation. Elle réfute les idées de G. Hardin en montrant que loin d'être soumis au seul intérêt individualiste qui pille égoïstement les ressources du collectif, la gestion des communs est bien au contraire extrêmement organisée. Elle nomme « institution » « l'ensemble de règles réellement mises en pratique par le collectif pour organiser des activités répétitives qui ont des effets sur ces individus, (...) ces règles pratiques, ou règles de fait, sont souvent différentes des règles formelles, édictées par l'État et l'administration ou même inscrites dans un règlement intérieur : elles représentent ce que font réellement les gens. Ce sont celles qui sont réellement utilisées et mises en œuvre à travers les actions, individuelles et collectives, des participants »⁹⁰⁰. Elle emploie dans cet extrait deux fois le mot « réellement », ce qui induit que l'action de l'État est selon elle est trop éloignée des réalités des actions des habitants. Si des règles de gestion des communs sont instituées, pour autant elles ne sont pas gravées dans le marbre : pour durer, le système doit être capable de s'adapter aux changements et avoir les moyens de régler les conflits internes. En ce sens, il y a selon E. Ostrom un lien étroit entre la pérennité du commun et sa capacité à faire évoluer les règles, mais aussi la diversité institutionnelle, qui traduit l'adaptation des individus aux différences de conditions de production.

Le processus de construction des communs est un long travail d'élaboration qu' E. Ostrom appelle « *crafting* », un terme qu'elle rapproche du travail de l'artiste et de l'artisan, qui se distingue de l'application d'un système de règles imposé par le haut ou

⁸⁹⁹ P. Dardot et C. Laval, *Commun. Essai sur la révolution au XXI^e siècle*, op. cit., p. 137.

⁹⁰⁰ OSTROM Elinor, « Pour des systèmes irrigués autogérés et durables : façonner les institutions », in *Coopérer aujourd'hui* n° 67, 2009, p. 8-9.

de l'extérieur par des experts et des savants. Ce caractère « artisanal », explique-t-elle, provient de ce que chaque mode de gouvernement d'un commun est unique et de ce que « les institutions créées doivent à la fois être adaptées aux spécificités de chaque situation et pouvoir s'adapter aux évolutions de la situation »⁹⁰¹. La fabrication des « institutions » suppose donc un long travail d'imagination, de négociation, d'expérimentation et de correction des règles dont l'effet pratique sur les conduites peut changer avec le temps : « Pour mieux comprendre comment des règles institutionnelles affectent le comportement des protagonistes et savoir ajuster ces règles, il faut investir du temps et des ressources considérables. Le choix des institutions n'est donc pas une décision faite une fois pour toutes, dans un environnement connu. C'est bien plutôt un investissement continu dans un environnement incertain et fluctuant. »⁹⁰²

Si P. Dardot reconnaît la qualité de l'analyse d'E. Ostrom, il est critique cependant de la dimension naturaliste de cette approche : selon lui, il n'y a pas de biens qui sont par nature des communs, propices à une gestion collective ou d'autres par nature privés ou publics⁹⁰³. Le commun est selon lui, une action collective et non un objet, un bien, le commun repose sur des décisions prises à échelle collective, il ne repose pas sur un naturalisme qui accorderait à certaines ressources le droit d'être appropriable et d'autres non. L'autre critique de P. Dardot est selon lui qu'E. Ostrom sous-estime le poids du contexte économique et politique général, elle laisse penser que « l'archipel des communs pourrait survivre dans les eaux glacées du marché et de l'État du fait de la rationalité supérieure des communs dans un certain nombre de cas bien spécifiques. Comment penser que des arrangements institutionnels locaux puissent ne pas subir la contrainte du capitalisme sur les formes d'organisation ? Il faudrait supposer des individus qui ne soient pas immergés dans l'économie globale, qui n'en subissent pas les effets, qui n'en importent pas la logique au sein de leurs communautés d'appartenance ou sur leurs lieux de travail⁹⁰⁴. »

⁹⁰¹ OSTROM Elinor, « Pour des systèmes irrigués autogérés et durables : façonner les institutions », art. cit., p.13.

⁹⁰² Ibid.

⁹⁰³ P. Dardot et C. Laval, *Commun. Essai sur la révolution au XXIe siècle*, op. cit., p. 157.

⁹⁰⁴ Ibid., p. 156.

Le commun est une alternative au système de marché privé ou au commandement étatique. En cela, il peut participer à mon sens à développer un tiers pouvoir.

Le paysage, parlement des choses

Quels liens existe-t-il entre paysage et commun ?

Si E. Ostrom applique ensuite cette analyse des biens communs à la production numérique, pour autant les exemples qu'elle prend sont tous liés à l'usage de ressources naturelles (pâturages, pêcheries, forêts, eau à travers des systèmes d'irrigation). Si ce type de système a été conservé pour gérer des ressources naturelles, c'est peut-être parce qu'il est moins rigide qu'un cadre institutionnel, il permet de s'adapter au caractère imprévisible de la nature. Ce système traduit la nécessité d'adaptabilité propre à la nature. Mais il existe des liens plus profonds entre commun et paysage.

Kenneth Olwig propose une autre origine du mot paysage que celle énoncée dans la théorie de l'artialisation d'Alain Roger, théorie selon laquelle à l'origine du concept paysage serait la transformation du pays en paysage par une opération artistique. L'autonomie du paysage selon A. Roger implique deux évolutions dans la représentation de l'environnement : la laïcisation de la nature et le cadre de la fenêtre pour donner au paysage son unité.

« D'abord, la laïcisation des éléments naturels, arbres, rochers, rivières, etc. Tant qu'ils restaient soumis à la scène religieuse, ils n'étaient que des signes, distribués, ordonnés dans un espace sacré, qui, seul, leur conférait une unité. C'est pourquoi, au Moyen Âge, la représentation naturaliste n'offre aucun intérêt : elle risquerait de nuire à la fonction édifiante de l'œuvre. Il faut donc que ces signes se détachent de la scène, reculent, s'éloignent, et ce sera le rôle, évidemment décisif, de la perspective. En instituant une véritable profondeur, elle met à distance ces éléments du futur paysage et, du même coup, les laïcise. Ils ne sont plus des satellites fixes, disposés autour des icônes centrales, ils forment l'arrière-plan de la scène (au

lieu du fond doré de l'art byzantin), et c'est tout différent ; car là ils se trouvent à l'écart et comme à l'abri du sacré⁹⁰⁵. »

Pour autant l'histoire de la représentation du paysage est beaucoup plus complexe : si effectivement certains paysages dès la Renaissance semblent laïcisés entre autres des pastorales qualifiées de géorgiques (celles qui se focalisent sur des activités agricoles), comme je l'ai montré à travers l'étude du *locus aomenus*, mais aussi de la nature sublime puis de la *wilderness*, les relations aux représentations de la nature sont largement empreintes de l'histoire religieuse dont les représentations de l'enfer et du paradis. L'autre condition d'émergence du paysage selon A. Roger est le dispositif de fenêtre qui cadre et délimite l'environnement. Or, aux vues du précédent chapitre, l'unité de la scène est construite selon l'œil du prince.

« La perception du paysage serait l'invention des citadins puisqu'elle nécessite « à la fois du recul et de la culture, une sorte de reculture en somme⁹⁰⁶ »

Il cite alors les témoignages de Cézanne, de Cueco ou de Kant selon lesquels il n'existerait pas de paysages pour les paysans. La théorie d'Alain Roger est élitiste, elle a d'ailleurs été critiquée en ce sens⁹⁰⁷. Elle rejoint la théorie de Rilke « de l'incapacité de l'« indigène » – Roger remplace le terme par celui de « paysan », mais cela revient au même – à éprouver ce qui l'entoure comme « paysage »⁹⁰⁸. Il serait le privilège des artistes et des intellectuels. « Selon la vision qui s'est imposée à l'ère des Lumières, l'humanité doit aller vers le « Progrès », matériel et spirituel, et elle ne peut le faire que grâce à une élite cultivée qui éclaire et guide les masses⁹⁰⁹ ».

Selon Kenneth Olwig, il existe pourtant deux faces, deux conceptions du paysage. Il s'appuie pour cela tout d'abord sur la thèse de D. Cosgrove⁹¹⁰ sur la disparation des

⁹⁰⁵ A. Roger, Court traité du paysage, op. cit., p. 30.

⁹⁰⁶ *Ibid.* p. 12.

⁹⁰⁷ S. Briffaud, « Les grands récits du paysage occidental. Une traversée historique et critique (XIXe-XXIe siècles) », art cit.

⁹⁰⁸ *Ibid.*

⁹⁰⁹ VIVIER Nadine, « Le rôle des élites françaises en faveur du progrès agricole au XIXe siècle. Réalités et construction d'une image » in *Élites et progrès agricole : XVIe-XXe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, « Histoire », 2019, p. 187-205, p.187.

⁹¹⁰ Partie 3, supra p. 334.

communs de la Terra Ferma, le désir d'une maîtrise de la nature à travers la géométrie. Dans la filiation des travaux des historiens anglo-saxons comme W. J. T. Mitchell⁹¹¹, il reconnaît que le paysage a été le produit d'une élite pour effectuer un contrôle des ressources de la nature, des territoires (nationaux ou coloniaux) dont les campagnes. La représentation paysagère selon la perspective à point de vue unique crée l'illusion que, guidée par le monarque ou le riche propriétaire, la campagne est redevenue le paradis de l'âge d'or.

« This was thus very much an expert and top-down driven, fundamentally elitist, perception, conception and transformation of landscape, beginning with the mathematicians, scientists and cartographers who mapped and enclosed the land, continuing with the artists who used these techniques to represent landscape perspectives, and concluding with the architects, designers and engineers who transformed the land in the image of landscape scenery. As an expression of Western civilisation, art and culture, this must be a valuable heritage, worth learning to comprehend and appreciate, but one can question whether this is a culture that is shared by everyone. And what is the effect when other perceptions, conceptions, ideologies, aspirations and practices of landscape enter into the arena⁹¹² ? »

Au-delà de l'injustice sociale de cette réalité, cette conception paysagère est selon lui trop distante, trop figée, trop lointaine des réalités des communautés interagissant avec le monde naturel.

« that this kind of landscape characterisation can have difficulty capturing both the fluid and changing realm of the natural world as it interacts with human cultures, and the lived common sense of place that communities develop to areas over time and through history. The call for landscape characterisation, as by the ELC, to reflect such place identity, and

⁹¹¹ MITCHELL W. J. T. (éd.), *Landscape and power*, 2nd ed., Chicago, University of Chicago Press, 2002, 376 p. et en particulier « *Imperial landscape* » p. 5-34.

⁹¹² OLWIG Kenneth R., DALGLISH Chris, FAIRCLOUGH Graham et HERRING Pete, « Introduction to a special issue : the future of landscape characterisation, and the future character of landscape – between space, time, history, place and nature », in *Landscape Research*, n° 2, vol. 41, 17 février 2016, p. 169-174, p. 170.

*democratic processes, has inspired a re-examination of the democratic heritage of landscape. This exploration has led, as can be seen in this collection, to new ways of addressing the difficulties that the traditional characterisation of landscape as scenery has met in dealing with time, history, nature and place*⁹¹³. »

Il déterre du danois le mot « *landskaber*⁹¹⁴ » l'équivalent de *landschaft*, un autre sens du terme paysage : le mot désigne des unités territoriales. La singularité de leur fonctionnement est d'entretenir des liens forts entre la communauté et le lieu. Ses communautés sont une alternative au féodalisme et à l'état centralisé, elles sont constituées de paysans libres. Il s'appuie pour cela sur l'étude de la carte du féodalisme de Marc Bloch dont il révèle des zones blanches en Scandinavie, en Frise, en Irlande, des terres libres sans manoirs, ni système de servages. Ces terres se développent au XVe s. et au XVIe. s. Les *Landschaft* excluent le clergé et la noblesse. Les coutumes et les lois associées aux *Landschaft* ne sont pas écrites, mais orales ce qui signifie qu'elles remontent à des temps immémoriaux et qu'elles sont sans cesse réinterprétées à la lumière de l'instant présent. Il note que le terme *Landschaft* a été associé à un style de peinture devenu populaire en Europe du Nord puis importé et réinterprété en Italie.

Les travaux d'Olwig valident les thèses des géographes anglo-saxons sur « l'instrumentalisation politique du paysage et sur le lien qui unit « naturalisation » du pouvoir et mise en spectacle et en représentation du monde environnant. »⁹¹⁵. Mais il poursuit aussi la pensée de J.B. Jackson, qui dans les années 80 propose la distinction entre « paysage politique » et « paysage vernaculaire ». Le paysage vernaculaire selon J. B. Jackson est « l'autre paysage »⁹¹⁶ : il existerait d'un point de vue privé et sensible de l'existence, il est un paysage alternatif, celui où nous nous sentons chez nous en tant qu'habitants sur Terre. Et c'est seulement en tant qu'habitant sur Terre que nous

⁹¹³ *Ibid.*, p. 174.

⁹¹⁴ OLWIG Kenneth et INGOLD Tim Préfacier, *The meanings of landscape : essays on place, space, environment and justice*, London, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique, s.n., 2019, xviii+258 p, p.23-28.

⁹¹⁵ S. Briffaud, « Les grands récits du paysage occidental. Une traversée historique et critique (XIXe-XXIe siècles) », art cit.

⁹¹⁶ JACKSON John Brinckerhoff, CARRERE Xavier, BESSE Jean-Marc, et al., *A la découverte du paysage vernaculaire*, Arles (Bouches-du-Rhône); Rennes (Ille-et-Vilaine), Actes Sud ; Ed. ENSP, 2003, 277 p, p.111.

prenons selon le géographe conscience de la nécessité de protéger l'environnement, le vivant.

K. Olwig note la singularité de la notion « *Ding* » équivalant de « *thing* » des *Landschaften* qui est à la fois l'assemblée des gens libres et un lieu en dehors du village où ils se réunissent pour décider de choses importantes⁹¹⁷. Le mot est issu d'une racine germanique qui désigne « *the right space of time to gather in order to discuss things* » (*the object for discussion*) (*Politiken, 2002, 'ting'*)⁹¹⁸. Le terme renvoie à une communauté juridique au sens de la « *res publica* » antique et non uniquement à la matérialité des lieux ou leur fabrication physique. Les parlements des « *Ding* » sont à l'origine caractérisés par l'absence de bâtiment. Le processus de décision est donc lié aux éléments naturels, il est lié au lieu. Lorsque ces assemblées se sont repliées dans des bâtiments, la communauté des *Landschaften* établie par la discussion des choses qui comptent s'est transformé en un paysage en tant qu'agrégation spatiale de choses matérielles, en tant que matière. Il n'est plus défini à partir de son noyau commun comme un « lieu » et une assemblée, mais appréhendé en termes de limites spatiales pour le confinement des choses matérielles. Les clôtures, les murs et l'encadrement de la représentation ont façonné ce confinement. Au fur et à mesure que le sens du mot paysage est passé de l'assemblée au site, le paysage est devenu moins politique qu'un témoin ; un témoin de la chose, et non la chose elle-même.

Sarah Vanuxem⁹¹⁹ s'est intéressée aux régimes de propriété de la terre. Elle se saisit de la notion de choses, de « *res* » du droit juridique romain pour dépasser le régime de propriété occidentale moderne qui n'accorde de droit de propriété qu'aux humains. Elle mobilise pour cela les travaux du juriste et historien du droit Yan Thomas. Selon ses analyses, il n'existe pas en droit romain d'opposition métaphysique entre des « sujets libres titulaires de droits subjectifs » et des « choses extérieures sur lesquelles s'exercent ces droits »⁹²⁰ : la *res* n'est donc ni la nature passive, ni une pure extériorité matérielle.

⁹¹⁷ Il opère une filiation avec le concept de chose, tel qu'il a été défini par Martin Heidegger, voir La chose est une conférence de Martin Heidegger, *Essais et conférences*, Gallimard, 1980.

⁹¹⁸ OLWIG Kenneth R, « *Liminality, Seasonality and Landscape* », in *Landscape Research*, n° 2, vol. 30, avril 2005, p. 259-271.

⁹¹⁹ VANUXEM Sarah, « Les choses saisies par la propriété. De la chose-objet aux choses-milieus », in *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, n° 1, Volume 64, 2010

⁹²⁰ P. Dardot et C. Laval, *Commun. Essai sur la révolution au XXIe siècle*, op. cit., p. 35-36.

La *res* renvoie au litige, à la fois aux idées du litige et à l'objet qui suscite un contentieux. Ce n'est pas « un lieu inerte », mais un débat entre différents protagonistes. En droit romain, les « *res communes* »⁹²¹ sont en marge des divisions couramment employées aux choses (entre les choses patrimoniales et extra patrimoniales et celles qui relèvent du droit humain ou du droit divin). Les choses du droit divin et les choses publiques sont « *res nullius in bonis* » : elles n'appartiennent à personne. Les « *res communes* » quant à elles relèvent d'une « enclave originaire », d'une propriété collective qui serait issue de l'âge primitif de l'humanité. Cette enclave constitue aussi un modèle pour les choses publiques, celles qui sont offertes à l'usage de tous. Cependant les choses communes (l'eau, l'air) ne sont pas les choses publiques (par exemple les fleuves, les routes, les places, les théâtres). Sarah Vanuxem⁹²² propose de substituer à la conception moderne de la « chose-objet », la conception romaine de la « chose-lieu », dès lors les choses seraient définies comme des milieux et les personnes comme leurs habitants, la propriété comme une faculté d'habiter des lieux, les obligeant à adopter un comportement respectueux.

« Les choses conçues comme des milieux, les personnes ne désigneraient plus ceux qui les représentent, mais ceux qui demeurent ou séjournent en elles. Aux choses-milieux répondraient les personnes-habitants. À la division des choses et des personnes succéderait leur simple différenciation. Car les habitants interagissent avec leurs milieux ; ils ne s'y opposent pas. Et si les personnes vivent dans les choses, elles interviennent, agissent et parlent aussi en elles. Les choses exposent des lieux depuis lesquels parler, où s'exprimer. Elles ne sont plus ce à quoi on refuse la parole, au contraire de ce que l'on nomme les personnes ; elles ne sont plus le sans parole mais ce qui donne cours à la parole. Bien sûr, certains diront n'y voir aucun changement : les personnes-habitants parlant depuis les choses-milieux, les personnes continuent de parler et les choses de se taire. Mais à partir du moment où les choses

⁹²¹ Cette définition s'appuie sur la réification des communs du premier chapitre « Archéologie du commun » in *Ibid.*, p. 32-40.

⁹²² VANUXEM Sarah, « Les choses saisies par la propriété. De la chose-objet aux choses-milieux », in *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, n° 1, Volume 64, 2010, p. 123-182.

deviennent littéralement des « parlements » (là où l'on parle), les personnes entrent en relation avec elles. Il y a connexion entre les termes. Bien qu'elles constituent des éléments distincts, hétérogènes, les choses et les personnes n'évoluent pas chacune de leur côté, ainsi que deux mondes parallèles (nature et culture). Elles n'avancent pas non plus les unes sous le regard des autres, telles des entités hiérarchiquement agencées (objets et sujets). Elles interagissent et interfèrent. La distinction des personnes et des choses ne recoupant pas celle des humains et des non-humains (sans quoi nous ne sortirions pas de l'opposition entre ce qui a et ce qui n'a pas la parole en Droit), il devient possible qu'un même individu, humain ou non, forme indifféremment une chose ou une personne. Rien n'empêche non plus qu'un être constitue une chose et une personne, voire plusieurs choses et plusieurs personnes à la fois. Chose et personne indiqueraient les deux faces, éventuellement démultipliées, dont pourrait bénéficier n'importe quelle entité.⁹²³ »

En définissant le paysage comme un parlement, il devient (comme le souligne S. Vanxumen à propos des « choses-milieus », elle ne mentionne pas le mot paysage) non plus une entité totalement détachée de l'homme, mais bien le lieu d'où l'on parle et duquel on débat, il est alors lié aux personnes, elles « interagissent et interfèrent » avec lui.

Il me semble qu'associer le concept de paysage au commun (au sens de K. Olwig) tend à rééquilibrer les modes de gouvernances en termes d'aménagement et de gestion de nos espaces de vie. L'un des intérêts de l'étude d'E. Ostrom est l'ancrage des communs dans une dimension locale, la possibilité de réappropriation des membres d'un collectif de leur environnement en développant leur propre institution avec beaucoup plus d'adaptabilité et de réactivité qu'en se reposant uniquement sur une machine institutionnelle préétablie. E. Ostrom comprend l'impossibilité d'appliquer partout un unique modèle, le commun semble pertinent aux vues de la dimension vernaculaire d'une part du paysage. De plus, en laissant la possibilité aux *commoners* de

⁹²³ Ibid.

forger leur propre système d'organisation, ils sont responsabilisés et non infantilisés par l'État. On ne leur demande plus d'obéir, mais de créer, d'inventer et d'assumer leurs propres choix. La position est donc beaucoup plus valorisante et responsable. La théorie d'E. Ostrom permet aussi de souligner le caractère construit et évolutif des communs. Ce type d'organisation prend en compte la réalité mobile, changeante, vernaculaire du paysage, mais aussi les diversités de personnalités et de sensibilités du groupe qui le prend en charge sans s'en remettre nécessairement et systématiquement aux institutions. Cette forme d'auto-organisation n'exclut pas les possibilités d'un dialogue avec des spécialistes. Bien au contraire, la société a besoin de ces deux dimensions, elle a besoin de l'approche vécue, sensible, quotidienne, pratique des usagers d'un lieu et d'un savoir plus théorique.

Le paysage des saisons

K. Olwig⁹²⁴ associe les « *Landshaften* » aux scènes peintes par Pieter Brugel l'ancien (1525-1569) : certains de ses tableaux dont le cycle des mois, représentent les travaux des paysans dans un paysage. Ce sont, selon lui, des documents sur les coutumes locales, ils montrent que ces lois, ces coutumes n'étaient pas seulement l'affaire des tribunaux, elles étaient vécues par les habitants, inscrites et mémorisées dans le territoire. Dans le cycle des saisons, chaque tableau représente deux mois de l'année (Fig. 177 à 181 cinq nous sont parvenus, un a disparu), les figures peintes travaillent dans le paysage, mais aussi s'amusent, se reposent. Il y a des groupes et des personnes seules. Les coutumes du monde paysan sont liées au passage du temps : il existe des liens forts entre la météorologie et leurs travaux, la succession des saisons pour eux ne suit pas l'ordre strict du calendrier. Il n'y a pas deux printemps identiques, le cycle de la nature a des variations d'une année à l'autre, qui implique d'adapter le travail de la terre. Le temps paysan est aussi rythmé par des fêtes et des rites : K. Olwig cite par exemple la fête annuelle du printemps dont la déambulation le long des limites du territoire était un moyen mnémonique à travers lequel les lois et les coutumes étaient mémorisées sur place dans la substance même du sol. Les gens prélevaient du bois, faisaient des feux de joie, ces rituels permettaient ainsi à travers des moments collectifs

⁹²⁴ K.R. Olwig, « *Liminality, Seasonality and Landscape* », art cit.

de passer la mémoire du commun et des droits de génération en génération. Il rejoint les analyses de Tim Ingold qui dans l'article *The temporality of landscape*⁹²⁵ définit le suffixe -skape et non -scape du mot landscape non comme une forme de regard porté sur un territoire, mais comme donner forme au pays en accomplissant une tâche.



Fig. 177 Pieter Brueghel l'Ancien, *Chasseurs dans la neige (décembre-janvier)*, 1565, 117 x 162 cm, Vienne, musée d'histoire de l'art.



Fig. 178 Pieter Brueghel l'Ancien, *La journée sombre (février-mars)*, 1565, 118 x 163 cm, Vienne, musée d'histoire de l'art.



Fig. 179 Pieter Brueghel l'Ancien, *La Fenaison (juin-juillet)* 1565, huile sur bois (chêne) 114 x 158 cm, Prague, musée du palais Lobkowitz.



Fig. 180 Pieter Brueghel l'Ancien, *La Moisson (août-septembre)* 1565, huile sur bois (chêne) 119 x 162 cm, New York, Metropolitan Museum of Art.

⁹²⁵ INGOLD Tim, « The Temporality of the Landscape », in *World Archaeology*, n° 2, vol. 25, 1993, p. 152-174.



Fig. 181 Pieter Brueghel l'Ancien, *La Rentrée des troupeaux* (octobre-novembre) 1565, huile sur bois (chêne) 117 × 159 cm, Vienne, musée d'histoire de l'art.

Selon Estelle Zhong⁹²⁶ du fait du point de vue en contre-plongée, les paysages de Bruegel sortent l'homme, le spectateur du paysage. À l'inverse pour J. M. Besse à travers ce « paysage de monde » caractéristique des représentations picturales des pays du Nord à la Renaissance, un sentiment de découverte se déploie des tableaux en donnant à voir un point de vue plus large que le champ de vision humain, un point de vue entre la carte et le paysage qui unifie différents lieux sur une terre commune :

« L'idée même d'une hospitalité universelle, c'est-à-dire du cosmopolitisme, a été ranimée. Peut-être est-ce à ce moment que la notion d'horizon a véritablement reçu sa signification moderne, qui est paysagère. (...) On a souvent relevé la proximité entre d'une part ces grands paysages peints par Bruegel, Patinir, Met de Bles les tout premiers, et d'autre part les mappemondes réalisées à la même époque par les cartographes flamands, qu'ils fréquentaient par ailleurs. Dans la carte comme dans le paysage, on observe une même volonté de décrire la profusion du monde et des expériences qu'il rend désormais possibles et de les mettre en ordre. On observe surtout cette volonté de relier les divers aspects du monde au sein d'un même espace unifié, l'espace terrestre, qui est alors pensé comme un tout. Un tout qui nous parle de voyage. Les oiseaux et les autres bêtes, les bateaux de toute nature, les

⁹²⁶ E. Zhong, « N° 84 | Que peut l'art face à la crise écologique ? », art cit.

véhicules, les piétons et les cavaliers, c'est tout un peuplement qui semble traverser de tous côtés la surface de la Terre⁹²⁷. »

Dans le prolongement de la pensée de J. M. Besse, je pense que les peintures de Bruegel concilient deux dimensions du paysage : l'ouverture du monde propre à l'exploration et la dimension locale du paysage vernaculaire, un paysage à la fois exploré et habité, deux dimensions importantes pour l'équilibre de nos sociétés.

En analysant ainsi l'histoire du mot paysage, K. Olwig rejoint le principe du commun politique tel que le définit P. Dardot et celui de la « chose-milieu » définit par S. Vanuxem : le commun du paysage ne serait pas tant une question d'objets ou d'usages qu'une construction collective des relations d'une société à un milieu. Il n'y a pas d'un côté l'environnement et de l'autre l'habitant ou la communauté, mais bien des liens, des actions, des règles, des coutumes qui font le lieu habitable et habité collectivement associant humains et non humains. La construction collective d'une communauté d'existants pourrait alors à l'inverse de ce qu'affirme G. Hardin, garantir d'une position égoïste et égocentrique, car elle implique de considérer que l'on a besoin de l'autre, de l'altérité pour vivre, que l'on est lié tout autant aux lieux qu'à leurs habitants, qu'aux autres êtres vivants. Ce commun est aussi lié au cycle des saisons qui est celui des travaux paysans, des rites, des fêtes en lien avec des cycles temporels qui lient l'homme, au végétal et à l'animal. C'est une vie avec et non contre. Le paysage est alors ce qui nous réunit et non plus celui qui nous divise.

K. Olwig réintroduit alors une profondeur dans le paysage, une profondeur spatiale, car les règles du commun ne sont pas écrites sur une feuille de papier, mais inscrites dans le territoire à travers des rites, des cheminements, des actes, une profondeur temporelle en tant que paysage vécu au rythme des saisons, et une profondeur d'un point de vue social en tant que forme produite par un collectif.

⁹²⁷ BESSE Jean-Marc, « Traverser le paysage au 16e siècle », in *Revue parlées*, 2008, p. 6.

Commun(s) et paysage

Dans l'éditorial du numéro 33 des Carnets du paysage intitulé *Paysages en commun* Jean-Marc Besse⁹²⁸ souligne la diversité de sujets et des réflexions que porte actuellement la gestion collective des ressources communes. Il cite la Convention Européenne du Paysage qui en définissant celui-ci à la fois comme « un élément essentiel du bien-être individuel et social » et en insistant sur la nécessité de protéger, restaurer, promouvoir des paysages de qualité sous-tend qu'il en va de la responsabilité de chacun.

Il distingue trois niveaux de lecture des relations possibles entre paysage et commun :

- Tout d'abord en tant qu'expérience sensible en engageant le corps, « contact sensible avec le monde environnant » le paysage fait partie des biens communs. Mais ce caractère sensible profondément subjectif est non exclusif donc rival. Il en découle la nécessité d'une politique du sensible.
- Il souligne que le paysage est aussi l'expression de l'histoire humaine, des héritages historiques à préserver et à entretenir
- Les Terres communes les communaux doivent être accessibles aux usages communs, mais ces usages sont potentiellement contradictoires avec la propriété exclusive.

Il définit alors les politiques du commun comme une recherche d'autogouvernement de collectifs humains, il ne s'agit pas tant du bien, mais de « faire commun » donc d'« agir de manière collective », de questionner sa position à travers un système de démocratie radicale horizontale. C'est le sens mobilisé par P. Dardot dans son ouvrage, il privilégie le commun aux communs

« *Le commun n'est pas un bien*, et le pluriel ne change rien à cet égard, car il n'est pas un objet auquel doit tendre la volonté, que ce soit pour le posséder ou pour le constituer. Il est le principe politique à

⁹²⁸ Jean Marc BESSE in ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DU PAYSAGE (VERSAILLES), *Paysages en commun*, Actes Sud et L'École Nationale Supérieure de Paysage., Arles et Versailles, s.n., 2018, 237 p, p.5-13.

partir duquel nous devons construire des communs et nous rapporter à eux pour les préserver, les étendre et les faire vivre. (...). Le commun est à penser comme co-activité, et non comme co-appartenance, co-propriété ou co-possession.⁹²⁹ »

Ces aspirations (biens communs et politique du commun) ouvrent alors à la possibilité d'un monde commun de choses communes indisponibles, car non appropriables, un milieu commun au vivant qui permettrait d'échapper au dualisme nature/culture et donc faire société avec le vivant⁹³⁰.

Il me semble que l'évolution de nos relations au paysage est une question de commun au sens politique. L'assimilation à une entité qui serait entre objet et sujet me semble déterminante pour renouveler cette relation. Résoudre une part des difficultés de nos démocraties est peut-être aussi redonner une dimension créative aux habitants et aux citoyens qui ne seraient plus des consommateurs. Les enjeux sont didactiques, car ils questionnent la place de l'artiste, du scientifique, du politique, du paysagiste et de l'habitant : ils nécessitent de développer de nouvelles modalités d'écoute, d'apprentissage et d'échanges sans se reposer uniquement sur un savoir descendant, et d'intégrer la dimension sensible de notre relation au paysage.

Il est nécessaire de réapprendre à s'auto-organiser, réinventer les cadres, non pas simplement ceux des images, mais bien ceux qui définissent nos relations aux autres vivants.

⁹²⁹ P. Dardot et C. Laval, *Commun. Essai sur la révolution au XXIe siècle*, op. cit., p. 42-43.

⁹³⁰ J.-M. Besse Ecole nationale supérieure du paysage (Versailles), *Paysages en commun*, op. cit., p. 11.

CHAPITRE III Le saut

À travers cette recherche, je questionne notre relation au paysage prise entre nature et société. L'un des principaux arguments du projet politique des prairies Saint-Martin est la nature, mais en parcourant le site, partout, je vois des hommes et des femmes ou les traces de leur présence. À une autre échelle, il n'existe pas de *wilderness* sur Terre. Tous les territoires ont été habités ou modifiés par l'homme. De plus, en modifiant le climat à l'ère de l'anthropocène, il bouleverse un équilibre qui jusque-là était attribué à la nature seule. La nature aurait-elle disparu de la Terre et en ce sens devrait-elle disparaître de notre langage ? Si l'homme interfère avec l'ensemble des processus jusque-là jugés naturels, où se trouve la nature ? Et faut-il alors abandonner sa représentation ? Si la nature est l'entité opposée de la société, disparaît-elle dans le concept de paysage défini comme un commun ?

La frontière entre nature et culture est beaucoup plus complexe à définir qu'une simple ligne tracée dans un territoire. Comme l'observent les habitants de la ZAD NDDL, il n'existe pas une frontière immuable entre nature et culture, sauvage et domestique, mais plutôt des liens unissant ces entités :

« Quiconque se livre, par exemple à l'observation assidue des bovins accèdent à une autre compréhension de la notion de symbiose. Le vanneau huppé pond dans les empreintes de leur pas. Le héron garde-bœuf se nourrit des insectes qui les entourent et parfois les incommode. Des orchidées, des grenouilles, des tritons, des papillons, une myriade d'espèces rares et sauvages peuplent les prairies pauvres où paissent les troupeaux. Cette faune sauvage ne pourrait vivre nulle part ailleurs... »

Ce qui pourrait nous sembler des frontières, en l'occurrence dans leur territoire de vie, le bocage, est en fait ce qui fait lien entre des êtres vivants :

« Le lien intime entre les espèces compagne et les humains a profondément contribué par sculpter le modelé du bocage. Le fils de haies, fossés et talus dessine une incroyable forêt-lisière façonnant au

gré de ces entrecroisements des prairies inlassablement pâturées au fil des ans, semblable à d'innombrables clairières enchevêtrées. La pratique d'une agriculture extensive et la nécessaire proximité des humains des prairies et du bétail, va de pair avec un habitat vernaculaire dispersé, une myriade de petits hameaux plutôt que des gros bourgs mornes cernés de lotissements. Le bocage est un maillage complexe tissé par la continuité des relations entre végétaux animaux et humains là où la métropole organise la séparation entre ces mondes, le bocage nous invite à les imbriquer. »⁹³¹

Envisager le paysage comme un commun permet de définir une nouvelle construction politique qui lie des collectifs d'humains et non humains à leurs lieux de vies, à leur environnement dans une dimension vernaculaire. Le paysage n'est alors ni un site physique, ni une représentation individuelle, mais une « chose » entre les vivants. Lié à l'échange et au débat, lié à un processus de décision collective, il devient une action au sens de Hannah Arendt. Cependant, ce processus de décision est plus simple à mon sens, à appliquer à une échelle locale, celles de l'échelle communale. Cette association fructueuse entre paysage et commun est proche de ce qu'expérimentent les membres de la ZAD de NDDL à travers leur « assemblée des usages » qui est l'organe principal de discussion pour des décisions concernant la ZAD. Elle nécessite aussi d'être conscient de ses propres limites :

« communiser les terres, cela commence par sortir d'un système dans lequel 2% des agriculteurs nourrissent le reste de la population. Loin d'être une question théorique, c'est d'abord un défi pratique, existentiel et sensible. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous n'avons pas été en mesure de prendre plus de terres avec l'abandon de l'aéroport. Non pas parce que la police ou l'administration – alors absentes – nous en auraient empêchés, mais bien par ce que nous n'avions pas assez de force de travail collectif pour cultiver plus de terres, ni de liens communautaires assez solides pour dépasser les

⁹³¹ Prise de terre(s), *op. cit.*, p. 17-18.

inévitables conflits d'usage qui découle du fait d'avoir des terres en commun⁹³² »

Dans ce paysage politique, quelle est alors la place de l'artiste et de la représentation ? Les analyses au sein de cette thèse ont largement montré les dimensions impérialistes imposées par plusieurs représentations du paysage à différentes époques. Pour autant, elles permettent aussi de faire émerger la banalité et la standardisation de nos modes de vie, parfois dans une dimension critique, plus ou moins revendiquée par les auteurs. Si D. Cosgrove est critique de la dimension impérialiste de certaines représentations du paysage pour autant il tend à conserver ce concept

« We are not obliged to reduce landscape so completely to a hegemonic tool in the cultural politics of land in order to recognize that its semantic evolution has been a linguistic expression of the complex cultural processes that mark the social evolution of the modern world⁹³³. »

De même W. Cronon⁹³⁴ pense que les paysages sont les palimpsestes d'une part des mythes d'une « longévité surprenante », qui ont construit nos sociétés.

Dans cette dernière partie, je tends à expliciter en quoi le mot nature peut encore faire sens dans notre société et comment j'ai essayé de l'éprouver à travers le paysage photographique. Enfin, j'essaie de déterminer ce que pourrait être la place de l'artiste dans un paysage commun politique en questionnant les modes de matérialisation et de diffusion du projet photographique.

⁹³² *Ibid*, p. 40-41.

⁹³³ Cosgrove Denis E., « *Modernity, Community and the Landscape Idea* », in *Journal of Material Culture*, n° 1/2, vol. 11, 2006, p. 49-66.

⁹³⁴ W. Cronon, *Trouble with wilderness*, art. cit.

I. Le cycle de la nature, le plaisir et la peur, la vie et la mort

James Lovelock et Lynn Margulis⁹³⁵ ont remplacé le terme nature par celui de Gaïa, repris à la déesse grecque de la Terre, qui permet de comprendre celle-ci comme un organisme vivant, autorégulateur : l'atmosphère de la Terre contient de l'oxygène grâce aux bactéries et aux végétaux photosynthétiques. De la même façon, l'eau sur Terre aurait dû redescendre depuis longtemps dans le sol. Or des planctons, des bactéries et des végétaux ne cessent de remonter l'eau. Ainsi, les êtres vivants ne font pas qu'habiter la Terre, ils la transforment pour la rendre apte à accueillir la vie. Gaïa est aussi pour Bruno Latour⁹³⁶ un concept qui propose un cadre pour penser notre place sur Terre sans la dichotomie nature/culture, dont il reproche l'instabilité. La nature ne fait pas selon lui partie de la solution, mais au contraire du problème. Ce partage nature/culture pose question parce que notre environnement est peuplé d'« objets hybrides » à la fois naturels et culturels. Selon l'anthropologue des sciences, si nous n'agissons pas plus vite pour chercher des solutions aux problèmes écologiques, ce serait à cause de cette dichotomie. À l'inverse, les philosophes Catherine Larrère⁹³⁷, Virgine Marris⁹³⁸ ou Rémi Beau⁹³⁹ au contraire pensent qu'il faut conserver le mot nature pour son principe d'altérité, qui permet à l'homme de penser ses limites dans le milieu qu'il l'habite.

Au regard des débats qui agitent ces questions, la pensée de Hannah Arendt apporte un éclairage intéressant sur les relations entre nature et culture, elle permet de comprendre une part de la place/du rôle du *saltus* dans ce couple, et celle du paysage dans nos sociétés. Je m'appuie sur deux publications *The human condition*⁹⁴⁰ et *Between past and present*⁹⁴¹.

⁹³⁵ Leur définition de Gaïa est reprise par LARRERE Catherine, *Les problématiques de la fin de la nature et les sciences sociales* in ERES, 2017, p. 91-110.

⁹³⁶ LATOUR Bruno, *Face à Gaïa : huit conférences sur le nouveau régime climatique*, Paris, La Découverte : Les Empêcheurs de penser en rond, « Les Empêcheurs de penser en rond », 2015, 398 p.

⁹³⁷ C. Larrère, *Les problématiques de la fin de la nature et les sciences sociales*, art. cit.

⁹³⁸ V. Marris, *La part sauvage du monde*, *op. cit.*

⁹³⁹ R. Beau, *Éthique de la nature ordinaire*, *op. cit.*

⁹⁴⁰ ARENDT Hannah, *The human condition*, 2nd ed., Chicago, University of Chicago Press, 1998, 349 p.

⁹⁴¹ ARENDT Hannah, *Between past and present*, *La crise de la culture : huit exercices de pensée politique* (trad.), Paris, Gallimard, « Collection folio Essais », 2000, 380 p.

Dans le prologue de *The human condition*, elle définit ainsi la nature :

« *The earth is the very quintessence of the human condition, and earthly nature, for all we know, may be unique in the universe in providing human beings with a habitat in which they can move and breathe without effort and without artifice. The human artifice of the world separates human existence from all mere animal environment, but life itself is outside this artificial world, and through life man remains related to all other living organisms*⁹⁴² ».

Selon la philosophe, nous sommes liés à la Terre « earth-bound » et à l'égal des autres animaux, la Terre nous offre des conditions pour nous mouvoir et respirer sans difficulté. La nature est pourvoyeuse de ce dont nous avons besoin pour exister, comme par exemple l'air que nous respirons. Elle donne, mais aussi elle reprend. En effet, dans la nature, nous sommes vulnérables, nous nous habillons, nous construisons des abris pour vivre, nous sommes obligés de travailler, en ce sens l'homme est « animal laborans », il produit des biens de consommation pour survivre, pris dans un cycle d'apparition et de disparition.

Le temps de la nature est caractéristique du cycle. Il est dicté par la succession immuable de la vie et de la mort, dans un principe de régénération.

« *Life is a process that everywhere uses up durability, wears it down, makes it disappear, until eventually dead matter, the result of small, single, cyclical, life processes, returns into the over-all gigantic circle of nature herself, where no beginning and no end exist and where all natural things swing in changeless, deathless repetition. Nature and the cyclical movement into which she forces all living things know neither birth nor death as we understand them*⁹⁴³. »

Ce cycle est aussi celui de l'agriculture qui a besoin de ce principe de croissance et de décomposition pour fructifier. Et j'ajoute, il est aussi, comme le stipule Simon

⁹⁴² Hannah Arendt, *The human condition*, op. cit., p. 2.

⁹⁴³ *Ibid.*, p. 96-97.

Schama⁹⁴⁴, celui de notre mémoire individuelle et collective. Pour échapper à sa condition, l'homme mobilise une autre faculté, celle de faire, de fabriquer, « *l'homo faber* » soulage ainsi ses peines du travail et, surtout, édifie un monde durable. Mais, « *l'homo faber* » ne peut trouver un sens dans un monde simplement déterminé par la catégorie de la fin et des moyens, il développe l'action et la parole pour produire des histoires riches de sens aussi naturellement que la fabrication produit des objets d'usages. Face à l'impermanence, la culture permet à la société de durer, bien au-delà de la mortalité humaine.

« La culture, mot et concept, est d'origine romaine. Le mot « culture » dérive de *colere* – cultiver, demeurer, prendre soin, entretenir, préserver- et renvoie primitivement au commerce de l'homme avec la nature, au sens de culture et d'entretien de la nature en vue de la rendre propre à l'habitation humaine⁹⁴⁵. »

Dès l'Antiquité, l'homme a le goût de la nature, non pas parce qu'il en est loin, mais bien au contraire parce qu'il entretient à travers l'agriculture, une grande proximité avec elle.

« Ce fut au milieu d'un peuple essentiellement agricole que le concept de culture fit son apparition, et les connotations artistiques qui peuvent avoir été attachées à cette culture concernaient la relation incomparablement étroite du peuple latin à la nature, la création du célèbre paysage italien⁹⁴⁶. »

En ce sens, le paysage n'est pas né uniquement du regard de l'artiste, mais aussi de l'art de cultiver la terre, et à travers cette activité, d'une relation de proximité que l'homme entretient avec la nature. La conception romaine de l'agriculture est opposée à la conception grecque. L'agriculture romaine est de l'ordre du soin et non comme pour les grecques un artifice technique, ingénieux par lequel « l'homme, plus effrayant que tous ce qui est, domestique et domine la nature ». Le labour est pour le romain une activité paisible et pour les grecs une entreprise audacieuse, violente, dans laquelle la

⁹⁴⁴ Partie 3, supra p. 274.

⁹⁴⁵ ARENDT Hannah, *La crise de la culture : huit exercices de pensée politique*, op. cit., p.271.

⁹⁴⁶ *Ibid.*, p. 272.

terre est dérangée et violée⁹⁴⁷. Selon Hannah Arendt, il reste encore aujourd'hui deux sens du mot culture : l'aménagement de la nature pour rendre un lieu habitable pour un peuple et le soin donné aux monuments du passé.

Je prolonge et je me détache ensuite de cette pensée en l'investissant à travers la question du paysage. Je m'en détache, car aujourd'hui nous reconnaissons l'existence de cultures et de sociétés animales et en ce sens cette distinction entre nature et culture n'est pas envisageable comme un partage entre « *animal laborans* » et « *homo faber* », humains et non humains.

Que resterait-il de la nature ? Elle serait ce qui n'est pas uniquement de notre ressort et comme l'exprime Virginie Marris « ce qui borne notre Empire⁹⁴⁸ », je reformule cette idée en la définissant comme ce qui est libre de l'homme, ce qu'il ne maîtrise et ne possède pas pleinement et en ce sens, elle représente pour lui une forme de liberté. Elle est liée à un cycle de régénération, mu par la rotation de la Terre et le passage du temps. De plus, ce qui est perçu comme naturel pour une société ne le sera pas forcément par une autre. Comme le souligne C. Larrère :

« distinguer entre nature et société (ou nature et culture), ce n'est pas effectuer une fois pour toutes un « grand partage » entre deux domaines bien tranchés. C'est se donner des repères tels que l'extériorité d'un des deux termes permette de qualifier les catégories que regroupe l'autre terme : le naturel ne s'oppose pas tant au social qu'il n'aide à le caractériser. Il n'est peut-être pas inévitable de déclarer la fin de la nature⁹⁴⁹. »

Dès l'Antiquité, le paysage est l'expression de la relation de la société antique romaine à la nature. Elle lui inspire des sentiments antagonistes, car elle confronte l'homme à sa condition d'être vivant : un principe de vie et sa propre vulnérabilité, un principe de croissance et de décroissance. L'histoire de la représentation du paysage antique est marquée par deux versants : le plaisir et la peur. Source de plaisir, la nature

⁹⁴⁷ Ibid.

⁹⁴⁸ Voir citation, V. Marris, supra p. 382.

⁹⁴⁹ C. Larrère, Les problématiques de la fin de la nature et les sciences sociales, art. cit.

apporte des fruits, mais elle est aussi source de peur, l'homme y est vulnérable. L'Arcadie comprend ces deux faces d'une même entité. À travers un principe de régénération, le cycle de la nature, dans les représentations de l'Arcadie est lié aussi à la sexualité. Dans cette dynamique, le *saltus* a une place importante, il est celui qui marque la fin d'un cycle et le début d'un autre. Pour cela, il est l'espace de la rencontre entre plusieurs altérités, entre les hommes et les démons, entre la vie et la mort, il associe à travers la connotation de vagin un principe féminin et à travers la figure du satyre (représenté en érection) un principe masculin. Le *saltus*, c'est le vagin de la femme, le passage de la naissance. Le *saltus* est aussi l'espace de la chasse, un acte qui tend à donner la mort pour vivre. Le *saltus* n'est pas dans son sens premier la frontière, mais le passage (les pas, les gorges, les défilés) qui permet de passer la frontière, de la nature à la culture et inversement. Il est aussi l'impulsion, le mouvement, la dynamique, nécessaire à l'action, au changement.

Le *saltus* disparaît avec la modernité. La modernité a conservé ces deux concepts nature et culture, mais sans le *saltus*. Le temps de la modernité n'est pas celui du cycle, mais celui du progrès, en ce sens il n'y pas de régénération possible, mais une fuite en avant, une croissance continue et sans limite. La modernité dénigre les terres jugées improductives, les terres au repos. Cependant, si le mot *saltus* disparaît à la fin du Moyen Age, à la même période le mot friche qui est étymologiquement lié au mot « frais », « renouveau »⁹⁵⁰ reprend une part des acceptions du *saltus*.

Le couple nature/société existe dès l'Antiquité, il est complexe, car il implique pour les hommes de penser leur place et leur limite dans l'environnement dans un principe de cause à effet. Il existe dès l'Antiquité des débats pour déterminer ce qui est de l'ordre du naturel et de l'artificiel et ainsi ce que l'homme peut modifier pour ces intérêts propres (couper du bois pour cultiver et se nourrir par exemple) et ce qu'il doit conserver, la mémoire (les bois sacrés)⁹⁵¹. Ces questions ne sont pas très loin de certaines de nos problématiques contemporaines. En revanche, la puissance de nos technologies et leurs usages nous oblige à repenser cette relation.

⁹⁵⁰ Supra note 337 p. 88.

⁹⁵¹ Voir Paolo Fedeli, *L'écologie antique*, Troisième partie, supra p. 299.

Hannah Arendt distingue l'ère moderne du monde moderne :

« However, the modern age is not the same as the modern world. Scientifically, the modern age which began in the seventeenth century came to an end at the beginning of the twentieth century ; politically, the modern world, in which we live today, was born with the first atomic explosions⁹⁵². »

Le monde moderne commence pour Hannah Arendt à partir des premières explosions nucléaires qui inversent le rapport de force entre l'homme et la nature avec l'émergence d'une technologie humaine d'une puissance et d'une capacité de destruction jusque-là inégalée.

« There is no reason to doubt our abilities to accomplish such an exchange, just as there is no reason to doubt our present ability to destroy all organic life on earth. The question is only whether we wish to use our new scientific and technical knowledge in this direction, and this question cannot be decided by scientific means ; it is a political question of the first order and therefore can hardly be left to the decision of professional scientists or professional politicians⁹⁵³. »

Certaines représentations du paysage (telles les pastorales, les paysages sublimes, la *wilderness*), quant à elles, ont permis de véhiculer une part de cette relation antique à la nature, l'expression d'un sentiment de peur et/ou de plaisir, de vulnérabilité et/ou de liberté qu'elle peut offrir. Ces paysages sont les témoins de cette relation, ils lient ces deux entités nature et culture. Rompre avec la nature, la culture et le paysage n'est à mon sens pas rompre avec la Modernité, mais avec l'Antiquité.

Un élément diffère en revanche entre le paysage antique et le paysage moderne : leurs constructions respectives. Le paysage antique est construit selon une ontologie analogique⁹⁵⁴, il n'y a pas de point de vue extérieur ordonné et géométrique qu'exige la perspective. À l'inverse, le paysage renaissant s'est construit selon un point de vue qui sort l'homme du paysage et le réduit à un œil unique. Mais sortir à un moment d'un

⁹⁵² Hannah Arendt, *The human condition*, op. cit., p. 6.

⁹⁵³ *Ibid.* p. 3.

⁹⁵⁴ Voir, Partie 3, L'analogie, l'ontologie de la relation, supra p. 313.

référentiel, n'empêche pas d'y retourner, si on ne se laisse pas normé par une vision uniquement objectivante et distanciée, et que l'on accepte aussi notre part sensible, corporelle et émotionnelle. En effet, cette relation à la nature et à travers elle, au paysage, parce qu'elle touche à un principe de vie et de mort, de plaisir et de peur, n'est à mon sens pas uniquement objectivable. Si, comme le souligne C. Larrère⁹⁵⁵, nous ne pouvons changer d'ontologie de façon radicale, cependant nous pouvons les faire évoluer à travers leur grande plasticité.

Selon Hannah Arendt, agir signifie rompre un cycle et en commencer un de nouveau. La crise écologique actuelle est un problème de société, de l'incapacité de la population à s'organiser face à cette crise, à faire lien, à agir en société et non en individu. La société de consommation nous divise plus qu'elle nous rassemble. À travers sa dimension normative, nous devenons les produits d'une société et non des hommes et des femmes qui agissent. La modernité a participé à distendre les liens entre nature et culture et la société de consommation, ceux entre les hommes.

Mais il n'y a à mon sens pas de fatalité. Il faut questionner nos échelles d'action et de pensée. À quelle échelle faut-il agir et penser ? À l'échelle de nos machines ou à l'échelle de nos corps ou celle de nos vies ? La réponse n'est bien évidemment pas unique, nous devons définir un délicat équilibre entre les possibles de nos instruments, de nos technologies, et leurs limites. À trop penser à l'échelle de nos machines, on en oublie les limites de nos propres corps et celles de nos propres vies.

Catherine Grout lie le politique du paysage au fait :

« de projeter un sol commun destiné à la pluralité des êtres vivants, associés à un horizon spatial et temporel et que, d'autre part, une pensée du paysage ne séparant plus sujet et objet, nature et culture, corps et esprit, temps et espace participe au renouvellement du politique. Autrement dit, le sentir, en tant que mode d'être au monde du (et des) sujet(s) vivant(s), peut être considéré non seulement comme ayant une portée politique décisive, mais surtout comme étant ce qui

⁹⁵⁵ C. Larrère, *Les problématiques de la fin de la nature et les sciences sociales*, art. cit.

porte le politique en tant qu'initiation d'un projet destiné au vivre-ensemble sur Terre⁹⁵⁶. »

Cette dimension sensible légitime la place de la représentation non pas comme un modèle qui impose un ressenti, mais comme potentiellement un partage du sensible⁹⁵⁷. Il existe de multiples possibilités de réinterprétation d'une œuvre d'art ou d'un texte. L'artiste n'a pas à imposer une vision du monde, mais proposer de partager une expérience sensible. En ce sens, les œuvres d'art n'adviennent pas pour des spectateurs passifs, mais bien au contraire, dans un principe de réflexivité. Qu'elle relation au monde porte l'observatoire des prairies Saint-Martin et quelle forme de réflexivité lui donner, comment le diffuser ?

2. La traduction photographique du saut dans les paysages des prairies

Il me semble qu'il est encore possible de faire l'expérience de la nature dans la friche, justement parce qu'elle est en marge de la société. Les délaissés engagent des dynamiques naturelles et anthropiques. Lorsque j'ai débuté l'observatoire, il était pour moi impensable de suivre l'évolution de ces paysages sans en capter le cycle des saisons, car cela n'avait pas sens. Je pense aujourd'hui qu'au-delà des modifications des formes du paysage, intuitivement, je le liais profondément à un cycle de régénération, de vie et de mort. Je comprends alors que j'ai cherché, à travers cet observatoire, à éprouver photographiquement une part de notre relation à la nature. En me confrontant aux cycles quotidiens, saisonniers, et annuels, déterminés par une double rotation de la Terre sur elle-même et de la planète autour du soleil, j'ai souhaité à travers ces reconductions, traduire le sentiment d'une temporalité qui semble à la fois avancer et revenir, d'une évolution du paysage marquée par un principe de régénération comme celui, par exemple du retour des fleurs et des feuilles au printemps et de changement. Il nous confronte à la fois au souvenir, à quelque chose que l'on a déjà vu, déjà ressenti de nombreuses fois au cours de notre vie, sans pour autant qu'il soit tout à fait semblable.

⁹⁵⁶ GROUT Catherine, « Le sentir : au fondement du politique Pour une considération de l'horizon et d'un sol commun », in *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, n° 18, .

⁹⁵⁷ Je reprends l'expression de Jacques Rancière, *Le partage du sensible : esthétique et politique*, Paris, Fabrique : Diffusion Les Belles Lettres, 2000, 74 p.

Il nous confronte à la temporalité de la vie organique, chaque naissance est unique, mais relève d'un même principe de début et de fin.

La position de la Terre vis-à-vis du soleil génère les lumières qui modèlent les paysages photographiques de l'observatoire des prairies, elle est aussi déterminante pour la vie organique et son principe de régénération. Mais cette lumière est aussi un point aveugle dans les images car elle en brûle parfois les détails, elle nous éblouit, elle rend à les choses visibles et parfois invisibles. Elle nous permet de voir mais peut aussi nous aveugler. Elle traduit le paradoxe de notre relation à la nature, un principe de force, de croissance et de vulnérabilité. La photographie entretient un lien particulier avec la vie et la mort, le souvenir et la mémoire. En captant la fugacité d'un instant quelques secondes ou centaines de secondes, elle fige un moment, une brève durée, l'infrance d'une durée. L'image photographique une fois développée, montrée, réactive l'instant, elle nous le livre non plus dans sa fugacité, mais elle lui confère un sentiment d'étrange éternité. Elle ramène à la vitalité le souvenir et le tue en même temps, puisque nous ne sommes pas dupes de son caractère éphémère. En cela, elle produit de la permanence et de l'impermanence. Comme l'a très bien décrit Roland Barthes dans *la chambre claire*⁹⁵⁸, la photographie nous fait vivre l'apparition et la disparition. Cette expérience de la nature et à travers elle celle de la vie n'est pas que rationnelle, elle est aussi sensorielle, sensible, et à mon sens elle nous ramène à notre condition d'être vivant.

Hannah Arendt perçoit l'intérêt pour la poésie virgilienne des philosophes qui ont nourri l'idée de révolution en ce sens :

« l'idée prérévolutionnaire de liberté et d'expérience d'être libre coïncidait, ou plutôt était en lien étroit avec le fait de commencer quelque chose de nouveau, avec, au sens métaphorique, la naissance d'une nouvelle ère. Être libre et commencer quelque chose de nouveau était perçue comme une seule et même chose⁹⁵⁹. »

⁹⁵⁸ Barthes Roland, *La chambre claire : note sur la photographie*, Paris, Gallimard, « Cahiers du cinéma Gallimard », 1980, 192 p.

⁹⁵⁹ Hannah Arendt, *La liberté d'être libre*, op. cit., p. 77-78.

Elle tend ainsi à rapprocher notre capacité à agir au fait que nous venons chacun débutant, que nous sommes des commencements.

À l'opposé de la neutralité prônée par une part de la modernité photographique ou de l'apparente objectivité des Becher (aucune image photographique n'est objective⁹⁶⁰, il y a toujours un opérateur qui construit l'image et appuie sur le déclencheur), j'assume le modelé des lumières choisies, l'expressivité de certains contre-jours des images de l'OPP, mais aussi ce qui pourrait sembler des défauts : les flous de bouger et les « points aveugles ». Ces variations lumineuses et les flous de bouger sont des marques des fluctuations des conditions météorologiques captées aux prairies Saint-Martin dont le vent. L'enregistrement de phénomènes comme le givre, la pluie, mais aussi l'ombre et la lumière tendent à sensibiliser le spectateur au ressenti physique du paysage et ainsi le réincarner. Il n'est plus seulement un œil fixe et immobile, il est (avec un peu d'imagination par projection) un corps qui sent le paysage. Les points lumineux sont les équivalents de notre éblouissement face au soleil et à travers eux les métaphores des limites de notre propre vision. Pour autant, si les lumières choisies sont expressives, il n'y a à mon sens rien de spectaculaire ni de pittoresque à observer dans ces images, ni les grandeurs des sommets enneigés, ni les terreurs d'une mer démontée, ni la théâtralité de ruines dévastées. Ni exotisme, ni spectaculaire, les images donnent à regarder le commun d'une friche dans toute sa complexité, sa richesse et tout l'incertain de son devenir.

Selon J. B. Jackson, la lisière est un terrain d'abondance.

« Si la forêt ne nous apparaît que comme un milieu sauvage, alors la lisière, de toute évidence, n'en fait pas partie. Elle devient *saltus*, *pâtis* ; *march*, mot qui désigne à la fois la partie boisée et la frontière, espace déterminant puisqu'il offrait des ressources en abondance⁹⁶¹. »

La problématique du *saltus* n'est donc pas tant sa disparition, d'un autre devenir que la forme qu'il peut prendre. La réponse n'est unique, elle est multiple et elle dépend des capacités de collectifs à s'organiser. Le *saltus* n'est pas la stabilité, c'est un point dans

⁹⁶⁰ L. Daston, P. Galison et B. Latour, *Objectivité*, op. cit., p. 222.

⁹⁶¹ J.B. Jackson, X. Carrère, J.-M. Besse, et al., *A la découverte du paysage vernaculaire*, op. cit., p. 123.

un cycle, un moment de passage ou de rupture. Et pour réussir à passer, il faut parfois des passeurs.

3. Les passeurs

L'expérience du paysage est le fruit d'une histoire personnelle et collective. Il me semble que l'un de nos défis est à la fois de pouvoir conserver en chacun de nous un sentiment d'unicité tout en redéfinissant ce qui nous avons de commun, un délicat exercice d'équilibre entre individu et société, mais aussi entre nature et culture, contrainte et liberté. Il est nécessaire de remettre en cause la figure de l'artiste ou du paysagiste comme une élite qui imposerait son mode de perception, son modèle, aux autres membres de la société. Les passeurs ne détiennent pas une vérité monolithique, ils doivent développer une dimension d'écoute grâce à leurs outils, pour être ouverts à d'autres ressentis, d'autres affects. Ils portent aussi une responsabilité politique en produisant des œuvres publics. Ils ne peuvent s'intéresser à un territoire sans en comprendre les usages et s'ouvrir à d'autres ressentis, sinon ils risquent de produire des contre sens. Dans cette dimension d'intermédiaire, je pense qu'un artiste ou un paysagiste doit se considérer comme un passeur, un maillon d'une chaîne dans une société.

Ann Sgard et Sylvie Paradis⁹⁶² en s'intéressant à la médiation paysagère mobilisent le concept dans un contexte de litige, ainsi défini leur approche du paysage ne renvoie pas tant uniquement à la matérialité des lieux qu'aux relations que les usagers ont construites avec ces lieux. Les géographes mobilisent le paysage comme un élément de médiation qui permettrait de prendre en compte les ressentis et les vécus des habitants de leur environnement dans le cadre de projets d'aménagement du territoire. Dans l'article *Les controverses d'aménagement urbain relues par le prisme d'une didactique du paysage. Grand Projet des Cherpines*⁹⁶³, elles étudient le projet péri urbain des Cherpines, dans l'agglomération de Genève : il fait débat auprès de la population, entre autres du fait du déclassement de terres agricoles. Les deux géographes expérimentent des ateliers

⁹⁶² SGARD Anne et PARADIS Sylvie, « Une controverse d'aménagement urbain relue par le prisme d'une didactique du paysage. Le Grand Projet des Cherpines (agglomération de Genève, Suisse) », in *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, n° 18, 11 juillet 2018.

⁹⁶³ *Ibid.*

participatifs : trois journées avec des temps sur site sont organisées. À l'issue de cette expérience didactique, elles concluent qu'il existe une réelle disjonction entre le ressenti du site et les représentations du projet (les cartes, les dessins), un écart entre l'approche sensible des participants à l'atelier et la conception du projet. Quelles méthodes doivent développer l'architecte, le paysagiste, l'urbaniste pour appréhender le sensible ? Ann Sgard et Sylvie Paradis questionnent la place du spécialiste dans le projet. Les paysagistes doivent selon elles, « faire avec » la dimension politique alors que dans leur formation, la pédagogie tend plutôt au contraire à « survaloriser les capacités d'imagination et d'inventivité de l'étudiant (...) l'enseignement du projet est d'abord un espace de liberté et d'accomplissement personnel ». Une posture de médiation au contraire implique un retrait du concepteur, au profit d'un rôle de « porte-parole ou porte-crayon » pour construire la réponse tout en favorisant le partage »⁹⁶⁴.

Les témoins

Les paysages des prairies Saint-Martin sont l'objet d'une controverse. Au-delà de l'expérience sensible traduite par l'observatoire photographique, il me semble légitime de comprendre comment des personnes liées au site, mais d'avis antagonistes perçoivent le paysage des prairies Saint-Martin. Une rencontre fortuite me permet d'avoir accès à un témoignage d'un des squatters des maisons du lotissement exproprié.

L.

Lou Le Jard est une artiste sonore. Elle a reçu une bourse de la fondation l'Abbé Pierre afin de recueillir des témoignages sur le mal-logement en Bretagne. Son projet a donné lieu à une installation sonore. Dans le cadre de sa recherche, elle a collecté les témoignages d'un des habitants illégaux des prairies Saint-Martin, L. Ce témoignage n'a pas le statut d'une enquête sociologique, il ne peut être représentatif de l'ensemble des squatters des prairies Saint-Martin, cependant la parole de cet habitant reflète sa perception et sa relation à son environnement de vie, elle recoupe aussi une part des témoignages recueillis dans le cadre de l'enquête d'utilité publique⁹⁶⁵.

⁹⁶⁴ *Ibid.*

⁹⁶⁵ Volume 2, Annexes, L., p. 245-249.

Les conditions de vie de L. sont un choix personnel et non une situation subie. Il ne souhaite pas vivre dans un habitat sédentaire conventionnel. Il a d'abord vécu en camion, nomade dans la ville, puis il a investi un terrain aux prairies Saint-Martin. Si ce mode de vie peut sembler précaire, pour autant, il gagne un revenu, il est éclairagiste pour des spectacles vivants. Certains habitants en camion des prairies Saint-Martin sont étudiants. Ils n'ont pas les moyens de se loger en ville où ils sont amenés à être mobiles du fait d'être en alternance entre un lieu de stage et un lieu de formation, ils n'ont pas d'intérêt à investir un habitat sédentaire. L. témoigne de l'omerta de la ville sur la présence des squatters. Pourtant, il occupe le site depuis dix ans. Il remet en cause l'aménagement des prairies (les méthodes employées, les formes créées, la répartition des usages sur le site). Il emploie la notion de décor pour qualifier le projet de parc, parce qu'il est en contradiction avec son ressenti des lieux. L. témoigne du désir de conserver un mode de vie qui ne correspond pas aux normes de la société contemporaine et qui se traduit par un rapport de force avec la police municipale. Les travaux du parc le perturbent. Il associe ses observations du comportement de la faune pendant les travaux à son propre ressenti. Après plusieurs années d'opposition, il témoigne du désir de partir du fait d'une lassitude de son combat et des multiples tensions suscitées par son mode de vie en milieu urbain.

Il est légitime de confronter ce point de vue avec celui des paysagistes et des élus. Cette recherche ne peut s'arrêter à une critique du processus de fabrication du Parc Naturel Urbain, dont l'expulsion des habitants jugés marginaux, sans ouvrir un débat, un échange de points de vue, comprendre le processus de décision, débattre de la « chose » pour la faire exister et non laisser le paysage passivement à un état de fait.

J'ai donc organisé un entretien avec l'une des paysagistes en charge du projet et un élu. J'ai centré mes questions sur leur définition du paysage dans le cadre de leur activité et la place de l'homme dans le PNU.

Le point de vue d'une des paysagistes

S. François⁹⁶⁶ est paysagiste à l'agence Base et en charge du projet des prairies Saint-Martin. Elle associe dans sa profession, le paysage à une nature précieuse, au

⁹⁶⁶ Volume 2, Annexes, Entretien avec Shanda François, paysagiste BASE p. 251-255

vivant, à la faune, mais surtout au végétal, l'une des matières premières de ses créations. Elle évoque les difficultés de travailler avec le vivant, le fait que la végétation n'obéisse pas toujours à des règles prédéfinies, mais aussi son intérêt, son caractère précieux. L'emploi du mot « bijou » pour désigner aujourd'hui la perception du paysage par les politiques dans le cadre de projets d'aménagement à mon sens, traduit les enjeux politiques et économiques de la place de la nature dans les métropoles aux vues de la crise écologique. Le projet de PNU des prairies Saint-Martin est construit selon elle, dans un souci de faire respecter la nature par les citoyens, mais en leur faisant garder leurs distances. Elle exprime les difficultés à la faire respecter par les populations urbaines qui ne sont plus en contact, selon elle, avec la nature. Elle assume aussi le fait que le parc ne soit pas issu d'une véritable concertation, ces dernières sont la plupart du temps selon elle « une opération de communication politique⁹⁶⁷ ». Elle souligne les difficultés des opérations de concertations dans le cadre de projets paysagers du fait des diversités d'opinions des usagers, mais aussi parce qu'elles interviennent trop tard dans le calendrier, soit après avoir répondu au concours de maîtrise d'œuvre, elles ne peuvent intervenir qu'à la marge.

Elle est consciente de l'écart qu'il existe entre les intentions d'un projet, le discours construit d'une part et les volontés politiques d'autre part, les concessions nécessaires dans le cadre de son activité. En effet, l'équipe qui travaillait sur le projet souhaitait conserver les habitats des prairies Saint-Martin. Elle souligne aussi le poids des enjeux économiques dans les processus de décisions dans le cadre de projets d'aménagement du paysage, le souci de rentabilité. Elle note aussi les difficultés d'acceptation de certains politiques de modes de vie liés à l'habitat mobile ou léger, mal jugés pour la mauvaise image qu'ils renverraient de la ville. En citant un autre exemple que celui des prairies Saint-Martin, elle n'est pas dupe que l'aménagement du paysage est aussi un levier politique pour faire de l'ordre dans des espaces marginaux.

« J'avais sur un autre projet une zone de jardins familiaux et au final, les gens habitaient dans leur cabane de jardin. Moi j'y allais pour faire un repérage, des gens me disaient : il ne faut pas aller là-bas, attention, c'est dangereux, tu vas te faire alpaguer avec un chien et un

⁹⁶⁷ Ibid. p. 254.

fusil. Les gens habitaient là-bas sur une zone qui aujourd'hui est décrétee comme non constructible parce qu'il y a l'aéroport qui passe au-dessus et on te demande justement comment on pourrait les virer de façon sympathique et tu dis « moi je n'ai pas envie de les virer, moi je trouve que tout ça, c'est beau, même le paysage qu'ils ont créé, je trouve ça assez intéressant. À mon avis, on peut essayer d'impulser des choses, mais il faut vraiment être impliqué dans les strates supérieures, il faut aller jusqu'à la mairie, au préfet, et cetera si on veut vraiment avoir une action. On a souvent de très beaux discours au démarrage de projets et au final, c'est un peu toujours la même histoire, c'est l'argent qui prend le dessus : ce sera plus rentable d'avoir autre chose et donc hop, hop, hop, on enlève tout le monde et puis en plus ils ont des toitures en amiante, ce n'est vraiment pas bien, aller il faut tout nettoyer, on nettoie tout⁹⁶⁸. »

Son témoignage est loin de traduire une position monolithique, elle est bien au contraire en prise avec des questionnements qui parfois remettent en cause les nécessités d'aménagement des friches, les mobiles et les intentions des projets. Elle évoque aussi les difficultés dans le cadre de sa profession à faire accepter le changement aux usagers, mais aussi le statut privilégié du paysagiste : il est en prise avec à la fois les habitants et les politiques, ce statut à mon sens pourrait être un levier pour permettre de rétablir un dialogue entre citoyens et politiques et plus de concertation dans le cadre de projet paysager.

Le point de vue de l' élu

Matthieu Theurier⁹⁶⁹ est élu au conseil municipal de Rennes. Il est colistier de la maire socialiste aux élections municipales en mai 2020. J'ai choisi de le contacter aux vues de la tribune publiée sur le site d'EELV-Rennes⁹⁷⁰. Elle traduit à mon sens une part de la controverse qu'a engagée le projet de parc au sein même du conseil municipal et

⁹⁶⁸ Ibid. p. 253.

⁹⁶⁹ Volume 2, Annexes, Entretien avec Matthieu Theurier p. 257-264.

⁹⁷⁰ <https://elus-rennes.eelv.fr/prairies-saint-martin-de-la-nature-et-des-hommes/>, consulté le 20 novembre 2020.

de la majorité et en ce sens, elle ouvre un débat. Il aborde le paysage en non-spécialiste et lui confère plutôt une dimension patrimoniale, qui rejoint une part de l'approche paysagère des documents de planification. Selon M. Theurier, le projet parce qu'il est en faveur de la nature est indémontable.

« Cette dimension là des prairies (il évoque les usages des prairies Saint-Martin, dont les squatts), on a clairement voulu la flinguer pour le dire comme je le pense avec un motif qui était indémontable : retrouver un espace de nature et on n'a clairement pas fait avec les gens qui étaient sur les prairies Saint-Martin à cette époque⁹⁷¹. »

Cette remarque exprime de nouveau l'importance accordée aux enjeux de nature du point de vue de la communication politique dans les métropoles. Elle traduit aussi la relation paternaliste des politiques vis-à-vis de la nature, ils sont engagés dans des démarches de protection de la nature :

« à se contenter d'inverser les signes de l'opposition entre l'homme et la nature pour la mettre au service de la défense de la nature, comme le font souvent les éthiques environnementales, notamment celles qui se réclament de la valeur intrinsèque de la nature, on défend moins celle-ci que l'on ne dresse le procès de l'homme, ce grand perturbateur. Et l'on s'expose ainsi à des critiques justifiées⁹⁷². »

Il a voté pour le projet de Parc parce qu'il était selon lui déjà très avancé et intéressant d'un point de vue biodiversité. Pour autant, il remet largement en cause les modalités de l'aménagement. Il pense que la dimension sociale de la friche est moins facilement acceptable que sa nature sauvage par la société. Il aimerait sur d'autres zones pouvoir s'appuyer sur les habitants pour pouvoir construire les projets avec eux.

« Je trouve qu'il y a eu sur le projet des prairies Saint-Martin un rapport assez paradoxal justement à la question humaine ou quelque part on l'a cherché un peu à l'effacer en voulant amener effectivement cet espace de nature alors même qu'il y avait certainement moyen au

⁹⁷¹ Volume 2, Annexes, p. 258.

⁹⁷² C. Larrère, Les problématiques de la fin de la nature et les sciences sociales, art. cit.

contraire de s'appuyer sur cette présence humaine pour renaturer le site et trouver justement cette alliance entre les deux (...) le rôle de l'élu dans tout ça, je pense que c'est de s'autoriser ces espaces-là, de les permettre tout en les rendant acceptables donc en les régulant parce que ça fait partie de la mission de l'élu. Je pense qu'un des rôles de l'élu, et qu'on n'utilise pas assez, c'est de s'appuyer sur ces espaces-là et ceux qui les font pour construire la ville. »⁹⁷³

Son regard critique sur la gentrification est aussi intéressant à prendre en compte : il constate que c'est un argument souvent mobilisé par les citoyens contre les projets politiques, mais selon lui alors :

« on n'investit rien dans la ville parce que tout ce qu'on va faire va favoriser la gentrification⁹⁷⁴ »

Il pense qu'il existe des leviers (évoqués partie II⁹⁷⁵), mais il reconnaît qu'ils ne sont pas assez puissants.

Aux vues de ces deux entretiens, je constate que les points de vue sont beaucoup moins monolithiques que les actes. L'action politique implique des conséquences radicales sur les paysages et pour les habitants des prairies Saint-Martin, pourtant elle est le fruit d'un processus de décision qui lui, est loin d'être simple, ni une évidence pour ceux qui y ont participé.

L'action collective dans le cadre de projets paysagers

Ces échanges permettent d'ouvrir des pistes pour introduire plus de concertation dans les projets de paysage sur l'espace public, tout d'abord en renouvelant radicalement notre relation au paysage : il n'est pas un objet à modeler. Il faut comprendre ce qu'il produit sur nous, comment il agit dans les sociétés et sur les individus.

Les points de vue des individus sont alors déterminants, ils sont pluriels en fonction des types d'acteurs réunis (paysagistes, aménageurs, habitants), mais aussi des

⁹⁷³ Volume 2, Annexes, Entretien avec Mattheiu Theurier p. 259-260.

⁹⁷⁴ *Ibid.* p. 261.

⁹⁷⁵ Partie II, supra p. 264.

sensibilités : si le paysage agit sur nous, il faut donc partir d'où l'on est pour prendre une distance critique, expliciter nos liens avec le site, avec le projet. Les enjeux, les contraintes d'un élu ne sont pas celles des paysagistes ni celles des usagers et ils gagneraient à être verbalisés. Il n'est possible à mon sens d'ouvrir un dialogue et de trouver un sens commun qu'une fois cette mise à plat des partis pris, des enjeux et des sensibilités de chacun.

L'autre point déterminant est d'aller voir sur place et discuter en présence du site. Les réunions de concertation du projet des prairies Saint-Martin ont eu lieu dans une salle communale sur un dossier papier. Dans la recherche ou dans le cadre des politiques publiques, les décideurs et les scientifiques passent bien souvent plus de temps sur des cartes, des PowerPoint et des écrans qu'en présence du paysage. Sans nier l'intérêt de ces outils, il me semble qu'ils nous coupent aussi largement de la dimension sensorielle (auditive, olfactive, tactile), du déplacement physique, du ressenti corporel et de la rencontre fortuite. L'expérience des paysages de l'OPP des prairies Saint-Martin est tout autant le fruit de l'analyse de la base de données photographiques que de l'expérience physique du site, liée à la contrainte photographique d'aller voir sur place. Cette présence permet alors dans une dimension d'ouverture aux autres, la rencontre informelle. Enfermé dans une salle communale, on se coupe aussi d'une partie des usagers et des habitants, on travaille hors-sol.

Le paysagiste doit-il vivre sur place, ou à proximité et ainsi partager l'espace avec les usagers à l'image de la « permanence architecturale » pensée par Patrick Bouchain ? L'idée de permanence, développée par l'architecte Patrick Bouchain⁹⁷⁶ vient du théâtre. Il a participé au développement de la Friche Belle de Mai à Marseille : le metteur en scène François Cervantes, (Compagnie L'Entreprise), affirme à travers l'occupation de la Friche le besoin d'une permanence artistique pour tenter construire une relation pérenne avec le public. Patrick Bouchain s'inspire de cette initiative pour définir la permanence architecturale. L'enjeu est de « manger, dormir, résider » sur le chantier avec les habitants pour comprendre les relations complexes de ces derniers avec leurs espaces de vie. Il a reconduit cette démarche dans le cadre d'un projet de réhabilitation

⁹⁷⁶ HALLAUER Édith, « Habiter en construisant, construire en habitant : la « permanence architecturale », outil de développement urbain ? », in *Métropoles*, n° 17, 15 décembre 2015.

de logements sociaux à Boulogne sur mer, sa collaboratrice Sophie Ricard a résidé sur place pour tisser de véritables liens avec les habitants et sortir du cadre rigide institutionnel et technique.

L'un des autres points clés est aussi le calendrier des projets. La remarque de S François est pertinente, la concertation arrive peut-être souvent trop tard dans les projets d'aménagement de l'espace public. Ils font l'objet d'un concours. Pour y répondre, les paysagistes engagent une somme de travail importante sans la certitude qu'elle soit économiquement rentable s'ils échouent. Si la concertation intervient après cette première phase, il y a peu de chance qu'elle est une vraie place dans le projet : celui-ci est jugé sur son réalisme, les paysagistes vont donc plutôt tendre à donner des formes assez précises pour rassurer les élus que laisser une part importante à l'incertitude de la concertation. Il me semble aussi légitime qu'avec son regard de spécialiste, le paysagiste fasse parti de la concertation, il ne peut intervenir après.

L'une des autres pistes de réflexion est de faire ensemble, redonner une place au « land skape⁹⁷⁷ » dans une dimension partagée, collective et festive. Les jardins partagés, les chantiers collectifs (par exemple ceux organisés à NNDL), permettent d'associer des habitants à la fabrication des lieux, du mobilier. Agir et fabriquer collectivement le paysage, tout autant d'un point de vue théorique à travers un échange de paroles, l'élaboration d'un projet que d'un point de vue pratique permet de nouer des liens entre les individus. Par ailleurs, si un chantier collectif implique une part des habitants d'une commune ou d'un quartier, il ne renvoie pas la même image que lorsqu'il est uniquement géré par une entreprise privée. Dans la même veine que les chantiers participatifs de la ZAD, ceux de l'association des Hommes & des Arbres se saisissent de techniques de travail non industrielles du bois pour engager des chantiers collectifs dans l'espace public. L'association travaille avec des architectes paysagistes. De même qu'Abrakadbois, ses membres questionnent à travers leur activité, son impact dans l'environnement bien au-delà du chantier en questionnant l'approvisionnement en ressources et donc à travers elles, la gestion des paysages forestiers. Elle s'est construite à partir du constat que :

⁹⁷⁷ Tim Ingold, supra p. 441.

« Un non-sens général et vertigineux fait se croiser ressources locales et matériaux mis en œuvre dans le cadre de flux commerciaux aux lourds bilans. Nos forêts ou coupes sont achetées et exportées aux antipodes, par des investisseurs étrangers, pendant que nous importons massivement des bois issus de forêts boréales, tropicales et équatoriales dévastées pour l'occasion. Parfois nous rachetons finalement nos propres bois, transformés et renvoyés en retour (..). Quant aux moyens de valoriser les bois, ils influent directement sur la manière dont la ressource est considérée et gérée. Dans le cas de l'industrie, celle-ci est gourmande en bois de forme et de taille standard, récoltables sous forme de moissons. Le parallèle avec l'agriculture intensive s'impose. Il ne s'agit donc pas d'avoir des forêts -au sens large et complexe du terme- mais des cultures étendues et monospécifiques dont la différence majeure avec les céréales est simplement le temps de pousse et de récolte. Les problèmes environnementaux intrinsèques sont majeurs. Les conditions de travail des acteurs de cette filière non questionnées. »

L'association mobilise des bois locaux, disponibles à proximité des chantiers. Elle implique aussi les habitants avec l'aide de paysagistes dans la conception et dans la fabrication des aménagements paysagers. Pour cela, elle se détache des formes standardisées et rectilignes induites par le processus de fabrication industrielle :

« L'association va donc puiser dans l'immense réservoir des savoir-faire traditionnels, d'ici et d'ailleurs avec le souci de sauvegarder et perpétuer ce patrimoine immatériel inestimable, mais en danger de perte. Cette source d'inspiration est ensuite réutilisée telle quelle, ou réappropriée et déclinée, sans aucun complexe, si celle-ci semble critiquable ou afin de répondre au mieux à certaines données toutes contemporaines. Notre vision patrimoniale est plus proche de sa définition japonaise qui valorise perpétuation et évolution des savoir-faire que sacralisation d'une matérialité pour raison d'ancienneté, comme c'est le cas en occident. »

En ce sens, ce n'est plus tant l'objet que le geste qui est l'agent d'une mémoire collective. Cette démarche, affiliée au paysage, implique que dans une dimension esthétique et politique, ce ne sont pas tant les formes du paysage qu'il faut figer qu'être attentifs à leurs dynamiques écologiques et sociales, à leur modalité de production, aux modes de vie, de déplacement, d'habiter qu'elles incitent et qui s'y développent. Seulement alors, le paysage fait sens, il n'est plus une forme détachée et décontextualisée d'une société, mais bien au contraire un milieu vivant qu'il faut respecter, cultiver, dont il faut prendre soin, à travers des pratiques sociales et culturelles respectueuses de la pluralité des formes de vie qui s'y développent. Prendre soin de notre environnement, c'est avant tout faire évoluer nos modes de vies.

4. Relier

Il n'existe actuellement plus de squatter sur le site des prairies Saint-Martin, les dernières maisons vides ont été murées et nombre de cabanes ont été détruites. Comme le souligne M. Theurier⁹⁷⁸, il n'y a plus du fait de la densification de la ville, d'espaces de nature marginaux avec la disparition des trois grandes friches rennaises. Il n'y a plus de possibilité de garer un camion ou une caravane en bord de prairie à Rennes. Pour autant, pour l'instant, le squat en tente perdure ponctuellement sur place. Peut-être, à l'inverse des effets attendus, la mise en place des barrières des réserves va à terme le favoriser en préservant dans certaines parcelles plus d'intimité. Si l'OPP des prairies Saint-Martin n'a pas permis d'agir sur le processus de construction du parc, il conserve cependant, grâce à l'archive photographique, une mémoire de la friche et en ce sens il permet d'ouvrir un débat sur le statut des friches dans notre société et les processus d'aménagement du paysage. Les témoignages recueillis légitiment largement ce débat et je pense que certaines images de l'OPP (principalement celles des squatt) ont nourri leur sincérité. Comment impulser une dynamique ?

Les récits

Les paysages de friche des prairies Saint-Martin sont le produit de multiples subjectivités, d'individus seuls ou de groupes, ils sont hétérogènes. Il n'existe pas d'unité

⁹⁷⁸ Volume 2, Annexe, p. 259.

préalablement pensée, ils sont les résultantes de différents types d'usages et de différentes histoires (l'industrialisation, l'essor des jardins familiaux, le principe de construction « sauvage » du lotissement après-guerre sans permis de construire, etc.). Ces paysages sont le produit d'initiatives ponctuelles ou du retour à la nature des parcelles délaissées. Il y a beaucoup d'aménagements temporaires, car précaires, ils mobilisent peu de moyens. Il existe une forme d'autogestion du site et d'auto-organisation à travers le ramassage de déchets, la création de mobilier, de jardins partagés, l'échange de légumes. Ce système échappe partiellement à l'institution et à l'économie capitaliste. Il est une forme d'économie parallèle, composée de troc et de récupération. Les formes du paysage des prairies Saint-Martin traduisent ces réalités sociales, elles peuvent apparaître comme un espace de désordre pour certains, un refuge pour d'autres. Comment rendre compte ses subjectivités, ces modes vies qui ont modelé une part des paysages ?

Les photographies de l'observatoire sont le fruit de multiples rencontres informelles sur place ou dans le cadre de séminaires de recherche dont la formation paysage⁹⁷⁹ associant les scientifiques de l'observatoire et la ville. En parallèle des captations photographiques, j'ai donc effectué un travail d'écriture qui retrace les histoires qui ont modelé les paysages des prairies Saint-Martin.

Cette nécessité d'écriture provient de la série Z1SB1⁹⁸⁰. Les cinq premières images montrent un paysage de sous-bois. La photographie est principalement cadrée autour de la forme d'un arbre, dont les branches courbées délimitent l'image. La première année, la série donne à lire le rythme des saisons, mais il n'y a pas de modifications anthropiques notables du site excepté le cycle naturel. Au début du second automne de l'OPP, le site est squatté. Sous la protection du couvert végétal, un couple a monté une tente sous une bâche maintenue par les branches. Pour photographier le point de vue, je rencontre ses habitants. La première difficulté est donc de m'introduire sur un terrain qui a temporairement été privatisé. La précarité et le peu d'intimité de leur situation produisent chez moi un sentiment de malaise, la crainte en allant à leur rencontre, de leur enlever le peu d'intimité que leur offre la protection du

⁹⁷⁹ Voir Partie 2, supra p. 146.

⁹⁸⁰ Volume 2, Portfolio, p. 43.

couvert arbustif. Je les rencontre. Ils me disent qu'ils n'ont besoin de rien, que c'est provisoire, et qu'ils vont bientôt partir. Je pense qu'ils ont peur d'être dénoncés. Ils acceptent que je photographie le point de vue : ils le justifient ainsi « vous étiez là avant (la légitimité du premier, nous on fait du parti du paysage) ».

Ils me demandent si je souhaite les photographier. Je leur laisse le choix. Ils préfèrent rentrer sous la bâche. L'image Z1SB1 (6) est fondamentale au sein de l'OPP et dans ma pratique photographique. Elle est le témoin d'une spécificité de l'image dont j'étais certes déjà consciente : sa part de visible et d'invisible. La série représente l'évolution d'un paysage de sous-bois, et puis, un jour, dans une image, l'apparition d'une tente au premier plan, occupe une grande partie du cadre. Pourtant, à l'échelle des prairies Saint-Martin, cet habitat précaire est caché et peu accessible. Le cadrage photographique focalise sur ce qui peut paraître un détail à l'échelle du site. De plus, le spectateur ne peut pas deviner en regardant l'image que sous la toile kaki de la bâche, il y a un couple, leur chien et leurs chats. Ils ne sont pas visibles sur l'image, mais ils sont bien présents sur le site. À la saison suivante, la tente a disparu. Il ne reste que quelques traces dont un morceau de fil attaché à une branche cassée. L'intrusion est soudaine, c'est un point de rupture dans la série et pour autant les traces de ce passage sont ensuite très longues à se dissiper. Par ailleurs, il est difficile en extrayant une image de la série de comprendre que ce simple morceau de fil attaché à une branche est le témoin d'un squat provisoire. L'une des problématiques de l'image photographique est de comprendre ce qu'elle donne à voir et ce qui se dissimule derrière l'image, derrière la toile de tente, derrière le cadre.

Squat est le premier texte que j'ai écrit.

Squatt

Sous la bâche, il y a une tente.

Autour, ils sont six :

une femme, un homme, un chien, trois chats.

Ces derniers ont un morceau de laine attaché à une de leur patte pour ne pas s'échapper.

Cela fait plusieurs semaines que je repousse le moment de prendre l'image.

La saison avance.

Je leur parle de l'histoire de l'observatoire,

l'écologie, le paysage, la reconduction des photographies.

J'ai peur d'être intrusive,

ils craignent d'être dénoncés.

Je m'excuse de les déranger,

eux d'habiter sur un point de vue.

Une image/une tente.

Doivent-ils apparaître sur la prise de vue ?

C'est comme vous voulez.

Ils rentrent sous la bâche.

Cela dure quelques minutes

pour faire les réglages.

Une poignée de secondes

pour enregistrer.

Je m'affaire sur le dépoli

en essayant de recalibrer les parties manquantes.

J'ai en filigrane l'image d'eux tous

entassés sous la tente.

Ne pas bouger.

Il peste. J'ai fini.

Merci, au revoir.

À dans quelques mois.

Peut-être.

Je pars, ils restent.

L'ancien jardin a plusieurs fois été squatté.

La cabane qui soutenait la glycine est démembrée.
Elle s'affaisse.
Les tentes tournent.

Cette fois,
ils sont plusieurs.
Certains ne parlent pas français
Ils rient entre eux.
Je ne comprends pas tout.

Je sors ma chambre photographique.
Ils me questionnent sur l'objet.
Je leur explique que
c'est comme une prothèse,
le prolongement de mes yeux.

Il y a un silence.
L'un d'entre eux me dit qu'il comprend.
Alors je prends l'image.

Plus tard, c'est un garçon d'une vingtaine d'années.
Il a des dreads noires, un kyste sur le front.
Ces doigts sont jaunes et gonflés.
Il a fait un jardin, c'est plutôt bien arrangé.
Plusieurs fois, il m'a proposé un café.
Je me suis fixé la règle
de ne jamais rentrer chez lui en son absence.

Pourtant, une fois
je ne l'ai pas vu pendant des semaines.
Je me suis dépêchée.
L'image est floue.
Je ne l'ai pas revu.

Plus tard, d'autres m'ont dit,
qu'il avait déménagé.

Cette pratique d'écriture m'a alors semblé largement complémentaire des images produites. J'ai donc poursuivi ce travail, sous la forme de textes courts, eux-mêmes composés de phrases brèves, ils reproduisent ainsi le rythme, la dynamique du saut. Le texte « le cycle des bois » associe trois types d'histoires : celle des prairies Saint-Martin, une histoire autobiographique sur mon enfance près de la forêt qui explique un intérêt pour les paysages sauvages, et l'histoire de l'art, des représentations des paysages de forêts, leur statut particulier, de réserves.

Les bois

Intouchées, sous des latitudes tempérées,
les friches redeviennent des bois.

Pour les Romains à l'origine,
il y avait Rhéa Silvia la forêt mère.

La première réserve de protection du paysage
a été créée en 1853, en forêt de Fontainebleau.
Elle est à l'initiative des peintres de Barbizon.
Là-bas, il reste encore des réserves biologiques intégrales,
des zones interdites à toute fréquentation.

Les séquoias géants —
le photographe Carleton Watkins visite le Yosemite en 1861.
Il fait poser des silhouettes minuscules au pied des arbres.
Le site est lui aussi classé réserve en 1890.

J'ai grandi à la lisière de la forêt de Fontainebleau.

« Tu ne devrais pas te promener seule dans les bois mon enfant »
me conseille un punk aux prairies,
qui m'aperçoit sortir d'un bosquet.

La forêt est bien souvent un paysage,
sans horizon.

Aux prairies, les sous-bois sont les terres les moins polluées.
L'activité organique a accéléré la reconstitution des sols.
Dans le projet des paysagistes,
ce sont des réserves,
les zones qu'il ne faut pas fréquenter.

Dans le texte *les clandestines*, je considère les images comme des graines, celles que je transporte quand je ressors de la friche. Elles sont une forme d'écho à une citation de Jean-Christophe Bailly sur la dormance :

« Dans la succession rapide et parfois même affolée des strates, aucune d'entre elles toutefois n'efface la précédente, et il en résulte pour chaque situation ou chaque document (...) une possibilité de résonance non pas infinie, sans doute, mais très longue. Irrégulière, soumise à des conditions et susceptible de retours, cette survivance tantôt se maintient comme une sorte de dormance – c'est le terme que l'on emploie pour désigner le pouvoir qu'on les graines de conserver longtemps leur capacité de germination –, tantôt agit comme une résurgence, que celle-ci soit provoquée ou qu'elle se soit libérée d'elle-même⁹⁸¹. »

⁹⁸¹ J.-C. Bailly, *Le dépaysement*, *op. cit.*, p. 54.

Les clandestines

Certaines prairies
n'ont pas été fauchées depuis plus d'un an.
En ville,
c'est exceptionnel.
Elles s'enfrichent.

Leur parcours est lent
Les épines s'accrochent,
s'agrippent,
les plantes se protègent.
J'en ressors couverte de pollens,
sur les vêtements,
les cheveux,
à l'intérieur de la sacoche photographique.

Je transporte
des morceaux de paysage

Ce trafic de graines clandestines
est comme celui des images :
elles surgissent de notre mémoire,
souvent incontrôlables,
sans cesse réinterprétées.

Elles modèlent
notre perception du réel.

Faune est un texte dont le titre reprend le nom de la figure antique, mi-homme, mi-animal. Il traduit aux vues des multiples relations à l'animal domestique, sauvage, protégé, nuisible, les polarités, les conflits que soulève le statut de l'animal aux prairies Saint-Martin. En prise avec ces multiples points de vue, sans passeurs, sans hybrides, il me semble que l'on ne sait plus très bien quelle place lui donner.

Faune

Entre chien et loup,
il y a une femme qui nourrit les chats.
Les cabanes de jardins ont été détruites par la ville.
Depuis, elle leur fabrique des abris.

Le géographe de l'observatoire
pense qu'il y a trop de prédation sur le site,
en particulier contre les oiseaux.
Il aimerait

« dire deux mots à ceux qui s'amuse à nourrir les chats ».

Il y a aussi des chiens dispersés dans les bois.
Ils signalent la présence d'un étranger.
Si l'un d'entre eux aboie,
les autres, lui répondent,
comme un écho.

« Avec leurs gros chiens, ils font peur aux chats »,
m'a dit un soir la bienfaitrice.

Les écologues ont installé leurs pièges dans certaines zones.
Ils font des prélèvements de la microfaune
pour quantifier la pollution des sols.
Les insectes, mollusques et crustacés
sont des bio-indicateurs.

La ville, quant à elle,
a érigé des filets
pour protéger la reproduction des batraciens.
Mais la plupart ont été vandalisés.
Ils n'ont pas tenu quinze jours.
Les politiques le savaient.

« Rien ne tient jamais aux prairies. »

Les squatters m'ont dit qu'ils n'y étaient pour rien.
Les bâches ont jonché le sol pendant plusieurs années.

Dans le futur parc,
certaines zones seront closes,
interdites aux visiteurs.

Il y aura des vaches
pour entretenir les prairies humides.
Et aussi des affûts
pour observer les oiseaux.

« Il est important que le citoyen soit en contact avec la biodiversité. »

Mes temps de pause
sont trop longs pour enregistrer les animaux.

Squatt, Clandestines et Faune déploient une part des présences vivantes végétales, animales et humaines de la friche. Certains sont nomades, ce qui est différent de l'errance. Ils sont en lien avec d'autres lieux, selon différentes trajectoires. Les plantes sont nomades et se dispersent, la faune et les hommes sont des agents de leur voyage. La faune migre en fonction de l'évolution du milieu, de ses rythmes biologiques, de même qu'une part des habitants eux aussi nomades, certains squatters et ceux qui vivent en camion ont différents points d'attache. Le caractère marginal de la friche est aussi lié au nomadisme.

Dans une certaine mesure les friches peuvent aussi être assimilées aux espaces striés tels qu'ils ont été définis par Gilles Deleuze et Félix Guattari. La philosophe Manola Antonioli a analysé d'un point de vue politique la « géophilosophie » de Gilles Deleuze et de Félix Guattari⁹⁸². L'œuvre du philosophe et du psychanalyste est dense, elle est construite de multiples niveaux de lecture, de stratifications. Ils mobilisent le vocabulaire de la géographie, de la zoologie, de la botanique, du voyage, afin de produire une pensée de la terre, du territoire, des paysages, des politiques et de leurs effets sur les structures spatiales. Ce nouvel usage des mots n'est pas métaphorique, il est plutôt un moyen de questionner les partages traditionnels entre le dedans de la conscience et le dehors du monde physique et social. Leur œuvre tend à inscrire « la pensée dans l'espace et l'espace dans la pensée⁹⁸³ ». Dans le cadre de cette recherche, je me suis focalisée sur leur emploi du terme « nomade » corrélé à la distinction entre « espaces striés » et « espaces lisses ».

Les espaces lisses et les espaces striés sont définis dans *Mille plateaux*⁹⁸⁴. Deleuze et Guattari empruntent les termes au compositeur Pierre Boulez qui les utilisaient afin de définir deux espaces-temps musicaux : l'espace strié est soumis à la mesure (régulière ou irrégulière) et l'espace lisse est celui où l'écart, la coupure, la césure peut s'effectuer où on veut. Ces deux espaces sont tous deux composés de points, de lignes, de surfaces,

⁹⁸² ANTONIOLI Manola, *Géophilosophie de Deleuze et Guattari*, Paris, L'Harmattan, « Ouverture philosophique », 2003, 268 p.

⁹⁸³ Manola Antonioli « Gilles Deleuze et Félix Guattari : pour une géophilosophie » PAQUOT Thierry, YOUNES Christiane et LAUDIER Isabelle (éd.), *Philosophie de l'environnement et milieux urbains*, Paris, Découverte, « Armillaire », 2010, 183 p, p.117-138, 118.

⁹⁸⁴ DELEUZE Gilles, GUATTARI Félix, *Mille plateaux*, Paris, Éditions de minuit, « Collection "Critique" », 1980, 645 p.

mais ce qui les dissocie, c'est leurs itinéraires, leur distribution, leur peuplement. L'espace strié se traduit par un mode de déplacement d'un point à un autre. Comme le souligne M. Antonioli⁹⁸⁵, ils ne sont pas liés à une forme d'errance, leurs trajets sont réglés avec un début et une fin. Le mouvement sans buts est considéré comme nuisible, inutile, illégitime. Les espaces lisses sont, au contraire, les espaces du parcours, où les arrêts sont provisoires, des espaces que l'on peut traduire par des vecteurs, des directions. Ils ne sont pas mesurables, ce sont les déserts, les steppes, les glaces ou la mer. Il existe bien évidemment sur le territoire, des superpositions de ces deux types d'espaces, à travers la diversité ou l'évolution de leurs usages.

Dans le texte *Différence et Répétition*, issu de la thèse de G. Deleuze, M. Antonioli note l'intérêt du philosophe pour le terme « nomade ». Il le définit non pas à travers l'idée de mobilité ou d'errance, mais sur un principe de distribution de l'espace, les nomades sont corrélés aux espaces lisses. Nomade vient de « *nomos* » c'est un lieu au départ d'occupation sans limites, sans propriétés, ni enclos, ni mesures. Le mot signifie « pâturage ». Les nomades sont donc ceux qui font paître leurs troupeaux, mais leur absence de sédentarité pour chercher de nouveaux pâturages en découle. Le mot a donc la double acception de pasteurs et nomades, par opposition aux agriculteurs sédentaires. Dans l'antiquité, les nomades sont définis plus par une accumulation de négations que par des traits positifs. Les nomades « ne labourent pas, ne mangent pas de pain, n'habitent pas de maisons, n'ont ni ville, ni lois, ni gouvernement. Ils s'écartent donc de la norme »⁹⁸⁶. Ils sont les restants d'un mode de vie primitif, intermédiaire entre sauvage et civilisé. Sans limites, c'est la définition des comportements sauvages (par exemple ceux des satyres antiques).

Nomos provient de la racine *nem*, il définit les rapports entre distribution et partage : le *nomos* c'est le principe de loi antique utilisé pour attribuer à un troupeau un pâturage, attribué en partage l'espace. Au XVI^e siècle apparaît le mot nomade, l'opposé à sédentaire⁹⁸⁷. Selon G. Deleuze, la distribution complexe des espaces des

⁹⁸⁵ *Ibid.*, p. 125.

⁹⁸⁶ WOLFF Etienne, « Espaces du sauvage et nomades » in *Les espaces du sauvage dans le monde antique : approches et définitions. Actes du colloque (Besançon, 4-5 mai 2000)*, Besançon, Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité, p. 21-28, p. 21.

⁹⁸⁷ M. Antonioli, *Géophilosophie de Deleuze et Guattari*, op. cit., p. 24-26.

nomades s'opère en fonction des bêtes, ce sont des espaces sans limites précises comme l'étendue autour d'une ville. Ils relèvent d'une autre forme de partage de l'espace, différente de celles des sédentaires. Le nomadisme inspire l'ontologie deleuzienne sur un principe de distribution, où les choses se déploient sur toute l'étendue d'un être univoque et non partagé. C'est « un espace démonique plutôt que divin puisque les démons sont des figures de l'intervalle, des êtres intermédiaires entre hommes et les dieux, ils peuplent les espaces interstitiels ils brouillent les frontières et les propriétés »⁹⁸⁸.

Le *saltus*, c'est aussi l'espace des démons. Sans limites fixes, il ne peut être mis en réserve (l'acte qui entérine les réserves des PSM est celui de poser des barrières et donc de délimiter le territoire et le dissocier de l'espace anthropique). Son institutionnalisation annihile son intermédialité, il n'y a plus de saut, de passages.

⁹⁸⁸ *Ibid.*, p. 26.

Nomades

Les prairies sont un spot
pour ceux qui vivent en camion.
Ils stationnent le long d'une impasse,
entre des maisons, des squats,
et quelques caravanes.

Certains sont étudiants.
L'allée est souvent déserte en été.
Ils réapparaissent en septembre.

Il existe une saison des camions.

La ville a posé des pierres pour les empêcher de se garer.
Les blocs ont été déplacés.
Puis, ils ont migré à la périphérie du site.

Pour construire le parc,
il faut exproprier la zone habitée.
Avec les propriétaires,
c'est plus compliqué qu'avec les squatters.
Certains ont eu gain de cause.

Pendant plusieurs mois,
les engins ont excavé une partie des terres polluées.
Ils ont creusé, transporté, entassé.
La nature se modèle à la pelleteuse et au camion-benne.
Le temps des travaux,
une partie de la faune,
a elle aussi migré sur les côtés.

Jardin

Friche

Parc

La proximité d'un parc,
ça augmente la valeur foncière des zones.

Les grues sont montées autour des prairies.
Depuis quelques mois,
un promoteur immobilier vend un programme intitulé

« J'habite une prairie ».

La ville se normalise.

Elle se remplit d'images photoshopées couleur pastel.

Elles promettent aux citoyens
un cadre de vie idyllique.

Le texte *la scène* ne fait pas référence explicitement aux prairies Saint-Martin. J'évoque à travers lui, l'histoire de la représentation du paysage, son caractère théâtral et les enjeux de notre relation moderne à la nature.

La scène

Le paysage aurait été inventé
à la Renaissance
par des artistes.
Il aurait glissé, furtivement,
du fond du tableau,
de derrière la fenêtre
au premier plan.

Son entrée en scène coïncide
avec le goût de l'époque pour l'Antiquité
et la géométrie euclidienne,
l'émergence du concept moderne de nature
et l'invention de la perspective.

Elle place le spectateur
sur un point de vue unique
en dehors de la scène.

La nature,
un objet en dehors du sujet ?

Sebastiano Serlio a représenté au XVI^e siècle
les trois principaux genres picturaux.

Il y a la scène tragique, l'histoire des grands hommes,
la scène comique celle des citadins, les marchands, les avocats,
et enfin la scène satyrique,
le théâtre des petites gens, la pastorale, le paysage.

Je me suis souvent dit :
la scène satyrique
c'est sacrément le bordel comparé aux deux autres.
Peut-être est-ce la faute des satyres,
ces êtres ivres et lubriques,
des saltimbanques ?

C'est comme si la nature débordait de partout,
et que l'homme moderne essayait
en vain
de la contrôler.

Le souffle/ le saut est un texte sur notre relation à la fois corporelle et symbolique aux territoires de *saltus*. Ce type de territoire offre un espace de respiration d'un point de vue physique et d'un point de vue sociétal. La respiration est un symbole de la liberté dans le sens qu'elle implique un renouveau, un renouvellement de l'air pour s'oxygéner que l'on peut ensuite interpréter à différents niveaux de lecture. Elle est aussi liée à notre condition d'être humain : nous mourrons quand nous cessons de respirer. Selon Bruce Bégout, le rôle esthétique du paysage est « de déplacer ce quotidien toujours malléable et fuyant, pour monter ses propres possibilités de jeu, au sens mécanique du terme, son espace d'écart et de frottement, une marge à respirer⁹⁸⁹. »

Les marges sont aussi des espaces de conflit avec les pouvoirs publics. Les machines de guerre sont définies dans « le traité de nomadologie » de Mille Plateaux. Les machines de guerre sont des entités insaisissables et irréductibles à une armée subordonnée à l'État. La machine de guerre est d'une autre espèce, d'une autre nature, d'une autre origine que l'appareil d'État. C'est une invention des peuples nomades. La tâche de l'État est de strier l'espace, contrôlé les flux. Cependant, même dans la ville il existe des espaces lisses à travers des interstices, des lieux sans fonctions qui échappent au contrôle. Les machines de guerre ne reposent pas sur une distribution de grandes quantités homogènes (l'armée, l'administration), mais des articulations fines, des compositions variables de petites unités, des chaînes⁹⁹⁰.

⁹⁸⁹ Bruce Bégout in R. Bertho et H. Conésa, *Paysages français*, *op. cit.*, p. 23.

⁹⁹⁰ ANTONIOLI Manola, *Machines de guerre urbaines*, Loco., Paris, s.n., 2015, 304 p, p.18.

Le souffle / le saut

Dans l'Antiquité,
le *saltus*, c'est l'espace du saut.
Le territoire des bergers,
les pas, les gorges, les défilés.
C'est un lieu de passage,
le sauvage
en dehors du domestiqué.

La photographie fige.
Mais les jours de vents,
sur les tiges, les herbes, les feuilles,
il y a des flous de bougés.

Les dynamiques des parcours.

Aux prairies, il y a des promeneurs,
les enfants / le chien, des coureurs, des glaneurs, des squatters.

Courir, c'est une succession de saut.
Mis bout à bout, c'est un envol.

La reprise de la végétation a effacé certains chemins,
d'autres se sont tracés.
Ils évoluent en fonction des passages et des saisons.
Certains milieux se referment.
La circulation est plus difficile.

Le *saltus* c'est aussi le maquis,
les espaces accidentés et fermés
caractéristiques des zones de guérillas.

Il est plus facile d'échapper au contrôle des autorités
du fait d'une certaine illisibilité du site.

Les sentinelles sont les satellites, les agents de surveillance du paysage. Le récit renoue avec l'histoire du point de vue et de la domination du regard. Les pléiades sont des figures de la mythologie antique qui nomment aujourd'hui un outil de très haute technologie : un satellite. Il existe un écart entre l'archaïsme de la figure et l'hyper sophistication de cet outil. Ce texte tend aussi à questionner aussi nos relations aux outils et ce qu'ils impliquent à travers nos corps de notre relation au paysage.

Les sentinelles

L'observatoire travaille avec plusieurs radars
en partenariat avec le Centre National d'Études Spatiales.

Les satellites s'appellent

« Spot, Pléiade et Sentinel. »

Selon la mythologie grecque,
les Pléiades sont les filles du titan Atlas
et de l'océanide Pléioné.

Plusieurs fois par an, ils balaient le site.
Leurs faisceaux rebondissent sur des obstacles,
ils renvoient des ondes.
Les ingénieurs traitent ces réponses pour constituer des images.

Les points de vue remarquables
sont ceux qui assurent le plus de recul.
Les forts militaires sont de (véritables) architectures à contempler le paysage.
L'esthétique
va de pair avec la domination du regard.

Les satellites affranchissent de la perception corporelle des environnements.
Peu importe la topographie,
leurs trajectoires sont homogènes et calculées.

La pratique photographique, quant à elle,
nécessite d'aller voir sur place.
Mes déplacements dans la friche sont sinueux et irréguliers.

L'onde radar peut pénétrer des structures complexes.
La photographie est limitée au plan optique.

Parfois, la couverture nuageuse est trop dense.
Statistiquement, ils enregistrent peu d'images
sur le site exploitable entre janvier et mars.

Relier

Cet autre mode d'expression m'a semblé largement complémentaire des images. Les paysages photographiques sont contemplatifs et pour autant ils sont liés à des échanges avec des politiques, des scientifiques, des squatters, des paysagistes. Le texte me permet de retranscrire une part de ces échanges, mais aussi le hors champ des images, l'avant, l'après, l'à côté de la prise de vue. Je peux ainsi faire coexister d'autres points de vue. Le texte est écrit à la première personne, ce n'est pas une forme d'égoïsme, mais plutôt une sorte de réalité pragmatique. Je suis l'opératrice des images, le réceptacle des échanges, des expériences vécues. Il me paraît illégitime de ne pas gommer cette réalité. Le texte permet à travers la narration d'intégrer de l'action dans ces paysages et en ce sens il est complémentaire du caractère contemplatif des séries photographiques.

À travers les mots, je tends à rendre public, à passer d'autres voix que la mienne. Les textes reprennent aussi très synthétiquement des réflexions sur la construction individuelle et collective de notre relation au paysage, en lien avec d'autres lieux, d'autres images, d'autres moments. Ces histoires sont comme des poupées russes, ce sont des imbrications de temps, d'échelles, de paysage vécu, pour construire un paysage mémoire. En articulant les séries d'images et les textes, je considère le travail produit sur les prairies Saint-Martin comme une forme de réseau à partir d'un site, d'un lieu, d'un individu, qui renvoie à d'autres subjectivités, d'autres lieux, d'autres paysages, d'autres images, d'autres histoires et mémoires individuelles et collectives. Comme une toile d'araignée, c'est un maillage qui relie plusieurs altérités.

Un troisième et dernier élément compose le projet créatif : j'ai réalisé des captations vidéo pendant le chantier. En effet, le gros œuvre engage un nouveau cycle pour le site. Il implique de profondes modifications, d'importants mouvements de terre et la disparition des squatters. C'est une rupture dans un des cycles des prairies Saint-Martin. Les vidéos ne durent que quelques minutes. Trois d'entre elles ont été captées sur place⁹⁹¹. La dernière, le rite, a été enregistrée à Notre-Dame-des-Landes⁹⁹² à l'occasion de l'expérimentation festive d'une ancienne coutume qui consiste à marquer

⁹⁹¹ Volume 2, Portfolio, *Faune, la scène, la chute* p. 233-235.

⁹⁹² Volume 2, Portfolio, *Le rite* p. 232.

symboliquement le territoire en battant ses frontières avec des bâtons. Les paysages de cette vidéo sont aussi des prairies. À travers son caractère énigmatique et décalé de nos vies contemporaines, ce montage active une forme d'imaginaire. Il réintroduit aussi des corps en mouvement dans les paysages.

Les premières formes matérielles issues du projet ont été des tirages photographiques sous diasec, afin de mettre en valeur la lumière des images à travers ce dispositif d'encadrement très spécifique. À l'occasion d'une exposition collective au Parlement de Bretagne, j'ai extrait quatre printemps de la série Z2J4. Avec le recul, je pense que j'ai alors reproduit les codes esthétiques d'une part de la production d'images photographiques contemporaine, mais sans les questionner, le tirage photographique encadré tend à sacraliser l'image. Il m'a semblé alors me détacher des réalités de la friche, de son caractère nomade et adaptable.

Il est nécessaire de questionner aussi la production, la matérialisation de ces images dans un souci d'accessibilité, de leur donner une forme sobre, mais aussi d'en réfléchir les moyens et les circuits de diffusion. J'ai alors décidé d'investir des formes physiquement et économiquement plus accessibles. Le montage numérique est un moyen de diffusion approprié. Dématérialiser l'archive photographique, permet de créer une œuvre nomade et adaptable. Si j'ai choisi l'argentique pour la précision qu'offre la photographie à la chambre, je veux une restitution dynamique, mobile des images à travers des montages multimédias numériques ou éditoriaux des différents matériaux captés sur place, la sédimentation des traces et des histoires qui ont modelé les paysages du site. Construits selon un principe de montage de différentes images entre elles, ils constituent une mémoire avec ses anachronismes et non la réalité d'un espace-temps homogène, continu et figé. Ce principe de mise en forme s'inspire des atlas.

Un atlas est une compilation d'objets du savoir, « un dictionnaire des sciences de l'œil⁹⁹³ ». Il est construit d'images agencées en planches afin d'être observées. Au XVIIIe si., les atlas sont dédiés aux cartes géographiques, puis à l'anatomie (les cartes du corps humain) et à l'astronomie. Au milieu du XIXe s., les sciences tentent de circonscrire

⁹⁹³ Daston Lorraine, Galison Peter et Latour Bruno, *Objectivité*, traduit par Hélène Quiniou et traduit par Sophie Renaut, Dijon, Les Presses du réel, « Fabula », 2012, 581 p., p. 31.

leur champ d'études à travers ces ouvrages de référence pour les professionnels. Cette forme éditoriale est au XXe siècle réapproprié par des historiens de l'art ou des artistes.

*Der Bilderatlas Mnemosyne*⁹⁹⁴, « l'Atlas en images », a été conçu par Aby Warburg de 1926 à 1929 au sortir de la clinique psychiatrique de Kreuzlingen à l'intérieur de la Bibliothèque des sciences de la culture qu'il a créée à Hambourg. L'historien s'engage dans un travail de répartition d'images sur des châssis de toile noire en vue de construire le propos de ses conférences. Les images sont maintenues sur les tableaux par des pinces, des trombones ou des punaises : les constructions des planches sont évolutives. Les conférences marquent l'arrêt du montage et du démontage des images. Ce type d'agencement des images matérialise une forme spatiale de la pensée de son auteur, beaucoup plus librement que ne le permet la succession d'images d'une projection. Le titre Atlas reprend le nom du Titan qui dans la mythologie grecque supporte la voute céleste, Mnémosyne est le nom de la déesse de la mémoire. Les sources iconographiques sont des reproductions et des détails d'œuvres d'art, mais aussi des cartes à jouer, des timbres, des cartes postales et quelques photographies, telles une vue aérienne ou les propres photographies de l'historien ainsi que des coupures de journaux, des pages de livres. Le champ lexical qui précède le choix des images relève de la physique : l'auteur emploie les mots « polarité », « transformateur », « tension », « mouvement pendulaire » ou « dynamique »⁹⁹⁵. De fait, les planches présentent le télescopage d'images provenant de différentes époques et de différents territoires. La variabilité des échelles des reproductions permet de les hiérarchiser. L'Atlas est une forme iconographique en mouvement, transhistorique, à géographie variable. L'édition souhaitée par l'auteur, d'un portfolio de planches non reliées, mobiles, accompagnée de textes n'a jamais vu le jour, arrêtée par sa mort brutale.

L'exposition *Nouvelles histoires de fantômes*, est une installation conçue par Georges Didi-Huberman et Arno Gisinger d'après l'Atlas Mnémosyne d'Aby Warburg, elle met en perspective des œuvres d'art du passé avec la photographie et le cinéma. Georges Didi-Huberman a conçu en 2010 une exposition intitulée « Atlas » et présentée au Musée Reina Sofia de Madrid, au ZKM de Karlsruhe et aux Deichtorhallen-

⁹⁹⁴ Warburg Aby et Recht Roland, *L'atlas Mnémosyne*, Paris, L'Ecarquillé, 2012.

⁹⁹⁵ Ibid.

Sammlung Falckenberg de Hambourg. L'exposition n'a cessé de se transformer : Arno Gisinger en a construit une interprétation photographique – constituée d'un millier d'images – de l'exposition à travers ses objets, son montage. Il a alors pour diffuser ces images, renoncé au tirage photographique et à sa valorisation esthétique-marchande concomitante.

« Il n'y aura donc pas de vintage à collectionner pieusement chez Gisinger pas d'images proposées au nec plus ultra de son aura d'objet. Pas de tableau en somme. Quand tout est fini, tout est détruit. Il n'y aura pas d'objet — comme les grands « retables » de trop nombreux photographes, si lourds dans leurs cadres vitrés et si chers dans leur « valeur d'assurance » — à sacraliser⁹⁹⁶. »

Il choisit de produire de nouvelles images à chaque nouvelle installation beaucoup moins couteuse que des tirages encadrés ou contre collés à déplacer et assurer.

« si nous voulons prendre au sérieux la leçon de cette grande pensée, nous devons, premièrement observer que l'économie de l'exposition tend constamment à réinclure la reproductibilité technique dans le domaine de l'art ; il nous faut donc, deuxièmement, tenter de redissocier à l'intérieur de ce domaine lui-même, la valeur d'exposition de sa propre valeur culturelle. Par exemple en trouvant des formes alternatives d'expositions capables de traverser — ou de subvertir — l'économie culturelle-culturelle du prestige, de la valeur magique-marchande et de la sacralité des images qu'on nous montre dans les lieux d'art contemporain⁹⁹⁷. »

Il me semble que le principe d'opération de montage et de démontage des images et des textes entre eux propre à l'atlas est une piste pour éditer ce projet.

⁹⁹⁶ GISINGER Arno, *Topoi* : [exposition itinérante, Braunschweig, Museum für Photographie, 08 novembre 2012-06 janvier 2013 ; Pontault-Combault, Centre photographique d'Île-de-France, 19 janvier-31 mars 2013 ; Bienne, PhotoForumPasquArt, 29 juin-25 août 2013 ; Linz, Landesgalerie, 19 septembre-17 novembre 2013, Paris; Hohenems, Trans Photographic Press ; Bucher Verlag, 2012, Georges Didi-Huberman, *Une exposition à l'époque de sa reproductibilité technique* p. 304-313.

⁹⁹⁷ Ibid.

Je souhaite construire un site dont j'ai commencé l'ébauche de quelques pages et quelques planches qui se poursuivra avec le travail d'édition du contenu de cette thèse. Pour cela, j'ai besoin de travailler avec un designer graphique et un développeur. Les séries photographiques, les vidéos et les textes seront accessibles en ligne, géo localisés sur une carte. Ce type de navigation laissera ainsi la liberté au lecteur de vagabonder dans la friche. Il n'y aura ainsi ni début ni fin. Il existera deux types de pages sur le site⁹⁹⁸ : d'une part des séries photographiques issues du protocole photographique de l'observatoire, mais aussi des pages associant textes, images et vidéos, dont l'agencement s'inspire des atlas. Ce sont deux pans de cette recherche, l'une d'entre elles permet de donner à lire à travers la restitution des séries de l'OPP l'évolution des paysages, les cycles, les ruptures. L'autre partie articule du texte et des images dans une dimension narrative pour rendre compte des problématiques, des réflexions que sous-tendent l'expérience sensible des paysages de la friche et leur analyse théorique. Il me semble que ces deux pans de cette recherche sont complémentaires. Je souhaite les conditions de diffusion de ce travail sobres, simples, accessibles au plus grand monde.

Je souhaite initier des rencontres publiques à partir de la projection des contenus produits dans le cadre de cette thèse, en opérant en fonction des événements, des lieux, des publics, un montage d'images et de textes. Ce type de diffusion permettra d'ouvrir la possibilité de rencontres, d'échanges oraux, de débats. Les projections investiront différents types d'espaces : des lieux publics, les espaces de l'art, de la recherche, des lieux collectifs, elles peuvent aussi se produire en ligne. Elles pourront associer d'autres acteurs du paysage, croisés d'autres travaux, d'autres pratiques.

Le commun ne se construit pas tout seul.

Je souhaite que chaque événement initie un débat sur la façon d'associer commun et paysage et ainsi engager des actions sur nos modes d'habiter, de co construire le monde en partage avec le vivant.

⁹⁹⁸ <https://observatoiredesprairies.myportfolio.com/faune>,
<https://observatoiredesprairies.myportfolio.com/clandestines>,
<https://observatoiredesprairies.myportfolio.com/squatt>,
<https://observatoiredesprairies.myportfolio.com/z1p3>, consulté le 1 décembre 2020.

CONCLUSION

Une thèse est un cheminement, je prendrai légitimement pour retranscrire cette démarche, la métaphore d'un déplacement dans le paysage. Si certaines routes sont directes et linéaires, celles que j'ai empruntées m'ont semblé plutôt être les chemins étroits, sinueux et accidentés des friches. Bien souvent, il m'a fallu ouvrir ou construire des passages là où il n'y avait pas à mon sens de précédent.

L'un des premiers enjeux et l'une des premières difficultés sont d'être remontée profondément dans le temps, à l'une des premières traces du paysage, à l'Antiquité. En fondant cette démarche sur l'étude d'un concept antique et ses résurgences contemporaines, je me suis donc confrontée à deux millénaires de période d'étude, d'où la difficulté de synthétiser des pans de l'histoire du paysage en bien peu de pages aux vues de l'étendue de ces périodes, la nécessité de faire des choix et la sensation peut-être d'une écriture parfois elliptique. Ce chemin passe d'un pays à l'autre, d'un continent à l'autre, il traverse l'histoire du paysage du monde occidental dans une forme labyrinthique. Il est construit d'allers et retours entre passé et contemporain, entre géographie et histoire, entre pratique et théorie.

Pourtant, cette remontée dans le temps était nécessaire pour expliciter la construction de notre relation à la nature. Beaucoup des grands récits sur l'origine du paysage⁹⁹⁹ mettent de côté l'Antiquité. Pourtant elle nécessite d'être réexaminée comme une période historique riche de paysages aux vues d'une production picturale et littéraire sur la nature. Les écrits de Virgile et à travers eux le modèle bucolique et géorgique ont nourri de nombreuses représentations du paysage, mais aussi, comme le souligne Hannah Arendt, l'idée même de révolution. Loin d'être un simple témoin, comme l'ont montré avant moi D. Cosgrove, W. J. T. Mitchell ou K. Olwig, la représentation du paysage nourrit l'action politique.

Il existe dès l'Antiquité, de profonds questionnements sur les relations entre les hommes et la nature et déjà des difficultés à distinguer ce qui serait de l'ordre du naturel

⁹⁹⁹ S. Briffaud, Br « Les grands récits du paysage occidental. Une traversée historique et critique (XIXe-XXIe siècles) », art. cit..

et de l'artificiel. Par ailleurs, si cette période a une relation symbolique et spirituelle à la nature, son caractère sacré n'est pas un rempart imperméable à sa destruction. Dans l'Antiquité, les bois sont sacrés et pour autant ils sont réduits à l'état de relique d'arbres ou de bosquet sous l'Empire. Le développement de la société humaine sur des espaces sauvages n'est pas spécifique à la modernité ou à la période actuelle et elle pose depuis longtemps des questions politiques. En revanche, la crise que traversons est d'une ampleur inédite du fait de la puissance de nos technologies, et de leur impact sur la biodiversité.

L'autre difficulté est d'hybrider à la fois la pratique et la théorie. Cette recherche n'est pas un bloc lisse, et homogène, les articulations sont parfois tenues entre deux époques, deux disciplines. Elle sera peut-être pour certains trop théorique et pour d'autres trop plastique. Pour autant, c'est bien la jonction de ces deux dimensions, pratique et théorique, qui m'a permis de répondre à la problématique, en articulant une expérience sensible et un savoir théorique.

L'OPP des prairies Saint-Martin donne à lire l'évolution d'une friche, ses dynamiques, ses cycles. Elle mobilise pour cela une production photographique et son analyse ainsi que l'étude du contexte historique, géographique, politique de ce territoire. Elle permet ainsi de formuler le processus de fabrication de ces paysages, les questionnements qu'ils soulèvent, les controverses qu'ils sous-tendent. La collecte de témoignages confronte différents points de vue (de politiques, d'usagers, de spécialistes). Dans un second niveau de lecture, je mets en perspective cette production d'images et l'histoire de ce site avec d'autres représentations historiques du paysage, des modèles paysagers préétablis. Je tends ainsi à mettre en lumière les traces d'une mémoire collective d'une part de notre relation à la nature.

Le *saltus* c'est le saut, l'espace de rencontre entre le sauvage et le domestiqué. Son évolution sémiologique dans l'Antiquité (d'un espace sauvage à un domaine agricole) montre l'attractivité de cette frontière, elle est un terrain d'appropriation pour les hommes. Par son caractère dynamique, le *saltus* est un point de rencontre amené à bouger, à se déplacer au fur à mesure que la société évolue, que les hommes domestiquent les espaces sauvages et qu'ils abandonnent ou quittent des espaces

habités. Il n'est pas qu'un point physique et mobile dans le territoire, il est aussi ontologique.

Existe-t-il encore aujourd'hui un paysage de *saltus* ?

Je pense que l'évolution d'une langue est liée à des usages ; la disparition d'un mot est le symptôme d'un changement sociétal : en l'occurrence, la disparition du *saltus* à l'époque moderne est le fait de la marginalisation de son usage dans l'espace agricole, le fait du dualisme spécifique de la société moderne (l'imperméabilité de la frontière entre nature et culture) et celui de la quête d'une croissance sans retour. *Topia* est l'ancêtre du paysage, comme le *saltus* est celui de la friche. Le *saltus* renaît dans la friche et le commun. Il existe un principe de régénération des mots, ce n'est donc pas à partir du *saltus* mais plutôt de la friche et du commun que nous devons faire évoluer notre relation au paysage, parce que ce sont des mots qui font sens aujourd'hui pour la population. Cela n'enlève en rien les dynamiques, les réflexions issues de cette recherche, qui bien au contraire, tendent à nourrir ces deux concepts.

Deux points me semble-t-il pourraient prolonger cette thèse.

La nature est un nom féminin, le paysage est masculin. La question du genre des mots n'est pas le fruit du hasard¹⁰⁰⁰. Un courant de l'écologie récemment traduit en France, l'écoféminisme, opère une filiation entre la représentation moderne de la nature et celle de la femme. Il n'aborde pas cette question dans une dimension essentialiste (la nature n'est pas le propre des femmes), mais plutôt en posant un regard critique sur le statut que la modernité a conféré aux femmes et à la nature. Émilie Hache¹⁰⁰¹ étudie ce courant de pensée. Parmi les pionnières de l'écoféminisme, Carolyn Merchant¹⁰⁰² opère un rapprochement entre le vocabulaire utilisé pour décrire la relation des modernes à la nature et celui pour décrire le corps de la femme : le viol, la virginité. Dans l'antiquité romaine, l'Arcadie est associée à la sexualité, avec parfois une forme de violence. Dans beaucoup de peintures pastorales, les corps féminins sont nus et les hommes habillés. Il

¹⁰⁰⁰ LARRERE Catherine, « La nature a-t-elle un genre ? Variétés d'écoféminisme », in Cahiers du Genre, n° 2, n° 59, 24 novembre 2015, p. 103-125.

¹⁰⁰¹ HACHE Émilie, Chapitre 7. « Tremblez, tremblez, les sorcières sont de retour ! », s.l., Presses de Sciences Po, 2018.

¹⁰⁰² MERCHANT Carolyn, The death of nature : women, ecology, and the scientific revolution, New York, Harper & Row, 1989, 348 p.

me semble légitime de prolonger cette étude des codes esthétiques de la pastorale à travers une analyse de la place du corps féminin dans le paysage, de déterminer quel type de représentations, mais aussi quels à priori ils ont participé à forger.

Le deuxième point soulevé par cette recherche est la place de l'habitat léger ou nomade dans l'espace urbain, il peut-être un choix sociétal, politique ou à l'opposé, très précaire quand il est subi. La ville est aujourd'hui un refuge peu accueillant pour les populations nomades ou celles qui sont sans-abris. Les regards posés sur les pratiques du squat et de l'habitat en camion par exemple ne sont pas toujours bien vus. Comme le souligne Matthieu Theurier¹⁰⁰³, la nature sauvage de la friche dans les villes est actuellement mieux acceptée que les populations qui y vivent. Nous envisageons de mener avec des charpentiers et des architectes une recherche sur l'habitat léger et mobile en milieu urbain, afin de donner de nouvelles formes à ce mode d'habiter dans le paysage urbain.

¹⁰⁰³ Voir Volume 2, Annexe p. 259-264.

BIBLIOGRAPHIE / SITOGRAPHIE

- Abrakadabois | la terre en commun*, <https://encommun.eco/projets/abrakadabois>, consulté le 21 novembre 2020.
- ADAMS Ansel et BAKER Robert, *The camera*, New York, NY, Little, Brown and Company, « The Ansel Adams photography series », 2014, 203 p.
- ADAMS Adams, *Essais sur le beau en photographie*, Périgueux, Fanlac, 1996.
- AESCHIMANN Eric et AUGÉ Marc, *La crise est bonne à penser, entretien avec Marc Augé*, https://www.liberation.fr/societe/2009/03/07/la-crise-est-bonne-a-penser_543382, 7 mars 2009, consulté le 8 octobre 2020.
- AGENCE D'URBANISME ET DE DEVELOPPEMENT INTERCOMMUNAL DE L'AGGLOMERATION RENNAISE, *Nature en ville à Rennes Contribution au projet urbain Rennes 2030*, s.l., s.n., 2015.
- AGULHON Maurice, DESERT Gabriel, SPECKLIN Robert, DUBY Georges et AGULHON Maurice, *Apogée et crise de la civilisation paysanne : 1789 - 1914*, Paris, Éd. du Seuil, « Histoire de la France rurale, Tome 3 », 1980, 568 p.
- ALBERTI Leon Baptista, *De re aedificatoria*, 1452^e, VIII, 7^e éd., s.l., s.n., 1966, vol. 2/.
- Aménagement d'un parc naturel urbain | Capitales Françaises de la Biodiversité*, <http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/amenagement-dun-parc-naturel-urbain>, consulté le 2 septembre 2019.
- ANTOINE Annie, « Archéologie du paysage et histoire culturelle de l'Ouest », in *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, n° 103, 1996, p. 7-25.
- ___, « La porosité du bocage. La circulation dans les bocages de l'Ouest au XVIII^e siècle » in *La fabrication du paysage, 12-14 mars 1998, Kreiz, 11, Études sur la Bretagne et les pays celtiques*, Les Éditions du CRCB., Rennes, s.n., 1988, p. 175-190.
- ANTONIOLI Manola, *Machines de guerre urbaines*, Loco., Paris, s.n., 2015, 304 p.
- ___, *Géophilosophie de Deleuze et Guattari*, Paris, L'Harmattan, « Ouverture philosophique », 2003, 268 p.
- ANTONIOLI Manola, JACQUES Vincent, MILON Alain, KNOCHEL Valérie et ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES, *Paysages variations : autour du paysage comme variation artistique*, Paris, Loco, 2014, 176 p.

ARCHIVES HAUTES ALPES, *Fonds photographique du service de restauration des terrains de montagne*, https://archives.hautes-alpes.fr/archive/fonds/FRAD005_21Fi, consulté le 19 avril 2019.

ARENDETT Hannah, *La crise de la culture: huit exercices de pensée politique*, Paris, Gallimard, « Collection folio Essais », 2000, 380 p.

ARENDETT Hannah et BOUILLOT Françoise, *La liberté d'être libre : les conditions et la signification de la révolution*, s.l., s.n., 2019.

ARNOULD Paul et CIESLAK Caroline, « Mise en scène d'objets de nature à Paris et Varsovie : les arbres remarquables de deux forêts périurbaines », in *Natures Sciences Sociétés*, n° 2, vol. 12, 2004, p. 157-171.

Atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine, <https://paysages.ille-et-vilaine.fr/>, consulté le 17 octobre 2020.

AUBENAS Sylvie et APRAXINE Pierre, *Gustave Le Gray, photographe (1820-1884)*, <http://expositions.bnf.fr/legray/index2.htm>, consulté le 19 avril 2019.

BAILLY Emeline, « Des espaces publics aux espaces paysagers de la ville durable », in *Articulo*, Special issue 4, 25 novembre 2013.

BAILLY Jean-Christophe, *Le dépaysement. Voyages en France*, Paris, Points, 2012, 502 p.

BAILLY Jean-Christophe (éd.), *France(s) territoire liquide: collectif de photographes*, Paris, France, Seuil, « Fiction & Cie », 2014, 389 p.

BALLESTA Jordi, « John Brinckerhoff Jackson, au sein des paysages ordinaires. Recherches de terrain et pratiques photographiques amateurs », in *L'Espace géographique*, n° 3, vol. 45, 2016, p. 211-224.

___, *Le projet photographique comme expérience et document géographique*, Thèse de doctorat, Paris, EHESS, 2011, (dactyl.).

___, « La commande au risque de l'illustration », in *Études photographiques*, n° 31, 20 mars 2014.

BARBEDET Christine, « Quand les prairies Saint-Martin étaient un cas d'école », in *Place Publique*, octobre 2012, p. 115-118.

BASE, « Rennes aura son "Central Park" », in *Grand Rennes*, 31 mai 2012 p.

___, *Le site officiel de la BASE, paysagistes dplg*, <http://www.baseland.fr/>, consulté le 15 mars 2019.

___, *Rennes : Prairies St-Martin*, <https://www.baseland.fr/projets/rennes-prairies-st-martin/>, consulté le 9 avril 2020.

- BAUDRY Jacques, JOUIN Agnès et INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE (FRANCE) (éd.), *De la haie aux bocages: organisation, dynamique et gestion*, Paris, Institut national de la recherche agronomique, « Espaces ruraux », 2003, 435 p.
- BEAU Rémi, *Éthique de la nature ordinaire : recherches philosophiques dans les champs, les friches et les jardins*, Éditions de la Sorbonne., Paris, s.n., 2017, 342 p.
- _____, « L'imaginaire des friches et la nature ordinaire » in *Ruralité, nature et environnement*, Toulouse, ERES, « Poche - Sociétés urbaines et rurales », 2017, p. 375-400.
- BEAUDOUIN Édouard, *Les grands domaines dans l'Empire romain d'après des travaux récents*, Paris, L. Larose, 1899, VII-358 p.
- BECKETT John et SANCONIE Maïca, « La propriété foncière en Angleterre aux XVIIe et XVIIIe siècles », in *Histoire, économie & société*, n° 1, vol. 18, 1999, p. 25-41.
- BENJAMIN Walter, *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*, s.l., s.n., 2018.
- _____, *Petite histoire de la photographie*, Paris, Éd. Allia, 2012.
- BERNARD Vincent, FAVORY François, FICHES Jean-Luc et ASSOCIATION D'ÉTUDE DU MONDE RURAL GALLO-ROMAIN (éd.), *Silva et saltus en Gaule romaine : dynamique et gestion des forêts et des zones rurales marginales ; actes du VIIe colloque AGER, Rennes, 27 - 28 octobre 2004*, Besançon, Presses Univ. de Franche-Comté, « Collection Annales littéraires Série Environnement, sociétés et archéologie », 2014, 260 p.
- BERREZAI Olivier, *Conseil municipal de Rennes. Les élus votent le budget 2019*, <https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/conseil-municipal-de-rennes-les-elus-votent-le-budget-2019-6210523>, 4 février 2019, consulté le 20 mars 2019.
- _____, « Prairies Saint-Martin : la Ville renonce à exproprier », in *Ouest France*, 1er sept. 2016 p.
- BERTHO Raphaële, *La Mission photographique de la DATAR : un laboratoire du paysage contemporain*, Paris, La Documentation française, 2013, 184 p.
- BERTHO Raphaële et CONESA Héloïse, *Paysages français : une aventure photographique, 1984-2017*, Paris, BnFrance éditions, 2017, 292 p.
- BERTHO Raphaële et POUSIN Frédéric, « L'Observatoire photographique du paysage du PNR des Vosges du Nord : de l'oeuvre à l'action », in *Projets de paysage*, 12 janvier 2017.
- BESSE Jean-Marc, *La nécessité du paysage*, Marseille, Parenthèses, « Collection la nécessité du paysage », 2018, 122 p.

- BESSE Jean-Marc, « Le paysage, espace sensible, espace public », in *Meta : Research in hermeneuthics, phenomenology, and practical philosophy*, n° 2, II, 2010, p. 28.
- ___, *Le goût du monde : exercices de paysage*, Arles : [Versailles], Actes sud ; ENSP, « Collection Paysage », 2009, 227 p.
- ___, « Traverser le paysage au 16e siècle », in *Revue parlées*, 2008, p. 6.
- ___, « Le paysage, entre le politique et le vernaculaire. Réflexions à partir de John Brinckerhoff Jackson », in *ARCHES, Association Roumaine des Chercheurs Francophones en Sciences Humaines*, n° 6, 2003, p. 9-27.
- BETBEDER Julie, *Evaluation des données de télédétection pour l'identification et la caractérisation des continuités écologiques*, thesis, Rennes 2, 2015, (dactyl.).
- BETBEDER Julie, NABUCET Jean, POTTIER Eric, BAUDRY Jacques, CORGNE Samuel et HUBERT-MOY Laurence, « Detection and Characterization of Hedgerows Using TerraSAR-X Imagery », in *Remote Sensing*, n° 5, vol. 6, 28 avril 2014, p. 3752-3769.
- BIRCK Danielle, « La ferme du bonheur », in .
- BLANC Guillaume, « Du terrain pour l'histoire de territoires », in *Hypothèses*, n° 1, vol. 15, 24 septembre 2012, p. 65-74.
- BLANC Nathalie, « De l'esthétique environnementale à la recherche création », in *Nouvelle revue desthetique*, n° 2, n° 22, 2018, p. 107-117.
- BLOUIN-GOURBILLIERE Claire, *L'élaboration d'images "paysages" habitantes: un levier participatif d'aménagement du territoire. Le cas du Parc naturel régional de la Brenne*, Université d'Angers, 2013, 629 p. (dactyl.).
- BOISTE Pierre-Claude-Victor, *Dictionnaire universel de la langue française avec le latin et l'étymologie... : 13e édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. précédée des « Principes de grammaire d'après l'Académie française » (13ème éd.) / par P. C. V. Boiste ; comparée avec la 6e édition du « Dictionnaire de l'Académie », par MM. Charles Nodier,... et Louis Barré, ... par M. Lorain,...*, Paris, Firmin Didot frères, fils et Cie, 1851.
- BOMMERT Charles et MASSART Jean, *Les aspects de la végétation en Belgique : Les districts Campiniens et Flandriens*, Bruxelles, Jardin botanique, 1912.
- ___, *Les aspects de la végétation en Belgique : les districts littoraux et alluviaux*, Bruxelles, Jardin botanique, 1908.
- BOURDEAU-LEPAGE Lise et BAILLY Émeline, *Nature en ville : désirs et controverses*, s.l., s.n., 2017, 160 p.

- BRAUDEL Fernand, *L'identité de la France : espace et histoire*, Paris, Flammarion, « Champs Histoire », 2009, 410 p.
- BRETAGNE VIVANTE, *Bretagne Vivante*, <https://www.bretagne-vivante.org/>.
- BRIFFAUD Serge, « Les grands récits du paysage occidental. Une traversée historique et critique (xixe-xxie siècles) », in *L'Information géographique*, n° 3, vol. 78, 2014, p. 42.
- BROUARD Christophe, « *Ut pictura pastoralia* » *La naissance du paysage. Les scènes champêtres dans la peinture et le dessin à Venise pendant la première moitié du XVIe siècle*, thèse de doctorat, École Pratique des Hautes Études, 2010, (dactyl.).
- BRUGNOT Gérard, *Restaurer la montagne : photographies des eaux et forêts du XIXe siècle*, Paris : Arles, Somogy ; Museon Arlaten, 2004, 188 p.
- BRUMONT Francis, *Prés et pâtures en Europe occidentale: actes des XXVIIIe Journées internationales d'histoire de l'Abbaye de Flaran, 15 et 16 septembre 2006*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2008, 292 p.
- BRUNET François, « Photographie et écologie aux États-Unis : l'image à contre-emploi », in *Transatlantica. Revue d'études américaines. American Studies Journal*, n° 1, 30 décembre 2017.
- BRUNET François, GRIFFITH Bronwyn et GIDLEY M. (éd.), *Images of the West : survey photography in French collections, 1860-1880*, Giverny : [Chicago], Musée d'Art Américain ; Terra Foundation for American Art : Distributed by the University of Chicago Press, 2007, 135 p.
- BRUNON Hervé, « 'Locus secretus' : topique et topophilie », Arqua-Trévis, Italy, Trévis, Edizioni Fondazione Benetton Studi Ricerche / Canova, « Memorie », 2005.
- ___, « L'essor artistique et la fabrique culturelle du paysage à la Renaissance. Réflexions à propos de recherches récentes », in *Studiolo. Revue d'histoire de l'art de l'Académie de France à Rome*, p. pp.261-290.
- BURKE Edmund et SAINT GIRONS Baldine, *Recherche philosophique sur l'origine de nos idées du sublime et du beau*, Ed. allégée avec citations grecques et Latines en français (voir p. 52)., Paris, Vrin, « Bibliothèque des textes philosophiques », 2009, 297 p.
- CAFritz Robert, GOWING Lawrence et ROSAND David, *Places of Delight: the Pastoral Landscape*, Washington, D.C. : New York, Phillips Collection in association with the National Gallery of Art ; C.N. Potter : Distributed by Crown, 1988, 270 p.
- CALLE-GRUBER Mireille et FRANTZ Anaïs (éd.), *Dictionnaire sauvage Pascal Quignard*, Paris, Hermann, 2016, 758 p.

- CARSON Rachel Louise, *Printemps silencieux*, Marseille, Éditions Wildprojects, 2014, 287 p.
- CATON Marcus Porcius, *De l'agriculture*, traduit par Raoul Goujard, 2. tirage., Paris, Les Belles Lettres, « Collection des universités de France », 2002, 111 p.
- CATON, VARRON, COLUMELLE et PALLADIUS, *Les agronomes latins : Caton, Varron, Columelle, Palladius*, Paris, Firmin Didot frères, fils et cie, 1864, II-650 p.
- CAUQUELIN Anne, *L'invention du paysage*, 4. ed., Paris, PUF, « Quadrige », 2013, 160 p.
- CELLARD Jacques, *Les racines latines du vocabulaire français*, 3. éd., Bruxelles, Duculot, « Entre guillemets », 2000, 218 p.
- CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, FRANCE, ÉDITEUR SCIENTIFIQUE et UNIVERSITE MICHEL DE MONTAIGNE-BORDEAUX III, ÉDITEUR SCIENTIFIQUE BIBLIOGRAPHIE (éd.), *Du latifundium au latifundo : un héritage de Rome, une création médiévale ou moderne ? Actes de la table ronde internationale du CNRS organisée à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux III les 17-19 décembre 1992*, Paris, diff. de Boccard, « Publications du Centre Pierre Paris », 1995, 502 p.
- CESAR Jules, *Commentaires sur la guerre des Gaules ; [Suivis des] Commentaires sur la guerre civile. [Et de la] Vie de César*, traduit par Jean-Pierre Charpentier, Paris, Garnier, 1867.
- CHALLE Daniel et MARBOT Bernard, *Les photographes de Barbizon: la forêt de Fontainebleau*, Paris, Éditions Hoëbeke/Bibliothèque nationale, « Collection Le Siècle d'or de la photographie », 1991, 92 p.
- CHARBONNIER Pierre, FOLLAIN Antoine, FOURNIER Patrick et CENTRE D'HISTOIRE ESPACES ET CULTURES, *Les espaces collectifs dans les campagnes, 11e-21e siècle: [actes du colloque, Université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand, 15-17 mars 2004]*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2007, 520 p.
- CHARBONNIER Quentin, « Émergence et adoption de la loi pastorale française, contexte historique », in *Pastoralismes d'Europe. Rendez-vous avec la modernité ! Pastum Hors-Série. Actes de la rencontre éponyme du 1er mars 2012*, Hors-série, 2012, p. 23-28.
- CHASSEY Eric de, *Platitudes : une histoire de la photographie plate*, Paris, Gallimard, « Art et artistes », 2006, 246 p.
- CHOUQUER Gérard et ASSOCIATION EN REGION CENTRE POUR L'HISTOIRE ET L'ARCHEOLOGIE (éd.), *Archéologie des parcellaires : actes du colloque d'Orléans (mars 1996)*, Paris, Ed. Errance, « Les formes des paysages », 1996, 263 p.
- CICERO M.T., NISARD D., NISARD D., BAUDEMONT T.C.E., BAUDEMONT T.C.É., BURNOUF J.L., DAMAS-HINARD J.J.S.A., LORQUET A., ROULT P.C.B.G. et

- PARET A., *Oeuvres complètes de Cicéron*, s.l., J.J. Dubochet et compagnie, « Collection des auteurs latins », 1843.
- CHEROUX Clément et LEWANDOWSKA Karolina, *Qu'est-ce que la photographie ?*, Paris, Éditions du Centre Pompidou : Éditions Xavier Barral, 2015, 177 p.
- CHEVRIER Jean-François, *Des territoires*, Paris, Arachnéen, 2011, 213 p.
- CHEVRIER Jean-François et HAYON William, *Paysages territoires: l'Île-de-France comme métaphore*, Marseille, Éditions Parenthèses, 2002, 427 p.
- CIESLIK Caroline, *Paysages à la croisée des images : photographie et télédétection*, s.l., s.n.
- CIESLIK Caroline, REGNAULD Hervé, « Paysages à Ouessant : une île en partage. », in *Espaces Temps.net Revue électronique des sciences humaines et sociales.*, 17 février 2015.
- CIESLIK Caroline, Hervé REGNAULD, Enseignement art-science du paysage littoral, naviguer entre terrain et représentation in Ann Sgard, Sylvie Paradis (dir.), *Sur les bancs du paysage*, livre numérique, actes du colloque Didactique du paysage Genève 2017, MetisPresses Genève
- CIESLIK Caroline 2016, *Paysages intermédiaires : l'observatoire photographique du paysage des prairies Saint-Martin* in Pierre-Henry FRANGNE, Patricia LIMIDO, dir., *Les inventions photographiques du paysage*, (actes du colloque Rennes 2015), Rennes, PUR
- CLARK Kenneth, *L'art du paysage*, Paris, Monfort, 1994, 187 p.
- CLAUS Sylvie, « Les archives de la restauration des terrains de montagne », in *La Gazette des archives*, n° 2, vol. 230, 2013, p. 109-114.
- CLEMENT Gilles, *Jardins, paysage et génie naturel : leçon inaugurale prononcée le jeudi 1er décembre 2011*, Paris, Collège de France, 2013, 42 p.
- CLEMENT Gilles, *Où en est l'herbe ? réflexions sur le jardin planétaire*, Arles, Actes sud, 2006, 155 p.
- ___, *Manifeste du Tiers Paysage*, s.l., s.n., 2004.
- CLERVAL Anne, *Paris sans le peuple : la gentrification de la capitale*, Paris, La Découverte Poche, 2016, 280 p.
- Code Forestier, Paris, 1827,
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57242480.r=code%2Bforestier.langFR>,
consulté le 26 juin 2017.

- COHEN Marianne (éd.), *La brousse et le berger : une approche interdisciplinaire de l'embroussaillage des parcours*, Paris, CNRS Éditions, « Espaces et milieux », 2003, 356 p.
- CONSEIL DE L'EUROPE, *Convention Européenne du Paysage*, Florence, 2000.
- COLUMELLE, *De l'agriculture*, Paris, Errance, 2002.
- CONSO Danièle, « Ferus et la "sauvagerie" des hommes. Étude sur les critères de la polysémie », in *Annales littéraires de l'Université de Besançon*, vol. 499, 1994, « Collection de l'Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité », p. 89-105.
- COSGROVE Denis E., « Modernity, Community and the Landscape Idea », in *Journal of Material Culture*, n° 1/2, vol. 11, 2006, p. 49-66.
- ___, *The Palladian Landscape : Geographical Change and its Cultural Representations in Sixteenth-Century Italy*, University Park, Pa, Penn State University Press, 1993, 270 p.
- COUSIN DE RAVEL Agnès, LAPEYRE-DESMAYSON Chantal et RABATE Dominique (éd.), *Les lieux de Pascal Quignard : actes du colloque de l'Université du Havre, 29 et 30 avril 2013*, Paris, Gallimard, « Cahiers de la NRF », 2014, 256 p.
- CRESCENS Pierre DE, *Le Livre des prouffitz champestres et ruraulx, touchant le labour des champs, vignes et jardins, pour faire puys, fontaines, citernes, maisons et aultres édifices, lequel a esté extrait du jardin de santé du grant propriétaire de Virgile et de plusieurs aultres docteurs auctentiques, et fut jadis composé par maistre Pierre Des Crescens...*, Paris, imprimé par la veufve de feu Michel Le Noir, 1521.
- CROCI Solène, BUTET Alain, GEORGES Anita, AGUEJDAD Rahim et CLERGEAU Philippe, « Small urban woodlands as biodiversity conservation hot-spot : a multi-taxon approach », in *Landscape Ecology*, n° 10, vol. 23, décembre 2008, p. 1171-1186.
- CROISILLE Jean-Michel, *Paysages dans la peinture romaine : aux origines d'un genre pictural*, Paris, Picard, « Antiqua », 2010, 157 p.
- CRONON William, « The Trouble with Wilderness or, Getting Back to the Wrong Nature », in *Uncommon Ground : Rethinking the Human Place in Nature* W. Norton & Co. (éd.), 1995, p. 69-90.
- CURACULL Jérôme, « Prairies Saint-Martin : un patrimoine végétal urbain en voie de disparition », in *Place Publique*, n° 6, 2010.
- DA SILVA Emmanuel (éd.), *Lectures de Michel Foucault. Volume 2: Foucault et la philosophie*, s.l., ENS Éditions, 2003.
- DAGOGNET François (éd.), *Mort du paysage ? Philosophie et esthétique du paysage : actes du colloque de Lyon*, Seyssel : [Paris], Champ Vallon ; Diffusion, Presses universitaires de France, « Collection Milieux », 1982, 239 p.

- DALLOZ Armand, *Recueil critique de jurisprudence et de législation*, Paris, Dalloz, 1839.
- DARDOT Pierre et LAVAL Christian, *Commun. Essai sur la révolution au XXI^e siècle*, Paris, La Découverte, « Poche/Sciences humaines et sociales », 2015, 600 p.
- DARRIULAT Jacques, *Esthétique du paradis terrestre (1) Réflexions sur le paysage*, <http://www.jdarriulat.net/Essais/EsthetiqueParadis/EsthParadis1.html>, consulté le 8 octobre 2020.
- DASTON Lorraine, GALISON Peter et LATOUR Bruno, *Objectivité*, traduit par Hélène Quiniou et traduit par Sophie Renaut, Dijon, Les Presses du réel, « Fabula », 2012, 581 p.
- DAVASSE Bernard, « De la forêt-site à la forêt-territoire. Paysages et pratiques dans la forêt de Fontainebleau d'après les oeuvres des peintres de Barbizon (XIX^e-XXI^e siècles) », in *Cahiers Jean Hubert*, n° 3, 2009, « Patrimoine et paysage », p. pp.16-29.
- DELEUZE Gilles, GUATTARI Félix, *Mille plateaux*, Paris, Éditions de minuit, « Collection "Critique" », 1980, 645 p.
- DELORT Robert, MORNET Elizabeth, MORENZONI Franco et MILLIoud Danielle (éd.), *Milieus naturels, espaces sociaux: études offertes à Robert Delort*, Paris, Publications de la Sorbonne, « Histoire ancienne et médiévale », 1997, 761 p.
- DELUCA KEVIN Demo Ann, « Imagining Nature and Erasing Class and Race: Carleton Watkins, John Muir, and the Construction of Wilderness », in *Environmental history, Oxford University Press on behalf of Forest History Society and American Society for Environmental History*, n° 4, vol. 6, 2001, p. 541-560.
- DENECOURT Claude-François, *Petit Indicateur du voyageur à Fontainebleau, ou Renseignements indispensables pour séjourner agréablement dans ce pittoresque rendez-vous de plaisance*, Librairies du Palais-National., Paris, s.n., 1850, 16 p.
- DENECOURT Claude-François (1788-1875) Auteur du texte, *La Forêt de Fontainebleau, ses beautés pittoresques, itinéraire de ses plus jolies promenades, aperçu des travaux Denecourt, 17^e édition de ses Guides, ornée de cartes*, s.l., s.n., 1860.
- DERRIDA Jacques, BOUGNOUX Daniel, STIEGLER Bernard et SOULAGES François, *Trace et archive, image et art*, Bry-sur-Marne, INA Éditions, « Collection Collège iconique », 2014, 101 p.
- DESCOLA Philippe, *Par-delà nature et culture*, Paris, NRF : Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines », 2005, 623 p.
- DESCOLA Philippe, *La composition des collectifs : forme d'hybridation, cours au Collège de France 2017-2018*, Paris, s.n.
- _____, *Les formes du paysage, cours au collège de France, 2011-2014*, Paris, s.n.

DESCOLA Philippe et MUSEE DU QUAI BRANLY (éd.), *La fabrique des images: visions du monde et formes de la représentation*, Paris, Musée du quai Branly : Somogy, 2010, 223 p.

DESCOLA Philippe et INGOLD Tim, *Etre au monde. Quelle expérience commune.*, Lyon, PU Lyon, 2014.

Dictionnaires des XVe et XVIIe s. Estienne 1549, Nicot 1606, Cotgrave 1611, Ménage, 1650, Richelet 1680 Furetière 1687, Furetière 1690, Ménage, 1694, Académie, 1694, Corneille, 1694, s.l., Classique Garnier.

DIDEROT Denis, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, Briasson, David, Le Breton, 1751, vol. 13/.

DIDEROT Denis, ALEMBERT D' et PAPILLON Jean-Michel, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres. Mis en ordre & publié par M. Diderot, de l'Académie Royale des Sciences & des Belles-Lettres de Prusse ; & quant à la partie mathématique, par M. D'Alembert, de l'Académie Française, de l'Académie Royale des Sciences de Paris, de celle de Prusse, de la Société Royale de Londres, de l'Académie Royale des Belles-Lettres de Suede, & de l'Institut de Bologne. Tantùm series juncturaque pollet, Tantùm de medio sumptis accedit honoris ! Horat. Tome septième*, France, s.n., 1757, 1072 p.

DIDI-HUBERMAN Georges, *L'image survivante : histoire de l'art et temps des fantômes selon Aby Warburg*, Paris, Minuit, « Paradoxe », 2002, 592 p.

DIDI-HUBERMAN Georges, *L'oeil de l'histoire 3. Atlas ou le gai savoir inquiet*, Paris, Minuit, « Paradoxe », 2011, 382 p.

DIDI-HUBERMAN Georges, « Échantillonner le chaos. Aby Warburg et l'atlas photographique de la Grande Guerre », in *Études photographiques*, n° 27, 15 mai 2011.

DORA Veronica DELLA, « Topia : Landscape before Linear Perspective », in *Annals of the Association of American Geographers*, n° 3, vol. 103, mai 2013, p. 688-709.

DUBOS Jean-Baptiste et DESIRAT Dominique, *Réflexions critiques sur la poésie et sur la peinture*, Paris, École Nationale Supérieure des Beaux-Arts, « Collection Beaux-arts histoire », 1994, 479 p.

DUBY Georges et WALLON Armand (éd.), *Histoire de la France rurale*, Paris, Éd. du Seuil, « L'univers historique », 1975.

DUFFARD Sylvain, JAKOB Michael, CONSEIL D'ARCHITECTURE urbanisme et environnement de Haute-Savoie, OBSERVATOIRE DES PAYSAGES HAUTS-

- SAVOYARDS, ÎLO-S (ANNECY France) et FESTIVAL ANNECY PAYSAGES, *Prises de vue: un paradigme pour l'observation du paysage*, s.l., s.n., 2019.
- DUPERREX Matthieu, *Arcadies altérées, territoires de l'enquête et vocation de l'art en Anthropocène*, These de doctorat, Toulouse 2, 2018, (dactyl.).
- ÉCOLE NATIONALE SUPERIEURE DE LA NATURE ET DU PAYSAGE (BLOIS), *Autour des friches*, Paris ; Besançon, Éditions de l'Imprimeur, 2005.
- ÉCOLE NATIONALE SUPERIEURE DE LA NATURE ET DU PAYSAGE (BLOIS), *Les cicatrices du paysage*, Paris, Éditions de la Vilette, 2013.
- ÉCOLE NATIONALE SUPERIEURE DU PAYSAGE (VERSAILLES), *Paysages en commun*, Actes Sud et L'École Nationale Supérieure de Paysage., Arles et Versailles, s.n., 2018, 237 p.
- ENCORE HEUREUX (éd.), *Lieux infinis : construire des bâtiments ou des lieux ?*, Paris, Institut français : B42, 2018, 347 p.
- ENEE Virginie, *L'abattage d'arbres avenue Janvier émeut des Rennais*, <https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/l-abattage-d-arbres-avenue-janvier-emeut-des-rennais-6582383>, 25 octobre 2019, consulté le 23 avril 2020.
- ERNOUT Alfred, MEILLET Antoine et ANDRE Jacques, *Dictionnaire étymologique de la langue latine: histoire des mots*, Retirage de la 4. ed., Paris, Klincksieck, 1994, 833 p.
- ESTIENNE Charles et LIEBAULT Jean, *L'agriculture, et maison rustique ; plus un Bref recueil des chasses... et de la fauconnerie*, Lyon, Jacques du Puys, 1583.
- ESTIENNE Robert, *Dictionarium, seu latinae linguae thesaurus... (a Roberto Stephano*, Paris, ex officina R. Stephani, 1543.
- FABRE-SERRIS Jacqueline, « Un usage romain d'un mythe grec : l'Arcadie, un nom et des images ? » in *Mythe et fiction*, Danièle Auger et Charles Delattre (éd.), s.l., Presses universitaires de Paris Ouest, 2010, p. 427-439.
- FABUREL Guillaume, *Les métropoles barbares*, Lyon, le Passager clandestin, 2019.
- FEDELI Paolo et COGITORE Isabelle, *Écologie antique : milieux et modes de vie dans le monde romain*, Gollion (Suisse), Infolio, 2005.
- FENELON Paul, *Dictionnaire d'histoire et de géographie agraires: français, anglais, allemand, espagnol, italien*, 2. éd., rev.Augm., Paris, Conseil international de la langue française, 1991, 801 p.
- FESTUS GRAMMATICUS, *De la signification des mots*, Paris, C.-L.-F. Panckoucke, 1846, vol. 2/2, XVI-755 p. p.

FIESCHI Caroline, *Photographier les plantes au XIXe siècle : la photographie dans les livres de botanique*, Paris, Ed. du CTHS, « CTHS-Sciences », 2008, 176 p.

Formation de haut niveau « Paysage » : 10 mars 2015 - Formation de Haut Niveau « Paysage », <https://osur.univ-rennes1.fr/FHNPaysage/page8f14.html?7>, consulté le 19 avril 2019.

Formation de haut niveau « Paysage » : 13 octobre 2016 - Formation de Haut Niveau « Paysage », <https://osur.univ-rennes1.fr/FHNPaysage-16-17/pagea87f.html?4>, consulté le 19 avril 2019.

FOSTER-RICE Greg et ROHRBACH John (éd.), *Reframing the New topographics*, 1st ed., Chicago, Center for American Places at Columbia College Chicago : Distributed by the University of Chicago Press, 2010, 233 p.

FOUCAULT Michel et DEFERT Daniel, *Dits et écrits : 1954 - 1988. 4: 1980 - 1988*, Nachdr., Paris, Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines », 1999, 895 p.

FOUCAULT Michel, *Les mots et les choses: une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, « Collection Tel », 2010, 400 p.

FOUCAULT Michel, SENELLART Michel, EWALD François et FONTANA Alessandro, *Sécurité, territoire, population: cours au Collège de France, 1977-1978*, Paris, Seuil : Gallimard, « Hautes études », 2004, 435 p.

FRANGNE Pierre-Henry et LIMIDO Patricia (éd.), *Les inventions photographiques du paysage*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, « Collection “Art & société” », 2016, 210 p.

FRIEDEL Henri, GUICHARD Jack et BARLOY Jean-Jacques, *Dictionnaire de l'écologie et de l'environnement*, Paris, Larousse, 1980.

GAEC SAINT-MARTIN, *GAEC Saint-Martin*, <https://gaecducanalsaintmartin.wordpress.com/>, consulté le 14 avril 2020.

GAFFIOT Félix et FLOBERT Pierre, *Le grand Gaffiot : dictionnaire latin-français*, 3. éd. revue et augm., Paris, Hachette, 2008, 1766 p.

GALERIES NATIONALES DU GRAND PALAIS (FRANCE) et MUSEO DEL PRADO (éd.), *Nature et idéal : le paysage à Rome, 1600-1650: Grand Palais, Galeries nationales, Paris, 9 mars-6 juin 2011 ; Museo nacional del Prado, Madrid, 28 juin-25 septembre 2011*, Paris, Réunion des musées nationaux, 2011, 284 p.

Formation de haut niveau « Paysage », <https://osur.univ-rennes1.fr/FHNPaysage-17-18/>, consulté le 19 avril 2019.

Formation de haut niveau « Paysage », <https://osur.univ-rennes1.fr/FHNPaysage-17-18/page/3oct2017>, consulté le 19 avril 2019.

- GARRUS René, *Étymologies du français. Les curiosités étymologiques*, Paris, Belin, 1996, vol. 3/, 426 p.
- GUATTARI Félix, *Les trois écologies*, Paris, Éditions Galilée, « Collection L'Espace critique », 1989, 72 p.
- GETIN J., LE VACON J.-L., VINCENT P. et WATEL G., *Les Prairies Saint-Martin*, Rennes, CRDP Bretagne, Ville de Rennes, 1995.
- GILPIN William, OGEE Frédéric et BARIDON Michel, *Observations sur la rivière Wye*, Pau, Publications de l'Université de Pau, « Quad », 2009, 182 p.
- GISINGER Arno, BANN Stephen, CHEROUX Clément, DIDI-HUBERMAN Georges et, *Topoi*: [exposition itinérante, Braunschweig, *Museum für Photographie*, 08 novembre 2012-06 janvier 2013 ; Pontault-Combault, Centre photographique d'Île-de-France, 19 janvier-31 mars 2013 ; Bienne, PhotoForumPasquArt, 29 juin-25 août 2013 ; Linz, Landesgalerie, 19 septembre-17 novembre 2013, Paris ; Hohenems, Trans Photographic Press ; Bucher Verlag, 2012.
- GODEFROY Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle*, Paris, F. Vieweg, 1881.
- GOELZER Henri et BENOIST Eugène, *Nouveau dictionnaire latin-français, rédigé, particulièrement d'après les grands dictionnaires de Forcellini, de Georges, de Freund et de Klotz, par Eugène Benoist, Henri Goelzer*, Paris, Garnier frères, 1893, 1710 p.
- GOMBRICH Ernst, *L'écologie des images*, Paris, Flammarion, 1983, 434 p.
- GORI Roland, « La mémoire freudienne : se rappeler sans se souvenir », in *Cliniques méditerranéennes*, n° 1, no 67, 2003, p. 100-108.
- GROUT Catherine, « Le sentir : au fondement du politique Pour une considération de l'horizon et d'un sol commun », in *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, n° 18,.
- GROUT Catherine, *Le sentiment du monde: expérience et projet de paysage*, Bruxelles, La Lettre Volée, « Collection Essais », 2017, 267 p.
- GUILLAUMIN Jean-Yves, *Sur quelques notices des arpenteurs romains*, Besançon, Presses Univ. de Franche-Comté, « Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité », 2007, 180 p.
- ___ (éd.), *Les arpenteurs romains*, Paris, Belles lettres, « Collection des Universités de France », 2005, 1 p.
- GUIMONT Clémence, « Guillaume Blanc, Une histoire environne-mentale de la nation. Regards croisés sur les parcs nationaux du Canada, d'Éthiopie et de France.

- Paris, Publications de la Sorbonne, 2015, 319 p. », in *Études rurales*, n° 197, 1 juin 2016, p. 207-210.
- GUITTET Caroline, *Pour une meilleure intégration des Observatoires Photographiques du Paysage dans la gouvernance territoriale (exemple de la région Bretagne)*, thesis, Rennes 2, 2016, (dactyl.).
- HACHE Émilie, *Chapitre 7. « Tremblez, tremblez, les sorcières sont de retour ! »*, Presses de Sciences Po, 2018.
- HALLAUER Édith, « Habiter en construisant, construire en habitant : la « permanence architecturale », outil de développement urbain ? », in *Métropoles*, n° 17, 15 décembre 2015.
- HALLE Francis, « L’animal règne sur l’espace, l’arbre sur le temps », in *Le Temps*, 12 nov. 2013 p.
- HARDIN Garrett, « The Tragedy of the Commons », in *Science*, n° 3859, vol. 162, 13 décembre 1968, p. 1243-1248.
- HELIEZ, *Géographie de Virgile ou notice des lieux dont il est parlé dans les ouvrages de ce poète accompagnée d’une carte géographique*, Paris, Brocas, 1771, 302 p.
- HELLIER Emmanuelle, CARRE Catherine et DUPONT Nadia, « Des représentations concurrentes de l’eau dans les projets urbains. Le cas des prairies Saint-Martin à Rennes », in *Sud-Ouest européen*, n° 47, 15 août 2019, p. 41-55.
- HERVE Celine-Marie, *La machine à (dé)représenter : pour une théorie systémique de la scénographie*, Sorbonne, 2018, 651 p, (dactyl.).
- Morgane E. T. HERVE, Philippe BOUDES, Caroline CIESLIK, David MONTEBAULT et al. 2018, *Landscape complexity perception and representation in a wine-growing region with the designation of origin in the Loire Valley (France) : a cultural ecosystem service ?* <https://doi.org/10.1017/S1742170518000273>, published online by Cambridge University
- HEUZE Philippe, *L’image du corps dans l’œuvre de Virgile*, [Rome] : Paris, École française de Rome ; Diffusion de Boccard, « Collection de l’École française de Rome », 1985, 675 p.
- HUNT John Dixon, CENTER FOR ADVANCED STUDY IN THE VISUAL ARTS (U.S.), NATIONAL GALLERY OF ART (U.S.) et UNIVERSITY OF MARYLAND AT COLLEGE PARK (éd.), *The Pastoral landscape*, Washington : Hanover, National Gallery of Art ; Distributed by the University Press of New England, « Studies in the history of art / Center for Advanced Study in the Visual Arts, Symposium papers », 1992, 228 p.

- HURAND Bérengère, « Introduction. Irréductible nature » in *Y a-t-il du sacré dans la nature ?*, Catherine Larrère et Bérengère Hurand (éd.), Paris, Éditions de la Sorbonne, « Philosophie », 2019, p. 7-20.
- INGOLD Tim, *Marcher avec les dragons*, Bruxelles, Zones sensibles, 2013, 379 p.
- ___, « The Temporality of the Landscape », in *World Archaeology*, n° 2, vol. 25, 1993, p. 152-174.
- JACKSON John Brinckerhoff, CARRERE Xavier, BESSE Jean-Marc et TIBERGHIE Gilles A, *A la découverte du paysage vernaculaire*, Arles (Bouches-du-Rhône) ; Rennes (Ille-et-Vilaine), Actes Sud ; Ed. ENSP, 2003, 277 p.
- JACKSON John Brinckerhoff, *A sense of place, a sense of time*, New Haven, Yale University Press, 1994, 212 p.
- JUSSIAU Roland, MONTMEAS Louis et PAROT Jean-Claude, *L'élevage en France : 10 000 ans d'histoire*, Dijon, Educagri, 1999, 539 p.
- KANT Immanuel, *Critique de la raison pure*, 3. éd., corr., Paris, Flammarion, « GF : Texte intégral », 2006, 749 p.
- ___, *Critique de la faculté de juger*, s.l., s.n., 2000.
- KERRIGAN Charlie, *Geography and Empire in Virgil's Georgics. A study of the poem and its reception in Britain and the British Empire, c.1820-1930*, Thesis, Trinity College Dublin. School of Histories & Humanities. Discipline of Classics, 2018, 318 p, (dactyl.).
- KRAUSS Rosalind E., *Le photographique : pour une théorie des écarts*, Paris, Macula, « Histoire et théorie de la photographie », 1991, 222 p.
- LACHIVER Marcel, *Dictionnaire du monde rural : les mots du passé*, Paris, Fayard, 1997, 1766 p.
- La Courrouze - L'histoire*, <http://www.lacourrouze.fr/decouvrir-le-projet-urbain/1-histoire>, consulté le 20 mars 2019.
- LAGADEC Yvan et CHENORKIAN Robert, « Les systèmes socio-écologiques : vers une approche spatiale et temporelle », in *Natures Sciences Sociétés*, n° 2, vol. 17, 2009, p. 194-196.
- LANCRET Nathalie et POUSIN Frédéric, Photo paysage, *Le projet scientifique*, <http://photopaysage.huma-num.fr/projet-scientifique/>, 5 juillet 2017, consulté le 19 avril 2019.
- LARRERE Catherine, « Y a-t-il une esthétique de la protection de la nature ? », in *L'esthétique environnementale*, n° 22, 2018, p. 97-106.

- ___, *Les problématiques de la fin de la nature et les sciences sociales*, s.l., ERES, 2017.
- ___, « La question de l'écologie. Ou la querelle des naturalismes », in *Cahiers philosophiques*, n° 4, vol. 127, 2011, p. 63-79.
- ___, *Les philosophies de l'environnement*, 1. éd., Paris, Presses Univ. de France, « Philosophies », 1997, 124 p.
- ___, « La nature a-t-elle un genre ? Variétés d'écoféminisme », in *Cahiers du Genre*, n° 2, n° 59, 24 novembre 2015, p. 103-125.
- LARRERE Catherine et LARRERE Gérard Raphaël, *Penser et agir avec la nature : une enquête philosophique*, Paris, La Découverte, 2015, 336 p.
- LARRERE Raphaël, « L'art de produire la nature une leçon de Rousseau », in *Le courrier de l'environnement de l'INRA*, n° 22, 1994, p. 5-13.
- LATOUR Bruno, *Face à Gaïa: huit conférences sur le nouveau régime climatique*, Paris, La Découverte : Les Empêcheurs de penser en rond, « Les Empêcheurs de penser en rond », 2015, 398 p.
- LATOUR Bruno, LECLERCQ Christophe et ZENTRUM FÜR KUNST UND MEDIEN-TECHNOLOGIE KARLSRUHE (éd.), *Reset modernity !*, Karlsruhe, Germany : Cambridge, MA, ZKM, Center for Art and Media ; MIT Press, 2016, 560 p.
- LEACH Eleanor Winsor, « Roman Landscape. Culture and Identity », in *The Classical Journal*, n° 3, 2012, p. 381.
- LEACH Eleanor Winsor, *Vergil's Eclogues ; landscapes of experience*, Ithaca [N.Y.], Cornell University Press, 1974, 281 p.
- LEBART Luce, « La "restauration" des montagnes. Les photographies de l'Administration des forêts dans la seconde moitié du XIXe siècle », in *Études photographiques*, n° 3, 1 novembre 1997.
- LEPART Jacques, MARTY Pascal et KLESCZEWSKI Mario, « Chapitre 2 - Faut-il prendre au sérieux les effets des changements du paysage sur la biodiversité ? » in *Paysages : de la connaissance à l'action*, BERLAN-DARQUE Martine, LUGINBÜHL Yves et TERRASSON Daniel (dir.), s.l., Éditions Quæ, 2007, p. 29.
- LINDGAARD Jade, GRAEBER David et ABEL Olivier (éd.), *Éloge des mauvaises herbes : ce que nous devons à la ZAD*, Paris, Éditions Les Liens qui libèrent, 2018, 205 p.
- LUGINBÜHL Yves, *La mise en scène du monde : la construction du paysage européen*, Paris, CNRS éd., 2012, 432 p.
- LUGINBUHL Yves (éd.), *Nouvelles urbanités, nouvelles ruralités en Europe*, Bruxelles ; New York, P.I.E. Peter Lang, 2007, 532 p.

- LUGON Olivier, *Le style documentaire : d'August Sander à Walker Evans, 1920-1945*, Paris, Macula, « Le champ de l'image », 2001, 397 p.
- MACE Marielle, *Nos cabanes*, s.l., s.n., 2019.
- MARCEL Odile, *Le défi du paysage : un projet pour l'agriculture*, Seyssel, Éditions Champ Vallon, 2004, 320 p.
- MARIS Virginie, *La part sauvage du monde: penser la nature dans l'Anthropocène*, Paris, Éditions du Seuil, « Anthropocène Seuil », 2018, 259 p.
- MARTIN René, *Recherches sur les agronomes latins et leurs conceptions économiques et sociales*, Paris, Les Belles Lettres, « Collection d'études anciennes », 1971, XV-418 p.
- MASSART Jean, *Pour la protection de la nature en Belgique*, Bruxelles, Lamertin, 1912, 308 p.
- MATHIEU Geoffr et STOFLETH Bertrand, *OPP GR2013*, <http://www.opp-gr2013.com/>, consulté le 18 avril 2019.
- ___, *Les Panoramistes*, <http://www.geoffroymathieu.com/lespanoramistes/quisommesnous.html>, consulté le 19 avril 2019.
- MAUMI Catherine, « L'utopie du middle landscape américain », in *SociologieS*, 2017.
- MAUR Raban, *De universo*, Paris, apud editorem (J.-P. Migne), 1851.
- MAZOYER Marcel et ROUDART Laurence, *Histoire des agricultures du monde : du néolithique à la crise contemporaine*, Paris, Éditions du Seuil, 2002.
- MAZZOLENI Donatella, PAPPALARDO Umberto, ROMANO Luciano et CANAL Denis-Armand, *Fresques des villas romaines*, Paris, France, Citadelles et Mazenod, DL 2004, 2004, 413 p.
- MEAUX Danièle, *Géo-photographies : une approche renouvelée des territoires*, Trézélan, Filigranes éditions, 2015, 176 p.
- MEAUX Danièle, *Enquêtes : nouvelles formes de photographie documentaire*, Trézélan, Filigranes Éditions, 2019, 239 p.
- MEDIATERRE CONSEIL, *Parc Naturel Urbain des Prairies Saint Martin à Rennes. Résumé non technique De l'Étude d'Impact sur l'Environnement*, Alfortville, Mediaterrre Conseil, 2015.
- MENDRAS Henri, *La fin des paysans*, Le Méjan, Arles : [Bruxelles] : [Lausanne], Actes sud ; Labor ; L'Aire, « Babel », 1992, 436 p.

MEROT Alain, *Du paysage en peinture : dans l'Occident moderne*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque illustrée des histoires », 2009, 443 p.

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ENVIRONNEMENT, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, *Itinéraires photographiques. Méthode de l'Observatoire photographique du paysage*, Paris, Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages, 2008, 74 p.

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE, *Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie - Observatoire Photographique National du Paysage*, <https://terra.developpement-durable.gouv.fr/observatoire-photo-paysage/home/>, consulté le 18 avril 2019.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, *Observatoires photographiques du paysage « locaux ». Recensement et typologie*, Paris, s.n., 2015.

MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE, *Plu-rennes__35__avis_delibere.pdf*, http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/2018-005793-34395_5793_-_plu-rennes_35_avis_delibere.pdf, consulté le 3 septembre 2019.

MITCHELL W. J. T. (éd.), *Landscape and power*, 2nd ed., Chicago, University of Chicago Press, 2002, 376 p.

MOCQUET Frédérique, « L'Observatoire photographique national du paysage : archive rétrospective et prospective des territoires », in *Livraisons d'histoire de l'architecture*, n° 31, 14 juillet 2016, p. 51-64.

___, *Les espaces de l'art dans les observatoires du paysage*, <https://focales.univ-st-etienne.fr/index.php?id=2178>, consulté le 26 novembre 2020.

___, *Projets de paysage | L'Observatoire photographique national du paysage : transformations d'un modèle et hypothèses renouvelées de paysage | Représentation | paysage | photographie | médiations | récit | dispositif |*, https://www.projetsdepaysage.fr/l_observatoire_photographique_national_du_paysage_transformations_d_un_mod_le_et_hypoth_ses_renouvel_es_de_paysage, consulté le 26 novembre 2020.

___, *Projets de paysage | L'Observatoire photographique national du paysage : transformations d'un modèle et hypothèses renouvelées de paysage | Représentation | paysage | photographie | médiations | récit | dispositif |*, https://www.projetsdepaysage.fr/l_observatoire_photographique_national_du_paysage_transformations_d_un_mod_le_et_hypoth_ses_renouvel_es_de_paysage, consulté le 27 novembre 2020.

MONDENARD Anne DE, « La Mission héliographique : mythe et histoire », in *Études photographiques*, n° 2, 1 mai 1997.

- MONET Philibert, *Invantaire des deus langues françoise et latine, assorti des plus utiles curiositez de l'un et de l'autre idiome*, Paris, Vve de C. Rigaud et P. Borde, 1635.
- MONTAIGNE Michel de, *Les essais*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 2007, 1975 p.
- MORIZOT Baptiste, *Raviver les braises du vivant: un front commun*, Arles, Actes Sud, 2020, 208 p.
- MORIZOT Jacques, « L'esthétique environnementale », in *Nouvelle revue d'esthétique*, n° 2, n° 22, 2018, p. 5-7.
- MORZADEC Françoise, « Le paysage sauvage existe-t-il dans la poésie latine ? L'exemple de la poésie d'Ovide », s.l., Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité, 2004.
- MOZINGO Louise A., « Pastoral Capitalism : A History of Suburban Corporate Landscapes », in *Journal of the Society of Architectural Historians*, n° 1, vol. 72, 2011, p. 110-112.
- MURATET Audrey, CHIRON François et MURATET Myr, *Manuel d'écologie urbaine*, Dijon, Les Presses du Réel, « Collection Al Dante », 2019, 114 p.
- MURATET Audrey, MURATET Myr et PELLATON Marie, *Flore des friches urbaines du nord de la France et des régions voisines*, s.l., s.n., 2017.
- MURATET Myr, <https://www.myrmuratet.com/>, consulté le 20 novembre 2020.
- MUSEE DES BEAUX-ARTS (LYON, FRANCE) (éd.), *L'école de Barbizon : peindre en plein air avant l'impressionnisme: Lyon, Musée des beaux-arts, 22 juin-9 septembre 2002*, Lyon : Paris, Musée des beaux-arts ; Réunion de musées nationaux, 2002, 319 p.
- NABUCET Jean, ROUAN Mathias, HUBERT-MOY Laurence, GOURMELON Françoise et QUENOL Hervé, « Mise en place de l'observatoire d'écologie urbaine de Rennes : site des Prairies Saint Martin - Zone Atelier Armorique », in *Congrès INFORSID 2015 Atelier Autour du concept d'Observatoire en environnement, actes de l'atelier*, p. 33-46.
- NAHMIA Paula, *L'habiter citoyen interrogé par l'agriculture urbaine*, thèse de doctorat, Université Rennes 2, 2017, 409 p, (dactyl.).
- NAHMIA Paula et HELLIER Emmanuelle, « La gouvernance urbaine en question : le cas des lieux de nature cultivée: Une lecture de la situation rennaise », in *VertigO*, Volume 12 Numéro 2, 12 septembre 2012.

NICOLLE-ANNIC Jeanne, Rennes. Des riverains choqués par l'abattage des arbres aux prairies Saint-Martin, <https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/rennes-des-riverains-choques-par-l-abattage-des-arbres-aux-prairies-saint-martin-6230935>, 20 février 2019, consulté le 23 avril 2020.

NOREL Philippe, « L'émergence du capitalisme au prisme de l'histoire globale », in *Actuel Marx*, n° 1, n° 53, 29 mai 2013, p. 63-75.

NOTTEBOOM Bruno, UYTENHOVE Pieter et MASSART Jean (éd.), *Recollecting landscapes : rephotography, memory and transformation 1904-1980-2004-2014*, Amsterdam, Roma Publication, « Roma publication », 2018, 227 p.

OLLIER Christine et BAILLY, JEAN-CHRISTOPHE, *Paysage cosa mentale. Le renouvellement de la notion de paysage à travers la photographie contemporaine*, Paris, Loco, 2013, 341 p.

OLWIG Kenneth et INGOLD Tim Préfacier, *The meanings of landscape: essays on place, space, environment and justice*, London, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique, s.n., 2019, 258 p.

OLWIG Kenneth R, « Liminality, Seasonality and Landscape », in *Landscape Research*, n° 2, vol. 30, avril 2005, p. 259-271.

OLWIG Kenneth R., DALGLISH Chris, FAIRCLOUGH Graham et HERRING Pete, « Introduction to a special issue : the future of landscape characterisation, and the future character of landscape – between space, time, history, place and nature », in *Landscape Research*, n° 2, vol. 41, 17 février 2016, p. 169-174.

OSTROM Elinor, « Pour des systèmes irrigués autogérés et durables : façonner les institutions », in *Coopérer aujourd'hui n° 67*, 2009, p. 33.

OSWALT Philipp, OVERMEYER Klaus et MISSELWITZ Philipp (éd.), *Urban catalyst: the power of temporary use*, 1., neue Ausg., Berlin, DOM publishers, 2013, 384 p.

OUEST-FRANCE, *Les prairies Saint-Martin, futur poumon vert de Rennes*, <https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/les-prairies-saint-martin-futur-poumon-vert-de-rennes-3337676>, 15 avril 2015, consulté le 9 avril 2020.

L'observation photographique au service des politiques du paysage. Actes du colloque européen Jeudi 13 et vendredi 14 novembre 2008, Paris, La Défense, Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages sous la direction de la qualité du cadre de vie Bureau des paysages et de la publicité extérieure, 2009.

Paysage au pluriel : pour une approche ethnologique des paysages, Paris, Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, « Collection Ethnologie de la France Cahier », 1995, 240 p.

- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Rennes, <http://www.paysderennes.fr/-PADD-.html>.
- PAGE Marie-Michelle, *Colonisation, structures agraires et gestion des ressources naturelles dans le samnium romain (III^e siècle av. J.-C. - IV^e siècle ap. J.-C)*, Faculté des études supérieures de l'Université de Laval, 2009, 314 p. (dactyl.).
- PALLADIUS Rutilius Taurus Aemilianus, *Traité d'agriculture. T. 1: Livres I et II*, traduit par René Martin, 2. tirage., Paris, Belles Lettres, « Collection des universités de France [Série latine] », 2003, 76 p.
- PANOFSKY Erwin, BALLANGE Guy et DALAI EMILIANI Marisa, *La perspective comme forme symbolique: et autres essais*, Paris, Les Éd. de Minuit, 1975, 273 p.
- PAQUET Suzanne, « Une nouvelle topographie ou l'art de la périphérie », in *Déplacement*, n° 1, 2008, « Nouvelle revue d'esthétique », p. 35-43.
- PAQUOT Thierry, « De la « société de consommation » et de ses détracteurs » in *De quoi avons-nous (vraiment) besoin ? bonheur, consommation, capitalisme.*, Paris, La Découverte, 2008, p. 54-64.
- PAQUOT Thierry et YOUNES Christiane (éd.), *Le territoire des philosophes : lieu et espace dans la pensée au XX^e siècle*, Paris, la Découverte, « Armillaire », 2009, 389 p.
- PAQUOT Thierry, YOUNES Christiane et LAUDIER Isabelle (éd.), *Philosophie de l'environnement et milieux urbains*, Paris, Découverte, « Armillaire », 2010, 183 p.
- Parc Naturel Urbain, <https://www.ville-lomme.fr/Nos-equipements/Parc-Naturel-Urbain>, consulté le 2 septembre 2019.
- Patrimoine numérique. Catalogue des collections numérisées, http://www.numerique.culture.fr/pub-fr/document.html?base=dcollection&id=FR-DC-AD005_008, consulté le 19 avril 2019.
- PEILLOD Claire, *Transtopie : état des lieux 2008-2009*, Reims, Ville de Reims, École supérieure d'art et de design de Reims, 2009, 119 p.
- PERIGORD Michel, DONADIEU Pierre et BARRAUD Régis, *Le paysage: entre natures et cultures*, 2^e éd. mise à jour., Paris, A. Colin, « 128. Géopolitique », 2012, 126 p.
- PERNET Alexis, « Une médiation paysagiste comme support de recherche : l'expérience de l'atelier des paysages en vallée de l'Ance », in *Projets de paysage*, 2019.
- PERNET Alexis, « Retracer une démarche de médiation paysagère pour mieux l'évaluer : expérimentation dans un secteur à controverses environnementales. Les Ateliers Grand site Marais mouillé poitevin », in *Développement durable et territoires*, n° 2, vol. 10, juillet 2019.

PERRIN-MACE Françoise, *Recherche sur les arbres fondateurs exemplaires à Rome*, École doctorale de l'École Pratique des Hautes Études, 2015, 537 p, (dactyl.).

Photothèque OPNP, <https://terra.developpement-durable.gouv.fr/observatoire-photo-paysage/oppview.do?sw0=11+0035>, consulté le 19 avril 2019.

PILES Roger de (1635-1709) Auteur du texte, *Cours de peinture par principes, par M. de Piles,...*, C;-A. Jombert., Paris, s.n., 1766, 418 p.

PITTE Jean Robert, *Histoire du paysage français : de la préhistoire à nos jours*, Paris, Tallandier, 2001, 440 p.

PLAUTE, [Comédies]. Tome II, *Bacchides. Captivi. Casina*, traduit par Ernout Alfred, Paris, Les Belles Lettres, 1933, 234 p.

Prairies Saint-Martin, <https://metropole.rennes.fr/prairies-saint-martin>, consulté le 3 septembre 2019.

Prise(s) de terre(s), Norte-Dame-desLandes, été 2019, 48p.

POIVERT Michel, « Olivier Lugon, Le Style documentaire. D'August Sander à Walker Evans, 1920-1945, Paris, Macula, 400 p., 114 ill. NB, bibl., ind., 30 E. », in *Études photographiques*, n° 11, mai 2002.

POUSIN Frédéric (éd.), *Photopaysage: débattre du projet de paysage par la photographie*, Paris, Les Productions du EFFA, 2018, 255 p.

POUX Xavier, NARCY Jean-Baptiste et RAMAIN Blandine, « Réinvestir le *saltus* dans la pensée agronomique moderne : vers un nouveau front eco-politique ? », in *L'Espace Politique*, n° 9, 15 janvier 2010.

___, « Le *saltus* : un concept historique pour mieux penser aujourd'hui les relations entre agriculture et biodiversité », in *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n° 57, juillet 2009, p. 23-34.

QUENARDEL Antoine, « Des petits jardins dans un "grand jardin" : Inventaire, étude et compréhension d'un phénomène jardinier furtif à Saulx-les-Chartreux (91) », in *Revue d'ethnoécologie*, n° 8, 1 juillet 2015.

___, « Les jardins intérimaires, entre précarité et pérennité. La ferme du Bonheur à Nanterre », in *Les Carnets du paysage*, n° 9 et 10, 2003, p. 257-273.

QUIGNARD Pascal, *Mourir de penser*, Paris, Bernard Grasset, « Dernier royaume », 2014, 221 p.

QUIGNARD Pascal, ALFERI Pierre, CLEMENS Eric, DEGUY Michel et QUIGNARD Pascal, *Inter : Inter aérias fagos*, Paris, Argol, « L'Estran », 2011, 164 p.

RANCIERE Jacques, *Le temps du paysage : aux origines de la révolution esthétique*, Paris, La Fabrique éditions, 2020, 135 p.

RANCIERE Jacques, *Le partage du sensible: esthétique et politique*, Paris, Fabrique : Diffusion Les Belles Lettres, 2000, 74 p.

Prairies Saint-Martin, <https://metropole.rennes.fr/prairies-saint-martin>, consulté le 3 septembre 2019.

Rennes. Pourquoi 35 platanes sont abattus avenue Fréville ?, <https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/rennes-pourquoi-35-platanes-sont-abattus-avenue-freville-6261197>, consulté le 23 avril 2020.

RENNES METROPOLE, *Prairies Saint-Martin : un parc naturel au cœur de Rennes !*, <https://social.shorthand.com/metropolerennes/ngONKEAtcn/prairies-saint-martin-un-parc-naturel-au-coeur-de-rennes>, consulté le 14 avril 2020.

RICHARD Lionel, « NOUVELLE OBJECTIVITÉ », s.l., Encyclopædia Universalis.

RICHEFORT Isabelle, « Les archives photographiques des services de Restauration des Terrains en Montagne », in *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen*, n° 1, vol. 59, 1988, p. 53-57.

RITTER Joachim, *Paysage : fonction de l'esthétique dans la société moderne*, Paris, Éditions de l'Imprimeur, « Collection Jardins et paysages », 1997, 109 p.

ROGER Alain, *Court traité du paysage*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines », 1997, 199 p.

ROGER Alain et AUGOYARD Jean-François (éd.), *La théorie du paysage en France : 1974 - 1994*, Seyssel, Champ Vallon, « Les classiques de Champ Vallon », 2009, 463 p.

ROUSSEAU Jean-Jacques, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, Ellipses, 1999, 96 p.

ROUVERET Agnès, « Peinture et art de la mémoire : le paysage et l'allégorie dans les tableaux grecs et romains », in *Comptes-rendus des séances de l'année - Académie des inscriptions et belles-lettres*, n° 3, vol. 126, 1982, p. 571-588.

ROUX Laurence, « Aménagement du Parc Naturel Urbain des Prairies Saint-Martin à Rennes (35) » in *Reconversion des friches urbaines polluées. Journées techniques nationales 25-26 mars 2014. Contributions écrites*, Paris, ADEME, 2014.

ROWE Peter G., « Modern Pastoralism and the Middle Landscape », in *Oz*, n° 1, vol. 11, 1 janvier 1989, p. 4-9.

Satyre, satire | Académie française, <http://www.academie-francaise.fr/satyre-satire>, consulté le 24 août 2020.

- SCAPINO Julie, *De la friche urbaine à la biodiversité : Ethnologie d'une reconquête : (La petite ceinture de Paris)*, thesis, Paris, Muséum national d'histoire naturelle, 2016, (dactyl.).
- SCHAMA Simon, *Le paysage et la mémoire*, traduit par J. Kamoun, Paris, Seuil, 1999, 722 p.
- _____, *Landscape and memory*, Fontana Press., New York, [NY], HarperCollins Publishers, 1996, 652 p.
- Schéma Régionale d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires, Région Bretagne, <https://www.breizhcop.bzh/wp-content/uploads/2019/12/projet-de-SRADDET.pdf>, consulté le 20 novembre 2020.
- SEGAL Howard P. et MARX Leo, « Leo Marx's "Middle Landscape": A Critique, a Revision, and an Appreciation », in *Reviews in American History*, n° 1, vol. 5, mars 1977, p. 137.
- SENSIER Alfred, *Souvenirs sur Théodore Rousseau, par Alfred Sensier. - Conférence sur le paysage*, Paris, L. Techener, 432apr. J.-C., 1872 p.
- SERLIO Sebastiano, *Les livres d'architecture*, Jean Barbé., Paris, s.n., 1545.
- SERRES Olivier de, *Le théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, Arles, Actes Sud, 2001, 1545 p.
- SEVILLE Isidore DE, *Sancti Isidori, hispalensis episcopi, Opera omnia, Romae anno Domini 1797 excusa, recensente Faustino Arevalo, qui Isidoriana praemisit ; variorum praefationes, notas, collationes, qua antea editas, qua tunc primum edendas, collegit ; veteres editiones et codices mss. romanos contulit.*, Paris, apud editorem, 1850.
- SGARD Anne, « Questionner le paysage et la mémoire. Empreintes, traces, marques », in *Mémoires en jeu*, vol. 7, 2018, p. 113-119.
- SGARD Anne et PARADIS Sylvie, « Une controverse d'aménagement urbain relue par le prisme d'une didactique du paysage. Le Grand Projet des Cherpines (agglomération de Genève, Suisse) », in *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, n° 18, 11 juillet 2018.
- SGARD Anne et PARADIS Sylvie, *Sur les bancs du paysage.*, Genève, Métis Presses, 2019.
- SIMMEL Georg, CORNILLE Sabine, IVERNEL Philippe et JANKELEVITCH Vladimir, *La Tragédie de la culture et autres essais*, Marseille ; Paris, Rivages, 1988.
- SOCIETE DES HISTORIENS MEDIEVISTES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PUBLIC (éd.), *Être historien du Moyen Âge au XXIe siècle : XXXVIIIe congrès de la SHMESP (Cergy-Pontoise, Évry, Marne-la-Vallée, Saint-Quentin-en-Yvelines,*

- 31 mai - 3 juin 2007), Paris, Publ. de la Sorbonne, « Publications de la Sorbonne Histoire ancienne et médiévale », 2008, 304 p.
- ___ (éd.), *Construction de l'espace au Moyen Age: pratiques et représentations ; XXXVIIe congrès de la SHMES (Mulhouse, 2 - 4 juin 2006)*, Paris, Publ. de la Sorbonne, « Publications de la Sorbonne Histoire ancienne et médiéval », 2007, 459 p.
- TACITE, *Vie d'Agricola ; La Germanie*, traduit par Anne-Marie Ozanam, Paris, Les Belles Lettres, « Classiques en poche », 1997, 170 p.
- ___, *Œuvres complètes avec la traduction en français*, Paris, Firmin Didot frères, fils et Cie, 1869.
- THOMPSON Kathleen, « Sept textes pour une fondation. Les premiers temps de Saint-Denis de Nogent-Le-Rotrou et leurs réécritures », in *Bibliothèque de l'École des chartes*, n° 2, vol. 160, 2002, p. 641-666.
- TITE-LIVE, *Œuvres de Tite-Live: (Histoire romaine)*, traduit par D. Nisard, s.l., Chez Firmin Didot frères, « Collection des auteurs latins avec la traduction en français », 1864.
- TOURS Grégoire DE, *Sancti Georgii Florentii Gregorii, episcopi Turonensis, Opera omnia, necnon Fredegarii scholastici Epitome et chronicum, cum suis continuatoribus et aliis antiquis monumentis, ad codices manuscriptos et veteres editiones collata, emendata et aucta, atque notis et observationibus illustrata, opera et studio domni*, Paris, apud editorem (J.-P. Migne), 1849.
- TRAPENARD Camille, *L'Ager scripturarius : contribution à l'histoire de la propriété collective*, Paris, Société du Recueil J.-B. Sirey et du Journal de Paris, 1908, XII-222 p.
- UNIVERSALIS Encyclopædia, *PITTORESQUE, art et esthétique*, <https://www.universalis.fr/encyclopedie/pittoresque-art-et-esthetique/>, consulté le 12 août 2020.
- UNIVERSITE JEAN-MONNET, SAINT-ETIENNE (UJM), *Colloque universitaire international Le paysage temps photographié, Université de Saint-Étienne, communication de Pieter Uyttenhove*, Saint-Étienne, s.n., 2018.
- UYTTENHOVE Pieter, *Recollecting Landscapes*, <http://www.recollectinglandscapes.be/>, consulté le 18 avril 2019.
- URBA-Rennes \ ZAC Baud-Chardonnet, <http://www.urba-rennes.fr/pages/zacs/zac-baud-chardonnet/>, consulté le 20 mars 2019.
- URBA-Rennes \ Données cartographiques, <http://www.urba-rennes.fr/pages/donnees-cartographiques.html>, consulté le 20 mars 2019.
- VANHECKE Leo, CHARLIER Georges, VERELST Luc et LAWALREE André 1921-2005 (viaf)208 066 292, *Paysages de Flandre jadis et aujourd'hui : de la pauvreté dans la*

- verdure à la surabondance dans la grisaille*, Meise, Jardin botanique national de Belgique, 1981.
- VANHECKE Leo, CHARLIER Georges et VERELST Luc, *Landschappen in Vlaanderen vroeger en nu Van groene armoede naar grijze overvloed*, Meise, De Nationale Plantentuin van België, 1981, 140 p.
- VARRON, *Économie rurale. T. 2 : Livre II*, traduit par Jacques Heurgon, 2. tirage., Paris, Les Belles Lettres, « Collection des universités de France [Série latine] », 2003, XVII + 171 p.
- ___, *De l'agriculture*, Paris, Errance, 2003, 96 p.
- ___, *Economie rurale. T. 1 : Livre I*, traduit par Jacques Heurgon, 2. tirage., Paris, Les Belles Lettres, « Collection des universités de France Série latine », 2003, LXXXV + 277 p.
- ___, « *De la langue latine* » in *Macrobe (Oeuvres complètes). Varron (De la langue latine). Pomponius Mela (Oeuvres complètes)*, traduit par Huot, Paris, J.-J. Dubochet, Le Chevalier et cie, 1850.
- VERGILIUS MARO Publius, CASANOVA-ROBIN Hélène, SAINT-DENIS Eugène de et VIDEAU Anne, *Bucoliques*, Paris, Les Belles Lettres, 2014, 296 p.
- VILLE DE RENNES, *Déclaration d'utilité publique du projet « Parc Naturel Urbain des Prairies Saint-Martin ». Autorisation au titre du code de l'environnement (loi sur l'eau). Cessibilité des terrains à exproprier pour permettre la réalisation de ce projet. Rapport d'enquête*, s.l., s.n., 2016.
- VIRGIL et RAT Maurice, *Les Bucoliques ; Les Géorgiques*, Paris, GF Flammarion, 1998, 253 p.
- VIRGILE, *Bucoliques ; Géorgiques*, traduit par Claude-Michel Cluny, Paris, Éd. de la Différence, 2007.
- ___, *Les Géorgiques*, traduit par Eugène de Saint-Denis, Paris, Belles Lettres, 2002.
- ___, *Bucoliques*, traduit par Eugène de Saint-Denis, Paris, Les Belles Lettres, « Classiques en poche Bilingue », 1997, 140 p.
- ___, *Les Bucoliques ; Les Géorgiques*, traduit par Paul Rat, Paris, Ganier-Flammarion, 1967, 252 p.
- ___, *Oeuvres complètes de Virgile*, s.l., J.-J. Dubochet, Le Chevalier et cie., 1845.
- VIRGILE et BOYER Frédéric, *Le souci de la terre*, Paris, France, Gallimard, 2019, 251 p.
- VITRUVÉ, *De l'architecture, Tome 2*, Paris, C.-L.-F. Panckoucke, 1847, vol. 2/2, 580 p.
- ___, *De l'architecture, Tome 1*, Paris, C.-L.-F. Panckoucke, 1847, vol. 1/2, 588 p.

- VIVER Nadine, « Les biens communaux en France de 1750 à 1914. État, notables et paysans face à la modernisation de l'agriculture. », in *Ruralia [En ligne]*, n° 2, 1998.
- ___, « Le rôle des élites françaises en faveur du progrès agricole au XIXe siècle. Réalités et construction d'une image » in *Élites et progrès agricole : XVIe-XXe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, « Histoire », 2019, p. 187-205.
- ___, « Les communaux, patrimoine du pauvre. Un discours sur les sociétés rurales » in *Campagnes de l'Ouest : Stratigraphie et relations sociales dans l'histoire*, Annie Antoine (éd.), Rennes, Presses universitaires de Rennes, « Histoire », 2015, p. 121-133.
- VOELKE Pierre, « Figure du satyre et fonctions du drame satyrique », in *Métis. Anthropologie des mondes grecs anciens*, n° 1, vol. 13, 1998, p. 227-248.
- WARBURG Aby et Recht Roland, *L'atlas Mnémosyne*, Paris, L'Ecarquillé, 2012.
- WALL Jeff et CHEVRIER Jean-François, *Essais et entretiens 1984 - 2001*, Paris, École Nationale Supérieure des Beaux-Arts, « Écrits d'artistes », 2001, 378 p.
- WARBURG Aby et RECHT Roland, *L'atlas Mnémosyne*, Paris, L'Ecarquillé, 2012.
- ZANNIER Marie-Pierre, *Paysages du grand domaine et normes agronomiques de Caton à Pline l'Ancien. Représentations de l'espace et « bonne mesure »*, Université du Maine, 2007, 1029 p, (dactyl.).
- ZHONG Estelle, « Que peut l'art face à la crise écologique ? », in *Arts & Sociétés*, n° 84, 5 avril 2016, « Lettre du séminaire ».
- ___, N° 84 | *Que peut l'art face à la crise écologique ?*, <http://www.sciencespo.fr/artsetsocietes/fr/archives/106>, 5 avril 2016, consulté le 8 juin 2018.
- Zone Atelier Armorique, <https://osur.univ-rennes1.fr/za-armorique/>, consulté le 27 mars 2019.
- Zone Atelier Armorique - Présentation, <https://osur.univ-rennes1.fr/za-armorique/za-armorique-presentation>, consulté le 27 mars 2019.
- ZWEITE Armin, Bernd et Hilla Bescher, Paris, Centre Georges Pompidou, 2004, 93 p.

LISTE DES FIGURES

Figure 1 Monoculture, 2008, diaporama photographique, cinq minutes.	16
Figure 2 Ouessant, janvier 2014.	98
Figure 3 LAubaret, septembre 2013.	98
Figure 4 Marais de la Sangsurière, février 2013.	100
Figure 5 Les Amis du Transformateur, Saint-Nicolas de Redon, 2013.	104
Figure 6 Les Amis du Transformateur, Saint-Nicolas de Redon, 2013.	104
Figure 7 La Ferme du Bonheur, Nanterre, 2013.	106
Figure 8 La Ferme du Bonheur, Nanterre, 2013.	106
Figure 9 Jeff Wall, Diatribe, 1985, caisson lumineux, 203x229 cm.	108
Figure 10 Nicolas Poussin, Diogène jetant son écuelle, 1648, huile sur toile, 160x221 cm, Musée du Louvre, 7308	108
Figure 11 Création artistique Heurtier, Rennes quartier nord Saint-Martin, 1961, négatif sur film, Musée de Bretagne, 971.0037.409.	116
Figure 12 Prairies Saint-Martin à Rennes, Capture d'écran Google Earth, 2012.	117
Figure 13 Alain Armet, Prairies Saint-Martin, 2004, musée de Bretagne.	119
Figure 14 © Base, carte du projet de Parc Naturel Urbain, 2015.	125
Figure 15 Promotion immobilière à proximité des Prairies Saint-Martin, 8 novembre 2018.	126
Figure 16 Capture d'écran, URBA-Rennes, ZACs, carte interactive 3D de Rennes, http://www.urba-rennes.fr/pages/zacs/ , consulté le 19 avril 2020.	127
Figure 17 Affiche d'appel à manifester contre le projet de parc, prairies Saint-Martin.	134
Figure 18 Marais de Boucey, première ligne : prises de vues en hiver, 02/02/2015, respectivement à 17:00, 16:30 et 16:05 ; seconde ligne : prises de vue en automne, 26/09/2014, respectivement à 17:30, 17:10 et 16:24.	149
Figure 19 Figure 19 Différents types de représentations du territoire du marais de Boucey.	151
Figure 20 Robert Doisneau, Banlieue d'aujourd'hui, dans les banlieues et les villes nouvelles de la région parisienne, Mission photographique de la DATAR.	154
Figure 21 Dominique Auerbacher, Lieux communs, Lyon, Budapest, Rome, etc., Mission photographique de la DATAR.	
Figure 22 Dans l'atelier de la mission photographique de la Datar, Regards de 15 photographes, Jean-Louis Garnell, Paysages en chantier, Rencontres Internationales de Photographie, Arles 2017.	154
Figure 23 Anne Faÿret et Patrick Manez, Itinéraire n° 9, Ville de Montreuil, Parc des Guilands vers de le rocher de Vincennes, novembre 1996.	155
Figure 24 Anne Faÿret et Patrick Manez, Itinéraire n° 9, Ville de Montreuil, Parc des Guilands vers de le rocher, novembre 2002.	155
Figure 25 Communaux et forêt communale - montagne de Seymuît. Vue prise en montant à Brézières par la route venant du pont de Rochebrune, 1913, Service de Restauration des Terrains de Montagne, archives départementales des Hautes-Alpes, 21 Fi 304.	163
Figure 26 Communaux et forêt communale. Rive droite du torrent de Brézières. Mont Colombis au fond, 1913, Service de Restauration des Terrains de Montagne, archives départementales des Hautes-Alpes, 21 Fi 3039.	163
Figure 27 Vue d'ensemble de la série, Service de Restauration des Terrains de Montagne, archives départementales des Hautes-Alpes, 1890, 21 Fi 22.	164
Figure 28 Vue d'ensemble de la montagne de Cèüse, 1925, Service de restauration des terrains de montagne, archives départementales des Hautes-Alpes, 21 Fi 1439.	164
Figure 29 Jean Massart, Lillo, réserve naturelle Gagelschoor, 22 juin 1904, 51° 18' 31" NB 04 ° 17' OL N, 40 x 50 cm, bibliothèque universitaire de Gent, Belgique..	168
Figure 30 Charlier : Antwerpen 36, 25 juillet 1980.	168
Figure 31 Kempnaers : Antwerpen 36, 12 juillet 2003.	168
Figure 32 De Cleenew : Antwerpen 36, 10 juillet 2014.	168
Figure 33 Jean Massart, Genk (Wintersatg) 26 mai 1905, 50° 58' 22" NB 05 ° 28' 00" OL ZO 75, 40 x 50 cm, Bibliothèque Universitaire de Gent, Belgique.	169
Figure 34 Charlier : Genk 56, 30 mai 1980.	169

<i>Figure 35 Kempnaers: Genk 56, 22 juillet 2003.</i>	169
<i>Figure 36 De Cleene : Genk 56, 22 mai 2014.</i>	169
<i>Figure 37 Bertrand Stofleth et Geoffroy Mathieu, OPP GR 2013.</i>	170
<i>Figure 38 Z1P2(1) 02/07/14 08 : 58 1 s. 18.4°C 0mm/1h 15km/h.</i>	179
<i>Figure 39 Z1P3(1) 10/10/13 19 : 00 3 s. 11.6°C 0mm/1h 19km/h.</i>	179
<i>Figure 40 Z1SB1(1) 23/07/14 09 : 30 2 s. 20°C 0mm/1h 9km/h.</i>	180
<i>Figure 41 Z2J13(1) 15/04/14 18 : 30 1/4 s. 16°C 0mm/1h 24km/h.</i>	180
<i>Figure 42 Z2J7(1) 12/04/14 17 : 30 1/2 s. 16°C 0mm/1h 24km/h.</i>	181
<i>Figure 43 Z2J9(1) 01/04/14 17 : 20 1/2 s. 19.7°C 0mm/1h 28km/h.</i>	181
<i>Figure 44 Z4P1(1) 04/07/14 08 : 41 1/4 s. 18°C 0mm/1h 4km/h.</i>	182
<i>Figure 45 Z3U2(1) 24/06/14 18 : 30 1/15 s. 25°C 0mm/1h 20km/h.</i>	182
<i>Figure 46 OPP des prairies Saint-Martin, carte des points de vue.</i>	183
<i>Figure 47 Point de vue depuis les anciennes tanneries Leroux, 8 mai 2014.</i>	185
<i>Figure 48 Maison squattée du lotissement Raoul Anthony, octobre 2014.</i>	185
<i>Figure 49 Z2J5(6) 09/10/15 13 : 50 1/8 s. 15.2°C 0mm/1h 15km/h.</i>	187
<i>Figure 50 Z2SB1(5) 07/08/15 13 : 52 1/2 s. 26.2°C 0mm/1h 6km/h.</i>	187
<i>Figure 51 Z3P1(11) 17/01/17 08 : 55 10 s. 0.4°C 0mm/1h 0km/h.</i>	188
<i>Figure 52 Z2J4(4) 10/05/15 19 : 01 1 s. 22.1°C 0mm/1h 17km/h.</i>	190
<i>Figure 54 Z2J4(12) 23/03/17 18 : 17 3 s. 9.3°C 0mm/1h 11km/h</i>	190
<i>Figure 56 Z2J13(8) 01/05/16 18 : 50 1 s. 15.5°C 0mm/1h 6km/h.</i>	190
<i>Figure 53 Z2J4(8) 04/04/16 19 : 39 2 s. 14°C 0mm/1h 13km/h.</i>	190
<i>Figure 55 ZJ13(1) 15/04/14 18 : 30 1/4 s. 16°C 0mm/1h 24km/h.</i>	190
<i>Figure 57 Z2J13(12) 21/04/17 18 : 15 1/4 s. 18.4°C 0mm/1h 7km/h.</i>	190
<i>Figure 58 Z2J14(2) 28/11/14 17 : 00 5 s. 15.5°C 0mm/1h 17km/h.</i>	192
<i>Figure 59 Z2J11(11) 07/02/17 08 : 48 3 s. 5.1°C 0mm/1h 7km/h.</i>	193
<i>Figure 60 Z1SB1(3) 15/12/14 10 : 50 8 s. 8.4°C 3mm/1h 7km/h.</i>	193
<i>Figure 61 Z2J4(9) 18/07/16 19 : 17 2 s. 32.7°C 0mm/1h 17km/h.</i>	194
<i>Figure 62 Z2J9(7) 28/01/16 16 : 45 1 s. 9.2°C 0mm/1h 6km/h.</i>	198
<i>Figure 63 Z2SB1(8) 12/03/16 16 : 35 1/2 s. 12°C 0mm/1h 11km/h.</i>	198
<i>Figure 64 Z2SB5(5) 10/08/15 10 : 48 21 s. 23.6°C 0mm/1h 6km/h.</i>	200
<i>Figure 65 Z2SB5(4) 23/03/15 09 : 28 1 s. 3.0°C 0mm/1h 6km/h.</i>	200
<i>Figure 66 Z2J12(1) 09/07/14 10 : 00 1/8 s. 15.3°C 0.2mm/1h 15km/h.</i>	202
<i>Figure 68 Z2J12(4) 10/05/15 16 : 40 1/2 s. 20.6°C 0mm/1h 15km/h.</i>	202
<i>Figure 67 Z2J12(7) 26/01/16 09 : 23 3 s. 8°C 0mm/1h 17km/</i>	202
<i>Figure 69 Z2J12(5) 07/08/15 13 : 25 1/4 s. 25°C 0mm/1h 9km/h.</i>	202
<i>Figure 70 Z1SB1(6) 28/10/15 10 : 01 8 s. 10.5°C 0mm/1h 13km/h.</i>	203
<i>Figure 71 Z1SB1(7) 11/02/16 10 : 20 8 s. 1.7°C 0mm/1h 2km/h.</i>	203
<i>Figure 72 Z2P1(3) 12/12/14 15 : 47 5 s. 9.5°C 3.4mm/1h 13km/h.</i>	204
<i>Figure 73 Z2P1(10) 06/10/16 10 : 07 1 s. 9.4°C 0mm/1h 18km/h..</i>	204
<i>Figure 74 Z2J3(1) 01/04/14 18 : 00 1/2 s. 17.8°C 0.4mm/1h 26km/h.</i>	205
<i>Figure 75 Z2J3(12) 21/04/17 17 : 52 1/4 s. 18.7°C 0mm/1h 7km/h.</i>	205
<i>Figure 76 Z4F1(1) 29/04/14 18 : 30 3 s. 14°C 0mm/1h 7km/h.</i>	206
<i>Figure 78 Z4F1(9) 31/08/16 18 : 45 1/2 s. 24.9°C 0mm/1h 19km/h.</i>	206
<i>Figure 77 Z4F1(5) 25/05/15 07 : 03 2 s. 13.3°C 0mm/1h 13km/h.</i>	206
<i>Figure 79 Z4F1(12) 08/05/17 08 : 04 1 s. 6.0°C 0mm/1h 4km/h.</i>	206
<i>Figure 80 Carte de localisation des pièges monocaptures INRA.</i>	208
<i>Figure 81 Évolutions des populations de micro mammifères aux PSM, 2014-2016.</i>	210
<i>Figure 83 Évolution du nombre d'oiseaux aux PSM, Bretagne Vivante, 2014-2018.</i>	211
<i>Figure 82 Points IPA, collection Mathieu Beaufile, Bretagne Vivante.</i>	211
<i>Figure 84 Jean Nabucet, Mosaïque de photographies aériennes datant de :</i> <i>(a)1924, (b)194,7 (c)1970, (d)1990, (e)2010 et (f)2013.</i>	214
<i>Figure 85 Z3U1(3) 15/12/14 10 : 12 6 s. 7.6°C 0mm/1h 7km/h</i>	219
<i>Figure 87 Z2U1(2) 23/09/14 16 : 32 4 s. 19.5°C 0mm/1h 13km/h.</i>	219

<i>Figure 86 Z3U2(4) 31/05/15 07 : 48 1 s. 14.3°C 0.2mm/1h 20km/h.</i>	219
<i>Figure 88 Z3U2(6) 26/11/15 17 : 23 2 s. 10°C 0mm/1h 6km/h.</i>	222
<i>Figure 90 Z3U1(7) 11/02/16 09 : 45 1 s. 1.7°C 0mm/1h 2km/h.</i>	222
<i>Figure 89 Z3U2(12) 06/04/17 17 : 40 1/8 s. 16.1°C 0mm/1h 18km/h.</i>	222
<i>Figure 91 Z3U1(12) 20/04/17 18 : 32 1/4 s. 14.3°C 0mm/1h 18km/h.</i>	222
<i>Figure 92 Z2U2(3) 13/12/14 16 : 00 4 s. 6.4°C 0mm/1h 11km/h.</i>	224
<i>Figure 93 Z2SB2(2) 20/10/14 17 : 30 15 s. 16°C 0mm/1h 9km/h.</i>	226
<i>Figure 95 Z2f11(1) 04/07/14 10 : 00 1/8 s. 21.9°C 0mm/1h 6km/h.</i>	226
<i>Figure 97 Z2f14(3) 11/02/15 18 : 33 2 min. 6.8°C 0mm/1h 6km/h.</i>	226
<i>Figure 94 Z2SB2(12) 16/03/17 15 : 46 1 s. 19.9°C 0mm/1h 7km/h</i>	226
<i>Figure 96 Z2f11(12) 08/05/17 08 : 31 1/2 s. 7°C 0mm/1h 2km/h.</i>	226
<i>Figure 98 Z2f14(12) 25/05/17 17:54 1 s. 27.5°C 0mm/1h 28km/h.</i>	226
<i>Figure 99 Z2f12(4) 10/05/15 16 : 40 1/2 s. 20.6°C 0mm/1h 15km/h.</i>	228
<i>Figure 101 Z1P3(6) 13/11/15 17 : 14 8 s. 12.5°C 0mm/1h 15km/h.</i>	228
<i>Figure 103 Z2f3(9) 18/07/16 19 : 00 1/4 s. 32.7°C 0mm/1h 17km/h.</i>	228
<i>Figure 100 Z2f12(10) 06/10/16 09 : 23 2 s. 7.4°C 0mm/1h 14km/h.</i>	228
<i>Figure 102 Z1P3(12) 23/03/17 18 : 04 1 s. 9.3°C 0mm/1h 11km/h.</i>	228
<i>Figure 104 Z2f3(10) 22/11/16 15 : 59 3 s. 12.1°C 0mm/1h 11km/h.</i>	228
<i>Figure 105 Z1SB1(5) 23/07/15 11 : 52 3 s. 20.7°C 0mm/1h 6km/h.</i>	230
<i>Figure 107 Z1SB1(8) 04/04/16 08 : 33 4 s. 8°C 0mm/1h 15km/h.</i>	230
<i>Figure 106 Z1SB1(6) 28/10/15 10 : 01 8 s. 10.5°C 0mm/1h 13km/h.</i>	230
<i>Figure 108 Z1SB1(12) 08/05/17 09 : 02 15 s. 8°C 0mm/1h 0km/h.</i>	230
<i>Figure 109 Z2f13(4) 20/04/15 16 : 37 1/4 s. 21°C 0mm/1h 13km/h.</i>	231
<i>Figure 111 Z2f13(7) 28/01/16 17:45 6 s. 7.4°C 0mm/1h 7km/h.</i>	231
<i>Figure 110 Z2f13(5) 30/08/15 16 : 15 1/4 s. 14°C 0mm/1h 20km/h.</i>	231
<i>Figure 112 Z2f13(11) 09/02/17 17 : 03 2 s. 5.8°C 0mm/1h 11km/h.</i>	231
<i>Figure 113 Lençvers du point de vue Z3f13 squat expulsé, cabane détruite et glycine à terre, 28 avril 2018</i>	232
<i>Figure 114 Z3U2(8) 10/05/16 09 : 47 1/2 s. 15.4°C 0mm/1h 4km/h.</i>	235
<i>Figure 115 Capture d'écran Google Earth, 2014.</i>	242
<i>Figure 116 Capture d'écran Google Earth, 2017</i>	242
<i>Figure 117 Parc Naturel Urbain, affûts.</i>	243
<i>Figure 118 Parc Naturel Urbain.</i>	243
<i>Figure 119 Z2f11(9) 05/07/16 07:31 3 s. 15.5°C 0mm/1h 6km/h</i>	245
<i>Figure 121 ZZ2f13(5) 30/08/15 16:15 1/4 s. 14°C 0mm/1h 20km/h</i>	245
<i>Figure 120 Z2f11, reconduction au reflex numérique</i>	245
<i>Figure 122 Z2f13, reconduction au reflex numérique</i>	245
<i>Figure 123 Z4P1(12) 08/05/17 07:51 1 s. 6°C 0mm/1h 4km/h</i>	249
<i>Figure 124 Z4P1, reconduction au reflex numérique, mars 2019..</i>	249
<i>Fig. 125 Z4F1(1) 29/04/14 18:30 3 s. 14°C 0mm/1h 7km/h</i>	253
<i>Fig. 127 Z1P2(1) 02/07/14 08:58 1 s. 18.4°C 0mm/1h 15km/h</i>	253
<i>Fig. 126 Z4F1 28/02/19 16:27</i>	253
<i>Fig. 128 Z2P1 27/07/18 16:54</i>	253
<i>Fig. 129 Parc Naturel Urbain, février 2020.</i>	254
<i>Figure 130 Aphrodite, Pan et Éros, I s. av. n. è., Musée national archéologique d'Athènes.</i>	289
<i>Figure 133 Paysage sacro-idyllique, Pompéi (prov. inconnue), I s. de n. è., Musée national de Naples.</i>	292
<i>Figure 132 Boscotrecase, Villa d'Agrippa Postumus, cubiculum 16, paroi Nord, I s. av. n. è., Musée national de Naples.</i>	292
<i>Figure 135 Paysage avec Paris, Pompéi (prov. inconnue), Musée national de Naples.</i>	293
<i>Figure 134 Sacrifice du bouc, Pompéi (prov. inconnue), I s. de n. è., Musée national de Naples.</i>	293
<i>Figure 137 Pompéi, Villa des Ceii, viridarium, mur est.</i>	295
<i>Figure 136 Polyphème et Galatée, Boscotrecase, I s. av. n. è., Metropolitan Museum of Art, New York.</i>	295
<i>Figure 139 Pompéi, Villa de M. Lucretius Fronto, viridarium, paroi Nord.</i>	296
<i>Figure 138 Pompéi, Villa de M. Lucretius Fronto, viridarium, paroi Nord.</i>	296
<i>Figure 140 Sebastiano Serlio, La scène tragique, extrait du cinquième Livre d'Architecture</i>	

(Paris : J. Barbé, 1545), gravure sur bois, The Kunsthistorisches Institut, Florence.	326
Figure 142 Sebastiano Serlio, La scène tragique, extraite du cinquième Livre d'Architecture, (Paris : J. Barbé, 1545), gravure sur bois, The Kunsthistorisches Institut, Florence.	326
Figure 141 Sebastiano Serlio, La scène comique, extrait du cinquième Livre d'Architecture, (Paris : J. Barbé, 1545), gravure sur bois, The Kunsthistorisches Institut, Florence.	326
Figure 143 Titien, Concert Champêtre, 1510, huile sur toile, 109 x 137 cm, Musée du Louvres, Paris.	328
Figure 144 Titien, Bacchanale des Andriens, 1523-1526, 175 cm x 193 cm, Musée du Prado Madrid.	328
Figure 145 Joel Sternfeld, Walking the high line, Grap Hyacinth, ap. 2000.	353
Figure 146 Joel Sternfeld, Walking the high line, a peach tree, oct. 2000.	353
Figure 148 Théodore Rousseau, Soleil couchant sur la Lande d'Arbonne, 1860-65, huile sur panneau 64 x 99 cm, New York, The Metropolitan Museum of Art .	363
Figure 147 Théodore Rousseau, L'Automne ou Jean de Paris, forêt de Fontainebleau, 1846, huile sur toile 65 x 54 cm, The Minneapolis Institute of Art.	363
Figure 149 Fresque peinte sur les murs de l'Auberge du Père Ganne, Barbizon.	364
Figure 150 Eugène Cuvelier, Platière d'Arbonne, 1861, papier albuminé, 19,7 x 25,8 mm, Paris, BNF	364
Figure 151 Carleton E. Watkins, Grizzly Giant, Mariposa Grove, 1861, papier albuminé, 52,1 x 38,1 cm, Los Angeles, Getty Museum.	372
Figure 153 Thomas Moran, The Grand Canyon of the Yellowstone, 1872, Washington DC, National Museum of American Art.	372
Figure 152 William H. Jacskon, Grand Canyon du Colorado, 1883, papier albuminé, 53,5 x 42,5 cm, Paris, Musée d'Orsay.	372
Figure 154 Rencontres sur la forêt, Abrakadabois, Réseau des Alternatives Forestières, NDDL, 2019.	389
Figure 156 Hangar de Bellevue, NDDL, 2019.	389
Figure 157 Gourbi 5, NDDL, avril 2018.	389
Figure 155 Chantier collectif, Abrakadabois, l'école des Renardes, association des Hommes et des Arbres.	389
Figure 157 Chantier collectif, Abrakadabois, l'école des renardes, association des Hommes et des Arbres.	389
Figure 158 Gourbi 5, NDDL, avril 2018.	389
Figure 159 Bernd und Hilla Becher, Industrielle Landschaften: Eiserfelder Hütte, 1972; Sammlung Museum für Gegenwartskunst Siegen; © Estate Bernd und Hilla Becher Foto: Thomas Kellner.	404
Figure 160 Bernd Becher, Hilla Becher, Sculptures anonymes, 1970, Moma..	404
Figure 161 Walker Evans, View of Easton, Pennsylvania, 1936.	408
Figure 162 Walker Evans, Erosion near Oxford, Mississippi, mars 1936..	408
Figure 163 Lewis Baltz, West wall, R-ohm Corporation 16931 Milliken-Irvine, 1974, courtesy galerie Thomas Zander, Cologne.	409
Figure 164 Lewis Baltz, Foundation Construction, Many Warehouses, 2891 Kelvin, Irvine 1974, courtesy galerie Thomas Zander, Cologne.	409
Figure 165 Robert Adams, Tract housing, North Glenn and Thornton, Colorado, 1973, courtesy Fraenkel Gallery et Matthew Marks Gallery.	412
Figure 166 Planche de diapositives. J. B. Jackson Pictorial Materials Collection, Center for Southwest Research, University of New Mexico Libraries. © UNM School of Architecture and Planning. Used by permission. ID: I-N4	412
Figure 167 Christoph Sillem, Rue des Genêts, Bailly-Romainvilliers (Seine-et-Marne), 2009 Série « A world around Disney ». Impression jet d'encre pigmentaire (matrice numérique) sur papier Hahnemühle, 81 x 110 cm. © Christoph Sillem	415
Figure 168 Patrick Tourneboeuf, Sans titre #10, Série « Nulle part », 1999-2005. Impression jet d'encre pigmentaire (matrice analogique), 100 x 120 cm, BnF, département des Estampes et de la photographie, en cours de cotation	415
Figure 169 Cyrille Weiner, Terrasse, Nanterre, 2008, Série « La Fabrique du pré », 2004-2014. Impression jet d'encre pigmentaire (matrice analogique), 60 x 80 cm © Cyrille Weiner.	416
Figure 170 Guillaume Greff, Jeoffrécourt, 2011, Série « Dead Cities ». Tirage argentique à développement chromogène (C-Print), 80 x 100 cm © Guillaume Greff.	416
Figure 172 City walk © Myr Muratet.	419
Figure 171 City walk © Myr Muratet.	419
Figure 173 Vignoc, lotissement, 2019.	425
Figure 175 Vignoc, lotissement, 2019.	425

<i>Figure 174 Vignoc, lotissement en cours de construction, 2019.</i>	425
<i>Figure 176 Vignoc, talus du bocage entamé par les machines de chantier.</i>	425
<i>Figure 177 Pieter Brueghel l'Ancien, Chasseurs dans la neige (décembre-janvier), 1565, 117 x 162 cm, Vienne, musée d'histoire de l'art.</i>	441
<i>Figure 178 Pieter Brueghel l'Ancien, La journée sombre (février-mars), 1565, 118 x 163 cm, Vienne, musée d'histoire de l'art.</i>	441
<i>Figure 179 Pieter Brueghel l'Ancien, La Fenaison (juin-juillet) 1565, huile sur bois (chêne) 114 x 158 cm, Prague, musée du palais Lobkowitz.</i>	441
<i>Figure 180 Pieter Brueghel l'Ancien, La Moisson (août-septembre) 1565, huile sur bois (chêne) 119 x 162 cm, New York, Metropolitan Museum of Art.</i>	441
<i>Figure 181 Pieter Brueghel l'Ancien, La Rentrée des troupeaux (octobre-novembre) 1565, huile sur bois (chêne) 117 x 159 cm, Vienne, musée d'histoire de l'art.</i>	441

THESE DE DOCTORAT DE

L'UNIVERSITE RENNES 2

ECOLE DOCTORALE N° 595
Arts, Lettres, Langues
Spécialité : *Esthétique*

Par

Caroline Cieslik

Paysages de *saltus*

Réalités et représentations des espaces intermédiaires à l'époque actuelle

VOLUME 2 | PORTFOLIO | ANNEXES

Thèse présentée et soutenue à Rennes, le 22 janvier 2021
Unité de recherche : Histoire et Critique des Arts, EA 1279

Rapporteurs avant soutenance :

Catherine Grout Professeure, école nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille, ED SHS de Lille
Pieter Uyttenhove Professeur, Ghent University, Faculty of Engineering and Architecture

Composition du Jury :

Arno Gisinger Maître de Conférences, Université Paris 8, ED EDESTA
Catherine Grout Professeure, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille, ED SHS de Lille
Patricia Limido, Professeure, Université Paris Diderot, ED131
Pieter Uyttenhove Professeur, Ghent University, Faculty of Engineering and Architecture
Dir. de thèse : Pierre-Henry Frangne Professeur, Université Rennes 2, ED ALL

Invité(s)

Jacques Baudry Directeur de recherche, chargé de mission en retraite, INRA, UMR BAGAP, ED EGAAL :
Écologie, Géoscience, Agronomie, Alimentation

PORTFOLIO p.5

ANNEXES p.239

PORTFOLIO

TABLE DES MATIÈRES

Gourbi 5	10
Monoculture	12
Chronorama	15
Faune	17
Les sauvages	23
L'observatoire des prairies / séries photographiques	25
Z1P2	27
Z1P3	35
Z1SB1	43
Z2J3	51
Z2J4	59
Z2J5	67
Z2J7	75
Z2J9	83
Z2J11	91
Z2J12	99
Z2J13	107
Z2J14	115
Z2P1	123
Z2SB1	131
Z2SB2	133
Z2SB5	147
Z2U1	155
Z2U2	163
Z3P1	171
Z3P3	179
Z3U1	187
Z3U2	195
Z4F1	203
Z4P11	211

Les récits	219
Squat	221
Faune	223
Les clandestines	224
Nomades	225
Les sentinelles	226
Les bois	227
La scène	228
Le souffle/le saut	229
Les vidéos	233
Le rite	234
Faune	235
La scène	236
La chute	237



GOURBI 5

Montage, photographies, son et vidéos, huit minutes.

Gourbi 4 était un lieu dédié aux communs où se tenait le « non marché » dans la Zone À Défendre de Notre Dames des Landes.

Il a été détruit en avril 2018 après une nouvelle offensive des forces de l'ordre.

Gourbi 5 a été taillé en trois jours en urgence à Bellevue. Le bois utilisé vient de la forêt de Roanne, bûcheronné par le collectif Abrakadabois. La structure a été transportée et levée pendant une manifestation contre les expulsions, le 15 avril 2018.

Le lendemain, elle a de nouveau été détruite par un camion blindé.

Les charpentiers et charpentières ont alors collecté, annoté et transporté chaque fragment de Gourbi 5 pour le reconstruire plus tard.

Le collectif renaît toujours.

<https://vimeo.com/423146996>

mot de passe Gourbi 5





MONOCULTURE

Montage, diaporama photographique, silencieux, huit minutes.

L'enjeu de ce travail est de questionner notre perception de ces paysages banals et fonctionnels voués à la production agroalimentaire de masse.

Habiter, circuler, travailler, telle est l'utilisation que nous faisons de ces territoires, machinale, c'est-à-dire à la fois mécanique, mais aussi sans réflexion pérenne, car prise dans l'engrenage d'un système économique.

Cette mise à plat de nos modes de vie tend à souligner le lien étroit existant, entre industrialisation du paysage et la pauvreté biologique, visuelle et culturelle qu'il en résulte.

Mono-tonie.

<https://vimeo.com/291132727>





CHRONORAMA

Installation in situ de 15 écrans suspendus, Fort de la Bastille, Grenoble.

Point géographique stratégique de la cluse de Grenoble, ce site offre une vision panoramique de la ville et de ses vallées cernées par les montagnes. Le fort militaire est une véritable architecture à observer le territoire.

Depuis la notion de paysage s'est démocratisée, le site est devenu touristique, des milliers de visiteurs montent chaque année admirer le panorama.

De l'architecture défensive à la carte postale, de la surveillance à la contemplation esthétique, la démarche est pourtant identique : s'extraire de la ville afin de la dominer du regard.

Multipliant les points de vue de et sur la Bastille, ce travail tend à capter les différentes intensités de vie, autant de signalements des flux et de la temporalité qui habitent cet espace. Telle une salle de vidéo surveillance située dans la pénombre d'une des casemates en haut du fort, *Chronorama* est constitué de quinze écrans montés en grille.

<https://vimeo.com/420243557>



La Ferme du Bonheur, Nanterre, 2013.

FAUNE

Tirages photographiques, 84x105cm

La pâture a majoritairement disparu du paysage. Hors-sol, l'animal est enfermé dans des bâtiments industriels.

À l'inverse, j'ai recherché des pastorales contemporaines sur des sites aux démarches agricoles alternatives, quand l'animal surgit au milieu de la ville, des friches.



La Ferme du Bonheur, Nanterre, 2013.



La Ferme du bonheur, Nanterre, 2013.



Les Amis du Transformateur, Saint-Nicolas de Redon, 2013.

LES SAUVAGES

sédimentation/montage des histoires, des traces, d'une friche urbaine transformée en parc

« L'ordre, c'est ce qui reste lorsqu'on aura empêché en effet tout ce qui est interdit. »

Michel Foucault, *Sécurité, Territoire, Population*, 1978.

L'OBSERVATOIRE DES PRAIRIES

*Séries de l'Observatoire Photographique du Paysage
des prairies Saint-Martin
2013-2017*

Images réalisées à la chambre photographique et reconduites quatre fois par an, au rythme des saisons



Z1P2(1) 02/07/14 08:58 1 s. 18.4°C 0mm/1h 15km/h



Z1P2(2) 21/10/14 09:10 4 s. 14.6°C 0mm/1h 15km/h



Z1P2(3) 16/12/14 09:43 3 s. 8.2°C 0mm/1h 6km/h



Z1P2(4) 15/05/15 06:57 1/4 s. 11°C 0mm/1h 11km/h



Z1P2(5) 02/07/15 10:18 1 s. 20.1°C 0mm/1h 06km/h



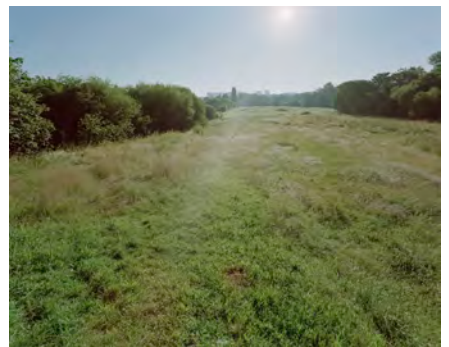
Z1P2(6) 28/10/15 10:15 2 s. 10.5°C 0mm/1h 13km/h



Z1P2(7) 28/01/16 18:05 12 s. 7.4°C 0mm/1h 7km/h



Z1P2(8) 03/05/16 08:59 1/4 s. 8°C 0mm/1h 9km/h



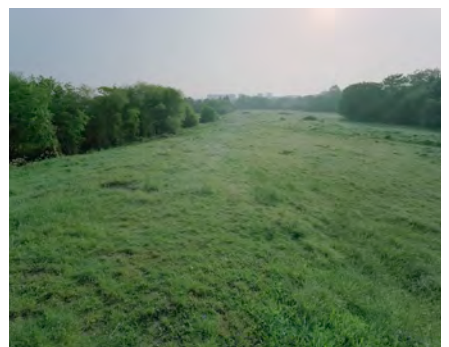
Z1P2(9) 07/07/16 08:34 1/4 s. 15.1°C 0mm/1h 2km/h



Z1P2(10) 06/10/16 10:28 1 s. 9.4°C 0mm/1h 18km/h



Z1P2(11) 07/02/17 08:34 1/2 s. 5.5°C 0mm/1h 7km/h



Z1P2(12) 08/05/17 08:46 1/2 s. 8°C 0mm/1h 0km/h



Z1P2(1) 02/07/14 08:58 1 s. 18.4°C 0mm/1h 15km/h



Z1P2(2) 21/10/14 09:10 4 s. 14.6°C 0mm/1h 15km/h



Z1P2(3) 16/12/14 09:43 3 s. 8.2°C 0mm/1h 6km/h



Z1P2(4) 15/05/15 08:57 1/4 s. 11°C 0mm/1h 11km/h



Z1P2(5) 02/07/15 10:18 1 s. 20.1°C 0mm/1h 06km/h



Z1P2(6) 28/10/15 10:15 2 s. 10.5°C 0mm/1h 13km/h



Z1P2(7) 28/01/16 18 :05 12 s. 7.4°C 0mm/1h 7km/h



Z1P2(8) 03/05/16 08:59 1/4 s. 8°C 0mm/1h 9km/h



Z1P2(9) 07/07/16 08:34 1/4 s. 15.1°C 0mm/1h 2km/h



Z1P2(10) 06/10/16 10:28 1 s. 9.4°C 0mm/1h 18km/h



Z1P2(11) 07/02/17 08:34 1/2 s. 5.5°C 0mm/1h 7km/h



Z1P2(12) 08/05/17 08:46 1/2 s. 8°C 0mm/1h 0km/h



Z1P3(1) 10/10/13 19:00 3 s. 11.6°C 0mm/1h 19km/h



Z1P3(2) 17/10/14 12:26 1/2 s. 17.7°C 0mm/1h 20km/h



Z1P3(3) 13/12/14 16:37 8 s. 5.2°C 0mm/1h 6km/h



Z1P3(4) 21/03/15 16:23 1 s. 12.3°C 0mm/1h 24km/h



Z1P3(5) 16/07/15 18:32 1/2 s. 28.8°C 0mm/1h 24km/h



Z1P3(6) 13/11/15 17:14 8 s. 12.5°C 0mm/1h 15km/h



Z1P3(7) 11/01/16 16:41 4 s. 7.9°C 0mm/1h 26km/h



Z1P3(8) 24/05/16 13:02 1 s. 18.3°C 0mm/1h 11km/h



Z1P3(9) 23/06/16 17:27 1/2 s. 21°C 0mm/1h 13km/h



Z1P3(10) 22/11/16 17:27 1/2 s. 10°C 0mm/1h 4km/h



Z1P3(11) 09/02/17 17:41 3 s. 5.5°C 0mm/1h 14km/h



Z1P3(12) 23/03/17 18:04 1 s. 9.3°C 0mm/1h 11km/h



Z1P3(1) 10/10/13 19:00 3 s. 11.6°C 0mm/1h 19km/h



Z1P3(2) 17/10/14 12:26 1/2 s. 17.7°C 0mm/1h 20km/h



Z1P3(3) 13/12/14 16:37 8 s. 5.2°C 0mm/1h 6km/h



Z1P3(4) 21/03/15 16:23 1 s. 12.3°C 0mm/1h 24km/h



Z1P3(5) 16/07/15 18:32 1/2 s. 28.8°C 0mm/1h 24km/h



Z1P3(6) 13/11/15 17:14 8 s. 12.5°C 0mm/1h 15km/h



Z1P3(7) 11/01/16 16:41 4 s. 7.9°C 0mm/1h 26km/h



ZZ1P3(8) 24/05/16 13:02 1 s. 18.3°C 0mm/1h 11km/h



Z1P3(9) 23/06/16 17:27 1/2 s. 21°C 0mm/1h 13km/h



Z1P3(10) 22/11/16 17:27 1/2 s. 10°C 0mm/1h 4km/h



Z1P3(11) 09/02/17 17:41 3 s. 5.5°C 0mm/1h 14km/h



Z1P3(12) 23/03/17 18:04 1 s. 9.3°C 0mm/1h 11km/h



Z1SB1(1) 23/07/14 09:30 2 s. 20°C 0mm/1h 9km/h



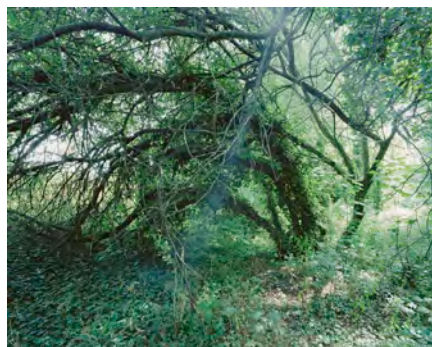
Z1SB1(2) 24/10/14 11:40 25 s. 16.5°C 0mm/1h 17km/h



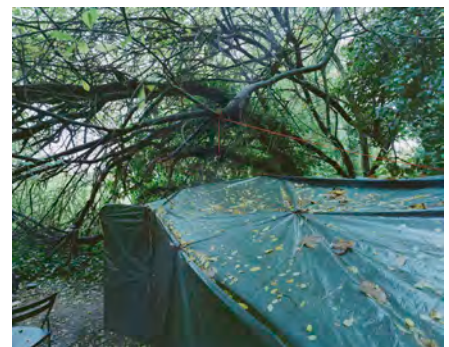
Z1SB1(3) 15/12/14 10:50 8 s. 8.4°C 3mm/1h 7km/h



Z1SB1(4) 25/03/15 18:54 5 s. 7.5°C 0mm/1h 15km/h



Z1SB1(5) 23/07/15 11:52 3 s. 20.7°C 0mm/1h 6km/h



Z1SB1(6) 28/10/15 10:01 8 s. 10.5°C 0mm/1h 13km/h



Z1SB1(7) 11/02/16 10:20 8 s. 1.7°C 0mm/1h 2km/h



Z1SB1(8) 04/04/16 08:33 4 s. 8°C 0mm/1h 15km/h



Z1SB1(9) 07/07/16 08:18 25 s. 11.9°C 0mm/1h 0km/h



Z1SB1(10) 18/11/16 08:58 22 s. 6°C 0mm/1h 14km/h



Z1SB1(11) 07/02/17 09:36 6 s. 6°C 0mm/1h 7km/h



Z1SB1(12) 08/05/17 09:02 15 s. 8°C 0mm/1h 0km/h



Z1SB1(1) 23/07/14 09:30 2 s. 20°C 0mm/1h 9km/h



Z1SB1(2) 24/10/14 11:40 25 s. 16.5°C 0mm/1h 17km/h



Z1SB1(3) 15/12/14 10:50 8 s. 8.4°C 3mm/1h 7km/h



Z1SB1(4) 25/03/15 18:54 5 s. 7.5°C 0mm/1h 15km/h



Z1SB1(5) 23/07/15 11:52 3 s. 20.7°C 0mm/1h 6km/h



Z1SB1(6) 28/10/15 10:01 8 s. 10.5°C 0mm/1h 13km/h



Z1SB1(7) 11/02/16 10:20 8 s. 1.7°C 0mm/1h 2km/h



Z1SB1(8) 04/04/16 08:33 4 s. 8°C 0mm/1h 15km/h



Z1SB1(9) 07/07/16 08:18 25 s. 11.9°C 0mm/1h 0km/h



Z1SB1(10) 18/11/16 08:58 22 s. 6°C 0mm/1h 14km/h



Z1SB1(11) 07/02/17 09:36 6 s. 6°C 0mm/1h 7km/h



Z1SB1(12) 08/05/17 09:02 15 s. 8°C 0mm/1h 0km/h



Z2J3(1) 01/04/14 18:00 1/2 s. 17.8°C 0.4mm/1h 26km/h



Z2J3(2) 10/10/14 10:00 2 s. 11.7°C 0mm/1h 6km/h



Z2J3(3) 02/01/15 17:20 22 s. 9°C 0mm/1h 6km/h



Z2J3(5) 16/07/15 18:12 8 s. 30°C 0mm/1h 31km/h



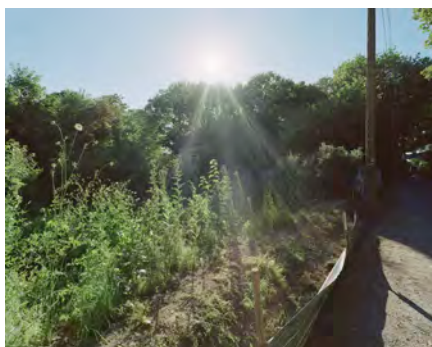
Z2J3(6) 23/11/15 09:32 2 s. 10°C 0.2mm/1h 20km/h



Z2J3(7) 11/01/16 16:25 8 s. 8°C 0mm/1h 24km/h



Z2J3(8) 24/03/16 17:30 2 s. 11°C 0mm/1h 11km/h



Z2J3(9) 18/07/16 19:00 1/4 s. 32.7°C 0mm/1h 17km/h



Z2J3(10) 22/11/16 15:59 3 s. 12.1°C 0mm/1h 11km/h



Z2J3(11) 19/01/17 16:46 2 s. 1.2°C 0mm/1h 14km/h



Z2J3(12) 21/04/17 17:52 1/4 s. 18.7°C 0mm/1h 7km/h



Z2J3(1) 01/04/14 18:00 1/2 s. 17.8°C 0.4mm/1h 26km/h



Z2J3(2) 10/10/14 10:00 2 s. 11.7°C 0mm/1h 6km/h



Z2J3(3) 02/01/15 17:20 22 s. 9°C 0mm/1h 6km/h



Z2J3(5) 16/07/15 18:12 8 s. 30°C 0mm/1h 31km/h



Z2J3(6) 23/11/15 09:32 2 s. 10°C 0.2mm/1h 20km/h



Z2J3(7) 11/01/16 16:25 8 s. 8°C 0mm/1h 24km/h



Z2J3(8) 24/03/16 17:30 2 s. 11°C 0mm/1h 11km/h



Z2J3(9) 18/07/16 19:00 1/4 s. 32.7°C 0mm/1h 17km/h



Z2J3(10) 22/11/16 15:59 3 s. 12.1°C 0mm/1h 11km/h



Z2J3(11) 19/01/17 16:46 2 s. 1.2°C 0mm/1h 14km/h



Z2J3(12) 21/04/17 17:52 1/4 s. 18.7°C 0mm/1h 7km/h



ZZJ4(1) 12/04/14 19:00 1/2 s. 6.7°C 0mm/1h 17km/h



ZZJ4(2) 20/10/14 18:17 5 s. 15°C 0mm/1h 11km/h



ZZJ4(3) 09/02/15 09:33 1/2 s. -3°C 0mm/1h 0km/h



ZZJ4(4) 10/05/15 19:01 1 s. 22.1°C 0mm/1h 17km/h



ZZJ4(5) 08/07/15 19:02 2 s. 19.1°C 0mm/1h 13km/h



ZZJ4(6) 09/10/15 14:51 1/4 s. 15.6°C 0mm/1h 18km/h



ZZJ4(7) 11/01/16 17:00 8 s. 7.9°C 0mm/1h 26km/h



ZZJ4(8) 04/04/16 19:39 2 s. 14°C 0mm/1h 13km/h



ZZJ4(9) 18/07/16 19:17 2 s. 32.7°C 0mm/1h 17km/h



ZZJ4(10) 30/10/16 17:43 10 s. 14.7°C 0mm/1h 7km/h



ZZJ4(11) 09/02/17 17:43 1 s. 5.5°C 0mm/1h 14km/h



ZZJ4(12) 23/03/17 18:17 3 s. 9.3°C 0mm/1h 11km/h



Z2J4(1) 12/04/14 19:00 1/2 s. 6.7°C 0mm/1h 17km/h



Z2J4(2) 20/10/14 18:17 5 s. 15°C 0mm/1h 11km/h



Z2J4(3) 09/02/15 09:33 1/2 s. -3°C 0mm/1h 0km/h



Z2J4(4) 10/05/15 19:01 1 s. 22.1°C 0mm/1h 17km/h



Z2J4(5) 08/07/15 19:02 2 s. 19.1°C 0mm/1h 13km/h



Z2J4(6) 09/10/15 14:51 1/4 s. 15.6°C 0mm/1h 18km/h



Z2J4(7) 11/01/16 17:00 8 s. 7.9°C 0mm/1h 26km/h



Z2J4(8) 04/04/16 19:39 2 s. 14°C 0mm/1h 13km/h



Z2J4(9) 18/07/16 19:17 2 s. 32.7°C 0mm/1h 17km/h



Z2J4(10) 30/10/16 17:43 10 s. 14.7°C 0mm/1h 7km/h



Z2J4(11) 09/02/17 17:43 1 s. 5.5°C 0mm/1h 14km/h



Z2J4(12) 23/03/17 18:17 3 s. 9.3°C 0mm/1h 11km/h



ZZJ5(1) 04/03/14 15:40 1/4 s. 10.4°C 0mm/1h 15km/h



ZZJ5(2) 07/10/14 09:40 1/2 s. 12.3°C 0mm/1h 7km/h



ZZJ5(3) 12/12/14 14:08 2 s. 12.3°C 0.6mm/1h 31km/h



ZZJ5(4) 07/04/15 07:57 6 s. 7.8°C 0mm/1h 6km/h



ZZJ5(5) 16/07/15 17:51 1/2 s. 30°C 0mm/1h 31km/h



ZZJ5(6) 09/10/15 13:50 1/8 s. 15.2°C 0mm/1h 15km/h



ZZJ5(7) 28/01/16 17:05 2 s. 9.2°C 0mm/1h 9km/h



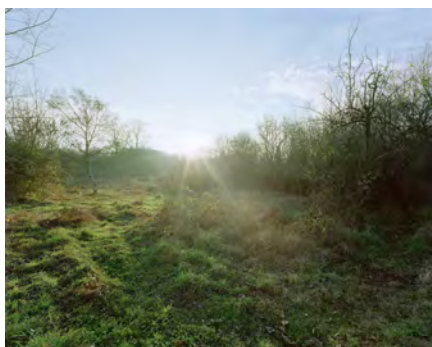
ZZJ5(8) 12/03/16 16:54 1/2 s. 11.1°C 0mm/1h 15km/h



ZZJ5(9) 31/08/16 15:22 1/8 s. 27.1°C 0mm/1h 7km/h



ZZJ5(10) 18/10/16 09:40 2 s. 9.4°C 0mm/1h 7km/h



ZZJ5(11) 13/12/16 09:40 1 s. 11.4°C 0mm/1h 14km/h



ZZJ5(12) 16/03/17 15:36 1/8 s. 19°C 0mm/1h 7km/h



Z2J5(1) 04/03/14 15:40 1/4 s. 10.4°C 0mm/1h 15km/h



Z2J5(2) 07/10/14 09:40 1/2 s. 12.3°C 0mm/1h 7km/h



Z2J5(3) 12/12/14 14:08 2 s. 12.3°C 0.6mm/1h 31km/h



Z2J5(4) 07/04/15 07:57 6 s. 7.8°C 0mm/1h 6km/h



Z2J5(5) 16/07/15 17:51 1/2 s. 30°C 0mm/1h 31km/h



Z2J5(6) 09/10/15 13:50 1/8 s. 15.2°C 0mm/1h 15km/h



Z2J5(7) 28/01/16 17:05 2 s. 9.2°C 0mm/1h 9km/h



Z2J5(8) 12/03/16 16:54 1/2 s. 11.1°C 0mm/1h 15km/h



Z2J5(9) 31/08/16 15:22 1/8 s. 27.1°C 0mm/1h 7km/h



Z2J5(10) 18/10/16 09:40 2 s. 9.4°C 0mm/1h 7km/h



Z2J5(11) 13/12/16 09:40 1 s. 11.4°C 0mm/1h 14km/h



Z2J5(12) 16/03/17 15:36 1/8 s. 19°C 0mm/1h 7km/h



Z2J7(1) 12/04/14 17:30 1/2 s. 16°C 0mm/1h 24km/h



Z2J7(2) 17/10/14 10:57 1 s. 16.5°C 0mm/1h 13km/h



Z2J7(3) 02/01/15 17:40 1 s. 9°C 0mm/1h 6km/h



Z2J7(4) 28/04/15 07:24 6 min. 3°C 0mm/1h 6km/h



Z2J7(5) 16/07/15 07:04 3 s. 15.5°C 0mm/1h 6km/h



Z2J7(6) 29/10/15 09:45 1 s. 14°C 0mm/1h 20km/h



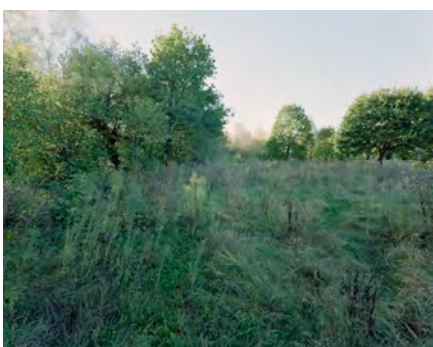
Z2J7(7) 26/01/16 09:43 2 s. 8.1°C 0mm/1h 15km/h



Z2J7(8) 10/05/16 09:27 1/2 s. 15°C 0mm/1h 6km/h



Z2J7(9) 30/08/16 16:13 1/8 s. 26.5°C 0mm/1h 7km/h



Z2J7(10) 18/10/16 18:24 3 s. 13.2°C 0mm/1h 25km/h



Z2J7(11) 05/01/17 09:22 7 s. 1.4°C 0mm/1h 0km/h



Z2J7(12) 20/04/17 17:54 1/2 s. 14.7°C 0mm/1h 18km/h



Z2J7(1) 12/04/14 17:30 1/2 s. 16°C 0mm/1h 24km/h



Z2J7(2) 17/10/14 10:57 1 s. 16.5°C 0mm/1h 13km/h



Z2J7(3) 02/01/15 17:40 1 s. 9°C 0mm/1h 6km/h



Z2J7(4) 28/04/15 07:24 6 min. 3°C 0mm/1h 6km/h



Z2J7(5) 16/07/15 07:04 3 s. 15.5°C 0mm/1h 6km/h



Z2J7(6) 29/10/15 09:45 1 s. 14°C 0mm/1h 20km/h



Z2J7(7) 26/01/16 09:43 2 s. 8.1°C 0mm/1h 15km/h



Z2J7(8) 10/05/16 09:27 1/2 s. 15°C 0mm/1h 6km/h



Z2J7(9) 30/08/16 16:13 1/8 s. 26.5°C 0mm/1h 7km/h



Z2J7(10) 18/10/16 18:24 3 s. 13.2°C 0mm/1h 25km/h



Z2J7(11) 05/01/17 09:22 7 s. 1.4°C 0mm/1h 0km/h



Z2J7(12) 20/04/17 17:54 1/2 s. 14.7°C 0mm/1h 18km/h



ZZJ9(1) 01/04/14 17:20 1/2 s. 19.7°C 0mm/1h 28km/h



ZZJ9(2) 06/10/14 17:00 1 s. 17.3°C 0mm/1h 7km/h



ZZJ9(3) 15/12/14 09:00 20 s. 7.2°C 0.4mm/1h 7km/h



ZZJ9(4) 20/04/15 13:31 1/4 s. 18.1°C 0mm/1h 11km/h



ZZJ9(5) 07/08/15 15:32 1/4 s. 27.6°C 0mm/1h 6km/h



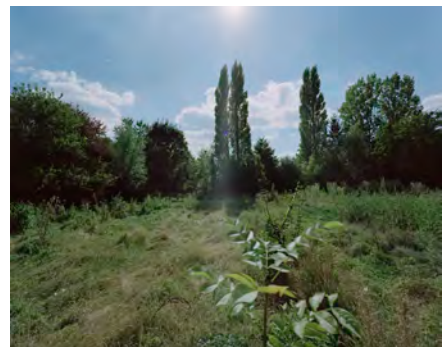
ZZJ9(6) 29/10/15 08:52 3 s. 13.4°C 0mm/1h 17km/h



ZZJ9(7) 28/01/16 16:45 1 s. 9.2°C 0mm/1h 6km/h



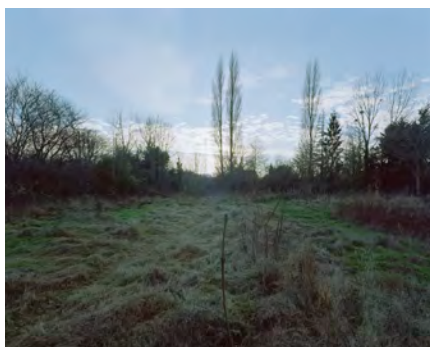
ZZJ9(8) 01/05/16 18:29 1/4 s. 15.5°C 0mm/1h 6km/h



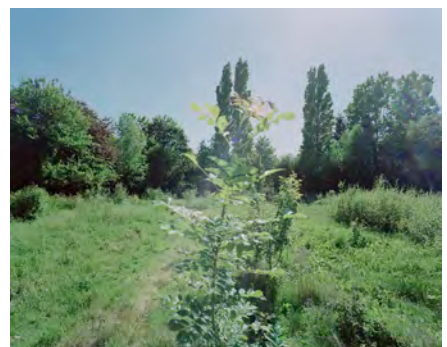
ZZJ9(9) 30/08/16 16:13 1/8 s. 26.5°C 0mm/1h 7km/h



ZZJ9(10) 30/10/16 17:33 5 s. 14.7°C 0mm/1h 7km/h



ZZJ9(11) 13/12/16 15:45 1 s. 12.2°C 0mm/1h 11km/h



ZZJ9(12) 25/05/17 17:35 1/4 s. 27.5°C 0mm/1h 18km/h



Z2J9(1) 01/04/14 17:20 1/2 s. 19.7°C 0mm/1h 28km/h



Z2J9(2) 06/10/14 17:00 1 s. 17.3°C 0mm/1h 7km/h



Z2J9(3) 15/12/14 09:00 20 s. 7.2°C 0.4mm/1h 7km/h



Z2J9(4) 20/04/15 13:31 1/4 s. 18.1°C 0mm/1h 11km/h



Z2J9(5) 07/08/15 15:32 1/4 s. 27.6°C 0mm/1h 6km/h



Z2J9(6) 29/10/15 08:52 3 s. 13.4°C 0mm/1h 17km/h



Z2J9(7) 28/01/16 16:45 1 s. 9.2°C 0mm/1h 6km/h



Z2J9(8) 01/05/16 18:29 1/4 s. 15.5°C 0mm/1h 6km/h



Z2J9(9) 30/08/16 16:13 1/8 s. 26.5°C 0mm/1h 7km/hh



Z2J9(10) 30/10/16 17:33 5 s. 14.7°C 0mm/1h 7km/h



Z2J9(11) 13/12/16 15:45 1 s. 12.2°C 0mm/1h 11km/h



Z2J9(12) 25/05/17 17:35 1/4 s. 27.5°C 0mm/1h 18km/h



ZZJ11(1) 04/07/14 10:00 1/8s. 21.9°C 0mm/1h 6km/h



ZZJ11(2) 21/10/14 09:43 2s. 14.8°C 0mm/1h 19km/h



ZZJ11(3) 15/12/14 09:50 10s. 7.6°C 0mm/1h 7km/h



ZZJ11(4) 28/04/15 08:28 4mn. 3.4°C 0mm/1h 6km/h



ZZJ11(5) 06/07/15 09:20 1/2s. 16.8°C 0mm/1h 0km/h



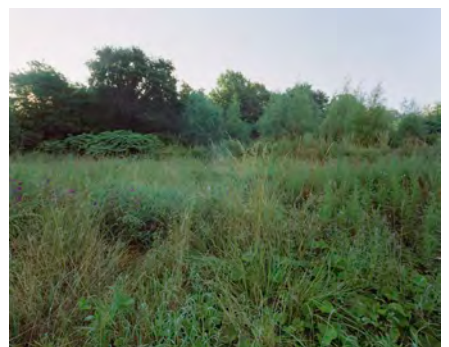
ZZJ11(6) 16/10/15 14:21 4s. 14.3°C 0mm/1h 19km/h



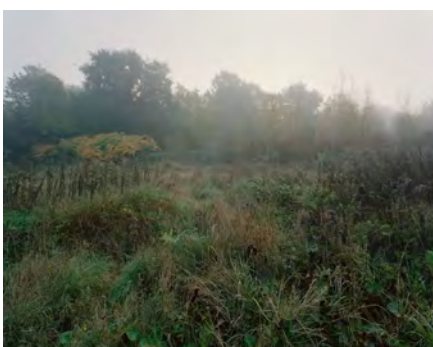
ZZJ11(7) 11/02/16 09:18 3s. -1.3°C 0mm/1h 0km/h



ZZJ11(8) 24/05/16 07:50 2s. 9.1°C 0mm/1h 6km/h



ZZJ11(9) 05/07/16 07:31 3s. 15.5°C 0mm/1h 6km/h



ZZJ11(10) 01/11/16 08:51 1s. 2.7°C 0mm/1h 0km/h



ZZJ11(11) 07/02/17 08:48 3s. 5.1°C 0mm/1h 7km/h



ZZJ11(12) 09/05/17 08:31 1/2s. 7°C 0mm/1h 2km/h



Z2J11(1) 04/07/14 10:00 1/8 s. 21.9°C 0mm/1h 6km/h



Z2J11(2) 21/10/14 09:43 2 s. 14.8°C 0mm/1h 19km/h



Z2J11(3) 15/12/14 09:50 10 s. 7.6°C 0mm/1h 7km/h



Z2J11(4) 28/04/15 08:28 4 min. 3.4°C 0mm/1h 6km/h



Z2J11(5) 06/07/15 09:20 1/2 s. 16.8°C 0mm/1h 0km/h



Z2J11(6) 16/10/15 14:21 4 s. 14.3°C 0mm/1h 19km/h



Z2J11(7) 11/02/16 09:18 3 s. -1.3°C 0mm/1h 0km/h



Z2J11(8) 24/05/16 07:50 2 s. 9.1°C 0mm/1h 6km/h



Z2J11(9) 05/07/16 07:31 3 s. 15.5°C 0mm/1h 6km/h



Z2J11(10) 01/11/16 08:51 1 s. 2.7°C 0mm/1h 0km/h



Z2J11(11) 07/02/17 08:48 3 s. 5.1°C 0mm/1h 7km/h7km/h



Z2J11(12) 08/05/17 08:31 1/2 s. 7°C 0mm/1h 2km/h



ZZJ12(1) 09/07/14 10:00 1/8 s. 15.3°C 0.2mm/1h 15km/h



ZZJ12(2) 20/10/14 16:01 1/2 s. 15.4°C 0mm/1h 4km/h



ZZJ12(3) 13/12/14 15:26 2 s. 6°C 0mm/1h 11km/h



ZZJ12(4) 10/05/15 16:40 1/2 s. 20.6°C 0mm/1h 15km/h



ZZJ12(5) 07/08/15 13:25 1/4 s. 25°C 0mm/1h 9km/h



ZZJ12(6) 16/10/15 14:59 1 s. 13.7°C 0mm/1h 17km/h



ZZJ12(7) 26/01/16 09:23 3 s. 8°C 0mm/1h 17km/h



ZZJ12(8) 19/05/16 17:41 1/2 s. 17°C 0mm/1h 17km/h



ZZJ12(9) 31/08/16 15:42 1/8 s. 27.1°C 0mm/1h 7km/h



ZZJ12(10) 06/10/16 09:23 2 s. 7.4°C 0mm/1h 14km/h



ZZJ12(11) 05/01/17 09:08 10 s. 1.4°C 0mm/1h 0km/h



ZZJ12(12) 20/04/17 17:39 1/2 s. 14.7°C 0mm/1h 18km/h



Z2J12(1) 09/07/14 10:00 1/8 s. 15.3°C 0.2mm/1h 15km/h



Z2J12(2) 20/10/14 16:01 1/2 s. 15.4°C 0mm/1h 4km/h



Z2J12(3) 13/12/14 15:28 2 s. 6°C 0mm/1h 11km/h



Z2J12(4) 10/05/15 16:40 1/2 s. 20.6°C 0mm/1h 15km/h



Z2J12(5) 07/08/15 13:25 1/4 s. 25°C 0mm/1h 9km/h



Z2J12(6) 16/10/15 14:59 1 s. 13.7°C 0mm/1h 17km/h



Z2J12(7) 26/01/16 09:23 3 s. 8°C 0mm/1h 17km/h



Z2J12(8) 19/05/16 17:41 1/2 s. 17°C 0mm/1h 17km/h



Z2J12(9) 31/08/16 15:42 1/8 s. 27.1°C 0mm/1h 7km/h



Z2J12(10) 06/10/16 09:23 2 s. 7.4°C 0mm/1h 14km/h



Z2J12(11) 05/01/17 09:08 10 s. 1.4°C 0mm/1h 0km/h



Z2J12(12) 20/04/17 17:39 1/2 s. 14.7°C 0mm/1h 18km/h



ZZJ13(1) 15/04/14 18:30 1/4 s. 16°C 0mm/1h 24km/h



ZZJ13(2) 28/11/14 16:00 4 s. 16.7°C 0mm/1h 19km/h



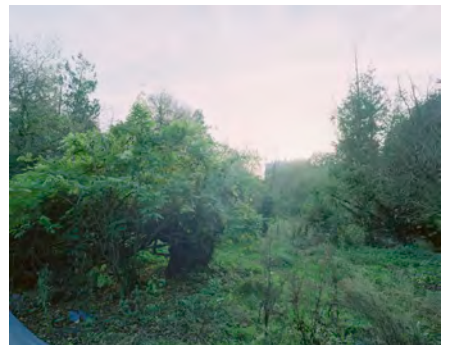
ZZJ13(3) 02/01/15 17:00 8 s. 9.4°C 0mm/1h 7km/h



ZZJ13(4) 20/04/15 16:37 1/4 s. 21°C 0mm/1h 13km/h



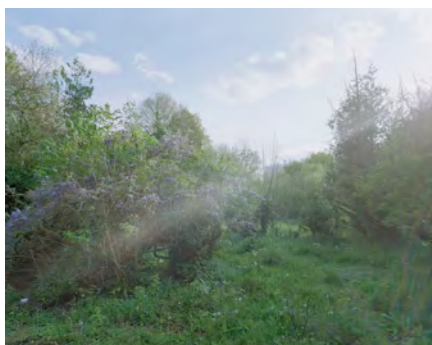
ZZJ13(5) 30/08/15 16:15 1/4 s. 14°C 0mm/1h 20km/h



Z3J2(6) 26/11/15 17:23 2 s. 10°C 0mm/1h 6km/h



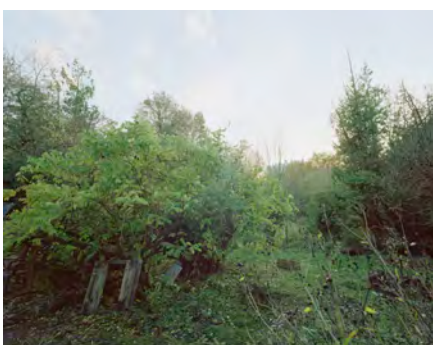
ZZJ13(7) 28/01/16 17:45 6 s. 7.4°C 0mm/1h 7km/h



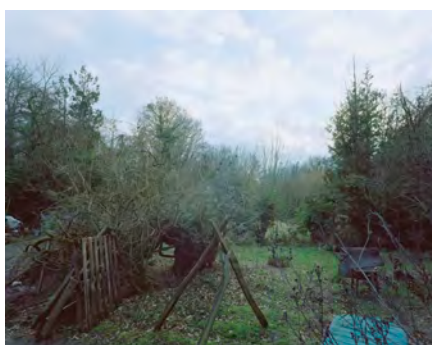
ZZJ13(8) 01/05/16 18:50 1 s. 15.5°C 0mm/1h 6km/h



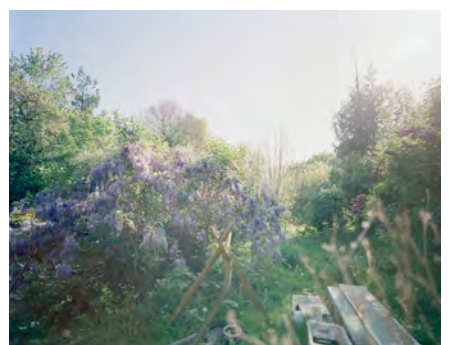
ZZJ13(9) 30/08/16 19:27 2 s. 26.0°C 0mm/1h 13km/h



ZZJ13(10) 22/11/16 17:03 15 s. 10.8°C 0mm/1h 4km/h



ZZJ13(11) 09/02/17 17:03 2 s. 5.8°C 0mm/1h 11km/h



ZZJ13(12) 21/04/17 18:15 1/4 s. 18.4°C 0mm/1h 7km/h



Z2J13(1) 15/04/14 18:30 1/4 s. 16°C 0mm/1h 24km/h



Z2J13(2) 28/11/14 16:00 4 s. 16.7°C 0mm/1h 19km/h



Z2J13(3) 02/01/15 17:00 8 s. 9.4°C 0mm/1h 7km/h



Z2J13(4) 20/04/15 16:37 1/4 s. 21°C 0mm/1h 13km/h



ZZ2J13(5) 30/08/15 16:15 1/4 s. 14°C 0mm/1h 20km/h



Z3U2(6) 26/11/15 17:23 2 s. 10°C 0mm/1h 6km/h



Z2J13(7) 28/01/16 17:45 6 s. 7.4°C 0mm/1h 7km/h



Z2J13(8) 01/05/16 18:50 1 s. 15.5°C 0mm/1h 6km/h



Z2J13(9) 30/08/16 19:27 2 s. 26.0°C 0mm/1h 13km/h



Z2J13(10) 22/11/16 17:03 15 s. 10.8°C 0mm/1h 4km/h



Z2J13(11) 09/02/17 17:03 2 s. 5.8°C 0mm/1h 11km/h



Z2J13(12) 21/04/17 18:15 1/4 s. 18.4°C 0mm/1h 7km/h



ZZJ14(1) 17/05/13 16:00 1/4 s. 15.8°C 0mm/1h 15km/h



ZZJ14(2) 28/11/14 17:00 5 s. 15.5°C 0mm/1h 17km/h



ZZJ14(3) 11/02/15 18:33 2 min. 6.8°C 0mm/1h 6km/h



Z4P1(4) 25/03/15 19:21 15 s. 7.5°C 0mm/1h 15km/h



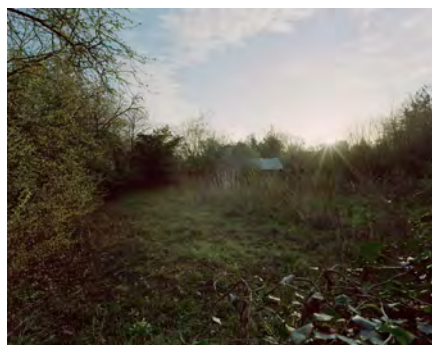
ZZJ14(5) 16/07/15 07:42 1/2 s. 17.4°C 0mm/1h 9km/h



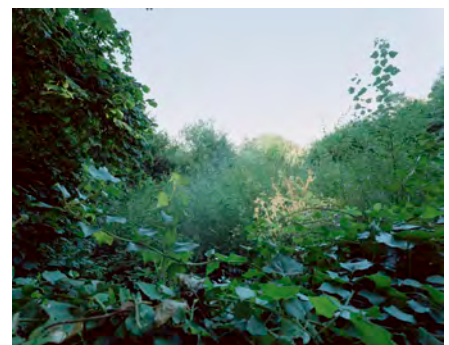
ZZJ14(6) 13/11/15 17:01 6 s. 9.8°C 2mm/1h 7km/h



ZZJ14(7) 08/02/16 16:28 1 s. 9.8°C 0mm/1h 35km/h



ZZJ14(8) 07/04/16 08:07 1 s. 4.4°C 0mm/1h 13km/h



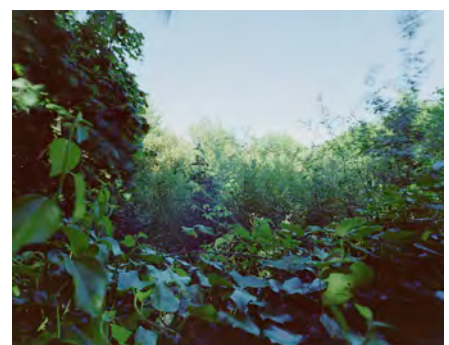
ZZJ14(9) 30/08/16 19:44 6 s. 24.5°C 0mm/1h 7km/h



ZZJ14(10) 17/11/16 18:00 1 min. 13°C 0mm/1h 18km/h



ZZJ14(11) 19/01/17 17:27 8 s. 1.2°C 0mm/1h 14km/h



ZZJ14(12) 25/05/17 17:54 1 s. 27.5°C 0mm/1h 28km/h



Z2J14(1) 17/05/13 16:00 1/4 s. 15.8°C 0mm/1h 15km/h



Z2J14(2) 28/11/14 17:00 5 s. 15.5°C 0mm/1h 17km/h



Z2J14(3) 11/02/15 18:33 2 min. 6.8°C 0mm/1h 6km/h



Z4P1(4) 25/03/15 19:21 15 s. 7.5°C 0mm/1h 15km/h



Z2J14(5) 16/07/15 07:42 1/2 s. 17.4°C 0mm/1h 9km/h



Z2J14(6) 13/11/15 17:01 6 s. 9.8°C 2mm/1h 7km/h



Z2J14(7) 08/02/16 16:28 1 s. 9.8°C 0mm/1h 35km/h



Z2J14(8) 07/04/16 08:07 1 s. 4.4°C 0mm/1h 13km/h



Z2J14(9) 30/08/16 19:44 6 s. 24.5°C 0mm/1h 7km/h



Z2J14(10) 17/11/16 18:00 1 min. 13°C 0mm/1h 18km/h



Z2J14(11) 19/01/17 17:27 8 s. 1.2°C 0mm/1h 14km/h



Z2J14(12) 25/05/17 17:54 1 s. 27.5°C 0mm/1h 28km/h



Z2P1(1) 29/04/14 18:00 1/2 s. 12.6°C 0mm/1h 6km/h



Z2P1(2) 12/10/14 10:00 1/2 s. 12.5°C 0mm/1h 10km/h



Z2P1(3) 12/12/14 15:47 5 s. 9.5°C 3.4mm/1h 13km/h



Z2P1(4) 20/04/15 16:20 1/4 s. 21°C 0mm/1h 13km/h



Z2P1(5) 07/08/15 13:25 1/4 s. 25°C 0mm/1h 9km/h



Z2P1(6) 02/10/15 14:21 1/15 s. 18°C 0mm/1h 15km/h



Z2P1(7) 11/01/16 17:15 8 s. 7.9°C 0mm/1h 26km/h



Z2P1(8) 18/04/16 18:06 1/2 s. 14.3°C 0mm/1h 6km/h



Z2P1(9) 25/07/16 15:43 1/8 s. 22.8°C 0mm/1h 13km/h



Z2P1(10) 06/10/16 10:07 1 s. 9.4°C 0mm/1h 18km/h



Z2P1(11) 09/02/17 17:03 1 s. 5.8°C 0mm/1h 11km/h



Z2P1(12) 25/05/17 17:21 1/8 s. 27.3°C 0mm/1h 22km/h



Z2P1(1) 29/04/14 18:00 1/2 s. 12.6°C 0mm/1h 6km/h



Z2P1(2) 12/10/14 10:00 1/2 s. 12.5°C 0 mm/1h 10km/h



Z2P1(3) 12/12/14 15:47 5 s. 9.5°C 3.4mm/1h 13km/h



Z2P1(4) 20/04/15 16:20 1/4 s. 21°C 0mm/1h 13km/h



Z2P1(5) 07/08/15 13:25 1/4 s. 25°C 0mm/1h 9km/h



Z2P1(6) 02/10/15 14:21 1/15 s. 18°C 0mm/1h 15km/h



Z2P1(7) 11/01/16 17:15 8 s. 7.9°C 0mm/1h 26km/h



Z2P1(8) 18/04/16 18:06 1/2 s. 14.3°C 0mm/1h 6km/h



Z2P1(9) 25/07/16 15:43 1/8 s. 22.8°C 0mm/1h 13km/h



Z2P1(10) 06/10/16 10:07 1 s. 9.4°C 0mm/1h 18km/h



Z2P1(11) 09/02/17 17:03 1 s. 5.8°C 0mm/1h 11km/h



Z2P1(12) 25/05/17 17:21 1/8 s. 27.3°C 0mm/1h 22km/h



ZZSB1(1) 07/03/14 15:00 1 s. 14.2°C 0mm/1h 7km/h



ZZSB1(2) 28/10/14 15:00 1/2 s. 17.2°C 0mm/1h 9km/h



ZZSB1(3) 02/01/15 16:20 6 s. 11.6°C 0mm/1h 15km/h



ZZSB1(4) 21/03/15 17:00 2 s. 11.3°C 0mm/1h 24km/h



ZZSB1(5) 07/08/15 13:52 1/2 s. 26.2°C 0mm/1h 6km/h



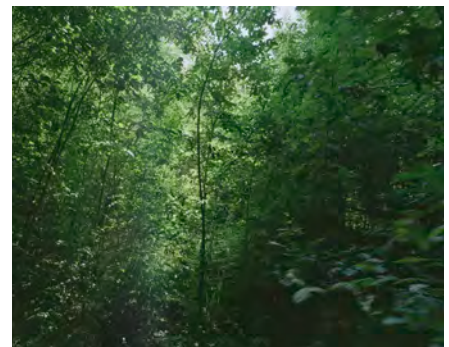
ZZSB1(6) 26/11/15 16:50 8 s. 10°C 0mm/1h 9km/h



ZZSB1(7) 08/02/16 15:51 1 s. 13°C 0mm/1h 10km/h



ZZSB1(8) 12/03/16 16:35 1/2 s. 12°C 0mm/1h 11km/h



ZZSB1(9) 30/08/16 15:18 1/2 s. 25.7°C 0mm/1h 6km/h



ZZSB1(10) 22/11/16 15:18 2 s 1/2. 12.1°C 0mm/1h 11km/h



ZZSB1(11) 09/02/17 15:18 2 s. 7.0°C 0mm/1h 14km/h



ZZSB1(12) 16/03/17 15:26 1/4 s. 18.9°C 0mm/1h 7km/h



Z2SB1(1) 07/03/14 15:00 1 s. 14.2°C 0mm/1h 7km/h



Z2SB1(2) 28/10/14 15:00 1/2 s. 17.2°C 0mm/1h 9km/h



Z2SB1(3) 02/01/15 16:20 6 s. 11.6°C 0mm/1h 15km/h



Z2SB1(4) 21/03/15 17:00 2 s. 11.3°C 0mm/1h 24km/h



Z2SB1(5) 07/08/15 13:52 1/2 s. 26.2°C 0mm/1h 6km/h



Z2SB1(6) 26/11/15 16:50 8 s. 10°C 0mm/1h 9km/h



Z2SB1(7) 08/02/16 15:51 1 s. 13°C 0mm/1h 10km/h



Z2SB1(8) 12/03/16 16:35 1/2 s. 12°C 0mm/1h 11km/h



Z2SB1(9) 30/08/16 15:18 1/2 s. 25.7°C 0mm/1h 6km/h



Z2SB1(10) 22/11/16 15:18 2 s 1/2. 12.1°C 0mm/1h 11km/h



Z2SB1(11) 09/02/17 15:18 2 s. 7.0°C 0mm/1h 14km/h



Z2SB1(12) 16/03/17 15:26 1/4 s. 18.9°C 0mm/1h 7km/h



ZZSB2(1) 03/06/14 18:00 1/8 s. 17.1°C 0mm/1h 15km/h



ZZSB2(2) 20/10/14 17:30 15 s. 16°C 0mm/1h 9km/h



ZZSB2(3) 02/01/15 16:49 15 s. 9.4°C 0mm/1h 7km/h



ZZSB2(4) 25/03/15 18:32 1 s. 9°C 0mm/1h 15km/h



ZZSB2(5) 07/08/15 15:20 4 s. 27.6°C 0mm/1h 6km/h



ZZSB2(6) 13/11/15 16:48 9 s. 12.5°C 0mm/1h 15km/h



ZZSB2(7) 08/02/16 15:51 1 s. 9.8°C 0mm/1h 35km/h



ZZSB2(8) 12/03/16 17:10 2 s. 11.1°C 0mm/1h 15km/h



ZZSB2(9) 05/07/16 16:07 15 s. 20.9°C 0mm/1h 13km/h



ZZSB2(10) 06/10/16 17:48 30 s. 15.3°C 0mm/1h 25km/h



ZZSB2(11) 19/01/17 17:13 8 s. -2.0°C 0mm/1h 7km/h



ZZSB2(12) 16/03/17 15:46 1 s. 19.9°C 0mm/1h 7km/h



Z2SB2(1) 03/06/14 18:00 1/8 s. 17.1°C 0mm/1h 15km/h



Z2SB2(2) 20/10/14 17:30 15 s. 16°C 0mm/1h 9km/h



Z2SB2(3) 02/01/15 16:49 15 s. 9.4°C 0mm/1h 7km/h



Z2SB2(4) 25/03/15 18:32 1 s. 9°C 0mm/1h 15km/h



Z2SB2(5) 07/08/15 15:20 4 s. 27.6°C 0mm/1h 6km/h



Z2SB2(6) 13/11/15 16:48 9 s. 12.5°C 0mm/1h 15km/h



Z2SB2(7) 08/02/16 15:51 1 s. 9.8°C 0mm/1h 35km/h



Z2SB2(8) 12/03/16 17:10 2 s. 11.1°C 0mm/1h 15km/h



Z2SB2(9) 05/07/16 16:07 15 s. 20.9°C 0mm/1h 13km/h



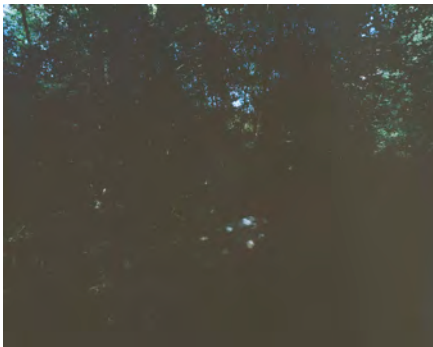
Z2SB2(10) 06/10/16 17:48 30 s. 15.3°C 0mm/1h 25km/h



Z2SB2(11) 19/01/17 17:13 8 s. -2.0°C 0mm/1h 7km/h



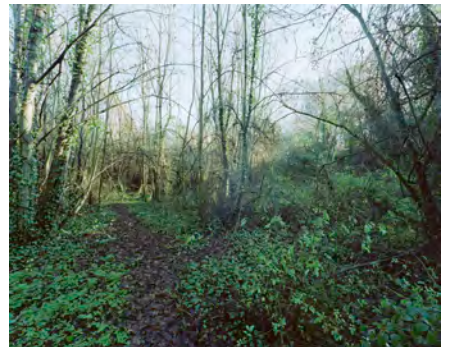
Z2SB2(12) 16/03/17 15:46 1 s. 19.9°C 0mm/1h 7km/h



ZZSB5(1) 24/06/14 18:26 1/2 s. 25.1°C 0mm/1h 19km/h



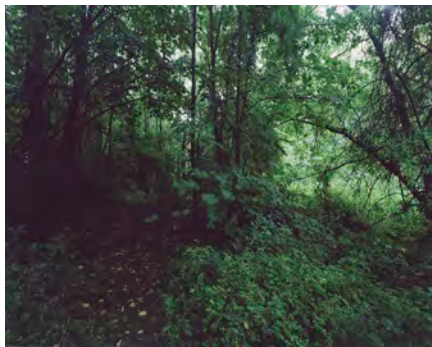
ZZSB5(2) 23/09/14 10:15 15 s. 12°C 0mm/1h 18km/h



ZZSB5(3) 16/12/14 11:51 3 s. 9.2°C 0mm/1h 7km/h



ZZSB5(4) 23/03/15 09:28 1 s. 3.0°C 0mm/1h 6km/h



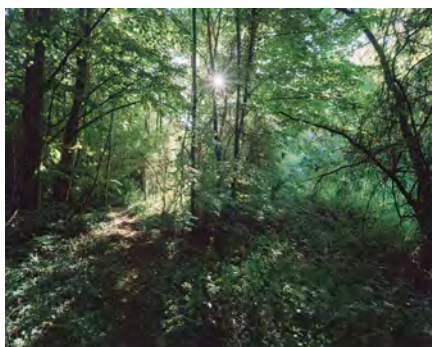
ZZSB5(5) 10/08/15 10:48 21 s. 23.6°C 0mm/1h 6km/h



ZZSB5(6) 29/10/15 10:22 3 s. 14°C 0mm/1h 20km/h



ZZSB5(7) 05/01/16 10:33 2.5 s. 8.7°C 0mm/1h 19km/h



ZZSB5(8) 04/04/16 08:54 2 s. 9.5°C 0mm/1h 17km/h



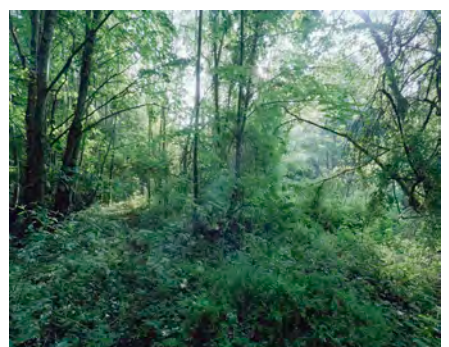
ZZSB5(9) 15/07/16 09:02 30 s. 12.7°C 0mm/1h 4km/h



ZZSB5(10) 18/11/16 09:31 11 s. 6.0°C 0mm/1h 14km/h



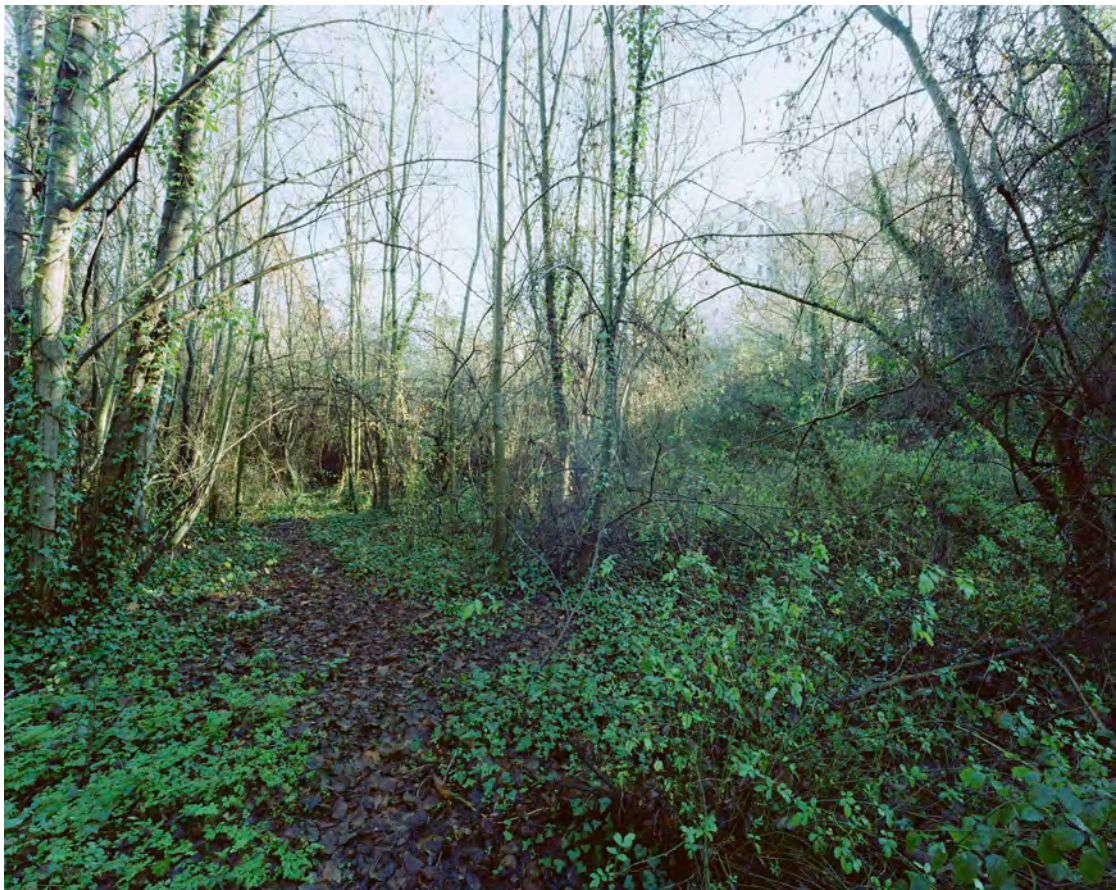
ZZSB5(11) 07/02/17 09:15 8 s. 5.0°C 0mm/1h 7km/h



ZZSB5(12) 08/05/17 09:31 10 s. 8°C 0mm/1h 0km/h



Z2SB5(2) 23/09/14 10:15 15 s. 12°C 0mm/1h 18km/h



Z2SB5(3) 16/12/14 11:51 3 s. 9.2°C 0mm/1h 7km/h



Z2SB5(4) 23/03/15 09:28 1 s. 3.0°C 0mm/1h 6km/h



Z2SB5(5) 10/08/15 10:48 21 s. 23.6°C 0mm/1h 6km/h



Z2SB5(6) 29/10/15 10:22 3 s. 14°C 0mm/1h 20km/h



Z2SB5(7) 05/01/16 10:33 2.5 s. 8.7°C 0mm/1h 19km/h



Z2SB5(8) 04/04/16 08:54 2 s. 9.5°C 0mm/11h 17km/h



Z2SB5(9) 15/07/16 09:02 30 s. 12.7°C 0mm/1h 4km/h



Z2SB5(10) 18/11/16 09:31 11 s. 6.0°C 0mm/1h 14km/h



Z2SB5(11) 07/02/17 09:15 8 s. 5.0°C 0mm/1h 7km/h



Z2SB5(12) 08/05/17 09:31 10 s. 8°C 0mm/1h 0km/h



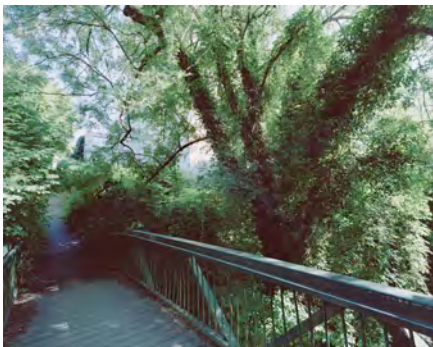
ZZU1(2) 23/09/14 16:32 4 s. 19.5°C 0mm/1h 13km/h



ZZU1(3) 09/02/15 17:20 2 s. 8.5°C 0mm/1h 11km/h



ZZU1(4) 08/04/15 18:15 2 s. 18.1°C 0mm/1h 18km/h



ZZU1(5) 08/07/15 18:14 2 s. 19.6°C 0mm/1h 27.1km/h



ZZU1(6) 26/11/15 17:10 15 s. 10°C 0.2mm/1h 9km/h



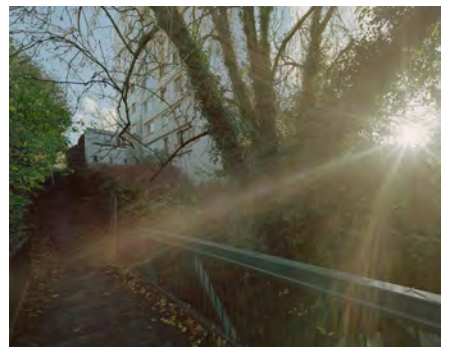
ZZU1(7) 08/02/17 16:48 2 s. 9.2°C 0mm/1h 37km/h



ZZU1(8) 18/04/16 18:25 1 s. 14.3°C 0mm/1h 6km/h



ZZU1(9) 30/08/16 15:48 1 s. 26.5°C 0mm/1h 7km/h



ZZU1(10) 22/11/16 16:08 1 s. 12.1°C 0mm/1h 11km/h



ZZU1(11) 19/01/17 16:58 4 s. 1.2°C 0mm/1h 14km/h



ZZU1(12) 06/04/17 17:09 1/4 s. 16.4°C 0mm/1h 22km/h



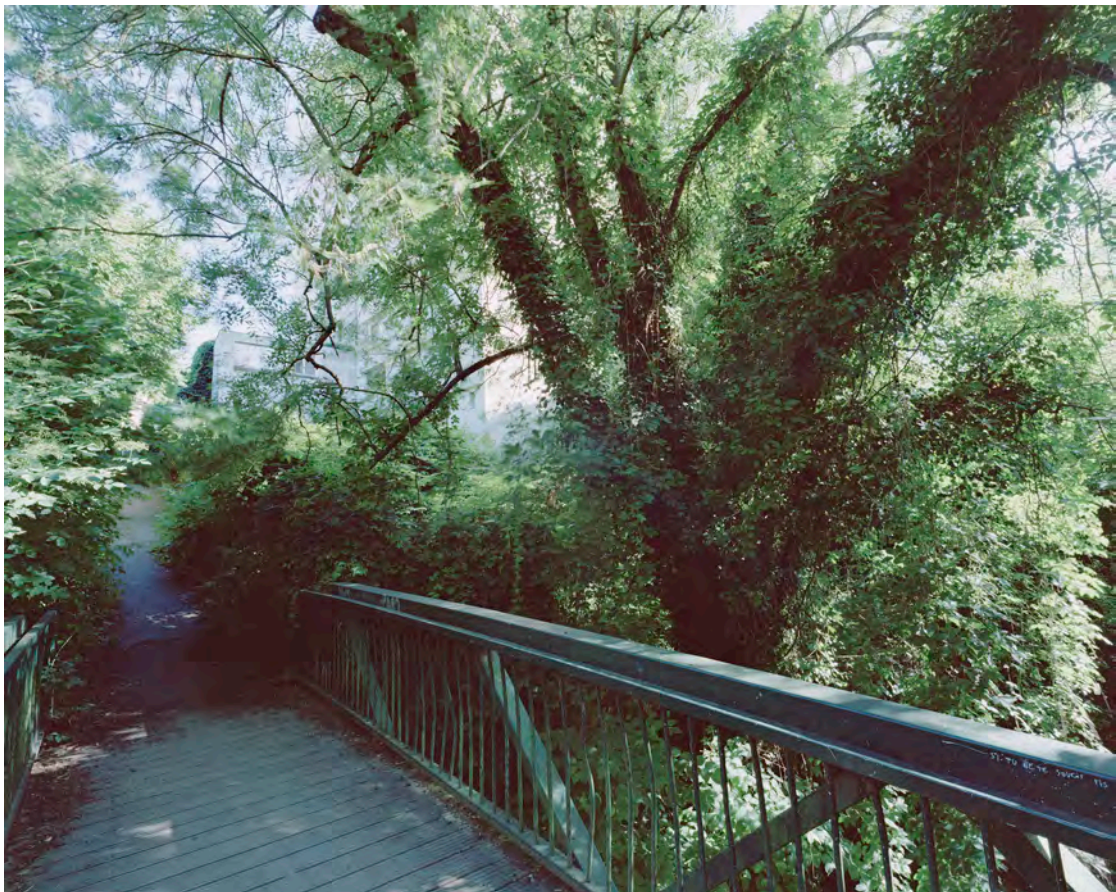
Z2U1(2) 23/09/14 16:32 4 s. 19.5°C 0mm/1h 13km/h



Z2U1(3) 09/02/15 17:20 2 s. 8.5°C 0mm/1h 11km/h



ZZ2U1(4) 08/04/15 18:15 2 s. 18.1°C 0mm/1h 18km/h



Z2U1(5) 08/07/15 18:14 2 s. 19.6°C 0mm/1h 27.1km/h



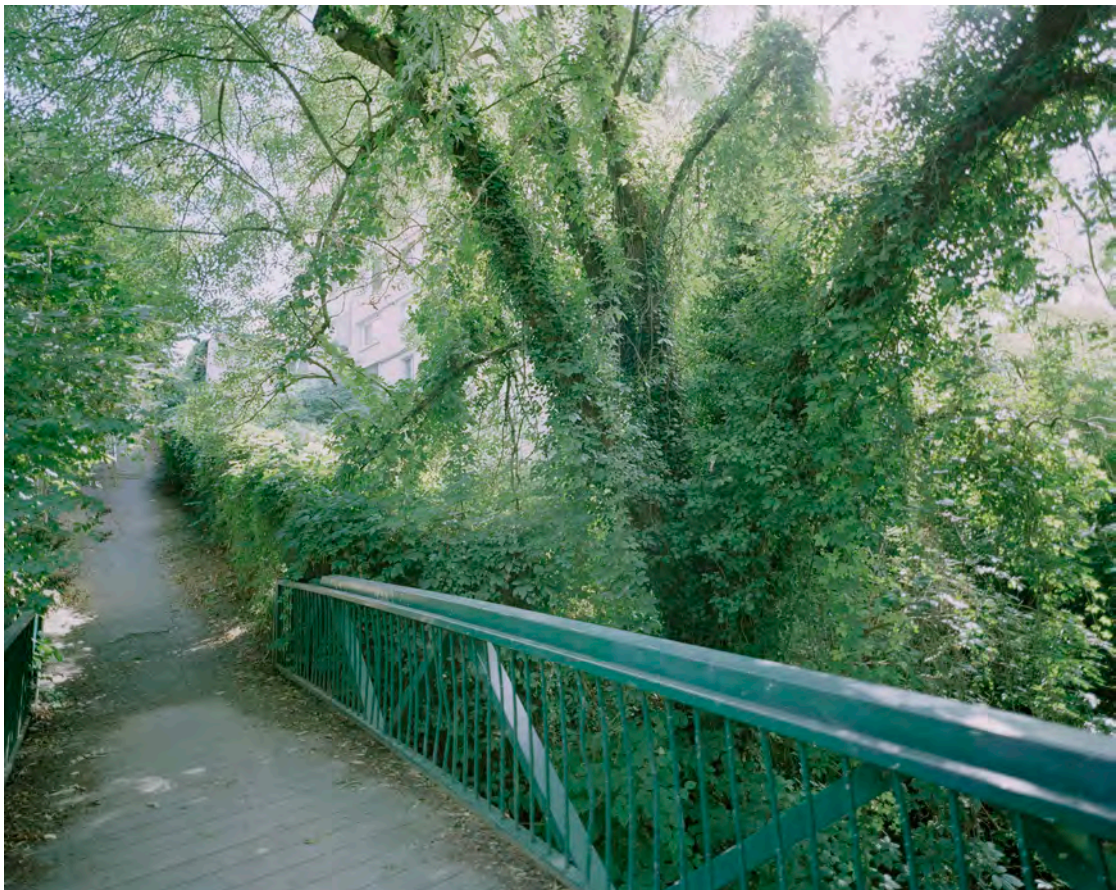
Z2U1(6) 26/11/15 17:10 15 s. 10°C 0.2mm/1h 9km/h



Z2U1(7) 08/02/17 16:48 2 s. 9.2°C 0mm/1h 37km/h



Z2U1(8) 18/04/16 18:25 1 s. 14.3°C 0mm/1h 6km/h



Z2U1(9) 30/08/16 15:48 1 s. 26.5°C 0mm/1h 7km/h



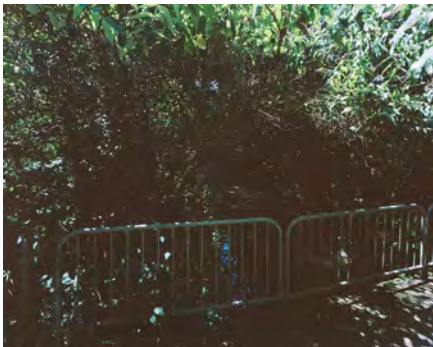
Z2U1(10) 22/11/16 16:08 1 s. 12.1°C 0mm/1h 11km/h



Z2U1(11) 19/01/17 16:58 4 s. 1.2°C 0mm/1h 14km/h



Z2U1(12) 06/04/17 17:09 1/4 s. 16.4°C 0mm/1h 22km/h



ZZU2(1) 10/07/14 16:30 1/2 s. 23°C 0mm/1h 26km/h



ZZU2(2) 20/10/14 17:00 1 s. 10.8°C 0mm/1h 9km/h



ZZU2(3) 13/12/14 16:00 4 s. 6.4°C 0mm/1h 11km/h



ZZU2(4) 10/05/15 17:12 5 s. 21.7°C 0mm/1h 19km/h



ZZU2(5) 08/07/15 18:34 6 s. 19°C 0mm/1h 19km/h



ZZU2(6) 13/11/15 16:39 3 s. 14°C 0mm/1h 13km/h



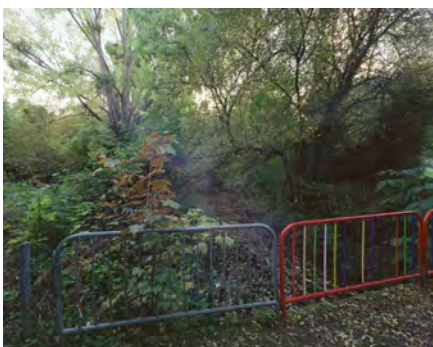
ZZU2(7) 28/01/16 17:27 6 s. 8°C 0mm/1h 7km/h



ZZU2(8) 07/04/16 18:56 2 s. 10.6°C 0mm/1h 15km/h



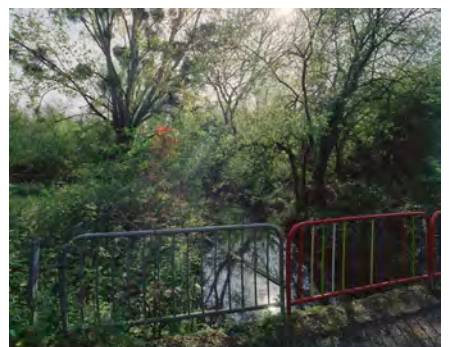
ZZU2(9) 23/06/16 17:47 2 s. 20.3°C 0mm/1h 15km/h



ZZU2(10) 30/10/16 17:56 1mn5s. 14.7°C 0mm/1h 18km/h



ZZU2(11) 13/12/16 16:23 1 s. 12.2°C 0mm/1h 11km/h



ZZU2(12) 06/04/17 17:09 1/4 s. 16.4°C 0mm/1h 22km/h



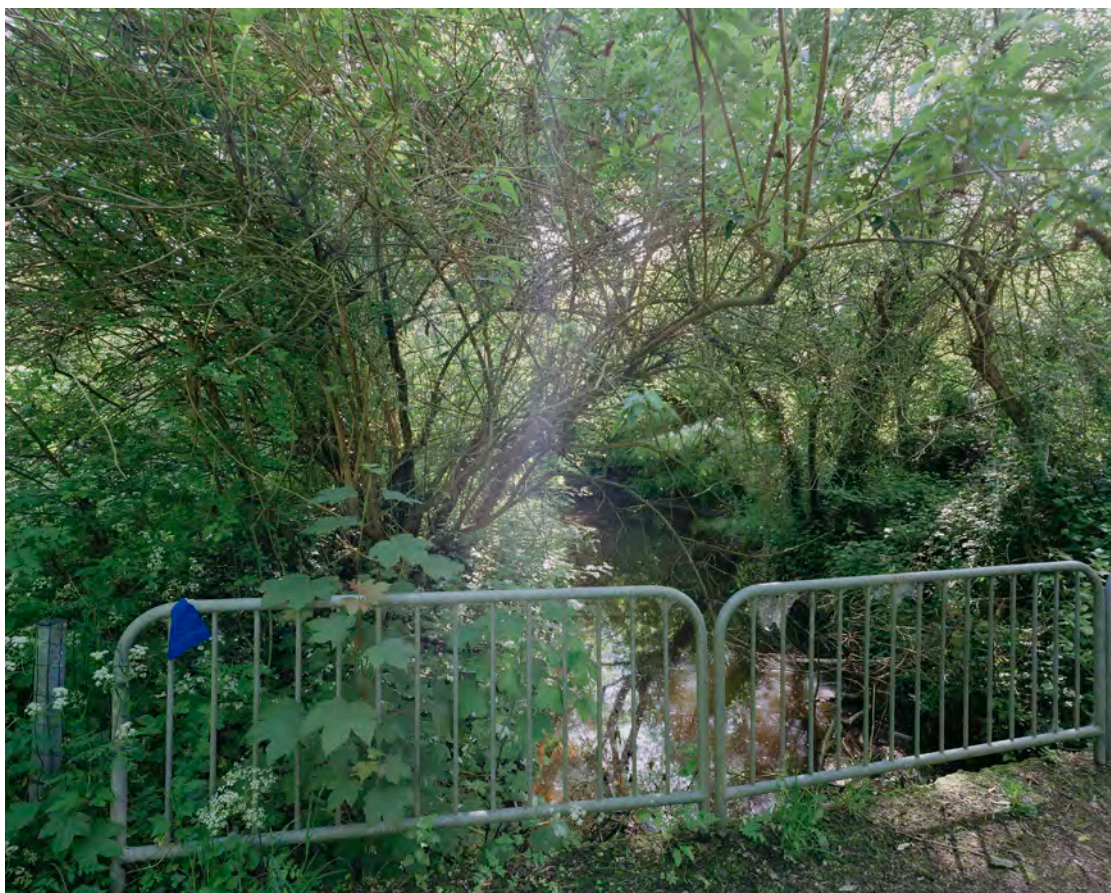
Z2U2(1) 10/07/14 16:30 1/2 s. 23°C 0mm/1h 26km/h



Z2U2(2) 20/10/14 17:00 1 s. 10.8°C 0mm/1h 9km/h



Z2U2(3) 13/12/14 16:00 4 s. 6.4°C 0mm/1h 11km/h



Z2U2(4) 10/05/15 17:12 5 s. 21.7°C 0mm/1h 19km/h



Z2U2(5) 08/07/15 18:34 6 s. 19°C 0mm/1h 19km/h



Z2U2(6) 13/11/15 16:39 3 s. 14°C 0mm/1h 13km/h



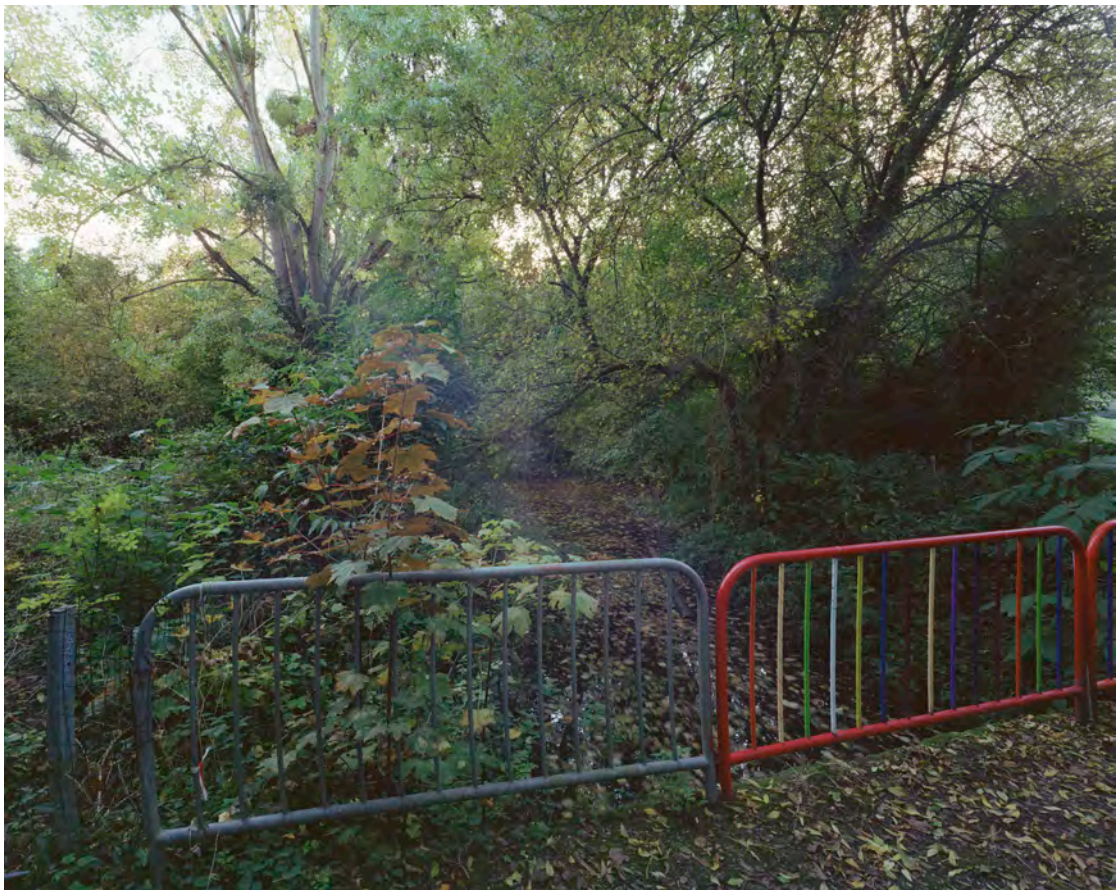
Z2U2(7) 28/01/16 17:27 6 s. 8°C 0mm/1h 7km/h



Z2U2(8) 07/04/16 18:56 2 s. 10.6°C 0mm/1h 15km/h



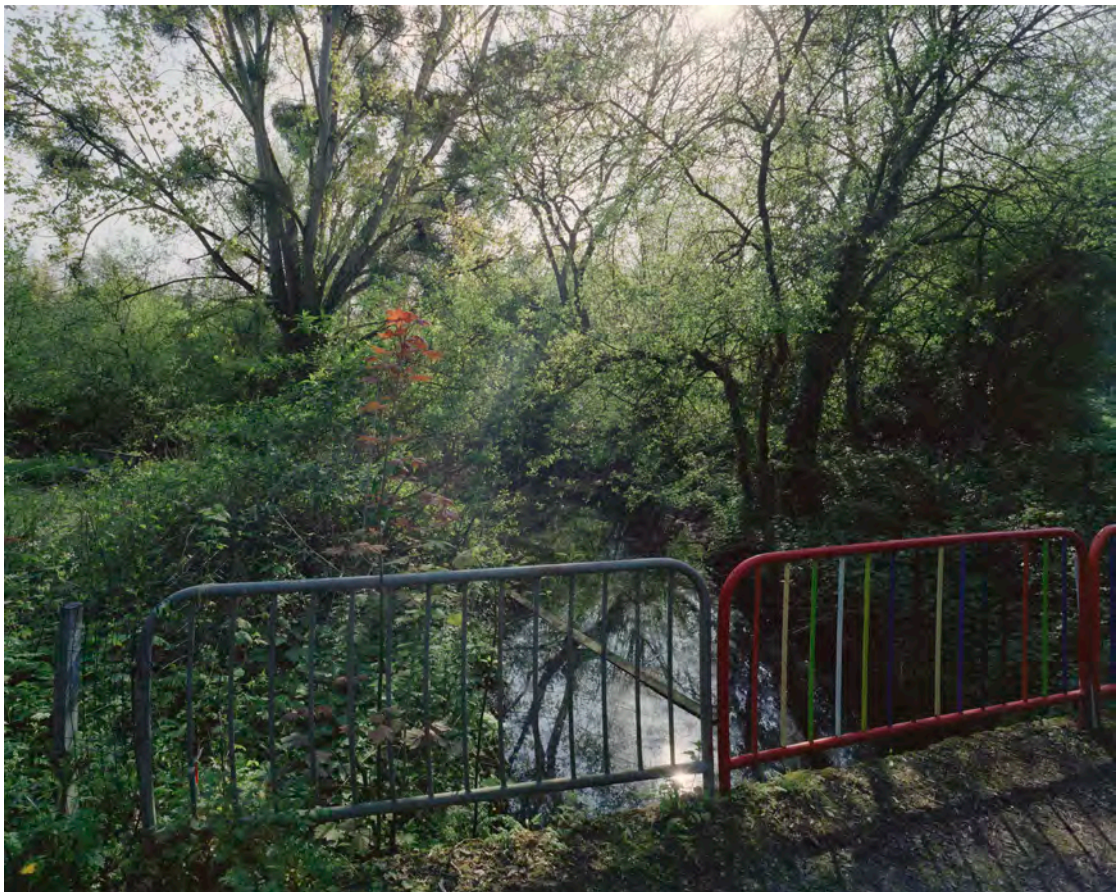
Z2U2(9) 23/06/16 17:47 2 s. 20.3°C 0mm/1h 15km/h



Z2U2(10) 30/10/16 17:56 1 min 5 s. 14.7°C 0mm/1h 18km/h



Z2U2(11) 13/12/16 16:23 1 s. 12.2°C 0mm/1h 11km/h



Z2U2(12) 06/04/17 17:09 1/4 s. 16.4°C 0mm/1h 22km/h



Z3P1(1) 01/05/14 19:00 1/2 s. 12.9°C 0.2mm/1h 7km/h



Z3P1(2) 30/09/14 12:00 1/2 s. 15.6°C 0mm/1h 4km/h



Z3P1(3) 16/12/14 11:19 1/2 s. 8.4°C 0mm/1h 6km/h



Z3P1(4) 23/04/15 18:34 1/2 s. 22.8°C 0mm/1h 6km/h



Z3P1(5) 23/07/15 18:29 1/4 s. 23°C 0mm/1h 9km/h



Z3P1(6) 28/10/15 09:16 2 s 1/2. 9.8°C 0mm/1h 7km/h



Z3P1(7) 08/02/16 18:08 8 s. 9.4°C 0mm/1h 26km/h



Z3P1(8) 24/05/16 13:29 1/2 s. 18.8°C 0mm/1h 20km/h



Z3P1(9) 31/08/16 18:31 1/4 s. 26°C 0mm/1h 19km/h



Z3P1(10) 01/11/16 18:31 2 s. 11°C 0mm/1h 4km/h



Z3P1(11) 17/01/17 08:55 10 s. 0.4°C 0mm/1h 0km/h



Z3P1(12) 20/04/17 18:04 1 s. 14.7°C 0mm/1h 18km/h



Z3P1(1) 01/05/14 19:00 1/2 s. 12.9°C 0.2mm/1h 7km/h



Z3P1(2) 30/09/14 12:00 1/2 s. 15.6°C 0mm/1h 4km/h



Z3P1(3) 16/12/14 11:19 1/2 s. 8.4°C 0mm/1h 6km/h



Z3P1(4) 23/04/15 18:34 1/2 s. 22.8°C 0mm/1h 6km/h



Z3P1(5) 23/07/15 18:29 1/4 s. 23°C 0mm/1h 9km/h



Z3P1(6) 28/10/15 09:16 2 s 1/2. 9.8°C 0mm/1h 7km/h



Z3P1(7) 08/02/16 18:08 8 s. 9.4°C 0mm/1h 26km/h



Z3P1(8) 24/05/16 13:29 1/2 s. 18.8°C 0mm/1h 20km/h



Z3P1(9) 31/08/16 18:31 1/4 s. 26°C 0mm/1h 19km/h



Z3P1(10) 01/11/16 18:31 2 s. 11°C 0mm/1h 4km/h



Z3P1(11) 17/01/17 08:55 10 s. 0.4°C 0mm/1h 0km/h



Z3P1(12) 20/04/17 18:04 1 s. 14.7°C 0mm/1h 18km/h



Z3P3(1) 01/05/14 17:40 1/4 s. 12.3°C 0mm/1h 7km/h



Z3P3(2) 10/10/14 13:19 1/8 s. 16.5°C 0mm/1h 11km/h



Z3P3(3) 13/12/14 17:31 4 s. 5.2°C 0.6mm/1h 6km/h



Z3P3(4) 10/05/15 14:48 1/8 s. 19.8°C 0mm/1h 15km/h



Z3P3(5) 07/08/15 14:11 1/4 s. 26.6°C 0mm/1h 16km/h



Z3P3(6) 09/10/15 14:11 1/4 s. 15.2°C 0mm/1h 15km/h



Z3P3(7) 28/01/16 10:18 1 s. 6.8°C 0mm/1h 6km/h



Z3P3(8) 10/05/16 10:02 1 s. 15.4°C 0mm/1h 4km/h



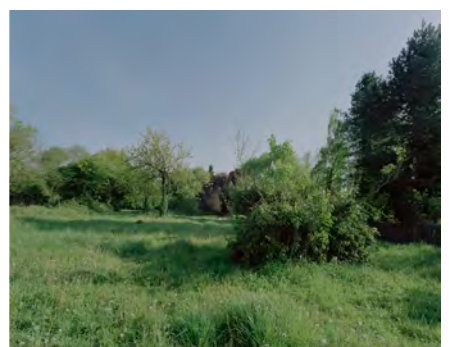
Z3P3(9) 31/08/16 16:26 1/4 s. 27.1°C 0mm/1h 7km/h



Z3P3(10) 01/11/16 08:40 3 s. 10.3°C 0mm/1h 6km/h



Z3P3(11) 13/12/16 16:37 3 s. 11.4°C 0mm/1h 7km/h



Z3P3(12) 20/04/17 18:09 1/2 s. 14.7°C 0mm/1h 18km/h



Z3P3(1) 01/05/14 17:40 1/4 s. 12.3°C 0mm/1h 7km/h



Z3P3(2) 10/10/14 13:19 1/8 s. 16.5°C 0mm/1h 11km/h



Z3P3(3) 13/12/14 17:31 4 s. 5.2°C 0.6mm/1h 6km/h



Z3P3(4) 10/05/15 14:48 1/8 s. 19.8°C 0mm/1h 15km/h



Z3P3(5) 07/08/15 14:11 1/4 s. 26.6°C 0mm/1h 16km/h



Z3P3(6) 09/10/15 14:11 1/4 s. 15.2°C 0mm/1h 15km/h



Z3P3(7) 28/01/16 10:18 1 s. 6.8°C 0mm/1h 6km/h



Z3P3(8) 10/05/16 10:02 1 s. 15.4°C 0mm/1h 4km/h



Z3P3(9) 31/08/16 16:26 1/4 s. 27.1°C 0mm/1h 7km/h



Z3P3(10) 01/11/16 08:40 3 s. 10.3°C 0mm/1h 6km/h



Z3P3(11) 13/12/16 16:37 3 s. 11.4°C 0mm/1h 7km/h



Z3P3(12) 20/04/17 18:09 1/2 s. 14.7°C 0mm/1h 18km/h



Z3U1(1) 23/07/14 09:00 1/8 s. 19.3°C 0mm/h 11km/h



Z3U1(2) 24/10/14 12:30 1/2 s. 14.4°C 0mm/h 13km/h



Z3U1(3) 15/12/14 10:12 6 s. 7.6°C 0mm/h 7km/h



Z3U1(4) 07/04/15 09:02 1/2 s. 7.2°C 0mm/h 15km/h



Z3U1(5) 09/08/15 18:10 1/4 s. 27.9°C 0mm/h 6km/h



Z3U1(6) 23/11/15 09:55 1/2 s. 3.7°C 0.2mm/h 0km/h



Z3U1(7) 11/02/16 09:45 1 s. 1.7°C 0mm/h 2km/h



Z3U1(8) 24/05/16 08:41 1/4 s. 12°C 0mm/h 11km/h



Z3U1(9) 07/07/16 07:13 1 s. 9.5°C 0mm/h 4km/h



Z3U1(10) 22/11/16 16:16 1 s. 12.1°C 0mm/h 11km/h



Z3U1(11) 07/02/17 08:48 3 s. 5.1°C 0mm/h 7km/h



Z3U1(12) 20/04/17 18:32 1/4 s. 14.3°C 0mm/h 18km/h



Z3U1(1) 23/07/14 09:00 1/8 s. 19.3°C 0mm/1h 11km/h



ZZ3U1(2) 24/10/14 12:30 1/2 s. 14.4°C 0mm/1h 13km/h



Z3U1(3) 15/12/14 10:12 6 s. 7.6°C 0mm/1h 7km/h



Z3U1(4) 07/04/15 09:02 1/2 s. 7.2°C 0mm/1h 15km/h



Z3U1(5) 09/08/15 18:10 1/4 s. 27.9°C 0mm/1h 6km/h



Z3U1(6) 23/11/15 09:55 1/2 s. 3.7°C 0.2mm/1h 0km/h



Z3U1(7) 11/02/16 09:45 1 s. 1.7°C 0mm/1h 2km/h



Z3U1(8) 24/05/16 08:41 1/4 s. 12°C 0mm/1h 11km/h



Z3U1(9) 07/07/16 07:13 1 s. 9.5°C 0mm/1h 4km/h



Z3U1(10) 22/11/16 16:16 1 s. 12.1°C 0mm/1h 11km/h



Z3U1(11) 07/02/17 08:48 3 s. 5.1°C 0mm/1h 7km/h



Z3U1(12) 20/04/17 18:32 1/4 s. 14.3°C 0mm/1h 18km/h



Z3U2(1) 24/06/14 18:30 1/15 s. 25°C 0mm/1h 20km/h



Z3U2(2) 21/10/14 10:07 1/2 s. 14.8°C 0mm/1h 19km/h



Z3U2(3) 09/02/15 17:38 8 s. 8.5°C 0mm/1h 11km/h



Z3U2(4) 31/05/15 07:48 1 s. 14.3°C 0.2mm/1h 20km/h



Z3U2(5) 23/07/15 19:11 1/2 s. 23.4°C 0mm/1h 9km/h



Z3U2(6) 26/11/15 17:23 2 s. 10°C 0mm/1h 6km/h



Z3U2(7) 28/01/16 10:06 2 s. 6.8°C 0mm/1h 6km/h



Z3U2(8) 10/05/16 09:47 1/2 s. 15.4°C 0mm/1h 4km/h



Z3U2(9) 15/07/16 06:53 15 s. 8.1°C 0mm/1h 4km/h



Z3U2(10) 06/10/16 18:08 1 s. 15.3°C 0mm/1h 25km/h



Z3U2(11) 13/12/16 16:42 1 s. 11.4°C 0mm/1h 7km/h



Z3U2(12) 06/04/17 17:40 1/8 s. 16.1°C 0mm/1h 18km/h



Z3U2(1) 24/06/14 18:30 1/15 s. 25°C 0mm/1h 20km/h



Z3U2(2) 21/10/14 10:07 1/2 s. 14.8°C 0mm/1h 19km/h



Z3U2(3) 09/02/15 17:38 8 s. 8.5°C 0mm/1h 11km/h



Z3U2(4) 31/05/15 07:48 1 s. 14.3°C 0.2mm/1h 20km/h



Z3U2(5) 23/07/15 19:11 1/2 s. 23.4°C 0mm/1h 9km/h



Z3U2(6) 26/11/15 17:23 2 s. 10°C 0mm/1h 6km/h



Z3U2(7) 28/01/16 10:06 2 s. 6.8°C 0mm/1h 6km/h



Z3U2(8) 10/05/16 09:47 1/2 s. 15.4°C 0mm/1h 4km/h



Z3U2(9) 15/07/16 06:53 15 s. 8.1°C 0mm/1h 4km/h



Z3U2(10) 06/10/16 18:08 1 s. 15.3°C 0mm/1h 25km/h



Z3U2(11) 13/12/16 16:42 1 s. 11.4°C 0mm/1h 7km/h



Z3U2(12) 06/04/17 17:40 1/8 s. 16.1°C 0mm/1h 18km/h



Z4F1(1) 29/04/14 18:30 3 s. 14°C 0mm/1h 7km/h



Z4F1(2) 29/10/14 10:38 2 s. 12°C 0mm/1h 9km/h



Z4F1(3) 16/12/14 10:18 2 s. 8°C 0mm/1h 9km/h



Z4F1(4) 21/04/15 07:39 3 min. 5°C 0mm/1h 7km/h



Z4F1(5) 23/07/15 18:43 1/8 s. 23°C 0mm/1h 13km/h



Z4F1(6) 28/10/15 09:02 1/2 s. 9.8°C 0mm/1h 7km/h



Z4F1(7) 11/02/16 08:32 8 s. -1°C 0mm/1h 4km/h



Z4F1(8) 22/04/16 13:11 1/2 s. 13.1°C 0mm/1h 9km/h



Z4F1(9) 31/08/16 18:45 1/2 s. 24.9°C 0mm/1h 19km/h



Z4F1(10) 01/11/16 08:15 6 s. 2.1°C 0mm/1h 0km/h



Z4F1(11) 17/01/17 08:15 6 s. -0.7°C 0mm/1h 4km/h



Z2P1(12) 25/05/17 17:21 1/8 s. 27.3°C 0mm/1h 22km/h



Z4F1(1) 29/04/14 18:30 3 s. 14°C 0mm/1h 7km/h



Z4F1(2) 29/10/14 10:38 2 s. 12°C 0mm/1h 9km/h



Z4F1(3) 16/12/14 10:18 2 s. 8°C 0mm/1h 9km/h



Z4F1(4) 21/04/15 07:39 3 min. 5°C 0mm/1h 7km/h



Z4F1(5) 23/07/15 18:43 1/8 s. 23°C 0mm/1h 13km/h



Z4F1(6) 28/10/15 09:02 1/2 s. 9.8°C 0mm/1h 7km/h



Z4F1(7) 11/02/16 08:32 8 s. -1°C 0mm/1h 4km/h



Z4F1(8) 22/04/16 13:11 1/2 s. 13.1°C 0mm/1h 9km/h



Z4F1(9) 31/08/16 18:45 1/2 s. 24.9°C 0mm/1h 19km/h



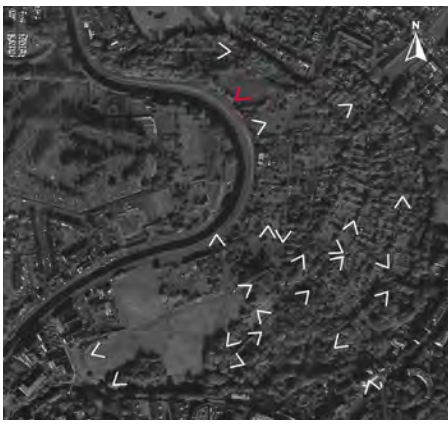
Z4F1(10) 01/11/16 08:15 6 s. 2.1°C 0mm/1h 0km/h



Z4F1(11) 17/01/17 08:15 6 s. -0.7°C 0mm/1h 4km/h



Z2P1(12) 25/05/17 17:21 1/8 s. 27.3°C 0mm/1h 22km/h



Z4P1(1) 04/07/14 08:41 1/4 s. 18°C 0mm/1h 4km/h



Z4P1(2) 29/10/14 09:54 2 s. 10.6°C 0mm/1h 9km/h



Z4P1(3) 16/12/14 10:59 3 s. 8.4°C 0mm/1h 6km/h



Z4P1(4) 21/04/15 07:26 4 min. 5°C 0mm/1h 7km/h



Z4P1(5) 23/07/15 18:01 1/2 s. 23°C 0mm/1h 7km/h



Z4P1(6) 28/10/15 08:52 2 s. 9.8°C 2mm/1h 7km/h



Z4P1(7) 08/02/16 09:24 8 s. 10°C 0.4mm/1h 35km/h



Z4P1(8) 24/05/16 07:22 1 s. 7°C 0mm/1h 2km/h



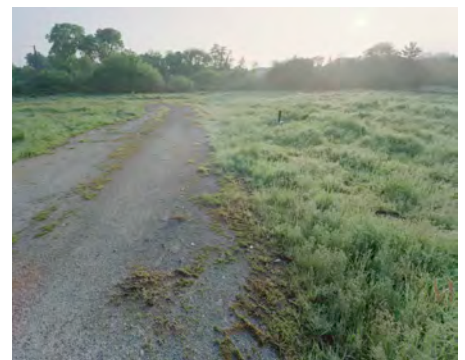
Z4P1(9) 15/07/16 06:39 8 s. 8°C 0mm/1h 2km/h



Z4P1(10) 30/10/16 08:06 10 s. 7.6°C 0mm/1h 7km/h



Z4P1(11) 17/01/17 09:06 10 s. -1.2°C 0mm/1h 4km/h



Z4P1(12) 08/05/17 07:51 1 s. 6°C 0mm/1h 4km/h



Z4P1(1) 04/07/14 08:41 1/4 s. 18°C 0mm/1h 4km/h



Z4P1(2) 29/10/14 09:54 2 s. 10.6°C 0mm/1h 9km/h



Z4P1(3) 16/12/14 10:59 3 s. 8.4°C 0mm/1h 6km/h



Z4P1(4) 21/04/15 07:26 4 min. 5°C 0mm/1h 7km/h



Z4P1(5) 23/07/15 18:01 1/2 s. 23°C 0mm/1h 7km/h



Z4P1(6) 28/10/15 08:52 2 s. 9.8°C 2mm/1h 7km/h



Z4P1(7) 08/02/16 09:24 8 s. 10°C 0,4mm/1h 35km/h



Z4P1(8) 24/05/16 07:22 1 s. 7°C 0mm/1h 2km/h



Z4P1(9) 15/07/16 06:39 8 s. 8°C 0mm/1h 2km/h



Z4P1(10) 30/10/16 08:06 10 s. 7.6°C 0mm/1h 7km/h



Z4P1(11) 17/01/17 09:06 10 s. -1.2°C 0mm/1h 4km/h



Z4P1(12) 08/05/17 07:51 1 s. 6°C 0mm/1h 4km/h

LES RÉCITS

Squat

Sous la bâche, il y a une tente.

Autour, ils sont six :

une femme, un homme, un chien, trois chats.

Ces derniers ont un morceau de laine attaché à une de leur patte pour ne pas s'échapper.

Cela fait plusieurs semaines que je repousse le moment de prendre l'image.

La saison avance.

Je leur parle de l'histoire de l'observatoire,
l'écologie, le paysage, la reconduction des photographies.

J'ai peur d'être intrusive,

ils craignent d'être dénoncés.

Je m'excuse de les déranger,

eux d'habiter sur un point de vue.

Une image/une tente.

Doivent-ils apparaître sur la prise de vue ?

C'est comme vous voulez.

Ils rentrent sous la bâche.

Cela dure quelques minutes

pour faire les réglages.

Une poignée de secondes

pour enregistrer.

Je m'affaire sur le dépoli

en essayant de recalibrer les parties manquantes.

J'ai en filigrane l'image d'eux tous

entassés sous la tente.

Ne pas bouger.

Il peste. J'ai fini.

Merci, au revoir.

À dans quelques mois.

Peut-être.

Je pars, ils restent.

Après, il y a eu de la pluie pendant plusieurs semaines.

Ils sont partis quand l'Ille a débordé.

Squat

L'ancien jardin a plusieurs fois été squatté.
La cabane qui soutenait la glycine est démembrée.
Elle s'affaisse.
Les tentes tournent.

Cette fois,
ils sont plusieurs.
Certains ne parlent pas français
Ils rient entre eux.
Je ne comprends pas tout.

Je sors ma chambre photographique.
Ils me questionnent sur l'objet.
Je leur explique que
c'est comme une prothèse,
le prolongement de mes yeux.

Il y a un silence.
L'un d'entre eux me dit qu'il comprend.
Alors je prends l'image.

Plus tard, c'est un garçon d'une vingtaine d'années.
Il a des dreads noires, un kyste sur le front.
Ces doigts sont jaunes et gonflés.
Il a fait un jardin, c'est plutôt bien arrangé.
Plusieurs fois, il m'a proposé un café.
Je me suis fixé la règle
de ne jamais rentrer chez lui en son absence.

Pourtant, une fois
je ne l'ai pas vu pendant des semaines.
Je me suis dépêchée.
L'image est floue.
Je ne l'ai pas revu.

Plus tard, d'autres m'ont dit,
qu'il avait déménagé.

Faune

Entre chien et loup,
il y a une femme qui nourrit les chats.
Les cabanes de jardins ont été détruites par la ville.
Depuis, elle leur fabrique des abris.

Le géographe de l'observatoire
pense qu'il y a trop de prédation sur le site,
en particulier contre les oiseaux.
Il aimerait

« dire deux mots à ceux qui s'amuse à nourrir les chats ».

Il y a aussi des chiens dispersés dans les bois.
Ils signalent la présence d'un étranger.
Si l'un d'entre eux aboie,
les autres lui répondent
comme un écho.

« Avec leurs gros chiens, ils font peur aux chats »,
m'a dit un soir la bienfaitrice.

Les écologues ont installé leurs pièges dans certaines zones.
Ils font des prélèvements de la microfaune
pour quantifier la pollution des sols.
Les insectes, mollusques et crustacés sont des bio-indicateurs.

La ville, quant à elle,
a érigé des filets pour protéger la reproduction des batraciens.
Mais la plupart ont été vandalisés.
Ils n'ont pas tenu quinze jours.
Les politiques le savaient.

« Rien ne tient jamais aux prairies. »

Les squatters m'ont dit qu'ils n'y étaient pour rien.
Les bâches ont jonché le sol pendant plusieurs années.

Dans le futur parc,
certaines zones seront closes,
interdites aux visiteurs.

Il y aura des vaches
pour entretenir les prairies humides.
Et aussi des affûts
pour observer les oiseaux.

« Il est important que le citoyen soit en contact avec la biodiversité. »

Mes temps de pause
sont trop longs pour enregistrer les animaux.

Les clandestines

Certaines prairies n'ont pas été fauchées depuis plus d'un an.
En ville, c'est exceptionnel.
Elles s'enrichent.

Leur parcours est lent
Les épines s'accrochent,
s'agrippent,
les plantes se protègent.
J'en ressors couverte de pollens,
sur les vêtements,
les cheveux,
à l'intérieur de la sacoche photographique.

Je transporte
des morceaux de paysage

Ce trafic de graines clandestines
est comme celui des images :
elles surgissent de notre mémoire,
souvent incontrôlables,
sans cesse réinterprétées.

Elles modèlent notre perception du réel.

Nomades

Les prairies sont un spot pour ceux qui vivent en camion.
Ils stationnent le long d'une impasse,
entre des maisons, des squats, et quelques caravanes.

Certains sont étudiants.
L'allée est souvent déserte en été.
Ils réapparaissent en septembre.

Il existe une saison des camions.

La ville a posé des pierres pour les empêcher de se garer.
Les blocs ont été déplacés.
Puis, ils ont migré à la périphérie du site.

Pour construire le parc,
il faut exproprier la zone habitée.
Avec les propriétaires,
c'est plus compliqué qu'avec les squatters.
Certains ont eu gain de cause.

Pendant des mois, les engins ont excavé une partie des terres polluées.
Ils ont creusé, transporté, entassé.
La nature se modèle à la pelleteuse et au camion-benne.
Le temps des travaux,
une partie de la faune,
a elle aussi migré sur les côtés.

Jardin
Friche
Parc

La proximité d'un parc,
ça augmente la valeur foncière des zones.

Les grues sont montées autour des prairies.
Depuis quelques mois,
un promoteur immobilier vend un programme intitulé

« J'habite une prairie ».

La ville se normalise.
Elle se remplit d'images photoshopées couleur pastel.
Elles promettent aux citadins
un cadre de vie idyllique.

Les sentinelles

L'observatoire travaille avec plusieurs radars
en partenariat avec le Centre National d'Études Spatiales.

Les satellites s'appellent

«Spot, Pléiade et Sentinel.»

Selon la mythologie grecque,
les Pléiades sont les filles du titan Atlas
et de l'océanide Pléioné.

Plusieurs fois par an, ils balaisent le site.
Leurs faisceaux rebondissent sur des obstacles,
ils renvoient des ondes.
Les ingénieurs traitent ces réponses pour constituer des images.

Les points de vue remarquables
sont ceux qui assurent le plus de recul.
Les forts militaires sont de (véritables) architectures à contempler le paysage.
L'esthétique
va de pair avec la domination du regard.

Les satellites affranchissent de la perception corporelle des environnements.
Peu importe la topographie,
leurs trajectoires sont homogènes et calculées.

La pratique photographique, quant à elle,
nécessite d'aller voir sur place.
Mes déplacements dans la friche sont sinueux et irréguliers.

L'onde radar peut pénétrer des structures complexes.
La photographie est limitée au plan optique.

Parfois, la couverture nuageuse est trop dense.
Statistiquement, ils enregistrent peu d'images
sur le site exploitables entre janvier et mars.

Les bois

Intouchées, sous des latitudes tempérées,
les friches redeviennent des bois.

Pour les Romains à l'origine,
il y avait Rhéa Silvia la forêt mère.

La première réserve de protection du paysage
a été créée en 1853, en forêt de Fontainebleau.
Elle est à l'initiative des peintres de Barbizon.
Là-bas, il reste encore des réserves biologiques intégrales,
des zones interdites à toute fréquentation.

Les séquoias géants — le photographe Carleton Watkins visite le Yosemite en 1861.
Il fait poser des silhouettes minuscules au pied des arbres.
Le site est lui aussi classé réserve en 1890.

J'ai grandi à la lisière de la forêt de Fontainebleau.

« Tu ne devrais pas te promener seule dans les bois mon enfant »
me conseille un punk aux prairies qui m'aperçoit sortir d'un bosquet.

Aux prairies, les sous-bois sont les terres les moins polluées.
L'activité organique accélère la reconstitution des sols.
Dans le projet des paysagistes,
ce sont les réserves,
les zones qu'il ne faut pas fréquenter.

La scène

Le paysage aurait été inventé
à la Renaissance
par des artistes.
Il aurait glissé, furtivement,
du fond du tableau,
de derrière la fenêtre
au premier plan.

Son entrée en scène coïncide avec le goût de l'époque
pour l'Antiquité et la géométrie euclidienne,
l'émergence du concept moderne de nature
et l'invention de la perspective.

Elle place le spectateur
sur un point de vue unique en dehors de la scène.

La nature,
un objet en dehors du sujet ?

Sebastiano Serlio a représenté au XVI^e siècle
les trois principaux genres picturaux.

Il y a la scène tragique, l'histoire des grands hommes,
la scène comique celle des citadins, les marchands, les avocats,
et enfin la scène satyrique,
le théâtre des petites gens, la pastorale, le paysage.

Je me suis souvent dit :
la scène satyrique
c'est sacrément le bordel comparé aux deux autres.

Peut-être est-ce la faute des satyres,
ces êtres ivres et lubriques,
des saltimbanques ?

C'est comme si la nature débordait de partout,
et que l'homme moderne essayait
en vain
de la contrôler.

Le souffle / le saut

Dans l'Antiquité,
le *saltus*, c'est l'espace du saut.
Le territoire des bergers,
les pas, les gorges, les défilés.
C'est un lieu de passage,
le sauvage
en dehors du domestiqué.

La photographie fige.
Mais les jours de vents,
sur les tiges, les herbes, les feuilles,
il y a des flous de bougés.

Les dynamiques des parcours.

Aux prairies, il y a des promeneurs,
les enfants / le chien, des coureurs, des glaneurs, des
squatters.

Courir, c'est une succession de saut.
Mis bout à bout, c'est un envol.

La reprise de la végétation a effacé certains chemins,
d'autres se sont tracés.
Ils évoluent en fonction des passages et des saisons.
Certains milieux se referment.
La circulation est plus difficile.

Le *saltus* c'est aussi le maquis,
les espaces accidentés et fermés
caractéristiques des zones de guérillas.

Il est plus facile d'échapper au contrôle des autorités
du fait d'une certaine illisibilité du site.

LES VIDÉOS



Le rite



Le rite <https://vimeo.com/482276082>



Faune <https://vimeo.com/475512075>



La scène <https://vimeo.com/482276290>



La chute <https://vimeo.com/482275322>

ANNEXES

Table des annexes

L., Squatteur d'une parcelle des Prairies Saint-Martin, Propos recueillis par Lou Lejard, 2016	245
Entretien avec Shanda François, Paysagiste, Agence BASE, Rennes 2020	251
Entretien avec Matthieu Theurier, Conseiller municipal, Co-président du groupe écologiste Ville de Rennes, Vice-président Rennes Métropole, Rennes, 2020	257
Barbara Monbureau et Gabriel Chauvel, Paysagistes, Les Amis du Transformateur, Saint-Nicolas-de-Redon, Le <i>saltus</i> au transformateur, 2013	267
Rémi Janin, paysagiste et éleveur, association Polyculture, Le <i>saltus</i> , 2013	271
François Beau, charpentier chargé de projet, Association Des Hommes & des Arbres, Rennes 2020	275
Tableaux d'analyse des séries photographiques	279
I. Les chemins, les routes	279
1. Z4F1	279
2. Z4P1	283
3. Z2J12	287
4. Z3U2	291
5. Z2P1	295

2.	Les anciens jardins	299
1.	Z2J9	299
2.	Z2J7	303
3.	Z2J4	307
4.	Z2J13	311
5.	Z2J14	315
3.	Les prairies	319
1.	Z3P1	319
2.	Z2J5	323
3.	Z3P3	327
4.	Z2J11	331
5.	Z1P3	335
6.	Z1P2	339
4.	Les sous-bois	343
1.	Z2SB1	343
2.	Z2U2	347
3.	Z2SB2	351
4.	Z2SB5	354
5.	Z1SB1	357
5.	L'urbain	361
1.	Z2U1	361
2.	Z3U1	365
3.	Z2J3	369

L., Squatter d'une parcelle des prairies Saint-Martin,
Propos recueillis par Lou Lejard, 2016

J'ai travaillé dans le spectacle en tant qu'éclairagiste. C'était déjà un métier qui offrait de grandes libertés, puisque je faisais essentiellement de la création. Donc j'étais énormément pris par mon travail et comme tout le monde, j'ai d'abord pris un appartement, puis une maison en location, mais ça ne me convenait pas. Le revirement total est arrivé un jour où j'ai tout sorti de la maison, j'ai fait un gros tas dehors (c'était en campagne) et j'ai tout brûlé. Et quelques jours auparavant, j'avais acheté un camion. Et donc, je suis parti de cette maison en laissant tout en cendres quasiment. C'était aussi une façon de m'alléger, de revenir aussi à l'essentiel, de ne plus vivre qu'avec l'essentiel.

Dans mon camion, il y avait quand même un matelas, une casserole, un petit réchaud et voilà. Je ne suis parti avec quasiment rien. J'ai brûlé tous les papiers aussi, ce qui m'a valu d'ailleurs des petits problèmes par la suite. Et à partir de là, j'ai vécu en camion. Pendant les premières années ça allait parce que c'est toujours possible de se poser quelque part, les gens ne savent pas trop si tu vis dans le camion, si tu n'es pas dedans, et même s'ils se posent la question, ça reste un camion vu de l'extérieur. Ce mode de vie, il est assez facile, que ce soit en campagne ou dans la ville. En plus, avec mon travail dans le théâtre et la danse, je m'installais sur place, là où je travaillais donc ça ne me faisait pas trop de souci. Là, où ça a posé des problèmes, c'est le jour où j'ai voulu prendre une caravane. C'était plus compliqué. C'est plus contraignant une caravane, parce que pour la déplacer ça devient un petit convoi, il faut la mettre sur ses pattes. Quand je partais avec le camion, mais je laissais la caravane. J'avais toujours un peu peur qu'on me la déplace, elle était des fois sur un bout de trottoir ou quelque chose comme ça. Et puis le regard des gens par contre est différent... ils regardent, il y en a même qui mettaient le nez à la fenêtre pour voir si j'étais dedans, donc c'était un peu gênant.

J'ai fait plusieurs endroits comme ça dans Rennes et je n'étais vraiment pas à l'aise, jusqu'au jour où je suis arrivé le long du canal. Là déjà, c'était un peu plus agréable, il y avait la grande prairie. En ouvrant la porte de la caravane, j'étais devant la grande prairie, c'était beau. Mais ça n'a pas duré. La police un jour est venue me dire : « non, mais monsieur, vous ne pouvez pas rester ici, c'est une voie de passage pour les voitures ». En plus, j'étais garé sous un panneau. Et là, ils me disent (c'était la police nationale, ça m'a toujours surpris), ils me disent « mais pourquoi vous n'avez pas dans le quartier là-bas ? » J'étais encore pris par le boulot, je n'avais pas pris le temps de descendre, par rapport au canal, il faut un peu descendre pour venir jusque-là. Du coup, le lendemain,

je décide d'aller visiter le quartier et là je me rends compte qu'il y a vraiment un quartier de vie. Il y avait Marcel, l'ancien, qui est décédé malheureusement, un squat de punk polonais et encore quelques petites maisons qui restaient, des cabanes en bois, mais plus personne dedans, et ce terrain-là sur lequel il y avait la ruine qu'il y a toujours. Une grande maison, mais en ruine plus de toits. Ce grand terrain, mais envahi par la nature par des ronces hautes de trois mètres.

Voilà, je me dis, tien, je ne sais pas, ce terrain-là, je pense qu'il est bien. Il était un peu en retrait des autres. Je vais chercher la voiture et j'avais une voiture à l'époque, une Volvo (je suis toujours fier de le dire parce que c'était beau la Volvo avec la caravane). Je descends la voiture et la caravane, je regarde d'abord devant puisque c'était quasiment impraticable : il y avait un tas de déchets sur tout le terrain et ici c'était en friche, il y a pourtant une dalle en béton, donc de quoi stationner, mais c'était presque impossible de s'y mettre, tellement il y avait des déchets. Comme je n'étais pas sûr de moi, je faisais tout de nuit. J'avais décidé de sortir les déchets de nuit. Dans la maison, il y avait un gros tas de déchets et ce qui m'a compliqué la tâche, c'est que quelqu'un avait fait du cuivre des mois auparavant, voire des années, il avait balancé tous les caoutchoucs des fils et tout était entrelacé. Du coup, je ne pouvais pas prendre facilement les déchets.

Quelque chose qui était très beau aussi sur ce tas d'immondices, un arbre de trois mètres avait poussé dans un matelas. Il avait pris racine et je me suis dit : voilà, la vie, elle peut reprendre là-dessus.

J'en ai fait mon endroit de vie. D'abord avec un copain, qui m'a rejoint en caravane. On a tout nettoyé, on a pu s'installer sur la dalle. C'était hyper confort, on faisait des apéros le soir, c'était chouette, c'était la belle époque. Toujours avec Régis, on a viré toutes les ronces de ce terrain, et c'est là qu'on s'est rendu compte de la grandeur de l'espace et que l'on pouvait accueillir. Ma sœur m'a rejoint, ma sœur et son copain sont venus habiter là, après, il y a eu d'autres gens de passage. On a toujours été entre trois et quatre sur ce terrain, jamais plus, mais c'est bien trois ou quatre, parce qu'il y a trois espaces plus ou moins distincts sur cette parcelle. Donc je suis bien comme ça.

Ça fait 10 ans, 10 ans maintenant que je suis sur ce terrain avec des pressions. Au départ bien sûr, de la police les premiers temps, la pression ça venait de la police municipale, la nationale ne m'a jamais fait de remarques. Par contre, la municipale voulait me faire comprendre que je n'avais rien à faire ici, que ça ne m'appartenait pas, que ça appartenait peut-être à la ville. Moi, je m'étais renseigné entre temps, une personne de la famille est venue ici : je lui ai offert un café, on a discuté et elle a trouvé

ça très bien en fait que le terrain soit occupé. Donc c'est plus ou moins avec l'accord des héritières que je suis là depuis 10 ans. La ville de Rennes peut bien venir me menacer, je n'en ai rien à faire, parce que je sais qu'ils ne sont pas dans leurs droits. Depuis cinq, six ans, on est une petite équipe de copains ici. Ils ont repris des terrains qui étaient inoccupés comme celui-ci, pareil en caravane. Beaucoup viennent en camion, mais c'est plus trop le cas : depuis pas très longtemps, ils ont mis des cailloux pour empêcher que des camions stationnent. Alors quand la ville de Rennes présente son projet de parc et parle du quartier Raoul Anthony, pour eux il n'y a pas d'habitants. Au quartier Raoul Anthony, on n'existe pas.

On est des fantômes, on est ignoré.

Ils ne disent pas qu'il va falloir expulser des gens, ils parlent des maisons, des gens qui ont construit leur maison, mais nous, ce n'est pas pareil. Quelque part, j'ai construit ma maison, c'est une maison bois, pas une maison béton, mais pour eux c'est comme si on n'existait pas. Ça ne les empêche pas tous les ans d'envoyer la taxe d'habitation bien sûr. Moi j'y suis allé leur dire « attendez, il n'y a pas d'eau, il n'y a pas d'électricité, ne me demandez pas de taxe d'habitation ». Là, il y a une bonne chose avec l'enquête d'utilité publique, on a interrogé 1200 personnes, 1200 personnes autour des 30 hectares que la ville veut reprendre, 1200 enquêtes on en a reçu 700 ce qui est énorme, et 70 pour 100 sont contre. Donc, on se demande un petit peu ou la ville de Rennes a été prendre la température auprès des gens. Les questions c'était :

— Savez-vous que la ville a un projet un parc urbain ici ?

— Êtes-vous pour ou contre ?

— Pour quelle raison allez-vous dans les jardins ? Pour vous balader ? Pour aller au travail pour ramasser les fruits ?

Vraiment des questions très objectives, toutes simples, pour connaître leur opinion, puisque la ville de Rennes disait que les gens étaient pour ce parc, donc on a décidé de lancer notre propre enquête tout en restant hyper objectif. Il y a deux ans, il y avait quelques personnes en tente. Un collectif qui voulait soutenir les prairies, a organisé une journée pique-nique. En soirée, la police nationale a débarqué, je ne sais pas comment ils ont su ça, bref ils sont arrivés comme des cow-boys et ils ont lacéré toutes les tentes. Ça veut dire que déjà c'est des gens qui n'ont rien à la base, ils ont encore moins que nous qui avons pu trouver de la palette et du plexi pour faire un

toit et des fenêtres. Ces gens-là, ils n'ont pas l'énergie de ça parce que leur énergie, ils l'utilisent à faire la manche à avoir 10, 20 € dans la journée, ils n'ont pas de voiture, pas de charrette, rien qui roule pour transporter. Maintenant, là où ils font pression, c'est en mettant des cailloux pour que personne ne vienne se garer. Ils essaient d'épuiser les gens, ils essaient d'avoir les gens à l'usure, en oppressant, avec les chantiers, avec une présence bruyante et de détruire autour. Derrière le Bon Accueil, je ne sais pas comment ils font moralement, mais les maisons s'écroulent les unes après les autres depuis trois jours autour d'eux et eux restent là, fragiles au milieu de tout ça. C'est oppressant, tout le chantier autour, la maison à côté, il y avait encore des gens dedans et ils ont pété le toit pour que personne n'y vive. Régis, qui est en caravane maintenant avec nous, était dans la maison en face. Ils pètent le toit de la maison donc plus personne ne peut vivre dedans bien sûr et ils vont laisser ça pendant combien de temps? Peut-être un an, deux ans? Les gens qui passent, ils sont là « Oh, mais ce n'est pas beau, ça fait sale... » Tout ça va dans leur sens, ils laissent pourrir pour qu'ils puissent plus facilement reprendre donc tout ça me mine le moral. Et je pense qu'ils ont les gens à l'usure. Au final, ils le feront leur projet, ils le feront leur projet.

Le jour où les tractopelles s'approchent trop prêt, je m'en vais.

Je ne bataille pas avec a, si j'ai envie de me battre c'est sur le mode de vie, mais ce mode de vie il est possible ailleurs et c'est plutôt là-dessus que j'ai envie de me battre. Après, j'aimerais bien me battre aussi au sein des villes, mais je suis un peu fatigué de la ville. Il y a besoin aussi que des habitants comme ça existent en ville, pour ceux qui n'ont pas d'autre choix que d'être en ville. Je pense à ceux qui sont à la rue qui font la manche, ils n'ont quelque part pas d'autre choix : dans les campagnes, ils vont croiser peut-être dix personnes dans la journée ça ne va pas leur suffire pour manger. Là au moins en ville ils voient cent personnes en une heure, ils ont le temps de récolter un peu d'argent. Il leur faut des espaces à ces gens-là, ce n'est pas possible de les mettre dans des foyers, il y en a qui ne peuvent pas, ils n'ont pas fait ce choix-là de vie. Il y en a beaucoup ici dans les prairies, et c'est ça qui est beau, c'est vraiment comme une terre d'accueil et ça a commencé aussi comme ça ce quartier. Il est né comme ça, après-guerre, il n'y avait rien dans ce quartier, il est né après-guerre, les gens sont arrivés là, la ville n'a rien fait pour eux et c'est les gens eux-mêmes qui ont construit donc sans permis de construire c'est bien là le problème et c'est là que la ville ne retrouve pas la trace des gens, ça complique beaucoup leur projet. Hier, je rencontre une vieille personne qui me dit : « avec le nouveau projet, ils vont nous mettre un âne et deux vaches, ça va être des animaux de foire ». Les gens, ce qu'ils préfèrent c'est de voir quelqu'un qui se balade avec son âne qui ramasse du bois, enfin la vie quoi. J'ai croisé une fille ce matin qui me disait : « en fait c'est un décor qu'ils veulent faire. » Effectivement, c'est ça, avec

des espaces : il y aurait tel type d'oiseau donc pour ça dans le dossier, c'est bien notifié, ils vont utiliser des filets pour rendre prisonnier les oiseaux et les déplacer et les mettre à un autre endroit donc voilà des espaces vraiment nommés pour l'observation. Dans le projet, il y a un espace (c'est très drôle aussi) il y a un petit carré pour faire la sieste, un autre espace pour la lecture et là tu te dis « Oh la la, il ne faut surtout pas que j'aie lire là où je dois faire la sieste ». C'est ridicule, c'est vraiment tout un décor et le pire de tout : un parc, ça veut dire de l'herbe de la végétation, des arbres, ce qui existe déjà ici, mais ça ne doit pas leur convenir parce qu'ils détruisent tous, ils les déracinent pour faire venir des arbres qui ont vécu 10 ans en pépinière et à plus de 1000 € l'arbre alors que tout est là. Il y a des haies très anciennes, il suffirait de les entretenir, de couper le bois mort, de faire une bonne taille (parce que ça a besoin d'une bonne taille ça c'est sûr), il suffirait d'entretenir... J'ai vu un écureuil ce matin, je n'avais jamais vu ça en avant : l'écureuil là, il était au pied de cet arbre là : ils sont perturbés les animaux. Il y a un renard aussi dans les prairies Saint-Martin. Ils sont complètement perturbés en ce moment, on les voit plus qu'on ne les voyait d'habitude, ils ne savent plus où se cacher et nous pareil, on n'aura plus d'endroits où se cacher.

Il y a une affiche sur les arrêts de bus en ce moment : tu vois des enfants qui tendent les mains et dans les mains ils ont une petite cabane pour oiseaux. J'ai envie de dire : et les hommes ? Quand est-ce qu'on fait des cabanes pour les hommes ? On va faire tout un cinéma pour les oiseaux, mais les oiseaux se débrouillent très bien, mais c'est plutôt d'aider les hommes, des cabanes pour les gens qui sont sans-abri qu'il faudrait faire ou leur laisser faire que les gens reprennent leur vie aussi, leur liberté ?

Entretien avec Shanda François, Paysagiste,
Agence BASE, 16 octobre 2020

C.C. Quel sens donnes-tu au paysage à travers ton métier ?

Je vois le paysage vraiment par le végétal, l'organique. Ce n'est pas un tableau, ce sont vraiment des éléments vivants. Je ne le vois pas comme un espace dans lequel on pourrait simplement marcher, c'est quelque chose en lien avec l'organique plutôt, le vivant végétal et animal, il ne nous appartient pas. C'est vraiment une chose en tant que telle qui a autant de valeur que l'être humain. On se dit toujours aussi en tant que paysagiste : ce n'est pas facile, on travaille avec le vivant. On plante un arbre et on lui dit : « allez vas-y pousse ». Il y a quelque chose d'aléatoire, ça ne repose pas uniquement sur notre bon vouloir du fait de travailler avec le vivant. Ce n'est pas la même relation qu'en architecture, tout ne dépend pas que de ta main, on travaille en commun avec le végétal.

S.F. Quelle est la place de l'humain dans le paysage des prairies Saint-Martin, à la fois dans la phase de conception, puis dans sa réalisation ?

Dans ce parc, c'est particulier. Tous les parcs n'ont pas la même histoire, pour celui-ci, il y avait vraiment l'idée que l'humain était invité à participer, mais pas dans toutes les zones. On a condensé les hommes sur des espaces et pas sur d'autres. Ce n'est pas facile de faire un parc pour les gens sans qu'ils puissent se rendre dans certaines zones : je crois que ça a été parfois un peu délicat, il y avait des conflits avec certaines personnes qui ne comprenaient pas pourquoi il y avait des zones réservées à la nature et que l'homme n'avait pas le droit de venir, de rentrer. « Sur les prairies, il va falloir un peu respecter justement la nature, il y a des zones où vous ne pourrez pas aller et puis il y a des zones où vous pourrez en profiter. » Par contre, on n'imaginait pas non plus le parc sans l'humain, on le faisait quand même pour les gens, pour qu'il puisse aussi en profiter et regarder cette nature se développer. C'est vrai que des fois, on est obligé de ne pas intégrer l'humain pour que la nature puisse mieux se développer justement. Mais il y a quand même des affûts, vous avez quand même le droit d'aller voir ce qui se passe, mais en la respectant. Ce n'est pas facile de respecter ça, surtout avec le peuple français, donc si on veut qu'ils respectent, il faut lui dire certaines choses, parce que sinon c'est sur fréquenté. Aujourd'hui, cela me fait plaisir de voir le lieu fréquenté. Les gens se sont très rapidement approprié le site, les différents espaces, même des espaces qu'on a voulu

un petit peu cachés dans les autres. C'est bien que cela se soit fait aussi facilement, les gens se sont vraiment approprié le parc.

C.C. Et dans la phase de conception, avez-vous souhaité associer les habitants? Comment cela s'est-il passé?

S.F. Il y avait quand même une très grosse relation de ce lieu avec certaines personnes, le fait d'être squatté, etc. Il y avait une association qui était attachée fortement au lieu donc la concertation prévue était un peu obligatoire, voulue et gérée par la ville. Il fallait qu'il y ait concertation, il fallait qu'on parle de ce projet pour qu'il soit bien accepté par la population, tout ce travail-là, qui a été fait, ça a permis aux gens qui ne connaissaient pas le lieu de mieux le connaître, mais ça n'a pas forcément permis à ceux qui étaient contre le projet de l'accepter. Bien évidemment, les enjeux étaient trop gros. C'est vraiment difficile de prendre en compte leur intérêt, certains disaient, «vous, vous détruisez nos jardins pour faire de l'immobilier» vraiment. On a quand même essayé de prendre en compte les souhaits de chacun, mais la communication était en général assez difficile. C'est un sujet qui était sensible, il y a eu des conflits quand on a commencé les travaux d'abattage. Il y a eu du vandalisme, des câbles coupés, des pelles jetées dans la rivière, ça soulevait des tensions très fortes chez certaines personnes effectivement et les entreprises étaient obligées de travailler avec un chien.

C.C. Intervenir dans l'espace public, en particulier dans le cas du paysage, appelle à une grande diversité de sensibilités, on intervient sur des sites dans lesquels certains usagers ont créé une relation très forte avec ces lieux. Cela soulève souvent des controverses. Quelle est la place du paysagiste dans ces controverses?

S.F. On a vraiment une place particulière, dans tout ce qui est aménagement, on est quand même la personne que les gens voient comme la plus sympathique par rapport à la ville ou le promoteur, et cetera. Les gens ont plus tendance à nous faire confiance, on a un peu le bon rôle, les habitants se disent : il y a un paysagiste, c'est bien, parce qu'il va faire quelque chose de fin, un peu réfléchi, un peu pour la nature, ce n'est pas que pour l'argent, ce n'est pas que de l'usage. Donc c'est vrai qu'on a un peu le bon rôle par rapport à la communication avec les gens. Mais on est quand même dans un processus ou malheureusement, je trouve qu'on fait trop : même laisser les friches telles quel, c'est un trésor, mais c'est un peu contre-productif de dire ça par rapport à mon travail. Je trouve que l'on n'est pas obligé de tout aménager, ce n'est pas grave, ce qui est beau avec

la nature, c'est qu'elle sera toujours là, même si on ne l'aménage pas, elle viendra quand même. Les plantes et les graines ça voyage, ça s'installe, il y a des cycles qui se font tout seuls. On n'a pas besoin d'intervenir pour que ça se passe bien. Je comprends les gens quand ils sont attachés à un lieu et qu'ils souhaitent qu'il ne se passe rien. Là, je viens d'ailleurs d'avoir un mail pour une cité au Blanc-Mesnil qui va se faire détruire pour un projet immobilier... si on change quelque chose, les gens ne sont pas contents, mais après ils sont aussi plutôt heureux des nouveaux aménagements. C'est vrai que l'on n'est pas obligé de tout aménager. Typiquement dans le cadre des prairies, l'espace c'était le leur (les squatters), les habitants à côté avaient un peu peur donc c'était vraiment leur petit territoire et la ville, elle, voulait vraiment que ça redevienne un espace pour tout le monde.

J'avais aussi sur un autre projet une zone de jardins familiaux et au final, les gens habitaient dans leur maison de jardin. Moi j'y allais pour faire un repérage, des gens me disaient : « il ne faut pas aller là-bas, attention, c'est dangereux, tu vas te faire alpaguer avec un chien et un fusil ». Les gens habitaient là-bas sur une zone qui aujourd'hui est décrétée comme non constructible parce qu'il y a l'aéroport qui passe au-dessus et on te demande justement comment on pourrait les virer de façon sympathique et tu dis « moi je n'ai pas envie de les virer, moi je trouve que ça, c'est beau, même le paysage qu'ils ont créé, je trouve ça assez intéressant ». À mon avis, on peut essayer d'impulser des choses, mais il faut vraiment être impliqué dans les strates supérieures, il faut aller jusqu'à la mairie, au préfet, et cetera si on veut vraiment avoir une action. On a souvent de très beaux discours au démarrage de projets et au final, c'est un peu toujours la même histoire, c'est l'argent qui prend le dessus et puis ce sera plus rentable d'avoir autre chose et donc hop, hop, hop, on enlève tout le monde et puis en plus ils ont des toitures en amiante, ce n'est vraiment pas bien, aller il faut tout nettoyer, on nettoie tout.

C.C. Peut-être que, par rapport à ce type de projet, si on veut réussir à faire évoluer les choses, il faut un ancrage très long sur un territoire en créant des relations avec les habitants et les institutions pour faire lien ?

S.F. Ce sont les dirigeants surtout qui décident sur le territoire. C'est vraiment eux qui prennent les décisions et c'est là qu'il faut influencer. Pour les prairies, on voulait conserver les habitations, on s'était battu, je crois, à un moment donné on avait réussi à peu près à trouver un accord et la mairie a changé. C'était toujours un peu mitigé, mais c'était plus ou moins « vous voyez, on va peut-être aller dans ce sens-là... ». On peut

toujours avoir de beaux discours, mais il faut s'accrocher pour que ça s'applique, mais je pense que ce que ça vaut la peine, ça vaut la peine, il y a des gens que ça fait évoluer, ça va les faire réfléchir peut-être une fois ils vont y penser, mais ils ne vont pas le faire puis la 2e fois...

C.C. Comment a évolué ta pratique de paysagiste depuis ton diplôme?

S. F. Je pense que depuis 10 ans, le paysage a pris beaucoup plus de poids dans les projets. Avant c'était plus pour décorer et maintenant... c'est même drôle, maintenant, il y a une vraie volonté des gens, ils sont à fond dans la biodiversité, ça devient quelque chose d'important. Ils font plus attention à ce qu'il y a dedans, il y a plus de valeur donnée au projet de paysage. Après, c'est peut-être aussi parce qu'il y a des normes, maintenant il y a des labels, les gens font attention à ce que tu dis, ils font attention à ce que tu fais, c'est devenu un peu un bijou, il ne faut pas lésiner dessus. Le métier de paysagiste est mieux reconnu, avant on pouvait avoir l'impression qu'on décorait avec un peu de verdure, maintenant tu sens vraiment que tu as ta place dans un projet. Donc c'est peut-être là que tu pourrais avoir un levier dans certaines situations. Par exemple, avant quand il y avait un groupement, c'était plutôt l'architecte, le mandataire. Maintenant, il y a beaucoup de paysagistes qui deviennent les mandataires de développement, et les dirigeants nous disent : «ça nous a fait du bien en fait d'avoir votre vision». On ne s'en rend pas compte, on n'a pas le même langage ou la même manière de penser ce ne sont pas les mêmes visions de l'espace public.

C.C. Et comment peut-on intégrer les habitants dans la phase de projet? Est-ce que c'est un élément auquel tu réfléchis?

S. F. Je trouve qu'en général, les projets de concertation ne sont pas à la hauteur, je ne dirais pas que ça ne sert à rien, je dirais, c'est de la communication. Il faudrait vraiment les pousser plus loin dans la construction, faire en commun, que les habitants soient présents depuis le projet de création, là ça deviendrait très intéressant. Quand je suis sur le chantier, ils sont là, ils peuvent participer à certaines tâches qu'on peut leur donner, c'est quelque chose qui semble assez facile, mais les associer à la conception c'est là que ça devient intéressant, mais c'est quand même très rare les projets qui vont jusque-là. Ce qui n'est pas facile c'est que les gens n'ont pas tous les mêmes envies, ils

ne sont pas toujours de bons conseils non plus. Il faut faire la part des choses sinon on se retrouve dans des conflits. C'est un peu délicat aussi d'ouvrir la porte à tout le monde, mais je pense que si c'est encadré, que l'on agit avec chaque groupe, mais séparément, pas tous ensemble sinon ça peut être compliqué. Dans le cas des prairies je ne sais pas si ça aurait vraiment changé quelque chose. Les gens étaient extrêmement virulents, ils ne voulaient pas nous écouter. Ils ne voulaient pas l'entendre quoi qu'on fasse. C'était contre le principe même de l'aménagement. Enfin, ça s'entend, je comprends qu'il y ait des gens qui ne voulaient pas que ça change, parce que ça leur convenait très bien. Il faut faire des choix quand on est maire de savoir à qui tu fais plaisir à la population générale de Rennes plutôt qu'à ce petit groupe qui était sur place. Au niveau du chantier, on était très cordial avec eux on se promenait, on allait faire les travaux de repérage pour l'abattage, on prévenait ceux qui habitaient en tente de faire attention « parce que lundi, les gars vont venir couper des arbres, il ne faut pas que vous soyez dessous, faites attention » et ils nous disaient « okay, okay, je partirais ». Il n'y a pas eu de friction parce qu'ils n'en voulaient pas à moi en général, c'était plutôt à la mairie.

Je pense que par rapport au paysage, nous sommes un peu scotchés sur l'échelle de notre vie : les prairies Saint-Martin sont un territoire qui vit depuis plusieurs générations. Il faut sortir un peu de notre échelle et voir ce qu'étaient les prairies Saint-Martin ça a toujours changé, il y a eu des Moulins, il y a eu des déchetteries, il y a eu des squats, il y a eu des jardins, maintenant il y a un parc et sûrement après autre chose. Si on sort un peu de l'échelle de notre vie, on peut se dire aussi que c'est la continuité de l'histoire de ce site, il n'y a pas toujours eu des squatters qui étaient là depuis des générations, c'est l'histoire de ce paysage maintenant ils vont continuer leur histoire ailleurs.

On a perdu, surtout dans les villes, les gens ont perdu le rapport au paysage. Dans les projets si on veut justement laisser une part libre, c'est très difficile à accepter parce que tu as toujours des personnes qui vont dire que ce n'est pas fini, il va vouloir que tout soit bien tondu, les gens ont perdu le rapport au paysage en tant que chose à s'approprier c'est devenu de la déco, c'est devenu quelque chose d'extérieur, on a du mal à les faire participer, vraiment.

Entretien avec Matthieu Theurier, Conseiller municipal, Co-président du groupe écologiste Ville de Rennes, Vice-président Rennes Métropole, Rennes, 12 novembre 2020

C.C. Le paysage est-il un élément de votre action politique en tant qu'élu à la ville de Rennes et en tant que membre d'un parti d'écologie politique?

M.T. Sur la notion de paysage, je pense qu'elle est dans votre esprit et dans le mien radicalement différente, c'est-à-dire que vous êtes plutôt sur des questions esthétiques, c'est comme ça que je le perçois. On a dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunale (PLUi) intégrer cette notion c'est-à-dire que techniquement on a fait des typologies de paysages qui sont définis dans le PLUi. Les projets urbains qui s'insèrent dans ces typologies-là doivent correspondre au paysage originel. En gros, on ne va pas faire un bâtiment de dix-huit étages dans un hameau en maisons de terre. Effectivement, cette notion de paysage, elle est insérée dans nos éléments d'urbanisme, mais je ne vous cache pas que ce n'est pas forcément quelque chose avec lequel je suis forcément très au clair, ce n'est pas une notion qu'on manie au quotidien dans ma délégation. C'est quelque chose avec lequel l'adjoint urbanisme est plus coutumier, mais disons que dans les projets urbains on utilise cette notion-là, on utilise la notion de patrimoine aussi, elle est peut-être même plus présente que la notion de paysage : le patrimoine mondial, le patrimoine bâti, mais aussi le patrimoine naturel et immatériel est bien inséré dans cette notion-là, on l'utilise plus sur la notion de patrimoine. Quant à notre intérêt à développer une politique spécifique sur les friches je ne sais pas si c'est une politique spécifique sur les friches qu'il faut développer ou en tout cas à minima au moins considérer les friches dans nos politiques et notamment sur les angles biodiversité et sur les angles culture. Et je pense qu'aujourd'hui sur l'aspect biologique, c'est quelque chose qui est en train d'être pris en compte, beaucoup plus que sous l'angle culturel.

C.C. Je reviendrai sur le concept de paysage parce que je pense qu'il peut être intéressant aussi à mobiliser d'un point de vue politique. La deuxième question est en relation au parc des prairies Saint-Martin. Pour vous, quelle est la place de l'humain et de la nature dans ce parc?

M.T. Je fais partie de ceux qui il y a une dizaine d'années, considéraient que justement la place de l'humain était trop peu prise en compte. C'était paradoxal parce

qu'en tant qu'écologiste, on nous perçoit souvent comme des naturalistes ou des environmentalistes. Dans le projet des prairies Saint-Martin, cette dimension-là elle est très présente et vraiment intéressante avec cette idée effectivement qu'une partie des prairies puisse être un espace non accessible pour l'humain. Je pense, pour ma part, que sur des échelles plus macro, on a besoin de ces espaces-là, je sais que dans le mouvement de la décroissance, il y a quelques années c'était un débat, une idée qui était très présente : comment est-ce qu'on retrouvait à l'échelle nationale des espaces sans présence humaine? J'ai la conviction que ça peut avoir un vrai intérêt même s'ils sont forcément circonscrits parce que l'enjeu de l'écologie c'est bien de considérer l'humain comme un élément à part entière de la nature et donc devant être capable de vivre en harmonie avec cette nature-là.

Sur les prairies Saint-Martin, je pense qu'on a voulu à l'origine en tout cas, on a parlé de parc naturel urbain qui est une notion selon moi est absconse. On a voulu effectivement aller dans une idée de nature non accessible à l'homme en ignorant ce qui était la réalité à l'époque des prairies Saint-Martin, notamment tous les squats et les habitants qu'il y avait dans le cœur des prairies Saint-Martin. Le hasard fait qu'en tant que jeune militant, j'ai notamment ouvert un squat là-bas, il y a une quinzaine d'années maintenant donc je vois à peu près ce qui s'y passait là-bas. Cette dimension là des prairies, on a clairement voulu la flinguer pour le dire comme je le pense avec un motif qui était indémontable : retrouver un espace de nature et on n'a clairement pas fait avec les gens qui étaient sur les prairies Saint-Martin à cette époque. Une fois que j'ai dit ça, moi je rentre comme élu en 2014 avec de fait un projet qui est déjà pas mal avancé et qui à mon sens et au sens des élus écologistes à l'époque, a un vrai intérêt en termes de biodiversité et de présence de nature en ville, donc on l'a accompagné. Mais déjà en 2014, on avait plus grand monde dans le cœur des prairies, la plupart des maisons avaient été détruites. Par contre pour nous, le combat qu'on a mené à l'époque, c'était de maintenir les maisons en bord de canal, parce qu'il y avait la menace d'une extension de la Déclaration d'Utilité Publique pour englober les habitants en bord de canal. Nous on était sur une autre position : les gens tant qu'ils sont là, ils font partie du site. Le jour où ils s'en iront, parce qu'ils arriveront en fin de vie pour certains, on verra ce qu'on fera de ces habitats-là, mais en en soit ils font partie du site et ils ont cet intérêt-là. Je trouve qu'il y a eu sur le projet des prairies Saint-Martin un rapport assez paradoxal justement à la question humaine ou quelque part on l'a cherché un peu à l'effacer en voulant amener effectivement cet espace de nature alors même qu'il y avait certainement moyen au contraire de s'appuyer sur cette présence humaine pour renaturer le site et trouver justement cette alliance entre les deux. Les parties naturelles qui existaient déjà, il y a encore quelques années, elles étaient fréquentées, mais par les gens qui les connaissaient. Alors, j'entends parfaitement l'enjeu de rendre plus accessible au plus grand nombre et

de mieux faire connaître, mais là aussi on aurait pu imaginer s'appuyer sur les personnes qui utilisaient ce lieu-là pour faire cette connaissance-là. Ça fait partie de cette histoire-là, au final je trouve qu'on arrive sur un projet qui sur le plan encore une fois biodiversité naturelle est intéressant et je vois qu'il est quand même approprié globalement par un spectre plus large que les gens qui fréquentaient les prairies Saint-Martin. Donc on va retrouver ce lien entre l'humain et cet espace là, mais on a fait disparaître une population au profit d'une autre, clairement.

C.C. J'ai débuté cette recherche sur cet espace en l'abordant à travers des enjeux de nature et très vite je me suis rendu compte qu'il avait une fonction sociale très forte : permettre à des gens qui vivent en camion, en squats ou en tentes de pouvoir se loger. Or, j'ai l'impression que la société accepte plus facilement le désordre de la nature que celui que représente pour elle ce mode de vie. Quel est votre rôle, en tant que politique quel levier avez-vous aujourd'hui pour résoudre ce conflit-là ?

M. T. Tout à fait. Moi, je suis je suis né à Rennes, j'y ai toujours vécu et les friches avec squats, elles étaient nombreuses, mais est en fait elles étaient relativement acceptées, un peu comme un terrain des gens du voyage, parce qu'elles étaient loin de la ville. Baud Chardonnet c'était une friche monstrueuse en taille, elle était énorme, mais elle n'était pas dans la ville il y a encore quelques années. Ces endroits, on pourrait les multiplier : les prairies Saint-Martin ont toujours été aussi un espace un peu en dehors de la ville, quand vous alliez aux prairies Saint-Martin, vous sortiez de Rennes. La Courrouze, c'était la même chose, si vous avez l'occasion, parlez-en avec l'adjoint à la culture Benoît Careil, il vous expliquera ce qu'il y a 30 ans, c'était un espace de vie nocturne et culturel très utilisé. C'était des espaces un peu en marge de la ville, dans lesquels justement il y a un champ des possibles qui est aussi plus large que celui qu'on peut avoir dans la ville. Ces espaces-là, avec l'augmentation démographique et la croissance urbaine de notre ville, ils tendent à disparaître. Chez les écologistes, ça fait longtemps que c'est un élément d'inquiétude avec la disparition de Baud Chardonnet, de la Courrouze, des prairies et de Beauregard dans une moindre mesure. Baud Chardonnet, c'est la même procédure, il y avait des camions, il y avait plein de monde qui habitait là-bas. La zone a été transformée en habitations et en parc. Le parc, il est sympa, il n'y a pas de souci, mais ce n'est pareil. Et pour le construire, on a dégagé des jardins familiaux, on a dégagé des punks à chiens, c'est le même processus. Comment est-ce qu'on retrouve les intérêts de ces espaces-là encore une fois en termes de biodiversité, en terme social dans la ville bâtie ? C'est une grosse question, on n'a pas de réponse clairement sur ce sujet. Si je prends l'exemple de l'Elabo à Baud Chardonnet, il y a une partie des gens qui ont ciblé

d'autres sites dans la métropole, mais à l'extérieur de la ville. On repousse en fait ces espaces-là ailleurs, ils existeront ailleurs, ça, je n'ai aucune inquiétude là-dessus. Je pense qu'il ré existeront aussi dans le champ bâti, mais sous d'autres formes donc par le squat, dans des bâtiments plus en dur, mais ça ne permet plus exactement la même chose, c'est-à-dire le squat en camion, monter un chapiteau, c'est sûr que ce n'est plus possible.

Donc c'est un élément d'inquiétude pour nous. En même temps, si je regarde les choses positivement, je suis convaincu que par nature, ces espaces-là, ils existeront toujours, ils seront toujours recréés sous d'autres formes. Pour essayer de répondre concrètement à votre question, c'est quoi le rôle de l' élu dans tout ça, je pense que c'est de s'autoriser ces espaces-là, de les permettre tout en les rendant acceptables donc en les régulant parce que ça fait partie de la mission de l' élu. Je pense qu'un des rôles de l' élu, et qu'on n'utilise pas assez, c'est de s'appuyer sur ces espaces-là et ceux qui les font pour construire la ville. Parfois on a su le faire, je prends l'exemple des Ateliers du vent, je connais bien à titre personnel, parce que pour le coup mon père était chargé d'opération et donc il a été longtemps sur la ZAC Alphonse Guérin. Les ateliers du vent étaient squattés. Au fur et à mesure de l'avancée de la zone d'aménagement, Territoire leur aura trouvé un garage puis un autre lieu, parce qu'il prenait de l'ampleur jusqu'à l'opportunité sur le site des ateliers du vent dans l'ancienne usine du côté d'Alexandre Duval. Aujourd'hui, ils sont installés, alors on peut dire qu'ils ont été dans un processus d'institutionnalisation ça c'est certain, mais en même temps, je trouve qu'il y a un bon exemple de comment est-ce qu'on s'est appuyé sur des gens qui étaient en squat, qui ont justement occupé ces espaces interstitiels, qui aujourd'hui sont des acteurs d'espaces plus permanents, mais dans lequel il continue à y avoir le même esprit que celui d'origine. Je pense que ça, c'est une façon vraiment intéressante de construire la ville donc le début, c'est autorisé ces espaces-là et ensuite d'essayer de s'appuyer dessus pour construire la suite.

C.C. Sur les prairies Saint-Martin, certaines personnes passaient une semaine ou deux pour planter une tente, elles étaient dans une situation d'urgence. Il existe deux définitions du paysage : la première est une représentation. Dans de nombreux exemples, ces représentations ont servi à légitimer un ordre social et une appropriation de terres perçues comme sauvages ou agricoles. Il existe un autre sens du mot paysage beaucoup moins connu : le terme désignait un fonctionnement politique, une assemblée de paysans libres qui se réunissaient en assemblée pour débattre d'un certain nombre de règles et de coutumes qui n'étaient pas écrites, mais qui en quelque sorte étaient inscrites dans leurs lieux de vie. La notion de paysage est dans ce sens très fortement

liée à la notion de commun.

M.T. Dans ces deux définitions, j'ai le sentiment qu'on trouve un peu aussi les questions qu'on a autour de l'agriculture et cette distinction qu'on fait entre l'entrepreneur agricole et paysan. Le paysan, il maîtrise sa production, il est constructeur du paysage, en même temps qu'il en a la responsabilité, contrairement à l'exploitant agricole qui est un chef d'entreprise qui va regarder ces ratios financiers. Moi de ce que j'entends, c'est que quelque part il y a un petit peu cette distinction, le paysage peut être un outil de domination des classes ou alors être au contraire un construit populaire quelque part.

C.C. J'ai une autre question aussi en lien, je pense, à des préoccupations qui sont très fortes dans les métropoles aujourd'hui. Est-ce qu'aménager une friche ce n'est pas aussi à un moment donné favoriser un phénomène de gentrification ?

M.T. Ça c'est une autre question que je me pose. C'est un débat, qu'on a avec nos concitoyens qui est récurrent et aujourd'hui on rentre dans une sorte de réflexe de Pavlov où à chaque fois qu'on fait quelque chose, on va favoriser la gentrification. Juste avant, je lisais un article d'un chercheur sur les domaines qui sont de ma compétence aujourd'hui, la question de la construction de trains express métropolitain, de RER à l'échelle des métropoles. Il y a eu une tribune dans le monde qui signale que mettre en œuvre en fait des services de transport en commun performant, c'est participer à la gentrification des quartiers. Mais en fait dans ce cas-là, si on raisonne à l'inverse, on ne fait pas du tout de transport en commun, on n'investit rien dans la ville parce que tout ce qu'on va faire va favoriser la gentrification. Dans sa tribune, le journaliste omet complètement les outils de régulation urbaine qu'on accole justement à notre politique de déplacement. Aujourd'hui, dans les 600 mètres autour des stations de métro on a des productions de logements sociaux renforcées, on a des règles aussi qui réduisent la place possible pour la voiture. Je n'aime pas ce terme-là, mais on crée des formes de mixité sociale renforcée autour de ces espaces-là. On a des outils de régulation qui nous permettent justement d'éviter possiblement cette gentrification même si nos outils sont de mon point de vue trop limité par rapport aux enjeux d'aujourd'hui. Sur l'aménagement des friches, j'ai envie de vous dire c'est toujours pareil, ce sont des choix politiques. Vous avez le choix effectivement de récupérer une friche à pas cher, de la vendre très cher à un promoteur qui va faire un programme très cher ou pas. Mais si je prends la ZAC Alexandre Duval (celle où il y a les Ateliers du vent), justement sur des espaces interstitiels clairement aujourd'hui il y a une mixité d'activités, de typologies

de logement qui se fait. On a un programme local de l'habitat qui impose quand même 25 pour 100 de locatifs sociaux et 50 pour 100 en global locatif accession aidée sur l'ensemble de nos opérations d'aménagement. Aujourd'hui la pauvreté et la grande pauvreté dans la métropole de Rennes sont dans la ville et non pas sur les extérieurs. C'est un choix historique qui a été fait par en plus des maires de droite à l'époque : Henri Fréville, Maurepas, le Blosne n'ont certes pas été construits à 15 secondes du centre-ville de Rennes, mais en périphérie immédiate de la ville. C'est une réalité. La ville de Rennes a produit du logement social là où les communes limitrophes ne le faisaient pas pendant longtemps, le programme local de l'habitat vient rééquilibrer ça aujourd'hui, mais la pauvreté elle est dans la ville. Pour moi il n'y a pas de fatalité, si vous voulez, il n'y a pas de lien direct entre le fait d'aller urbaniser une friche, ça dépend comment est-ce que vous construisez votre projet urbain et notamment sa diversité sociale. On en revient à la notion de comment est-ce qu'on construit le projet et que l'on fait avec c'est. On accepte très facilement à la notion de tiers lieux, récupérée d'ailleurs par tous les bords politiques du centre droit jusqu'à la gauche de la gauche, le tiers lieu finalement à l'origine c'est un espace interstitiel où on ne définit pas spécifiquement ce qui doit être et ce qu'il doit produire et ce concept-là il est accepté. Par contre, d'imaginer le tiers lieu sur un espace de friche avec des gens en camion, là ça passe moins, mais au final c'est la même démarche. Comment est-ce qu'on arrive justement à rendre encore une fois acceptable et même sexy j'ai envie de dire ces espaces interstitiels y compris avec des gens dit marginalisée? Il y a du boulot à faire.

Il faut développer la puissance publique justement, des régulateurs : ça vaut pour le logement, ça vaut pour les communs de façon générale, c'est pour ça qu'on a été dans une dynamique de remunicipalisation, qui nous permet aujourd'hui aussi des développements autour de l'alimentation par exemple. On est dans une démarche aussi de regarder comment est-ce qu'on reprend en main autour des déchets parce qu'il y a des enjeux aussi énergétique qui sont liés, comment est-ce qu'on crée un grand service public de l'énergie des transports, on est effectivement mobilisés dans une dynamique de maîtrise publique et donc citoyenne de tout ce qui relève du commun et en premier lieu la nature.

C.C. Je pense que le parc pris en charge essentiellement par les paysagistes a mis aussi les Rennais dans une situation plus de consommateurs et non d'acteurs. Je pense que dans ce trio entre nature, citoyens et politiques, le citoyen doit être acteur et non pas infantilisé.

M. T. Je vais être un peu cynique, mais je pense que les personnes qui fréquentent le site aujourd'hui, ils vont être force de proposition, ça a déjà commencé avec des propositions pour demander à pouvoir occuper des espaces pour mettre les mains dans la terre, et cetera, alors qu'on l'a refusé à ceux qui étaient présents avant. Je pense qu'en fait, cette participation citoyenne à l'espace des prairies Saint-Martin, elle va se faire dans le temps, dans le nouveau parc, mais on n'aurait pu l'imaginer avant, oui bien sûr il était avant. L'autre problème, c'est que notre politique de démocratie incitative ne s'adresse qu'à une catégorie des populations et notamment le budget participatif qui a abouti (on peut être fier de ses résultats), mais ce sont uniquement des personnes qui sont en capacité de se mobiliser qui l'utilise. On doit trouver d'autres formes de participation pour les personnes qui sont plus éloignées de ces formes-là et je reste convaincu que les prairies Saint-Martin étaient un très bon outil pour ça parce qu'on avait quand même un concentré justement de punks à chien, de squatters, d'artistes un peu paumés, de jeunes précaires, il y avait quelque chose de vraiment intéressant à construire peut-être que ça aurait débouché par exemple sur un espace dans cette rue Saint-Martin dédié à l'habitat modulaire. On l'avait imaginé en 2010, on avait fait des propositions de ce type-là avec des gens qui auraient pu participer à la construction eux-mêmes de ses habitats.

C. C. Ne faudrait-il pas aussi envisager d'envisager d'autre processus que des concertations sur des dossiers papier. L'échange oral et la pratique, la fabrication collective, faire ensemble, cela ne serait-ce pas d'autres moyens d'impliquer la population ?

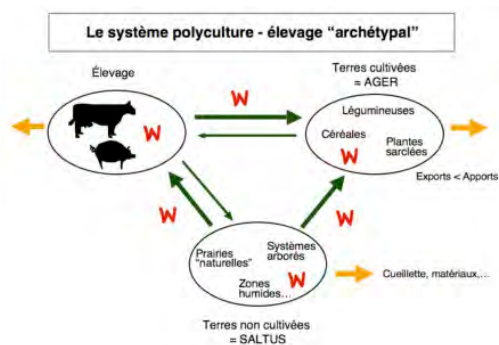
M. T. En termes de politique publique, pour nous, c'est le lien entre les élus et les techniciens qui sont en charge de la démocratie locale et les associations qui sont en charge de la médiation sociale qui compte. Comment est-ce qu'à un moment, ces choses-là se croisent et comment est-ce que justement on arrive aussi à mener des politiques de démocratie locale dans le cadre de nos politiques de solidarité, c'est un gros enjeu. Je pense qu'on est en mesure de le faire, je pense qu'il y a plein d'initiatives sur Rennes qui vont clairement dans ce sens. On n'a pas réussi à le faire effectivement sur des espaces de friches et je ne sais pas si on va avoir beaucoup d'autres opportunités, avec leurs disparitions de la ville, Baud Chardonnet et les Prairies, c'était les derniers grands espaces. Mais peut-être... il y aura certainement d'autres espaces, je ne doute pas qu'il y aura d'autres portes qui s'ouvriront, d'autres espaces qui se créeront par nature, la ville elle a besoin de ces espaces-là en fait.

C.C. La réflexion sur l'habitat mobile pour moi est contemporaine, elle est d'actualité pour différentes raisons d'un point de vue écologique, mais aussi social et donc je pense qu'effectivement ce sont des choses à développer.

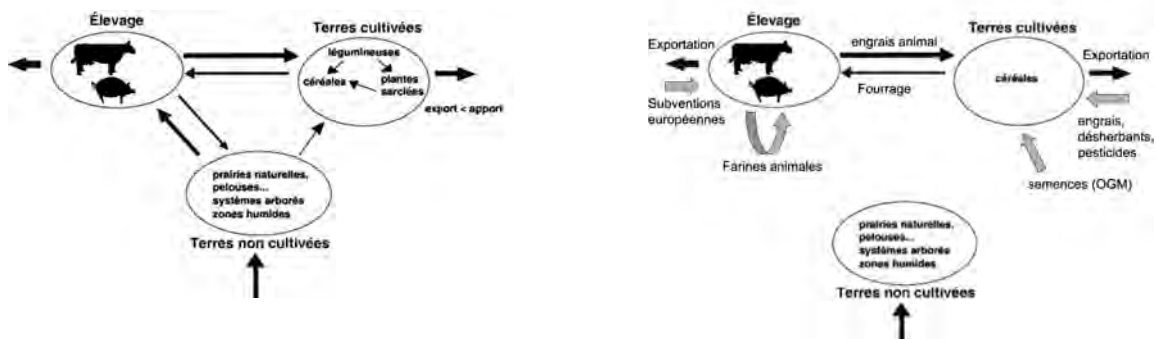
Dans notre nouveau plan local d'urbanisme, on a intégré ces dimensions, alors on dit plus habitat léger modulaire, on dit habitats démontables maintenant, mais on le permet et on le facilite même parce que en fait, grâce à ces habitats, on peut préserver les terres agricoles et naturelles. On autorise des yourtes, d'autres territoires ont plutôt une tendance à fermer leurs règles d'urbanisme à ce type d'habitat là par contre c'est clair qu'en milieu urbain c'est pour l'instant plus difficile, mais il faudrait permettre ce type d'habitat en milieu urbain dense, ça pourrait se regarder.

Barbara Monbureau et Gabriel Chauvel, Paysagistes,
 Les Amis du Transformateur, Saint-Nicolas-de-Redon,
 Le *saltus* au transformateur, 2013

Mon dernier souvenir de ce mot est un schéma de Xavier Poux que j'avais repris, mais en supprimant les mots de *saltus* et *ager*, jugés trop savant, pour parler de l'évolution de l'agriculture en France dans un mémoire d'urbanisme présenté en 2006. J'y avais appliqué notre agriculture industrielle contemporaine.



Le schéma adapté à l'agriculture industrielle :



Dans le nouveau schéma, le *saltus* est exclu du système. Mais je n'avais pas poussé la plus loin, à savoir : que devient le *saltus*, une fois isolé du système productif. Quant à savoir réellement ce qu'est un *saltus*, j'avais gardé en tête des espaces qui ne sont pas toujours productifs. Une sorte d'entre-deux entre la nature sauvage et l'espace cultivé. La forêt n'étant pas sauvage, ni continuellement prélevée, je l'avais rangée sous le terme de *saltus*, de

même que le bocage et les jachères. large et sans doute romantique : une nature dans laquelle on va prélever des fruits, régulièrement, mais avec un rythme assez espacé pour qu'elle se régénère toute seule entre deux prélèvements.

Au Transformateur, le *saltus* serait constitué par : les prés-marais, les bois issus d'enfrichement (site industriel et prés-marais), deux vergers et la dalle de la friche industrielle, entretenue très soigneusement (cf. la zone de lande à l'est du bâtiment de la SIB) par les vaches l'hiver et 2 fauches par an. On y prélève de l'herbe pour les vaches, des mûres, du bois de chauffage, des pommes. À part le potager et le «jard'andain» (un jardin travaillé par fantaisie esthétique) tout serait *saltus*.

Discutant du sujet avec Gabriel Chauvel (un des piliers et fondateurs du Transformateur), une autre donnée apparaît : celle de la propriété, et avec elle, celle de la clôture. Selon Gabriel, le *saltus* est le pacage libre. Le bocage, lui, est clôturé, maîtrisé, il n'appartient donc pas au *saltus*, de même que la forêt. Le *saltus* correspondrait à des espaces communs, dans lesquels les paysans vont, ensemble ou par rotation, prélever, via le pâturage libre ou la fauche. Cette m'a plu parce qu'elle ne parlait pas uniquement de nature et de production, qu'elle rajoutait la notion de partage entre les humains.

Mais selon cette , le *saltus* appartient au passé, sauf quelques exceptions anecdotiques. Si on l'applique à mon schéma de départ, non seulement le *saltus* est exclu du système productif, mais il disparaît purement et simplement. On l'a découpé et enclos pour le cultiver, le construire ou en faire des «espaces verts» publics.

Concernant le Transformateur, son territoire n'est qu'un système de clôtures : pour empêcher les vaches de divaguer dans le bourg, pour indiquer une propriété (Conseil Général) ou pour avertir le public de dangers éventuels. Comme dit Gabriel, cette production de clôture n'est pas prête de s'arrêter avec les normes de sécurité de plus en plus strictes et les visions sectorielles qui sont toujours très fortes, malgré le discours ambiant sur la globalisation des systèmes.

Ainsi, il n'y aurait pas de *saltus* au Transformateur.

Rémi Janin, paysagiste et éleveur, association Polyculture,
Le *saltus*, mars 2013

Je l'avoue, le *saltus* était pour moi une notion peu évidente et mal définie, se référant plutôt à des images ancestrales et passées. Je ne l'avais presque jamais, dans ma pratique de paysagiste comme de l'agriculture, utilisé ou sollicité jusqu'ici. Partant de cette inconnue le premier réflexe fut pour moi de me tourner vers l'étagère portant les dictionnaires derrière mon bureau, en ayant la volonté d'en éclaircir la définition et l'appréhension historique. Après vérification il n'apparaissait dans aucun Larousse Agricole depuis 1920, le samare succédant désespérément au salsifis depuis près de cent ans dans l'ouvrage référent. Face à cette absence agronomique et linguistique, je me tournais alors vers d'autres sources plus contemporaines, et notamment, comme tout le monde, des données en ligne. On le définissait ailleurs comme le sauvage, le lieu du désordre, s'opposant à la terre cultivée et ordonnée du paysan. Il désignait dans d'autres endroits le dernier espace, le moins productif, la prairie, la steppe ou la lande inculte, la haie, l'arbre isolé ou encore la bordure. C'est celui qui du premier regard donne peu, l'aride et le difficile, le tiers accepté ou la fin de la liste, l'alimentation de la bête, le lieu privilégié de l'animal où la terre n'est jamais retournée, avant de se définir comme le refuge récent de la biodiversité. Le *saltus* aurait progressivement disparu du regard agricole depuis l'apparition des prairies temporaires, puis aurait été définitivement achevé par l'industrialisation agricole. Peut-être. Il serait alors apparu ailleurs, sous des habits contemporains différents.

Comme enfant d'éleveur ayant grandi doucement sur une ferme, ce que l'on appellerait le *saltus* serait pour moi l'espace du refuge et de l'exploration. Nous allions souvent rejoindre les marges, les fonds de vallée fermés ou bien les bords des bois pour nous dissimuler à la vue parentale et développer pleinement nos jeux et leurs règles. Nous sillonnions les lisières entre les fougères où les moutons avaient tracé des sentiers irréguliers, nous partions dans les pâturages humides et boisés où la ronce gagnait, avançant pas à pas dans ces masses végétales hautes et massives. C'était ainsi l'espace du libre, celui où le travail disparaissait et qui laissait place au possible, le non défini qui acceptait plus facilement le projet et l'imaginé, le non revendiqué qui devenait le nouveau territoire d'appropriation du fait de son oubli ou de son délaissement. Dans ce sens, le *saltus* était physique comme temporel. C'était ainsi le pâturage à moutons vide l'hiver devenant la piste de luge les jours de neige, ou bien le bâtiment rempli de fourrage l'été attendant sous la chaleur l'hiver suivant, devenant l'espace de glissades et de sauts. C'était ainsi le profit du vide ou de l'inutilisé tant dans l'espace comme dans le

temps, dont nous profitons de la vacance et de l'oubli pour déployer nos histoires et nos distractions. Il était la marge positive, ce que l'on nous laissait volontiers investir parce qu'il n'avait pas de valeurs premières.

Plus tard comme paysagiste, si je dois référer au *saltus* dans le prolongement de cette enfance, il devenait l'une des parts du projet et de ses déclenchements géographiques lorsque nous sommes venus à travailler la question agricole, et notamment à l'intérieur de la ferme. Sur le lieu de l'exploitation comme ailleurs l'espace agricole s'est progressivement fermé derrière des limites devenues nettes, abandonnant ces débordements et ces marges. Le tracteur, remplaçant progressivement le rapport piéton permanent de l'agriculteur au sol, a conduit au délaissement définitif des espaces caractérisés comme pauvres, les crêtes pierreuses, les landes, les lisières ou bien les fonds de vallée trop humides. L'agriculture s'est ainsi refermée sur le meilleur se regroupant dans ces espaces tenus et limités. Souhaitant intervenir en tant que paysagiste sur cette ferme où nous avons grandi, notre connaissance du *saltus* devenait ainsi le levier premier d'un redéploiement agricole sur le site. Nous poussions les clôtures un peu plus loin, dépassant les lisières et investissant l'intérieur des marges. Nous défrichions ces épaisseurs en ne conservant que les arbres que nous souhaitions garder, créant des sous-bois ouverts où l'herbe gagnait par l'entrée nouvelle de lumière sous les feuillages éclaircis. Nous conquérions de nouveaux territoires agricoles et productifs en élargissant leur diversité et leur variété. Nous amenions les troupeaux de vaches à investir l'intérieur des bois ou les fonds de vallée humide en les tenant de manière plus restreinte dans ces parties par le découpage des pâturages en plus petits morceaux. Tenues dans des pièces plus petites pendant quelques jours, elles mangent ainsi plus facilement l'herbe qu'elles n'auraient sinon pas choisi si un territoire plus vaste leur avait été laissé, amenant à une densité plus précise en même tant qu'elles investissent de nouveaux espaces jusqu'ici oubliés. Il se crée ainsi une nouvelle typologie, entre sous-bois pâturés, boisements investis, pâturages humides ou pâturages secs, et le confortement de l'exploitation et de son système passe dès lors par la conquête et de la diversification de ses marges et de ses bordures, conduisant à transformer les limites en épaisseurs et à dépasser les frontières établies. De la même manière, c'est devenu un investissement des vides d'occupation, le *saltus* s'exprimant dans les mouvements d'usages et les cycles agricoles. Lorsque le bâtiment de stockage du fourrage est vide quelques mois entre la fin de l'hiver et le début de l'été, il devient alors le lieu d'appropriations nouvelles, salles de concerts ou de repas. Le pâturage inoccupé est laissé ouvert pour se transformer en parc lorsque les animaux n'y sont pas, et l'espace agricole brouille et élargit ses limites autant dans l'espace que dans le temps s'incluant dans de nouvelles polyvalences et de nouveaux échanges, laissant venir à l'intérieur de lui d'autres usages dans le même temps qu'il investisse des espaces où il n'allait jusque-là jamais. L'agriculture devient un déploiement conquérant

et diffus et non une forteresse.

De cet enclavement progressif que nous avons saisi sur la ferme comme dans d'autres lieux, il nous apparaissait que le *saltus* se trouvait désormais ailleurs que dans ses définitions historiques et classiques. L'avènement relativement récent d'une société extrêmement urbaine en transforme ainsi la définition et les situations, et surtout les potentiels. L'agriculture, contenue, tenue, morcelée et progressivement réduite, suppose de trouver de nouveaux territoires d'expansion et de dilatation. Il y a près de sept ans à proximité du centre urbain de Lyon, nous trouvions par le biais d'une démarche d'exploration un pâturage à vaches au milieu d'un tissu pavillonnaire. Celui-ci nous paraissait un témoin parmi d'autres d'une dérive progressive de fragments agricoles rejetés indéniablement vers les bords urbains, la ville dans son écoulement périphérique nous semblant toujours pousser devant elle ces morceaux productifs. Après renseignements précis de cette situation, il apparaissait à l'inverse que ce bout de pâturage était un investissement agricole nouveau de l'espace urbain. Espace en friche et coûteux en entretien pour la commune dont il dépendait, un agriculteur installé plus loin avait été invité à le conquérir. Il l'avait transformé en une sorte d'estive urbaine au milieu des habitations, amenant quelques vaches à partir du printemps et trouvant ici enfin une possibilité d'expansion. Quelques mois plus tard, il nouait de nouvelles conventions pour faucher des zones industrielles pour produire du fourrage. La ville, par ses friches, ses délaissés et ses oublis, devenait ainsi le nouveau territoire agricole possible. De la même manière, nous amenions peu de temps après quelques moutons de la ferme dans des espaces non définis dans Lyon, au milieu de jardins par exemple, trouvant ici de nouveaux lieux potentiels de diffusions et d'appropriations. C'était ensuite un troupeau de quatre-vingts brebis que nous conduisions à investir le Parc de Gerland à Lyon pendant une journée, s'interrogeant ainsi sur les constructions urbaines et leurs valeurs productives possibles. Le Parc, jouant sur des formes idéalisées de prairies issues d'un imaginaire ancien porté sur l'agriculture et qui en a évacué ses acteurs, trouvait alors un réel usage productif et renouait avec cette racine imaginaire dont il était issu. La ville devient alors l'espace nouveau du *saltus*, la nouvelle estive, la nouvelle prairie et la nouvelle bordure, dans la recherche et la formulation d'un contrat commun entre l'urbain, le productif et le sauvage. Après une dernière recherche dans les pages d'un dictionnaire, il semblerait d'ailleurs que le *saltus* trouve sa naissance étymologique dans le saut et le bondissement.

Alors c'est sans doute bien de ça qu'il s'agit, dans la définition d'une capacité nouvelle de franchir et de dépasser les limites actuelles, et que l'agriculture, enfin, saute la barrière.

François Beau, charpentier chargé de projet
Association des Hommes & des Arbres, novembre 2020

L'association «des Hommes & des Arbres» réalise des charpentes, des ouvrages et mobiliers en bois locaux, grâce à des savoir-faire variés. Elle partage sa démarche et ses recherches avec le public à travers des actions de pédagogie participative. Ces finalités sont nées notamment du constat de nombreux dysfonctionnements dans le domaine du bâtiment, tant au niveau de la conception, de l'approvisionnement que de la mise en œuvre.

Un non-sens général et vertigineux fait se croiser ressources locales et matériaux mis en œuvre dans le cadre de flux commerciaux aux lourds bilans. Nos forêts ou coupes sont achetées et exportées aux antipodes, par des investisseurs étrangers, pendant que nous importons massivement des bois issus de forêts boréales, tropicales et équatoriales dévastées pour l'occasion. Parfois nous rachetons finalement nos propres bois, transformés et renvoyés en retour, avec la plus-value de leur transformation en prime.

Quant aux moyens de valoriser les bois, ils influent directement sur la manière dont la ressource est considérée et gérée. Dans le cas de l'industrie, celle-ci est gourmande en bois standards, récoltés sous forme de moissons. Le parallèle avec l'agriculture intensive s'impose. Il ne s'agit donc pas d'avoir des forêts -au sens large et complexe du terme- mais des cultures étendues et monospécifiques dont la différence majeure avec les céréales est simplement le temps de pousse et de récolte. Les problèmes environnementaux intrinsèques sont majeurs. Les conditions de travail des acteurs de cette filière non questionnées.

Concepteurs, artisans, ouvriers et fournisseurs ne questionnent que trop rarement ses données. Comme de nombreux acteurs aujourd'hui, dans différents domaines, ils sont détachés et déconnectés de ces problématiques, m'ayant aucun lien avec la ressource. Ils œuvrent ensuite à l'abri de barrières de chantiers, dans le bruit des machines, entourés de panneaux «chantier interdit au public». Des chantiers, mondes à part, tout juste tangents au monde «civil», en tous cas sans aucun lien avec lui pour ce qui est de la conception et de la réalisation alors que c'est précisément pour ce monde «civil» que cet univers s'agite.

L'association fait donc les paris de trouver et de s'adapter à la ressource disponible à proximité de ses chantiers, sans recourir à l'industrie et en associant les personnes. Ceci nécessite une connaissance des terrains et des milieux. Nous nous appuyons sur un réseau riche et étoffé pour pallier à nos manques et partager nos questionnements. Ces lieux sont de fait très variés, parfois inattendus.

Valoriser au mieux des approvisionnements divers, aléatoires, polymorphes en prenant en compte les réalités économiques nécessite de mobiliser dans chaque cas les techniques et moyens les plus appropriés. L'association va donc puiser dans l'immense réservoir des savoir-faire traditionnels, d'ici et d'ailleurs, avec le souci de sauvegarder et perpétuer un patrimoine immatériel inestimable, mais en danger de perte. Cette source d'inspiration est ensuite réutilisée telle quelle, ou réappropriée et déclinée, sans aucun complexe, si celle-ci semble critiquable ou afin de répondre au mieux à certaines données contemporaines. Notre vision patrimoniale est plus proche de sa définition japonaise qui valorise perpétuation et évolution des savoir-faire que sacralisation d'une matérialité pour raison d'ancienneté, comme c'est le cas en occident. Fortement inspirée par les valeurs d'éducation populaire du « faire pour et faire avec » l'association conçoit et réalise des projets avec des partenaires, elle accompagne les particuliers ou les collectivités, elle forme un large public et évolue au contact de ces co-acteurs. Les chantiers sont systématiquement ouverts au public et ont pour vocations la formation, la médiation, la recherche et la convivialité.

Les techniques manuelles permettent une présence de chantier bien moins préjudiciable aussi bien en milieu naturel qu'en milieu habité. Cette nature de travail et sa temporalité sur site plus étendue sont très propices à la participation et aux échanges, ainsi qu'à l'appropriation réciproque des artisans et riverains. Enfin, notre expérience permet de noter des différences importantes d'appropriation de projets individuels, collectifs, citoyens, lorsque les personnes ont été associées à la définition et à la réalisation de ceux-ci. Les usagers sont acteurs et non consommateurs. Le chantier participatif est aujourd'hui une demande et une démarche qui existe et qui peut bien fonctionner.

Concevoir ensemble un projet complexe à entrées multiples est certainement un tout autre exercice. C'est une pratique, une culture à inventer. Un défi à relever pour que les espaces visés par la construction, l'aménagement, ne résultent pas des seuls fruits de réflexions purement conceptuelles, de considérations politiques à l'écoute de leurs seuls intérêts. Aujourd'hui le monde politique peine à retrouver une légitimité auprès de la société civile, laquelle constate la fragilité et les limites du confort individuel.

Un fonctionnement pyramidal et l'individualisme semblent difficilement compatibles avec le «penser et faire ensemble». Il est une des rares pistes positive et concrète pour faire avancer et améliorer un monde qui se densifie et se crispe. C'est un enjeu et un apprentissage collectif, ils doivent retenir notre attention et mobiliser nos énergies.

Tableaux d'analyse des séries photographiques

1. Les chemins, les routes

Sur cette planche sont classées les images dans lesquelles les voies de communication sont visibles. Elles permettent d'appréhender une part de la circulation sur place. Le classement alterne des images où le chemin tend vers la gauche et vers la droite afin de donner la sensation d'une déambulation dans le paysage. Celui-ci est proche du déplacement caractéristique à l'intérieur du site : les voies de communication sont labyrinthiques et les cours d'eau obligent à des contournements.

1. Z4F1

Au nord du site, la route est abandonnée. Elle mène à la ZI Trublet. Il reste deux poteaux électriques. Un sous-bois très enfriché, impénétrable, borde la route à gauche de l'image. Il y a toujours des branchages sur le bitume : ils se décomposent moins vite sur les surfaces artificialisées. Il y a un petit chêne à gauche, des érables, des frênes aux fleurs blanches en été, rousses en hiver. Un bras de l'Ille coule à droite à une vingtaine de mètres, il n'est pas visible sur l'image, masqué par la haie de buddleias. J'ai rencontré une fois un groupe d'homme qui s'était construit une cabane à droite du point de vue. La cabane a été détruite par la ville en hiver 2015. Sinon, je n'ai jamais vu personne. On observe dans cette série, la résilience de l'écosystème, la capacité de la végétation à coloniser une construction abandonnée (une route).

Dans le projet des paysagistes, cette zone n'est plus accessible, elle est reconvertie en prairies humides : l'intégralité de la végétation est rasée, les terres sont excavées. Le lotissement et le bras de l'Ille sont désormais bien visibles.



Z4F1(1) 29/04/14 18:30 3 s. 14°C 0mm/1h 7km/h



Z4F1 28/32/19 16:27



Z4F1(1) 29/04/14 18:30 3 s. 14°C 0mm/1h 7km/h



Z4F1(2) 29/10/14 10:38 2 s. 12°C 0mm/1h 9km/h



Z4F1(3) 16/12/14 10:18 2 s. 8°C 0mm/1h 9km/h



Z4F1(4) 21/04/15 07:39 3 min. 5°C 0mm/1h 7km/h



Z4F1(5) 23/07/15 18:43 1/8 s. 23°C 0mm/1h 13km/h



Z4F1(6) 28/10/15 09:02 1/2 s. 9.8°C 0mm/1h 7km/h



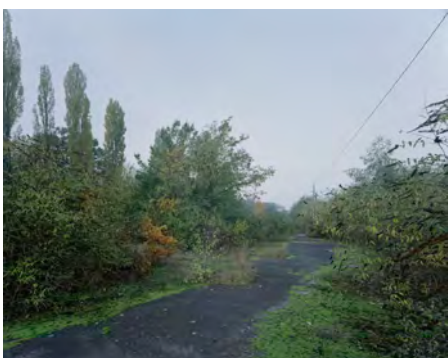
Z4F1(7) 11/02/16 08:32 8 s. -1°C 0mm/1h 4km/h



Z4F1(8) 22/04/16 13:11 1/2 s. 13.1°C 0mm/1h 9km/h



Z4F1(9) 31/08/16 18:45 1/2 s. 24.9°C 0mm/1h 19km/h



Z4F1(10) 01/11/16 08:15 6 s. 2.1°C 0mm/1h 0km/h



Z4F1(11) 17/01/17 08:15 6 s. -0.7°C 0mm/1h 4km/h



Z2P1(12) 25/05/17 17:21 1/8 s. 27.3°C 0mm/1h 22km/h

Point de vue	Z4F1(1)	Z4F1(2)	Z4F1(3)	Z4F1(4)	Z4F1(5)	Z4F1(6)	Z4F1(7)	Z4F1(8)	Z4F1(9)	Z4F1(10)	Z4F1(11)	Z4F1(12)
Espèces végétales identifiées	La végétation est caractéristique des friches : des buddleias, du lierre – spécifique des zones ombragées et humides. Il y a aussi un petit chêne, des érables, des frênes, à gauche de la route, de grands peupliers plantés en ligne à gauche bordent le canal (qui lui est non visible sur l'image).											
Cycle végétal	Feuilles	Feuilles presque vertes	Sans feuilles	Feuilles	Feuilles	Feuilles de ton jaune orangé	Sans feuilles	Sans feuilles	Feuilles	Quelques feuilles jaunes ou vertes Chêne roux	Sans feuille	Feuilles
			Le chêne conserve des feuilles marcescentes.				Le chêne conserve des feuilles marcescentes.				Le chêne conserve des feuilles marcescentes.	
	Ombellifères Quelques ombellifères blanches											
	Les buddleias gardent leurs fleurs toute l'année.											
	Résilience : lente recolonisation de la route par les sedums et les mousses, puis l'herbe pousse dessus.											
Météo	Sol humide Brume						Sol humide	Givre	Vent	Sol humide	Givre Sol humide	Sol humide
Traces d'usages			Tronc abandonné									
Horizon urbain			Cheminée de l'ancienne tannerie									
Animaux	Il y a des nids de frelons asiatiques dans les peupliers, non visibles sur les images.											

2. Z4P1

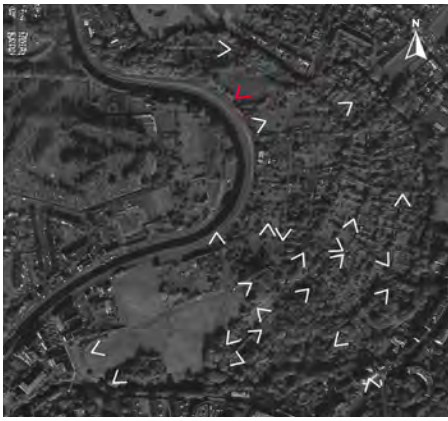
Cette prairie est très ponctuellement fauchée par la ville. Elle est traversée par une route abandonnée. Elle est difficilement accessible donc à priori très peu fréquentée, je n'ai jamais croisé personne, sauf un squat de tentes, l'été 2017. À l'horizon, une lisière d'arbres borde un bras de l'Île. À l'horizon, les pavillons apparaissent au rythme des saisons quand les branches des arbres sont dénudées.



Z4P1(1) 04/07/14 08:41 1/4 s. 18°C 0mm/1h 4km/h



Z4P1 28/03/20 16:30



Z4P1(1) 04/07/14 08:41 1/4 s. 18°C 0mm/1h 4km/h



Z4P1(2) 29/10/14 09:54 2 s. 10.6°C 0mm/1h 9km/h



Z4P1(3) 16/12/14 10:59 3 s. 8.4°C 0mm/1h 6km/h



Z4P1(4) 21/04/15 07:26 4 min. 5°C 0mm/1h 7km/h



Z4P1(5) 23/07/15 18:01 1/2 s. 23°C 0mm/1h 7km/h



Z4P1(6) 28/10/15 08:52 2 s. 9.8°C 2mm/1h 7km/h



Z4P1(7) 08/02/16 09:24 8 s. 10°C 0.4mm/1h 35km/h



Z4P1(8) 24/05/16 07:22 1 s. 7°C 0mm/1h 2km/h



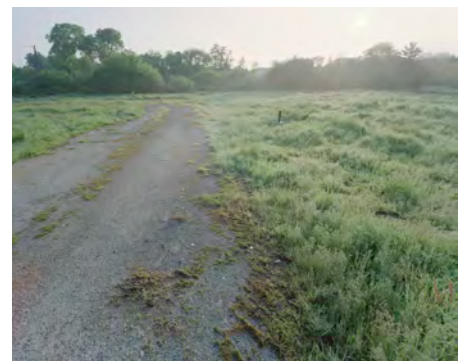
Z4P1(9) 15/07/16 06:39 8 s. 8°C 0mm/1h 2km/h



Z4P1(10) 30/10/16 08:06 10 s. 7.6°C 0mm/1h 7km/h



Z4P1(11) 17/01/17 09:06 10 s. -1.2°C 0mm/1h 4km/h



Z4P1(12) 08/05/17 07:51 1 s. 6°C 0mm/1h 4km/h

Point de vue	Z4P1(1)	Z4P1(2)	Z4P1(3)	Z4P1(4)	Z4P1(5)	Z4P1(6)	Z4P1(7)	Z4P1(8)	Z4P1(9)	Z4P1(10)	Z4P1(11)	Z4P1(12)
Espèces végétales identifiées	La végétation est caractéristique des prairies plutôt sèches : elle est composée d'ombellifères et de graminées. Le bras de l'Îlle au fond est bordé par des saules, quelques conifères et de grands arbres feuillus non identifiés.											
Cycle végétal	Feuilles	Feuilles presque vertes	Sans feuille	Feuilles	Feuilles	Feuilles jaune orangé	Sans feuille	Sans feuille	Feuilles	Quelques feuilles jaunes vertes	Sans feuille	Feuilles
	Graminées ombellifères			Graminées Quelques ombellifères au fond	Graminées Ombellifères	Graminées Ombellifères	Graminées Ombellifères	Graminée Quelques ombellifères au fond	Graminées ombellifères Sèneçon Grande Berce Carotte	Graminées Ombellifères		Graminées ombellifères
Météo	Lente recolonisation de la route par les sédums et les mousses, l'herbe pousse ensuite dessus.											
		Sol humide	Sol humide	Sol humide Brume Rosée		Sol humide Pluie Un peu de vent	Sol humide Vent fort	Rosée		Sol humide Un peu de vent	Vent Sol humide	Sol humide Rosée
Traces d'usages												
Traces ville	Fauche											
Horizon urbain	Des immeubles sont visibles à droite. Les pavillons apparaissent quand les feuilles sont tombées											

3. Z2J12

D'anciens jardins familiaux bordent le chemin de grande randonnée. Ils sont composés de prairies et d'un maillage d'arbres (dont des fruitiers) et de haies. Une ancienne cabane est visible en hiver. Elle a ensuite été détruite par la ville. De ce point de vue, on entend chaque heure la sonnerie du Lycée de la Salle à proximité du site. Je croise souvent des promeneurs à pied, à vélo, ou des passants. Le site a été modifié par deux phases de chantier : destruction des cabanes et des grillages puis des coupes d'arbres. Entre chaque phase, il est possible d'observer la résilience de l'écosystème et la recolonisation de la végétation sur les sols raclés. La prairie n'a pas été fauchée pendant les deux dernières années.

Cet endroit est devenu une réserve, bordé de barrières : il n'est plus accessible aux citadins. Un point d'eau a été creusé, des arbres coupés. À droite, l'immeuble les « Cadets de Bretagne » domine maintenant le point de vue.



ZZJ12(1) 09/07/14 10:00 1/8 s. 15.3°C 0.2mm/1h 15km/h



ZZJ12(2) 20/10/14 16:01 1/2 s. 15.4°C 0mm/1h 4km/h



ZZJ12(3) 13/12/14 15:26 2 s. 6°C 0mm/1h 11km/h



ZZJ12(4) 10/05/15 16:40 1/2 s. 20.6°C 0mm/1h 15km/h



ZZJ12(5) 07/08/15 13:25 1/4 s. 25°C 0mm/1h 9km/h



ZZJ12(6) 16/10/15 14:59 1 s. 13.7°C 0mm/1h 17km/h



ZZJ12(7) 26/01/16 09:23 3 s. 8°C 0mm/1h 17km/h



ZZJ12(8) 19/05/16 17:41 1/2 s. 17°C 0mm/1h 17km/h



ZZJ12(9) 31/08/16 15:42 1/8 s. 27.1°C 0mm/1h 7km/h



ZZJ12(10) 06/10/16 09:23 2 s. 7.4°C 0mm/1h 14km/h



ZZJ12(11) 05/01/17 09:08 10 s. 1.4°C 0mm/1h 0km/h



ZZJ12(12) 20/04/17 17:39 1/2 s. 14.7°C 0mm/1h 18km/h

Point de vue	Z2J12(1)	Z2J12(2)	Z2J12(3)	Z2J12(4)	Z2J12(5)	Z2J12(6)	Z2J12(7)	Z2J12(8)	Z2J12(9)	Z2J12(10)	Z2J12(11)	Z2J12(12)
Espèces végétales identifiées	La végétation est prairial, il y a aussi des haies arbustives (dont du frêne, du saule, de l'érable, un pommier). Le lierre grimpe sur les troncs d'arbres.											
Cycle végétal	Feuilles	Feuilles de ton jaune ou vert	Sans feuilles	Feuilles	Feuilles	Feuilles de ton jaune ou vert	Sans feuilles	Feuilles	Feuilles	Quelques feuilles de ton jaune vert	Sans feuilles	Feuilles
	Tapis de pâquerettes	Plantain lancéolé		Colza	Plantain lancéolé							
Météo			Sol humide	Sol très sec		Sol humide Flaques	Sol humide			Sol humide	Sol humide Brume	
Traces		Dépôt d'ordures Foyer					Traces de passages dans la prairie					
Traces ville	Tas de branches coupées		Démantèlement des grillages des anciens jardins et coupes d'arbres	Traces de roues d'engins de déblaiement Tas de terre.		Troncs et branchages coupés	Coupe de ligneux très importante Démantèlement de la cabane	Bennes avec des troncs				
				Sol raclé			Sols raclés					
			Tas				Tas/broussailles					
Horizon urbaine			Plusieurs immeubles et un bâtiment à gauche									Réapparition de la frange urbaine à gauche suite aux coupes d'arbres / Grue
	Un des immeubles est toujours visible											

4. Z3U2

Ce chemin relie les prairies (la zone des anciens jardins familiaux) au lotissement Raoul Anthony. Certaines des maisons sont squattées. Le long de la voie sans issue, des camions et des caravanes se garent sur les bas-côtés. Il y a aussi des squats dans d'anciennes cabanes à droite (non visibles sur l'image). La prairie à gauche est une zone d'usages collectifs ponctuellement jardinée, il y a un nichoir à oiseaux, du mobilier, des installations, etc. Elle est aussi visible sur le point de vue Z3P3. Elle est longée par un fossé. Sur le chemin, je croise les habitants, des promeneurs, des passants. La ville a déposé des pierres en automne 2016 pour empêcher les camions de stationner. Les pierres ont été déplacées.

La zone a beaucoup été remaniée depuis la dernière prise de vue de l'OPP en 2017. Les squatters ont été expulsés, les toits des maisons ont été détruits ou les ouvertures murées afin qu'ils ne se réinstallent pas. Ensuite, elles ont été détruites. De nouveaux candélabres éclairent le chemin. Celui-ci a été redessiné. Certaines zones de la grande prairie à gauche ont été creusées, des platelages en bois installés, des arbres ont été coupés et d'autres replantés plutôt en ligne. Il n'y a plus de réappropriation jardinée possible de ces espaces.

Deux cabanes sont encore squattées en 2020.



Z3U2(7) 28/01/16 10:06 2 s. 6.8°C 0mm/1h 6km/h



Z3U2 21/02/20 17:34



Z3U2(1) 24/06/14 18:30 1/15 s. 25°C 0mm/1h 20km/h



Z3U2(2) 21/10/14 10:07 1/2 s. 14.8°C 0mm/1h 19km/h



Z3U2(3) 09/02/15 17:38 8 s. 8.5°C 0mm/1h 11km/h



Z3U2(4) 31/05/15 07:48 1 s. 14.3°C 0.2mm/1h 20km/h



Z3U2(5) 23/07/15 19:11 1/2 s. 23.4°C 0mm/1h 9km/h



Z3U2(6) 26/11/15 17:23 2 s. 10°C 0mm/1h 6km/h



Z3U2(7) 28/01/16 10:06 2 s. 6.8°C 0mm/1h 6km/h



Z3U2(8) 10/05/16 09:47 1/2 s. 15.4°C 0mm/1h 4km/h



Z3U2(9) 15/07/16 06:53 15 s. 8.1°C 0mm/1h 4km/h



Z3U2(10) 06/10/16 18:08 1 s. 15.3°C 0mm/1h 25km/h



Z3U2(11) 13/12/16 16:42 1 s. 11.4°C 0mm/1h 7km/h



Z3U2(12) 06/04/17 17:40 1/8 s. 16.1°C 0mm/1h 18km/h

Point de vue	Z3U2(1)	Z3U2(2)	Z3U2(3)	Z3U2(4)	Z3U2(5)	Z3U2(6)	Z3U2(7)	Z3U2(8)	Z3U2(9)	Z3U2(10)	Z3U2(11)	Z3U2(12)
Espèces végétales identifiées	La végétation est caractéristique des prairies avec des herbes hautes, des graminées, des ombellifères. La prairie est bordée de haies arbustives. Il y a aussi un arbre mort resté sur pied.											
Cycle végétal	Feuilles	Feuilles de ton jaune vert	Sans feuilles	Feuilles	Feuilles	Sans feuilles	Sans feuilles	Feuilles	Feuilles	Quelques feuilles de ton jaune vert	Sans feuilles	Sans feuilles
Météo		Humide	Humide	Humide	Humide	Humide	Très humide	Humide	Humide		Sol humide	
Traces	Une caravane et deux camions sont stationnés.	Deux voitures, deux camionnettes et deux camions sont stationnés.	Une voiture et quatre camions sont stationnés.	Huit camions sont stationnés.	Deux camions sont stationnés.	Une caravane et trois camions sont stationnés.	Une voiture et cinq camions sont stationnés.	Une voiture et quatre camions sont stationnés.	Un pont en bois a été construit pour traverser le fossé (non visible sur l'image) Mobilier en bois	Dépôt de légumes gratuits à l'abri d'un parasol Mobilier de jardin Transat en bois	Mobilier de jardin Table en palette	Mobilier de jardin Bac à compost en plastique vert
	Quatre camions sont stationnés.	Un camion et une voiture sont stationnés.	Une personne est assise dans la prairie	Une cabane à oiseaux est perchée dans un des arbres.								

Point de vue	Z3U2(1)	Z3U2(2)	Z3U2(3)	Z3U2(4)	Z3U2(5)	Z3U2(6)	Z3U2(7)	Z3U2(8)	Z3U2(9)	Z3U2(10)	Z3U2(11)	Z3U2(12)
Traces ville									Fauchage le long du fossé			Dépôt de pierres pour empêcher les camions de stationner. Certaines sont déplacées par les usagers.
Horizon urbain	Les pavillons sont plus ou moins visibles en fonction des saisons.											
Animaux		Chien blanc dans l'entrebâillement de la porte du camion										

5. Z2P1

D'anciens jardins familiaux bordent le chemin. Ils sont abandonnés depuis plusieurs mois : ils forment une prairie. Ils sont bordés d'un maillage d'arbres et d'arbustes. Au fond de l'image, l'horizon est très arboré, du fait de la présence d'un sous-bois, photographié lui aussi (Z2SB2). Le chemin est fréquenté par des passants et des promeneurs, mais je croise peu de personnes dans les prairies à l'exception de quelques glaneurs.

La zone est maintenant une réserve, fermée de barrières et d'affûts, elle n'est plus accessible au public.



Z2P1(1) 29/04/14 18:00 1/2 s. 12.6°C 0mm/1h 6km/h



Z2P1(2) 12/10/14 10:00 1/2 s. 12.5°C 0mm/1h 10km/h



Z2P1(3) 12/12/14 15:47 5 s. 9.5°C 3.4mm/1h 13km/h



Z2P1(4) 20/04/15 16:20 1/4 s. 21°C 0mm/1h 13km/h



Z2P1(5) 07/08/15 13:25 1/4 s. 25°C 0mm/1h 9km/h



Z2P1(6) 02/10/15 14:21 1/15 s. 18°C 0mm/1h 15km/h



Z2P1(7) 11/01/16 17:15 8 s. 7.9°C 0mm/1h 26km/h



Z2P1(8) 18/04/16 18:06 1/2 s. 14.3°C 0mm/1h 6km/h



Z2P1(9) 25/07/16 15:43 1/8 s. 22.8°C 0mm/1h 13km/h



Z2P1(10) 06/10/16 10:07 1 s. 9.4°C 0mm/1h 18km/h



Z2P1(11) 09/02/17 17:03 1 s. 5.8°C 0mm/1h 11km/h



Z2P1(12) 25/05/17 17:21 1/8 s. 27.3°C 0mm/1h 22km/h

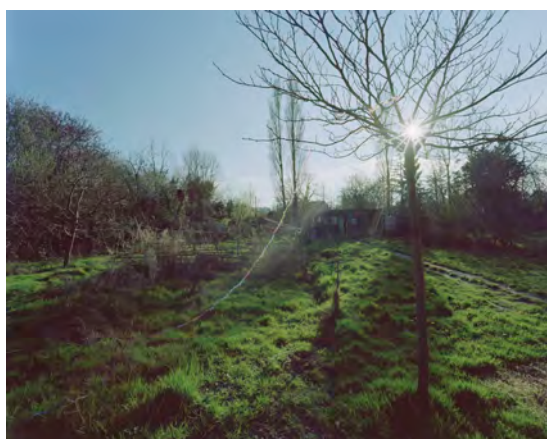
Point de vue	Z2P1(1)	Z2P1(2)	Z2P1(3)	Z2P1(4)	Z2P1(5)	Z2P1(6)	Z2P1(7)	Z2P1(8)	Z2P1(9)	Z2P1(10)	Z2P1(11)	Z2P1(12)
Espèces végétales identifiées	Végétation prairiale (graminées ombellifères) et haies arbustrives. Cabaret des oiseaux Il y a un petit frêne à gauche du chemin qui croit au fur et à mesure des années.											
Cycle végétal	Feuilles	Feuilles plutôt de ton vert	Sans feuilles et présence de feuilles marcescentes	Jeunes pousses	Feuilles	Feuilles vertes	Sans feuilles et présence de feuilles marcescentes	Feuilles	Feuilles	Quelques feuilles de ton marron ou vert	Sans feuilles et présence de feuilles marcescentes	Feuilles
Météo	Vent		Sol humide Flaques Image prise sous la pluie Une goutte sur l'image	Sol sec		Un peu de vent	Sol humide Flaques Vent			Sol humide Un peu de vent	Sol humide Brume	Vent fort
Traces	Dalle bétonnée des anciennes cabanes											
Traces ville			Démantèlement des grillages des anciens jardins et coupes d'arbres	Traces de roues d'engins, de déblaiement un tas de terre.		Troncs et branchages coupés	Coupe de ligneux très importante Démantèlement de la cabane					
Horizon urbain	Un des immeubles est toujours visible.											

2. Les anciens jardins

Sur cette planche sont classées les images des anciens jardins. Ils sont alors désertés de leurs anciens occupants (expropriés au début de la campagne photographique). Les parcelles portent encore sur les premières images les traces de leurs précédents usages horticoles (présence de plates-bandes, de cabanes, d'aménagements de loisir, etc.). Excepté un point de vue qui a été longtemps squatté, les autres jardins se sont rapidement transformés en prairies : le développement de la végétation, mais aussi les coupes d'arbres et les démantèlements des cabanes par la ville accélèrent le processus d'effacement des traces des usages passés au profit d'une apparente plus grande naturalité du lieu.

1. Z2J9

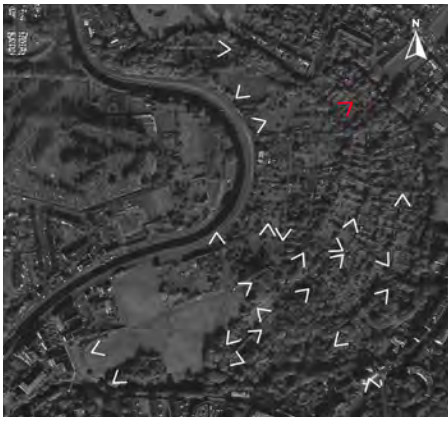
Sur les six premières images de la série, au premier plan, il y a un jeune arbre. Au fond, une ancienne cabane est partiellement démantelée. La parcelle est délimitée par une haie à droite avec un vieux pommier. Le fond du jardin est bordé par une seconde haie, celle-ci longe un bras de l'Ille. Au dernier plan, sont perceptibles de grands peupliers. À gauche, il y a un passage de fortune de quelques pierres pour traverser le cours d'eau (non visible dans l'image). Il n'est pas praticable lorsqu'il y a beaucoup de pluies. À droite, une troisième haie délimite une autre parcelle. Le point de vue est situé dans un cul-de-sac, une sorte de proue au nord de la zone 2, je croise peu de personnes sauf un pêcheur, un fils d'anciens forains sédentarisés. On observe, à travers l'analyse des images de la série, l'embroussaillage de la parcelle du fait de l'absence de fauche : des chemins sont tracés par les passages des usagers dans les herbes hautes. Depuis l'aménagement de deux nouvelles passerelles qui désenclavent la proue, cette zone est beaucoup plus fréquentée et traversée. À l'exception de quelques fruitiers et arbres ornementaux, toutes les traces des anciens jardins ont été effacées par la ville dont les haies qui structuraient les différentes parcelles. Sur ce point de vue sont maintenant installées des tables de pique-nique.



Z2J9(1) 01/04/14 17:20 1/2 s. 19.7°C 0mm/1h 28km/h



Z3U2 21/02/20 17:34



Z2J9(1) 01/04/14 17:20 1/2 s. 19.7°C 0mm/1h 28km/h



Z2J9(2) 06/10/14 17:00 1 s. 17.3°C 0mm/1h 7km/h



Z2J9(3) 15/12/14 09:00 20 s. 7.2°C 0.4mm/1h 7km/h



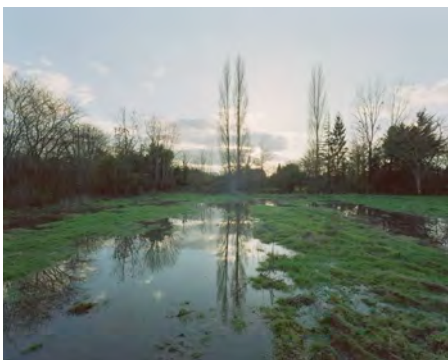
Z2J9(4) 20/04/15 13:31 1/4 s. 18.1°C 0mm/1h 11km/h



Z2J9(5) 07/08/15 15:32 1/4 s. 27.6°C 0mm/1h 6km/h



Z2J9(6) 29/10/15 08:52 3 s. 13.4°C 0mm/1h 17km/h



Z2J9(7) 28/01/16 16:45 1 s. 9.2°C 0mm/1h 6km/h



Z2J9(8) 01/05/16 18:29 1/4 s. 15.5°C 0mm/1h 6km/h



Z2J9(9) 30/08/16 16:13 1/8 s. 26.5°C 0mm/1h 7km/h



Z2J9(10) 30/10/16 17:33 5 s. 14.7°C 0mm/1h 7km/h



Z2J9(11) 13/12/16 15:45 1 s. 12.2°C 0mm/1h 11km/h



Z2J9(12) 25/05/17 17:35 1/4 s. 27.5°C 0mm/1h 18km/h

Point de vue	Z2J9(1)	Z2J9(2)	Z2J9(3)	Z2J9(4)	Z2J9(5)	Z2J9(6)	Z2J9(7)	Z2J9(8)	Z2J9(9)	Z2J9(10)	Z2J9(11)	Z2J9(12)
	Végétation de type prairie et haies arbustives. Au second plan, il y a de grands peupliers, des aulnes, des conifères.											
Espèces végétales identifiées	Pommier (à gauche de l'image)											
	Arbre au brin de laine (espèce non identifié)											
Cycle végétal	Sans feuille	Feuilles plutôt vertes	Sans feuille	Feuilles	Feuilles	Feuilles jaunes vertes	Sans feuille	Feuilles	Feuilles	Feuilles jaunes vertes	Sans feuille	Feuilles
Météo			Sol humide brume	Sol très sec		Sol humide	Inondation					
	Les restes d'un potager avec des tuteurs											
Traces	Un brin de laine est accroché à l'arbre.											
	Une cabane Un chemin mène à la cabane.											
					Cabane démantelée		Coupe de ligneux très importante	Bennes avec des troncs				
Traces ville			Sol raclé				Sols raclés					
			Tas				Tas/Broussailles					
Horizon urbaine	Pavillon Immeubles		Pavillon Immeubles	Pavillon Im-meubles			Pavillon Immeubles	Pavillon Immeubles			Pavillon Immeubles	

2. Z2J7

Cet ancien jardin est bordé par le chemin de grande randonnée et cerné par des haies arbustives dont du thuya. Une dalle en béton est située au fond à gauche. Elle a ensuite été enlevée par la ville. Ce point de vue a beaucoup changé au cours des trois années de l'OPP. La parcelle est sur le premier point de vue totalement cernée par une haie. Elle a ensuite été ouverte. Elle est redevenue une prairie. Je croise régulièrement des promeneurs assis à la belle saison.

L'endroit est actuellement cerné de barrières en bois et d'affûts pour observer les oiseaux. Il est désormais interdit au public.



Z2J7(1) 12/04/14 17:30 1/2 s. 16°C 0mm/1h 24km/h



Z2J7(2) 17/10/14 10:57 1 s. 16.6°C 0mm/1h 13km/h



Z2J7(3) 02/01/15 17:40 1 s. 9°C 0mm/1h 6km/h



Z2J7(4) 28/04/15 07:24 6 min. 3°C 0mm/1h 6km/h



Z2J7(5) 16/07/15 07:04 3 s. 15.5°C 0mm/1h 6km/h



Z2J7(6) 29/10/15 09:45 1 s. 14°C 0mm/1h 20km/h



Z2J7(7) 26/01/16 09:43 2 s. 8.1°C 0mm/1h 15km/h



Z2J7(8) 10/05/16 09:27 1/2 s. 15°C 0mm/1h 6km/h



Z2J7(9) 30/08/16 16:13 1/8 s. 26.5°C 0mm/1h 7km/h



Z2J7(10) 18/10/16 18:24 3 s. 13.2°C 0mm/1h 25km/h



Z2J7(11) 05/01/17 09:22 7 s. 1.4°C 0mm/1h 0km/h



Z2J7(12) 20/04/17 17:54 1/2 s. 14.7°C 0mm/1h 18km/h

Point de vue	Z2J7(1)	Z2J7(2)	Z2J7(3)	Z2J7(4)	Z2J7(5)	Z2J7(6)	Z2J7(7)	Z2J7(8)	Z2J7(9)	Z2J7(10)	Z2J7(11)	Z2J7(12)
	Le point de vue a beaucoup changé en quelques années. Impermanence. Saulé, feuillus. La végétation au sol a évolué, les herbacées et les graminées se sont développées.											
Espèces végétales identifiées	Thuya Végétation rase, mousses Parcelle totalement cernée par une haie	Enfrichement de la parcelle Le sol est recouvert de végétation pionnière Rumex Séneçon Mousses							Praire haute			
	Pissenlits Jonquilles	Mousses	Pissenlits Mousses Primè- vères Véro- niques Pensées Renon- cules	Séneçon			Pissenlits Géranium Véronique Renoncule	Pissenlits			Pissenlits	Pissenlits
	Les herbacées se développent											
Cycle végétal	Jeunes feuilles sur une partie des arbres	Feuilles très vertes Quelques jaunissements	Sans feuille	Feuilles	Feuilles jaune vert	Feuilles jaune	Sans feuille	Feuilles	Feuilles	Quelques feuilles jaunes vertes	Sans feuille	Feuilles
Météo	Sol sec	Sol sec	Sol humide	Sol très sec Vent	Sol humide Brume Un peu de vent	Sol humide	Sol humide			Vent	Sol humide Brume	Vent

Point de vue	Z2J7(1)	Z2J7(2)	Z2J7(3)	Z2J7(4)	Z2J7(5)	Z2J7(6)	Z2J7(7)	Z2J7(8)	Z2J7(9)	Z2J7(10)	Z2J7(11)	Z2J7(12)
Traces	Carré de culture Colonne tronquée Tuyau gris (à gauche)						Déchet en métal					
	Dalle en béton	Gravas										
	Parpaings											
	Espaces grillagés											
Traces ville	Anciennes traverses de chemin de fer											
			Démantèlement des grillages des anciens jardins et coupes d'arbres			Coupe de la haie au fond	Coupe de ligneux et des haies					
		Pierres						Bâtons plantés dans le sol				
				Sol radlé retourné								
Horizon urbain	Tas de branches coupées au fond à droite		Tas			Tas Troncs et branches coupés						
	Aucun immeuble ou construction n'est visible de ce point de vue.											

3. Z2J4

Cet ancien jardin est bordé par un chemin à l'est (non visible sur l'image). De l'autre côté, au fond de l'image, il y a le bras de l'Ille qui sépare les anciens jardins du lotissement, derrière des caravanes sont installées et des cabanes sont squattées (points de vue Z3U2). Une des caravanes est visible selon les saisons. Le point de vue a beaucoup changé au cours des trois années d'OPP. La parcelle a été rouverte. L'arbre au premier plan est resté. Les promeneurs et les passants fréquentent beaucoup le chemin, mais peu la parcelle. J'effectue une veille photographique des floraisons de l'arbre qui interviennent par fois avec plusieurs semaines d'écart selon les années. Le point de vue s'ensauvage du fait de l'absence de fauche.

Les paysagistes ont fait creuser une rigole à droite de l'arbre. Sinon, le site a été peu modifié.



ZzJ4(1) 12/04/14 19:00 1/2 s. 6.7°C 0mm/1h 17km/h



ZzJ4(2) 20/10/14 18:17 5 s. 16°C 0mm/1h 11km/h



ZzJ4(3) 09/02/15 09:33 1/2 s. -3°C 0mm/1h 0km/h



ZzJ4(4) 10/05/15 19:01 1 s. 22.1°C 0mm/1h 17km/h



ZzJ4(5) 08/07/15 19:02 2 s. 19.1°C 0mm/1h 13km/h



ZzJ4(6) 09/10/15 14:51 1/4 s. 15.6°C 0mm/1h 18km/h



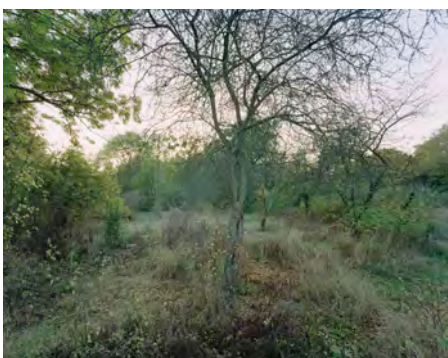
ZzJ4(7) 11/01/16 17:00 8 s. 7.9°C 0mm/1h 26km/h



ZzJ4(8) 04/04/16 19:39 2 s. 14°C 0mm/1h 13km/h



ZzJ4(9) 18/07/16 19:17 2 s. 32.7°C 0mm/1h 17km/h



ZzJ4(10) 30/10/16 17:43 10 s. 14.7°C 0mm/1h 7km/h



ZzJ4(11) 09/02/17 17:43 1 s. 5.5°C 0mm/1h 14km/h



ZzJ4(12) 23/03/17 18:17 3 s. 9.3°C 0mm/1h 11km/h

Point de vue	Z2]4(1)	Z2]4(2)	Z2]4(3)	Z2]4(4)	Z2]4(5)	Z2]4(6)	Z2]4(7)	Z2]4(8)	Z2]4(9)	Z2]4(10)	Z2]4(11)	Z2]4(12)
Espèces végétales identifiées	Le point de vue a beaucoup changé en quelques années. L'arbre au premier plan est un prunus. Il a été conservé.											
	Herbacées Des fruitiers bordent le grillage	Enfrichement de la parcelle Sol recouvert de végétation pionnière										
Cycle végétal	Laurier											
	Arbre en fleur Peu de feuillage	Feuilles très vertes Quelques jaunissements	Sans feuille	Feuilles	Feuilles	Feuilles jaune vert	Sans feuille	Arbre en fleurs Feuilles	Feuilles	Feuilles jaunes vertes	Sans feuille	Feuilles
Météo	Pissenlits					Les herbacées se développent.		Pissenlits Les herbacées se développent.				Pissenlits
	Sol sec	Sec	Givre	Vent	Sol très sec	Sol sec	Sol humide	Sol sec Vent	Sol sec Vent		Sol humide	vent
Traces	Carré de culture		Dalle béton									
	Dépôts de déchets, bois, palettes, table abandonnée		Plastiques									
	Grillage											
	Arbres marqués à la bombe par des opposants au projet.											

Point de vue	Z2]4(1)	Z2]4(2)	Z2]4(3)	Z2]4(4)	Z2]4(5)	Z2]4(6)	Z2]4(7)	Z2]4(8)	Z2]4(9)	Z2]4(10)	Z2]4(11)	Z2]4(12)
Traces ville			Démantèlement des grillages des anciens jardins et coupes d'arbres				Coupe de ligneux et de haies					
			Sol raclé	Sol raclé retourné								
			Tas de branchages coupés									
Horizon urbain	Caravane		Caravane				Caravane	Caravane			Caravane	Caravanes

4. Z2J13

Au sud des anciens jardins, une cabane soutient une glycine. La parcelle est peu visible du chemin, masquée par des arbres et des haies. Le site a plusieurs fois été squatté, parfois avec plusieurs habitants en tentes simultanément. Le dernier squatter est resté plus d'une année. Il a d'abord logé dans une tente, puis il a ensuite construit une cabane (non visible sur l'image). La ville n'est pas intervenue sur cette portion du territoire. Quand il a su que les travaux allaient commencer, il est parti. Je l'ai su par d'autres squatters croisés sur le site. Des bacs en plastique sont visibles sur la dernière image pour déménager ses affaires.

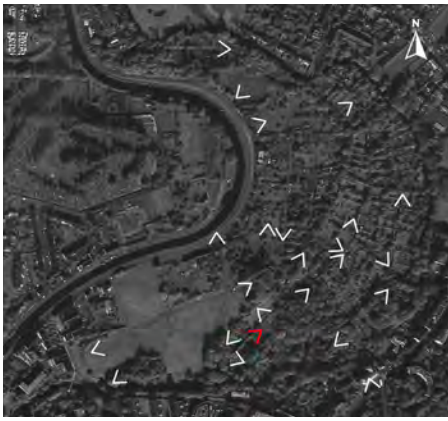
Depuis, tout a été rasé sur place, les haies, la glycine, l'intégralité des arbres. Le sol a été creusé pour construire une mare pédagogique. Le lieu sera donc partiellement accessible aux visiteurs.



Z2J13(3) 02/01/15 17:00 8 s. 9.4°C 0mm/1h 7km/h



Z2J13 21/02/20 18:45



ZzJ13(1) 15/04/14 18:30 1/4 s. 16°C 0mm/1h 24km/h



ZzJ13(2) 28/11/14 16:00 4 s. 16.7°C 0mm/1h 19km/h



ZzJ13(3) 02/01/15 17:00 8 s. 9.4°C 0mm/1h 7km/h



ZzJ13(4) 20/04/15 16:37 1/4 s. 21°C 0mm/1h 13km/h



ZzJ13(5) 30/08/15 16:15 1/4 s. 14°C 0mm/1h 20km/h



ZzJ13(6) 26/11/15 17:23 2 s. 10°C 0mm/1h 6km/h



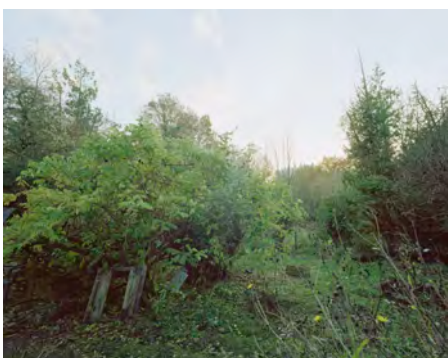
ZzJ13(7) 28/01/16 17:45 6 s. 7.4°C 0mm/1h 7km/h



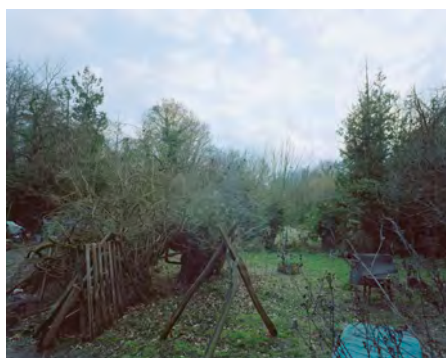
ZzJ13(8) 01/05/16 18:50 1 s. 15.5°C 0mm/1h 6km/h



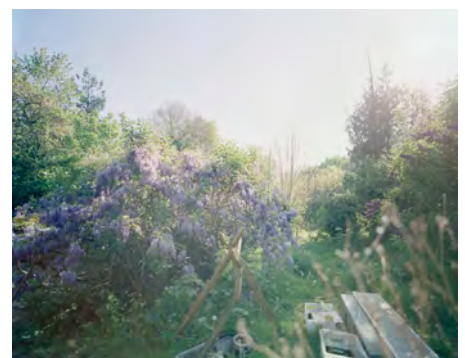
ZzJ13(9) 30/08/16 19:27 2 s. 26.0°C 0mm/1h 13km/h



ZzJ13(10) 22/11/16 17:03 15 s. 10.8°C 0mm/1h 4km/h



ZzJ13(11) 09/02/17 17:03 2 s. 5.8°C 0mm/1h 11km/h



ZzJ13(12) 21/04/17 18:15 1/4 s. 18.4°C 0mm/1h 7km/h

Point de vue	Z2J13(1)	Z2J13(2)	Z2J13(3)	Z2J13(4)	Z2J13(5)	Z2J13(6)	Z2J13(7)	Z2J13(8)	Z2J13(9)	Z2J13(10)	Z2J13(11)	Z2J13(12)
Espèces végétales identifiées	Glycine, arbres feuillus et résineux, un pommier, haie arbustive, arbres en espalier. Herbacées au sol, ombellifères, graminées à la saison.											
Cycle végétal	Véronique Myosotis	Herbacées Rumex		Véronique Pissenlits	La parcelle s'enfriche.							
	Feuilles Fleurs de glycine	Feuilles presque vertes	Sans feuille	Feuilles Fleurs de glycine	Feuilles	Feuilles jaunes vertes	Sans feuille	Feuilles Fleurs de glycine	Feuilles	Feuilles jaunes vertes	Sans feuille	Feuilles Fleurs de glycine
Météo		Vent					Sol humide	Sol sec				
	Tuyaux à droite	Déchets	Déchets	Tente	Abandon du squatt : matelas au sol quelques déchets	Tente	Deux tentes	Tente	Construction d'un abri, jardin, foyer, marques d'une présence et d'un investissement des lieux plus pérenne			
Traces	La cabane est progressivement démembrée. La glycine s'affaisse.											
	Des chemins sont tracés pour circuler dans la parcelle											
Horizon urbain	Un immeuble est visible au fond.											
	Un immeuble est visible au fond.											

5. Z2J14

La parcelle est bordée à droite par un bras de l'Ille. Elle est délimitée par un muret recouvert de lierre. Au premier plan, une haie longe le cours d'eau. Au fond de l'image, est visible la cabane du dernier jardin familial occupé. Il est clos par un grillage et une chaîne cadenassée. Le chemin qui traverse les anciens jardins est à gauche. La première image a été prise en 2013, je n'étais pas équipée de la même optique ce qui explique que le champ de visée s'est ensuite élargi. Une femme a fabriqué un abri pour les chats au fond à gauche le long de la haie (non visible sur l'image).

Les paysagistes ont projeté de déplacer la passerelle. La parcelle est alors transformée en zone de dépôt et lieu de vie du chantier avec la présence d'un préfabriqué. En revanche, le dernier jardin familial est toujours cadenassé et la cabane est toujours debout.



Z2J14(2) 28/11/14 17:00 5 s. 15.5°C 0mm/1h 17km/h



Z2J4 20/02/20 18:23



ZzJ14(1) 17/05/13 16:00 1/4 s. 15.8°C 0mm/1h 15km/h



ZzJ14(2) 28/11/14 17:00 5 s. 15.5°C 0mm/1h 17km/h



ZzJ14(3) 11/02/15 18:33 2 min. 6.8°C 0mm/1h 6km/h



Z4P1(4) 25/03/15 19:21 15 s. 7.5°C 0mm/1h 15km/h



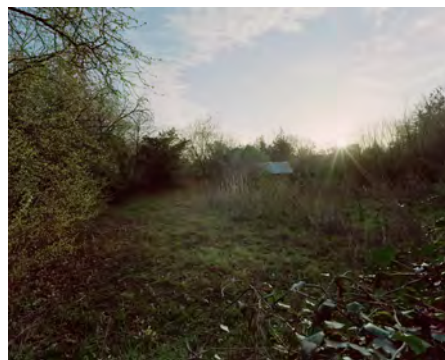
ZzJ14(5) 16/07/15 07:42 1/2 s. 17.4°C 0mm/1h 9km/h



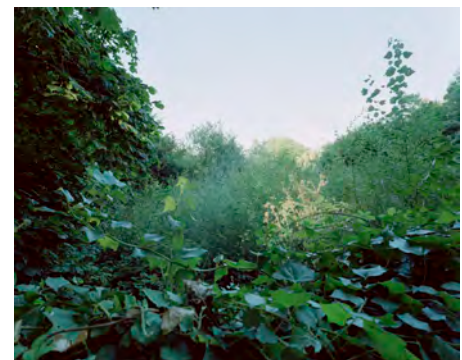
ZzJ14(6) 13/11/15 17:01 6 s. 9.8°C 2mm/1h 7km/h



ZzJ14(7) 08/02/16 16:28 1 s. 9.8°C 0mm/1h 35km/h



ZzJ14(8) 07/04/16 08:07 1 s. 4.4°C 0mm/1h 13km/h



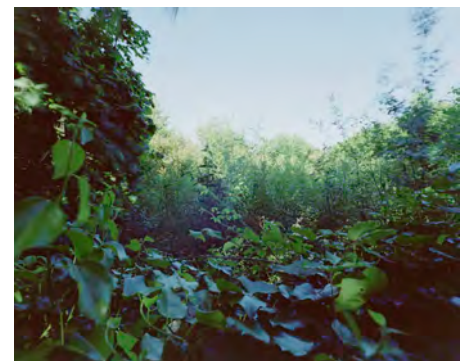
ZzJ14(9) 30/08/16 19:44 6 s. 24.5°C 0mm/1h 7km/h



ZzJ14(10) 17/11/16 18:00 1 min. 13°C 0mm/1h 18km/h



ZzJ14(11) 19/01/17 17:27 8 s. 1.2°C 0mm/1h 14km/h



ZzJ14(12) 25/05/17 17:54 1 s. 27.5°C 0mm/1h 28km/h

Point de vue	Z2J14(1)	Z2J14(2)	Z2J14(3)	Z2J14(4)	Z2J14(5)	Z2J14(6)	Z2J14(7)	Z2J14(8)	Z2J14(9)	Z2J14(10)	Z2J14(11)	Z2J14(12)
Espèces végétales identifiées	Végétation prairiale (graminées, ombellifères) et haies arbustives. Les saules ont colonisé la parcelle au fur et à mesure des années, un érable a poussé et des buddléias. Le lierre s'est lui aussi développé sur le muret.											
Cycle végétal	Feuilles	Feuilles plutôt vertes et jaunes	Sans feuille	Jeunes pousses	Feuilles	Feuilles vertes	Sans feuille et marcescentes	Jeunes pousses	Feuilles	Feuilles de couleur marron ou vert	Sans feuille et feuilles marcescentes	Feuilles
Météo		Vent				Vent				Vent		Vent
Traces												
Traces ville			Démantèlement des grillages des anciens jardins et fauche									
Horizon urbain	La ville n'est pas visible sur l'image.											

3. Les prairies

Les images classées dans la catégorie prairies représentent de plus ou moins vastes portions de terrains très ouvertes et d'usages publics voir collectifs. Il existe trois types de prairies : la grande prairie au sud est un ancien champ de foire dont le sous-sol est constitué de remblais. Elle est fauchée une fois par an par la ville, elle est traversée par des promeneurs, des passants, les gens se posent à la belle saison pour manger, boire un verre, flâner. Il y a parfois des traces de feux et des campements. À travers ses usages, elle est très proche de la prairie Z3P1, même si celle-ci plus au nord est d'usage un peu plus confidentiel. La prairie Z2J11 est, quant à elle, protégée par un remblai, les herbes hautes limitent extrêmement les passages anthropiques. Enfin, la prairie Z3P1 est proche de la zone habitée du site par des squatters ou des habitants légaux. Les usages sont collectifs avec des traces d'installations pérennes comme des jardins, du mobilier, une réserve à eau, un pont pour enjamber le fossé.

1. Z3P1

La prairie longe la route du canal. Des deux côtés, elle est encadrée par les pavillons menacés d'expropriations : ils ont longtemps affiché des banderoles blanches peintes en noir de revendications contre leur future expulsion. À gauche, un chemin gravillonné mène au lotissement. Le canal est très fréquenté par des promeneurs, des coureurs, des pêcheurs, des passants. Des promeneurs se posent parfois dans la prairie.

Depuis la fin des reconductions des images photographiques, des arbres ont été plantés en ligne dans la prairie. Une rampe d'accès bétonnée remplace le chemin. Un jardin partagé accueille le GAEC Saint-Martin.



Z3P1(1) 01/05/14 19:00 1/2 s. 12.9°C 0.2mm/1h 7km/h



Z3P1(2) 30/09/14 12:00 1/2 s. 15.6°C 0mm/1h 4km/h



Z3P1(3) 16/12/14 11:19 1/2 s. 8.4°C 0mm/1h 6km/h



Z3P1(4) 23/04/15 18:34 1/2 s. 22.8°C 0mm/1h 6km/h



Z3P1(5) 23/07/15 18:29 1/4 s. 23°C 0mm/1h 9km/h



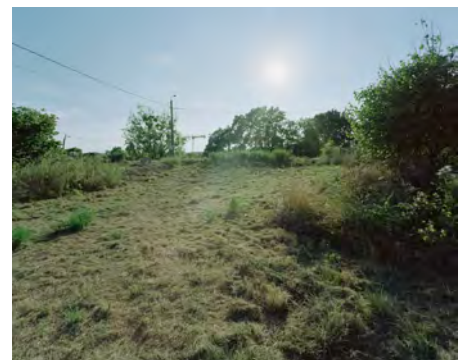
Z3P1(6) 28/10/15 09:16 2 s 1/2. 9.8°C 0mm/1h 7km/h



Z3P1(7) 08/02/16 18:08 8 s. 9.4°C 0mm/1h 26km/h



Z3P1(8) 24/05/16 13:29 1/2 s. 18.8°C 0mm/1h 20km/h



Z3P1(9) 31/08/16 18:31 1/4 s. 26°C 0mm/1h 19km/h



Z3P1(10) 01/11/16 18:31 2 s. 11°C 0mm/1h 4km/h



Z3P1(11) 17/01/17 08:55 10 s. 0.4°C 0mm/1h 0km/h



Z3P1(12) 20/04/17 18:04 1 s. 14.7°C 0mm/1h 18km/h

Point de vue	Z3P1(1)	Z3P1(2)	Z3P1(3)	Z3P1(4)	Z3P1(5)	Z3P1(6)	Z3P1(7)	Z3P1(8)	Z3P1(9)	Z3P1(10)	Z3P1(11)	Z3P1(12)
Espèces végétales identifiées	Végétation prairiale (graminées ombellifères). À l'horizon, de l'autre côté du canal, il y a un grand chêne de port champêtre. Il a disparu après la fin de l'observatoire pour un projet immobilier. À droite sur un talus, un bosquet de noisetier et un roncier dominant la prairie.											
Cycle végétal	Herbes hautes Orties Gaminées	Pissenlit Liseron Rumex Mauve		Pissenlits	Ombellifères Genêt			Pissenlits	Genêt et les orties se développent le long du canal.			Pissenlits
Météo	Feuilles vertes	Feuilles vertes	Sans feuilles et feuilles marcescentes	Feuilles Forsythias en fleurs	Feuilles	Feuilles jaunes vertes	Sans feuille	Feuilles Forsythias en fleurs	Feuilles	Quelques feuilles de couleur marbrées	Sans feuille et feuilles marcescentes	Feuilles
Traces		Sol humide	Sol humide		Sol sec	Sol humide	Sol humide Flaques Pluie	Vent	Sol très sec	Brume Sol humide	Givre	
Traces ville	Barrières	Fauche Sol raclé			Sol raclé							Coupe du noisetier
			Tas		Les barrières ont été poussées							Tas de végétaux coupés Une pierre bloquée l'accès au chemin.
Horizon urbain					Grue							Immeuble en construction

2. Z2J5

Le point de vue photographié représente deux anciens jardins familiaux bordés par un chemin, mais abandonnés depuis plusieurs années. Des haies structurent les différentes parcelles. Il y a aussi quelques grands arbres, dont un bouleau. Le chemin est passant. Des personnes traversent, où se posent à la belle saison dans les prairies.

Le site a été peu modifié par les paysagistes.



Z2J5(1) 04/03/14 15:40 1/4 s. 10.4°C 0mm/1h 15km/h



Z2J5(2) 07/10/14 09:40 1/2 s. 12.3°C 0mm/1h 7km/h



Z2J5(3) 12/12/14 14:08 2 s. 12.3°C 0.6mm/1h 31km/h



Z2J5(4) 07/04/15 07:57 6 s. 7.8°C 0mm/1h 6km/h



Z2J5(5) 16/07/15 17:51 1/2 s. 30°C 0mm/1h 31km/h



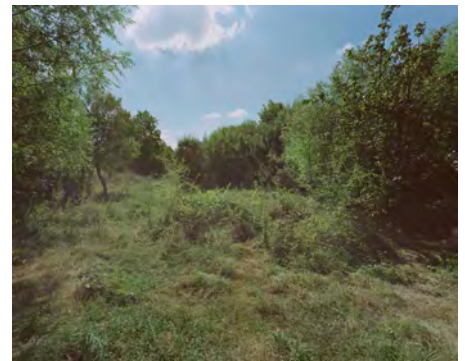
Z2J5(6) 09/10/15 13:50 1/8 s. 15.2°C 0mm/1h 15km/h



Z2J5(7) 28/01/16 17:05 2 s. 9.2°C 0mm/1h 9km/h



Z2J5(8) 12/03/16 16:54 1/2 s. 11.1°C 0mm/1h 15km/h



Z2J5(9) 31/08/16 15:22 1/8 s. 27.1°C 0mm/1h 7km/h



Z2J5(10) 18/10/16 09:40 2 s. 9.4°C 0mm/1h 7km/h



Z2J5(11) 13/12/16 09:40 1 s. 11.4°C 0mm/1h 14km/h



Z2J5(12) 16/03/17 15:36 1/8 s. 19°C 0mm/1h 7km/h

Point de vue	Z2J5(1)	Z2J5(2)	Z2J5(3)	Z2J5(4)	Z2J5(5)	Z2J5(6)	Z2J5(7)	Z2J5(8)	Z2J5(9)	Z2J5(10)	Z2J5(11)	Z2J5(12)
Espèces végétales identifiées	Végétation prairiale composée de graminées et d'ombellifères et haies arbustives. Il y a un bouleau au centre de l'image et des arbres fruitiers à droite.											
Cycle végétal	Sans feuille Quelques fleurs blanches	Feuilles vertes et jaunes	Sans feuille et feuilles marcescentes	Sans feuilles	Feuilles	Feuilles jaunes vertes	Sans feuille et feuilles marcescentes	Quelques feuilles et des fleurs	Feuilles	Feuilles jaunes et vertes	Sans feuille et feuilles marcescentes	Sans feuille
Météo	Sol humide Flaques	Rumex	Image prise sous la pluie une goutte sur l'image	Rosée	Vent	Sol sec		Inondation			Sol humide	Vent
Traces	Dalle bétonnée des anciennes cabanes Déchets											
Traces ville	Des chercheurs font des prélèvements		Déchets		Troncs et branchages coupés		Coupe de ligneux très importante Démantèlement de la cabane		Déchets			
Horizon urbain	La ville n'est pas perceptible.											

3. Z3P3

La prairie est à côté du lotissement Raoul Anthony. Elle est bordée par un chemin visible sur la série Z3U2. L'image est orientée vers le sud. Les points de vue de la série Z3U2 représentent une partie de cette prairie. Elle est d'usage collectif. Elle accueille parfois des habitats temporaires (des caravanes, des camions...). Elle est traversée par un chemin entretenu par les passages anthropiques.

Depuis l'intervention des paysagistes, certains arbres ont été rasés, des platelages en bois ont été créés et certaines parties du sol décaissées. Des arbres ont été plantés.



Z3P3(1) 01/05/14 17:40 1/4 s. 12.3°C 0mm/1h 7km/h



Z3P3(2) 10/10/14 13:19 1/8 s. 16.5°C 0mm/1h 11km/h



Z3P3(3) 13/12/14 17:31 4 s. 5.2°C 0.6mm/1h 6km/h



Z3P3(4) 10/05/15 14:48 1/8 s. 19.8°C 0mm/1h 15km/h



Z3P3(5) 07/08/15 14:11 1/4 s. 26.6°C 0mm/1h 16km/h



Z3P3(6) 09/10/15 14:11 1/4 s. 15.2°C 0mm/1h 15km/h



Z3P3(7) 28/01/16 10:18 1 s. 6.8°C 0mm/1h 6km/h



Z3P3(8) 10/05/16 10:02 1 s. 15.4°C 0mm/1h 4km/h



Z3P3(9) 31/08/16 16:26 1/4 s. 27.1°C 0mm/1h 7km/h



Z3P3(10) 01/11/16 08:40 3 s. 10.3°C 0mm/1h 6km/h



Z3P3(11) 13/12/16 16:37 3 s. 11.4°C 0mm/1h 7km/h



Z3P3(12) 20/04/17 18:09 1/2 s. 14.7°C 0mm/1h 18km/h

Point de vue	Z3P3(1)	Z3P3(2)	Z3P3(3)	Z3P3(4)	Z3P3(5)	Z3P3(6)	Z3P3(7)	Z3P3(8)	Z3P3(9)	Z3P3(10)	Z3P3(11)	Z3P3(12)
Espèces végétales identifiées	Au centre, il y a un bosquet arbustif dont un pied de lilas. Au second plan, sont visibles des fruitiers. Au dernier plan, des lisières d'arbres peupliers, conifères. Prairies graminées, ombellifères, herbacées											
Cycle végétal	Feuilles Fruitier et lilas en fleur	Feuilles plutôt vertes quelques jaunissements	Sans feuille	Feuilles Fruitier et lilas en fleur	Feuilles	Feuilles plutôt vertes quelques jaunissements	Sans feuille	Feuilles Fruitier et lilas en fleur	Feuilles	Feuilles jaunes ou vertes	Sans feuille	Feuilles Fruitier et lilas en fleur
Météo		Sol sec	Sol humide Brume		Sol très sec	Sol humide	Sol humide		Sol très sec	Sol humide Brume	Sol humide	
Traces	Une caravane est stationnée derrière le fruitier		Un squatter et son chien Son camion est stationné sur le chemin à gauche.	Un camion blanc est stationné sur le chemin.		Un camion est stationné sur le chemin.	Installation de piquet au fond de l'image (jardin ? <i>Land art</i> ?)					
	Traces des roues du véhicule dans la prairie											
	Espaces grillagés											
Traces ville	Anciennes traverses de chemin de fer											
					Fauche				Fauche			Coupe d'arbre (peuplier)
Horizon urbain	La ville n'est pas perceptible de ce point de vue.											

4. Z2J11

La prairie est protégée par un talus qui longe un chemin. Elle est très peu fréquentée, car elle est difficilement accessible du fait de cet obstacle mais aussi de la hauteur de la végétation : elle n'a pas été fauchée en trois ans. Elle a été une fois squattée par une tente (non visible sur l'image). Elle est à proximité d'un cours d'eau.

Depuis la création du PNU, le talus qui la protégeait a été rasé, l'accès est beaucoup plus simple. Du mobilier en bois a été posé, elle est plus fréquentée et plus régulièrement fauchée.



Z2J11(B) 24/05/16 07:50 2 s. 9.1°C 0mm/1h 6km/h



Z2J11 21/02/20 17:22



Z2J11(1) 04/07/14 10:00 1/8s. 21.9°C 0mm/1h 6km/h



Z2J11(2) 21/10/14 09:43 2s. 14.8°C 0mm/1h 19km/h



Z2J11(3) 15/12/14 09:50 10s. 7.6°C 0mm/1h 7km/h



Z2J11(4) 28/04/15 08:28 4min. 3.4°C 0mm/1h 6km/h



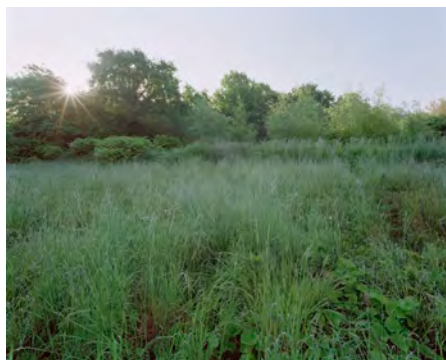
Z2J11(5) 06/07/15 09:20 1/2s. 16.8°C 0mm/1h 0km/h



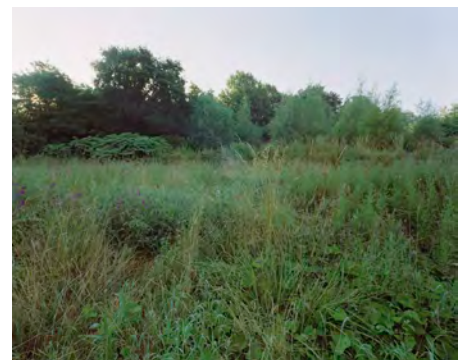
Z2J11(6) 16/10/15 14:21 4s. 14.3°C 0mm/1h 19km/h



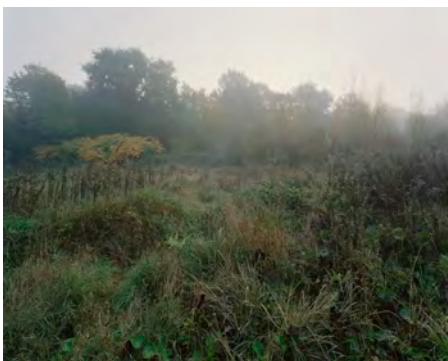
Z2J11(7) 11/02/16 09:18 3s. -1.3°C 0mm/1h 0km/h



Z2J11(8) 24/05/16 07:50 2s. 9.1°C 0mm/1h 6km/h



Z2J11(9) 05/07/16 07:31 3s. 15.5°C 0mm/1h 6km/h



Z2J11(10) 01/11/16 08:51 1s. 2.7°C 0mm/1h 0km/h



Z2J11(11) 07/02/17 08:48 3s. 5.1°C 0mm/1h 7km/h



Z2J11(12) 08/05/17 08:31 1/2s. 7°C 0mm/1h 2km/h

Point de vue	Z2J11(1)	Z2J11(2)	Z2J11(3)	Z2J11(4)	Z2J11(5)	Z2J11(6)	Z2J11(7)	Z2J11(8)	Z2J11(9)	Z2J11(10)	Z2J11(11)	Z2J11(12)
Espèces végétales identifiées	<p>La prairie est oligotrophe, humide, composée de graminées, ombellifères, herbacées. Sur le talus, à gauche, renouée du japon (xénobiotique invasive) Derrière arbres dont des saules qui tendent à se développer</p>											
Cycle végétal	Feuilles	Feuilles très vertes Quelques jaunissements	Sans feuille	Feuilles	Feuilles	Feuilles plutôt vertes	Sans feuille	Feuilles	Feuilles	Feuilles jaunes ou vertes	Sans feuille	Feuilles
Météo			Sol humide Brume	Sol très sec			Sol humide	Sol humide	Sol humide	Sol humide Brume	Givre	Sol humide
Traces												
Traces ville												
Horizon urbain		Immeubles					Immeubles				Immeubles	
	Fil électrique											

5. Z1P3

Le point de vue représente la grande prairie à l'extrémité sud du site. La photographie est orientée vers le sud. La prairie est scindée en deux par une petite route qui relie le canal Saint-Martin à droite de l'image aux anciens jardins. Elle est bordée par un bras de l'Ille (non visible sur l'image) dont l'emplacement est lisible à travers la haie d'arbres à gauche de l'image. Au fond, il y a une butte, un point de vue dominant sur la prairie (Z1P2). La prairie est très fréquentée par des passants et des promeneurs. Elle abrite à la belle saison des pique-niques et des barbecues. La zone a servi de plateforme de dépôt pour les arbres coupés lors des travaux d'éclaircies du futur parc. Des conflits avec des opposants au parc ont obligé la ville à employer un vigile pour garder la zone pendant le chantier.



Z1P3(5) 16/07/15 18:32 1/2 s. 26.8°C 0mm/1h 24km/h



Z1P3 28/03/19 17:34



Z1P3(1) 10/10/13 19:00 3 s. 11.6°C 0mm/1h 19km/h



Z1P3(2) 17/10/14 12:26 1/2 s. 17.7°C 0mm/1h 20km/h



Z1P3(3) 13/12/14 16:37 8 s. 5.2°C 0mm/1h 6km/h



Z1P3(4) 21/03/15 16:23 1 s. 12.3°C 0mm/1h 24km/h



Z1P3(5) 16/07/15 18:32 1/2 s. 28.8°C 0mm/1h 24km/h



Z1P3(6) 13/11/15 17:14 8 s. 12.5°C 0mm/1h 15km/h



Z1P3(7) 11/01/16 16:41 4 s. 7.9°C 0mm/1h 26km/h



Z1P3(8) 24/05/16 13:02 1 s. 18.3°C 0mm/1h 11km/h



Z1P3(9) 23/06/16 17:27 1/2 s. 21°C 0mm/1h 13km/h



Z1P3(10) 22/11/16 17:27 1/2 s. 10°C 0mm/1h 4km/h



Z1P3(11) 09/02/17 17:41 3 s. 5.5°C 0mm/1h 14km/h



Z1P3(12) 23/03/17 18:04 1 s. 9.3°C 0mm/1h 11km/h

Point de vue	Z1P3(1)	Z1P3(2)	Z1P3(3)	Z1P3(4)	Z1P3(5)	Z1P3(6)	Z1P3(7)	Z1P3(8)	Z1P3(9)	Z1P3(10)	Z1P3(11)	Z1P3(12)
Espèces végétales identifiées	Végétation prairial (graminées ombellifères). Des arbres bordent la prairie à l'est et à l'ouest (aulnes, chênes, hêtres, saules)											
Cycle végétal	Feuilles	Feuilles vertes ou légèrement jaunes	Sans feuille et feuilles marcescentes	Sans feuilles Des fleurs sur arbres	Feuilles	Feuilles jaunes, vertes ou marron	Sans feuille	Feuilles	Feuilles	Feuilles jaunes vertes	Sans feuille et feuilles marcescentes	Feuilles
Météo		Sol humide	Sol humide		Vent	Sol humide	Sol humide, vent				Sol humide	
Traces	Traces de foyers											
	Promeneurs avec des chiens	Camion UPS stationné	Promeneurs	Une voirie stationnée	Déchets							
Traces ville					Fauche	Zone de stockage des arbres coupés Barrières Voiture des vigiles						
						Traces engins de chantier Ornières	Sol raclé					
			Tas									
	Barrière						Barrière				Pierres	
Horizon urbain	Les franges urbaines sont visibles à l'horizon											
			Grue									

6. Z1P2

Le point de vue représente la grande prairie à l'extrémité sud du site. La photographie est orientée cette fois-ci vers le nord. Le point de vue est situé sur le point culminant : une butte. Elle est bordée par un bras de l'Ille (non visible sur l'image) dont l'emplacement est lisible à travers la haie d'arbres à droite de l'image. Un chemin piétonnier traverse la prairie. Celle-ci est très fréquentée par des passants ou des promeneurs. Des buissons de renouées du Japon colonisent petit à petit la zone.

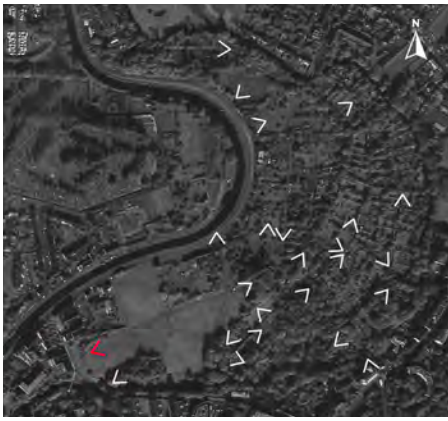
La butte a été rehaussée des terres polluées excavées des jardins familiaux pour former une butte de jeu.



Z1P2(1) 02/07/14 08:58 1 s. 18.4°C 0mm/1h 15km/h



Z2P1 27/07/18 16:54



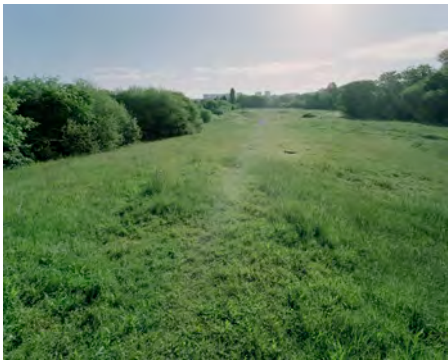
Z1P2(1) 02/07/14 08:58 1 s. 18.4°C 0mm/1h 15km/h



Z1P2(2) 21/10/14 09:10 4 s. 14.6°C 0mm/1h 15km/h



Z1P2(3) 16/12/14 09:43 3 s. 8.2°C 0mm/1h 6km/h



Z1P2(4) 15/05/15 08:57 1/4 s. 11°C 0mm/1h 11km/h



Z1P2(5) 02/07/15 10:18 1 s. 20.1°C 0mm/1h 06km/h



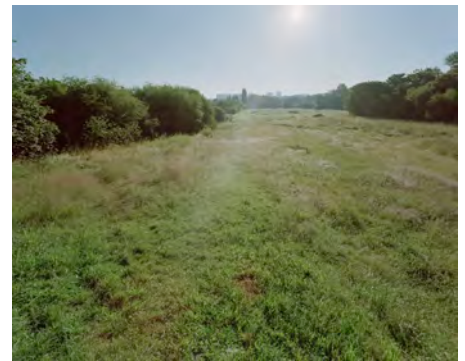
Z1P2(6) 28/10/15 10:15 2 s. 10.5°C 0mm/1h 13km/h



Z1P2(7) 28/01/16 18:05 12 s. 7.4°C 0mm/1h 7km/h



Z1P2(8) 03/05/16 08:59 1/4 s. 8°C 0mm/1h 9km/h



Z1P2(9) 07/07/16 08:34 1/4 s. 15.1°C 0mm/1h 2km/h



Z1P2(10) 06/10/16 10:28 1 s. 9.4°C 0mm/1h 18km/h



Z1P2(11) 07/02/17 08:34 1/2 s. 5.5°C 0mm/1h 7km/h



Z1P2(12) 08/05/17 08:46 1/2 s. 8°C 0mm/1h 0km/h

Point de vue	Z1P2(1)	Z1P2(2)	Z1P2(3)	Z1P2(4)	Z1P2(5)	Z1P2(6)	Z1P2(7)	Z1P2(8)	Z1P2(9)	Z1P2(10)	Z1P2(11)	Z1P2(12)
Espèces végétales identifiées	Végétation prairial (graminées ombellifères). Des arbres bordent la prairie à l'est et à l'ouest (aulnes, chênes, hêtres, saules)											
Cycle végétal	Feuilles	Feuilles vertes ou légèrement jaune	Sans feuille et feuilles marcescentes	Sans feuilles Fleurs sur arbres	Feuilles	Feuilles jaunes, vertes ou marron	Sans feuille	Feuilles	Feuilles	Feuilles jaunes ou vertes	Sans feuille et feuilles marcescentes	Feuilles
Météo	Sol humide											
Traces anthropique	Promeneur	Trace de foyer Déchets	Une palette	Foyer	Sol humide			Un groupe				
Traces ville	Fauche différenciée				Fauche	Zone de stockage des arbres coupés Barrières				Fauche sauf la renouée	Barrières au fond Coupe d'arbres traces d'engins de chantier	
Horizon urbain	Les franges urbaines sont visibles à l'horizon											
												Grue

4. Les sous-bois

1. Z2SB1

Le sous-bois est longé par le GR. Il est parfois squatté par des tentes. Il est régulièrement inondé car il est proche du bras de l'Ille. La plupart des promeneurs et des passants fréquentent le chemin à proximité mais sans pénétrer le sous-bois, car il n'y a pas de chemin officiel pour y accéder. Des passages évoluent en fonction des squats et des saisons. Au centre de l'image, il y a une trouée de lumière qui tend à se refermer avec le développement des espèces ligneuses.



ZZSB1(1) 07/03/14 15:00 1 s. 14.2°C 0mm/1h 7km/h



ZZSB1(2) 28/10/14 15:00 1/2 s. 17.2°C 0mm/1h 9km/h



ZZSB1(3) 02/01/15 16:20 6 s. 11.6°C 0mm/1h 15km/h



ZZSB1(4) 21/03/15 17:00 2 s. 11.3°C 0mm/1h 24km/h



ZZSB1(5) 07/08/15 13:52 1/2 s. 26.2°C 0mm/1h 6km/h



ZZSB1(6) 26/11/15 16:50 8 s. 10°C 0mm/1h 9km/h



ZZSB1(7) 08/02/16 15:51 1 s. 13°C 0mm/1h 10km/h



ZZSB1(8) 12/03/16 16:35 1/2 s. 12°C 0mm/1h 11km/h



ZZSB1(9) 30/08/16 15:18 1/2 s. 25.7°C 0mm/1h 6km/h



ZZSB1(10) 22/11/16 15:18 2 s 1/2. 12.1°C 0mm/1h 11km/h



ZZSB1(11) 09/02/17 15:18 2 s. 7.0°C 0mm/1h 14km/h



ZZSB1(12) 16/03/17 15:26 1/4 s. 18.9°C 0mm/1h 7km/h

Point de vue	Z2SB1(1)	Z2SB1(2)	Z2SB1(3)	Z2SB1(4)	Z2SB1(5)	Z2SB1(6)	Z2SB1(7)	Z2SB1(8)	Z2SB1(9)	Z2SB1(10)	Z2SB1(11)	Z2SB1(12)
Espèces végétales identifiées	Un petit chêne se développe au centre de l'image. Châtaigner, chênes frêne, alisier											
Cycle végétal	Fleurs	Feuilles vertes ou légèrement marron	Sans feuille et feuilles marcescentes	Sans feuilles Fleurs sur arbres	Feuilles	Feuilles vertes ou marron	Sans feuille	Fleurs Quelques feuilles	Feuilles	Feuilles jaunes, vertes Ou marrons	Sans feuille et feuilles marcescentes	Feuilles
Météo	Inondation			Vent				Inondation		Vent		Vent
Traces	Palette						Déchets	Déchets				
Traces ville	Pierre posée au sol											
Horizon urbain	Les franges urbaines sont visibles à l'horizon											
	Immeubles		Immeubles			Immeubles						Immeubles

2. Z2U2

La photographie est prise d'un pont qui chevauche le bras de l'Île : il sépare le lotissement des jardins familiaux. Un des rares bancs présents dans les prairies est visible à gauche de l'image. C'est un lieu de passage pour les promeneurs, les squatters, les habitants.



ZZU2(1) 10/07/14 16:30 1/2 s. 23°C 0mm/1h 26km/h



ZZU2(2) 20/10/14 17:00 1 s. 10.8°C 0mm/1h 9km/h



ZZU2(3) 13/12/14 16:00 4 s. 6.4°C 0mm/1h 11km/h



ZZU2(4) 10/05/15 17:12 5 s. 21.7°C 0mm/1h 19km/h



ZZU2(5) 08/07/15 18:34 6 s. 19°C 0mm/1h 19km/h



ZZU2(6) 13/11/15 16:39 3 s. 14°C 0mm/1h 13km/h



ZZU2(7) 28/01/16 17:27 6 s. 8°C 0mm/1h 7km/h



ZZU2(8) 07/04/16 18:56 2 s. 10.6°C 0mm/1h 15km/h



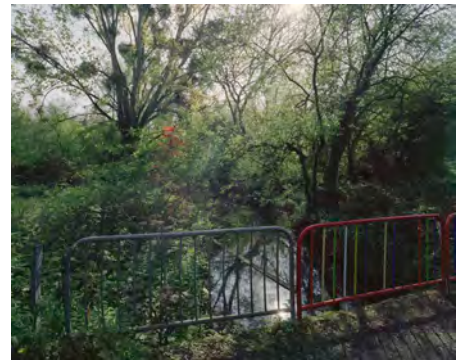
ZZU2(9) 23/06/16 17:47 2 s. 20.3°C 0mm/1h 15km/h



ZZU2(10) 30/10/16 17:56 1min5s. 14.7°C 0mm/1h 18km/h



ZZU2(11) 13/12/16 16:23 1 s. 12.2°C 0mm/1h 11km/h



ZZU2(12) 06/04/17 17:09 1/4 s. 16.4°C 0mm/1h 22km/h

Point de vue	Z2U2(1)	Z2U2(2)	Z2U2(3)	Z2U2(4)	Z2U2(5)	Z2U2(6)	Z2U2(7)	Z2U2(8)	Z2U2(9)	Z2U2(10)	Z2U2(11)	Z2U2(12)
Espèces végétales identifiées	Buggleias coupé par la ville La végétation est fermée sur les berges, il y a un roncier.											
Cycle végétal	Feuilles	Feuilles vertes ou légèrement marron	Sans feuille et feuilles marcescentes	Feuilles	Feuilles	Quelques feuilles vertes ou jaunes	Sans feuille	Quelques feuilles	Feuilles	Quelques feuilles jaunes, vertes ou marrons	Sans feuille et feuilles marcescentes	Feuilles
Météo				Vent								
Traces				Fanion bleu	Fil							
												Peinture multicolore de la barrière
Traces ville												Coupe d'arbres, dé-gagement des berges
Horizon urbain												

3. Z2SB2

Le sous-bois est longé par deux chemins. L'un d'entre eux est visible sur l'image à travers les feuillages. Il est très peu fréquenté. Un homme s'est fabriqué une cabane pendant quelques mois (plus au sud, elle est non visible sur l'image).



Z2SB2(1) 03/06/14 18:00 1/8 s. 17.1°C 0mm/1h 15km/h



Z2SB2(2) 20/10/14 17:30 15 s. 16°C 0mm/1h 9km/h



Z2SB2(3) 02/01/15 16:49 15 s. 9.4°C 0mm/1h 7km/h



Z2SB2(4) 25/03/15 18:32 1 s. 9°C 0mm/1h 15km/h



Z2SB2(5) 07/08/15 15:20 4 s. 27.6°C 0mm/1h 6km/h



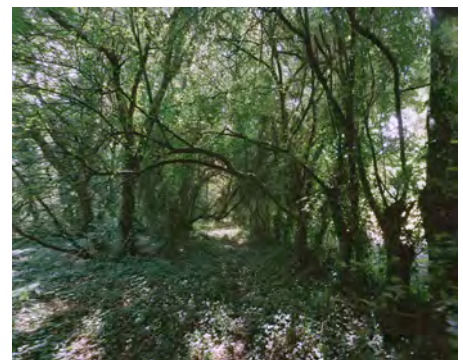
Z2SB2(6) 13/11/15 16:48 9 s. 12.5°C 0mm/1h 15km/h



Z2SB2(7) 08/02/16 15:51 1 s. 9.8°C 0mm/1h 35km/h



Z2SB2(8) 12/03/16 17:10 2 s. 11.1°C 0mm/1h 15km/h



Z2SB2(9) 05/07/16 16:07 15 s. 20.9°C 0mm/1h 13km/h



Z2SB2(10) 06/10/16 17:48 30 s. 15.3°C 0mm/1h 25km/h



Z2SB2(11) 19/01/17 17:13 8 s. -2.0°C 0mm/1h 7km/h



Z2SB2(12) 16/03/17 15:46 1 s. 19.9°C 0mm/1h 7km/h

Point de vue	Z2SB2(1)	Z2SB2(2)	Z2SB2(3)	Z2SB2(4)	Z2SB2(5)	Z2SB2(6)	Z2SB2(7)	Z2SB2(8)	Z2SB2(9)	Z2SB2(10)	Z2SB2(11)	Z2SB2(12)
Espèces végétales identifiées	Le sol est recouvert de lierres, les troncs de mousse.											
Cycle végétal	Feuilles	Feuilles vertes ou légèrement marron	Sans feuille et feuilles marcescentes	Quelques feuilles Fleurs sur arbres	Feuilles	Feuilles plutôt vertes	Sans feuille	Fleurs quelques feuilles	Feuilles	Feuilles plutôt vertes Et marrons	Sans feuille et feuilles marcescentes	Feuilles
Météo	Inondation											
Traces												
Traces ville												
Horizon urbain												

4. Z2SB5

Le sous-bois est longé par le GR. Il est difficile d'accès, car il est séparé du chemin par un talus puis une friche. Il est parfois squatté par des tentes sinon il est peu fréquenté. Le chemin photographié permet de le traverser. Il longe l'Ille.



ZzSB5(1) 24/06/14 18:26 1/2 s. 25.1°C 0mm/1h 19km/h



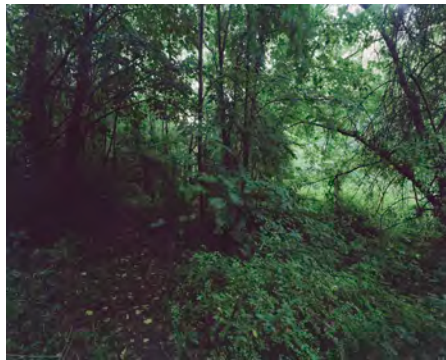
ZzSB5(2) 23/09/14 10:15 15 s. 12°C 0mm/1h 18km/h



ZzSB5(3) 16/12/14 11:51 3 s. 9.2°C 0mm/1h 7km/h



ZzSB5(4) 23/03/15 09:28 1 s. 3.0°C 0mm/1h 6km/h



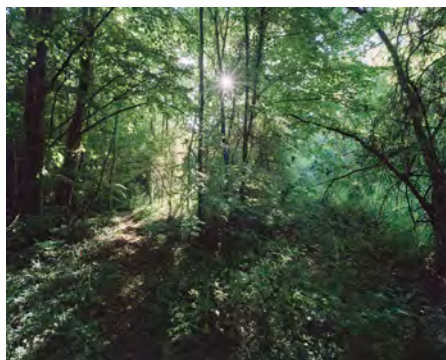
ZzSB5(5) 10/08/15 10:48 21 s. 23.6°C 0mm/1h 6km/h



ZzSB5(6) 29/10/15 10:22 3 s. 14°C 0mm/1h 20km/h



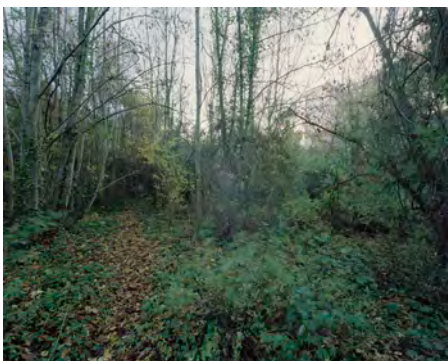
ZzSB5(7) 05/01/16 10:33 2.5 s. 8.7°C 0mm/1h 19km/h



ZzSB5(8) 04/04/16 08:54 2 s. 9.5°C 0mm/1h 17km/h



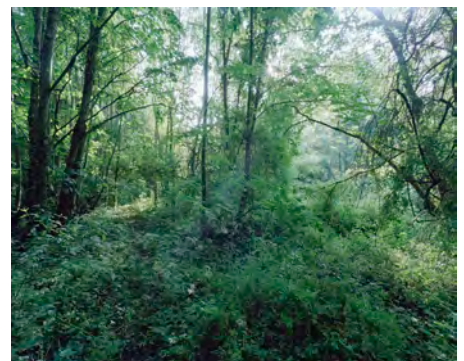
ZzSB5(9) 15/07/16 09:02 30 s. 12.7°C 0mm/1h 4km/h



ZzSB5(10) 18/11/16 09:31 11 s. 6.0°C 0mm/1h 14km/h



ZzSB5(11) 07/02/17 09:15 8 s. 5.0°C 0mm/1h 7km/h



ZzSB5(12) 08/05/17 09:31 10 s. 8°C 0mm/1h 0km/h

Point de vue	Z2SB5(1)	Z2SB5(2)	Z2SB5(3)	Z2SB5(4)	Z2SB5(5)	Z2SB5(6)	Z2SB5(7)	Z2SB5(8)	Z2SB5(9)	Z2SB5(10)	Z2SB5(11)	Z2SB5(12)
Espèces végétales identifiées												
Cycle végétal	Feuilles	Feuilles vertes ou légèrement marron	Sans feuille et feuilles marcescentes	Sans feuilles	Feuilles	Feuilles vertes ou jaunes	Sans feuille	Fleurs quelques feuilles	Feuilles	Feuilles jaunes, vertes ou marron	Sans feuille et feuilles marcescentes	Feuilles
Météo					Vent					Vent		Vent
Traces	Piège à insecte déposé par des chercheurs											
Traces ville												
Horizon urbain	Les franges urbaines sont visibles à l'horizon											
			Immeubles			Immeubles					Immeubles	

5. Z1SB1

Le sous-bois est limitrophe de la grande prairie, elle est visible à gauche de l'image, à travers les branches d'arbres. De l'autre côté, il y a un sentier (perceptible en hiver à droite de l'image) qui longe l'Ille. L'endroit a été squatté une fois pendant quelques semaines par un couple et leurs animaux (un chien et des chats). Je leur ai demandé l'autorisation de prendre l'image avec leur tente. Ils ont répondu qu'ils faisaient eux-mêmes partie du paysage, que leur habitat était temporaire. Ils ont effectivement quitté l'endroit quelques semaines plus tard. Des restes de bâche sont restés plusieurs mois après.



Z1SB1(1) 23/07/14 09:30 2 s. 20°C 0mm/1h 9km/h



Z1SB1(2) 24/10/14 11:40 25 s. 16.5°C 0mm/1h 17km/h



Z1SB1(3) 15/12/14 10:50 8 s. 8.4°C 3mm/1h 7km/h



Z1SB1(4) 25/03/15 18:54 5 s. 7.5°C 0mm/1h 15km/h



Z1SB1(5) 23/07/15 11:52 3 s. 20.7°C 0mm/1h 6km/h



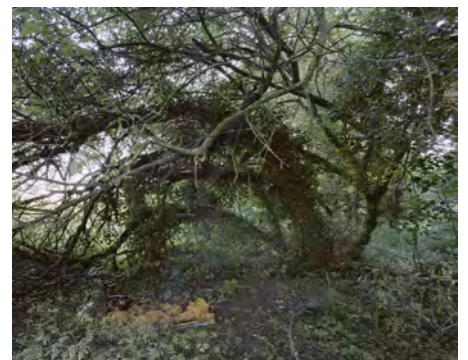
Z1SB1(6) 28/10/15 10:01 8 s. 10.5°C 0mm/1h 13km/h



Z1SB1(7) 11/02/16 10:20 8 s. 1.7°C 0mm/1h 2km/h



Z1SB1(8) 04/04/16 08:33 4 s. 8°C 0mm/1h 15km/h



Z1SB1(9) 07/07/16 08:18 25 s. 11.9°C 0mm/1h 0km/h



Z1SB1(10) 18/11/16 08:58 22 s. 6°C 0mm/1h 14km/h



Z1SB1(11) 07/02/17 09:36 6 s. 6°C 0mm/1h 7km/h



Z1SB1(12) 08/05/17 09:02 15 s. 8°C 0mm/1h 0km/h

Point de vue	Z1SB1(1)	Z1SB1(2)	Z1SB1(3)	Z1SB1(4)	Z1SB1(5)	Z1SB1(6)	Z1SB1(7)	Z1SB1(8)	Z1SB1(9)	Z1SB1(10)	Z1SB1(11)	Z1SB1(12)
Espèces végétales identifiées	Sol recouvert de lierres											
Cycle végétal	Feuilles	Feuilles vertes légèrement marron	Sans feuille et feuilles marcescentes	Quelques feuilles	Feuilles	Feuilles plutôt vertes	Sans feuille	Quelques feuilles	Feuilles	Presque sans feuille	Sans feuille et feuilles marcescentes	Feuilles Ombellifères
Météo			Pluie			Sol humide					Sol humide	
Traces	Palette					Une bâche est retenue aux branches par des ficelles Une chaise						Déchets qui disparaissent petit à petit Une branche d'arbre à laquelle était attachée la bâche a rompu.
Traces ville												
Horizon urbain												

5. L'urbain

1. Z2U1

Le pont relie la rue d'Antrain aux prairies Saint-Martin. C'est une passerelle en bois et en métal peinte en vert. Les passants et les promeneurs sont fréquents. À droite de l'image, un immeuble est séparé de la rue par mur recouvert de lierre. De l'autre côté du passage, il y a une haie de noisetiers. Des barrières pour bloquer ponctuellement l'accès au pont sont déposées contre le mur. Il y a souvent des branchages cassés au sol quand il y a du vent. Il manque une image, car j'ai commencé cette série une saison plus tard.



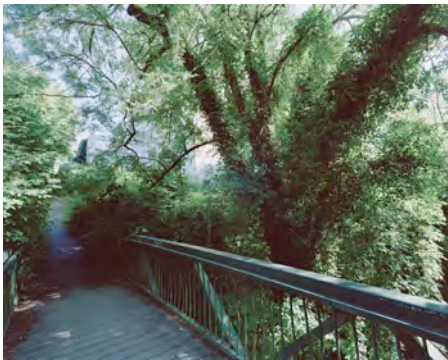
ZZU1(2) 23/09/14 16:32 4 s. 19.5°C 0mm/1h 13km/h



ZZU1(3) 09/02/15 17:20 2 s. 8.5°C 0mm/1h 11km/h



ZZZU1(4) 08/04/15 18:15 2 s. 18.1°C 0mm/1h 18km/h



ZZU1(5) 08/07/15 18:14 2 s. 19.6°C 0mm/1h 27.1km/h



ZZU1(6) 26/11/15 17:10 15 s. 10°C 0.2mm/1h 9km/h



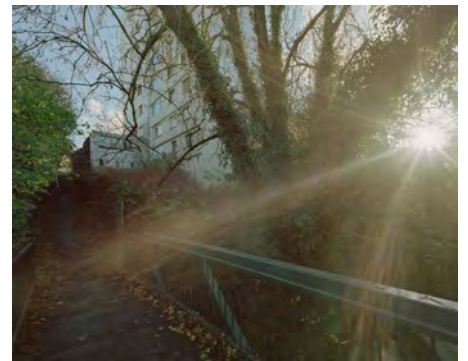
ZZU1(7) 08/02/17 16:48 2 s. 9.2°C 0mm/1h 37km/h



ZZU1(8) 18/04/16 18:25 1 s. 14.3°C 0mm/1h 6km/h



ZZU1(9) 30/08/16 15:48 1 s. 26.5°C 0mm/1h 7km/h



ZZU1(10) 22/11/16 16:08 1 s. 12.1°C 0mm/1h 11km/h



ZZU1(11) 19/01/17 16:58 4 s. 1.2°C 0mm/1h 14km/h



ZZU1(12) 06/04/17 17:09 1/4 s. 16.4°C 0mm/1h 22km/h

Point de vue	Z2U1(1)	Z2U1(2)	Z2U1(3)	Z2U1(4)	Z2U1(5)	Z2U1(6)	Z2U1(7)	Z2U1(8)	Z2U1(9)	Z2U1(10)	Z2U1(11)	Z2U1(12)
Espèces végétales identifiées		Acacia Lierre Vigne										
Cycle végétal		Feuilles vertes légèrement rouge	Sans feuille et feuilles marcescentes	Quelques feuilles	Feuilles	Sans feuille	Sans feuille Branches cassées au sol	Quelques feuilles	Feuilles	Presque sans feuille	Sans feuille et feuilles marcescentes	Feuilles
Météo			Sol humide	Sol humide Vent	Sol humide Vent	Sol humide	Sol humide Vent		Sol sec	Sol humide	Sol humide Vent	Sol pluriot sec
Traces		Un graffiti est écrit en blanc sur la rambarde du pont.					Quelques déchets au sol Deux passants en haut de l'escalier					
Traces ville						Effacement du graffiti						
Horizon urbain		L'immeuble et la rue sont toujours perceptibles sur l'image.										

2. Z3U1

L'image est prise à proximité du canal Saint-Martin. De l'autre côté de la rue, il y a un lieu d'exposition nommé « Le Bon accueil », des maisons squattées, une longère et un jardin proche du lotissement Raoul Anthony. La petite rue en face mène aux prairies et aux anciens jardins familiaux. La route qui longe le canal est assez passante. Elle mène à l'ancienne Zone Industrielle Trublet et au lotissement Raoul Anthony. Au sol, sont inscrites les marques des emplacements de la braderie Saint-Martin. Ce point de vue est l'un des moins végétalisés parmi les différentes séries de l'OPP.



Z3U1(1) 23/07/14 09:00 1/8 s. 19.3°C 0mm/1h 11km/h



Z3U1(2) 24/10/14 12:30 1/2 s. 14.4°C 0mm/1h 13km/h



Z3U1(3) 15/12/14 10:12 6 s. 7.6°C 0mm/1h 7km/h



Z3U1(4) 07/04/15 09:02 1/2 s. 7.2°C 0mm/1h 15km/h



Z3U1(5) 09/08/15 18:10 1/4 s. 27.9°C 0mm/1h 6km/h



Z3U1(6) 23/11/15 09:55 1/2 s. 3.7°C 0.2mm/1h 0km/h



Z3U1(7) 11/02/16 09:45 1 s. 1.7°C 0mm/1h 2km/h



Z3U1(8) 24/05/16 08:41 1/4 s. 12°C 0mm/1h 11km/h



Z3U1(9) 07/07/16 07:13 1 s. 9.5°C 0mm/1h 4km/h



Z3U1(10) 22/11/16 16:16 1 s. 12.1°C 0mm/1h 11km/h



Z3U1(11) 07/02/17 08:48 3 s. 5.1°C 0mm/1h 7km/h



Z3U1(12) 20/04/17 18:32 1/4 s. 14.3°C 0mm/1h 18km/h

Point de vue	Z3U1(1)	Z3U1(2)	Z3U1(3)	Z3U(4)	Z3U(5)	Z3U1(6)	Z3U1(7)	Z3U1(8)	Z3U1(9)	Z3U1(10)	Z3U1(11)	Z3U(12)	
Espèces végétales identifiées													
Cycle végétal	Feuilles	Feuilles vertes ou légèrement colorées	Sans feuille et feuilles marcescentes	Quelques feuilles	Feuilles	Sans feuille	Sans feuille Branches cassées au sol	Quelques feuilles	Feuilles	Feuilles jaune orangé	Sans feuille et feuilles marcescentes	Feuilles	
Météo	Sol humide		Sol humide			Sol humide	Sol humide			Sol humide	Sol humide Vent		
Traces		Voitures et camions	Plusieurs voitures	Un camion	Deux voitures	Trois voitures		Camion habité		Plusieurs camions ou voitures	Plusieurs camions ou voitures	Plusieurs camions stationnés	
Traces ville	Fenêtres des maisons blanches enlevées												
Horizon urbain	Un immeuble à l'horizon est perceptible sur l'ensemble des images.											Barrières de chantier	Destruction d'un bâtiment

3. Z2J3

La maison photographiée est isolée dans les prairies. Elle a été construite sans permis, il y a plusieurs décennies. Elle est habitée par une femme âgée. Le terrain est cerné par deux bras de l'Ille. Chaque année, les caves sont inondées. Devant la maison, une parcelle en friche se referme progressivement, car elle n'a jamais été fauchée en trois ans. Elle est colonisée par différentes espèces végétales : de l'érable, du genêt et de l'ajonc. Le chemin à droite de la parcelle mène à la grande prairie. Au fond à droite, est visible le mur par-dessus lequel je photographie le point de vue Z2J14. Il manque une image à la série. Le plan-film a été mal exposé et je n'ai pu refaire l'image. C'est la seule image manquante sur les vingt-quatre séries de l'OPP.



ZZJ3(1) 01/04/14 18:00 1/2 s. 17.8°C 0.4mm/1h 26km/h



ZZJ3(2) 10/10/14 10:00 2 s. 11.7°C 0mm/1h 6km/h



ZZJ3(3) 02/01/15 17:20 22 s. 9°C 0mm/1h 6km/h



ZZJ3(5) 16/07/15 18:12 8 s. 30°C 0mm/1h 31km/h



ZZJ3(6) 23/11/15 09:32 2 s. 10°C 0.2mm/1h 20km/h



ZZJ3(7) 11/01/16 16:25 8 s. 8°C 0mm/1h 24km/h



ZZJ3(8) 24/03/16 17:30 2 s. 11°C 0mm/1h 11km/h



ZZJ3(9) 18/07/16 19:00 1/4 s. 32.7°C 0mm/1h 17km/h



ZZJ3(10) 22/11/16 15:59 3 s. 12.1°C 0mm/1h 11km/h



ZZJ3(11) 19/01/17 16:46 2 s. 1.2°C 0mm/1h 14km/h



ZZJ3(12) 21/04/17 17:52 1/4 s. 18.7°C 0mm/1h 7km/h

Point de vue	Z2]3(1)	Z2]3(2)	Z2]3(3)	Z2]3(5)	Z2]3(6)	Z2]3(7)	Z2]3(8)	Z2]3(9)	Z2]3(10)	Z2]3(11)	Z2]3(12)
Espèces végétales identifiées	La friche se referme progressivement avec du genêt, de l'érable, de l'ajonc. Au printemps, il y a de la vesce, des ombellifères en été.										
Cycle végétal	Sans feuille	Feuilles vertes jaunes	Sans feuille et feuilles marcescentes	Feuilles	Sans feuille	Sans feuille	Quelques feuilles	Feuilles	Feuilles jaunes et orangées	Sans feuille et feuilles marcescentes	Feuilles
Météo	Sol humide	Sol humide	Sol humide		Sol humide	Sol humide	Sol humide		Sol humide	Sol humide	Givre
Traces	Fresque peinte sur le mur du jardin										
Traces de la municipalité	La propriétaire de la maison discute avec une amie				Une voiture est stationnée			Un poids lourd est stationné	Une voiture est stationnée		
								Filet de protection pour la reproduction des batraciens	Filets au sol		
Horizon urbain	Immeubles				Immeubles				Immeubles		

Titre : Paysages de *saltus*. Réalités et représentations des espaces intermédiaires à l'époque actuelle

Mots clés : paysage, *saltus*, photographie, friche, nature, politique

Résumé : Le mot *saltus* est issu de la trilogie *ager, saltus, silva*, qui qualifie les trois espaces de l'agrosystème antique *ager* étant les cultures, *silva* la forêt et *saltus* un espace intermédiaire ponctuellement prélevé par l'homme entre autres à des fins pastorales, un espace de parcours. Le terme pourrait paraître archaïque, s'il n'était aujourd'hui réactualisé par des agronomes et écologues en tant que possible conjugaison entre agriculture et biodiversité. Si le concept est aisé à comprendre, il est plus difficile à se représenter car en lien avec de multiples formes dans le paysage et formes de paysages au sens géographique du terme. Comment faire advenir un nouveau type et un nouveau rapport au paysage ? Cette thèse nécessite une redéfinition du terme

saltus à partir d'un corpus de texte de l'Antiquité à la période contemporaine, une recherche sur son statut dans des représentations paysagères, l'identification et l'analyse de sites contemporains de *saltus* et leur représentation photographique. Les représentations du paysage sont construites à partir du ressenti physique de notre environnement, d'histoires personnelles et collectives et de notre savoir scientifique, culturel, etc. Elles mobilisent une part de conscient et d'inconscient, à la fois individuel et collectif. La dernière partie est donc un exercice d'analyse critique des codes esthétiques sous-jacents à la production d'images et à travers eux, les traductions des réalités sociétales et politiques de notre relation à la nature.

Title : *Saltus* Landscapes. Realities and Representations of Intermediate Spaces in the Current Era

Keywords : landscape, *saltus*, photography, wasteland, nature, politics

Abstract : The word *saltus* comes from the trilogy *ager, saltus, silva*, which qualifies the three spaces of the ancient agrosystem, *ager* being the cultures, *silva* the forest and *saltus* an intermediate space occasionally taken by man among other things for purposes pastoral, a space of journey. The term might seem archaic, if it had not been updated today by agronomists and ecologists as a possible combination between agriculture and biodiversity.

If the concept is easy to understand, it is more difficult to imagine because in connection with multiple forms in the landscape and forms of landscapes in the geographical sense of the term. How to bring about a new type and a new relationship with the landscape?

This thesis requires a redefinition of the term *saltus* from texts from Antiquity in the contemporary period, research on its status in landscape representations, the identification and analysis of contemporary *saltus* sites and their photographic representation. The representations of the landscape are built from the physical feeling of our environment, personal and collective histories and our scientific and cultural knowledge. They imply a part of the conscious and the unconscious, both individual and collective. The last part is a critical analysis of the aesthetic codes underlying the production of images and through them, the translations of the societal and political realities of our relationship to nature.